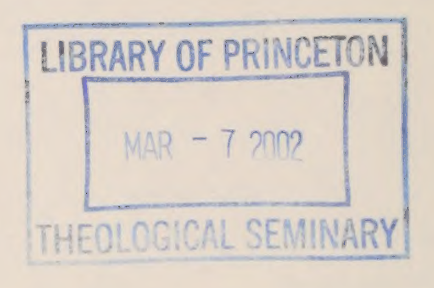






CANAAN

D'APRÈS

L'EXPLORATION RÉCENTE

Nous avons examiné, par ordre du R^me P. Général, l'ouvrage du P. H. Vincent, S. Th. L., intitulé : *Canaan d'après l'exploration récente*, et nous jugeons sa publication opportune.

Fr. M.-J. Lagrange, O. P.
S. Th. Magister.

Fr. P.-M. Séjourné, O. P.
S. Th. Lector.

Nous permettons l'impression :

Rome, le 28 juillet 1906.

Fr. Hyacinthe-M^ie Cormier, O. P.
Maître Général.

PERMIS D'IMPRIMER A PARIS

Paris, 5 décembre 1906.

G. Lefebvre,
v. g.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

ÉTUDES BIBLIQUES

CANAAN

D'APRÈS

L'EXPLORATION RÉCENTE

PAR

LE P. HUGUES VINCENT

DES FRÈRES PRÊCHEURS



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA & Cie

RUE BONAPARTE, 90

1907

A MON MAITRE

LE PÈRE M.-J. LAGRANGE

AVANT-PROPOS

La préparation de ce livre m'a créé des obligations nombreuses. Il m'est très agréable de les signaler tout de suite en témoignage d'une gratitude cordiale, aussi pour que le lecteur averti sache à qui faire honneur d'à peu près tout l'intérêt qu'il pourra prendre aux pages qui suivent.

Au P. Lagrange, je dois la première suggestion de ce travail et un concours trop assidu en toute sa durée pour qu'il puisse être signalé aussi souvent qu'il y aurait lieu. Les éminents directeurs des fouilles, MM. les DD. Bliss, Macalister, Schumacher et Sellin, ont mis une égale courtoisie, invariablement empressée et parfaite, à me rendre aussi faciles et aussi utiles que possible la visite de leurs chantiers, l'examen de leurs collections, ou l'étude de leurs comptes rendus.

Je n'ai expérimenté ni moins de libéralisme ni moins d'obligeance de la part des représentants distingués des Comités du *Palestine Exploration Fund* et du *Palästina Verein*. M. le prof. H. Guthe a bien voulu m'autoriser à puiser dans la documentation graphique déjà publiée sur Megiddo par les *Mittheilungen und Nachrichten* qu'il dirige. Quant à M. le Dr G. Armstrong, non content de m'accorder, au nom du *PEFund*, une autorisation identique à propos des publications multiples de cette Société, il a eu l'amabilité extrême de me fournir une quantité notable de documents directs, photographies ou clichés, à utiliser pour la reproduction. Chacune de ces contributions sera dûment signalée; aussi ne sera-t-on pas surpris que reparaissent avec une telle fréquence, dans les annotations du texte ou les légendes d'illustrations, les noms qui viennent d'être énumérés. Pour

quelques informations plus spéciales j'ai trouvé ailleurs un concours qui sera signalé aussi souvent que de droit.

Un ami très complaisant, le P. Savignac, m'a préparé, à quelques exceptions près, toutes les photographies autres que celles communiquées par le *PEFund;* je lui dois aussi quelques croquis et une aide précieuse dans la revision des épreuves. D'autres croquis ont été dessinés avec beaucoup d'obligeance par le P. M. Abel, un de mes confrères à l'*École;* quelques-uns enfin sont dus au crayon élégant et habile de M. le dessinateur S. Waret. Une table spéciale indiquera du reste en détail la part exacte de chacune de ces collaborations très aimables, et l'auteur demeure responsable des croquis dépourvus de toute autre indication.

Puisqu'il s'agissait surtout de fournir des documents, l'illustration devait être très ample. On s'est efforcé de la rendre aussi objective et aussi claire que possible sans mettre le volume à un prix trop élevé.

L'exploration récente mentionnée dans le titre de ce livre comprend toutes les fouilles pratiquées sans interruption depuis 1890 par les deux grandes Sociétés anglaise et allemande de Palestine et par quelques initiatives privées; on en trouvera l'exposé historique dans l'Introduction. Elle comprend aussi l'étude faite à la surface du sol par tous ceux qui, depuis plus d'un demi-siècle, se sont efforcés d'appliquer à l'observation archéologique en Palestine une méthode objective et précise. *Canaan* a semblé le vocable le moins inadéquat pouvant caractériser vaille que vaille à la fois la contrée et ses habitants, depuis les origines jusqu'à l'installation définitive des Israélites. Etant donné la nature tout archéologique de cette enquête, il va de soi que les informations bibliques n'y ont pas été spécialement enregistrées; et si quelque rapprochement est signalé çà et là entre un fait et un texte, c'est à titre de simple indication de la lumière que l'archéologie peut ici fournir à l'exégèse.

Le schéma historique ajouté à cette enquête archéologique, trop bref et trop peu original sans doute au gré des spécialistes, a pour raison d'être l'utilité de rappeler brièvement à la mémoire des lecteurs moins spécialisés, en leur facilitant le contrôle par des indications bibliographiques un peu à jour, les lignes générales d'une

longue évolution historique; aussi la nécessité de donner mieux corps aux détails techniques enregistrés à travers les chapitres précédents en les situant chacun à son rang dans une succession chronologique.

Dans l'exécution typographique l'économie d'espace à réaliser moyennant l'usage de multiples sigles abréviatifs a paru ne pas compenser l'ennui souvent imposé au lecteur par le déchiffrement de cette notation algébrique. L'abréviation par simples lettres initiales a donc été réduite au plus strict minimum, c'est-à-dire à peu près exclusivement aux revues courantes dont le titre reviendra presque à toutes les pages :

ZDPV. = *Zeitschrift des deut. Palästina Vereins;*
MuNDPV. = *Mittheilungen und Nachrichten des deut. Palästina-Vereins;*
QS. = *Quarterly Statement Palestine Exploration Fund;*
RB. = *Revue biblique.*

Quelques autres abréviations partielles seront partout d'une intelligence facile.

Jérusalem, Ecole biblique et archeologique,
15 novembre 1906.

H. Vincent, O. P.


Canaan.


Suse.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-propos VII

Introduction. — *Historique des recherches et principes généraux* 1-22

I. — Succession des fouilles et leurs sites 4

II. — Stratification et chronologie des ruines 11

Chapitre Ier. — *Les villes cananéennes* 23-89

I. — La situation des villes 23

II. — Fortification et structure :

§ 1. — Les matériaux. Les remparts 29

§ 2. — Les forteresses 47

§ 3. — Les maisons et autres édifices privés 65

Chapitre II. — *Les lieux de culte en Canaan* 90-151

I. — Le sanctuaire indigène d'époque néolithique 92

II. — Le sanctuaire cananéen 102

§ 1. — L'installation du haut-lieu cananéen à Gézer 109

§ 2. — Signification et évolution du sanctuaire cananéen de Gézer . . 119

Chapitre III. — *Idoles, objets cultuels et pratiques religieuses* 152-204

§ 1. — Idoles et amulettes 152

§ 2. — Objets cultuels 180

§ 3. — Pratiques religieuses 188

Chapitre IV. — *Les morts* 205-296

I. — Sépultures et usages funéraires 205

§ 1. — Sépultures indigènes néolithiques (des origines à 2500 environ). 207

§ 2. — Les sépultures cananéennes (de 2500 à 1200) 212

§ 3. — Les sépultures de la période israélite (de 1200 à 600) 225

II. — Les usages funéraires 239

§ 1. — La tombe 242

§ 2. — Les modes de sépulture 260

§ 3. — Les offrandes et le mobilier funéraire 284

Chapitre V. — *La céramique* 297-360

I. — La céramique indigène (des origines au XVIe s. av. J.-C.) 305

II. — La céramique égéo-cananéenne (XVIe-XIIe siècles av. J.-C.) 326

III. — La céramique israélite (XIIe-IXe siècles av. J.-C.) 344

IV. — La céramique judéo-hellénique (IXe-Ve siècles av. J.-C.) 351

Pages.
CHAPITRE VI. — *Notions géologiques et archéologie préhistorique* 361-426
I. — Formation de la Palestine 361
II. — Archéologie préhistorique 373
CHAPITRE VII. — *Canaan dans l'histoire générale* 427-469
TABLE DES CITATIONS BIBLIQUES 471
TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES 473
TABLE DES PLANCHES 489
TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE 491

CANAAN

D'APRÈS L'EXPLORATION RÉCENTE

INTRODUCTION

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Pour peu qu'on se soit tenu au courant du progrès des fouilles exécutées depuis une quinzaine d'années en Palestine, on a l'impression qu'elles ont fourni des résultats considérables pour l'histoire encore très obscure de la contrée. La seule ardeur mise de nos jours à interroger ce sol réputé si pauvre de trésors archéologiques ferait soupçonner l'intérêt attaché partout aux informations qu'il peut livrer. A côté des puissantes sociétés de Palestine, anglaise, allemande, russe, dont les chantiers ne ferment sur un point que pour rouvrir sur d'autres, voici à l'œuvre de nouvelles institutions non moins actives que les aînées et des énergies privées appuyées d'ordinaire sur un solide, parfois très haut, patronage. C'est M. Macridy-Bey, par exemple, qui fouille en Phénicie au nom du Musée Impérial Ottoman; c'est M. le D[r] E. Sellin explorant le tertre de Taʿannak avec les ressources de quelques Crésus et l'assistance d'un ministre autrichien; c'est M. le D[r] H. Thiersch et son collègue M. le D[r] G. Hölscher, secondés par un groupe d'architectes, agissant au compte de la *Deutsche Orient Gesellschaft* de Berlin pour une exploration générale de la Palestine et le relevé des antiques synagogues de la Galilée; c'est la mission Puchstein, dont les vastes opérations en Syrie s'accomplissent sur des fonds impériaux inépuisables; c'est la mission américaine dirigée par MM. Butler et Littmann à deux reprises déjà et de longs mois durant à travers le Ḥaurân et jusqu'en Haute Syrie; c'est d'autres initiatives encore, moins largement organisées, fécondes elles aussi pourtant.

Car le sol palestinien attaqué de toutes parts laisse apparaître, sous les lits de cendres et les épaisses couches de décombres où il les gar-

dait enfouis, mille détails précieux pour la connaissance d'un passé très lointain, très primitif si l'on veut, mais dont l'intérêt nous passionne. A parcourir, sinon des tranchées ou des tunnels, au moins les comptes rendus périodiques des fouilles, on n'est guère étonné de ne rencontrer aucun chef-d'œuvre du grand art des vieilles civilisations orientales, rien surtout à comparer aux productions merveilleuses de la Grèce classique : on est frappé beaucoup au contraire de la fréquence de monuments étranges, de certaines formes naïves, des efforts timides de cette culture naissante, pour conquérir graduellement au service de la vie journalière, aux nécessités de la vie sociale, ou aux exigences de son culte, le bois, la pierre, l'argile et les métaux.

A condition il est vrai d'y regarder d'un peu près. Au premier coup d'œil en effet tout est muet avec obstination. Ces pauvres épaves d'un monde mort depuis trop de siècles pour que la vibration la plus atténuée de sa vie ait pu se prolonger jusqu'à nous n'ont d'abord aucun sens : on n'y voit que figures grimaçantes, formes excentriques, rudiments enfantins indignes d'exercer même la sagacité d'inoffensifs archéologues. Nul ne s'est défendu, bibliste, historien, artiste ou simple amateur, un jour ou l'autre, de s'établir à part soi dans un scepticisme jugé de bon goût, en écoutant les déductions tirées par un professionnel plus ou moins enthousiaste de quelques tessons badigeonnés, d'un éclat de silex ni plus ni moins irrégulier que cent autres pour un œil profane, d'une pierre brute dressée sur un socle fruste, ou d'un magot en terre cuite. Certes, il s'est rencontré, pour le pire dommage de l'archéologie authentique, des professionnels trop enthousiastes, à qui les hypothèses confiantes ne coûtent rien, qui ne marchandent jamais un caractère mystérieux ou divin au plus vulgaire bibelot et n'hésitent pas sur l'intervalle d'une décade pour caser celle-ci ou celle-là de leurs trouvailles dans les millénaires qui ont précédé notre ère.

Mais l'archéologie accréditée de nos jours, bien distincte de la fantaisie et de la divination, celle qui accumule patiemment les menus faits, multiplie les observations de détail, compare les monuments, cherche leur relation avec les documents s'il s'en trouve : celle-là en vérité fait passer un nouveau souffle de vie dans cette cendre et ces reliques du passé. Elle arrache l'historien au péril des systèmes subjectifs, aux routines de la convention; et par delà les périodes qu'éclairent les récits de la Bible, l'archéologie commence à guider l'histoire à la découverte des peuples devanciers des Hébreux en ce recoin de la Syrie méridionale pour lequel fait encore défaut un vocable primitif dont nous puissions être sûrs.

L'archéologie a marché rapidement en grand'garde : pour occuper le champ ouvert l'histoire doit progresser avec une prudente lenteur. Elle avance toutefois; et si l'heure n'est assurément pas encore de hasarder une synthèse des découvertes qui se donnerait comme la reconstitution adéquate de l'antiquité palestinienne, il est opportun de grouper les faits nouveaux acquis déjà et d'indiquer seulement par quelques lignes très générales la perspective historique nouvelle ouverte par ces faits, sans théoriser sur des données incomplètes que les trouvailles de demain obligeraient à interpréter en sens inverse.

D'autre part il serait vain de transcrire les comptes rendus *in extenso* de chaque fouille. Toute la prétention du schéma qu'on va lire est donc d'opérer dans le très ample butin archéologique exhumé récemment du sol de Palestine le triage de tout ce qui peut être traité comme un document; d'essayer un premier classement de cette documentation et de la fournir en cet état un peu moins brut, comme matière à exploiter pour l'élaboration de l'histoire, à ceux qui ont le goût des idées générales et le génie des synthèses.

On l'aura remarqué déjà : il va être exclusivement question des matériaux tirés du sol palestinien. Encore le désir d'être précis et la nécessité d'être clair feront-ils éliminer pour le moment ce qui relève de la culture judéo-hellénistique postérieure au ve siècle av. J.-C., non parce que dénué d'importance, mais pour ne pas disséminer l'attention qu'il est plus urgent de concentrer sur les origines de la civilisation palestinienne et sur son développement jusqu'à la fin de l'ancienne monarchie israélite. Enfin il sera fait à peu près complète abstraction des recherches pratiquées à diverses époques à Jérusalem (1) : d'abord parce que les résultats exploités plus ou moins correctement ici ou là au profit de diverses théories topographiques, sont censés connus de tous les spécialistes; surtout par désir de n'introduire dans l'étude actuelle aucun élément de controverse, et aussi en vue de réserver l'exposé des fouilles de Jérusalem pour un examen d'ensemble plus détaillé et plus facile à la lumière fournie par les travaux accomplis sur de tout autres points.

Le cadre ainsi délimité demeure encore vaste. Sur les neuf chantiers de fouilles ouverts depuis 1890 nous essayerons de passer en revue les résultats de huit : Tell el-Ḥésy, T. Zakariyâ, T. eṣ-Ṣâfy, T. Djedeideh,

(1) Par exemple les travaux de l'*Ordnance Survey*, dirigés par M. C. Wilson en 1864 ; ceux du *PEFund*, surtout dans la période de 1867 à 1870, sous la conduite de M. Warren ; la campagne de fouilles allemandes accomplie en 1881 par M. Guthe, *ZDPV*., t. V, et nombre d'autres entreprises moins considérables qu'il n'y a pas lieu d'énumérer ici.

T. Sandaḥannah, T. Djézer, T. Ta'annak, T. el-Moutesellim. Au neuvième, la campagne de MM. Bliss et Dickie à Jérusalem de 1894 à 1897, nous ferons seulement quelques rares allusions. Les deux principaux chantiers, Gézer et Megiddo (T. el-Moutesellim), ne sont pas encore épuisés et révèlent depuis trois ans nombre d'informations inespérées. Les autres sont fermés et les découvertes en sont consignées en de nombreux articles de revues ou en des livres dont nous allons dresser la nomenclature en résumant l'histoire de cette exploration.

I. — SUCCESSION DES FOUILLES ET LEURS SITES.

Au printemps de 1890 le comité du *Palestine Exploration Fund* confiait à un expert accrédité par ses belles découvertes en Égypte, M. le prof. Flinders Petrie, la mission de reconnaître le site de Lâchis dans la Palestine méridionale. Le nom de l'antique cité paraissait évidemment conservé dans la localité moderne d'*Oumm Lâkis,* non loin du village de *Boureir*, à mi-chemin entre *Beit Djebrîn* et Gaza. Cependant les topographes inclinaient, malgré cette survivance du nom, à situer Lâchis de la Bible et des inscriptions assyriennes sur un tertre distant d'une lieue au moins au sud-est d'Oumm Lâkis et complètement désert; le tertre s'appelle *Tell el-Ḥésy,* nom qui n'a plus rien de commun avec le vocable biblique en cause (1). M. Petrie se fit promptement la conviction que le Tell avait été constitué par les ruines de Lâchis et que le nom s'était déplacé à une époque tardive. Aussi bien n'y avait-il aucune trace de haute antiquité dans le village actuel, tandis que les diverses couches du Tell, rongé sur une de ses faces par un torrent, attestaient la succession de multiples périodes depuis une antiquité fort reculée (2). Quelques sondages suffirent à M. Petrie pour établir une chronologie relativement compliquée de

(1) M. Conder (*QS.*, 1890, p. 330) a proposé de considérer le vocable الحسى comme une adaptation de לכיש : à quoi s'oppose surtout la transcription du כ par ح au lieu de خ usuel (cf. Kampffmeyer, *ZDPV.*, XV, 1892, p. 30 s.) et l'adjonction de la voyelle finale dans le nom arabe moderne, sans parler de la mutation des voyelles du nom ancien. Sur le sens de حسى *monceau de sable*, ou *eau qui filtre à travers du sable*, voir les indications recueillies par Socin, *ZDPV.*, XXII, p. 36. Exemple curieux de la facilité avec laquelle la langue vulgaire, parfois si tenace à conserver un nom antique, le déforme au contraire pour éviter une difficulté d'articulation ou obtenir un sens plus logique : les étudiants de l'*École biblique* donnaient naguère à un âne récemment acquis et déjà bien méritant dans les excursions, le vocable fameux : Ḥammourabi. Cela ne disait rien aux domestiques arabes ; en quelques jours le baudet devenait, dans leur désignation courante, *Mougharby*, *l'occidental*, non sans une pointe d'adaptation ironique substituée à celle que visait le premier vocable.

(2) W. M. Muller s'est mépris sur les trouvailles faites à el-Ḥésy et conteste hors de propos l'identité avec Lâchis, *Mitteil. vorderas. Gesell.*, 1898, III, p. 28, n. 1.

l'histoire du Tell. Cette reconnaissance fondamentale est décrite dans le *journal* du savant explorateur paru dans la revue anglaise de Palestine (1), mais exposée d'ensemble en un volume publié par les soins du *Fund* (2). Les fouilles méthodiques pratiquées durant les années suivantes, de mars 1891 à janvier 1893, sous la direction de M. le Dr Fr. J. Bliss, délégué par la Société anglaise, déblayèrent jusqu'au roc à peu près un tiers du Tell. L'habile ingénieur ne disposant pas des moyens indispensables pour le déblaiement total, estimait à bon droit que le plus sûr moyen d'opérer avec précision était d'étudier minutieusement une section des ruines assez vaste toutefois pour permettre une variété suffisante de trouvailles et d'observations. Les comptes rendus périodiques de M. le Dr Bliss inaugurés dans le *Quart. Statem.* d'avril 1891 (p. 97 s.) se sont succédé à peu près dans chaque numéro de la revue jusqu'en avril 1893 (3). L'étude synthétique a paru l'année suivante en un joli volume, bien ordonné et illustré avec un goût judicieux (4). On se tromperait à penser que ce livre fait double emploi avec celui de M. Petrie, ou qu'il l'a rendu inutile. Par contre, il résume suffisamment bien les rapports détaillés pour qu'il suffise en général d'y référer le lecteur plutôt qu'aux numéros successifs du *QS.*, bien qu'il s'y trouve quelques données plus minutieuses, utiles à connaître, estimées néanmoins superflues dans l'exposé des résultats.



Fig. 1. — Tell el-Ḥésy vu d'Est-Sud.
A gauche en haut, tranchées de sondage.

Tandis que paraissait l'ouvrage consacré à T. el-Ḥésy, la Société anglaise avait déjà inauguré une autre campagne de fouilles, à Jérusalem. La direction en demeurait entre les mains de M. Bliss, assisté cette fois d'un architecte de talent, M. Archib. Dickie. De 1894 à 1897

(1) *PEFund Quarterly Stat.*, 1890, p. 159 ss., 219-246; 1891, p. 68; 1892, p. 114 s., 334 s.

(2) W. M. Flinders Petrie, *Tell el Hesy (Lachish)*; in-4°, 62 pp., X pl. et nombreuses fig.; Londres, A. P. Watt, pour le Comité du PEFund, 1891. L'ouvrage, depuis longtemps épuisé, est devenu introuvable. Je dois à l'aimable complaisance de M. Macalister d'avoir pu l'étudier à loisir durant quelques jours.

(3) Cf. une dernière note en juillet 1893, p. 181 s.

(4) Bliss, *A Mound of many Cities*; 8° de XII-201 pp., avec quelques vues et la reproduction d'environ 260 objets. *PEFund*, Londres, 1894.

fut réalisé un labeur énorme, important pour l'étude archéologique de la Jérusalem juive et judéo-chrétienne, pas très fécond toutefois en informations sur les époques archaïques révélées un peu par les travaux de Lâchis. Étant donné le site déterminé pour les excavations sur l'aire de la ville antique, il ne pouvait guère en être autrement et il ne sera fait à ces fouilles que des emprunts incidents, pour la période juive (1).



Fig. 2. — Tell el-Ḥésy vu d'Est-Nord. A droite la section déblayée par M. Bliss.

Dès l'automne de 1898 une nouvelle série de fouilles était entreprise. On avait choisi cette fois plusieurs Tells de la Palestine occidentale aux confins de la montagne judéenne et de la plaine côtière. Aucun site visé n'était certainement une ville antique célèbre; tous avaient néanmoins une relation assez étroite avec des localités philistines fameuses, telles que Gath, Azékah, Socoh ou Marésa, pour qu'il y eût chance d'y opérer de précieuses trouvailles et d'en tirer des éclaircissements topographiques fort bienvenus. Par ailleurs la solitude absolue de trois sur quatre des Tells inclus dans le firman accordé pour les travaux garantissait toute facilité en vue des déblaiements et des sondages. A Tell Zakariyâ en effet, à T. Djedeideh et à T. Sandaḥannah, aucune localité moderne n'est installée dans la proximité immédiate des ruines. A Tell eṣ-Ṣâfy seulement un village arabe,

(1) On en trouvera les résultats dans les comptes rendus trimestriels de MM. Bliss et Dickie, inaugurés dans le numéro de juillet 1894 du *QS.*, p. 169 ss. A l'issue des travaux ces savants ont publié un ouvrage d'ensemble, sous le titre *Excavations at Jerusalem*, 8° de xvi-374 pp., avec 29 planches et environ 50 plans et ill. de détail, quelques-unes en chromolithographie. Londres, *Pl Fund*, 1898.

avec son inévitable *ouély* et son cimetière, devait gêner les opérations, tout en laissant aux explorateurs une aire considérable encore. Les indications topographiques visées tout d'abord n'ont été ni nombreuses, ni aussi claires qu'on l'eût souhaité; tandis que sortaient en abondance des tranchées les plus curieuses données sur la culture et la religion primitives dans ces cités mortes depuis des siècles et dont les noms même paraissent à tout jamais perdus. D'assez bonne heure les travaux de cette campagne purent être raccordés à ceux de T. el-Ḥésy par l'identité des périodes constatées et l'analogie des découvertes correspondant à chaque strate des ruines.



Fig. 3. — Tell Zakariyâ vu du Nord-Ouest.

Si bien qu'au moment de clore les fouilles à l'expiration du firman, M. Bliss estimait déjà possible une synthèse du développement historique de l'art dans le sud de la Palestine. En fait, c'était l'histoire de la céramique sud-palestinienne, puisque les seules productions artistiques découvertes consistaient réellement en poterie, tout autre art n'étant que fort médiocrement représenté. Mais ces rudiments eux-mêmes méritaient de fixer l'attention, et ils avaient donné lieu dans les rapports périodiques (1) de M. Bliss et du nouvel architecte adjoint aux fouilles, M. R. A. Stewart Macalister, à maintes observations fort suggestives touchant les vieux cultes cananéens, les rites funéraires antiques, ou les usages de la vie journalière.

Le compte rendu final devait prendre les proportions d'un ouvrage monumental, dont les nombreuses planches constitueraient une réelle encyclopédie archéologique au sujet de la poterie palestinienne, des procédés anciens de construction et de fortification. Il n'a paru qu'en 1902 (2) et déjà, les récents succès de la Société anglaise provoquant une heureuse émulation, M. le Dr E. Sellin était à

(1) Inaugurés dans le numéro d'octobre du *QS.*, 1898, p. 223 s., par une courte note; le premier rapport est de janvier 1899.

(2) Sous le titre *Excavations in Palestine during the years 1898-1900,* dans le format in-4° des anciens volumes du *Survey;* XVI-275 pp., 96 illustrations, 102 planches et une chromolithographie. Londres, *PEFund.*

l'œuvre dans la Palestine septentrionale, à Tell Ta'annak, emplacement certain de la ville biblique de même nom. Cette entreprise privée avait pu être organisée grâce au concours désintéressé de plusieurs riches Autrichiens, avec le patronage de l'Académie des sciences de Vienne et du Ministre impérial des cultes. Sellin avait eu la bonne fortune de pouvoir s'adjoindre, pour la direction technique des travaux, un ingénieur très expérimenté et dessinateur précis, M. le Dr G. Schumacher. Au cours de ses travaux, prolongés à divers intervalles jusqu'en 1903, permettant de sonder à peu près tout le Tell et d'y opérer de surprenantes trouvailles, Sellin n'avait communiqué au public que de rares annonces en quelques lettres adressées surtout à la revue de la Société allemande de Palestine, *Mittheilungen und Nachrichten des deut. Palästina Vereins* (1), ou à

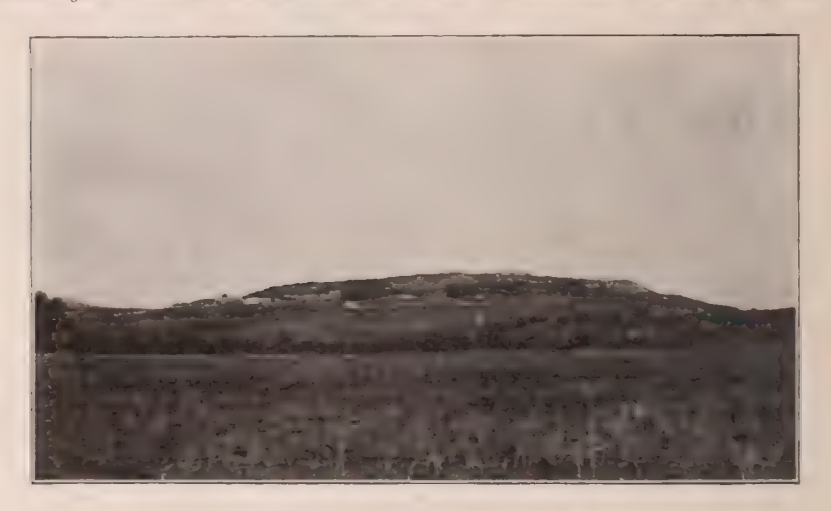


Fig. 4. — Tell Ta'annak vu de l'Est.

l'*Anzeiger* de l'Académie de Vienne. En 1904 il publiait tout son butin (2) qui comprenait surtout des textes cunéiformes, des objets de culte d'une incomparable valeur par leur nature, leur forme artistique et le milieu où ils étaient découverts. Poussé par son bon génie, l'explorateur revenait une fois encore à Ta'annak, dans le dessein de contrôler divers détails de sa publication et d'épuiser la recherche sur le point spécial où il avait découvert quelques tablettes cunéiformes. Le succès de cette rapide campagne n'a pas trompé les espé-

(1) 1902, p. 13 ss.

(2) *Tell Ta'annek, Bericht über eine..... Ausgrabung in Palästina.* Gr. 4° de 123 pp., avec 13 planches, 132 ill. et 6 plans. Forme le IVe fasc. du vol. L dans les *Mémoires* de l'Academie de Vienne. C. Gerold, Vienne, 1904.

rances. Le nombre des textes a presque doublé et de remarquables trouvailles archéologiques ont fourni la matière d'une publication nouvelle complétant la première avec fruit (1).

Le trésor déjà très ample de la céramique s'enrichissait sinon de nouveaux types, au moins de reproductions multiples et précieuses. Mais surtout l'intérêt grandissait à voir surgir dans le nord les mêmes vestiges de culture antique rencontrés dans le sud. Rapprochés les uns des autres, des monuments jusqu'alors incompris s'éclairaient soudain d'une lumière inespérée. La classification chronologique devenait graduellement plus fixe en se vérifiant sur des points si divers. Et si tout n'était pas encore limpide parmi les découvertes, l'espoir grandissait néanmoins de ressaisir par des réalités tangibles le lointain passé mal entrevu à la clarté insuffisante des textes.

La clef du plus troublant mystère : les traces des cultes primitifs, venait d'être fournie par d'autres excavations quand Sellin étudiait l'ensemble de ses découvertes. Le *Palestine Exploration Fund* avait délégué M. R. A. Stew. Macalister pour l'exploration radicale du Tell Djézer, si heureusement reconnu naguère par M. Clermont-Ganneau (2) comme le site de Gézer biblique. On se souvient que dès 1899 l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris avait chargé le P. Lagrange de faire exécuter un levé topographique du Tell (3). Maint détail archéologique enregistré dans cette opération avait piqué la curiosité et il paraissait en tout cas évident que des fouilles bien conduites seraient fructueuses en cet endroit. Le choix de la Société anglaise était donc très heureux et la méthode adoptée cette fois l'était plus encore. Mis à la tête des travaux, M. Macalister, qui s'y était familiarisé dans la compagnie de M. Bliss, au cours des années précédentes, ne devait plus procéder par simples sondages ou déblaiements partiels, mais bien mettre à nu jusqu'au roc la plus large surface possible du tertre, en tous les points où l'on estimait y rencontrer des ruines de quelque importance. Un ouély malencontreux ponctue l'un des sommets du Tell : autour se développe un large amas de tombes modernes, rapidement accru par une récente épidémie de choléra dans la contrée. L'espace demeuré libre est trop vaste encore pour qu'on en puisse

(1) *Eine Nachlese auf dem Tell Ta'annek in Palästina*, avec un appendice de M. le Dr Fr. Hrozný sur les nouveaux textes cunéiformes; in-4° de 41 pp., avec 5 planches et 43 ill. Fascicule IIIe du vol. LII des Mémoires de l'Académie de Vienne. A. Hölder, Vienne, 1905.

(2) *Recueil d'archéologie orientale*, I, 352 ss.; cf. *RB.*, 1899, p. 109 ss.

(3) *RB.*, 1899, p. 422 ss., avec des vues du Tell, pl. III et IV.

épuiser la recherche dans l'intervalle concédé par le firman. Commencées à l'été de 1902, les fouilles viennent de se clore provisoirement durant l'été de 1905. Dans ce laps de temps il n'a fallu rien moins que l'expérience pratique, l'habileté consommée et l'infatigable énergie de M. Macalister, pour déplacer le volume formidable de décombres d'où il a pu extraire de surabondantes informations sur la ville cananéenne de Gézer (1).

Entre temps la Société allemande, qui concentrait ses efforts depuis



Fig. 5. — Tell el-Moutesellim vu du Nord. A droite, tranchées de sondage; à gauche, les premiers déblais de M. Schumacher.

tantôt vingt ans sur l'exploration topographique et scientifique de la Palestine, non sans quelques longues périodes de chômage, avait jeté son dévolu sur *Tell el-Moutesellim* dans la plaine d'Esdrelon, pour tenter de nouveau à son tour la fortune des fouilles. La fortune ne lui a pas été moins propice qu'à ses devanciers. Il y a de sérieux motifs de penser que ce Tell cache les ruines de Megiddo, la ville sans contredit la plus importante de la région aux plus lointaines époques de l'histoire déjà connue. Sous la haute intendance d'un membre du Comité parfois présent au chantier (2), les travaux

(1) Un rapport préliminaire aux fouilles proprement dites a paru dans le *QS.* de juill. 1902, p. 227 ss. Les premieres découvertes sont décrites dans le numéro suivant de la revue anglaise, 1902, p. 317 ss., et les comptes rendus se sont succédé régulièrement depuis lors.

(2) MM. les professeurs E. Kautsch, H. Guthe et Em. Benzinger se sont déja remplacés à diverses époques dans la direction.

sont exécutés par M. le Dr Schumacher. Ses comptes rendus, peu détaillés encore (1), ont néanmoins révélé déjà de multiples et importantes trouvailles, présages certains d'une ample moisson à fournir bientôt à l'avide curiosité archéologique.

Cette rapide esquisse du développement des fouilles a paru nécessaire pour mettre plus en lumière l'objectivité des données acquises, grâce au contrôle que s'apportent mutuellement des découvertes faites en des points si différents. Avant de grouper les faits, il convient d'exposer brièvement encore par quelle méthode ils peuvent être recueillis, et quels principes permettent de les classer souvent d'une manière précise, en général avec une satisfaisante approximation.

II. — STRATIFICATION ET CHRONOLOGIE DES RUINES.

Rien de plus naturel que l'émoi d'un visiteur dilettante égaré pour la première fois dans les tranchées d'une fouille dont il a entendu conter merveille. Il s'attendait à voir, superposées par assises fort nettes au premier coup d'œil, les diverses villes dont il sait qu'on a pu constater la succession; et contre les hautes parois de décombres où le technicien complaisant s'évertue à lui marquer les divers strates (2), depuis les couches de surface, byzantines, romaines ou hellénistiques, jusqu'à celles plus voisines du sol vierge et du roc, datées de deux à trois millénaires avant l'ère commune, il ne voit, lui, à peu près uniformément qu'un amas de cendres, matériaux éboulés, tessons, débris informes. La ressource du technicien est alors d'expliquer au visiteur inexpérimenté qu'il est guidé en son diagnostic précisément par la nature de ces débris, de ces tessons, de ces éboulis. Dans cette couche où foisonnent les instruments de bronze et les outils de silex, il ne se rencontre pas trace de fer; telle autre, encombrée de belles poteries peintes, ne fournira pas un morceau de cette céramique à décor incisé fréquente, exclusive même, à des niveaux plus profonds. S'il peut arguer de quelque document écrit, plus facilement intelligible pour la foule, au moins comme indication générale, il viendra probablement à bout de persuader son interlocuteur d'une vague distinc-

(1) Inaugurés dans les *Mittheilungen und Nachrichten des deut. Palästina Vereins*, 1904, p. 14 ss., et paraissant depuis à intervalles plus ou moins longs. On ne publie qu'un nombre tout à fait restreint des pièces archéologiques découvertes, et des séries entières, comme la poterie peinte ou les instruments en silex, ne sont encore que peu ou point représentées.

(2) Le mot est employé ici au masculin d'après un usage déjà quelque peu courant, bien que la tendance s'accentue de le féminiser dans la langue géologique d'où il est emprunté.

tion d'époques; mais le moyen de lui faire accepter qu'entre deux pots cassés qui gardent quelques traits de peinture on peut discerner deux périodes de culture isolées par cinq ou six siècles l'une de l'autre? Un « lécythe blanc » pourra ne pas lui sembler si éloigné d'un vase « proto-égéen » et il ne manquera pas de flairer quelque mystification en tous ces mots : préhistoire, âge du bronze, influence égéenne, art hellénique.

C'est dire que le sujet, à l'instar de n'importe quel autre, a besoin d'être étudié, et pour banale qu'ait l'air d'être une telle constatation, elle a pourtant besoin d'être faite, quand ce ne serait qu'à l'adresse des esprits superficiels ou des observateurs trop pressés à la poursuite d'idées toutes faites pour s'attarder à la recherche des éléments d'idées nouvelles. Il n'y a pas si longtemps encore qu'un savant de la notoriété du major — aujourd'hui colonel — Conder se faisait donner cette leçon un peu vive de modération et de prudence, pour avoir exprimé son peu de confiance dans les déductions que M. Flinders Petrie avait tirées de la poterie comme indice archéologique (1).

L'observateur attentif qui, au cours d'une fouille, aura manipulé des milliers et des milliers de fragments céramiques, notant avec grand soin la situation où il les recueille, leur relation avec des monuments ou d'autres objets, pourra évidemment, rien qu'à les comparer les uns aux autres, se faire une conviction telle quelle sur leurs similitudes et leurs divergences et venir même à bout de les répartir en catégories distinctes; il saura montrer ensuite que l'une a évolué de l'autre, que celle-ci est d'un art plus développé, celle-là d'une époque de décadence. Dans ces limites toutefois l'observation même la plus minutieuse n'aboutirait qu'à de très vagues indications d'origine et de date. Pour que l'étude de la céramique conduise plus avant, il lui faut deux conditions essentielles : la comparaison avec des types connus et classés; l'indice exact de situation dans un strate de ruines.

Abstraction faite de quelques formes élémentaires, partout identiques parce qu'elles sont exigées par l'appropriation aux usages domestiques, il est incontestable que la céramique est un des principaux arts industriels (2) et qu'après avoir simplement mis l'argile au

(1) M. Conder avait exprimé (*QS.*, 1890, p. 329) que de telles déductions pouvaient induire en erreur, et il préconisait comme un critère plus sûr par exemple la forme des tombes. M. Fl. Petrie lui répondait (*QS.*, 1891, p. 68), après avoir justifié sa confiance personnelle dans le diagnostic de la poterie : « Of course, the subject needs to be learned before it can be used, like any other study ». Il eût pu ajouter que le principe invoqué par son contradicteur, la structure des tombes, était loin d'offrir des garanties plus sûres que les indications de la céramique, bien qu'il ait, lui aussi, sa valeur, appliqué en connaissance de cause.

(2) Pour la justification de cette expression, dont les termes semblent contradictoires, voir Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art...*, I, *L'Égypte*, p. 815 ss.

service des besoins de l'homme, sans mériter encore par là le titre d'art, elle est devenue un art véritable, à mesure qu'elle a su traduire un sentiment ou une pensée. Cette traduction plastique a été réalisée le jour où le potier, non content d'agglutiner la terre humide en vases communs, a cherché à reproduire des formes organiques, ou à donner aux formes banales de ses premiers essais une décoration dont il empruntait les éléments ou à la nature vivante ou à des combinaisons de lignes très simples et nécessairement peu variées, malgré l'apparente richesse de combinaison qu'elles semblent devoir comporter (1). Mais si la forme rudimentaire et la décoration sans idée saisissable peuvent se rencontrer identiques sur les points les plus éloignés du globe aussitôt que des hommes ont pétri et façonné de l'argile, il n'en va plus de même, aussi facilement du moins, dès que l'artisan primitif a fait place à l'artiste, modeleur ou ornemaniste.

La possibilité subsiste, à coup sûr, d'une imitation spontanée des formes empruntées à la nature, et ainsi s'explique apparemment la similitude constatée entre la poterie archaïque des peuples méditerranéens et celle des Péruviens primitifs par exemple (2), similitude si déconcertante tout d'abord. L'identité est cependant rare déjà ; examinés de près, les cas se réduisent souvent à des analogies. Que s'il s'agit des procédés artistiques eux-mêmes, de formes spécifiques ou de combinaisons d'éléments décoratifs créés par le génie d'un peuple, c'est-à-dire mises en cours chez ce peuple par le génie d'un artiste, il est douteux que la même forme et l'agencement identique du décor

(1) On me permettra de noter qu'à défaut des principaux ouvrages techniques, j'ai été guidé beaucoup par les planches reproduisant des séries céramiques dans diverses publications de de Morgan, Chantre, Ohnefalsch-Richter, et aussi par le volume que MM. Perrot et Chipiez ont consacré à *La Grèce primitive : l'art mycénien*, dans leur monumentale *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VI (1894). Au point de départ dans l'évolution de la céramique MM. Perrot et Chipiez, *op. cit.*, p. 894, mettent l'ornementation géométrique, appliquée sur des formes inexpressives et souvent inélégantes. La représentation de la nature soit dans la structure même du vase, soit dans sa seule décoration, relève d'un art déjà plus perfectionné et conscient de lui-même. Cf. *iid.*, t. I, 806 ss. A l'encontre de ce développement assez normal et, semble-t-il, quelque peu en rapport avec les résultats des fouilles contemporaines, on peut voir une théorie presque inverse exposée incidemment par M. Éd. Naville, *Sphinx*, VIII (1904), p. 176 ; il écrit : « ... en Égypte comme ailleurs ce qui est à l'origine de la décoration, c'est l'imitation d'objets réels dont les figures géométriques ne sont que des déformations ». De son côté M. Jean de Mot, *Rev. arch.*, 1904, II, 222, observe que la mode des vases imitant les « vases vivants » et de préférence l'homme, est commune à tous les arts primitifs. Il suffira d'avoir signalé ces vues divergentes, moins éloignées du reste qu'elles ne le paraissent au premier aspect. On trouvera la note la plus juste dans M. de Morgan, *Recherches sur les orig. de l'Égypte ; ethnographie préhistorique* (1897), p. 125 s.

(2) Voir à ce sujet Perrot et Chipiez, *op. l.*, III, p. 725 ss., et Jean de Mot, *Rev. arch.*, *loc. l.* Cf. de Morgan, *l. laud.* et p. 127.

soient rencontrés en même temps dans un milieu tout autre et fort éloigné.

Lors donc que cette empreinte réellement artistique vient à être constatée sur des points différents, il y a lieu d'en rechercher soigneusement la provenance. Quand les motifs sont semblables au point de pouvoir être confondus, il est facile en général de constater qu'ils procèdent d'un centre commun, d'où mille hasards auront pu les importer (1). Le plus souvent il y aura similitude mais non simultanéité : c'est ainsi qu'on pourra voir apparaître au v[e] siècle avant notre ère dans la Palestine méridionale des vases grecs à peintures noires sur fond rouge depuis longtemps en usage en terre hellénique. D'autres fois enfin, la similitude apparente se réduira, pour l'observateur expérimenté, à une simple imitation de procédés empruntés à un art étranger; la distinction entre deux sujets dont l'un est une copie de l'autre se laissera toujours saisir par quelque modification de forme, une divergence d'exécution, une nuance plus ou moins atténuée dans la couleur ou dans l'expression du sujet.

C'est dire que, pour être concluante, l'étude de la poterie devra être largement comparative. Chaque type céramique ayant une patrie d'où il s'est répandu dans un rayon proportionnel à l'influence extérieure de son milieu initial, il est indispensable de se familiariser préalablement avec ces centres de production et les catégories diverses qu'ils représentent. Mais qui ne voit à quelle précision déjà considérable peut conduire cette connaissance et cette méthode comparative ?

Cette précision s'accroît encore par l'observation soigneuse des strates de ruines où sont recueillis les débris céramiques. A moins de bouleversement dans les ruines un tesson de poterie séleucide ne sera jamais trouvé parmi des outils de silex paléolithiques, dans des couches où toute trace de métal ferait encore défaut ; et, dans une autre voie, la rencontre d'un vase modelé à la main et orné de décor incisé, parmi des fragments de poterie grecque, des débris de verre et des bijoux romains, s'expliquera uniquement et toujours par une modification accidentelle des strates de décombres qui aura arraché le

(1) Un exemple topique vient d'être fourni dans un article des *Proceedings of the Soc. of bibl. Arch.*, XXVI, n° 6 (1904), p. 258 ss. A propos de tuiles émaillées portant le cartouche d'Amenophis III, découvertes dans le *palais* de Mycènes, M. R. Sewell examinait le problème des relations entre l'Égypte et Mycènes sous la XVIII[e] dynastie pharaonique. Rappelant une idée émise par M. Flinders Petrie, il inclinait à voir dans ces pièces, qui relèvent sans contredit de l'art égyptien, une imitation égéenne autonome plutôt que la copie matérielle d'originaux égyptiens. M. Maspero, à qui les tuiles ont été présentées, a reconnu au contraire à divers détails précis que le dessin du sujet ne pouvait avoir été fait que par un Égyptien. Elles ont donc été apportées d'Égypte à Mycènes dans un but quelconque.

tesson archaïque à une couche plus profonde pour le ramener vers la surface.

Ces bouleversements sont prévus : il n'est pas un chantier de fouilles où ils n'aient été constatés. Ici c'est un mur moderne qui a pénétré les ruines des âges précédents pour aller s'appuyer sur le roc, nécessitant une large tranchée ; là c'est un amas de débris constitué à des époques diverses, mais n'offrant aucune stratification exacte ; ailleurs c'est une véritable fouille antique modifiant plus ou moins profondément les couches antérieures ; aussi bien les préoccupations archéologiques ne sont-elles pas nées d'hier, et, sans parler de la recherche intéressée des pillards vulgaires et ignorants, on a en mémoire des exemples fameux de fouilles intelligentes pratiquées de vieille date (1). Aucun explorateur attentif n'est dupe de ces bouleversements. Il sait les discerner sans grand effort des zones demeurées intactes depuis l'incident qui en supprimait toute vie, et ces débris trouvés en place deviennent les témoins d'une époque à laquelle il peut rattacher avec une plus ou moins grande certitude les épaves analogues recueillies sur d'autres points.

Quelques indications plus vagues tirées d'ailleurs apportent souvent au témoignage fourni par la céramique une heureuse confirmation. L'architecture, le mobilier funéraire, les divers objets d'usage journalier ont aussi leurs périodes de développement ; si toutefois les lames de silex, les flèches de pierre emmanchées dans de l'os ne sont pas précisément contemporaines des lances en fer ou des couteaux de bronze ; si l'appareil en blocs à refend et joints vifs est d'une époque autre que celle des murs en grandes pierres brutes superposées au hasard de leurs arêtes et calées avec des cailloux ; si les tombes où les vases à victuailles s'entassent autour du squelette étendu sur le sol ne sont pas de même date que les sépultures où le mort, couché dans un cercueil, n'est plus entouré que de rares objets d'un symbolisme peu transparent : tous ces indices précieux demeurent néanmoins secondaires, parce que d'une interprétation moins fixe et plus délicate. L'architecture doit s'accommoder dans une large mesure aux matériaux dont le constructeur dispose en chaque contrée : on ne

(1) Cf. Nabonide disant avec emphase le soin qu'il s'est donné de faire creuser à Sippar une tranchée « de 18 coudées de profondeur » pour retrouver la pierre de fondation du temple de Chamach posée par son prédécesseur Narâm-Sin qui l'avait devancé sur le trône de « 3200 ans ». SCHRADER, *Keilins. Biblioth.*, III, 2, p. 102 ss. Un récit de Thucydide rapportant un fait de la guerre du Péloponèse est plus explicite encore . Δήλου γὰρ καθαιρομένης ὑπὸ Ἀθηναίων... καὶ τῶν θηκῶν ἀναιρεθεισῶν ὅσαι ἦσαν τῶν τεθνεώτων ἐν τῇ νήσῳ, ὑπὲρ ἥμισυ Κᾶρες ἐφάνησαν, γνωσθέντες τῇ τε σκευῇ τῶν ὅπλων ξυντεθαμμένῃ καὶ τῷ τρόπῳ ᾧ νῦν ἔτι θάπτουσιν (*Hist.*, I, 8, éd. HAASE, p. 3).

bâtit pas de même sorte avec la brique séchée au soleil ou durcie au four et avec la pierre ou le bois. Les objets trouvés dans les tombes dépendent des rites funéraires; or ces rites ne relèvent pas d'une évolution analogue à celle des formes plastiques. Enfin les ustensiles de la vie domestique conservent souvent jusqu'en des époques d'une culture fort avancée un caractère archaïque et simpliste dû à des causes variées. Rien ne s'oppose en effet à ce qu'une massue en pierre des temps néolithiques ait encore servi d'arme à un pâtre de l'âge déjà très avancé du fer, et de remarquables éclats de silex ou de très archaïques aiguilles d'ivoire ont pu être employés parallèlement à des épées de bronze perfectionnées et à des objets de parure considérablement plus modernes. A ces réserves près, tout le monde demeurera sans doute aujourd'hui d'accord qu'il y a une chronologie relativement ferme et précise à établir moyennant l'emploi exclusif ou prédominant, de la pierre, du bronze ou du fer dans les ustensiles nécessaires à la vie quotidienne.

Le plus intéressant contrôle que puisse néanmoins recevoir le diagnostic tiré de la poterie pour la stratification des ruines est celui de l'épigraphie. Pour rare qu'il soit encore, il n'a pourtant pas fait défaut. Dans les mêmes strates de décombres datés par les découvertes céramiques du milieu du XV[e] siècle avant notre ère, on a trouvé à plusieurs reprises des tablettes à inscriptions cunéiformes rattachées par leur nature et la teneur des textes à la série bien connue des documents découverts naguère en Égypte, à Tell el-Amarna (1). La situation historique impliquée par ces textes est bien cette situation rendue classique par les documents égyptiens : la Palestine, ou plutôt Canaan, théoriquement asservi à la suite des conquêtes des grands monarques fondateurs de la XVIII[e] dynastie, libre néanmoins sous la suzeraineté nominale du Pharaon et s'épuisant en rivalités constantes de ville à ville. Les historiens savent mettre ici une date relativement fixe : on est entre 1500 et 1400 av. J.-C., c'est-à-dire juste en ce XV[e] siècle déterminé par les archéologues comme l'époque où la céramique égéenne, si l'on veut l'art mycénien, commence d'influencer les productions locales de Canaan.

Plus tard, au moment d'assigner une transformation nouvelle dans la céramique palestinienne, provoquée par l'apport de formes nouvelles ou de nouvelles combinaisons décoratives originaires de Chypre ou d'autres îles voisines, on verra se mêler à ces types artistiques des fragments épigraphiques attestant un usage déjà long de l'écriture phé-

(1) A T. el-Ḥesy et à Ta'annak; les tablettes trouvées plus récemment à Gézer sont des documents juridiques d'une époque beaucoup plus basse.

nicienne, voire même quelques spécimens des premiers tâtonnements destinés à aboutir à l'écriture grecque classique (1). De telles garanties sembleraient fixer la valeur péremptoire de la poterie comme argument archéologique. En fait, la matière est assez délicate; et si l'on veut bien observer l'étendue des connaissances exigées par l'étude comparative indispensable, on reconnaîtra la nécessité de procéder avec une suprême réserve et de ne pas s'empresser trop pour discerner entre des importations égyptiennes ou égéennes directes et des imitations locales par exemple. La base d'observation fournie par les fouilles des quinze dernières années est néanmoins assez large; d'autre part les caractères fondamentaux de certaines catégories céramiques sont suffisamment établis pour qu'il soit d'ores et déjà permis de procéder à un groupement scientifique. Les auteurs des fouilles récentes n'y ont pas manqué et le progrès des recherches donne de plus en plus de certitude et de précision à la théorie esquissée. De Flinders Petrie à Sellin, en passant par Bliss et Macalister, cette théorie est la même dans l'ensemble, avec quelques variations dans les termes spécifiques ou les dates qui encadrent chaque groupe. Tous sont d'accord pour discerner, depuis les origines de la civilisation palestinienne jusqu'à la conquête romaine, quatre sortes de céramique : la première, locale, indépendante d'influences extérieures qui puissent être facilement caractérisées, bien qu'il puisse devenir quelque jour possible de la rattacher à l'un ou à l'autre des grands courants artistiques de l'ancien monde oriental; la seconde modifiée par l'introduction de l'art mycénien ou égéen (2); la troisième où ces influences s'atténuent et dégénèrent en formes spéciales distinctes cependant, par leur technique ou leur ornementation, des formes locales primitives; la quatrième enfin hellénistique ou séleucide.

La difficulté est considérable d'assigner des noms à ces périodes. Petrie avait adopté les termes : amorite, phénicienne, juive et séleucide pour ces quatre périodes. Bliss les a critiqués avec raison; le premier et le dernier sont à la fois trop vagues ou trop restreints. *Phénicien* nous paraît aujourd'hui un vocable trop spécifique pour carac-

(1) Tout le monde a en mémoire les sceaux et intailles phéniciens et hébreux auxquels il est fait allusion ici et dont quelques-uns, celui de Jéroboam à Megiddo notamment, sont à bon droit célèbres. Plus décisifs encore sont les graffites tracés précisément sur des vases en terre cuite; cf. les tessons de T. el-Ḥésy (Bliss, *A Mound...*, p. 88 s., fig. 194, et p. 102 ss., fig. 197) et le piédestal ou support de vase à graffite grec archaïque du même lieu (Bliss, *op. l.*, p. 104 s. et fig. 198. M. Macalister qui a donné de ce graffite un nouveau fac-similé (*QS.*, 1904, p. 402) inclinerait à en rabaisser la date, sans toutefois se prononcer plus nettement à son sujet).

(2) On trouve même assez fréquemment *phénicien*; cf. Bliss et Macalister, *Excavations...*, p. 72 ss.; Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 91. Ce terme est peut-être juste à sa façon, mais moins bien choisi que les autres, pour les motifs qui seront indiqués ailleurs.

tériser les influences prédominantes en Syrie du XIVe au IXe ou au VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Il propose donc de leur substituer les appellations beaucoup plus génériques, assez larges pour n'être pas trop inexactes : I préisraélite archaïque, II préisraélite postérieure, III juive, IV séleucide. Trop larges en vérité, celles-là, et pas assez expressives. Sous la réserve expresse d'une justification qu'on trouvera plus loin et en laissant aux vocables la latitude nécessaire, nous proposerions volontiers les suivants : poterie I indigène, II cananéenne, III israélite, IV judéo-hellénique (1). Quant aux dates dans lesquelles chaque période est comprise, elles ont été assignées avec une sérieuse et solide approximation.

Les points fixes qui ont permis de tenter cette détermination sont les suivants : 1° inscriptions grecques archaïques et inscriptions phéniciennes accusant un usage déjà prolongé de l'alphabet phénicien, rencontrées dans le strate de décombres où commence d'apparaître la poterie judéo-hellénique; 2° inscriptions séleucides datées, dont la présence parmi les ruines grecques permet d'apprécier en une certaine mesure la progression dans le développement de la civilisation; 3° les tablettes cunéiformes appartenant à la série dite d'el-Amarna, dont la présence coïncide avec la disparition complète de la céramique *indigène* et les premières manifestations d'influence mycénienne dans la poterie *cananéenne*, qui a dû mettre déjà un certain temps à se constituer elle-même. A commencer par ce dernier indice, relativement ferme, on est donc fondé à placer vers le XVIe siècle avant notre ère la ligne de démarcation entre les deux périodes initiales de la céramique palestinienne. En tous les sites fouillés la poterie archaïque occupe une couche fort considérable de décombres impliquant un intervalle prolongé malgré l'évolution lente et peu accentuée des formes. La seule analogie d'accumulation des ruines dans l'intervalle qui sépare le premier strate judéo-hellénique, certainement peu postérieur au IXe-VIIIe siècle, du strate séleucide, permet d'inférer une durée au moins équivalente, sinon de beaucoup plus étendue, pour l'amoncellement des ruines que caractérise la première sorte de poterie. C'est par conséquent vers le XXe siècle qu'est reportée d'une façon approximative l'origine

(1) Ces termes sont choisis de manière à pouvoir caractériser vaille que vaille toute la culture des époques à discerner dans l'histoire de la civilisation palestinienne, mais spécialement la poterie. En un sens général il est vrai, la division classique devrait être fournie par les âges de la pierre du cuivre, du bronze et du fer. Des difficultés spéciales, celle par exemple de préciser la relation du cuivre et du bronze dans l'archéologie de Palestine, ont rendu préférable, pour le point de vue de ces notes, l'emploi d'une terminologie plus générique, n'excluant d'ailleurs point l'emploi des termes consacrés dans l'archéologie générale toutes les fois qu'ils pourront être appliqués avec quelque précision à l'archéologie de Canaan.

d'une civilisation historique palestinienne. Sur divers points, à Gézer par exemple, il y a lieu de supputer pour ces premières origines historiques une antiquité plus reculée encore et en ce même endroit, comme d'ailleurs en beaucoup d'autres sites palestiniens, ainsi qu'on le verra en son lieu, les données de l'archéologie *préhistorique* font pénétrer la connaissance jusque dans le troisième millénaire avant l'ère courante. Pour considérable que soit déjà ce progrès de nos connaissances, on ne doit pas perdre de vue qu'au moment où débute ainsi timidement la civilisation en terre palestinienne, l'Égypte et la Babylonie ont vécu déjà quinze à vingt siècles de brillante histoire.

Reste l'intervalle du XVIe au IXe siècle environ, à répartir entre les deux âges, cananéen et israélite. La proportion des décombres où se rencontre chaque catégorie céramique indique pour les deux périodes une durée sensiblement égale, à cette différence près qu'à Ta'annak l'époque cananéenne occupe une plus grande place dans l'amoncellement des décombres. Peut-être ne serait-on pas trop loin de la vérité en assignant au XIIe siècle à peu près le passage d'une civilisation à l'autre, non sans tenir compte au surplus des variations à constater en chaque centre fouillé et de la compénétration des deux cultures. Aussi bien verrons-nous, en examinant plus tard avec quelque détail ces diverses catégories, qu'elles se succèdent sans hiatus et que le passage est graduellement effectué de l'une à l'autre (1).

Si l'on accorde quelque valeur aux déductions précédentes, dont la justification de détail est à chercher dans les comptes rendus de chaque campagne de fouilles (2), on obtient la répartition chronologique suivante : I, entre les origines imprécises de la culture et le XVIe siècle environ, une civilisation indigène, qui, d'assez bonne heure peut-être, est absorbée par une population nouvelle, mais disparaît seulement au XVIe siècle. II, de cette date jusque vers le XIIe-XIe siècle, règne la civilisation cananéenne; ses éléments spécifiques, en tant que distincts de la culture antérieure, nous demeurent fort obscurs, mais elle est caractérisée à ce moment par la fusion qu'elle introduit entre les éléments locaux qu'elle s'est appropriés et ceux qu'elle reçoit du dehors, se laissant pénétrer par le grand courant égéen, si puissant alors. III, à partir du XIIe-XIe siècle le pays a de nouveau changé de maîtres. Comme

(1) Si M. Bliss s'était attaché à faire ressortir ce qu'il appelait à Tell el-Hésy *the sudden change* entre la poterie de deux strates archaïques (*A Mound...*, p. 41), il a lui-même mis en relief dans son étude d'ensemble, plus ample et mieux informée (*Excavations...*, p. 74 s., etc.), le développement progressif de la poterie palestinienne et les survivances d'une période à l'autre.

(2) Cf. surtout Bliss, *A Mound of many Cities*, p. 40 ss., 61 ss., etc.; Bliss et Macalister, *Excavations...*, p. 71 ss.; Sellin, *Tell Ta'annek*, p. 89 ss.; *Eine Nachlese...*, p. 30 ss.

s'il était devenu fermé aux relations extérieures, son art ne s'alimente plus des créations étrangères; il se développe sans progresser par la modification des formes antiques et une tendance marquée à sacrifier la préoccupation artistique au souci utilitaire. Dans la quatrième période seulement, à dater du IXe-VIIIe siècle, alors que se sont créés des procédés nationaux authentiques par la transformation le plus souvent gauche et inélégante des modèles mycéniens, la civilisation palestinienne est pénétrée d'influences nouvelles qui ont leur centre à Chypre, à Rhodes et dans les îles grecques. Passé le IVe siècle, on entre dans un monde nouveau, celui de la culture séleucide, où s'absorbe complètement l'ancienne culture locale. Il sortirait du cadre des notes présentes de suivre plus loin cette intéressante évolution. Il y a lieu sans doute de faire observer que ce classement chronologique ne peut répondre à une succession parallèle de peuples sur le sol de Palestine. En attendant d'examiner d'un peu plus près le problème historique, notons seulement que la constatation d'une civilisation bien caractérisée, distincte d'une civilisation contemporaine ou antérieure avec qui elle a été en relations, exige une certaine durée de ces relations. Puisqu'on n'a constaté dans les fouilles nul indice de substitution brusque, absolue, d'une culture à l'autre, le changement s'est donc opéré par degrés (1) : il a donc fallu longtemps pour qu'il fût complet. Et ainsi sera justifiée, par exemple, l'expression de « période cananéenne » limitée entre le XVIe et le XIIe siècle, sans qu'il soit question de dater ainsi l'arrivée des Cananéens en Palestine et leur disparition sous le premier effort des Israélites. Les autres termes seront compris à l'avenant.

Mais, du moins, à ce classement archéologique correspond-il quelque démarcation dans les tertres de décombres? Est-on sûr, quand on prétend ramasser un débris céramique attribué au XVe siècle plutôt qu'au Xe, que la couche des ruines où il gît est aussi ancienne que le tesson? En d'autres termes, y a-t-il une réelle stratification des décombres correspondant aux périodes dont on a voulu trouver l'indice dans la poterie? Pour ceux qui ont pratiqué les fouilles, la stratification est tellement évidente qu'ils l'ont même à maintes reprises exagérée, coupant pour ainsi dire en tranches infinitésimales les assises successives des Tells. Schliemann prétendait n'avoir pas compté moins de sept villes superposées dans la butte d'*Hissarlik*, où fut Troie; et pour prendre un exemple fameux en Palestine, M. Bliss estime avoir discerné *onze* villes distinctes dans *huit* strates de décombres à Tell el-Ḥésy. L'accumulation totale des couches n'excède pas soixante pieds, soit environ

(1) Les explorateurs en ont fait la remarque expresse à mainte reprise; cf. surtout SELLIN, *Tell Ta'annek*..., p. 102; MACALISTER, *Quart. St.*, 1904, p. 123.

dix-huit mètres, donnant une hauteur moyenne maxima d'un mètre soixante aux ruines de chaque ville. Ailleurs cette subdivision à outrance paraît encore plus étrange dans un amas moins important de débris. Les experts n'ont cependant plus aucune peine aujourd'hui à établir le bien-fondé de leurs observations (1) et s'ils ne peuvent toujours donner l'évidence au morcellement, très clair dans les graphiques présentés, ils prouvent en tout cas l'existence certaine de strates distincts.

L'Orient devient de nos jours assez généralement connu pour qu'on sache en gros de quelle façon la vie évolue en un centre habité. Les constructions de pierre parfois, souvent de brique ou de terre pilonnée liée par du bois, sont presque toujours fragiles et légères. Par la seule action du temps ou au premier prétexte une maison s'effondre. Au lieu de déblayer à grand effort l'éboulis pour faire place à un nouvel et plus solide édifice, on se borne à niveler ces ruines et sur ce fondement improvisé s'élèvent des murs neufs, qui monteront un peu plus haut dans l'horizon, résisteront quelque temps, pour s'affaisser à leur tour et constituer dans leur ruine le piédestal d'une autre maison. Survienne une de ces catastrophes soudaines qui anéantissent une agglomération entière : un tremblement de terre violent, le siège et la prise d'une place par un ennemi ; les ruines s'entassent les unes sur les autres, et quand, le danger disparu, de nouveaux habitants reviennent s'établir en ce lieu, parce qu'ils y veulent renouer la tradition du passé, ou parce que des motifs divers en déterminent le choix, ils ne s'imposent jamais la tâche de supprimer les ruines. On en égalise la surface ; les pans de murs qui émergent du remblai deviennent la base de nouveaux édifices, et la jeune cité, élevée d'un cran plus ou moins haut dans les airs, abrite sous ses fondements les traces de la cité antérieure (2).

Ce qui est vrai de l'Orient relativement moderne et peut se constater journellement dans les villages palestiniens (3) l'est beaucoup plus de

(1) Cf. par exemple les indications générales à l'usage du grand public, données par Sir C. Wilson, *QS.*, 1903, p. 285 s., ou celles de Montelius, *Les temps préhistoriques en Suède...*, p. 3 ss., trad. S. Reinach.

(2) M. Flinders Petrie a même cru pouvoir proposer une sorte d'échelle proportionnelle d'un mètre par siècle en moyenne pour l'exhaussement d'un site de ville (*Tell el Hesy...*, p. 15, note). Quoi qu'il en soit de la valeur de cette progression dans les Tells égyptiens, le régime des pluies fort différent en Syrie, la diversité des matériaux et la fréquence des bouleversements de toute nature, rendent cette estimation difficilement applicable.

(3) Voire même dans de grandes villes aussi fortement vernissées de culture européenne que Jérusalem. En suivant depuis de longues années le progrès des constructions à l'intérieur de la ville, je n'ai vu que de très rares cas de fondations creusées avec quelque profondeur, plus rarement encore jusqu'au roc, ou au fond des décombres. Sur vingt endroits au contraire

l'Orient ancien. La structure des édifices n'y était pas moins négligée et plus fréquentes étaient au contraire les secousses politiques de nature à modifier la physionomie d'une contrée : capture et mise à sac d'une ville par un conquérant, migrations de peuples et substitution de races dans un pays. On a même fait observer avec le plus juste à propos que la conservation des ruines dans un strate était en raison directe du degré de soudaineté et de brutalité du cataclysme qui les avait causées (1) et le paradoxe n'est ici que de surface : la plus courte réflexion en fait la preuve.

Mais de l'existence indéniable des strates à la distinction mathématique de tranches si minces et de tant de villes qui n'auraient pas d'existence commune, le chemin est long. Qu'il suffise de m'avouer peu incliné par les arguments produits jusqu'ici à admettre cette dissection immodérée. Il n'importe en rien, au surplus, pour le résultat concret des découvertes, de savoir si elles proviennent de onze villes, de neuf villes ou de treize villes échelonnées sur la croupe grandissante d'un tertre, pourvu que l'on demeure d'accord sur le nombre des civilisations différentes représentées par toutes ces villes. La lumière semble faite sur les quatre périodes décrites plus haut à propos de la poterie : c'est à ce chiffre que sera bornée la dissection archéologique, en observant toutefois que chaque période ayant duré plusieurs siècles, ne peut présenter des caractères strictement identiques au début et au terme de son évolution (2).

le niveau s'est exhaussé notablement et une maison en pierres de taille toute neuve a pour cave ou sous-sol une maison vieille peut-être d'un siècle à peine, qu'on s'est donné le luxe de rendre utilisable en rejetant à l'extérieur des murs les éboulis de sa voûte, remplacée maintenant par le pavé de l'habitation moderne. Ailleurs, comme à Mâdabâ, une ville byzantine est nivelée après de longs siècles de ruine, pour faire place à une nouvelle ville arabe. L'installation une fois complète, le hasard fait constater en cent endroits sous les demeures modernes les pavements de mosaïque intacts et les plans d'édifices byzantins à peine bouleversés.

(1) Cf. Bliss, *A Mound...*, p. 108; Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 72, etc.

(2) C'est en ce sens déjà que M. Sellin, *op. l.*, p. 90 ss., a classé ses découvertes, et, avec moins de précision, MM. Bliss et Macalister, *Excavations...*, *passim*.

CHAPITRE PREMIER

LES VILLES CANANÉENNES

I. — LA SITUATION DES VILLES.

Sur la portée du mot *villes* employé ici, il est nécessaire de s'entendre. A n'en juger que par l'étendue ou par la nature des ruines, les agglomérations qui vont être passées en revue mériteraient à peine le titre de *villages*. La plupart de ces localités répondent néanmoins à des noms sonores, Lâchis, Gézer, Megiddo surtout, que la Bible, de concert avec l'antiquité égypto-assyrienne, nous a habitués à appeler des villes. Rien ne s'oppose par conséquent à l'usage de ce vocable traditionnel, plus commode après tout que n'importe quel autre, à condition de ne lui pas attacher le concept moderne, disons même occidental, d'un groupement énorme de population réparti avec un ordre impeccable dans une infinité de beaux édifices isolés par de larges rues, de grandes places, et protégé par une enceinte d'un pourtour immense et d'une symétrie d'autant plus monotone qu'elle est plus parfaite. Les villes de l'antique Orient n'ont jamais rien été moins que cela, même les plus fameuses. D'ordre et de symétrie, il n'en existe nulle part; chacun érige sa demeure au hasard de son caprice, ou selon les sinuosités de la ligne qui limite sa possession et celle du voisin; et les passages indispensables pour la circulation commune se font petits entre des murs borgnes, s'infléchissent au gré de chaque propriétaire, se croisent en un dédale inextricable aux yeux de l'étranger qui s'y aventure pour la première fois. Comme si l'espace eût coûté cher, on l'a ménagé avec parcimonie. C'est qu'en effet la ville antique n'était guère qu'une forteresse, ou pour mieux dire une acropole fortifiée, au pied de laquelle se développait, dans la vie ultérieure de la cité, une agglomération petite ou grande, suivant les conditions du milieu et le caractère du peuple.

Avant d'entrer davantage dans l'examen de ce qu'étaient de telles

villes au témoignage précis des fouilles, il faut expliquer encore pourquoi nous les avons dites « cananéennes ». L'étude historique nous apprendra en son temps que les Cananéens n'occupent qu'un moment de l'histoire de Palestine; qu'ils furent précédés d'autres populations peut-être immigrées elles aussi, mais plus vraisemblablement autochtones, et dont la culture aujourd'hui saisissable a été appelée tout à l'heure « civilisation indigène », avec une très large latitude en ce mot. Par ailleurs, l'examen entrepris ici ne s'arrête pas au moment où les Hébreux prennent possession de Canaan, mais prétend suivre l'évolution historique beaucoup plus bas, au cœur même de la période juive la plus caractérisée, celle de la monarchie.

Malgré les aperçus déjà nombreux ouverts par les trouvailles contemporaines sur le peuple antérieur aux Cananéens, nous serions fort embarrassés encore de décrire avec quelque précision une seule de leurs agglomérations, transformées qu'elles ont été par les envahisseurs cananéens. Avec ceux-ci au contraire commencent les installations déjà plus civilisées, dont le développement, lent ou prospère, ne cessera qu'au jour où les conditions de la vie totalement modifiées feront déserter un site estimé jusqu'alors avantageux. La plupart des localités dont nous savons par la Bible qu'elles furent d'importantes cités israélites après avoir été des villes royales cananéennes, n'ont été abandonnées qu'aux temps séleucide ou romain, lorsqu'une puissance ferme parvint à faire l'unité en ce fouillis de petits cantons rivaux et qu'une sécurité profonde permit de quitter l'abri, désormais superflu, des vieilles acropoles pour se dilater en rase campagne. Alors seulement s'achève l'histoire de villes fondées quinze à vingt siècles auparavant par cette peuplade industrieuse, active et opiniâtre, que représentent pour nous les Cananéens, à mesure que nous apprenons de jour en jour à les mieux connaître.

Encore ne s'achève-t-elle pas de telle sorte, cette histoire longue et mouvementée, que les villes antiques n'aient parfois un renouveau d'existence. Vienne un de ces innombrables épisodes qui ont tant de fois dans le passé troublé la sécurité en Palestine; on émigre aussitôt de l'opulente ville mollement étendue dans la plaine, pour escalader en hâte le rocher que couronnait la forteresse d'antan, et s'entasser parmi les ruines d'où l'on sera mieux posté pour guetter l'arrivée d'un ennemi, mieux en situation aussi pour se défendre. Et ce n'est pas l'unique persistance de conditions naturelles d'un site qui peut être invoquée à l'appui de cette singulière permanence des installations cananéennes; c'est la race elle-même qui se perpétue en ces mêmes centres. Le *fellah* endurant, tout passif à la surface, mais ardent sous

la gangue causée chez lui par une domination déprimante, à la fois naïf et retors, sceptique parce qu'on lui a imposé trop de religions et dévot avec passion à tout un monde d'idées ou d'êtres qu'il tient pour supérieurs à lui : ce paysan de la Palestine moderne, sympathique à qui veut l'aborder et à qui sait l'entendre, a tout l'air de descendre en droite ligne de ce Cananéen tenace et intelligent que les fouilles nous ont révélé dans la Palestine d'il y a trente à quarante siècles. Une fois établi sur ce sol dont la richesse avait tenté son choix, le Cananéen s'y était solidement implanté. Trop faible pour sauvegarder ses frontières contre les deux grands Empires qu'il isolait l'un de l'autre, il sut être assez souple pour ne se laisser absorber par aucun. L'invasion israélite lui fait courir un grave péril sans venir à bout de l'exterminer. Il attire même largement à lui ses vainqueurs, leur impose sa cohabitation, les entraîne à son culte et demeure, toujours vaincu, jamais anéanti, après la tourmente où disparaît la nationalité juive. Aujourd'hui encore, après le développement prolongé de civilisations nouvelles et l'apport de nombreuses immigrations, il n'est pas besoin d'une difficile initiation ni d'un commerce de très longue durée, pour discerner entre divers groupes de paysans palestiniens les tard venus, étrangers sur le sol où ils vivent, et les hommes de la terre depuis si longtemps la leur. Observez le laboureur, sur quelque coteau détrempé par la première pluie d'automne, se disposant à jeter dans les guérets la semence dont il a recommandé le sort à un bon génie ; mêlez-vous, dans les loisirs prolongés de l'été, au cercle des *anciens* devisant avec solennité à la porte du village ; suivez la file des femmes qui descendent, la cruche posée sur la tête et dans une démarche hiératique, vers la fontaine ; écoutez surtout les récits du pâtre accroupi au bord d'un puits, ou blotti dans l'ombre d'une roche : la vie que vous saisirez sous ces enveloppes banales, la religion authentique et intense qui se trahira sous la croyance floue, toute de convention et toute de façade, tous les usages les plus familiers et les plus constants de la vie quotidienne, ne sembleront plus différer des usages, des croyances et de la religion que nous estimons aujourd'hui pouvoir attribuer aux Cananéens.

Cette constatation, dont l'apparence seule est paradoxale, n'est au surplus rien moins que neuve. Il y a beau temps qu'elle avait été déjà faite, lorsqu'on a de nos jours découvert à nouveau son intérêt, non sans s'exagérer sa valeur ni sans se méprendre sur tel ou tel moyen de la réaliser (1). On voit désormais en quel sens il est ques-

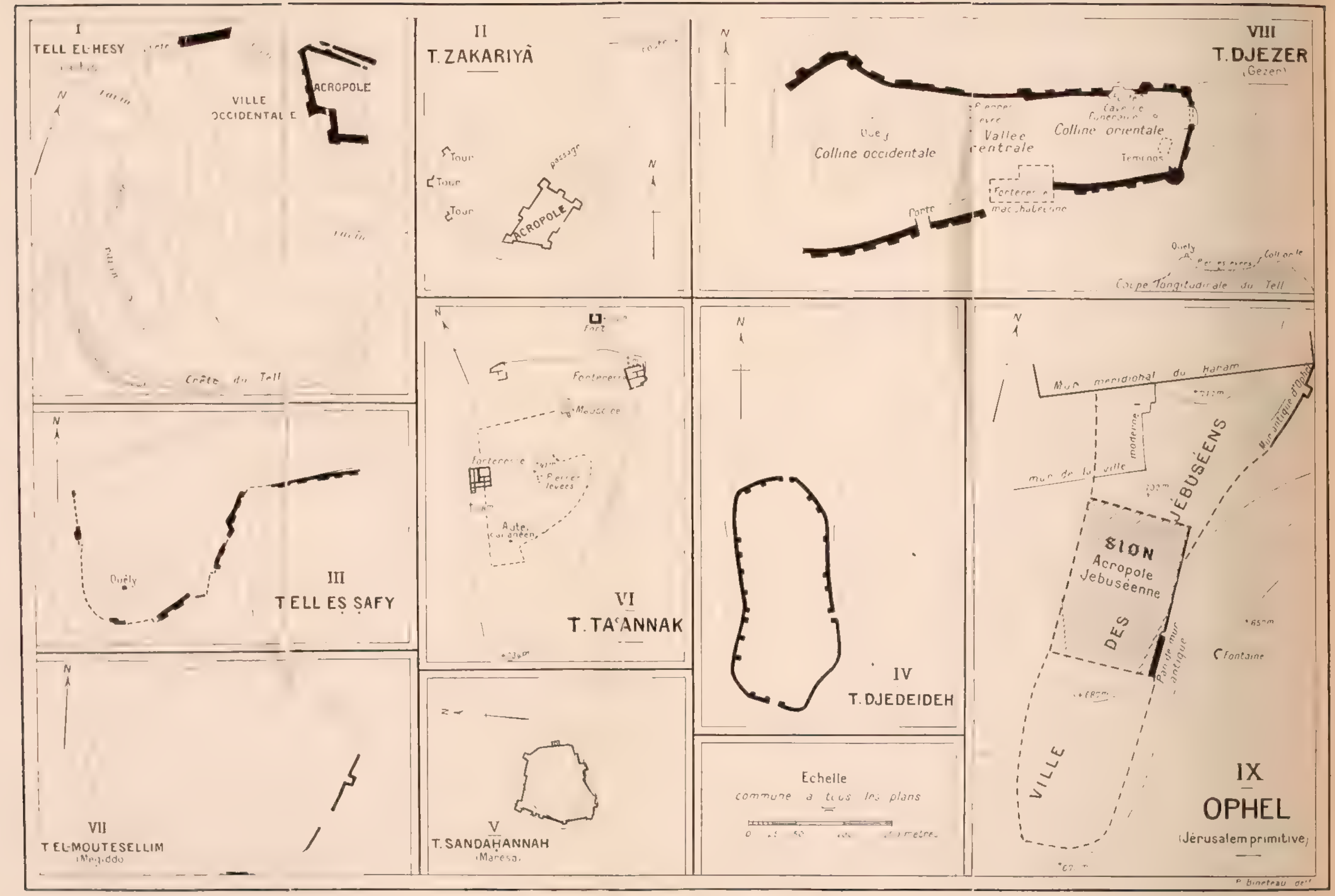
(1) Dès 1869 M. Clermont-Ganneau, travaillant en Palestine, se préoccupait non moins d'acquérir la connaissance directe du peuple que celle des antiquités monumentales. On en

tion ici de « villes cananéennes » et il est maintenant possible de procéder, sans crainte de trop graves malentendus, à l'examen d'ensemble des fouilles.

Les villes de Canaan étaient à peu près invariablement campées sur un éperon saillant, à l'extrémité d'une rampe de colline, ou sur un monticule isolé dans la plaine : Megiddo, Gézer, Tell eṣ-Ṣâfy — pour ne pas citer la colline de Jérusalem primitive —, sont des exemples caractéristiques du premier site, Ta'annak et Lâchis du second. Les documents égyptiens, récits de campagnes et bas-reliefs, avaient popularisé cette notion (1); dès avant les travaux récents on pouvait contrôler sur ce point l'acribie des annalistes et des sculpteurs pharaoniques en observant la simple configuration de ces tertres auxquels est appliquée partout la désignation presque spécifique de *Tells*. Même quand ils ne sont plus couverts de ruines apparentes, leur escarpement plus régulier, les terrasses qui coupent parfois les rampes, la régularité de la plate-forme supérieure, dont l'une des extrémités cependant est en général plus ou moins proéminente, les distingue au premier coup d'œil de toute saillie naturelle de la montagne ou des soulèvements du terrain au milieu de la plaine. L'eau ne doit jamais manquer à proximité et elle paraît avoir été partout une condition non moins prépondérante que le relief abrupt d'un rocher pour déterminer le choix d'un site. Ici on a cherché, au confluent de deux vallées, ou vers le pied d'une chaîne de montagnes, une nappe d'eau jaillissant en multiples fontaines, ou dans laquelle il était aisé de forer des puits; c'est le cas de Lâchis et de Gézer, aussi celui de Megiddo. Là on s'est contenté d'une modique source, quelquefois même assez distante de la colline, ainsi à Tell Zakariyâ et à Ta'annak, et des citernes aménagées dans le roc en même temps que les premières habitations complétaient l'approvisionnement d'eau. Leur création était indispensable même dans les sites les mieux pourvus d'eau vive; aussi bien fallait-il se prémunir contre la disette d'eau pour le cas où l'on serait bloqué sur son rocher par un assaillant supérieur en force. Car si dans quelques localités on paraît avoir su

trouvera la trace en cent endroits de ses ouvrages. C'est surtout dans une conférence tenue à Londres en 1876 et publiée sous le titre *La Palestine inconnue*, qu'il a exposé ses vues sur la survivance des Cananéens. Sur l'étude récente de M. S. I. Curtiss, *Ursemitische Religion im Volksleben des heutigen Orients*, essayant de systématiser les survivances religieuses, voir les remarques de *RB.*, 1904, p. 279 ss.

(1) Voir l'exacte et très vivante peinture des cités cananéennes que M. Maspero, *Histoire anc. des peuples de l'Orient classique*, II, 127 ss., a faite d'après ces documents. Il ne connaissait, au moment où il écrivait, que les travaux sommaires de Petrie à Lâchis.



AIRE COMPARÉE DE QUELQUES VILLES CANANÉENNES.



d'assez bonne heure pratiquer des travaux de mine et des installations hydrauliques ingénieuses en vue d'assurer à une ville le bénéfice de sa source même en cas d'investissement (1), ce n'est là qu'une exception, et en maint autre endroit la nature du sol et la distance rendaient ces travaux d'art impraticables avec les moyens dont on disposait alors.

A considérer même le développement le plus considérable de ces villes au moment où survient leur ruine, on est frappé de leur exiguïté. Et cette exiguïté impressionne bien autrement encore lorsqu'en remontant les périodes historiques indiquées par les fouilles on se trouve en présence de l'aire tout à fait primitive de la cité. L'observation a déjà été faite par MM. Perrot et Chipiez à propos des villes grecques archaïques. La plus célèbre de toutes, grâce à la muse d'Homère, Troie, dont les ruines ont été mises à jour sur le coteau d'*Hissarlik*, eût tenu très à l'aise dans certaine cour du Louvre (2). Il en va de même pour les cités cananéennes, réduites, en somme, au rôle de simples acropoles (3), avec néanmoins en chacune un château plus fortifié qui

(1) Sans entrer dans une discussion hors de propos en cet endroit, on peut citer dans la Jérusalem cananéenne le fameux צִנּוֹר de *II Sam.*, **5**, 8, apparemment retrouvé dans le tunnel vertical reliant le sommet d'Ophel avec *'Aïn Oumm ed-Darâdj ;* cf. Warren, *Recovery of Jerusalem*, p. 248 ss. Cette installation a son pendant, sans doute non moins antique, à Gabaon; cf. Schick, *Quart. Stat.*, 1890, p. 23. L'art de percer un tunnel dans le roc est attesté chez les Assyriens des premières dynasties par le grand tunnel dit aujourd'hui *Negoub*, que décrit Layard, *Nineveh and its remains*, I, 80 s.

(2) Perrot et Chipiez, *Histoire...*, VI, 171. Les mêmes savants font remarquer, t. II, 427, que le palais de Sargon à Khorsabad couvrait « en tout une surface de près de dix hectares », soit environ deux fois la superficie de Megiddo (cf. note suiv.). A bien plus vieille date cette exiguïté frappait déjà Thucydide. Il note avec sagacité qu'il ne faudrait pas conclure du peu d'étendue de Mycènes et des autres villes anciennes qu'on n'aurait pu équiper alors une flotte comme celle qui prit part à la guerre de Troie. Car si Lacédémone était détruite, à l'aire ruinée de ses temples et de ses édifices la postérité aurait grand'peine à croire qu'elle a été si puissante ; les Lacédémoniens en effet habitaient dans des bourgs à la manière des anciens (*Hist.*, I, 10, éd. Haase, p. 4).

(3) Quelques chiffres permettront de se faire, à l'aide des figures ci-jointes (pl. I-II), une assez juste idée de la superficie de ces villes. La superficie totale de Tell el-Ḥésy, évaluée d'après le plan de Fl. Petrie, *op. l.*, pl. I, atteindrait à peu près 12 hectares. Mais Bliss, A *Mound...*, p. 18 ss., cf pl. I, montre que la ville proprement dite, à l'angle nord-est, était moitié moindre et l'acropole n'excédait pas 65 mètres de côté, soit moins d'un demi-hectare. A Tell Zakariyâ la plus grande longueur du plateau est de 1000 pieds (= 305 m.), sa largeur maxima de 500 pieds (= 152m, 50 ; cf. Bliss et Macalister, *Excavations...*, p. 13 et pl. 1 et 2); mais la forme triangulaire du plateau en réduit la superficie à 3 hectares et demi tout au plus. Dans cet espace l'acropole ne couvre qu'une aire de 60 mètres sur 37 en chiffres ronds, soit un quart d'hectare à peine (cf. *op. l.*, p. 15 et pl. 3). La plus grande superficie de Tell eṣ-Ṣâfy est de 400 mètres sur 200, soit 8 hectares (cf. *op. laud.*, p. 29); les sinuosités du rempart qu'on peut constater sur la planche 7 réduisent d'un tiers environ la ville murée; on n'a pu déterminer l'acropole. A Tell Djedeideh, la ville antique, murée à basse époque, avait 225 mètres sur 100 (cf. *op l.*, p. 45 et pl. 10). La ville primitive à Tell Sandaḥannah n'a pas été délimitée; la ville séleucide ne couvre pas 1 hectare et demi (158m × 152, *op. l.*, p. 53 et pl. 15 et 16). Le plateau central de Ta'annak mesure 140 mètres sur 110 (cf. Sellin,

constituait selon l'occurrence le palais, le sanctuaire et la citadelle.

Pour s'expliquer enfin comment en certains cas la ville, au lieu de s'installer au point le plus proéminent d'une région, s'est cantonnée en un site quelque peu inférieur, il faut bien moins juger d'après les points de vue stratégiques modernes qu'en tenant compte des conditions antiques d'attaque et de défense des places. Encore que le souci de la défense naturelle ne guide pas seul dans le choix d'un emplacement, telle situation, dominée en apparence par des élévations voisines, pourra être non moins forte qu'elles et en général plus facile à défendre avec les armes usitées dans l'antiquité (1). C'est ce que fera toujours constater un examen topographique précis. On ne peut d'ailleurs négliger, dans la justification de tels sites, des exigences secondaires si l'on veut, réelles toutefois : avantage de s'abriter contre les vents rigoureux d'hiver dans la région montagneuse; désir de se donner une exposition meilleure; nécessité de se rapprocher autant que possible d'une fontaine, de se mettre en communication plus facile avec des routes, ou de rester plus à proximité des champs que l'on cultive. D'autres mobiles encore ont pu influencer le choix; leur recherche est manifestement superflue, et il suffit de constater que partout le site déterminé avait sa raison d'être préféré à d'autres plus en vue, qu'il n'exposait en tous cas la nouvelle agglomération à aucun inconvénient notable (2).

Tell Ta'an..., p. 53) et le plus grand développement de la ville, mesuré sur le plan général, n'excède pas 300^{m} sur 160, soit 4 hect. 80. Tell el-Moutesellim offre une surface de 5 hect. 02, d'après les levés très précis de M. Schumacher, *Mittheilungen und Nachr. des DPVereins*, 1904, p. 36. L'enceinte la plus développée de Gézer enfermait une aire d'environ 9 hectares (cf. *RB.*, 1899, pl. I face p. 422, et le plan qui accompagne les comptes rendus de M. Macalister, *Quart. Stat.*, 1902, octobre et n^{os} ss.). Mais sans attendre la fin des travaux on sait déjà que cette superficie n'a été occupée en entier qu'à une époque relativement basse. —A titre de comparaison seulement on peut rappeler que la colline d'*ed-Dhoura*, dite communément Ophel, au sud du Ḥaram ech-Chérif, offre une superficie de 4 hectares et demi, en calculant seulement l'esplanade supérieure déterminée par le mur méridional du Ḥaram, la ligne du mur oriental retrouvée par MM. Warren et Guthe et les premiers escarpements du rocher à l'ouest sur la vallée du Tyropœon (cf. les plans du *Survey* et celui de Schick-Zimmermann). Ceux qui cherchent sur ce coteau la Jérusalem primitive, celle qu'habitait le clan cananéen des Jébuséens, ne la supposent déjà guère moins grande que Megiddo et l'estiment plus grande que Ta'annak, au moment le plus prospère de leur histoire antique.

(1) Une notion d'ensemble assez précise de ces armes, et, par suite, des conditions de la poliorcétique et de la fortification antiques, est fournie par M. Dieulafoy, *L'acropole de Suse..., Fortification*, p. 142 ss. et p. 161 ss. On sera frappé du rayon extrêmement court de projection de tous les engins balistiques antérieurs à l'époque perse et aux guerres médiques. Cf. Billerbeck, *Der Festungsbau im alt. Orient*, p. 4 s.

(2) Les historiens qui mettront plus tard ces informations en œuvre, n'auront aucune peine à trouver dans la Grèce archaïque les plus frappantes analogies dans la situation de villes fameuses. On me pardonnera de signaler seulement en ce sens une saisissante impression de voyage à l'automne de 1905. Traversant le Péloponèse en compagnie de mon maître, le P. Lagrange, j'étais surtout attiré par les restes de la plus ancienne culture, celle que l'e-

II. — FORTIFICATION ET STRUCTURE.

§ 1. *Les matériaux. Les remparts.*

Ainsi campée, la cité cananéenne ajoutait à sa sécurité naturelle la protection d'un rempart. Ces travaux de défense, partout contemporains des premières habitations, se développaient avec la ville. Restreints à l'origine à l'escarpement le plus étroit sur la crête du coteau, ils descendaient peu à peu sur les pentes, à mesure qu'une circonstance quelconque, donnant à la ville une extension nouvelle, obligeait de reculer la ligne d'enceinte, quitte à compléter alors par des travaux plus considérables ce que le mur perdait de puissance à déserter le sommet du Tell pour s'accrocher à ses rampes.

La nature de ces enceintes varie naturellement avec les époques, avec les lieux aussi, par la nécessité obvie de construire avec les matériaux qu'on a sous la main. En montagne et sur quelques points dans la plaine abondent les couches plus ou moins épaisses de roche calcaire, et il n'est besoin d'aucun effort trop grand pour y tailler des blocs d'appareil. A la condition toutefois de posséder un outillage approprié à ce travail, ce qui ne paraît pas avoir été le fait non seulement des aborigènes sur le sol palestinien, mais des Cananéens envahisseurs. Aussi les remparts les plus archaïques révélés par les fouilles offrent-ils tous cette particularité d'avoir pu être construits sans le secours d'aucun outil en métal. C'est une simple butte de terre battue, comme autour de la colline de Tell el-Ḥésy, de l'acropole de Tell Zakariyâ, ou de la ville entière de Gézer (1). La butte était protégée quelquefois par un glacis en galets ramassés dans le torrent

popée homérique et d'heureuses découvertes contemporaines nous ont fait connaître. La visite d'Argos nous avait déja frappés par le contraste de sa petite acropole primitive — dont les vestiges indubitables sortent du sol grâce aux soins de l'Ecole francaise —, avec la masse géante de l'acropole postérieure de Larissa. De là nous devions visiter Mycenes, la capitale celebre d'Agamemnon. Or tandis que nous traversions, à l'allure nonchalante de deux chevaux défraichis, la plaine de l'Argolide, nos regards cherchaient vainement sur chaque éminence et sur les moindres soulèvements du terrain à discerner les redoutables murailles du repaire des Atrides. Comme nous arrivions tout à l'extrémité de la plaine, Mycènes fut signalée sur notre droite, sans relief imposant, presque dissimulée dans une crevasse du mont Saint-Élie, dont les deux pics paraissaient l'écraser. Il fallut tout le temps d'escalader le monticule, de constater la source bienfaisante, presque a hauteur de l'acropole, de suivre les sinuosités du ravin étroit qui la détache en partie de la montagne, pour comprendre le dessein des ingénieurs antiques si propre à déconcerter nos modernes concepts de forteresse.

(1) Bliss, *A Mound...*, p. 18; Bliss et Macalister, *Excavations...*, p. 15; Macalister, *QS.*, 1903, p. 113 et 214; 1904, p. 110 ss., 200.

voisin, ou un double parement, intérieur et extérieur, fait avec des cailloux (1). Cette fortification « maigre et inadéquate » suivant le mot expressif de M. Macalister, n'implique pas un talent très développé chez les ingénieurs de l'époque néolithique. Elle suffisait toutefois, avant l'invasion étrangère, à protéger les agglomérations primitives, soucieuses de se préserver plutôt de l'atteinte des fauves que des attaques d'un clan voisin. L'armement était d'ailleurs partout également sommaire, n'exigeant pas de moyens de défense bien compliqués. M. Macalister estime que cette fortification peut dater, à Gézer, de 4000 environ avant notre ère (2). C'est déjà le fait d'un art en progrès que de pétrir l'argile en larges briques séchées au soleil et d'y mêler de la paille hachée pour en augmenter la consistance, ainsi qu'on l'a pratiqué pour un rempart de Lâchis, vers le XVIIIe siècle avant notre ère (3).

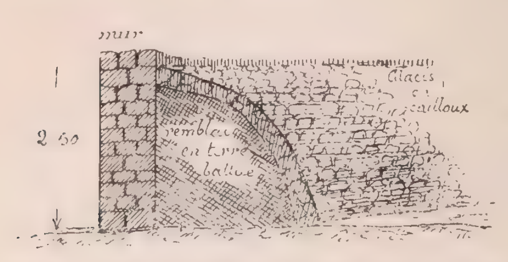


Fig. 6. — GÉZER. Le rempart de terre avec glacis caillouté. D'après MACALISTER, *QS.*, oct. 1903, pl. II, 1.

Où se rencontre la pierre, elle a été utilisée de préférence, tantôt sous forme de roches erratiques recueillies telles quelles sur le sol, tantôt sous forme de quartiers bruts, détachés par quelque procédé simpliste d'un banc rocheux assez friable, ou désagrégés par l'érosion irrégulière de couches différentes. Ces blocs ne portent jamais


Fig. 7. — Un coin du rempart cyclopéen d'Irbid. D'après THIERSCH et HOELSCHER, *Reise*.... fig. 14.

(1) A Tell eṣ-Ṣâfy par exemple, BLISS-MACALISTER, *Excavations*..., p. 30, et à Gézer, MACALISTER, *Quart. St.*, *l. l.*; cf. p. 116, pl. II, n° 1, d'où est tirée la fig. 6.

(2) *Quart. St.*, 1905, p. 29. Cf. sur l'absence de remparts dans les premières installations de la Grece archaïque les remarques de THUCYDIDE, I, 2 et 6.

(3) BLISS, *A Mound*..., o 22 et 44; cf. Fl. PETRIE, *Tell el Hesy*..., p. 21.

trace de taille; ils n'ont même pas été épannelés. Le constructeur primitif s'est borné à les empiler au hasard de leurs arêtes naturelles, comblant avec de menus cailloux les vides trop considérables, superposant un grand bloc à des pierres beaucoup plus petites, sans préoccupation d'alignement d'assises. Ce procédé, communément appelé *cyclopéen*, quoique sans impliquer le mégalithisme constant, voire même sans l'impliquer du tout, a été employé spécialement à Ta'annak autour du plateau central et à Gézer (1). De bonne heure pourtant l'ouvrier a su pratiquer dans les quartiers de roche réunis sous sa main la sélection élémentaire qui permettait de donner plus de cohésion à l'édifice en superposant des blocs dont les faces s'adaptaient mieux les unes aux autres. De là à faire usage d'une masse de silex seulement ou d'un outil en bronze pour abattre un angle, régulariser une arète ou dresser sommairement une paroi, la distance n'était pas grande. On aboutissait à l'appareil déjà réel, avec des assises pas toujours fort symétriques ni très réglées, plus stable néanmoins et flattant mieux la vue que le procédé *cyclopéen*. Sellin l'a découvert à Ta'annak (2) en des édifices datés du XVI[e], au plus tard du XV[e] siècle avant notre ère, mais dont l'origine peut remonter beaucoup plus haut. Bliss et Macalister le signalent à Tell Zakariyâ (3) et il a été employé à Gézer et à Megiddo, autant qu'on peut s'en rendre compte par les indications déjà fournies. Il ne paraît s'être rencontré jusqu'ici qu'à Ta'annak (4) quelque indice très vague de cet appareil en apparence aussi primitif que le cyclopéen, mais en réalité d'un art beaucoup plus perfectionné : l'appareil dit *polygonal*, dont l'emploi suppose la taille des blocs assez complète pour que les faces puissent être juxtaposées directement et sans déhiscence de joints. Par contre il s'est trouvé à Megiddo, dans les plus anciens strates, de remarquables spécimens de cet appareil que les archéologues allemands nomment

(1) Sellin, *op. l.*, p. 20 et fig. 14. Il a été constaté en maint endroit à la surface actuelle du sol palestinien. Récemment il était signalé par un exemple très caractéristique en Transjordane, aux environs d'*Irbid* (voy. Thiersch et Hoelscher, *Reise durch... Palästina; Mit. deut. Orient. Gesell.*, sept. 1904, p. 30 et fig. 14 d'où est prise notre fig. 7), qui s'ajoute à l'exemple bien connu de la muraille la plus ancienne, à *Tell el-ʿAšary*, dont M. G. A. Smith publiait naguère une photographie, *QS.*, 1901, p. 357. A Gézer (Macalister, *Quart. St.*, 1902, p. 319) et à Megiddo (Schumacher, *MuNDPVereins*, 1905, p. 7), on a employé dans la construction cyclopéenne un mortier de boue. Cf., sur cet emploi de l'argile délayée, plutôt que du bitume en ebullition (*Gen.*, **11**, 3), ou de la chaux déjà connue et employée pure ou mêlée à de la cendre, Perrot et Chipiez, *Hist...*, II, 156 s., pour de très vieux édifices chaldéens, et VI, 481, dans les constructions grecques archaïques de Tirynthe et de Mycènes. Doerpfeld, *Troja und Ilion*, I, 36, 47, atteste la même pratique pour les murs de Troie entre 3000 et 1500 av. J.-C.

(2) Voir *Tell Taʿannek...*, p. 43 ss., plan III et fig. 49.

(3) *Excavations...*, pl. 5; cf. le croquis de *RB.*, 1899, p. 447.

(4) Sellin, *op. l.*, p. 47, sans documentation graphique.

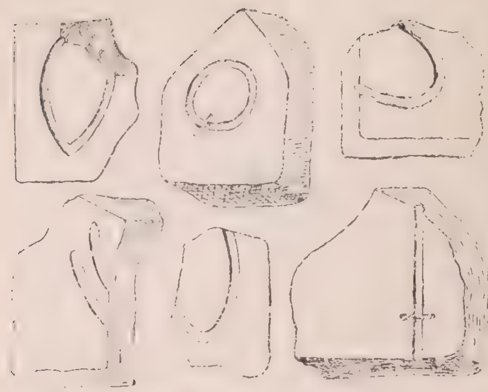


Fig. 8. — Briques estampillées. D'après Sellin, *Tell Ta'annek...*, fig. 19.

appareil *réticulé*, et que nous préférerions dire *à épi*, ou en *feuille de fougère* (1).

A côté de la construction de pierre, quand il s'agissait d'ériger un cube de maçonnerie particulièrement volumineux, on recourait volontiers à la brique, même au voisinage d'excellentes carrières de roches diverses. Dans l'argile, plus facile à manier que la pierre, des ouvriers expérimentés pouvaient mouler avec une rapidité extrême et en quantité considérable de larges carreaux rendus suffisamment consistants par l'action du soleil ou par une cuisson sommaire. Leurs dimensions varient non seulement d'une ville à l'autre, mais dans le même site, parfois dans la même construction (2). Une empreinte énergique dans l'argile marquait assez souvent les carreaux à l'estampille rudimentaire d'un atelier, d'un simple ouvrier peut-être (cf. fig. 8). Les briques employées crues et disposées parfois sans ordre apparent se solidifiaient



Fig. 9. — Megiddo. Rempart en briques. D'après Schumacher, *MuN...*, 1905, p. 20.

(1) Cf. *Mitth. DPV.*, 1905, p. 7-9, fig. 4, p. 19. M. Schumacher adopte le terme de « Netzmauerwerk, opus reticulatum », en se référant à un appareil similaire dans la seconde cité troyenne de 2500 à 2000 av. J.-C., dans Doerpfeld, *Troja und Ilion*, p. 47. L'appareil *réticulé* désigne au contraire une construction où les blocs, taillés en losange, forment, par des joints plus ou moins larges, une manière de damier. Cf. pour des définitions précises de tous ces termes techniques et des exemples graphiques, l'art. *Murus* de Cagnat, dans le *Diction.* de Daremberg et Saglio.

(2) Dans un strate fort archaïque de Ta'annak, on a des briques crues et cuites, rectangulaires, de 0m,48 × 0m,31 × 0m,14, et carrées de 0m,36 × 0m,36 × ..? (Sellin, *Tell Ta'annek...*,

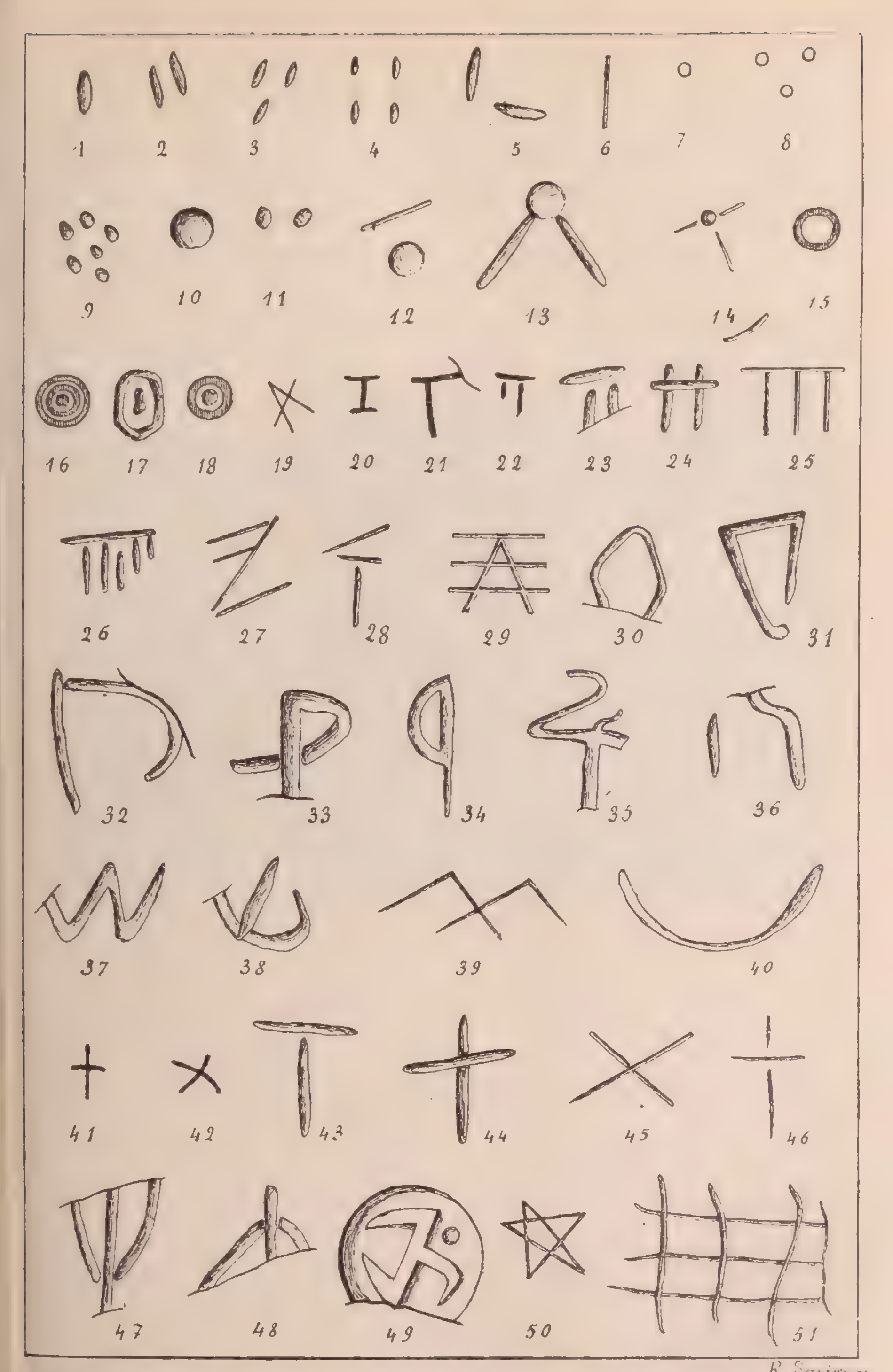


Fig. 10. — Marques de potiers. 1-5, 9, 13, 23, 24, 26, 30, 32-34, 36-38, 40, 43, 44, 47, 48, 51, à Lâchis, d'après Bliss, *A Mound...*, figs. 1-68. — 6, 10, 12, 14-16, 18, 29, 31, 44-46, à T. Zakariyâ, d'après Bliss et Macalister, *Excavations...*, pl. **29** et **56**. — 24, 27, 39, 46, 50, à T. eṣ-Ṣâfy (S), d'après Bliss et Macalister, *l. l.* — 28, à T. Djedeideh (J), *op. et l. l.* — 7, 8, 11, 17, 19, 20-22, 41, 42, 49, à Ta'annak, d'après Sellin, *Tell Ta'annek...*, fig. 61. — NB. Le n° 35 a été dessiné à l'envers.

en un massif compact, dont l'épaisseur constituait la force ; et s'il fallait obtenir une résistance plus grande, rien n'était plus obvie que d'envelopper ce noyau très dense d'une cuirasse en briques cuites ou simplement mieux pétries, plus sèches et appareillées avec plus de soin ; ainsi dans le mur archaïque de Megiddo (fig. 9) (1). Ailleurs, comme à Tell eṣ-Ṣâfy, la pierre et la brique s'amalgament dans les mêmes édifices, ou se juxtaposent en des constructions toutes voisines (2). Enfin la brique peut servir de revêtement appareillé à un libage de moellons noyés dans de l'argile délayée ou mêlés à des briques crues : c'est apparemment le fait des deux saillants qui protègent, à Gézer, l'entrée méridionale dans le mur antérieur au XVe siècle (3). On savait aussi, le cas échéant, compléter la défense du mur de briques au moyen d'un parement en pierres, ou en couvrant le pied d'un large talus en terre pilonnée (4).



Fig. 11. — Megiddo. Appareil à épi.
D'après Schumacher, *MuNDPV.*, 1905, p. 8.

p. 25). Un peu plus tard, au même lieu, ces briques carrées, épaisses alors de 0m,12, se retrouvent à côté de grandes briques de 0m,54 × 0m,40 × 0m,12 (?) (*op. l.*, p. 44). A Megiddo, briques crues de 0m,48 × 0m,315 × 0m,125 ; ou 0m,49 × 0m,33 × 0m,13 (*MuNDPV.*, 1904, p. 69). A Gezer, briques sèches de 0m,394 × 0m,394 × 0m,178 (*QS.*, 1902, p. 319) et briques crues ou cuites de dimensions assez variables, dont le mémoire final fournira tout le détail. A Lâchis, une même maison d'époque juive a de grandes briques de 0m,51 × 0m,267 × 0m,165 et de « plus petites » dont les mesures ne sont pas publiées (Bliss, *A Mound...*, p. 112). On ne trouve guère, à travers les comptes rendus périodiques, des indications plus précises, et il faut pour le moment s'en tenir à l'observation de Bliss (*op. l.*, p. 127), fondée sur de multiples expériences à Lâchis, qu'il n'y avait pas d'étalon fixe pour le moulage des briques aux diverses périodes. Cf. dans Fl. Petrie, *Tell el Hesy...*, p. 35, une constatation analogue. Même variabilité dans les constructions en briques à Sendjirli (Koldewey, *Ausgrab...*, p. 105). Il n'y a pas non plus grand'chose à déduire des signes empreints sur les briques, aussi longtemps qu'on n'aura pas procédé avec la rigueur nécessaire à leur classement chronologique et relevé ces signes eux-mêmes avec plus de méthode. Quelques-uns de ces signes ont été groupés dans la fig. 10.

(1) *Mittheil. und Nachr. DPVereins*, 1905, p. 20.

(2) Bliss, *A Mound...*, p. 65 et p. 46.

(3) *Quart. Statem.*, 1904, p. 206 ; cf. infra.

(4) Ainsi a-t-on couvert, à Tell el-Ḥesy, la base du rempart avec de « grandes pierres brutes ».

Un emploi de la brique sèche plus sensible au premier aspect a été révélé par quelques détails, trop parcimonieux jusqu'ici, sur les trouvailles de Tell el-Moutesellim. Moulée semble-t-il en grand format, elle a servi à bâtir le socle même de la muraille, tout au moins à couvrir une partie inférieure du glacis que couronne un mur archaïque en appareil à épi (1).

D'ordinaire toutefois c'est le procédé inverse qu'on avait soin de mettre en œuvre. Aussi bien était-ce avant tout contre l'humidité du



Fig. 12. — MEGIDDO. Construction en briques sur un soubassement de pierres. D'après SCHUMACHER. *MuNDPV.*, 1904, p. 71.

sol qu'il importait de protéger ces lourdes structures de brique, sous peine de les voir s'effondrer, écrasées par leur propre masse, au lendemain de quelque pluie trop prolongée qui avait exagéré démesurément leur poids et diminué la consistance du sol où elles s'appuyaient. On a donc pourvu en général à leur solidité parfois en cherchant à prémunir leurs parois contre l'infiltration au moyen

BLISS, *A Mound...*, p. 29 ; tandis qu'à Megiddo le très ancien mur de briques avait « un glacis fait avec de la glaise », *MuNDPV.*, 1905, p. 19. Sur les procédés analogues usités à Sendjirli à diverses époques cf. KOLDEWEY, *Ausgrabungen...*, II, 105 s., fig. 28 (p. 119), etc.

(1) C'est ce qui paraît indiqué assez clairement par quelques rapides observations de M. SCHUMACHER, *MuN.*, *l. l.*, et par l'examen de la photographie publiée, p. 18, fig. 10. A Lâchis on signale également certaine section de rempart établie *on solid brick* (BLISS, *A Mound...*, p. 100), mais il ne s'agit que d'un tronçon, peut-être une brèche réparée à la hâte, dans le mur du IXe-VIIIe siècle. Les briques signalées en soubassement à Ta'annak (SELLIN, *Tell Ta'annek...*, p. 21 et fig. 17) appartiennent à des constructions antérieures enfouies sous une forteresse du Xe siècle.

d'enduits (1), mais surtout en les isolant de terre par quelques assises de pierre, deux ou trois le plus souvent, formant un socle à ces murailles (fig. 12) (2). Cet usage explique qu'en maint endroit se soient retrouvés dans les fouilles les murs d'un édifice complet conservés à une hauteur uniforme n'excédant pas ces deux ou trois assises de pierre. Il était en effet assez invraisemblable que la ruine accidentelle se fût produite avec cette régularité, ou que dans une destruction systématique on n'eût endommagé nulle part ce soubassement. La diversité des matériaux rend le phénomène fort simple : tandis que les parties hautes des murailles, faites de briques ou de torchis, une fois ruinées, se sont désagrégées en entier, la base plus résistante subsistait ensevelie dans leur poussière.



Fig. 13. — Ta'annak. Voûte en briques. D'après Sellin, *Tell Ta'an.*, p. 26, fig. 20.

A cette poussière beaucoup de cendre est souvent mêlée, indiquant le rôle important du bois dans cette architecture primitive, si le terme n'est pas trop relevé pour de telles constructions. On supposait volontiers que les plafonds avaient dû être de bois recouvert de terre battue. Mais les solives assemblées pour former les toits eussent-elles fourni à elles seules l'aliment suffisant pour l'incendie violent qui a sévi en maint endroit, au point de créer d'épais lits de cendre? D'ailleurs les traces d'un feu intense peuvent coïncider avec celles de véritables voûtes en briques (3). D'autres indices encore permettaient d'inférer que le bois n'était pas employé seulement dans les combles, et qu'à l'instar des architectes syriens qui bâtissaient, vers le IXe ou le VIIIe siècle, les palais de Sendjirli en mêlant beaucoup de bois à leurs matériaux,

(1) De grossiers crépissages ont été signalés à Tell el-Ḥésy (Bliss, *A Mound...*, p. 127), à Tell eṣ-Ṣâfy (Bliss et Macalister, *Excavations...*, p. 30) et à Megiddo (*MuNDPVereins*, 1904, p. 45) sur les murailles en briques.

(2) Cf. à Lâchis, Bliss, *A Mound...*, p. 100, 125; à Tell eṣ-Ṣâfy, Bliss et Macalister, *Excavations...*, p. 30; à Gézer, *QS.*, 1902, p. 319; à Megiddo, *MuN...*, 1904, p. 69 s.; à Ta'annak, Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 48.

(3) Cf. les indications, pas très précises, de M. Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 25 s.

ceux de Canaan avaient pu en agir de même à une époque bien antérieure. Il devenait plus facile de s'expliquer la destruction si radicale des murs au-dessus des socles en pierre et l'abondance de cendre et de débris de charbon dans les ruines, en supposant parmi les assises de briques des pièces de bois destinées à supporter les revêtements de métal ou de stuc et à lier la construction. Rongé par le feu, ce chaînage devait entraîner la ruine des murs quand l'incendie avait créé ainsi de longues brèches dans l'appareil (1).

(1) Le procédé a été constaté à Sendjirli, sinon grâce à des débris de bois encore en place, du moins par les rainures larges et profondes, créées dans les murs par l'incendie ou la décomposition des poutres (cf. R. Koldewey, *Ausgrabungen in Sendschirli*, II, p. 104 s. et pour la disposition, p. 116, pl. XII, surtout pl. XXXI en haut — *Mittheilungen* des musées royaux de Berlin, section orientale, fasc. XII). — Il était en usage à Troie bien des siècles auparavant, dans la *deuxième* ville, de 2500 à 2000. Si les travaux de Schliemann n'avaient pu lever tous les doutes à cet égard, l'exploration fondamentale de Doerpfeld n'en permet plus (cf. *Troja und Ilion*, p. 40, 87, etc., surtout les figures 24, 26-29). D'autre part, l'exploration parallèle des villes grecques révélait partout le même usage, aussi bien dans les murs en pierre de Théra *préhistorique*, aujourd'hui Santorin (cf. Perrot et Chipiez, *Hist.*, t. VI, 150 s.), ou autour des socles de pierre à Tirynthe (*ibid.*, p. 285 s.), que dans les murailles de briques, à Tirynthe comme à Mycènes (*ibid.*, p. 294 s., 478 ss.; cf. probablement aussi les édifices de *Boghaz-Keui* en Ptérie, Perrot et Chipiez, *op. l.*, t. IV, 610; d'autres exemples topiques dans le *Rapport sur les fouilles de M. Schliemann, à Hissarlik*, par l'ingénieur français, M. Babin, *Mémoires présentés... à l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, Ire série, t. X, 1893, Ire partie, p. 327 ss. et la planche). Aussi peut-on considérer le procédé comme établi, malgré ce qu'il avait de manifestement défectueux, malgré aussi les rares objections qu'il provoque de temps à autre encore. La plus récente opposition est celle de M. Th. Friedrich, *Die Ausgrabungen von Sendschirli und das bit ḫillâni*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, IV, 1902, p. 227 ss. A son sens, les canaux qui sillonnent les murs de briques n'ont jamais logé des pièces de bois; on les pratiquait pour l'aération des masses argileuses et l'égouttage permanent de l'eau infiltrée dans ces murs par la rosée et les pluies. Il réduit le rôle du bois aux supports de la toiture, dont il imagine un singulier agencement. Des poutres verticales appuyées contre les parois les dépassaient en hauteur pour recevoir les solives transversales du toit. On aurait ainsi créé entre le toit et la crête des murs un *jour* plus ou moins considérable. En dépit de l'ingéniosité dont cette théorie fait preuve et des raisons, parfois plausibles en elles-mêmes, dont elle cherche à s'appuyer, il y a lieu de penser qu'elle demeurera une tentative d'interprétation digne de souvenir par son originalité seule. Eût-on ouvert ces canaux d'aération et d'égouttage en des murs de pierre? D'ailleurs, cet emploi du chaînage en bois pour lier un mur et égaliser la pression, pratiqué dans la Syrie moderne, l'était aussi à l'époque byzantine; nous en avons relevé des traces manifestes à Ṣbaiṭa et à ʿAbdeh (*RB.*, 1904, p. 416); il semble bien avoir été visé par saint Jérôme interprétant כפיס d'*Habac.*, **2**, 11 : *lignum quod ad continendos parietes in medio structurae ponitur* vulgo ἱμάντωσις, ce qu'on interprétera peut-être au sens de *tenons* de bois ou d'*ancres* reliant des blocs d'appareil selon une recommandation classique des auteurs de traités d'architecture, mais qui paraît mieux répondre aux *longrines* couchées dans les murailles de la citadelle d'ʿAbdeh ou des églises du Négeb. Quand M. Friedrich invoque l'analogie de trous percés dans les parois du modèle de temple phénicien bien connu (Perrot et Chipiez, *Hist.*, III, 277, fig. 208), il oublie que la construction de briques n'était pas usitée en Phénicie (cf. Perrot et Chipiez, *op. l.*, p. 110), que les trous en question sont tous ronds et situés plutôt dans le haut des parois, jusque sous la corniche, et qu'il n'y en a plus au centre et vers le bas, où ils seraient attendus dans l'interprétation proposée. De vouloir enfin faire passer ce soi-disant

Ce que les travaux de Tell el-Ḥésy ou de Ta'annak laissaient seulement soupçonner est devenu réalité palpable à Tell el-Moutesellim. Schumacher a trouvé du bois employé sous forme de plancher et de solivage dans le soubassement même d'une muraille. Sa description provisoire a été malheureusement publiée sans croquis, ni diagramme

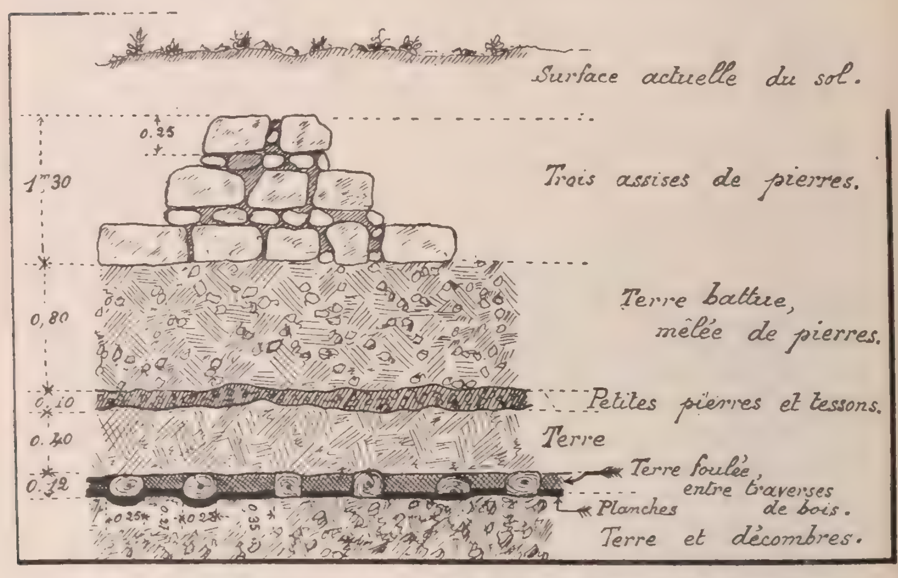


Fig. 14. — Megiddo. Soubassement d'une muraille. D'après un croquis de M. Schumacher.

ou représentation quelconque. Il eût donc été difficile de s'expliquer dans les dernières minuties l'agencement de ces pièces de bois, sans l'obligeance extrême du savant explorateur, qui lui a fait mettre à la disposition de nos lecteurs le croquis très précis qu'ils ont sous les yeux (fig. 14) et qui dispense de traduire une description longue et compliquée (1).

usage du *pays hétéen* en Assyrie (*Beiträge...*, *l. l.*, p. 228, 276), c'est oublier le curieux texte d'Hérodote (I, 79) racontant que dans la construction de briques διὰ τριήκοντα δόμων πλίνθου ταρσοὺς καλάμων διαστοιβάζοντες. Ces claies de roseaux interposées se corrompaient évidemment beaucoup plus vite encore que le bois. Leur emploi est toutefois un fait qu'attestent déjà les vieux textes dits *de la Création*. Et d'ajouter que de l'Assyrie ledit usage « se serait propagé aussi en Elam » (*l. l.*), en appuyant cette assertion sur les premières découvertes architecturales de M. de Morgan à Suse, c'est renverser le rôle des influences entre Syrie et Elam; cf. d'ailleurs *Beiträge...*, 1905, p. 410.

(1) *MuNDPVereins*, 1904, p. 43. D'aucuns chercheront sans doute à expliquer ce *Holzrost* interposé entre les décombres nivelés d'une construction plus ancienne et le pied de la muraille — peut-être du xe siècle — comme un plafond ou quelque débris de toiture antique incomplètement anéanti par l'incendie qui dévora le reste de l'édifice. D'autres hypothèses encore s'offrent, qui seront discutées par les spécialistes. Il suffira de noter à l'appui de l'o-

Est-il besoin d'appeler l'attention sur ce que ce rôle du bois dans les vieux édifices de Canaan offre d'intérêt pour expliquer certaine structure du Temple salomonien? Le passage biblique *I Rois*, VI, 36 décrivant un parvis comme constitué par trois rangs de pierres de taille et une assise de poutres de cèdre, qui a fait le désespoir des exégètes et des artistes soucieux de reconstruire le Temple, devient assez intelligible. C'est le socle seulement de la muraille qui est décrit par cet assemblage de pierre et de bois, dont ce n'est pas ici le lieu d'étudier l'agencement.

La muraille d'enceinte était généralement très épaisse; elle n'a pas moins de 4^{m},25 à Gézer (1); et si à Tell el-Hésy par exemple, où elle a par endroits jusqu'à 5^{m},20 (2), elle paraissait n'avoir ailleurs que 3 mètres à 3^{m},50, une fouille plus profonde a fait constater que c'était seulement la partie haute d'un mur reposant sur un soubassement que couvrait un amas de terre protégé par de grandes pierres brutes disposées en parement extérieur, de sorte que son épaisseur à la base n'était guère inférieure à 5 mètres. On ne se rend pas assez compte, dans la description et le plan (3), si ce soubassement était vertical, c'est-à-dire parallèle au front de la muraille, ou s'il formait glacis en talus. A Gézer, dans un mur du XVe siècle, la base de quelques tours est protégée par un glacis très accentué et de nature identique.

pinion d'un fondement — opinion partagée par M. Schumacher, autant que j'ai su voir. — avec quelle régularité sont disposées ces solives et les planches qui les relient, ici intercalées entre les solives, là formant un plancher au-dessous, avec de la terre battue remplissant les interstices à un niveau régulier. Rien de semblable n'eût été produit dans l'effondrement d'un incendie. Il paraît donc manifeste que ce dispositif, ingénieux après tout, malgré son imperfection, représente ce qu'un architecte de Canaan, vers le Xe siècle av. J.-C., a su trouver de mieux pour donner une base résistante à sa muraille sans en faire plonger les fondations trop bas dans les décombres amoncelés en cet endroit. L'analogie la plus précise est fournie sur ce point par les fondations des remparts de Sendjirli au XIVe siècle; cf. KOLDEWEY, *Ausgrabungen*..., II, 108 s., avec des croquis et des photographies. Vers le Xe siècle aussi, les constructeurs de Lachis employaient, dans le même but sans doute, du sable fin répandu en mince couche au fond de la tranchée de fondations, procédé signalé également en des édifices du XIVe-XIIIe siècle dans cette même ville. BLISS, *A Mound*..., p. 71 s., 77, 92, 125.

(1) MACALISTER, *QS.*, 1902, p. 320; 1903, p. 114 s., 214 s. Ce mur, décrit d'abord comme une « magnificent », « splendid structure », est présenté après meilleure information (*QS.*, 1904, p. 203), comme « une curieuse mosaïque de bonne et de mauvaise maçonnerie ». Il est daté du XVe siècle av. J.-C. (*op. l.*, 1905, p. 28). Le rempart antérieur qui protégea la ville à une époque où elle occupait seulement la colline orientale du Tell, entre 2000 et 1500, n'a plus qu'une épaisseur maxima de 3^{m},35; mais il est trop ruiné pour permettre une évaluation exacte. Son exécution, dans l'ensemble, est déclarée supérieure (*op. l.*, 1904, p. 203; cf. 1905, p. 28 s. pour la chronologie des deux remparts).

(2) BLISS, *A Mound*..., p. 51 : 17 pieds.

(3) BLISS, *A Mound*..., p. 26, 29 s.

terre et cailloux (1). On se gardera toutefois de confondre ce soubassement en talus ou recouvert d'un glacis en plan incliné, avec le procédé égyptien, qui incline toute la muraille vers l'intérieur, de la



Fig. 15. — GÉZER. Glacis au pied d'un rempart. Phot. autorisée par M. Macalister.

base au faîte, ou qui élève le talus jusqu'à une hauteur trop considérable pour qu'on y voie un socle proprement dit.

A Tell eṣ-Ṣâfy, autant qu'on ait pu l'évaluer, la base du rempart n'avait que 3^{m},66 (2) ; mais la muraille de Megiddo à l'une des plus anciennes périodes historiques atteint l'épaisseur énorme de 8^{m},60 sur la crête actuelle et elle paraît bâtie en talus légèrement accentué dans sa partie inférieure, indépendamment du glacis de terre battue qui en protégeait le pied (3). Le même procédé a été mis en œuvre

(1) *QS.*, 1905, p. 30. Cette disposition d'une base de mur en talus que M. MASPERO, *Histoire*..., II, 130, avait attribuée aux forteresses syriennes d'après un monument de Ramses III bâti sur le modèle d'un *migdol* cananéen, est ainsi justifiée (*l. l.*) : ce « soubassement en talus... servait à deux fins : d'abord il augmentait la résistance contre la sape, ensuite les projectiles que les assiégés lançaient du chemin de ronde, ricochant avec violence sur l'inclinaison du plan, tenaient l'ennemi à distance ». DIEULAFOY, *L'acropole de Suse*..., p. 171, qui trouve ce soubassement incliné « si critiquable tant qu'il s'agit de forteresses de pisé », lui reconnaît aussi « de multiples avantages quand il est construit en pierres de taille ». Les « large rough stones » qui, d'après Bliss, formaient le revêtement à Tell el-Ḥesy, remplissaient, quoique moins bien, l'office d'un parement appareillé.

(2) BLISS et MACALISTER, *Excavations*..., p. 30 ; l'enceinte est d'assez basse époque.

(3) *MuNDPVereins*, 1905, p. 19. Ce mur très archaïque (*uralt*) constitue « la plus ancienne enceinte du Tell », dit M. Schumacher (*op. l.*, 1904, p. 55).

par l'ingénieur qui créa, vers le XIX-XVIII siècle, la première fortification architecturale de Lachis. Sur une hauteur de soixante centimètres environ depuis le sol, les assises de briques se superposent en plan incliné sur le front de la muraille (fig. 17 *ab*), sans que la description trop sommaire qui en est donnée permette de se rendre compte avec précision du détail de structure (1).

Il n'est question nulle part d'un fossé à l'avant du rempart, et cette apparente lacune a son explication facile en ce fait que toutes les



Fig. 16. — Gézer. [illegible] Les [illegible] appartiennent aux remparts antérieurs. Phot. autorisée par M. Macalister.

villes en question étaient établies sur des tertres artificiels ou des coteaux dont elles couvraient plus ou moins la superficie entière. L'escarpement des rampes couronnées par le mur rendait superflu l'aménagement d'un fossé. Qu'on ait pourtant pratiqué de vieille date, le cas échéant, ce complément de défense, l'installation de certaine forteresse à Megiddo en fera tout à l'heure la preuve.

Le tracé de la muraille n'a d'autre principe fondamental que les sinuosités de l'escarpement qu'elle doit couronner. Quand il s'agit de

(1) Bliss, *A Mound*..., p. 31, [illegible]. Le plan, p. [illegible], n'indique pas ce talus, dont on remarquera d'ailleurs l'élévation très minime (cf. fig. 17). Le rempart de Megiddo demeure donc jusqu'ici l'exemple unique en Canaan d'une muraille talutée sur toute la hauteur actuellement conservée; encore cette hauteur, 2m,45, ne dépasse-t-elle pas les proportions d'un socle.

couvrir, aux flancs de la colline, des quartiers neufs, elle multiplie les saillants et les angles, évite les dépressions profondes ou la déclivité exagérée et se munit de tours dans les points les plus faibles.

Ces tours, généralement sur plan rectangulaire, multipliées selon l'opportunité, flanquaient le rempart souvent sur ses deux faces, d'ordinaire à l'extérieur seulement. Ce sont des constructions massives, peu saillantes sur les courtines — de $0^{m},92$ à $3^{m},66$ à Gézer (fig. 16) — ou de véritables bastions avec chambres intérieures (fig. 17), comme dans l'enceinte de Tell el-Ḥésy (1). Les portes sont rares, casées au fond

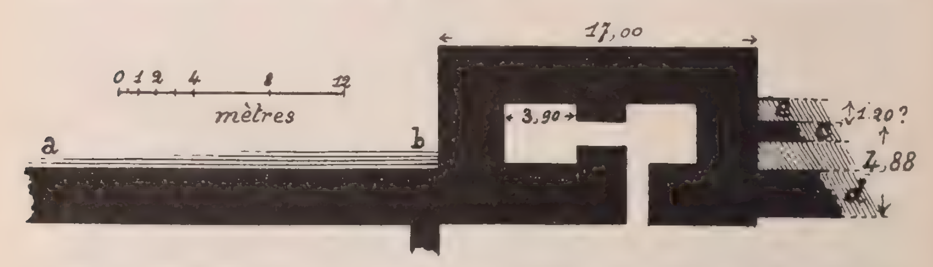


Fig. 17. — Lachis. Rempart avec bastion et chambres intérieures. D'après Bliss, *A Mound...*, p. 26.

d'un angle rentrant, ou couvertes par des avancées massives. Nulle part d'ailleurs jusqu'ici le mur n'a été trouvé conservé sur une assez grande hauteur pour que l'aménagement complet d'une porte pût être étudié en détail; celles de Tell Djedeideh qui sembleraient faire exception, à ne considérer que les plans fournis, ne peuvent entrer en ligne de compte, car elles datent tout au plus de la période grecque.

A Gézer Macalister en a découvert deux (2). L'une est installée dans une tour longue de 45 mètres. La largeur du passage est de 12 mètres et il se coude vers le milieu à angle droit. L'ensemble est trop ruiné pour que l'étude en soit fort instructive. L'autre (fig. 18-20) a $12^{m},91$ de long et seulement $2^{m},74$ d'ouverture (3). Le passage est droit, quoique en fausse équerre avec l'axe du mur; afin de dissimuler cette irrégularité, nécessitée sans doute par des circonstances aujourd'hui peu obvies, on a donné aux saillants qui couvrent la porte une projection inégale, de manière à en établir le front d'équerre avec l'entrée.

(1) Bliss, *A Mound...*, p. 26 et 31. C'est pour n'avoir pas discerné ce réduit dans la muraille que Flinders Petrie assignait une épaisseur totale de $8^{m},74$ au rempart primitif de Lâchis (*Tell el Hesy...*, p. 21). Cf. pour les tours de remparts à Gézer, *Quart. St.*, 1902, p. 320; 1904, p. 203; 1905, p. 29 s. A Megiddo, *MuN...*, 1905, p. 19, etc.

(2) *QS.*, 1904, p. 201 et 204 ss.; on s'y reportera pour la description très soigneuse et les plans détaillés d'où est extraite la physionomie générale présentée ici de la plus remarquable de ces portes.

(3) C'est la largeur indiquée aussi pour des seuils de porte d'époque à peu près contemporaine dans le rempart de Tell el-Ḥésy (Bliss, *A Mound...*, p. 51).

Les énormes tours massives sont en maçonnerie grossière avec un revêtement de briques d'épaisseur variable. Leurs faces parallèles ont un écartement de 4^{m},27 ; le couloir est réduit à 2^{m},74 par une série de grands blocs de pierres dressés contre les parois et qui ont appartenu sans doute au système de défense de la porte. Ce sont de lourdes dalles mesurant en chiffres ronds de 2 à 3 mètres de long sur 2 mètres de haut et une moyenne épaisseur de 0 ,75. Elles sont réparties avec une symétrie évidente le long du couloir, de manière à laisser entre elles un vide d'au moins 2 mètres, en forme de guérite. Dans un remaniement postérieur ces vides ont été remplis de maçonnerie en blocage; on a bâti de même sorte au-dessus des grands blocs pour en élever le niveau à la hauteur du passage rétabli longtemps après que l'accumulation des décombres eut rendu impraticable l'entrée ancienne.

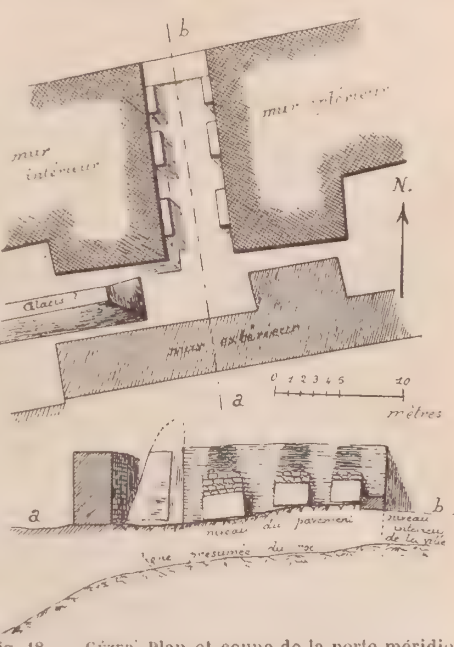


Fig. 18. — Gézer. Plan et coupe de la porte méridionale. D'après Macalister, QS., 1904, pl. II, fac. 204.

Cette structure originale est ainsi expliquée par M. Macalister : les gros blocs de pierre appliqués exactement contre la paroi et engagés par la base dans le pavement constituaient les points d'appui de barricades en bois. L'intervalle de l'un à l'autre, 1^{m},95 en moyenne, est trop considérable pour qu'on puisse y voir une sorte de coulisse dans laquelle eût glissé une cloison de bois. Il est largement suffisant au contraire pour loger des vantaux de porte dont l'existence reste néanmoins improbable, puisqu'on ne signale aucune attache de gonds ni vestiges de frottement. Peut-être la fermeture se réduisait-elle à de simples pièces de bois couchées en travers du passage et solidement arc-boutées entre les espèces de pilastres quand l'imminence d'un assaut rendait cette précaution nécessaire. Habituellement le couloir devait rester libre et les poutres se rangeaient dans les enfoncements latéraux. De quelque sorte au surplus que soit conçue la défense de cette porte, il faut retenir que le feu a joué un grand rôle dans sa destruction. L'incendie a été en effet sur ce point d'une telle violence

que plusieurs des grandes pierres ont été calcinées et ont éclaté.

L'entrée ne se faisait pas absolument de plain-pied. A la suite d'une petite marche à l'extrémité extérieure, le pavé montait graduellement vers l'intérieur. Un gradin haut et large ($0^m,60 \times 1^m,68$) terminait le couloir. Les transformations ultérieures ont naturellement supprimé beaucoup de détails indispensables pour reconstituer toute la porte primitive. Nous ignorons, d'après la description actuelle, s'il n'existait rien au-dessus des grandes pierres, si le passage était couvert et de quelle façon, si l'on avait enfin réservé au sommet des tours quelque endroit où poster des défenseurs. Vers la partie supérieure les parois des tours du côté du couloir sont bâties en léger encorbellement. M. Macalister y trouve l'indice d'un commencement d'arche, ou plutôt d'une console où seraient venues s'appuyer des dalles de pierre et plus vraisemblablement des pièces de bois formant plafond (1).

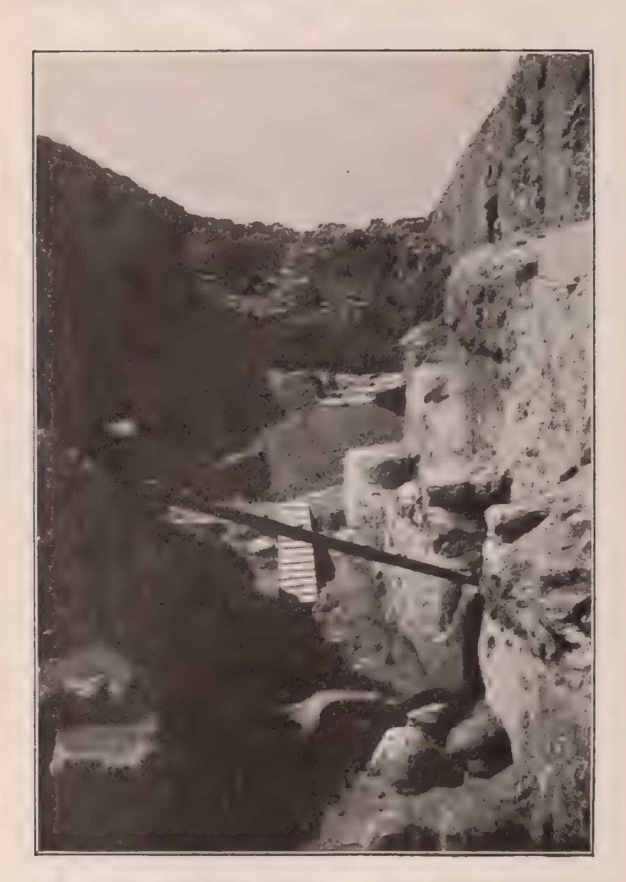


Fig. 19. — Gézer. La porte méridionale pendant le déblaiement. Phot. autorisée par M. Macalister.

(1) *QS.*, 1904, p. 207. Plus récemment la connaissance de quelques voûtes découvertes à Megiddo a suggéré à M. Macalister d'une manière très ferme, l'hypothèse d'une arche plus ou moins haute couvrant ce long couloir, voy. *QS.*, 1906, p. 66. En dépit de l'analogie, d'ailleurs très imparfaite, il demeure fort improbable que ce passage ait été voûté et l'indice fourni par les traces d'encorbellement est plus favorable apparemment à l'idée d'un plafond établi sur des corniches latérales. Telle porte de rempart dans la cité troyenne du xxve siècle environ avant notre ère, et par le fait contemporaine à peu près de la porte de Gézer fournirait une analogie de structure qui vaut d'être signalée; cf. Doerpfeld, *Troja und*

Tout incomplète qu'elle demeure, la connaissance de cette porte est cependant très précieuse pour éclaircir, au moins en quelques particularités, la description des portes du Temple de Jérusalem dans Ézéchiel. On y voit figurer en effet (xl, 7 ss., etc.) des *chambres* (?), תאים, isolées par un espace indéterminé mais qui paraît être un massif de construction, quoique de largeur à peu près égale à celle des « chambres ». Les architectes reconstructeurs ne pouvaient se résoudre à la suggestion assez claire du texte parce qu'elle répugnait aux principes classiques qui déterminent dans un édifice la proportion des pleins et des vides (1). La structure de Gézer, probablement fort antérieure au xve siècle avant notre ère, reproduite par Ézéchiel vers le vi^e siècle avec le perfectionnement artistique réalisé entre temps, paraît bien donner l'image approximative de cette entrée protégée par



Fig. 20. — Gézer. La porte méridionale après les fouilles. Phot. autorisée par M. Macalister.

Ilion, p. 56 ss., fig. 12 et planche III; ou Babin, *Rapport sur les fouilles... à Hissarlik*; Mémoires de l'Acad. I. et B.-L., 1re série, t. X, p. 335 s.

(1) On lit par exemple dans MM. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art...*, t. IV, *Judée*, p. 252 s. : « ... il est absurde de supposer, comme l'ont fait tous les traducteurs, des murs énormes de 5 coudées — (*environ* 2^m,50) — entre les niches... De simples cloisons, épaisses d'une coudée, suffisaient entre ces niches ». Et en note : « C'est l'observation que fera tout d'abord tout architecte... » Il faut croire que les architectes d'antan n'avaient pas tout à fait les mêmes principes. Ceux qui bâtissaient, vers le xxviiie siècle avant notre ère, le palais du vieux patési Goudéa sur la colline de Tello, donnaient déjà au petit bonheur à des murs de refend une épaisseur qui « varie entre quatre-vingts centimètres, un mètre quatre-vingts et même deux mètres soixante centimètres » (E. de Sarzec et L. Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, p. 20), alors que les murs extérieurs de ce même édifice « ont, dans leur largeur normale, un mètre quatre-vingts » (*op. l.*, p. 14). Cet exemple topique justifiera suffisamment l'usage analogue, chez les constructeurs palestiniens, d'attribuer parfois d'invraisemblables épaisseurs à des murs qui jouent le rôle de simples cloisons. Il est d'ailleurs curieux d'observer que M. Perrot avait fouillé lui-même en Ptérie, à Boghaz-Keuï, un palais où quelques « murs de refend sont aussi épais que les murs extérieurs » (*Hist.*, IV, p. 608). La même importance exagérée attribuée à des murs de refend frappait naguère les architectes de la mission allemande à Sendjirli (*Ausgrabungen...*, II, 103).

deux tours, où le prophète signalait, en la traversant, une double série d'énormes pilastres et d'alcôves alternant le long du couloir.

Plusieurs portes d'un style différent ont été déblayées à Ta'annak, mais trop ruinées pour être étudiées avec intérêt. Elles appartenaient d'ailleurs plutôt à des forteresses, dont il sera question plus loin, qu'au rempart proprement dit (1). C'est bien au contraire une porte de rempart que mentionne Schumacher à Megiddo, sans la décrire complètement encore (2). Ce qui en est tracé sur le plan provisoire montre une conception plus savante de la défense que chez l'ingénieur de Gézer. La porte est située très haut sur l'escarpement, de façon à ce que l'assaillant n'y ait accès qu'après avoir escaladé la pente en présentant le flanc découvert au défenseur de la place. Le mur extérieur franchi, l'ennemi ne pénétrera dans la ville qu'après un nouveau parcours entre deux murailles, et s'il réussit enfin à pousser jusqu'à la véritable entrée, il devra encore forcer deux fois le passage et se heurter à tous les obstacles accumulés dans le couloir en tenaille qui débouche à l'intérieur.

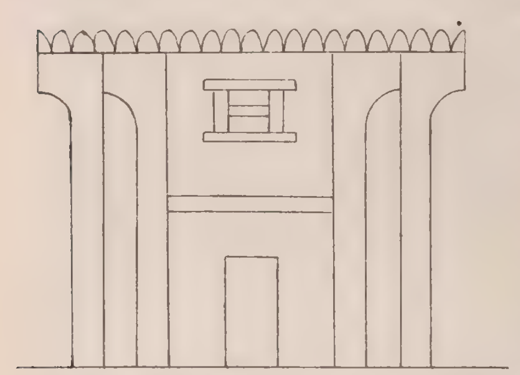


Fig. 21. — Un migdol cananéen avec corniche en encorbellement. D'après une représentation assyrienne.

Est-il besoin de noter que le couronnement des remparts a partout disparu? On n'a même pas signalé, que je sache, de traces évidentes de chemins de ronde installés sur ces fortifications massives. Ce complément normal de la défense ne pouvait faire défaut et si l'on refusait aux ingénieurs du temps le talent nécessaire pour compléter leur œuvre par des rangées de créneaux et de meurtrières, resterait l'hypothèse facile — suggérée d'ailleurs par quelques représentations antiques de *migdols* cananéens (fig. 21 s.) — de hourds et de parapets en bois établis sur la crête des murs pour abriter les défenseurs. Rien n'autorise du reste à dénier aux constructeurs cananéens des connaissances techniques plus développées. Les fouilles de Ta'annak ont

(1) M. Sellin signale bien (*op. l.*, p. 68 s.) certaine construction massive, qui pourrait avoir été une porte de la ville dans la période de 1300 à 1000, mais la description dépourvue de plan n'est pas facile à préciser.

(2) *MuNDPV.*, 1904, p. 43 et fig. 9; d'autres, signalées *ibid.*, 1905, p. 86 s.; 1906, p. 23, fig. 24 s.

même fourni un indice contraire, car Sellin décrit quelque part (1) de véritables meurtrières pratiquées au-dessus d'un soubassement de forteresse. Bien qu'il soit d'époque relativement basse, puisque l'édifice est attribué au xe ou au ixe siècle, cet exemple permet d'inférer que le procédé était déjà en cours, et l'on peut espérer que la découverte de murailles archaïques conservées sur une hauteur plus grande que celles mises à jour par le passé en fera la preuve décisive.



Fig. 22. — DAPOUR (Thabor) assiégée par les Égyptiens. Bas-relief de Thèbes. D'après PERROT et CHIPIEZ, *Hist...*, I, fig. 287.

§ 2. *Les forteresses.*

Le complément normal d'une ligne de défense est l'installation de postes fortifiés aux points les moins solides du rempart, et la création de citadelles indépendantes. L'ingénieur épuise là tout ce qu'il possède de ressources pour augmenter la force de résistance et constituer à la cité un suprême refuge en cas d'attaque victorieuse d'un assiégeant contre les murailles. Des travaux de cette nature ne sont évidemment pas à attendre avec fréquence dans les strates de ruines des âges néolithiques. La butte de terre battue inventée pour la protection telle quelle des demeures, n'avait en général pas besoin de ce raffinement de défense contre des ennemis peu astucieux, armés de façon rudimentaire. C'est surtout quand de nouveaux et plus redoutables immigrants entreprendront de disputer le sol aux premiers possesseurs

(1) *Tell Ta'annek...*, p. 31 et fig. 27; cf. infra, p. 62.

qu'il deviendra usuel de s'abriter, derrière de plus puissants et plus habiles retranchements, contre les coups de main vigoureux et fréquents.

Mais si les forteresses, au témoignage des fouilles actuelles, ne semblent surgir dans cet angle extrême de la Syrie méridionale qu'au temps où les Cananéens y pénètrent et s'y installent, entre le xxve et le xxe siècle avant notre ère, le principe n'en était sans doute pas inconnu aux populations antérieures. Ce qui permet de l'inférer, même en l'absence de tout indice fourni jusqu'ici par l'exploration récente, c'est le tableau fameux d'une citadelle asiatique, tracé vers 3600 avant notre ère pour décorer la tombe d'un officier égyptien au nom d'Anti, qui avait fait campagne aux confins méridionaux de la Syrie, pour un pharaon de la Ve dynastie. C'est en réalité « l'attaque de la ville des Sati » (1) que représente cette peinture, découverte naguère par Flinders Petrie à Deshasheh; toutefois il paraît manifeste que la « ville » en question est à concevoir à la façon d'une petite acropole établie pour servir de repaire à ces *Satiou* auxquels Anti a dû donner la poursuite pour quelque méfait commis à la frontière de Pharaon. Elle « est figurée en plan, sous forme d'une enceinte oblongue arrondie aux deux extrémités »; à l'intérieur divers registres montrent les phases du siège : travaux de mine, défense d'une brèche, anxiété des habitants, tentative d'escalade contre la muraille, armée « sur tout son périmètre, de saillies en demi-cercle qui devaient donner un certain flanquement. Elles ne paraissent rien représenter d'analogue aux charpentes » figurées à Beni-Hassan comme l'unique protection des longues parois droites des murs de forteresses : « ce sont plutôt des tours en maçonnerie, à moitié engagées dans la muraille » (2).

Les fouilles de Tell el-Moutesellim ont mis à jour les plus anciens vestiges actuellement connus d'une forteresse palestinienne. M. Schumacher avait conjecturé, à quelques indices topographiques, l'existence d'une acropole à l'angle nord-est de la colline. C'est là en effet qu'au printemps de 1904, après avoir traversé les décombres de deux à quatre périodes successives, il découvrait, à la profondeur moyenne de cinq mètres, ce qu'il nomme en son rapport préliminaire « une grande installation fortifiée d'époque cananéenne ou préhisto-

(1) A défaut de l'ouvrage de Flinders Petrie, *Deshasheh*, l'indication est empruntée au mémoire de Raymond Weill, *L'art de la fortification dans la haute antiquité égyptienne*, publié dans le *Journ. Asiatique*, IX, xiv, 1 et 2, janvier-avril 1900, p. 109 ss.

(2) *Journ. As.*, *l. l.*, p. 110 s.

rique (1) ». Dès qu'il eut déblayé la moitié seulement de cette « puissante construction », il estima être en présence d'un palais fortifié — *Burgpalast* —, assimilable au *Ḫillâni* des inscriptions assyriennes, tel que Koldewey et Puchstein ont proposé de le reconstituer, d'après les découvertes de Sendjirli (2). Depuis les premiers travaux dans ce



Fig. 23. — MEGIDDO. Les arasements de la forteresse. Phot. du P. Fernandez, autorisée par M. Schumacher.

palais, en mars 1904, l'effort de la recherche y a été naturellement concentré et d'un jour à l'autre se sont multipliées les plus remarquables trouvailles. Ce qui pouvait sembler d'abord une hypothèse un peu hardie de l'heureux et savant directeur du chantier, est désormais la plus intéressante des réalités. Par malheur le public en est réduit encore aux informations nécessairement incomplètes d'un premier rapport (3), dont la plus essentielle lacune est celle d'un plan, aussi peu détaillé qu'il ait dû être à cette date. Depuis de longs mois, les moindres détails de ce plan, devenu à la fois plus développé, plus précis et plus clair, s'étalent aux regards de ceux qui ont la bonne fortune de visiter les fouilles, où ils sont accueillis avec la plus parfaite

(1) « ... Eine grosse Burganlage aus kanaanitischer oder prähistorischer Zeit », *MuNDPV*, 1905, p. 3 s. et les vues fig. 3, p. 6 ; 1906, figs. 2 et 4.

(2) *Ausgrabungen...*, II, 183 ss., etc.

(3) Daté de juin 1904 et publié dans les *Mitth... DPVereins* de 1905.

obligeance par M. le Dr Schumacher. On concevra pourtant que les indications résumées ici n'enregistrent que les informations rendues publiques au moment où sont rédigées ces pages.

Les murs de la citadelle sont en briques sèches formant un conglomérat plus ou moins appareillé par endroits et haussé sur un large soubassement de cailloux noyés dans un mortier de boue. La prédominance de l'appareillage *à épi* dans la structure de ce socle, les caractères des débris céramiques, ceux des multiples objets de silex ou de bronze découverts à ce niveau, ont fourni les meilleurs indices d'attribution chronologique. Schumacher pense devoir reporter l'origine du palais à la période de 2500 à 2000 avant notre ère (1).



Fig. 24. — Megiddo. Au pied du mur occidental de la forteresse. D'après Schumacher, *MuN...*, 1905, fig. 4.

Appuyée à l'orient sur le rempart de la ville, la forteresse se développe sur une longueur nord-sud de 31 mètres et une largeur est-ouest de 22 mètres. Sur le front occidental, face à la ville, on signale un fossé large de $2^{m},50$ et profond de 2 à 3 mètres, dont les deux berges sont protégées par des glacis en maçonnerie. Sur la paroi orientale, du côté de la citadelle, le glacis, constituant comme un second et plus large socle à la muraille, est en quartiers de roche appareillés *à épi*. Vers la base, des dalles disposées obliquement consolident le mur et augmentent la difficulté de l'escalade (fig. 24).

Le talus peu accentué de la contrescarpe, sur la paroi occidentale du fossé, est revêtu d'un cailloutis et s'élève actuellement plus haut que le niveau de la forteresse. Une jarre contenant le squelette d'un très petit enfant a été trouvée au fond du fossé (cf. fig. 25).

Une sépulture étrange, découverte au pied même de la muraille occidentale, atteste la barbare pratique d'un sacrifice de fondation.

(1) *Op. l.*, p. 9. La description du *Burgpalast* est fournie pp. 10-15.

Dans un cadre de petites pierres gisait le squelette d'une fillette d'environ quinze ans. Elle avait été posée là, en travers sur une assise basse du fondement et enduite de terre battue, de telle sorte que son petit corps fût enfoui sous la base de la forteresse. Couchée sur le côté, face à l'ouest, la pauvrette est maintenant visible encore, avec son échine tordue pour prendre le contour brutal du bloc qui lui servit de lit funèbre, et le douloureux rictus de sa bouche aux dents merveilleusement intactes (cf. fig. 141). Aucun objet de parure n'a été trouvé.

Deux autres tombes toutes voisines renfermaient des squelettes d'adultes, entourés d'un véritable mobilier funéraire portant l'empreinte d'une civilisation de l'âge du bronze, à dater du XVe siècle à peu près, par les analogies relevées ailleurs. Schumacher voit là aussi deux sacrifices, mais postérieurs à la première érection du château ; peut-être consacrèrent-ils quelque restauration un peu importante.

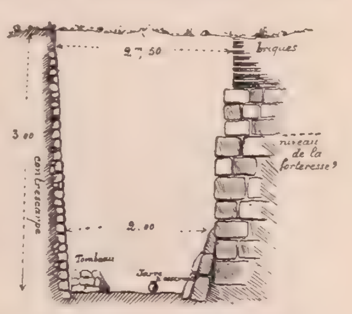


Fig. 25. — MEGIDDO. Coupe du fossé de la citadelle. D'après la description de SCHUMACHER, *MuN...*, 1905, p. 10 ; cf. maintenant *MuN...*, 1906, fig. 3.

Trois pièces contiguës au mur occidental durent jadis servir de magasins : de belles jarres et d'autres grands vases en terre cuite les emplissaient encore. Vers le nord, au voisinage des magasins, dans une cour, ont été découvertes deux « fosses à offrandes » — *Opfergrube* — murées en pierres brutes et remplies d'ossements calcinés d'animaux. Tout à côté, deux plats, accompagnés chacun d'une menue soucoupe en poterie très archaïque modelée à la main, contenaient les restes comprimés de deux enfants nouveau-nés (1).

Un sanctuaire avec autel, fosse à offrandes, débris de sacrifices, *massebôth*, a été mis à jour en relation évidente avec la forteresse, à l'extérieur pourtant de sa muraille méridionale ; il sera décrit en son lieu, mais sa situation par rapport à la citadelle valait d'être notée ici. Même remarque pour la curieuse et très antique chambre voûtée déblayée un peu au sud du lieu de culte à qui elle servit peut-être de cachette sacrée, à moins qu'elle n'ait été quelque sépulture princière aux âges les plus reculés de Megiddo.

Il importerait d'être documenté avec plus d'ampleur et de précision sur ce monument, dont le haut intérêt n'a pas besoin d'être mis en

(1) L'un des petits squelettes ne formait plus, crâne compris, qu'une masse de $0^{m},15 \times 0^{m},15 \times 0^{m},10$. Une expertise médicale a suggéré la possibilité d'une naissance avant terme (*MuN...*, *l. l.*, p. 11).

relief. Surtout le moindre croquis d'ensemble ou un tracé du plan sont vivement à désirer, en attendant qu'une étude approfondie fasse connaître dans le détail la structure et l'histoire de ce château fort.

Quelques édifices assez complètement déblayés à Ta'annak vont nous permettre de suivre à travers les périodes plus modernes les transformations subies par l'architecture des forteresses en Canaan. Sellin leur a attribué des noms tirés de leur situation topographique, et les a ainsi classés : 1°, fort occidental — *Westburg* —, érigé entre

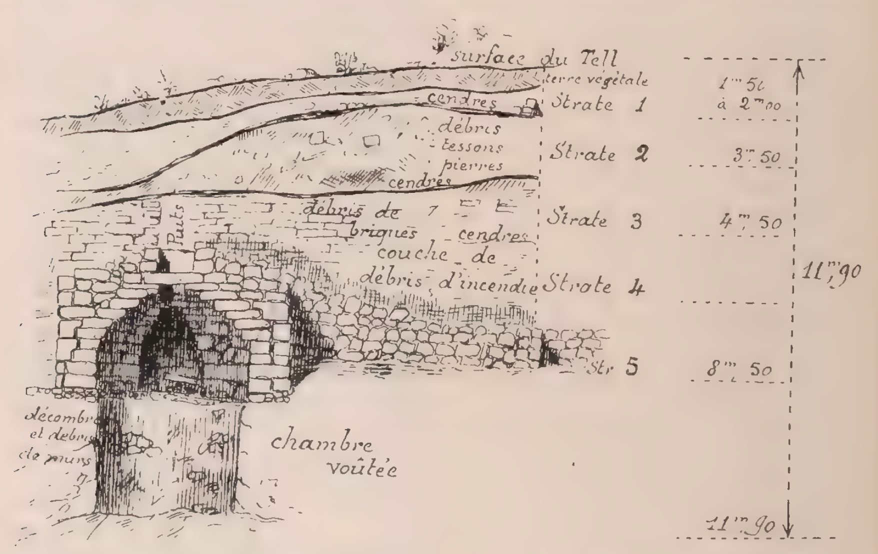


Fig. 26. — MEGIDDO. Coupe sur la chambre voûtée et l'extrémité méridionale de la forteresse. D'après SCHUMACHER, *MuN*..., 1906, fig. 5.

le XVIe et le XVe siècle et détruit peut-être vers 1300 ; 2°, fort oriental (1), daté du Xe siècle ; 3°, fort septentrional, construit apparemment vers 800 av. J.-C.

Le fort occidental (fig. 27) (2) s'appuyait tout au bord du plateau, à peu près au milieu de sa longueur. Il couvre une aire presque carrée, de 20 mètres de côté. Les murs ont encore sur le pourtour entier une hauteur sensiblement uniforme de 0m,80 par rapport au niveau intérieur du monument ; leur épaisseur égale sur tous les côtés est de 1m,20, et l'appareil est un mélange de construction *cyclopéenne* et *polygonale* avec face extérieure plane. On y a employé des blocs de

(1) *Ostburg*, dit aussi par M. Sellin, et plus exactement d'ailleurs, « château du nord est, *Nordostburg* ».

(2) Décrit dans *Tell Ta'annek*..., p. 43 ss.

calcaire résistant (*mézy*) apportés de carrières assez distantes, au lieu de la roche friable (*nâry*) qui abonde au voisinage du Tell et a fourni presque toutes les autres pierres de construction. La muraille occidentale, naturellement la plus exposée, témoigne d'une sollicitude spéciale chez l'ingénieur qui en traça le plan. Il en a cherché le

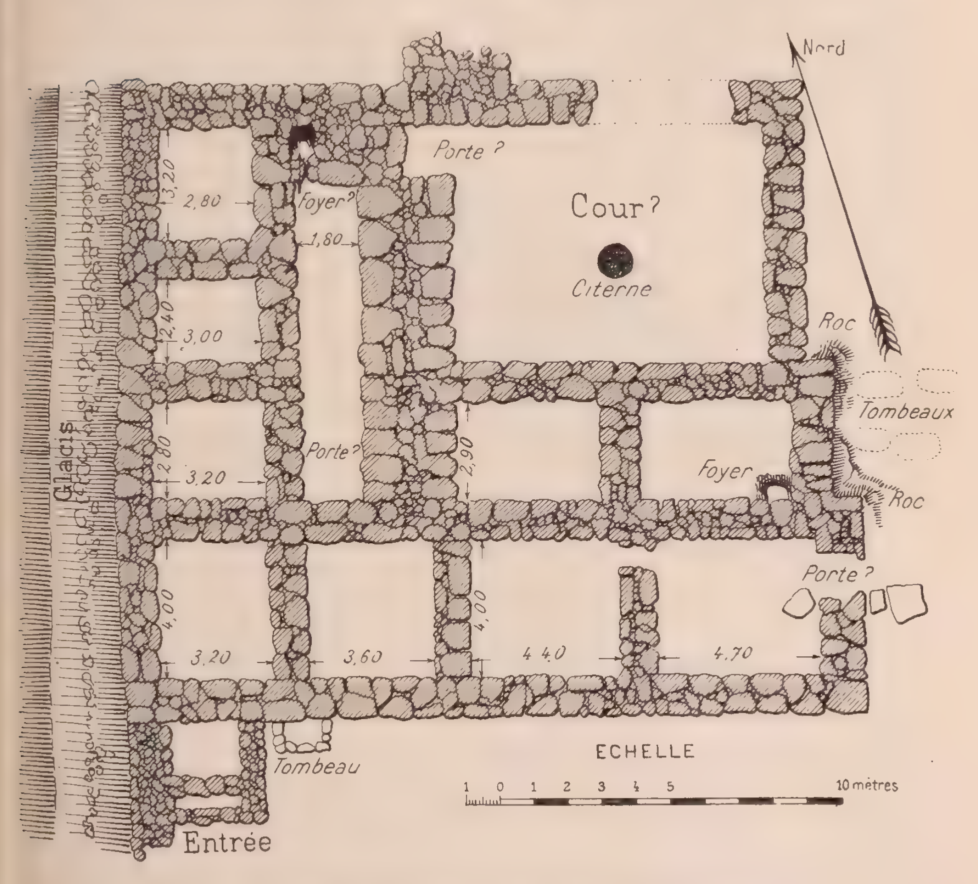


Fig. 27. — TA'ANNAK. Fort occidental. D'après SELLIN, *Tell Ta'annek...*, p. 43.

point d'appui immédiat sur le roc; mais en vue de prévenir un glissement sur la rampe abrupte, il lui a constitué une puissante base par la superposition de trois lits épais de solide blocage établi en gradins. C'est d'abord, à même le roc, une sorte de béton en galets (*Geröllsteinen*), haut de $0^{m},65$; la couche supérieure, en retrait de $0^{m},10$, est de même nature et n'a que $0^{m},35$ de haut; suit, avec un nouveau retrait de $0^{m},10$, un blocage en plus gros cailloux sur une hauteur de $1^{m},30$ et c'est enfin, après un dernier retrait de $0^{m},10$, le

fondement proprement dit de la muraille, fait aussi de béton et surmonté de trois assises appareillées donnant une hauteur de $1^m,75$, y compris le béton. L'alignement n'a rien de rigide : le mur épouse les sinuosités de la crête qu'il couronne. L'habile empattement qui vient d'être décrit aurait eu sa défectuosité manifeste s'il eût été laissé à nu. Le vieil ingénieur cananéen s'est donné bien garde d'offrir à un assaillant de telles facilités pour l'escalade. Il a tiré un nouveau profit des gradins du soubassement pour donner plus de cohésion et de résistance au glacis qui couvrait le pied de la muraille et augmentait l'escarpement naturel de la colline. Ce glacis, à pente très accentuée, est conçu lui-même avec beaucoup d'art : amas de gravier et de mortier formant contre le mur une première couche de $0^m,45$; lit de terre, épais de $0^m,15$, superposé à cette espèce de béton, pour fournir une attache au parement extérieur fait d'un blocage en cailloux et en mortier, avec une épaisseur de $0^m,40$; soit une épaisseur totale d'un mètre, s'ajoutant à l'épaisseur du soubassement maçonné pour défier toute tentative de sape, d'ailleurs difficile au sommet de cette rampe abrupte (cf. fig. 28).

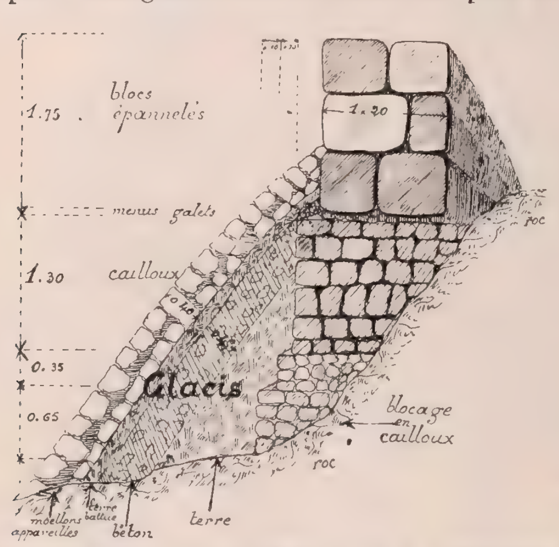


Fig. 28. — TA'ANNAK. Coupe du mur ouest de la forteresse occidentale. D'après la description de SELLIN, *Tell Ta'annek...*, p. 48.

Sur les autres faces de telles précautions eussent été superflues, et l'ingénieur a pourvu de façon moins compliquée à leur défense. Pour le front oriental, qui demeurait le plus exposé en cas d'assaut de la citadelle par un ennemi déjà maître de la cité, il a adopté le tracé *à crémaillère* (**1**).

(1) Les professionnels donnent ce nom à un procédé de décrochements dans la ligne d'un mur, qui constitue des saillies plus ou moins prononcées permettant de poster sur la crête des défenseurs dont le tir transversal battra sur toute son étendue le pied du rempart et supprimera l'*angle mort*, où l'assiégeant est à l'abri quand il a franchi la zone battue par les projectiles lancés du sommet de la muraille, à plein jet, ou dans un tir plongeant qui cesse d'être effectif dans un rayon facile à déterminer à partir de la base du mur. Ceux qui pourraient prendre à ces détails trop techniques un intérêt quelconque trouveront par exemple dans DIEULAFOY, *L'Acropole de Suse...*, p. 132, fig. 52 et 53 et surtout p. 226, fig. 122, des

Au nord, un éperon massif et large, dont la saillie n'a pu être déterminée avec exactitude, se détache à peu près du milieu de la muraille, protégeant ainsi les deux parties. La défense du front méridional, qui n'a ni saillant, ni décrochement de ligne, était suffisamment assurée par le châtelet qui couvrait l'entrée, logée à l'angle extérieur sud-ouest de la forteresse. Sellin a pu reconnaître au fond de la rampe du tertre une très antique voie venant d'ouest et grimpant directement à la citadelle (1). On peut regretter que la ruine apparemment trop complète du petit bâtiment avancé, désigné comme une « chambrette d'entrée » — *Torstübchen* —, ne laisse pas voir le dispositif de cette porte. A l'examen du plan tracé, il semble pourtant qu'il puisse être reconstitué sans trop de difficulté. L'épaisseur de la paroi occidentale et la situation des espaces intérieurs semble montrer que l'entrée ne se faisait pas directement par l'ouest, mais par le sud. Quand l'assaillant avait réussi à escalader la crête du plateau, sous les projectiles lancés du rempart, la nécessité d'un changement de front pour l'attaque de la porte brisait son élan et l'exposait à de nouveaux coups. L'extrême exiguïté du premier réduit suggère peut-être de simples poutres de bois pour barricader le passage, large de 2 mètres seulement. Après le second réduit, profond de $1^{m},60$ à peu près, on devait sans doute franchir une autre porte encore, ou une barricade quelconque, pour se trouver enfin à l'intérieur de la citadelle. Aussi l'ennemi ne devait-il pas s'attaquer très volontiers à une entrée ainsi défendue; ses risques étaient moindres à tenter l'assaut des murs par l'escalade ou la brèche. Une autre entrée existait peut-être au nord, couverte par le bastion central; son indication paraît hypothétique sur le plan et la description (p. 47) la signale, ainsi qu'une troisième à l'orient, comme portes de communication avec la ville.

La disposition intérieure ne manque pas de symétrie. Les murs sont de même sorte qu'à l'extérieur et non moins épais, et on notera surtout à ce point de vue l'épaisseur énorme du mur central qui sépare la cour du corridor desservant les chambres de l'ouest. Les chambres du sud se commandaient apparemment l'une l'autre, car on n'observe aucun passage de service entre ces pièces (2). Les deux

explications et des croquis très clairs, montrant les zones dangereuses et la zone abritée soit contre le tir, soit contre les lourdes masses précipitées du haut de la fortification.

(1) *Tell Ta'annek*..., p. 49: l'indication n'est pas reportée dans le plan général.

(2) Les dimensions variables de ces chambres sont inscrites sur le plan. Je comprends mal la remarque de M. Sellin, *op. l.*, p. 47 : « Die Zimmer hatten durchschnittlich 2 m^2 Flächeninhalt ».

en bordure sur la cour pouvaient avoir chacune son entrée indépendante sur cette cour, mise aussi en communication avec le corridor occidental par une ouverture dans l'angle nord-ouest. Le sol est couvert partout d'un dallage et d'une sorte de béton, excepté dans la cour, au milieu de laquelle est creusée une citerne. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les trouvailles faites dans ce monument, que Sellin (p. 52) n'hésite pas à appeler un « palais royal cananéen ». Signalons pourtant, comme une attestation nouvelle du sacrifice de fondation mentionné plus haut à Megiddo, la découverte d'une sépulture d'enfant immolé en un petit tombeau installé au pied du rempart méridional, à l'angle de la tour d'entrée.

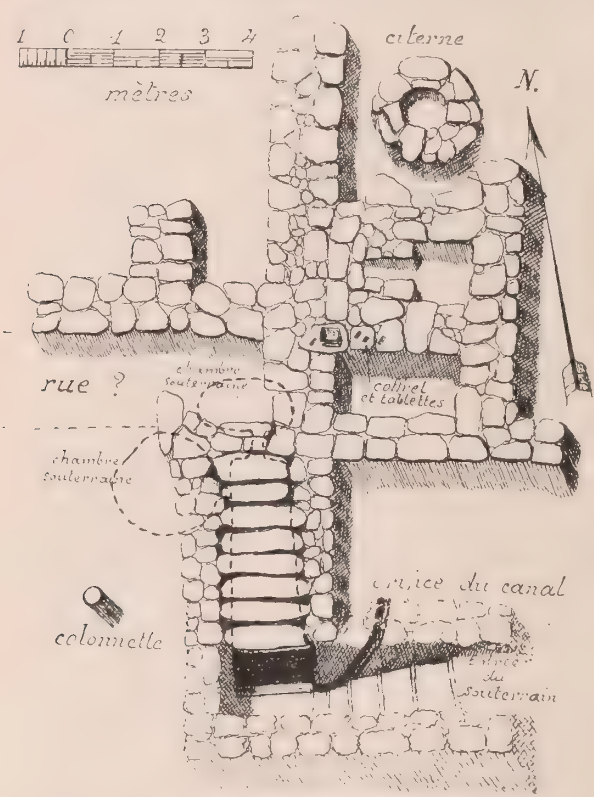


Fig. 29. — Ta'annak. L'édifice d'Ištarwaššur. D'après Sellin, *Tell Ta'annek...*, fig. 34, et la description complémentaire, *Eine Nachlese...*, p. 7 ss. pour la partie inférieure du croquis.

Au même strate de décombres appartient l'édifice désigné à travers l'ouvrage de Sellin sous les vocables divers : « construction avec chambres souterraines » (p. 37), « forteresse d'Istarwassur » (p. 38), « monument cananéen » (p. 102). Mêmes matériaux, style analogue de structure puissante quoique très primitive. La fouille n'a pas été néanmoins assez complète pour qu'il y ait opportunité à décrire ce qu'elle a révélé du plan. Un simple croquis (fig. 29) mettra sous les yeux les parties sauves, celles du moins qui sont actuellement connues. Le principal intérêt de cette autre forteresse — si forteresse il y a — est de fournir une donnée très précieuse de classement chronologique. Le savant explorateur de Ta'annak estimait, de par l'archéologie, que cet édifice, à peu près contemporain de la forteresse occidentale, était

cependant moins ancien (*op. l.*, p. 53). Or il y a découvert une véritable petite bibliothèque de tablettes cunéiformes appartenant à la série de Tell el-Amarna, qui reportent par conséquent au XVe siècle environ l'origine du monument (1).

Longtemps après que les Israélites eurent pris pied en Canaan, une forteresse nouvelle fut substituée à la citadelle antique de Ta'annak, ruinée au cours des luttes de la conquête. Sellin n'hésite pas à l'attribuer à l'époque florissante de la royauté salomonienne, ce que semble bien autoriser la stratification des ruines en ce point du Tell et que confirment les trouvailles céramiques ou d'autres données archéologiques. Aussi lui saura-t-on beaucoup de gré d'avoir décrit avec un soin particulier ce monument important pour l'histoire des constructions palestiniennes, malgré sa ruine lamentable (2).

C'est un polygone (fig. 30) dont les deux plus grands côtés, est et nord, mesurent 23^m,80 et 23 mètres et se recoupent à angle droit. Le front oriental est brisé presque exactement à son milieu pour s'adapter à une inflexion de la crête du Tell; il rejoint le mur méridional sous un angle très ouvert, car ce dernier côté n'est pas parallèle au mur nord et marche à la rencontre du mur oriental avec une déviation prononcée en sud-ouest. Des tours quadrangulaires, de projection diverse, renforçaient tous les angles. La moins ruinée est celle du nord-est, dont la saillie est de 3 mètres, la largeur de 4 mètres (3), et qui paraît avoir été massive sur toute la hauteur conservée de sa base. Il en est de même du redan qui couvre le fléchissement de la muraille orientale. Les deux tours du sud empiétaient sur l'aire de la forteresse; mais tandis que celle du sud-ouest se range à l'alignement exact des murailles, la tour opposée projetait au sud un éperon indiqué par quelques arasements insuffisants pour la détermination précise de cette saillie. De la tour nord-ouest il subsiste à peine un tronçon de la paroi septentrionale et quelques marches d'un escalier intérieur

(1) Au lieu d'une forteresse proprement dite, dont les détails connus n'évoquent guère l'idée, il serait préférable d'y voir quelque sanctuaire, plus ou moins fortifié peut-être, à la façon du temple d'El-Berith à Sichem, *Jug.*, 9, 46 ss. Le dispositif des chambres souterraines de Ta'annak, non sans analogie avec la צריח de Sichem (cf. LAGRANGE, *Jug.*, *in loc.*), autorise à tout le moins le rapprochement. Nous y reviendrons en traitant du lieu de culte. Rien d'étrange au surplus à ce que le prince Istarwassur ait pu déposer ses archives dans un temple au lieu de les conserver dans son palais. M. Sellin paraît aussi enclin à cette même interprétation du monument, dans son récent ouvrage *Eine Nachlese auf dem Tell Ta'annek*..., p. 10 s., 32 ss.

(2) M. Sellin comparerait cet édifice à *Beth Millo* de *I Rois*, 9, 24, et *II Rois*, 12, 21 (*Tell Ta'annek*..., p. 30; cf. pour la date p. 102 s.; c'est le fort oriental.

(3) D'après la description (*op. l.*, p. 22), sensiblement moindre sur le plan I, p. 21, d'après lequel est établi le croquis ci-contre.

attestant l'existence de casemates ou de réduits quelconques en ce bastion.

Entre les tours d'angle la courtine septentrionale était renforcée par quatre pilas-

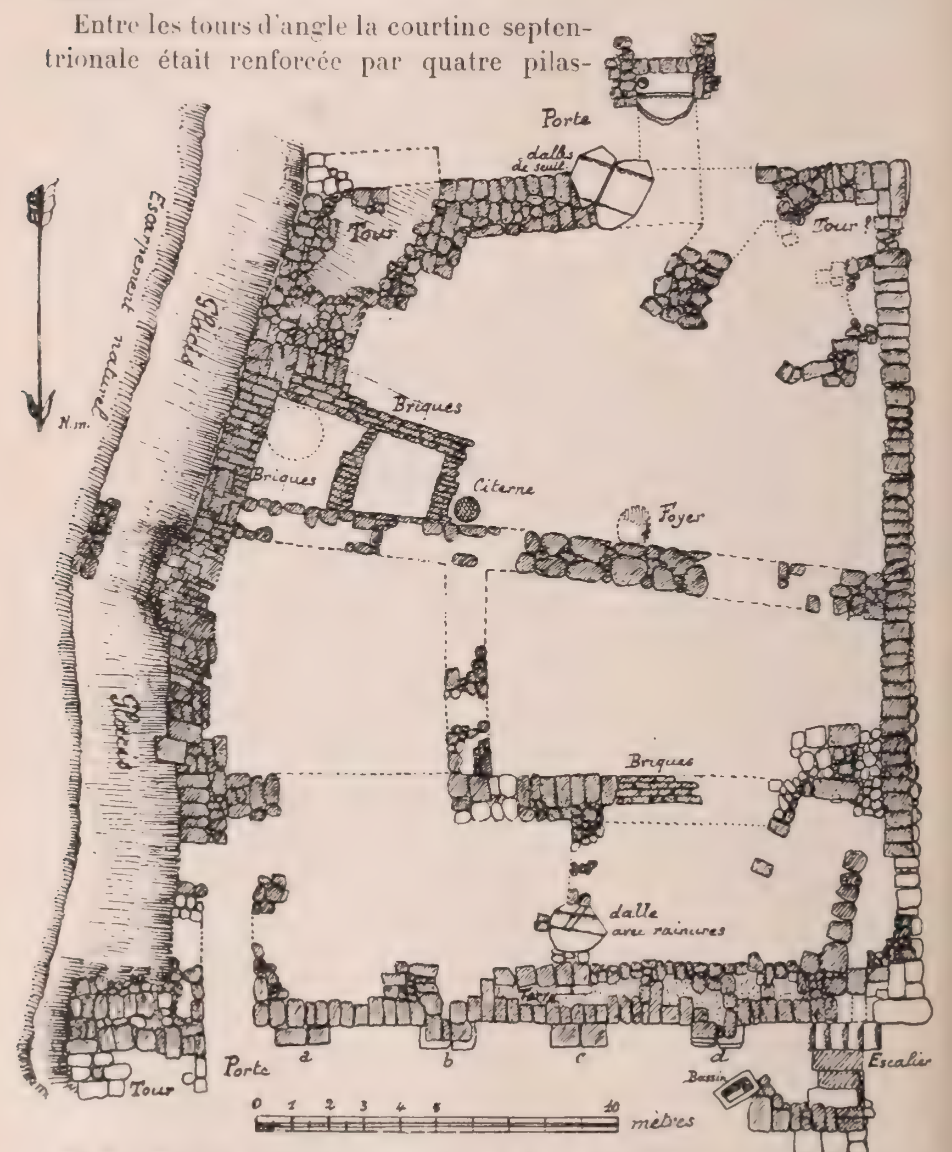


Fig. 30. — Ta'annak. La citadelle orientale. D'après Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 21 ss., pl. I.

tres (1), larges de 1m,50, avec une saillie de 0m,50 environ. Un autre

(1) Dans l'état présent de la ruine tel que l'enregistre le plan, deux seulement de ces pilastres (fig. 30, *b* et *d*) font corps avec la muraille; les deux autres (*a* et *c*) sont marqués par un couple de blocs adossés à la paroi mais sans liaison avec elle. En présence de cette

pilastre plus petit s'intercale à l'est entre le bastion et le redan central. Aucun flanquement ne protège le front occidental, tourné vers la ville, alors que l'on remarque au sud, vers le milieu de la paroi, les ruines d'une avancée très hardie, destinée sans doute à loger et à défendre la porte, car Sellin y a découvert, apparemment en place, un assez large débris du seuil, lourde dalle de pierre où se voit encore la cavité profonde dans laquelle tournait un gond, la saillie préparée pour le battement des vantaux et les sillons creusés par leur frottement prolongé (1). Il faut une fois de plus déplorer la dévastation qui a rendu impossible la restitution totale de cette entrée fortifiée. On en signale une autre tout à fait dans l'angle nord-est, masquée par la grande tour; rien n'en subsiste plus que l'ouverture extérieure et peut-être un long couloir parallèle au mur oriental.

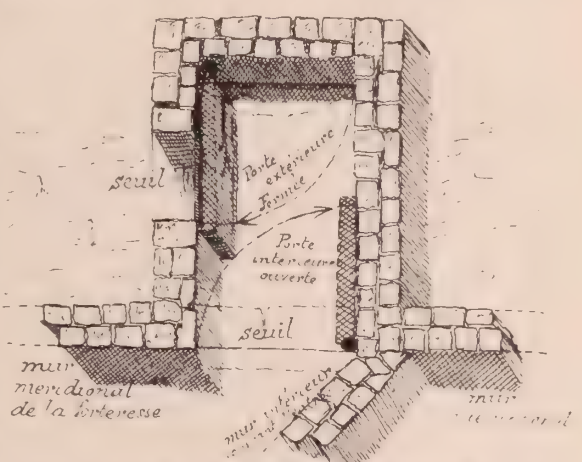


Fig. 31. — TA'ANNAK. Diagramme de restauration de la porte méridionale du fort.

La construction en calcaire mou marque un notable progrès sur celles des âges antérieurs pour ce qui est du travail de la pierre. Les blocs sont équarris vaille que vaille; on connaît même le dressage plus fini des faces destinées à demeurer apparentes et les procédés de taille et d'appareillage quelque peu décoratifs, tels que le refend et le

unique assise dans les deux cas, il est inutile de chercher à supputer si l'assise supérieure s'engageait dans le mur ou lui était aussi juxtaposée. En cette dernière hypothèse, peu vraisemblable toutefois, ces deux contreforts seraient à concevoir comme une ajoute postérieure dont le but ne serait guère obvie, car elle ne représenterait ni consolidation appréciable, ni décoration sur la très minime longueur des courtines.

(1) Le tout d'ailleurs ne permettant pas de saisir avec facilité le jeu de cette porte, d'après la relation de la feuillure et de la cavité du gond tels qu'on les voit sur le plan de Sellin et dans la phot. fig. 16, p. 23. Pour autant que je sache comprendre sa description, M. Sellin estime que l'entrée se faisait du sud et qu'un seuil en maçonnerie, haut de 0m,50, précédait la porte proprement dite. On s'attendrait plutôt à voir cette porte ouvrir à l'est pour donner accès dans la tour (fig. 31); le passage, coudé à angle droit, aurait été fermé du côté intérieur par une seconde porte; les dalles du seuil déplacées sont signalées par le plan. Le mur oblique dont on a enregistré les débris sur l'aire intérieure de la citadelle serait comme un surcroît de défense qui eût obligé les assaillants à défiler sous des coups dangereux.

bossage, employés néanmoins avec une extrême modération et exécutés de façon rudimentaire. A noter surtout l'étrangeté du refend, pratiqué en général sur l'arête supérieure de l'assise et n'encadrant que par une rare exception le bloc entier, dont le champ garde toute la rugosité que lui a faite le hasard du débit en carrière (1). Il en résulte qu'en dépit du réglage intentionnel des assises, le jointoyage demeure très imparfait. Les trop grands interstices ont été bouchés avec des moellons et de petits cailloux : le mortier à la chaux suffit au reste. En dehors des pilastres septentrionaux, où l'on constate un soin manifeste, le constructeur ne paraît pas avoir eu souci des faux joints et d'autres négligences de maçonnerie, autant qu'on en puisse juger par la documentation graphique fournie par M. Sellin. La hauteur courante des assises conservées oscille entre 0m,45 et 0m,55. Les blocs, à peu près toujours de forme allongée plutôt que cubique, sont invariablement appareillés par leur moindre face, à part quelques pierres d'angle. Cette particularité a sa raison d'être en ce fait que les murs semblent avoir consisté partout en un double parement avec remplissage intérieur de pierraille ou de pisé (2) ; les boutisses (3) plus ou moins longues, 0m,90 en moyenne, donnaient à cette masse une liaison des plus opportunes.

Les assises se superposent avec un *fruit* de cinq à dix centimètres et quelques pierres d'angle ont une longueur de 1m,80 à 2 mètres. Les murs de briques observés sur une certaine étendue dans le front oriental et à l'intérieur de la forteresse, représentent les rares parties sauves d'édifices antérieurs qui émergeaient de l'épais lit de cendre et de débris calcinés et furent utilisés par les nouveaux constructeurs : on ne voit pas que la brique ait été autrement mise en œuvre dans cet édifice.

(1) La description ni les graphiques ne nous renseignent pas davantage sur les proportions de ce bossage. On signale pour le refend une largeur de 0m,05 à 0m,20 (*op. l.*, p. 24) et une profondeur de 0m,03 (*coupe*, dans la fig. 17, *l. l.*), mais sans préciser autrement son exécution. L'emploi d'un outil large de 0m,02, apparemment un large ciseau ou une petite *boucharde*, est signalé dans la taille de quelques pierres. Cf. un outil différent mais insuffisamment décrit à Lâchis, BLISS, *A Mound*..., p. 92. Tels qu'on les constate ici, refend et bossage sont à noter au point de vue de la question encore si obscure d'origine et d'emploi de ces procédés.

(2) Ce détail, qui a sa valeur, est indiqué seulement par une petite légende du plan (*Erde Ausfüllung*), dans une section du mur septentrional. Ailleurs, par exemple vers l'angle sud-est, le remplissage en moellons est évident. Il y a tout lieu d'attribuer une structure analogue au mur occidental, dont on n'a pu relever que le parement extérieur. Il résulterait de ce chef une moyenne épaisseur de 1m,75 ou 1m,80 pour ces murailles et ainsi disparaîtrait l'anomalie qui a préoccupé M. Sellin (*op. l.*, p. 29), de la construction si faible d'un édifice d'aussi évidente importance. Inutile de faire observer que cette importance, toute relative, trouve son principe d'évaluation dans l'exiguïté des gourbis d'alentour.

(3) Nom technique des blocs appareillés par un de *leurs bouts*, la longueur étant engagée dans le mur.

Rien à saisir de son aménagement intérieur, sinon que la symétrie devait y faire défaut, si nous ne sommes trompés par les arasements de murailles enregistrés par le plan.

Une tour isolée se détachait en avant-poste hardi, à quelque cinquante mètres au nord du château, sur une petite plate-forme en saillie sur l'escarpement de la colline. Ses murailles au bossage farouche ont donné à Sellin l'impression de « la plus puissante construction

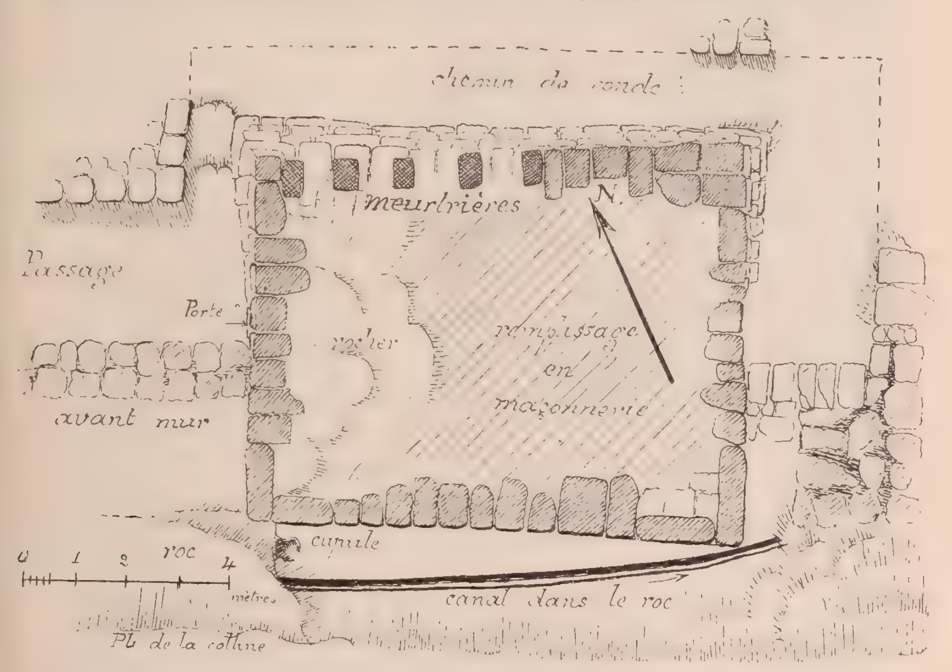


Fig. 32. — TA'ANNAK. Plan du fort septentrional. D'après SELLIN, *Tell Ta'an...*, pl. II.

sur tout le Tell (1) ». Mesurée au-dessus du soubassement, que coupe au milieu de sa hauteur un gradin assez accentué (2), elle forme un quadrilatère de 9m,55 × 7m,15 (fig. 32). Pour asseoir la première assise du côté méridional, on a entaillé le rocher. La déclivité du coteau est rachetée au nord par le socle qu'on vient de dire et proportionnellement sur les côtés est et ouest; une maçonnerie de blocage constitue un noyau compact en tout le socle. Les blocs ont pour la plupart 0m,90 de longueur, quelques-uns jusqu'à 1m,70; pour le

(1) *Op. l.*, p. 31. *Ibid.*, description et deux vues photographiques des murs.

(2) Surtout au nord et dans les retours d'angle nord-est et nord-ouest. Mais tandis que le plan représente un *fruit* à peu près égal d'une assise à l'autre, la description a l'air de ne signaler qu'un seul retrait de 0m,08, entre la troisième et la quatrième assise comptées d'en bas. Les photographies (fig. 26 s.) paraissent appuyer ici la description.

reste, ce sont exactement les mêmes procédés de taille et d'appareillage que dans l'édifice étudié tout à l'heure. Les seules particularités à mentionner encore sont l'avant-mur du fortin — relié probablement aussi par des murs à la ligne générale du rempart de la ville (1) —, et les « meurtrières » du front septentrional (fig. 33) : cinq blocs hauts de 0 ,80 dressés à un mètre d'intervalle les uns des autres sur la dernière assise du soubassement. Ainsi que l'a très bien reconnu Sellin, le rôle de ces petits pilastres ne peut avoir été que d'abriter le tir de défenseurs postés en ce réduit pour mieux protéger le pied de la tour (2).



Fig. 33. — Ta'annak. Meurtrières. D'après Sellin, *Tell Ta'an...*, p. 31, fig. 27.

Aux similitudes de structure, déjà mentionnées, s'ajoutent les indications de la couche des ruines et des menus objets découverts dans le déblaiement, pour faire attribuer la tour à la même période que le château, c'est-à-dire au xe siècle environ.

La plus récente forteresse de Ta'annak fut érigée vers le viiie siècle à la pointe septentrionale du plateau. Tout ce que les fouilles en ont fait connaître est qu'elle devait couvrir une aire de 240 mètres carrés et que sa construction était bien inférieure. Les murs, épais de 0^m,70, sont faits de moellons bruts ou de blocs à peine épannelés disposés en assises nécessairement peu

(1) M. Sellin est d'avis (*op. l.*, p. 96) qu'à l'exception de la cité primitive et de son mur cyclopéen, Taʿannak n'avait pas de rempart et aucune autre défense que les forteresses successives de l'ouest et du nord-est. Les fouilles paraissent avoir été trop peu complètes à ce point de vue pour permettre une telle assertion. Il est douteux que Taʿannak, murée à l'origine, soit devenue en se développant une ville ouverte, défendue seulement par une citadelle. L'exception serait unique, car si à T. Zakariyâ on n'avait pas d'abord signalé de rempart contemporain de l'acropole, une constatation récente, faite par M. Macalister dans ces ruines, a comblé cette lacune, *QS.*, 1903, p. 117.

(2) Par contre on ne voit pas la raison de citer à ce propos *II Paral.*, **26**, 15 et *Soph.*, **1**, 16 (*op. l.*, p. 31). Il y est parlé de machines de jet montées sur le haut des tours, ou d'assaut contre des villes fortes et d'orgueilleuses tours, ce qui n'a rien à faire avec nos « meurtrières *Schiessscharten* — de l'art le plus primitif ».

symétriques égalisées avec des pierrailles. En quelques piliers d'angle on signale des pierres de plus forte dimension et de taille plus soignée ; nulle trace de mortier. On a l'impression d'une œuvre hâtive à une époque de trouble ou de décadence.

En aucune autre des villes fouillées jusqu'ici n'ont été mis à jour des travaux de défense aussi développés ou aussi complets. Ceux qui s'en rapprocheraient le plus sont les acropoles de Lâchis et de Tell Zakariyâ. Il s'agit toutefois, dans les deux cas, d'enceintes intérieures abritant spécialement un quartier de la ville, plutôt que de réelles

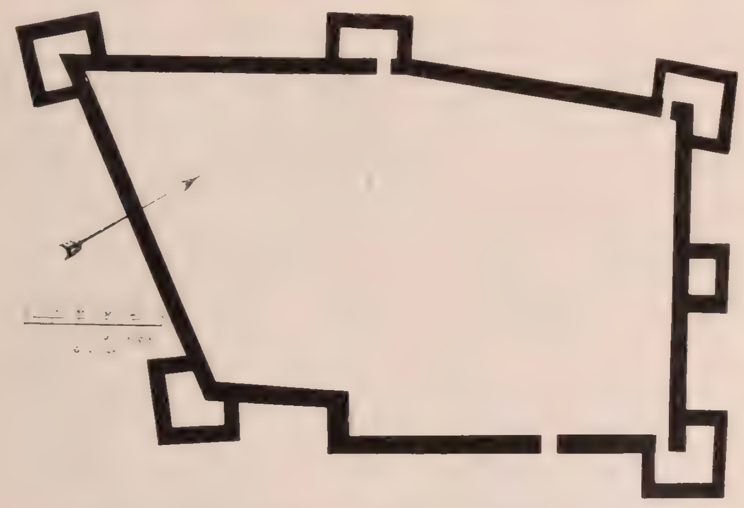


Fig. 34. — Tell Zakariya. Plan de la citadelle. D'après Bliss et Macalister, *Excavations...*, pl. 3.

forteresses. Au seul vu du plan l'acropole de T. Zakariyâ (fig. 34) donnera peut-être l'impression d'une citadelle avec des tours puissantes et un enchevêtrement compliqué de divisions intérieures ; mais les explorateurs qui l'ont déblayée estiment que toutes les tours sont des ajoutes tardives et ils ont dûment constaté que les constructions du dedans étaient indépendantes de ce rempart (1). L'enceinte de l'acropole, voire de toute la ville proprement dite, à Lâchis, offre sur les plans de Petrie et de Bliss un tracé très scientifique, avec tours, bastions et décrochements qui en devaient rendre la défense aisée. On ne la trouve décrite d'ensemble nulle part et sa description ferait d'ailleurs manifestement double emploi avec ce qui a été dit de remparts ana-

(1) Bliss et Macalister, *Excavations...*, p. 18 s. Il se peut d'ailleurs que cette acropole ne date que du xe-ixe siècle. Si les bastions d'angle sont tous de seconde main — et pas seulement *reconstruits* à une epoque postérieure —, on a un exemple unique d'ouvrage dépourvu de tout flanquement, à l'exception du *rentrant* ménagé à l'angle sud-est.

logues. L'importante construction, découverte à l'angle nord-est dans la cité du XIV[e] siècle, a tout l'air d'un édifice public, résidence seigneuriale plutôt que forteresse (fig. 35). C'est un quadrilatère à peu près régulier de 17 mètres de côté (1), dont les murs de briques, ruinés partout à une hauteur inférieure à 0[m],90, ont une moyenne épaisseur de 1[m],68. Aucun seuil de porte en place n'est venu fournir la moindre

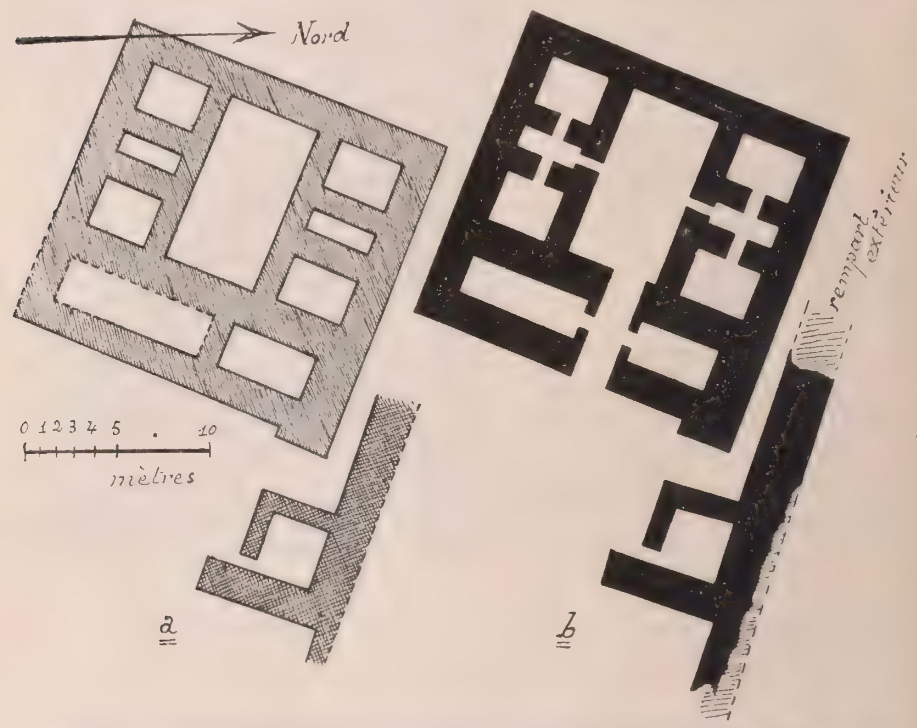


Fig. 35. — LACHIS. Un palais cananéen du XIV[e] siècle : *a*, plan des ruines actuelles, d'après BLISS. *A Mound*..., p. 72; *b*, diagramme de reconstitution du plan.

donnée pour reconstituer la distribution du monument, assez claire toutefois et d'une symétrie que nous n'avons rencontrée encore nulle part dans les édifices cananéens. Il se peut qu'une entrée de la ville ait existé dans le voisinage; le rempart est malheureusement détruit au point où l'on attendrait l'ouverture suggérée par le long couloir

(1) Voyez BLISS, *A Mound*..., p. 71 ss. Comparer l'orientation à celle de la forteresse occidentale, du fort détaché en avant de la citadelle orientale, et du palais d'Istarwassur à Ta'annak. On ne saisit pas du reste une intention dans cet orientement qui *n'est* ni par les faces, ni par les angles, correspondant aux points cardinaux. Beaucoup plus évidente est, à coup sûr, l'analogie de cet édifice avec l'un ou l'autre des palais royaux d'époque à peu près contemporaine à Sendjirli, par exemple le *hillâni* II, KOLDEWEY, *Ausgrabungen*..., II, pl. XXVI-XXVII.

coudé brusquement devant la tour qui fait face à l'angle nord-est de la grande construction, dont la nature précise demeure indéterminée.

§ 3. *Les maisons et autres édifices privés.*

A l'intérieur du rempart et sous l'abri de la forteresse, les maisons s'entassaient à peu près invariablement en un désordre inextricable. Toujours de proportions minuscules, elles donnent beaucoup mieux



Fig. 36. — GÉZER. Un coin de la ville cananéenne du XVIe siècle environ av. J.-C. — Phot. autorisée par M. Macalister.

l'impression de réduits à emmagasiner des provisions que celle d'habitations confortables (fig. 36). Même dans les villes où l'enceinte est en pierres appareillées, les demeures privées sont négligemment construites en briques sèches ou cuites, avec soubassement en pierres, ou en mauvais blocage, cailloux ou éclats de roche noyés dans un mortier de boue, sans aucune trace de taille même sommaire.

M. Macalister donne pour raison très plausible de cette apparente anomalie qu'on devait employer des ouvriers techniques à la construction du rempart, tandis que chacun, suivant sa capacité, dressait les murs de sa maison. Ces murs, parfois simples cloisons de $0^m,23$, $0^m,45$, ont souvent une épaisseur qui contraste avec l'exiguïté des

pièces, tantôt isolées, tantôt en communication les unes avec les autres par groupes de deux ou trois chambrettes n'ayant qu'un maximum de superficie rarement supérieur à 3^m,50 ou 4 mètres (1). Il n'est question nulle part d'un système quelconque d'ajourement ou d'aération autre que la porte. Des ouvertures pouvaient, il est vrai, exister dans les plafonds et les parties supérieures des murs; tel ustensile en terre cuite découvert à Taʿannak aurait une explication toute simple, à en faire une de ces prises d'air et de lumière. C'est un manchon cylindrique (fig. 37), étranglé en son milieu, long de 0^m,32 avec un diamètre de 0^m,30 aux extrémités et de 0^m,20 au centre. On n'enregistre en sa description aucune trace de rainure impliquant l'adaptation à d'autres pièces analogues pour former un conduit et son rétrécissement central paraît le rendre impropre à cet usage (2). Il présente au surplus de telles similitudes avec les cylindres de terre cuite employés dans l'architecture chaldéo-assyrienne pour l'ajourement des pièces voûtées (3), qu'il est difficile de ne pas l'interpréter de même sorte. La longueur du cylindre de Taʿannak est trop faible sans doute pour qu'il ait été inséré dans une voûte, à moins de le supposer installé verticalement tout à fait à la clef, où l'épaisseur est réduite à son minimum. On l'imagine plutôt engagé dans le haut

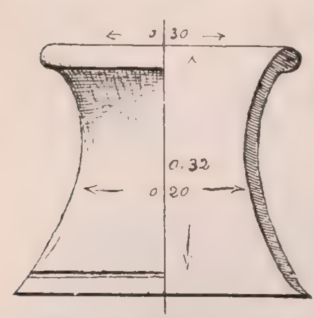


Fig. 37. — Taʿannak. Manchon de terre cuite. D'après Sellin. *Tell Taʿannek*, fig. 24 et p. 29.

(1) Ainsi à Gézer, *QS.*, 1903, p. 108. L'examen plus approfondi de ce qu'étaient ces humbles demeures suppose la connaissance de quelques plans détaillés et nous ne pouvons sur ce point devancer l'étude de M. Macalister. Bliss en a publié quelques-uns de Lâchis qui seront consultés avec intérêt (*A Mound*..., p. 34, 45), quoique très lacuneux.

(2) On notera aussi qu'il se termine d'un côté par une lèvre fine et évasée, de l'autre par un bourrelet, autant que la photographie de M. Sellin (*Tell Taʿannek*..., p. 28) permette d'en juger.

(3) Signalés naguère et interprétés par M. Place, ces tuyaux sont décrits dans Perrot et Chipiez, *Hist.*, II, 190 s., fig. 62-65. Le procédé, à peine modifié, est demeuré courant pour l'éclairage des bains turcs. Est-il besoin de signaler que le système d'éclairage imaginé par Friedrich pour Sendjirli (*Beiträge*..., *l.l.*, p. 239), treillis métalliques garnissant l'espace vide ménagé entre la crête des murs et la corniche du toit, est inadmissible dans les huttes archaïques dont nous traitons? Il serait plus simple d'imaginer, dans les parois de torchis ou de briques, des ouvertures encadrées grossièrement de quelques morceaux de bois arc-boutés. Les habitations préhistoriques de *Thérasia*, petite île voisine de *Santorin* au nord-ouest, paraissent avoir été munies de véritables fenêtres (Perrot et Chipiez, *Hist.*, VI, 145), inconnues, semble-t-il, à l'architecture primitive de l'antique Orient. Dans le palais de Goudéa par exemple, M. de Sarzec note expressément cette absence de fenêtres en tous les murs, relativement hauts encore (*Découvertes en Chaldée*, p. 19, 21). Les fenêtres dont il est question çà et là dans la Bible (*Jug.*, 5, 28; *I Rois*, 6, 4, etc.) sont toujours dans des édifices d'une spéciale importance, comme aussi d'une époque relativement récente, comparée aux origines.

d'un mur, ou dans un plafond en clayonnage recouvert de terre battue, ce qui paraît bien avoir été un mode de toiture courant à de longues époques de la construction en Palestine. L'indication s'en trouve, croyons-nous, dans la présence fréquemment constatée de petits pilastres de pierre en relation avec les murs des chambres, habitations ou magasins. Ils sont signalés à Gézer (1) par groupes ordinaires de trois, répartis avec une symétrie plus ou moins parfaite sur le grand axe central de la pièce. Leur espacement moyen est de 0m,90 à peu près; ils ont des hauteurs variables et leur diamètre oscille entre 0m,45 et 0m,60. M. Macalister y a reconnu dès l'abord un rudiment de bases de colonnes, ou plutôt des supports destinés à recevoir les poutres de bois qui soutenaient les plafonds. Ces socles isolaient les poutres de l'humidité du sol et mettaient leur pied plus à l'abri des heurts trop fréquents. Rien de plus obvie et de mieux fondé que cette explication; outre son intérêt pour la reconstitution de la maison cananéenne, elle offre l'avantage d'éliminer un nombre considérable de prétendues pierres levées, bétyles, *masséбôth*, colonnes à sacrifices, qui encombrent parfois les comptes rendus des fouilles (2) et dont la multiplication à outrance risquait de discréditer les stèles religieuses les plus authentiques.

C'est ainsi que M. Dussaud a toute chance d'être dans le vrai, quand l propose d'interpréter comme éléments architectoniques le double alignement de pierres levées découvert à Ta'annak. Elles sont en bordure sur chaque côté d'une rue considérée par M. Sellin comme une voie sacrée entre les dix *bétyles*, à propos desquels il évoque la mention de *dix* tribus d'Israël dans le cantique de Débora et les groupes de cinq stèles sur des intailles mycéniennes et des vases carthaginois. Si une vraie rue antique isole les deux alignements de colonnettes, on y pourrait voir les socles de poteaux de bois qui auraient supporté la toiture de petites échopes. De toute façon leur rôle religieux demeure invraisemblable. Il en faut probablement dire autant des douze ou quinze colonnettes analogues découvertes au bord méridional de Tell el-Moutesellim. La plupart portent gravée une lettre en hébreu archaï-

(1) *QS.*, 1904, p. 115 ss. C'est sans doute un vestige de support analogue qu'il faut reconnaître en un petit « bloc cubique » dont le pied est engagé dans un parement d'argile et de cendre à Tell Zakariyâ dans une couche *préisraélite*. MM. Bliss et Macalister proposaient d'y voir hypothétiquement « un autel domestique; peut-être aussi un simple siège » (*Excavations...*, p. 22; cf. pl. 4, n° 11).

(2) M. R. Dussaud (*Questions mycéniennes*, p. 10 ss., tiré à part de la *Revue de l'hist. des religions*, 1905) a déjà cherché à réagir contre cette tendance exagérée à la consécration religieuse de toutes ces colonnettes, dont la plupart ont un rôle architectonique évident. Sa réaction, pour être un peu trop radicale, n'en est pas moins très justifiée.

que (fig. 38). Le groupement de quelques-unes a, paraît-il, suggéré l'idée d'un « lieu de culte entouré de pierres levées (1) »; à quoi n'est guère favorable la réapparition de mêmes blocs sur un autre point et dans un autre ordre. On ne saurait toutefois discuter sérieusement ce cas avant d'avoir une description complète et des plans.



Fig. 38. — Megiddo. Pierres portant des sigles hébreux archaïques. D'après Schumacher, *MuN...*, 1905, p. 21.

Un curieux édifice du xe siècle environ, à Lâchis, offre peut-être la plus large application des socles de pierre disposés pour porter des piliers de bois. Vers l'extrémité septentrionale du Tell, M. Bliss a mis à jour six rangées de pilastres manifestement groupées deux à deux entre des débris de murs (fig. 39). Ces pierres fort peu régulières ont une moyenne hauteur de 0^{m},76 sur 0^{m},38 de côté. Elles sont dressées, avec une symétrie très approximative, sur un soubassement en terre battue (2), dont les isole une « mince couche de sable jaune et

(1) *MuNDPV.*, 1905, p. 22; cf. les phot., fig. 12 et 13. Les sigles hébraïques ne font manifestement rien en ce sens; on sait l'analogie que présentent les lettres phéniciennes sur les blocs du rempart d'Eryx ou des substructions du Ḥaram à Jérusalem.

(2) M. Bliss note expressément qu'il s'agit « not of individual brick », mais de « platform... of mud wallings, pebbles, etc. », qui se termine, au bord du plateau, par une rampe haute

fin ». Un remplissage mal défini les enfouit de façon à créer, presque au niveau de leur sommet, une plate-forme cailloutée. Un mur orné de saillies très rapprochées, avec des traces de stuc blanc, se dresse au nord, sur la crête du soubassement d'argile. Les autres lambeaux de murailles ne laissent pas deviner l'ensemble de la structure ; il y a pourtant toute vraisemblance que M. Bliss ait eu raison d'y voir quel-

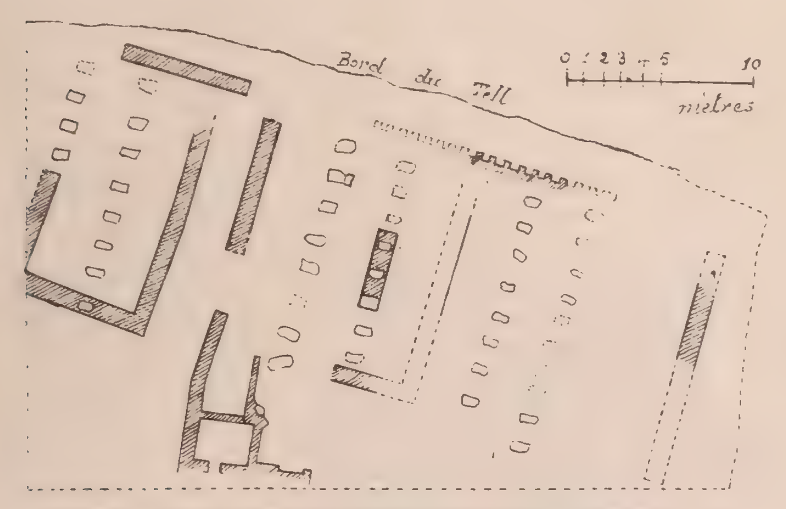


Fig. 39. — Lachis. Construction à pilastres. D'après Bliss. *A Mound....* p. 91.

que grand édifice public en manière de *hall*, avec toiture supportée par des piliers, dont les pierres encore en place formaient la base (**1**). Toutes les villes grecques archaïques ont fourni des exemples de ces supports de pierre, qui devaient se développer graduellement en véritables bases de colonnes. Il semble même qu'une base déjà moins rudimentaire se soit trouvée à Gézer parmi des ruines du XVe-XIVe siècle et il sera intéressant d'en étudier le galbe dans la publication finale de M. Macalister (**2**).

de 0m.60 » (*op. l.*, p. 93 s.). Toutes proportions gardées, ce dispositif rappelle assez bien l'invariable soubassement d'argile foulée ou de briques sèches de tous les édifices de quelque importance, en Chaldée et en Babylonie.

(1) En l'absence de traces de bois carbonisé, M. Bliss admettrait des piliers de briques ; non sans observer toutefois que les poteaux de bois ont pu être supprimés autrement que par l'incendie. Des piliers de briques n'auraient pu être élevés qu'à une très faible hauteur sur l'étroite base que leur offraient les pierres. Le dispositif de ces socles et la surélévation du pavement s'expliquent sans doute par un souci de précaution pour l'assèchement de l'édifice.

(2) *QS.*, 1903, p. 113. Les analogies invoquées ici dans la Grèce archaïque seront trouvées

Ce système de supports implique évidemment l'existence de toits plats établis sur un solivage transversal et recouvert de terre foulée, comme le sont aujourd'hui encore la plupart des terrasses dans les villages palestiniens. Il est vraisemblable toutefois qu'on a dû aussi construire à une époque très reculée de véritables voûtes, soit en *pisé*, soit en moellons, voire même en briques. La simplicité d'outillage requis et la facilité d'exécution d'ouvrages de cette nature par les maçons modernes (1) les moins familiarisés avec les procédés *scientifiques* de

dans PERROT et CHIPIEZ, *Hist.*, t. VI, à défaut des comptes rendus directs d'explorations contemporaines.

(1) Ces voûtes, qui ne laissent pas d'offrir souvent beaucoup de régularité et une solidité suffisante malgré leur largeur d'ouverture, sont montées sur des *formes* rudimentaires; c'est en général un *pilotis* plus ou moins serré, garni de branchages, de roseaux, de débris de nattes ou de morceaux de planches; le tout est agglutiné avec de la boue, entassée en quantité suffisante pour obtenir la hauteur de la voûte à construire. La voûte elle-même peut être recouverte d'une terrasse quelque peu vallonnée pour l'écoulement des eaux. On sait que la voûte appareillée était réalisée vers l'an 4000 par les architectes chaldéens (fig. 40) et que ceux d'Egypte en ont fait usage probablement dès la IVe ou la Ve dynastie, à Abydos par exemple. Mais les traces de voûtes appareillées sont trop rares encore dans les chantiers de fouilles pour qu'on en puisse admettre un très large usage en Canaan. Il ne s'est rencontré nulle part quelque vestige d'un curieux système imaginé par M. Schick : de longues dalles de pierre posées en travers sur les angles de la pièce à couvrir et chevauchant les unes sur les autres jusqu'à fermeture complète de cette sorte de coupole fruste (*ZDPV.*, XVII, 1894, p. 3, fig. 4) ; ni non plus du procédé plus pratique des dalles horizontales posées sur des arceaux assez rapprochés, à la façon des édifices du Hauran, souvent *vieillis* avec outrance, car la plupart datent des temps romains. Tout ce que comportent les pauvres murs décrits est un solivage recouvert de terre battue, dont le poids portait d'ailleurs en majeure partie sur les supports verticaux. Quand les auteurs de manuels d'archéologie (v. g. BENZINGER, *Hebr. Archæologie*, p. 115 et 232) arguent du manque de forêts dans la Palestine contemporaine pour exclure l'*hypothèse* de constructions où le bois aurait eu large place, leur raisonnement *a priori*



Fig. 40. Voûte chaldéenne du XLe s. environ av. notre ère. D'après DE SARZEC, *Découvertes*..., pl. 57bis, 1.

construction, incline à penser que l'usage en est très vieux et qu'il a pu être employé parallèlement avec les voûtes de briques signalées à Ta'annak.

Le sol des habitations est à peu près invariablement d'argile battue ou de grossiers enduits. A Gézer on signale de rares traces de béton; les dallages plus soignés de Ta'annak n'ont été rencontrés qu'en des édifices publics, palais ou forteresses, et le pavé signalé dans le *hall* de Lâchis se place dans la même catégorie. Des crépissages d'argile fine ou mêlée de paille et de chaux revêtaient ces pauvres murailles : on conçoit qu'il en subsiste infiniment peu de vestiges, assez toutefois pour attester leur emploi.

Un trait des plus caractéristiques de l'habitation cananéenne est le foyer creusé à même le sol, vers le milieu d'une pièce principale, souvent aussi relégué dans un coin. C'est une simple cavité, de proportions variables, aux parois enduites de terre glaise, qui a pris, sous l'action diversement prolongée du feu, une solidité et des colorations ne laissant aucun doute sur la nature des trous en question (1). Il en existe en effet de forme similaire où l'on ne constate pas trace de fumée ni de cuisson des parois; ils ont dû servir à des dépôts quelconques, ou d'appui pour les volumineuses jarres à provisions. Çà et là un espace plus vaste, quoique muré de même sorte, donne l'impression d'une cour enclose précédant la maison, suivant un usage commun encore dans les villages de la contrée. Il va de soi que d'aussi faibles

devra se modifier pour tenir compte des faits. Il y aura lieu surtout d'examiner quelle est la nature des pièces de bois requises — à coup sûr pas les charpentes des basiliques byzantines! — et aussi dans quelle mesure la Palestine d'antan était dénuée ou pourvue de forêts. Le fait que Salomon ait fait venir du Liban les bois du Temple et de son palais ne prouve rien, car il tenait à employer les cèdres fameux de la montagne : les plus vieux monarques de Chaldée en avaient fait autant, et les Pharaons se donnèrent souvent le même luxe.

(1) Ils sont même un précieux élément pour la distinction des couches; cf. Bliss, *A Mound...*, p. 9. Quelques-uns sont de construction plus savante, avec un foyer proprement dit; cf. Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 49 et 93; Bliss, *op. l.*, p. 97, etc.

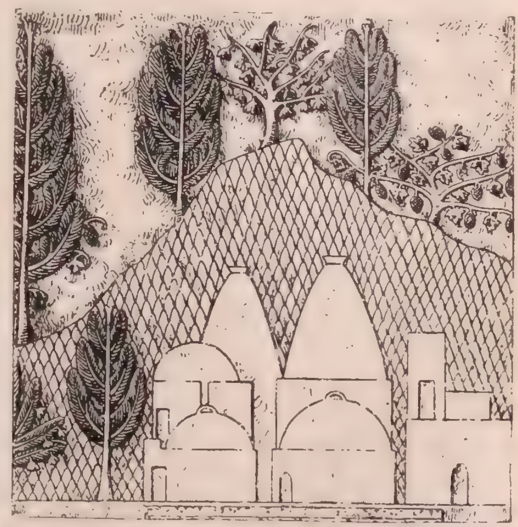


Fig. 41. — Édifices assyriens voûtés. D'après un bas-relief.

tures ne comportaient pas d'étages et l'examen a montré que partout où les fouilles mettaient à jour deux sols superposés, enclos des mêmes murailles, il y avait toujours eu succession, et ruine petite ou grande de l'habitation inférieure.

L'aménagement ne pouvait être que fort rudimentaire; il convient néanmoins d'observer que nos éléments d'information à ce sujet, sont particulièrement insuffisants. Les orifices de citernes dans les maisons paraissent fréquents à Gézer (1); M. Macalister décrit aussi, en relation avec des chambres, dans une des plus profondes couches, certain cercle de pierres solidement bâti constituant un petit puits de $0^m,38$ de diamètre. Il en faudrait connaître avec plus de précision la structure et la relation avec les habitations pour apprécier mieux l'hypothèse émise d'un « autel domestique (2) ».



Fig. 42. — Gézer. Un grenier cananéen. Photographie obligeamment communiquée par le *PEFund*.

La destination primitive des pièces est parfois indiquée par les trou-

(1) Le roc est tout perforé de ces citernes : « one appropriated to each house or group of houses », dit Macalister, *QS.*, 1903, p. 111. Suit une briève description du type le plus commun : puits circulaire ayant un moyen diamètre de $0^m,90$ et une profondeur de $1^m,50$ qui debouche dans une chambre à plan vaguement rond ou carré, généralement profonde de 6 mètres environ et large de 4 à 7 mètres. Je ne vois pas que les fouilles aient sanctionné le principe, assez courant dans les manuels, que les plus anciennes citernes étaient creusées en forme de bouteille; cf. Benzinger, *op. l.*, p. 229. Dans une ville exposée aux éventualités d'un siège l'abondance des citernes était de première nécessité. On se rappelle avec quelle emphase Mesa signale (*inscr.*, lig. 24-25) les mesures prises par lui à Qorkha (cf. Lagrange, *RB.*, 1901, p. 525, 528 ss., 534 s.

(2) *Quart. St.*, 1903, p. 111. Certaine « circular brick construction » mal définie, à T. Zakariyâ, et pleine de débris divers pourrait bien avoir été une fosse à offrandes analogue à celles des habitations grecques antiques (cf. Bliss-Macalister, *Excav...*, p. 25.

vailles qui y sont faites : ici c'est un grenier (fig. 42) d'où l'on extrait jusqu'à 600 couffes de froment carbonisé (1) ; là un magasin où s'alignaient encore des files de jarres (cf. fig. 43) ayant contenu les denrées les plus diverses. Des réduits dans les murailles tenaient lieu d'armoires. Mais l'exemple le plus intact et sans contredit le plus intéressant d'une habitation cananéenne, apparemment vers le xve siècle, est celui que M. Sellin a eu la bonne fortune de découvrir en pratiquant un dernier sondage à Ta'annak (2). Rien n'a changé en ce logis depuis le jour où un cataclysme inconnu y supprima la vie. Les squelettes des derniers occupants sont demeurés étendus dans un appartement, où l'heureux explorateur a trouvé en place les vases et ustensiles du mobilier, les provisions, les bijoux, jusqu'à la déesse tutélaire du logis, une petite Astarté de bronze fixée dans un angle de la muraille (3) ayant l'air d'attendre sans lassitude le retour de la vie et de son culte en ce lieu.



Fig. 43. — GÉZER. Une jarre à grains. Phot. due à l'obligeance du *Fund*.

C'est dans toutes les villes explorées, le même entassement chaotique des maisons, j'allais dire des cases. Les rues ne sont que des passages étroits et tortueux, dont le tracé se modifie d'une période à l'autre (cf. fig. 44). Détail singulier : dans la première ville reconstruite à Gézer, vers 3000 par conséquent, ces « rues » sont pour l'ordinaire de réelles chaussées de pierres, hautes de $0^{m},30$ à $0^{m},90$ et larges de $1^{m},50$ environ, érigées sur le roc, dont elles rachètent les inégalités (4).

Au surplus, ce dédale qui choque nos modernes concepts occidentaux et qui éclate sur un plan mieux encore que dans la réalité, n'affectait pas les vieux orientaux; il est même plus d'un village de la

(1) « ... rather more than a ton of corn... charred ». *Quart. St.*, 1904, p. 198; cf. p. 14); cf. BLISS-MACALISTER, *Excavations*..., p. 22 pour T. Zakariyâ. Ailleurs on signale dans les jarres, des grains de toute nature, des olives, du vin, de l'huile ; cf. SELLIN, *Tell Ta'annek*..., p. 20, 72, etc.; BLISS, *A Mound*..., p. 112.

(2) Cf. *RB.*, 1905, p. 270 s.

(3) A la façon de l'*icône* domestique, en la plupart des demeures *orthodoxes* de ce pays-ci.

(4) *Quart. St.*, 1902, p. 320. M. Macalister déclare avec humour que les rues de Jérusalem, dont le dédale légendaire fait le désespoir des visiteurs, comparées au réseau de Gézer à n'importe quelle époque, lui paraissent les tracés au cordeau « d'une jeune cité américaine » (*Quart. St.*, 1904, p. 115).

Palestine moderne, voire plus d'une *ville* encore soustraite par son isolement aux influences européennes, dont le chaos n'est guère moindre (1).

On aura remarqué dans la description qui précède l'absence de tout essai de classement en périodes et de toute indication d'une évolution quelconque d'aménagement ou de structure dans cette architecture privée. C'est que rien n'est possible encore en ce sens. Les trouvailles extrinsèques ne laissent pas de doute sur la stratification et les dates, au moins approximatives, de ces habitations; mais la construction

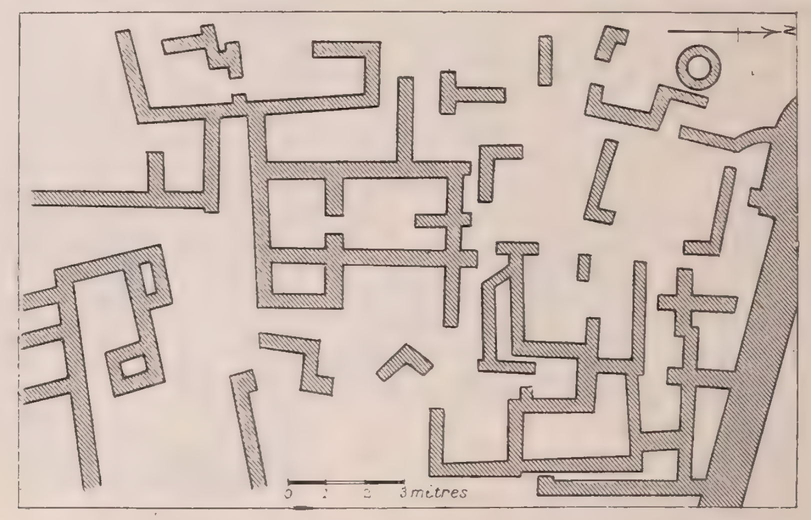


Fig. 44. — Gézer. Plan d'un quartier de la cité cananéenne. D'après Macalister, QS., 1904, p. 116.

elle-même se présente avec des caractères et une physionomie à peu près identiques depuis les origines. L'esquisse d'un développement tentée par Sellin (2) à propos des maisons de Ta'annak est caduque. Il vaut aussi d'être noté, à l'adresse de ceux que heurterait le trop chétif aspect des ruines exhumées en des cités si fameuses, que peu de siècles d'abandon et de dévastation suffiraient largement à donner une physionomie tout aussi misérable à mainte localité importante, dont les édifices ne laissent pas que d'avoir bonne mine aujourd'hui, sous la blancheur des crépissages à la chaux, ou encadrés de quelque végétation.

Les fouilles ont établi qu'à peu près partout les premières populations furent troglodytes (3). Ainsi qu'on le verra en son lieu, nous

(1) Hebron par exemple et Naplouse (Sichem) ne le cedent en rien à Gézer de l'an 2000.
(2) *Tell Ta'annek*..., p. 95.
(3) Si aucun indice n'a été relevé à Lâchis, ils sont nombreux au contraire en d'autres

sommes déjà renseignés avec une certaine précision sur ces peuples néolithiques. Mais l'habitation palestinienne à cette période eut-elle la double phase signalée, ailleurs ou le double mode simultané : caverne et hutte de branchages et de glèbe? Un avenir prochain peut éclairer à ce sujet. En l'état présent de nos informations, la distinction une fois constatée entre les habitations troglodytes ou les premiers gourbis érigés à fleur de sol et les maisons qui viennent d'être décrites, nous serions en peine de distinguer, par leur structure seule, une maison cananéenne du xxe siècle et la demeure d'un israélite du xe, peut-être même une case contemporaine (cf. fig. 45), en n'importe laquelle des villes étudiées (1).



Fig. 45. — A travers le village moderne de Beit Zakariyâ. Phot. du P. O'Reilly.



Fig. 46. — Gézer. Un égout cananéen. D'après Macalister, *QS.*, 1903, fig. 1.

villes de la Chéphélah (cf. Bliss et Macalister, *Excavations*..., p. 267 ss. pour une discussion générale des cavernes de la région); à Gézer, voy. *Quart. St.*, 1903, p. 20 ss., 321; 1904, p. 108 ss., etc.; à Ta'annak, voy. Sellin, *op. l.*, p. 41, 85. Les données précises manquent encore pour Megiddo. A Jérusalem le *troglodytisme* paraît avoir été admis avec une réelle exagération, à cause des nombreuses excavations dans le roc des collines. Cf. surtout Schick, *Die Baugeschichte der Stadt Jerusalem... Vordavidische Zeit; ZDPV.*, XVI, 1893, p. 237 ss.; et M. Benzinger (*Hebr. Arch.*, p. 118 et 231) daterait volontiers de David les premières maisons.

1) La construction en torchis ne présente en effet aucune divergence appréciable à toutes les époques de son emploi et on a déjà noté plus haut qu'il n'y avait apparemment rien à tirer du module des briques palestiniennes. Peut-être un examen plus attentif encore et plus développé aboutira-t-il à quelque classement sommaire par la nature même des briques, pâte plus ou moins fine, éléments mélangés à l'argile, dessiccation ou cuisson variable, etc. Mais de tels indices ne peuvent jamais être que précaires. On sera mieux guidé par le travail de la pierre dans la mesure où la pierre de taille est employée pour les maisons; car s'il s'agit

Quand chacun avait pourvu comme il l'entendait à son installation et que la cité s'était munie d'une acropole et d'un rempart, la tâche des constructeurs était à peu près épuisée. En dehors peut-être de quelques aménagements hydrauliques, tels que le barrage établi à Lâchis au confluent de l'ouâdy *el-Ḥésy* et de l'ouâdy *Djézaïr*, pour capter en un vaste réservoir les eaux pluviales (1), ou l'immense bassin au milieu de la ville à Gézer (2), on ne signale, dans les villes récemment fouillées, aucun vestige de *travaux publics*. Les réseaux d'égout, l'aménagement des citernes, sont d'une exécution trop nécessairement simple et partout identique, pour qu'il vaille de s'attarder à leur étude. Signalons toutefois, à propos de canalisation, le système quelque peu étrange de canaux créés avec des jarres défoncées, emboîtées les unes dans les autres (fig. 46 s.). On se les explique d'autant moins bien qu'il eût été fort simple à un potier de modeler des tuyaux cylindriques d'une exécution plus rapide et d'un agencement plus facile; il faut pourtant accepter le fait (3).

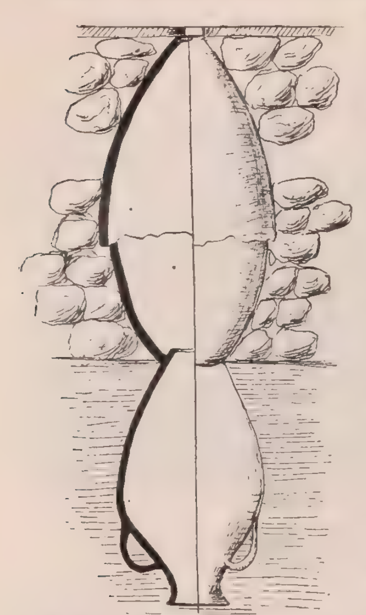


Fig. 47. — Gézer. Canal en jarres. D'après Macalister, *QS.*, 1904, p. 13.

Une autre construction découverte à Lâchis, dans la ville du xve siècle, mérite de fixer l'attention : elle est décrite par M. Bliss comme une sorte de



Fig. 48. — Lachis. Un four à potier (?) cananéen. D'après Bliss, *A Mound...*, p. 47.

d'un simple blocage, il demeure très difficile de discerner intrinsèquement entre le pan de mur qui protégeait l'entrée d'une caverne de troglodyte à Gezer (*Quart. St.*, 1903, p. 317; cf. infra, fig. 63) vers l'an 4000, et le soubassement des maisons de Ta'annak au xe siècle.

(1) Les traces en ont été signalées naguère par M. Flinders Petrie, *Tell el Hesy...*, p. 18. Il ne semble pas qu'on ait pratiqué le moindre sondage pour examiner la digue plus à fond.

(2) Long de 17m,40, large de 14 et profond de 15 mètres en chiffres ronds et creusé en entier dans le roc, à une période difficile à déterminer, mais que M. Macalister a peut-être fait descendre trop bas, jusqu'aux Macchabées (*Quart. St.*, 1904, p. 9-12; cf. 1903, p. 321 s.).

(3) Cf. *Quart. St.*, 1903, p. 20, dans les décombres datés du xive au xve siècle; 1904, p. 14 et fig. 2. M. Macalister voulant donner à cette curieuse structure une documentation archéologique, cite le canal « babylonien beaucoup plus soigné » fait avec des jarres et figuré dans Hilprecht, *Explorations in Bible Lands...*, p. 365. La référence est en effet topique, mais

haut-fourneau avant la lettre (fig. 48) (1). Une chambre ayant un diamètre de 2m,14, est fermée par un mur circulaire épais de 0m,75 environ. Ce mur, haut encore de 1m,80, est construit en argile avec quelques moellons bourrus, et strié de canaux qui s'enfoncent d'abord verticalement pour se réunir vers la base du mur et déboucher obliquement par de communs orifices un peu au-dessus du niveau intérieur de la chambre. Celle-ci était pavée en briques dont la face avait été calcinée et recouverte, comme les parois inférieures et l'orifice des tuyaux, d'une patine à reflets métalliques. Il y avait encore, au moment de la fouille, un lit de cendres et un amas de scories, éclats de briques, apparence de mâchefer (?), dont l'analyse n'a pu déterminer la nature. Il est douteux néanmoins que l'installation représente une fonderie ; M. Bliss a très bien vu la difficulté d'une telle attribution, puisque le fer n'apparaît que plus tard dans les décombres du Tell. Il n'osait s'arrêter à l'hypothèse d'un four de potier, qui paraît cependant la plus fondée et peut assez bien être comparée au four à briques découvert à Nippour (fig. 49) et daté « d'environ 2300 avant Jésus-Christ » (2), mieux encore peut-être avec tel four à potier romain (fig. 50).

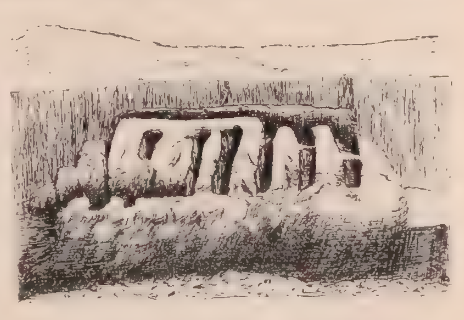


Fig. 49. — Un four à potier babylonien.

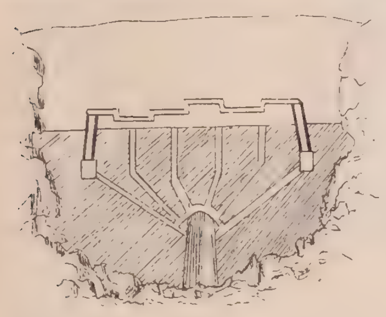


Fig. 50. — Coupe d'un four à potier romain. D'après Daremberg et Saglio, *Dictionnaire*..., II, 1255, fig. 3201.

Le dernier type de structures à mentionner ici sont les pressoirs à huile ou à vin trouvés en chaque site (3). La plupart sont de simples

elle a dû être faite trop rapidement ou de mémoire, car la vignette en question a pour légende « ... about 200 B.C. », et autant qu'on peut s'en rendre compte dans le texte, il s'agit d'un drainage d'époque parthe. Le système de canalisation ou de drainage babylonien depuis les plus lointaines époques, avant Sargon Ier et Narâm-Sin, est indiqué dans Hilprecht, *op. l.*, p. 396-402, cf. 372, et Babelon, *Arch. orient.*, p. 29 s.

(1) *A Mound*..., p. 46 ss. ; cf. p. 190.

(2) Hilprecht, *Explorations*..., p. 489 ss. avec une phot. et un essai de restauration.

(3) Cf. Sellin, *Tell Ta'annek*..., p. 61, 93 ; pour Megiddo, voy. Schumacher, *MuNDPVereins*, 1904, p. 45-7 ; à Gézer, *Quart. St.*, 1903, p. 112 ; dans les villes de la plaine, cf. Bliss et Macalister, *Excavations*..., p. 193, 196-8, etc.

cuvettes taillées à des niveaux différents sur une plate-forme de rocher et mises en communication par des canaux. Ailleurs on ajoute à la table rocheuse (fig. 51) des récipients mobiles, avec ou sans communication de l'un à l'autre. Le liquide était décanté au moyen de vases à la main. Le plus remarquable exemple d'un pressoir tout entier construit a été trouvé à Lâchis (fig. 52), et date probablement du XIIIe siècle (1). C'est un ensemble de récipients en argile cimentée, avec fond cimenté et incliné. Ils sont étagés de façon à faciliter le transvasement, car tous ne communiquent pas ensemble. Un petit passage circule entre deux chaussées légèrement surélevées et munies d'un pavage en cailloux, dans lequel étaient ménagées des cavités pour soutenir les jarres contenant la grappe ou les olives apportées au pressoir.

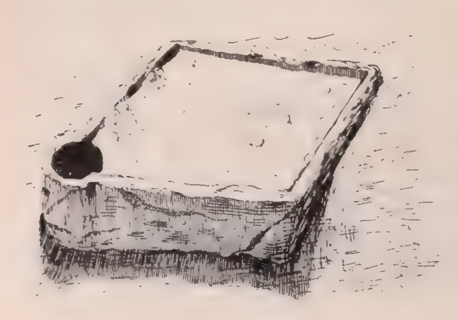


Fig. 51. — TA'ANNAK. Un pressoir à olives. D'après SELLIN. *T. Ta'annek...*, fig. 71.

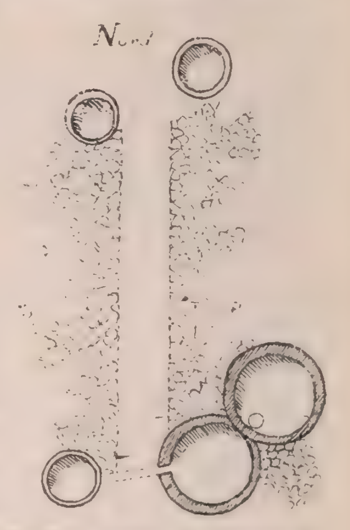


Fig. 52. — LACHIS. Un pressoir du XIIIe s. D'après BLISS, *A Mound...*, fig. 112.

*
* *

Au bout de cette aride enquête, nous voilà loin du mégalithisme gigantesque érigé en critère d'antiquité architecturale ; loin aussi des structures puissantes, au merveilleux appareil, les seules à concevoir, estimait-on, parmi les splendeurs de la royauté salomonienne ; loin enfin des spéculations sur la « chaux hébraïque », et autres fantaisies à l'avenant. Et ce serait un premier et très heureux bénéfice de l'exploration contemporaine, si elle avait pour jamais fait justice de ces principes de contrebande, qui compromettent parfois encore l'archéologie palestinienne.

(1) BLISS, *A Mound...*, p. 69 ss. Le même savant a noté plus tard à *Beit Djebrin* un pressoir moderne constitué par des récipients superposés : l'huile était transvasée de l'un dans l'autre pour la clarification (*Excavations...*, p. 24).

Plus précieuse, à coup sûr, que cette donnée presque négative, est l'information déjà très développée, malgré ses incontestables lacunes, obtenue sur la physionomie des antiques agglomérations cananéennes. Si l'on veut bien se rappeler qu'il y a dix ans à peine nous étions aussi peu renseignés que possible sur les constructions contemporaines de la royauté juive, ignorant absolument tout des édifices antérieurs, on estimera qu'un progrès sérieux a été réalisé par la munificence des Sociétés qui prirent l'initiative des fouilles et l'habileté courageuse des savants qui les dirigèrent (1). Il serait peut-être dès aujourd'hui possible, en serrant



Fig. 53. — Gezer. Un bastion dans le mur salomonien.
Phot. autorisée par M. Macalister.

(1) On s'en convaincra, en ouvrant le t. IV, « Judée », de l'*Histoire de l'art* de Perrot et Chipiez, ou les manuels courants d'archéologie biblique, aux chapitres « architecture civile » et « forteresses ». Les constructions contemporaines de David et de Salomon sont décrites *théoriquement* à coups de citations bibliques groupées et interprétées au petit bonheur. Pour les époques précédentes, c'est l'obscurité dense où chacun discerne selon son inspiration quelques vagues traits généraux. C'est ainsi que M. Schick, *ZDPV.*, XVI, p. 241, attribue aux Cananéens une civilisation déjà fort en progrès — sur les troglodytes primitifs de Jérusalem! — sans la préciser autrement; tandis que Benzinger, *Hebr. Arch.*, p. 231 s., ne voit le début d'une véritable culture que dans l'influence phénicienne. Le *manuel* date de 1894; Flinders Petrie avait pourtant écrit, juste à l'inverse, dès 1891 après ses travaux à Lachis : « The invasion of the nomad horde of Israelites on the high civilization of the Amorite kings ..... must have seemed a crushing blow to all culture » (*Tell el Hesy*..., p. 17), et il caractérisait âprement de « terribly barbaric age » cette époque de la conquête de Canaan où il croyait voir sombrer la civilisation « Amorite ». Autre note : « La société, encore presque barbare, où les Juifs se sont fait leur place par la conquête, ne connaissait pas cet art de l'ingénieur militaire qui, dès cette époque, était déjà si avancé en Égypte... » (Perrot et Chipiez, *op. l.*, IV, p. 306). On verra mieux encore plus loin ce que vaut aujourd'hui ce dernier verdict.

de plus près les dates et en insistant davantage sur des particularités techniques, d'esquisser une histoire des origines et du développement de cette architecture, toute primitive qu'elle soit. Les recherches en cours peuvent rendre de jour en jour l'entreprise plus facile et plus sûre; elle doit en tout cas ressortir à un homme *du bâtiment*. Quelques remarques très générales ont seules ici leur place à ce sujet.



Fig. 54. — Ta'annak. Appareil d'époque israélite. D'après Sellin, *Tell Ta'annek...*, fig. 5.

Aussi longtemps que les buttes de terre foulée, couronnées peut-être de palissades, ont constitué tout l'effort humain en Palestine pour protéger l'agglomération des cavernes naturelles, des huttes de branchages ou des gourbis en argile et en bois, qui servaient d'habitations, il serait oiseux de chercher au dehors les influences qui ont produit cet art. Le même instinct, sur tous les points du globe, a guidé l'homme en ces premiers travaux pour son abri ou sa défense. Il a pu être partout non moins indépendant en son inspiration, quand il a commencé de régulariser à coups de hache de silex les parois brutes et friables de sa caverne, ou de dégrossir avec une masse en pierre les moellons qu'il empilait pour consolider sa hutte.

Une fois les métaux connus et mis en œuvre, quand cet outillage perfectionné a été appliqué à l'exécution de plus grands travaux, création de remparts proprement dits, érection de forteresses ou de demeures seigneuriales, il y a lieu au contraire d'examiner la quantité possible d'apport étranger en ce progrès. La question se pose en Canaan peut-être dès le xxx[e] siècle avant notre ère — la forteresse asiatique peinte dans le tombeau d'Anti, le mur intérieur de Gézer, — à tout le moins vers le xxv[e] siècle.

A cette date, le mur intérieur de Gézer, le rempart de Megiddo probablement aussi, sont de réels travaux d'ingénieurs, qui ne pou-

vaient s'improviser de toutes pièces en un premier essai. Du moins l'improvisation eût-elle dû aboutir à des résultats moins différents, puisqu'elle se serait produite chez le même peuple et dans des conditions matérielles très peu divergentes, les environs de Gézer et ceux de Megiddo offrant sensiblement les mêmes ressources en terre argileuse propre au moulage et en roches calcaires. Or l'ingénieur de Gézer a construit en maçonnerie ou en briques avec socle et parement de pierre l'ouvrage que son collègue de Megiddo faisait exécuter en briques sèches avec socle de pierre et glacis en argile.

Puisque nous ne sommes pas encore à l'époque de la migration cananéenne et que ce recoin méridional de Syrie, très voisin de l'Égypte, est fort éloigné au contraire des centres de culture babylonienne, il paraîtrait obvie de rattacher à l'art égyptien, florissant de vieille date, les origines de cette architecture militaire en Palestine. L'hypothèse était trop naturelle pour n'avoir pas été mainte fois émise et patronnée par de sérieuses autorités. M. Macalister, par exemple, s'est posé la question d'emploi de la brique à Gézer, puisqu'elle n'y est pas l'élément normal de construction ; il ne voit d'autre solution que d'attribuer les parties de rempart où elle intervient à des restaurations exécutées par des conquérants étrangers, chez qui l'usage de la brique était familier. Il écrit : « La seule race remplissant cette condition qui ait laissé trace dans les ruines à cette époque si lointaine est l'Égypte (1) » ; et en fait il ne serait pas éloigné d'admettre une occupation égyptienne de Gézer bien antérieure à la conquête de Thoutmès III, dont l'histoire écrite nous a gardé le souvenir. Il ne s'est pas d'ailleurs écoulé de bien longues années depuis que M. Maspero disait : « Les rares édifices hébreux dont il nous reste quelques débris nous montrent le système de construction et de décor usité en Égypte (2) » ; et il se référait aux monuments de Tell el-Ḥésy. Ce qui était bien justifié pour tel débris d'architecture relativement moderne, comme certain montant de porte à corniche égyptisante découvert par Petrie à Lâchis (fig. 55), ne l'est apparemment plus s'il s'agit des remparts archaïques, même à Lâchis. L'emploi exclusif ou prépondérant de la brique, pas plus que celui de n'importe quels matériaux, ne saurait être, on le conçoit assez, une base suffisante d'attribution archéologique. Les hésitations, parfois le scepticisme, de praticiens très qua-

(1) *Quart. St.*, 1905, p. 29 ; cf. *RB.*, 1905, p. 269. M. Macalister n'a d'ailleurs laissé passer aucune occasion de relever les multiples et profondes influences égyptiennes à Gézer, en les opposant à l'absence de tout élément babylonien. A Lâchis, on a établi un rapprochement analogue ; voy. BLISS, *A Mound*..., p. 126.

(2) *Histoire ancienne*..., II, 746 s., écrit en 1897.

lifiés en matière de classement par le diagnostic de la maçonnerie, taille et module des matériaux, ou procédés d'appareillage, ne peuvent qu'inspirer la réserve la plus prudente quand tout autre indice fait défaut (1). Peut-être estimera-t-on que pour des constructions de briques l'examen attentif des modules est de nature à éclairer quelque peu. L'expérience a prouvé que cet espoir serait trompeur; il y a tout lieu d'en croire au verdict compétent de Flinders Petrie, fondé sur de persévérantes observations à Lâchis : « il semble donc qu'il n'y ait pas grand'chose à déduire du format des briques et qu'il n'y eut jamais là, comme c'était le fait en Égypte, un module déterminé pour une période (2) ». Il trouvait même que les briques sèches, plutôt épaisses en proportion de la longueur, relevaient pour autant d'un type plus babylonien qu'égyptien (3).



Fig. 55. — Lachis. Un montant de porte israélite du Xe-IXe s. D'après Fl. Petrie, *Tell el Hesy*, p. 26.

(1) Cf. les remarques si sages et si autorisées de M. l'architecte Arch. Dickie, à propos des constructions de Jérusalem antique, *Excavations at Jerusalem*..., p. 282 s.

(2) Fl. Petrie, *Tell el Hesy*..., p. 35. Je ne vois pas que Perrot et Chipiez, *Hist.*, I, *L'Égypte*, ni Maspero, *L'archéol. ég.*, aient signalé cette loi du module de la brique. R. Weill, *Journ. as.*, janv. 1900, p. 94, y voit au contraire, pour le classement archéologique, « l'indice précieux entre tous, parce qu'il est le plus permanent... le module... diminue au fur et à mesure que les monuments sont moins anciens »; cf. *ibid.*, p. 98 et 142, où Weill oppose les briques du rempart d'el-Kab (Ve dynastie) « absolument énormes, ce qui est un signe de grande ancienneté », à celles de Saïs (XVIIIe dyn.?) presque de mêmes dimensions que « notre brique cuite d'usage courant, qui mesure 22, 11 et 5,5 centimètres ». Maspero, *L'arch. ég.*, p. 8, signale comme modules moyens maximum et minimum, 0m,38 × 0m,18 × 0m,14 et 0m,22 × 0m,11 × 0m,14.

(3) Petrie, *op. l.*, p. 21. La brique babylonienne archaïque est en effet décrite dans les manuels comme une tablette carrée, sorte de bloc factice auquel on donnait « le plus gros volume possible » (Perrot et Chipiez, *Hist.*, t. II, p. 115). D'après Babelon, *Archéol. orient.*, p. 12, elle aurait eu « en général de 20 à 30 centimètres de côté sur 10 d'épaisseur ». Perrot et Chipiez disent au contraire : « ... de 39 à 40 centimètres de côté et de 5 à 10 centimètres d'épaisseur » (*l. l.*). Ces données générales semblent trop imprécises, car on relève dans les comptes rendus de fouilles des modules qui échappent à ces cadres. A Tello, par exemple, on a des briques sèches de 0m,20 × 0m,20 × 0m,10; des briques cuites de 0m,30 × 0m,30 et dans un cas des briques cuites de 0m,50 × 0m,50 (de Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 13 s. et p. 57). A Nippour, d'après Hilprecht, *Explorations*..., p. 542, les modules « pré-sargoniques », antérieurs à 3700 av. J.-C., vont de 0m,223 × 0m,130 × 0m,057 à 0m,305 × 0m,197 × 0m,047. Les amateurs trouveront des informations plus développées dans le mémoire de E. J. Banks, *The evolution of the babylonian brick*, dans le *Biblical World*, sept. 1904, p. 218 ss. — description et reproduction de 43 types de briques d'après les fouilles récentes de la mission américaine à *Bismya* (Babylonie) —, et dans le chapitre de M. de Morgan sur les *Constructions élamites* (*Mémoires de la Délégation en Perse*, t. I, 196 ss.), fournissant une douzaine d'exemples datés avec précision par les inscriptions royales qu'ils portent; module

Sans hasarder d'opinion en un problème si spécial à dirimer entre experts, ne pourrait-on observer, d'un point de vue beaucoup plus général, que la même empreinte babylonienne marque toute l'architecture de Canaan? Ce n'est pas au seul module de la brique, c'est à l'ensemble de la structure, plus encore au tracé des plans et aux formes des élévations, qu'il faut demander la preuve d'une assertion dont on ne manquera pas de s'étonner. L'installation intérieure des villes n'est pas suffisamment précisée pour qu'il y ait grand profit à attendre d'un rapprochement détaillé. Avec les travaux de défense il n'en va plus de même. Si l'analyse essayée plus haut est venue à bout de se faire objective et claire, le lecteur se représente les plus anciens remparts et les premières forteresses en pays cananéen caractérisés à peu près ainsi :

1° Épaisseur variable des murs suivant les matériaux employés et proportionnée au degré de défense naturelle du site; mais toujours assez considérable pour résister avec avantage à la sape et permettre l'installation de chemins de ronde et d'autres organes de défense sur la crête.

2° Usage constant d'un socle de pierre dans les murs de briques; création de solides glacis à la base du rempart, ou construction par retraits d'une assise à l'autre, qui maintiennent verticales toutes les sections de la paroi munie de ce large empattement.

3° Principe du flanquement par le tracé, ou par des éperons à plan rectangulaire, assez saillants et assez multipliés pour que les défenseurs puissent couvrir sur toute son étendue la base de la muraille.

Par ce triple caractère, d'une vérification facile sur de simples croquis, les ouvrages fortifiés de Canaan se distinguent dès l'abord de toute l'architecture militaire de l'Égypte aux périodes contemporaines. Il y a pour en faire juger beaucoup mieux que de plus ou moins correctes dissertations, la comparaison facile à établir entre les monuments, par les débris que le temps et les hommes n'ont pas encore fait disparaître. On les trouvera groupés, décrits et expliqués dans nombre d'excellents ouvrages, techniques à des points de vue différents (1). A l'examen des graphiques on saisira la divergence pro-

minimum : $0^m,17 \times 0^m,17 \times 0^m,10$ (Choutrouk-Nakhounta), mod. maximum : $0^m,378 \times 0^m,378 \times 0^m,096$ (Chouchou-Char-Ilani).

(1) Sans recourir aux publications monumentales, telles que la *Description de l'Égypte* de Jomard, ou les *Denkmäler* de Lepsius pour les édifices égyptiens, les albums des diverses missions scientifiques d'Europe et d'Amérique pour la Babylonie, on se documentera largement : 1° pour la fortification égyptienne, dans R. Weill, mémoire déjà cité, œuvre d'un ingénieur militaire; Maspero, *Histoire...*, I, 450 ss.; II, 52, 84, etc.; *L'arch. égypt.*, ch. I, p. 5-44, avec 48 ill.; Perrot et Chipiez, *Hist.*, I, *L'Égypte*, p. 98-122 — principes généraux de l'ar-

fonde que présentent avec les ouvrages palestiniens ces murailles massives, talutées pour l'ordinaire sur toute la hauteur, à tout le moins jusqu'au milieu, qui s'allongent nues, sans autre défense qu'un maigre parapet muni d'une rangée de merlons, ou une corniche permettant l'adaptation de quelques charpentes en porte-à-faux pour établir des défenseurs. Les conclusions techniques du lieutenant de génie R. Weill sont en ce sens d'une rigidité remarquable. Il estime qu'antérieurement à la XII[e] dynastie « les Asiatiques possédaient une science de fortification bien supérieure à celle que révèlent les types égyptiens de la même époque (1) ». Les ingénieurs pharaoniques connaissaient ces forteresses syriennes (cf. fig. 56), mais ils s'obstinèrent, pour divers motifs, à n'en pas imiter la disposition; et si, au début de la XII[e] dynastie, vers le XXVIII[e] ou le XXV[e] siècle, ils essayèrent d'utiliser le principe asiatique du flanquement latéral, ces timides essais ne réalisèrent jamais le perfectionnement depuis longtemps acquis en Syrie.



Fig. 56. — Un migdol cananéen représenté sur un bas-relief de Séti I[er] à Karnak. D'après Maspero, *Hist.*, II, p. 127; cf. 373.

Or, si les ingénieurs de Syrie se montrent dès l'origine en possession de principes plus savants, c'est qu'ils avaient été précédés en cette voie par les ingénieurs de Chaldée et de Babylonie. A Tello, à Mougheir, à Ouarka, on bâtissait aussi en briques liées par des assemblages de madriers ou des claies de roseaux. Mais la pierre faisant

chitecture égyptienne —, p. 451-502, « architecture civile et militaire »; 2°, pour la fortification chaldéo-assyrienne : Perrot et Chipiez, *Hist.*, II, *Chaldée, Assyrie*, p. 113 ss., principes généraux — sans qu'il y ait une distinction toujours assez précise entre l'architecture des deux contrées —, p. 469 ss., « Les villes et leurs défenses »; Babelon, *Manuel d'arch. orient.*, p. 12-32 (Chaldée), p. 64-95 (Assyrie); Maspero, *Histoire...*, I, *passim*, II, 632 ss.; Dieulafoy, *L'Acropole de Suse*, II[e] p., *Fortification*, surtout p. 171 ss. La brochure de Billerbeck, *Der Festungsbau im alten Orient* dans *Der alte Orient*, I, n° 4 (1900), utile quoique très sommaire; Hilprecht, *Explorations in Bible Lands during the 19[th] century*, 1[re] p., Assyrie et Babylonie, bon choix d'illustrations, mal exécutées. Les articles *fortification*, dans les *Encyclopédies* archéologiques, peuvent aussi être consultés. Il va de soi que ces rapides indications n'ont acune prétention au *catalogue* bibliographique, estimé superflu; elles veulent tout bonnement signaler aux lecteurs non spécialistes une variété suffisante de sources documentaires pour que tous aient chance d'avoir l'une ou l'autre sous la main.

(1) *Journ. as.*, 1900, p. 82.

défaut, on consolidait les faces extérieures au moyen de parements de briques solidifiées par un pétrissage plus fin et une cuisson soigneuse (1). Toute la construction était haussée sur un massif en briques crues ou en terre pilée, d'élévation variable, avec faces verticales ou rampes inclinées : ce n'était là toutefois qu'un élément préalable, bien distinct des murailles dont il abritait mieux la base contre l'humidité et contre la sape. Des enduits d'argile ou de chaux assuraient aux parois une imperméabilité telle quelle. La muraille elle-même s'élevait à peu près toujours verticale, quitte à se rétrécir par gradins étagés à intervalles proportionnés à l'épaisseur initiale du mur et à la force de résistance qu'on voulait obtenir (2). Plus tard, en Assyrie, se retrouvent des principes identiques de structure ; mais les architectes y disposent de carrières de pierre d'où ils font extraire les blocs destinés aux parements que leurs collègues élamites et babyloniens étaient réduits à exécuter en briques (3). Plus saisissantes encore

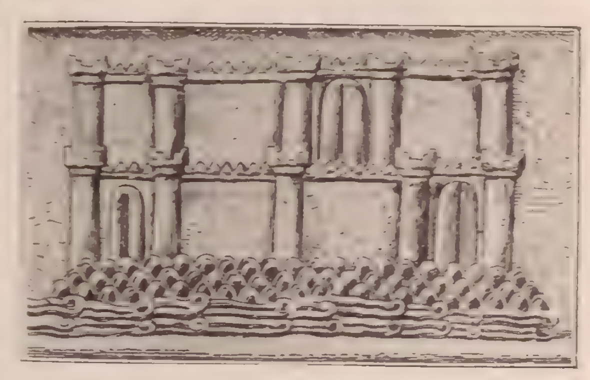


Fig. 6. — [illegible] assyrien [illegible] sur un [illegible] rocailleux. D'après un bas-relief.

(1) Un procédé analogue est révélé en Susiane, dans les très vieilles constructions anzanites, par les premiers travaux de la mission De Morgan (*Mémoires*..., t. I, p. [illegible] et [illegible]). Ce détail d'apparence très minime a cependant, lui aussi, sa portée au regard du problème examiné en ce moment. L'emploi de la brique cuite, soit comme élément unique de structure, soit comme parement sur un noyau de construction friable, a été signalé plus haut dans les édifices cananéens. Or, l'usage de ce revêtement est inconnu à l'Égypte, où du reste la brique cuite n'a pas été souvent employée avant l'époque romaine (MASPERO, *L'arch. égypt.*, p. 8) ; l'influence de la Babylonie semble donc attestée même de ce chef, plutôt que celle de l'Égypte.

(2) L'inclinaison régulière et continue assise par assise, de manière à tirer une paroi en talus comme on le faisait en Égypte, semble avoir été l'exception en Chaldée et en Babylonie (cf. PERROT et CHIPIEZ, *Hist.*, II, 126). L'épaisseur des murailles était généralement moindre aussi. Le cas des murs de Babylone ayant [illegible] mètres d'épaisseur (op. l., p. [illegible]) n'infirme pas cette assertion, car il s'agit du dernier rempart tel que l'avaient exécuté Nabuchodonosor et les monarques suivants.

(3) On n'a signalé en Chaldée qu'un seul exemple de construction en pierre appareillée : les murs du temple d'Eridou (*Abou Chahreïn*), déblayés par Taylor en 18[illegible] (cf. PERROT et CHIPIEZ, *Hist.*, II, 147, note) ; exemple demeuré isolé encore en 1[illegible], au dire de M. HILPRECHT, *Explorations*..., p. 21[illegible], note. En Assyrie la pierre pouvait au contraire être obtenue avec assez de facilité pour que les constructeurs en aient fait beaucoup plus large emploi. On

ces analogies dans le choix et l'agencement des matériaux sont les analogies de plan dans les ouvrages de défense chaldéo-babyloniens. Le

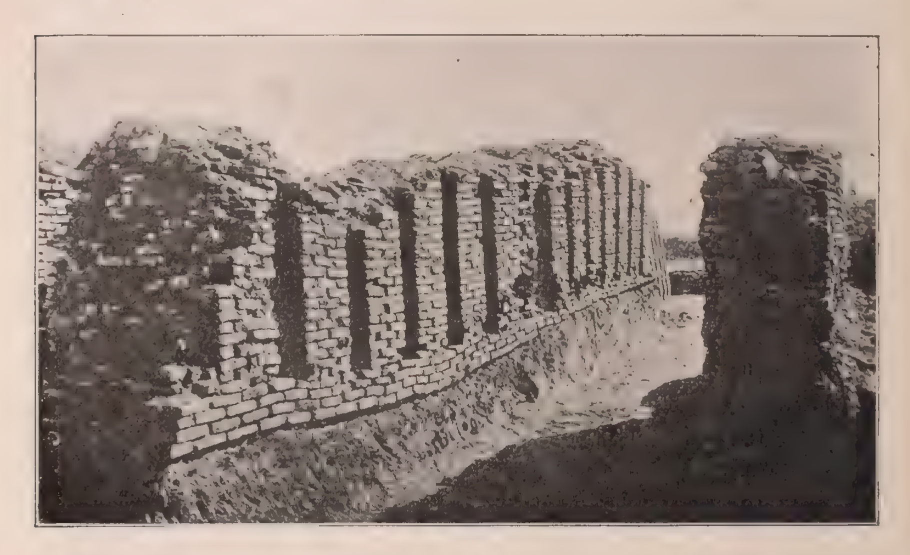


Fig. 58. — Construction archaïque de Tello. D'après DE SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. 53 *bis*, 2.

tracé *à crémaillère* pour une enceinte de forteresse ou de ville apparaît, très perfectionné déjà, sur la fameuse tablette de Goudéa (fig. 59) (1) et il n'est à peu près aucun pan de mur mis à jour dans le déblaiement

conçoit mal que M. Friedrich ait écrit (*Beiträge...*, *l. l.*, p. 243) qu'en Assyrie comme en pays hétéen, on n'avait employé d'autres matériaux que l'argile : « als Baumaterial... nur Lehm verwendet » ; le palais de Sargon, qu'il étudie justement en cet endroit, eût pu lui fournir la preuve décisive du contraire : la base des murs, dans le palais et dans les remparts, est constituée par des parements de pierre, dont quelques blocs des assises inférieures « ont de 2m,50 à 3 mètres de côtés » (BABELON, *Arch. orient.*, p. 64). Or l'usage de tels revêtements dans les murailles fortifiées, s'il en faut croire MM. Perrot et Chipiez (*Hist.*, I, 492), n'aurait été signalé en toute l'Egypte qu'à Héliopolis. Et pourtant la pierre ne faisait point défaut, grâce au voisinage des chaînes montagneuses qui bordent le Nil ; on savait même se pourvoir des plus belles roches granitiques, débitées en blocs énormes, quand il s'agissait d'assurer l'*existence éternelle* d'un tombeau ou d'un temple : tout le monde en a en mémoire des exemples fameux. Il y a donc une réelle inexactitude à considérer l'Egypte comme la patrie originelle de la construction de briques. Si la brique a été exclusivement employée dans les ouvrages de défense, le plus fréquemment aussi dans l'architecture privée, c'est en vertu d'une conception spéciale de la défense, mieux assurée, croyait-on, par de volumineuses masses d'argile ; c'est aussi que la brique était plus à la portée des ressources de chacun.

(1) Dépourvu des tours figurées en projection, ce rectangle écorné est précisément le signe idéographique usité dans les plus anciens textes babyloniens connus, pour signifier *Uru*, « la ville ». Cf. le plan analogue d'un château fort assyrien tracé sur les portes de bronze de Balawat (PERROT et CHIPIEZ, *Hist.*, II, p. 341, fig. 154). Il ne semble pas que l'Égypte ait offert quelque document technique de même nature, en dehors des deux plans d'hypogées signalés dans la *Revue archéol.*, 1898, I, 235 ss. On est toutefois suffisamment documenté à ce sujet par les peintures des hypogées et surtout par les ruines.

d'un palais ou d'un rempart, qui n'offre les saillies — contreforts, redans ou bastions — constatées en Canaan et déclarées par les techni-

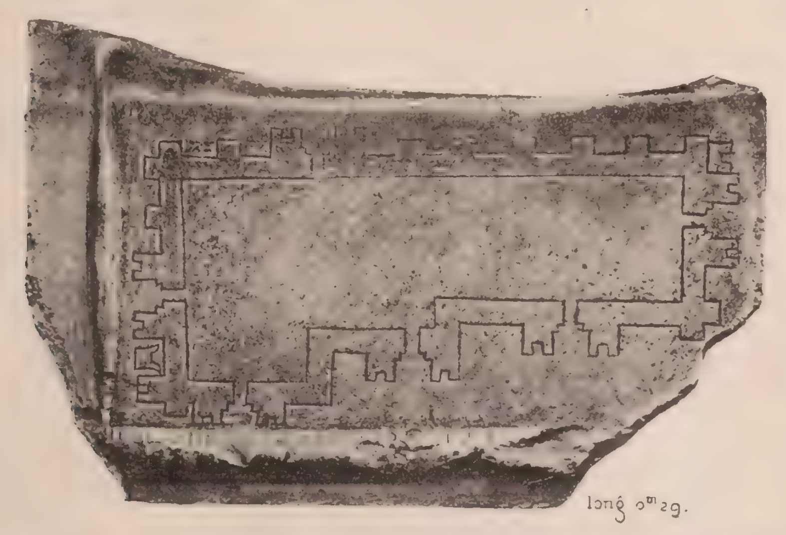


Fig. 59. — Plan chaldéen sur la tablette de Goudéa. D'après DE SARZEC-HEUZEY, *Découvertes en Chaldée*, pl. **15**, 1.

ciens de conception plus pratique et plus savante que les parois nues et droites ou les imparfaites tentatives de flanquement dans les forteresses égyptiennes de l'ancien et du moyen Empire (1).

Les ouvrages spéciaux fourniront à satiété la documentation pour

(1) On invoquera peut-être à l'encontre les célèbres forteresses nubiennes de *Semneh*, de *Koummeh* et de *Koubân*, érigées par Ousirtasen III ou les princes suivants de la XII[e] dynastie, et qui représentent les meilleurs ouvrages égyptiens. L'examen technique par des ingénieurs établira, pour qui peut vouloir être renseigné là-dessus, leur infériorité notoire. Cf. WEILL, *Journ. as.*, mars 1900, p. 218 ss.; DIEULAFOY, *L'Acropole de Suse*..., p. 167 ss. Un autre exemple célèbre est celui du *magadilou*, dit aussi le « Pavillon royal » de Ramsès III, à *Médinet-Habou* (fig. 60 s.). Depuis Mariette, on s'accorde à n'y voir qu'une fantaisie grandiose du conquérant, imitant, pour perpétuer le souvenir de ses victoires, à l'entrée de son temple et de sa chapelle funéraire, un de ces redoutables migdols asiatiques bâtis en manière de porte fortifiée et devenus par la suite le type probable des palais royaux en Syrie. A ce point de vue le monument de Médinet-Habou est d'un très grand intérêt et se place à côté de divers édifi-

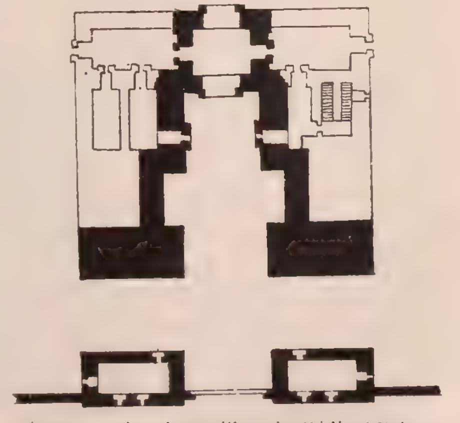


Fig. 60. — Plan du pavillon de Médinet-Habou.

un strict et indispensable contrôle de ces indications sommaires. Antiques bas-reliefs, descriptions d'auteurs classiques, ruines exhumées de nos jours, donneront à qui peut y prendre intérêt l'image concrète de cette architecture militaire dans les très vieux empires chaldéen, babylonien, élamite. A côté de divergences justifiées d'emblée par les conditions spéciale du sol, de la race et du temps, les similitudes éclatent trop intimes et trop précises pour qu'il soit permis, semble-t-il, d'hésiter à reconnaître l'empreinte babylonienne sur les travaux de défense exécutés dès le XXVe siècle avant notre ère dans les cités palestiniennes, jusqu'aux portes de l'Égypte (1). A quoi du reste ne s'oppose en rien la consta-

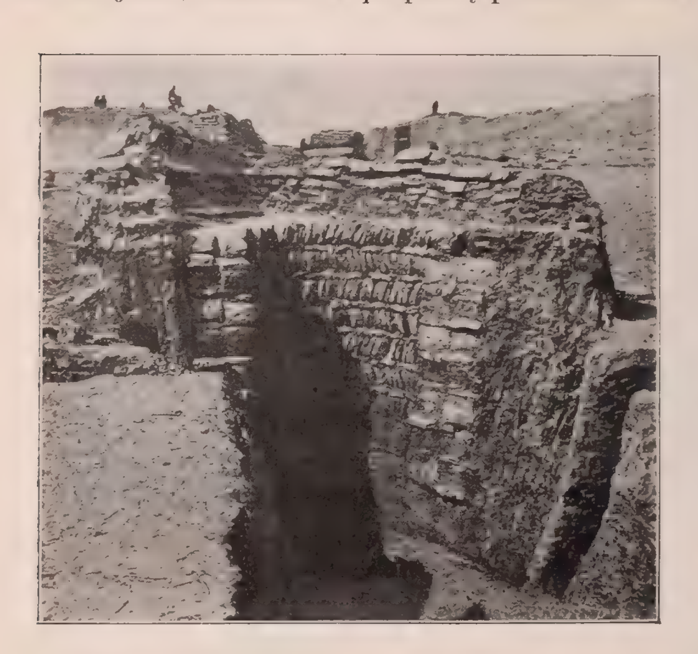


Fig. 62. — Appareil à épi en Chaldée. D'après DE SARZEC-HEUZEY, *Découvertes...*, pl. 57, 2.

ces découverts par MM. Puchstein et Koldewey à Sendjirli et interprétés par eux comme équivalant au *bît hillâni* des Assyriens (cf. FRIEDRICH, *Beitr. zur Assyr.*, IV, *l. l.*). Mais on souscrira difficilement aujourd'hui à la conclusion de MM. Perrot et Chipiez, au terme de leur étude sur cet édifice et sur les forteresses nubiennes : « ... Nous serons... en droit de dire que c'est l'Egypte qui nous offre, avec... les premiers temples, les plus anciens monuments de l'architecture militaire » (*Hist.*, I, 302).

(1) De plus minimes détails de



Fig. 61. — Un côté du pavillon royal de Médinet-Habou. Phot. du P. O'Reilly.

tation faite en tel ou tel chantier de fouilles, à Gézer surtout, de relations évidentes avec l'Égypte, impliquées par mille détails relevant de la vie courante, alors que rien n'a pu être indiqué comme un objet de l'industrie babylonienne. On aura garde en effet de conclure du rapprochement établi à une conquête récente, ou à une domination directe et effective de Babylone sur Canaan à cette période du xxve au xviiie siècle qui comprend les premiers développements intéressants de la fortification syrienne.

On évitera de même le recours à toute grande campagne conquérante de l'Égypte en Palestine avant les monarques fondateurs de la XVIIIe dynastie. C'est le cas de rappeler le vieil et judicieux principe auquel M. de Morgan donnait naguère une nouvelle forme, appuyée de saisissantes applications : « La guerre était à coup sûr un moyen puissant de pénétration d'un peuple par un autre, mais cette cause d'expansion d'une civilisation n'est rien en comparaison des relations commerciales qui, lentement et de proche en proche, ont permis aux civilisations les plus anciennes du monde de rayonner sur toute la terre (1). » Si le rayonnement de l'antique culture chaldéo-babylonienne a été rendu manifeste sur une branche très spéciale de la civilisation *cananéenne* archaïque examinée dans les notes qu'on vient de lire, on voit l'intérêt d'un résultat que confirmera l'enquête à établir sur d'autres points. Et cet intérêt valait peut-être bien les stations longues et monotones auxquelles le lecteur s'est condamné devant des lambeaux de murailles ou des tronçons de remparts, qui peuvent désormais achever de s'écrouler, ayant rendu leur témoignage à l'archéologie pourvoyeuse de l'histoire.

structure pourraient être relevés, qui accentueraient les rapports entre les édifices des deux pays. Voici seulement deux exemples en ce sens : 1° emploi de l'appareil à épi ; 2° sable étendu sous des fondations. Je ne vois pas qu'on ait signalé ni l'un ni l'autre usage en Égypte. Or il est remarquable que l'appareil identique ait été précisément celui des plus vieilles constructions babyloniennes en briques cuites — puits et canaux —, au témoignage de Hilprecht (*Explorations...*, p. 543, avec vue d'un « puits *pré-Sargonique* », à Nippour, soit vers 4000 environ ; cf. un exemple semblable à Tello, DE SARZEC-HEUZEY, *Découvertes...*, pl. **57**, 2 [fig. 62]). Faut-il rappeler d'ailleurs que l'idéogramme primitif employé pour signifier *libittu*, « brique » ou « appareil de briques », avait précisément ce dessin topique d'une arête de poisson ou de *feuille de fougère?* D'autre part M. de Sarzec a trouvé dans le palais de Goudéa, sous un lit de béton supportant le seuil d'une entrée, « un mélange de terre et de sable » où il a recueilli des talismans (*Découvertes...*, p. 41 ; cf. *ibid.*, p. 72, les amas de sable extrêmement fin où se trouvaient les objets votifs déposés dans les fondations). A *Birs Nimroud*, c'est également dans une couche de sable que Rawlinson a recueilli, à chaque angle, le cylindre *temenu*, la pierre de fondation (cf. HILPRECHT, *op. l.*, p. 183 s. et les magnifiques trouvailles d'offrandes de fondation mêlées à de la terre fine dans le temple de Chouchinak à Suse, DE MORGAN, *Mémoires...*, t. VII, 61, 63 ss.).

(1) *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. I, 33.

CHAPITRE II

LES LIEUX DE CULTE EN CANAAN

A mesure que nous pénétrons plus avant dans le secret de l'antiquité orientale, nous voyons s'y dessiner mieux le rôle prépondérant de la religion. Les civilisations primitives de l'Égypte et de la Chaldée s'en montrent profondément imprégnées. Textes et monuments arrachés des entrailles du sol s'éclairent d'une mutuelle lumière pour guider l'histoire contemporaine dans l'évocation des panthéons populeux dont nous savons en grande partie déjà l'origine et les gestes. Tout haut placés qu'ils soient, leurs relations demeurent constantes avec la terre; ce peuple immense de dieux n'a en somme d'activité que sur terre, d'où lui viennent en retour les hommages dont il ne saurait se passer. Et si les dieux manifestent une telle sollicitude assidue des événements terrestres, les hommes ne se montrent pas en reste de préoccupation au sujet de ces êtres supérieurs estimés bienfaisants et tutélaires, c'est-à-dire dignes de tout honneur et accessibles à toute supplication, ou réputés austères, rapaces, malveillants même, et dès lors âpres à revendiquer les offrandes et les devoirs empressés qui seront la rançon de leurs altières bonnes grâces.

Aussi voyons-nous les sanctuaires se multiplier sous les formes et les vocables les plus variés et les dieux intervenir dans les moindres circonstances de la vie sociale ou privée, jusque dans la pratique banale de la vie journalière.

Canaan ne devait pas s'excepter de cette loi, puisqu'il semble bien y avoir en ce phénomène une loi de l'histoire, fondée sur la nature essentiellement religieuse de l'âme humaine au sentiment des apologistes. Mais tandis que d'année en année se dévoilaient plus clairement les religions assyro-babylonienne et égyptienne grâce au déchiffrement des textes et à l'examen des ruines, la religion cananéenne apparaissait exclusivement à travers celle d'Israël. Tout au plus allait-on chercher en quelque coin perdu des plateaux transjordaniens « le type élémentaire et primitif du *haut lieu* chananéen, tel que le trouvèrent et l'adop-

tèrent les Hébreux » (1). On demandait ensuite aux « textes bibliques... de compléter l'image » dont les traits généraux étaient empruntés « aux récits et aux relevés des quelques voyageurs qui ont visité la région d'un accès difficile où le sol a gardé la plus fidèle empreinte des antiques cultes chananéens » (2). C'est dire assez l'insuffisance de données vraiment objectives; ce qui, même spontanément reconnu et proclamé, n'empêchait point de théoriser parfois avec une assurance déconcertante sur le brutal fétichisme des vieux cultes d'où serait sortie par une lente évolution toute la religion d'Israël (3). L'axiome jouissait d'un tel crédit qu'il régit même l'enquête pourtant si compétente et d'ordinaire si personnelle de MM. Perrot et Chipiez sur les monuments religieux de Syrie et de Phénicie (4). Les fouilles enfin pratiquées en Canaan ne pouvaient manquer de nous livrer sur le culte exercé dans la contrée des informations d'autant plus précieuses qu'on en avait jusqu'ici éprouvé davantage la privation. Si l'attente paraît avoir été d'abord déçue, la déception est à mettre au compte d'idées toutes faites, qui ne laissaient pas la liberté de considérer avec l'attention nécessaire nombre de détails sans aucun rôle dans les théories religieuses courantes qu'ils pouvaient même heurter; en tout cas rien ne signalait ces humbles détails à une spéciale considération.

Aussi bien la suprême ressource dans l'interprétation, plus délicate que toute autre, d'un monument religieux fait-elle ici à peu près entièrement défaut. Le document écrit qui offre l'état civil du dieu, raconte l'histoire de son sanctuaire, décrit la pratique liturgique, ou étale les dévotes louanges dans lesquelles s'extériorise la croyance des fidèles : ce texte bienheureux, si fréquent ailleurs parmi les ruines des palais et des temples, ne s'est encore rencontré presque nulle part dans les débris des antiques cités cananéennes. C'est la Bible on peut dire exclusivement qui a fait reconnaître des lieux de culte dans ces enceintes aménagées au flanc ou au sommet des montagnes, avec des

(1) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IV, *Judée*, p. 378 s. : « L'architecture religieuse ».

(2) *Op. et loc. laud.*, p. 379. Les sources invoquées sont surtout les mémoires des ingénieurs anglais du *Palestine Exploration Fund*, qui ont exécuté le *Survey* d'une section de la Moabitide. Ces travaux sont publiés dans les *Quart. Statements* de 1881, p. 275 ss. et 1882 *passim* et décrits maintenant d'ensemble dans le *Memoir* du *Survey* de la Palestine orientale. Quelques indications sont empruntées à de Luynes.

(3) Cf. les manuels d'archéologie les plus en vogue, Benzinger ou Nowack, aux chapitres des *antiquités sacrées, lieux de culte préisraélites*, etc. Historiens et exégètes indépendants sont naturellement de même opinion et il est superflu d'aligner ici des noms que tout le monde connaît, ou des titres de travaux encore plus ou moins en faveur.

(4) Voir, en particulier, les assertions très explicites de l'*Histoire de l'art*, t. III, 56-59 ; t. IV, 371 s., 380.

pierres brutes pour clôture, pour idoles et pour autel. Par fortune cependant les civilisations contemporaines ne sont jamais tellement disparates, jamais fermées à ce point les unes vis-à-vis des autres, que la connaissance plus parfaite d'un milieu ne puisse guider avec fruit dans l'intelligence d'un autre. C'est apparemment le cas pour les races qui précédèrent les Hébreux sur le sol de Palestine. En possession aujourd'hui d'une quantité déjà remarquable de monuments authentiques des âges les plus reculés, de représentations plastiques chronologiquement classées, de vestiges nombreux dont l'analogie est indubitable avec ce qui est nettement connu ailleurs comme indices ou éléments de culte, on peut tenter de dégager quelques linéaments objectifs de la religion en Canaan d'après ces débris reconquis.

L'enquête doit naturellement prendre son point de départ dans ce qui nous est le plus accessible parce que surtout matériel et indépendant de toute spéculation : le lieu de culte et son mobilier.

I. — LE SANCTUAIRE INDIGÈNE D'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE.

Il est à peine besoin de noter que nous ne connaissons aucun vestige d'un sanctuaire quelconque à rattacher aux pratiques religieuses des populations paléolithiques en Palestine. Un curieux monument retrouvé à Gézer paraît bien au contraire avoir été, dans l'âge suivant, un centre de culte officiel. M. Macalister, d'abord hésitant sur le véritable caractère de sa découverte (1), alors que le déblaiement était encore en cours, ne l'a bien mis en relief qu'à la suite des éclaircissements fournis par le progrès des travaux.

Ce « lieu de culte des aborigènes néolithiques », selon la désignation aujourd'hui précise du savant explorateur (2), est situé dans la « vallée centrale » du Tell et presque en son milieu. Il consiste en une aire de rocher développée sur 27m,50 du nord au sud et 24m,40 de l'est à l'ouest, criblée de cavités et de cupules et couvrant un réseau de très originales cavernes (fig. 63 s.). Apparemment aucune clôture primitive ne ceignait ce ḥaram : l'unique pan de mur conservé qui doive être tenu pour contemporain protégeait l'entrée d'une caverne. La couche de décombres relativement épaisse qui isolait ce rocher des constructions supérieures ne contenant que des débris nettement associés ailleurs à la culture des troglodytes, on voit à quelle haute époque est reportée l'installation qui va être décrite.

(1) *QS.*, 1903, p. 317 ss. et 1904, p. 112 s.
(2) *QS.*, 1904, p. 113.

Dans cette surface de 670 mètres carrés, irrégulière comme la nature l'a faite, on ne compte pas moins de 83 cupules. A l'exception d'une seule peut-être, toutes sont manifestement artificielles, de forme ronde, parfois rectangulaire ; en ce dernier cas les grands



Fig. 63. — Gézer. Plan du haut lieu néolithique. D'après Macalister, QS., oct. 1903, pl. VI. — AA, constructions postérieures sur la plate-forme rocheuse. BB, muraille d'époque néolithique protégeant l'entrée d'une caverne.

côtés sont verticalement dressés, tandis que les deux petits s'infléchissent vers le centre de la cavité. Les plus grandes ont jusqu'à 1m,85 de diamètre, il en est même une qui atteint 2m,44 avec 0m,23 de profondeur ; les plus petites n'ont guère plus de 0m,15 sur 0m,12 en profondeur. Quelques-unes sont groupées avec une évidente intention, d'autres reliées par des canaux sans offrir de symétrie. Deux cavités de dimen-

sion moyenne (0m,915) présentent cette particularité remarquable d'être entourées encore en grande partie d'un cercle de petites pierres levées ajustées avec de la boue. Un débris de structure analogue autour de l'unique cavité sûrement naturelle atteste qu'elle aussi a été utilisée pour le même but que les autres.



Fig. 64. — GÉZER. Dans le sanctuaire néolithique. D'après une phot. de Macalister; cf. *QS.*, 1904, p. 111, fig. 1.

Plus suggestif encore est le détail suivant. Non loin des cavités à enceinte *microlithique*, une sorte de canal long de 1m,37, large de 0m,66, conduit à un orifice de 0m,854 de diamètre, creusé en segment de cylindre et débouchant à une profondeur de 1m,07, dans la partie la plus retirée d'une caverne irrégulière qui mesure 9m,76 dans sa plus grande longueur et 6m,10 en sa plus grande largeur, avec une étroite entrée en plan incliné dans sa paroi orientale, et une autre petite ouverture percée sous le plafond et facile à dissimuler. M. Macalister est disposé à croire (1) que l'entrée orientale aurait été pratiquée à une date postérieure, et qu'à l'origine la caverne était accessible seulement par l'espèce de cheminée secrète dont il n'y avait pas grand'-peine, si le besoin s'en faisait sentir, à boucher complètement l'orifice. D'où il infère la possibilité d'un *adytum* ayant pu servir à quelques manifestations artificielles de la divinité, par le subterfuge plus ou moins rudimentaire du personnel desservant. Quelque valeur que l'on croie devoir accorder à sa déduction, il faut retenir avec soin la mention très précise que des os de porc ont été trouvés en abondance parmi les débris accumulés dans la caverne.

Une autre plus petite excavation sous le rocher à cupules ne présente aucune particularité bien notable. Une troisième au contraire, divisée en plusieurs pièces assez spacieuses, est déclarée « vraiment extraordinaire » (2) par M. Macalister qui la décrit minutieusement

(1) *QS.*, 1903, p. 321.
(2) *L. l.*, p. 319 : « A very extraordinary excavation ».

et la rapproche d'une caverne analogue de T. Sandahannah. Relevons seulement dans cette description, pour le but qui nous occupe, la mention de quelques signes, peut-être épigraphiques, en forme d'X et de V, tracés sur les parois avec les mêmes instruments de bois, de silex ou de corne qui ont été seuls employés pour l'excavation de ces chambres dans la roche molle qui fait le noyau du Tell.

Il convenait de signaler tout d'abord le monument de Gézer parce qu'il est le plus complet du type, le plus clair, le plus facile aussi à dater. Mais il n'est assurément pas isolé. Parmi les analogies que lui fournissent les découvertes contemporaines, il en est une fort précise à T. Djedeideh (1). Dans une aire un tiers plus considérable que celle décrite ci-dessus (48m,25 × 36m), il y a une large centaine de cupules

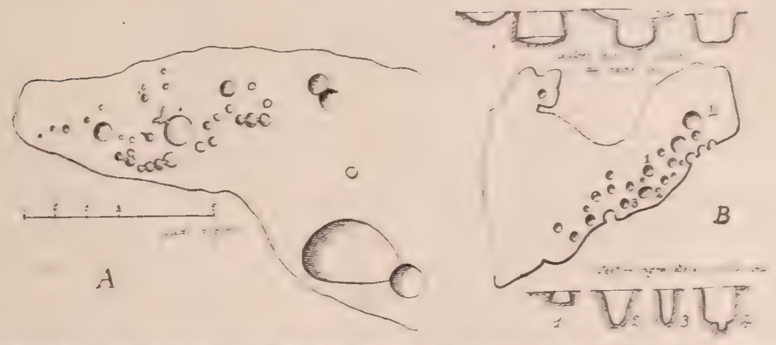


Fig. 65 (A). — Rocher à cupules à T. es-Sâfy. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, p. 194.
Fig. 66 (B). — Rocher à cupules à T. Djedeideh. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 89.

de dimensions variables, isolées, groupées en nombre indéterminé, ou mises en communication par des canaux. A l'une des extrémités de l'aire un bloc sans forme spéciale d'ailleurs n'en contient pas moins de 25, petites ou grandes (fig. 66). Il évoquait à M. Macalister le souvenir des autels de roc où l'on peut faire des offrandes et répandre des libations dans l'histoire de Manoé ou celle de Gédéon (2), bien que l'interprétation religieuse du monument demeurât alors douteuse. Aussi bien, si toute recherche de sépultures dans le voisinage était demeurée vaine, on n'avait pas non plus d'indices de sacrifices comparables à ceux du sanctuaire de Gézer, pas de cercles de pierres levées, point d'*adytum* ou de caverne inférieure. La destination cultuelle de cet aménagement un peu modifié parait toutefois impliquée par l'analogie indéniable avec Gézer et pourrait être confirmée

(1) Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 195 et planche **89**.
(2) *Juges*, **6**, 20; **13**, 19.

dans une certaine mesure par l'impossibilité de lui assigner un autre but pratique.

Les fouilles de Zakariyâ et d'es-Ṣâfy ne semblent pas avoir fourni d'équivalents stricts, quoique les cupules, isolées ou groupées sur de plus petites surfaces, y aient été découvertes en très grand nombre (fig. 65). Macalister avait cependant fait à T. Sandaḥannah une constatation intéressante sur une trouvaille qu'il estimait unique de son genre dans la Palestine occidentale. Parmi les débris d'un dolmen érigé sur une tombe, un bloc présentait dans sa face supérieure une cupule artificielle, large de 0m,178 et profonde de 0m,152, évidemment associée à la sépulture dans un but religieux (1). A titre de simple indication de monuments analogues dans la Palestine cisjordane on peut citer les cupules en relation avec des structures mégalithiques près de *Beitin* (Béthel), aux environs d'Anathot, ou aux fameux *Qobour Isrâ'îl* près de *Ḥizmeh* (2) : l'induction religieuse faite par M. Macalister en sera fortifiée d'autant.

Gézer a fourni encore le meilleur contrôle aux indices recueillis ailleurs. A 1m,50 environ de l'escalier qui descend dans la caverne primitive à incinération, une excavation circulaire large de 0m,33 avec 0m,356 de profondeur a été pratiquée dans le rocher. Aucune trace de canal n'est signalée la mettant en communication avec la sépulture. Le fait toutefois que dans la période suivante les rites religieux associés à l'ensevelissement sont indiqués par plusieurs *maṣṣébôth* dressées, à un niveau plus élevé, aux alentours de la cupule, corrobore pour elle aussi le caractère rituel plus archaïque suggéré par d'autres données.

Les fouilles de Megiddo ne pouvaient manquer de livrer un monument analogue à celui de Gézer, s'il y a quelque fondement à l'hypothèse émise que ces installations de cupules dans le roc, en relation avec des cavernes, représentent le lieu de culte des plus anciennes populations. Or pour autant que la publication fort lente nous fasse connaître déjà les résultats acquis, on peut voir que ce contrôle n'a pas fait défaut (3). Sur une petite terrasse en contrebas, de l'acropole à l'extrémité septentrionale du Tell, M. Schumacher signale une surface de rocher criblée de trous ronds et ovales, et de cupules qui ont de 0m,10 à 0m,40 de diamètre et 0m,15 à 0m,60 de profondeur, à section généralement triangulaire. Quelques-unes de

(1) Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 192.

(2) Voy. *RB.*, 1901, p. 278 ss. ; plan B, et p. 286 surtout. Le sujet sera repris avec plus de détail à propos des morts et des sépultures.

(3) *MuNDPV.*, 1906, p. 12 s. : compte rendu des trouvailles de 1904; cf. p. 65 s.

ces cavités, dont le caractère artificiel semble hors de doute, ont suggéré à M. Schumacher l'idée de trous préparés pour planter des pieux sacrés (*ašérîm*), ou pour recevoir des vases d'offrandes; mais la plupart seraient des cupules à libations et il rappelle avec à propos le passage biblique *I Samuel*, VII, 6, où l'armée d'Israël réunie à Maspha fait des libations d'eau à Iahvé pour se le rendre propice. Sous cette plate-forme à cupules se trouve, là aussi, une excavation dans le roc, sépulture ou habitation, incomplètement décrite encore et dont il y a lieu de penser qu'elle est en communication avec l'une ou l'autre des cupules aménagées sur son plafond (fig. 67).



Fig. 67. — MEGIDDO. Un sanctuaire d'époque néolithique. D'après SCHUMACHER, *MuN.*, 1906, fig. 16; cf. fig. 69.

Ta'annak a livré aussi sa contribution en ce même sens (1), quoique le procédé de recherches par simples sondages n'ait pas permis de préciser assez la disposition ni l'étendue de la plate-forme de roc à cupules et sa relation exacte avec une caverne indiquée toutefois dans un très proche voisinage, déblayée en partie et estimée tout à fait archaïque (2). Mais s'il est inopportun de spéculer sur ces données incomplètes pour conclure à l'existence d'un lieu de culte néolithique en ce point de Ta'annak, on peut poser plus sérieusement la question pour une autre installation quelque peu analogue, quoique plus développée déjà, dans la même ville. Le compte rendu général de Sellin en décrivant la forteresse d'Ištarwašur signalait au-dessous de la construction, datée du XVe siècle avant notre ère par les tablettes cunéiformes découvertes dans ses ruines, un curieux système de souterrains creusés dans la roche vive (3). Huit marches conduisaient à un palier de 2m,70 sur 1m,70, où s'ouvraient deux chambres spacieuses : l'une à peu près rectangulaire, longue de 6m,80 sur une moyenne largeur de 4 mètres, était en contrebas d'un mètre à peu près sur le palier; le sol

(1) SELLIN, *Eine Nachlese*..., p. 20-22; fig. 25.
(2) SELLIN, *op. l.*, p. 22.
(3) *Tell Ta'annek*..., p. 37 ss.; cf. *Eine Nachlese*..., p. 7 ss.

paraissait avoir été enduit et une banquette surélevée de $0^m,40$ avait été réservée dans le fond de la pièce. L'autre, de forme elliptique, mesurant environ $6^m,50 \times 3^m,50$ sur ses principaux axes, avait manifestement été utilisée comme citerne, quoique l'aménagement général indiquât sans doute une destination première différente (fig. 68 s.). Sellin avait d'abord songé, pour l'écarter, à l'hypothèse d'un « mausolée cananéen »; il s'arrêtait de préférence à celle d'une caverne troglodytique adaptée en magasin ou cachette lors de l'érection du château, employée finalement comme citerne, puis perdue complètement de vue. Le détail le plus remarquable de toute cette installation était

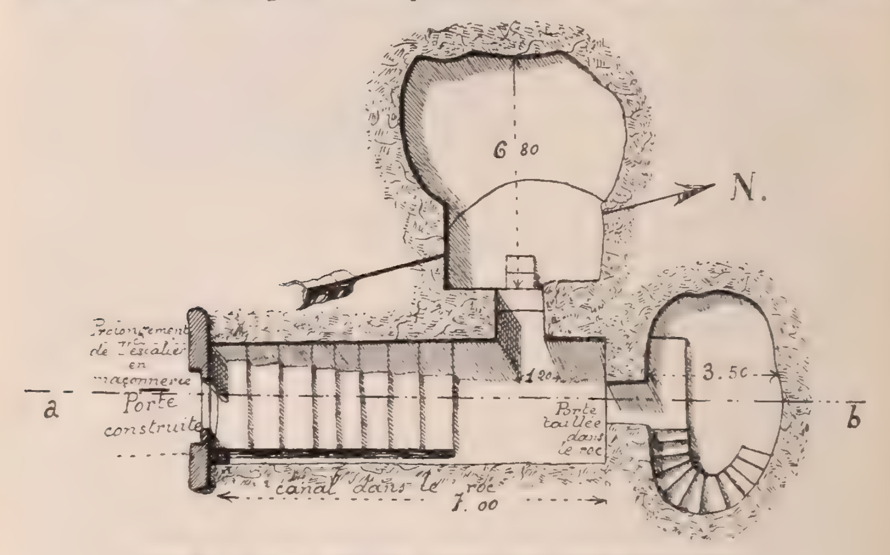


Fig. 68. — TA'ANNAK. Plan des cavernes dans l'édifice d'Ištarwassur.
D'après SELLIN, *T. Ta'annek*, fig. 35.

un canal ménagé dans une paroi de la cage d'escalier et se ramifiant dans les deux chambres, d'une manière assez étrange s'il se fût agi d'une banale rigole à diriger l'eau dans les réservoirs (1). Le déblaiement complet des souterrains accompli durant l'été de 1904 a permis de les examiner en entier et surtout d'étudier la prolongation du canal jusqu'à la surface primitive hors de l'escalier. La description finale (2) fait savoir que ce canal s'amorçait sur un rocher aplani, insuffisamment décrit. L'explorateur, abandonnant toute son ancienne théorie prématurée, conclut aujourd'hui que « l'ensemble doit avoir été bien plutôt une installation pour le sacrifice (*Opferanlage*) par où le sang coulait dans les deux cavernes, que celles-ci aient servi

(1) *Tell Ta'annek...*, *l. l.*, surtout les fig. 35, 36, 38.
(2) *Eine Nachlese...*, p. 7 ss., et fig. 2, 3, 9. Il manque pour la clarté un croquis de plan.

de grottes funéraires, ou qu'elles aient été simplement des cavernes sacrées comme celles de Hiérapolis, de la Mecque, de Jérusalem, etc. » (1). L'existence de cupules près de la bouche du canal ou en relation avec lui eût été assurément plus décisive en faveur de l'interprétation proposée.

Les détails fournis sont néanmoins suffisants, on en conviendra, pour attester le caractère cultuel de quelques-unes des installations décrites. Le monument de Ta'annak déjà plus perfectionné que celui de Gézer, plus ancien toutefois lui aussi que le XVe s., puisqu'on en modifiait alors la nature, se placerait, sans trop de difficulté semble-t-il, dans une période antérieure à l'occupation sémitique et plus ou moins contemporaine du sanctuaire néolithique de Gézer. Peut-être a-t-on trouvé en celui de Megiddo quelque indice de nature à serrer davantage la première date de ces centres cultuels. Les recherches ultérieures nous éclaireront probablement avec une plus grande précision ; mais nous devons déjà aux trouvailles contemporaines de pouvoir parler avec une très sérieuse vraisemblance des sanctuaires indigènes de la Palestine entre 3000 environ et 2000 avant notre ère. Pour simplifié qu'il soit encore, c'est déjà le haut-lieu, cette vaste surface de roche nue, la plupart du temps laissée brute, avec les multiples petits bassins où coula jadis le sang des premières victimes, et la première libation répandue en hommage à la divinité. Avant de suivre les transformations de ce primitif établissement cultuel, il importe de noter expressément qu'on serait aussi mal venu de nier la nature religieuse et l'archaïsme des installations décrites ci-dessus parce qu'on rencontre un peu partout des rochers à cupules parfois de très basse

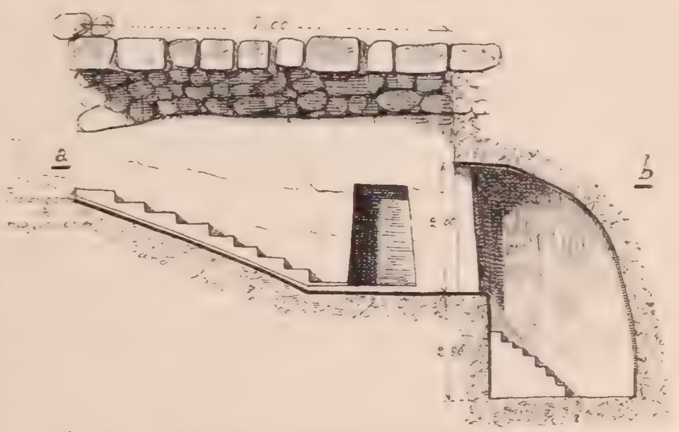


Fig. 69. — TA'ANNAK. Les souterrains de l'édifice d'Ištarwašur. Coupe transversale, d'après SELLIN, *Tell Ta'annek*, fig. 36.

(1) *Eine Nachlese*.... p. 10 s., 32 ss. Le monument de Jérusalem auquel fait allusion ici M. Sellin est la caverne dite aujourd'hui le *Puits des âmes*, sous la *Sakhrah*, avec l'orifice circulaire du plafond qui la fait communiquer avec la plate-forme supérieure de la Roche.

époque et d'usage profane indubitable, que d'en déduire un système sur le rôle religieux ou l'antiquité de toutes les cupules et de n'importe quel godet aperçu dans un banc de roche, ou sur un bloc isolé. Ces généralisations sont toujours infiniment délicates et invariablement dangereuses en archéologie. Trop de menus détails doivent concourir à préciser la nature d'un monument pour qu'il soit loisible de théoriser hâtivement sur de vagues similitudes. On ne peut que s'en tenir, jusqu'à plus ample informé, aux remarques très judicieuses de M. Macalister sur ce sujet (1). Il va en effet de soi que le même procédé usité pour adapter un site en lieu de sacrifice ou d'offrande ait servi, contemporainement ou beaucoup plus tard, à créer de tout autres installations : petits pressoirs, abreuvoirs pour les troupeaux au voisinage d'une fontaine et nombre d'usages analogues, auxquels chacun pourra songer. Et jusque dans les cas d'usage religieux très probable, il y aura lieu de compter avec les survivances qui perpétuent si fréquemment en des civilisations fort disparates et à des époques très éloignées de la première origine des usages ou des formes immuables (2).

C'est encore un monument religieux de même période, ou si l'on veut de même race en un stage un peu plus développé, que nous verrions volontiers dans le *téménos* de la colline orientale à Gézer (3). Un mur en blocage de pierres brutes, épais en moyenne de 0m, 76, déli-

(1) Dans Bliss-Macalister, *Excavat.*, pp. 189-196. Cf. à propos des blocs isolés la remarque un peu sceptique de M. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, I (1891), p. 440, sur ces « *pierres à écuelles*, répandues dans l'ancien monde depuis l'Inde jusqu'en Ecosse, pour le tourment des archéologues qui ont vainement cherché à les expliquer ». A maintes reprises aussi des hommes très compétents, M. Alex. Bertrand par exemple, ont mis en garde contre les spéculations trop hâtives à propos de rochers à cupules.

(2) Nous avons relevé à mainte reprise en Palestine des cupules sur des milliaires romains, ou sur des montants de pressoir peu archaïque. Un cas d'installation très profane rappelant beaucoup celle d'un « sanctuaire indigène néolithique » serait celui des petits bassins aménagés dans le roc aux abords du *Bir Ayoub*, au sud de Jérusalem, à proximité d'une caverne aujourd'hui obstruée. Le Révérend Hanauer qui les décrivait naguère (*QS.*, 1900, p. 361 ss.) proposait d'y voir un atelier de foulon et expliquait par là l'origine du nom biblique *Rogel*. Il se peut que son interprétation soit juste ; l'observation des procédés contemporains pour le blanchissage du linge aux abords des sources dans les villages palestiniens tendrait en effet à la justifier. Il faut reconnaître cependant que les blanchisseurs qui auraient créé ces lavoirs auraient pu les installer plus commodément en surface plus plane, un peu en contrebas. Le voisinage de la grotte, sans but dans l'hypothèse de M. Hanauer, fait apparemment pencher la balance en faveur de l'origine religieuse ; l'eau toute proche est un élément bien en situation et sans entrer en de plus longs développements, qu'il suffise de rappeler la désignation du rocher Zoheleth en cette même région. Ceci du reste n'empêche pas l'adaptation postérieure en atelier de foulon.

(3) Découvert et décrit par M. Macalister, *QS.*, 1902, p. 321 s. ; voy. ses planches 1 et 2.

mite sur quatre côtés raccordés en fausse équerre et avec des angles arrondis une surface d'environ 190 mètres carrés. Des chambres fort irrégulières occupent la moitié occidentale de ce petit ḥaram (fig. 70). En front de ces réduits, dans la section orientale, vide absolument par ailleurs, des blocs frustes (*a*) hauts en moyenne de 0m,458 sont dressés sur une plateforme en terre battue, à 0m,30 au-dessus du roc et juxtaposés avec de la boue (1) de manière à constituer une enceinte circulaire. A peine quelques blocs avaient-ils été dérangés par l'envahissement des décombres de l'alignement primordial (2). La circonférence qui peut avoir 1m,85 de diamètre n'était cependant pas complète : un tiers environ n'a visiblement jamais été fermé et la structure serait plus exactement comparée au tracé d'une abside. Le feu a laissé sur la plupart de ces pierres d'évidentes traces de son action prolongée, en les noircissant et les faisant même éclater par endroits. Nulle intention saisissable d'orientement déterminé, ni pour le cercle, ni pour son enceinte.

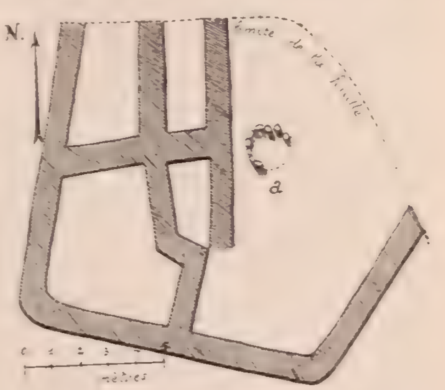


Fig. 70. — Le téménos archaïque de Gézer. D'après MACALISTER, QS., oct. 1902, pl. 2.

Ce qui paraît avoir fixé pour M. Macalister le caractère religieux de cet édifice est l'analogie qu'il lui trouvait avec un sanctuaire indiscutable précédemment découvert à T. eṣ-Ṣâfy, qui consiste essentiellement en une enceinte quadrangulaire, avec chambres, alignement de pierres levées, absides dans les murs. On verra en son lieu que les analogies très vagues de quelques détails ne peuvent impressionner au point de faire assimiler deux édifices à physionomie générale si diverse (3). Retenons toutefois la possibilité d'une valeur religieuse

(1) Cette analogie de procédé technique avec les cercles microlithiques entourant les cupules du haut-lieu décrit ci-dessus peut n'être pas fortuite. Elle tendrait à confirmer le rapprochement proposé. L'observation de M. Macalister (*l. l.*, note 1) que ce mortier de boue a pu être usuel dans la construction des dolmens et des cercles de pierres, est plausible, mais peu appuyée, du moins en ce qui regarde les dolmens.

(2) Durant un chômage du chantier le cercle a été en partie détruit par un berger désœuvré qui promenait son troupeau sur le Tell (*Quart. Stat.*, 1903, p. 124). Les relevés et photographies de M. Macalister n'en ont que plus de valeur aujourd'hui. Cette destruction accidentelle a permis de pousser les sondages sous l'aire même du cercle, sans aucune découverte du reste.

(3) Le haut-lieu d'eṣ-Ṣafy appartient à la période et à la race suivantes et sera étudié plus loin ; cf. p. 103 ss.

rendue vraisemblable par la comparaison du petit cercle de pierres levées avec les cercles entourant quelques-unes des cupules dans le haut-lieu. L'hypothèse d'un foyer ne pourrait guère être mise en avant pour expliquer les traces de feu : d'abord parce qu'il n'y a rien là de comparable aux foyers nombreux ailleurs dans les habitations les plus archaïques sur le Tell; ensuite parce que ce cercle est à air libre et n'a jamais été couvert par une hutte.

Un détail toutefois semblerait rattacher cette singulière installation à la période cananéenne qui va suivre : c'est la mention de petits piliers de pierre, découverts en quantité considérable en même temps qu'elle, à différents niveaux. Aucun n'ayant été localisé sur le plan, on peut se demander s'il s'en est rencontré *in situ*, en relation certaine avec le monument qui nous occupe. A défaut de renseignements plus développés à son sujet, il convient de ne point urger sur son attribution ni sur sa date, quoique l'une et l'autre, dans le sens indiqué, paraissent résulter de la confrontation avec les vestiges mieux définis de la culture néolithique (1).

II. — LE SANCTUAIRE CANANÉEN.

Dans le premier strate des décombres qui ont enfoui l'humble lieu de culte des indigènes palestiniens apparaît, sur tous les points fouillés, un élément nouveau que les explorateurs désignent sous les noms divers de *maṣṣébâh*, pierre levée, *baetylic pillar*, *Opfersäule*, *Malstein*, sans qu'il soit toujours facile de voir l'à-propos de chacun de ces vocables, ou la nuance qu'ils expriment. En fait, il s'agit de blocs de pierre affectant la forme de piliers quadrangulaires. Les arêtes sont parfois assez effacées pour donner l'apparence réelle d'un tronçon de colonne fruste à ces blocs de dimensions très variables. Ces réductions de colonnes, tantôt cylindriques, tantôt renflées vers le

(1) Bien que M. Macalister ne semble pas avoir encore assigné une origine précise à ce *téménos*, la comparaison qu'il en fait avec le haut-lieu de Ṣâfy, pour ne relever qu'un seul détail, suggère de sa part une attribution à la race sémitique, c'est-à-dire à l'âge qui suit le néolithisme proprement dit. Les « cercles de pierre » sont demeurés certainement en usage à l'époque sémitique en Canaan. La découverte à Gézer même d'un *stone circle*, peut-être en relation avec un *alignement de pierres* (*Quart. Stat.*, 1902, p. 363), en pourrait être un nouveau témoignage. Mais on ne perdra pas de vue la nature toute spéciale de l'*abside* — plutôt que cercle — de pierres située au milieu de l'enceinte, qui, par son niveau et son mode de construction, peut appartenir sans difficulté à l'âge des premières huttes néolithiques contemporaines du troglodytisme. Cf. *Quart. Stat.*, 1904, p. 110.

centre, ou d'un diamètre amoindri à l'une des extrémités en façon de cône, portent assez souvent, au sommet ou sur le fût, des cavités de profondeur et de proportions variées. Les débris qui les entourent corroborent l'indication fournie par le niveau où elles se rencontrent pour la première fois dans les ruines, et justifient l'attribution qui en est faite aux premiers envahisseurs cananéens.

La présence fréquente de ces piliers rustiques, ou mieux de ces pierres levées, précisément aux mêmes endroits que la race antérieure avait marqués pour l'exercice de son culte eût à elle seule pu suggérer la pensée de monuments religieux d'un nouveau style, lors même que nous n'eussions pas aussi clairement appris par la Bible quel rôle prépondérant avaient les maṣṣêbôth dans la religion cananéenne. Mais là encore grande était la difficulté de nous reconstituer la physionomie primitive d'un haut-lieu authentique, aussi longtemps que nous n'étions guidés que par les rares monuments de date imprécise visibles à la surface du sol sur quelques sommets plus escarpés et plus solitaires des montagnes de la Transjordane, ou par les colonnes avec ou sans cupules rencontrées çà et là dans les tranchées de fouilles.

Le premier monument dont la structure correspondît mieux aux indications bibliques sortit de terre à Tell eṣ-Ṣâfy (1). Le déblaiement en fut compliqué par diverses circonstances. Les doctes explorateurs, que rien encore n'avait mis en éveil sur ce domaine, comprirent seulement le vrai caractère de l'édifice quand déjà ils avaient remblayé une partie de leurs tranchées : c'est donc uniquement sur les plans minutieux, dressés par fractions au jour le jour, que put être faite une étude d'ensemble où l'impossibilité de vérifier certains détails ou de préciser l'observation devait laisser obscurité sur plus d'un point. Extrayons-en seulement les éléments acquis, renvoyant pour leur justification et les autres particularités au mémoire des savants auteurs.

En son dernier état le sanctuaire installé sur la crête du Tell, à son extrémité nord-est, consistait en une enceinte murée, longue de 18 mètres du nord au sud et large de 12, en chiffres ronds et murs compris (fig. 71). La section méridionale de la plate-forme intérieure était divisée en un groupe de chambres, probablement trois, plus ou moins symétriques, ouvrant au nord. Au bout opposé de la terrasse un mur transversal, plus épais que tous les autres, avec une sorte d'abside au milieu (fig. 71, *a*), formait un nouveau réduit étroit et

(1) Cf. Bliss et Macalister, *Excavations in Palestine...*, p. 31 ss.

long ayant sa porte au sud. Ainsi flanquée, la terrasse devenait à peu près carrée. Le sol en était demeuré assez mal aplani et le niveau en avait plusieurs fois varié. Au centre, face à l'abside qui vient d'être indiquée, une construction semi-circulaire (*b*) d'un diamètre sensiblement égal (1), ne conservait de ses parois primitives que deux assises de pierres brutes, hautes ensemble de 0^{m},51 et actuellement en contrebas presque d'autant du sol de l'abside. Si donc l'une et l'autre ont été contemporainement en usage, il faut admettre que la structure semi-circulaire était comme une fosse pro-

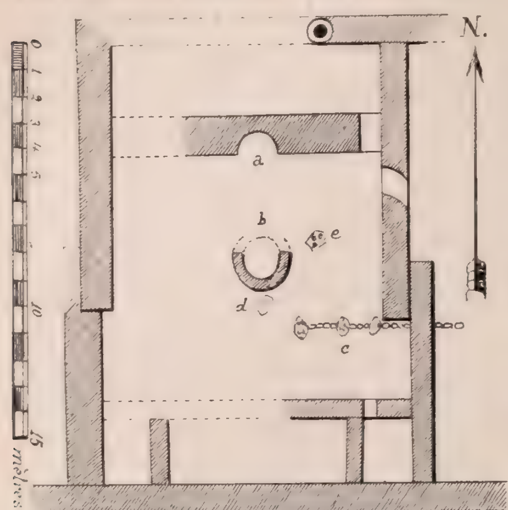
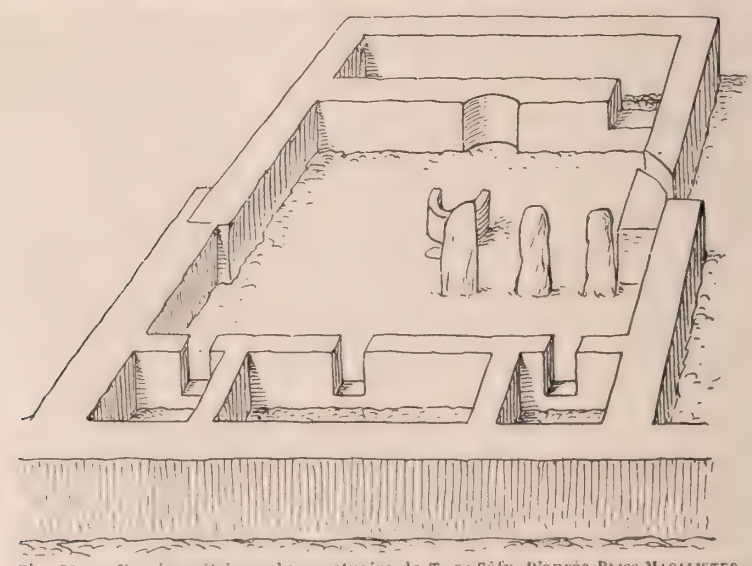


Fig. 71. — T. es-Ṣafy. Plan du sanctuaire cananéen. D'après Bliss-Macalister, *Excavations*..., pl. 8, I.


Fig. 72. — Vue isométrique du sanctuaire de T. eṣ-Ṣâfy. D'après Bliss-Macalister, *Excavations*..., fig. 9 et le plan.

(1) 1^{m},093 au lieu de 1^{m},347, d'après la description (*op. l.*, p. 33). Dans les plans I et II, planche 8, l'enchevêtrement des constructions d'époques diverses ne paraît pas avoir permis de dessiner cet hémicycle avec assez de précision ; I le montre plutôt en fer à cheval et II le représente plus grand que l'abside. L'autorité de la description semble devoir primer en ce cas celle des graphiques.

fonde d'un mètre environ dans l'esplanade. A une très faible distance au sud, trois colonnes grossières s'alignaient d'ouest en est (c), dressées sur des socles à des niveaux un peu différents, mais apparemment choisis pour amener sur une même ligne la tête des colonnes d'inégales dimensions. Elles sont quadrangulaires et mesurent, en commençant par celle d'ouest, 2^{m},16, 1^{m},96, et 1^{m},78 de haut, sur une moyenne largeur de 0^{m},74 et une moyenne épaisseur de 0^{m},55. Les deux blocs extrêmes, celui de l'est principalement, s'arrondissent en cône par le haut ; celui du centre, plus endommagé par l'érosion ou les chocs, paraît néanmoins avoir été aplati au sommet (1).

Une ligne de pierres brutes reliant l'une à l'autre ces stèles à un niveau uniforme, indique sans contredit un sol d'où elles n'émergeaient que de 1^{m},50 environ. Les traces d'une seconde ligne plus élevée attestent un exhaussement ultérieur du sol au pied des mégalithes. La ligne primitive des pierres se développe à l'orient bien au delà des stèles, au delà même de l'enceinte. Et ce n'est point l'unique indice d'un état antérieur à l'érection de cette enceinte bâtie en deux sections fort négligemment raccordées (cf. fig. 71 s.). En examinant le mur oriental vers la jonction des deux lignes, on découvrit sous le mur intérieur, plus épais, un socle estimé *in situ* et en tout semblable à ceux des stèles encore debout. Une telle similitude, la relation de site et de niveau, suggéraient l'existence d'un mégalithe disparu dans une restauration du monument. Une cinquième base et sa colonne (d), longue de 1^{m},90, renversée à côté, furent encore trouvées noyées dans les fondations d'un mur postérieur, juste derrière la construction semi-circulaire. Un dernier bloc enfin, à l'orient de cette même construction, semble avoir été pris aussi pour une base (e) ; on y signale trois petites cavités larges de 0^{m},025 et profondes de moitié. Arguant par hypothèse de la situation actuelle de ces divers débris, les explorateurs se demandaient si les stèles n'avaient point décrit à l'origine un cercle irrégulier. L'hypothèse paraît peu vraisemblable et le déplacement est trop facile à expliquer pour qu'il soit nécessaire d'y recourir. La rectitude d'alignement dans les trois mégalithes restés debout n'y est pas non plus favorable.

Sur le pourtour entier de l'enceinte, dont la hauteur actuelle est au minimum de 1^{m},22 (d'après la coupe publiée pl. 8), existe une ouverture unique. Située dans l'angle nord-ouest de l'esplanade centrale, elle

(1) Ces détails sont assez faciles à contrôler, partiellement du moins, dans les figures 72 et 73, malgré la perspective ou la simplification du dessin.

présente cette anomalie étrange d'être percée obliquement, avec une courbe assez prononcée. Qu'il y ait lieu pourtant d'y voir une porte, M. Bliss l'a conclu du seuil où il constatait le poli lentement créé sous les pas. M. Macalister propose d'en justifier la forme insolite par l'intention de faire tomber directement sur l'abside du mur transversal



Fig. 73. — Le sanctuaire de Tell es-Ṣâfy pendant le déblaiement.
D'après une phot. du *PEFund.*

les premiers rayons du soleil levant, à certain jour de l'année. La suggestion, à coup sûr fort ingénieuse (1), impliquerait, croyons-nous, que l'aire ait été couverte, à tout le moins que la muraille ait été très élevée.

A défaut de données suffisamment complètes sur l'état et la nature des ruines, il n'est guère possible de pousser très avant l'examen du sanctuaire : car il s'agit manifestement d'un haut-lieu et les deux savants ne s'y sont point mépris. Les *masséböth*, la « quantité d'os de chameaux, de brebis et de vaches » trouvés au pied et autour des stèles et qui semblaient « indiquer des sacrifices », la structure

(1) On sait que l'orientation des édifices, surtout religieux, a été fréquemment déterminée, dans l'antiquité, sur le lever de tel ou tel astre.

entière qu'ils parvenaient à reconstituer en la dégageant des éléments parasites, ne laissaient guère place au doute. Tout en soupçonnant, sans les définir assez pour notre curiosité, divers stages du monument, ils semblent avoir attribué aux XVIe-XVe siècles l'installation définitive qu'ils décrivaient et dans laquelle ils trouvaient déjà comme les éléments d'un temple grec avant la lettre : « naos, pronaos et opisthodome », à cela près que « l'espace en fonction de pronaos était subdivisé » (1).

La comparaison n'est peut-être pas très heureuse : à tout le moins doit-elle rester très vague, puisqu'on peut saisir dans le haut-lieu plusieurs transformations successives et que, pris même en son dernier état, il paraît bien avoir essentiellement consisté dans une aire à ciel ouvert où s'alignaient les maṣṣêbôth, tandis que les réduits du nord et du sud n'avaient apparemment qu'une importance secondaire. Retenons à tout le moins la donnée bien fondée au sujet de la date de cette dernière modification, puisqu'elle pourra donner quelque notion sur l'antiquité de l'état primitif. Il appert en effet qu'avant cette époque du XVIe-XVe siècle où l'on construisait la section septentrionale de l'enceinte en empiétant sur l'aire sacrée au point d'enfouir même un des anciens mégalithes, une autre transformation avait dès lors été opérée. Elle aurait consisté à bâtir ce premier mur oriental, qui déjà ne respectait plus la petite plate-forme de pierres brutes établie entre les stèles. On serait assez enclin à assigner un long intervalle à de tels changements introduits dans le lieu de culte. Il apparaîtrait ainsi à l'origine comme une terrasse irrégulière, sans murs, au centre de laquelle se dressaient les maṣṣêbôth, peut-être autour d'un bétyle non retrouvé. Quant à la construction présentée par MM. Bliss et Macalister comme un hémicycle, en avant et au nord de la rangée des stèles et dont le rôle échappe complètement dans leur description, je ne sais dans quelle mesure on trouvera téméraire l'hypothèse d'une fosse à offrandes, peut-être ronde autrefois en réalité, mais détruite en partie. Il y aura lieu de revenir plus loin sur cet élément intéressant des sanctuaires primitifs en Canaan. Signalons enfin l'existence d'un bassin de pierre pris dans la construction du mur septentrional, et celle d'une cavité marquée sur le plan hors de l'angle nord-ouest avec la rubrique « corn pit », sans aucun rappel dans la description. Cette cavité et ce bassin ne pourraient-ils être rattachés au lieu de culte comme récipients pour l'eau qui ne devait pas y faire défaut?

(1) *Excavations*..., p. 34.

Malgré l'intérêt très vif qu'offrait la découverte du monument de Tell es-Sâfy, trop de problèmes demeuraient sans solution et trop d'obscurités subsistaient dans l'étude et l'interprétation de la précieuse ruine pour ne pas faire désirer un contrôle plus décisif. Nous devons aujourd'hui à l'une des plus brillantes découvertes de M. Macalister la connaissance exacte et détaillée d'un haut-lieu très caractéristique. Il convient donc de le choisir comme thème général pour l'examen plus précis du sanctuaire cananéen, quitte à grouper sur cette trame toutes les informations produites par des trouvailles parallèles dans les autres fouilles.

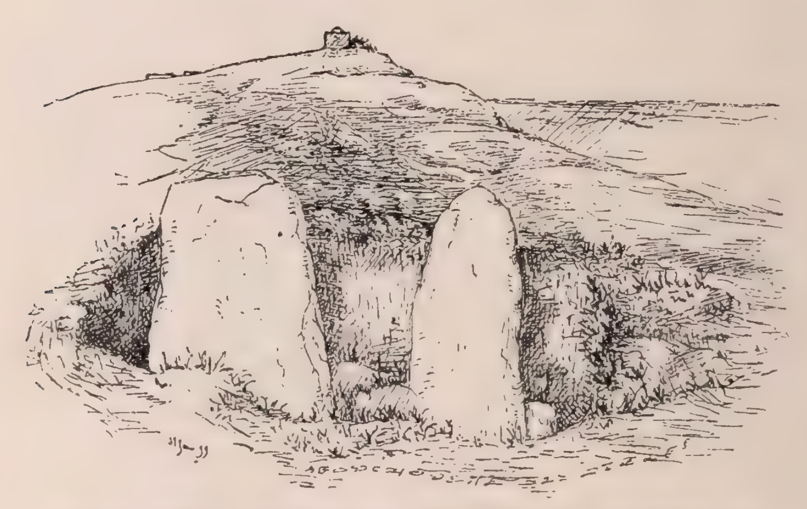


Fig. 74. — Gézer. Les stèles avant les fouilles. D'après *RB.*, juillet 1899, pl. III.

En janvier 1899, procédant au levé topographique de Tell Djézer, notre attention avait été attirée par deux stèles émergeant à peine du sol, vers la partie centrale du plateau (fig. 74). Un déblaiement sommaire montrait juste qu'elles avaient été grossièrement façonnées et devaient être encore en place dans la situation où les avait dressées quelque Cananéen d'antan. Il nous avait été impossible de pousser plus avant la recherche autour de ces énigmatiques stèles.

Dès son arrivée sur le Tell, à l'été de 1902, M. Macalister, éclairé dans l'intervalle par la découverte du sanctuaire de Tell es-Sâfy, ouvrit une tranchée au pied de ces blocs, dont la base ne fut trouvée qu'à une moyenne profondeur de 3 mètres, reposant sur un socle de mauvaise maçonnerie. Le développement de la tranchée au nord et au sud en longeant cette plate-forme de blocage fit rencontrer bientôt

des colonnes analogues, debout elles aussi ou à peine inclinées sous la pression des décombres, quelques-unes pourtant renversées. Un mètre environ plus bas que la plate-forme maçonnée, après avoir traversé un lit de décombres où foisonnaient les vestiges de culte religieux, on atteignit le rocher, puis l'orifice d'une caverne où furent trouvés des restes de sacrifice évidents. Une fois en possession de ces données très claires, restait le labeur immense de déplacer la masse des décombres dans une aire assez vaste autour de la caverne et des pierres levées, mettant partout le roc à nu pour être sûr de n'omettre aucun détail de l'aménagement du vieux sanctuaire aux diverses époques de son histoire, prolongée environ quinze siècles, entre 2000 et 600 avant notre ère, au témoignage des ruines. Les informations déjà publiées par l'heureux et savant explorateur peuvent en se groupant fournir l'intelligence très nette de ce lieu de culte. On les lira *in extenso* dans ses comptes rendus et bientôt dans son mémoire final ; le résumé qui suit contiendra seulement l'indication des éléments essentiels et un rapide aperçu au sujet de l'évolution du monument.

§ 1. *L'installation du haut-lieu cananéen à Gézer* (1).

Le détail qui saisit le plus vivement au premier coup d'œil est l'alignement des pierres levées. Ces colonnes frustes pour la plupart ou étrangement façonnées, presque toutes munies de cupules ou de canaux, toutes plus grandes que les maṣṣêbôth communes rencontrées ailleurs, quelques-unes vraiment énormes, produisent sur le visiteur le moins préparé à en saisir la nature une impression profonde que la meilleure description ou l'image réduite la plus fidèle ne saurait rendre. Il y a là huit mégalithes encore debout côte à côte, sur une ligne d'environ 30 mètres, à calculer la plus grande longueur de la plate-forme en maçonnerie où s'engage leur base, un peu moindre si la mesure est prise entre les deux colonnes extrêmes. Deux tronçons en manière de socles, l'un rond, l'autre quadrangulaire, marquent sans doute l'emplacement de deux mégalithes brisés ou enlevés dans les remaniements postérieurs. Enfin une colonnette renversée dans un niveau un peu inférieur, très semblable du reste à l'une de celles encore debout,

(1) Cf. *Quart. Stat.*, 1903, p. 23 ss.

porterait à onze le total de ces blocs (1). L'alignement se développe du nord au sud à peu près avec exactitude; tout au plus y a-t-il vers le centre une légère courbe, dont la concavité s'ouvre à l'ouest. La dernière colonne, au nord, et les deux débris dont elle est accostée



Fig. 75. — Gézer. Les stèles pendant le déblaiement. Phot. due à l'obligeance de M. Macalister.

donnent à cette extrémité de la ligne générale une inclinaison prononcée vers l'est (cf. fig. 76).

Les blocs ont été numérotés par M. Macalister pour faciliter les repères dans la description. En commençant au sud, le n° I a $3^m,10$ de haut, $1^m,40$ de large et une épaisseur de $0^m,763$. Le pied de ce mégalithe remarquable est enfoui de $0^m,432$ au-dessous du niveau de la plate-forme maçonnée (2). Une assez profonde entaille au sommet

(1) L'écartement assez proportionnel des mégalithes, bien qu'il ne soit pas symétrique de l'un à l'autre, pourrait faire supposer qu'il en est disparu un à la suite du n° VII et avant le tronçon qui précède le n° VIII dans les croquis ci-joints (fig. 76 s.). Aucune trace de son existence n'ayant été constatée, elle demeure extrêmement problématique, et l'on verra plus loin que le nombre XII à réaliser moyennant l'adjonction de cette maṣṣébâh n'a jamais été visé dans l'érection des pierres et la structure générale de ce haut-lieu.

(2) On ne voit pas dans le *QS.* de 1903, p. 27, si cette hauteur du pied est comprise dans l'indication de hauteur totale, ou si elle y doit être ajoutée. Il n'est pas indiqué non plus si les mégalithes sont directement fichés en terre ou posés, comme ceux d'eṣ-Ṣâfy, sur des socles de pierre.

dans le sens de l'épaisseur détermine comme deux pointes, pas tout à fait identiques ni également proéminentes, au sujet desquelles il y aura lieu d'entrer tout à l'heure dans un examen plus approfondi. Sur la face occidentale et près des pointes, une large et profonde cupule isolée.

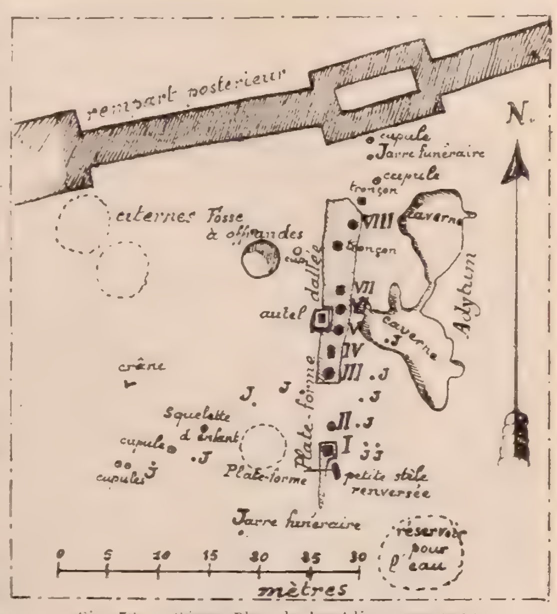


Fig. 76. — Gézer. Plan du haut-lieu cananéen. D'après Macalister, *QS.*, 1903, pl. III, face p. 121.

N° II : haut. 1^m^,652, larg. 0^m^,356, épais. 0^m^,534; à 2^m^,16 du précédent. La plate-forme est interrompue autour de cette pierre, dont la base, à section vaguement quadrangulaire, est engagée dans une couche d'éclats de pierre à 0^m^,90 au-dessus du rocher. Le bloc est régulièrement affiné à son sommet, particularité qu'accentuent davantage encore la patine et le poli parfait que donne seul aux

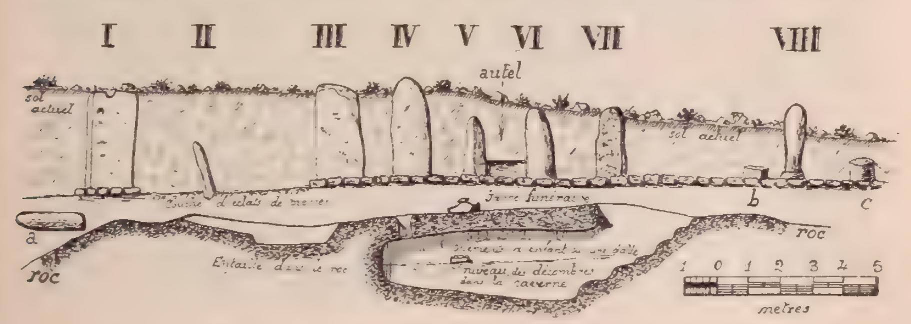


Fig. 77. — Gézer. Coupe longitudinale du haut-lieu sémitique. D'après Macalister, *QS.*, janv. 1903, pl. VII.

pierres le frottement répété à l'infini de lèvres dévotes baisant avec ardeur un fétiche, ou de mains trempées pour une onction dans le sang ou tel autre liquide offert en hommage ou en sacrifice à un dieu (1).

(1) Les plus exactes analogies qu'on puisse trouver à la pierre de Gézer seraient, je crois, certaine colonne dans le portail du Saint-Sépulcre, quelques blocs dans les ḥarams de Jerusalem et d'Hébron, les linteaux de beaucoup d'*ouélis*, ou la stèle dressée à la tête d'une

La face tournée vers l'ouest a deux cupules bien marquées sur l'un de ses bords et peut-être la trace fort atténuée de deux autres plus petites sur le bord opposé.

N° III : haut. 2^{m},923, larg. 1^{m},525, épais. 0^{m},61 : à 3^{m},56 de II; pro-



Fig. 78. — Gezer. Les stèles du haut-lieu après le déblaiement. Phot. communiquée avec obligeance par le *PEFund;* cf. *QS.*, 1903, p. 26, fig. 3.

fondeur du pied sous la plate-forme 0^{m},534 ; section carrée, mais plus irrégulière que dans I ; cupule sur la face occidentale.

N° IV : haut. 3^{m},28, larg. 1^{m},10, épais. 0^{m},69 ; à 0^{m},97 de III ; haut. du

tombe de santon particulièrement cher à la piété populaire. Chacun de ces monuments baisé souvent mille fois chaque jour, frotté d'huile ou de sang depuis des siècles, offre ce poli lustré que nul instrument ni aucun autre procédé ne produiraient au même degré.

pied 0m,229. Arrondi et conique, ce mégalithe a paru à M. Macalister un essai manifeste de représentation phallique. Aucune cupule.

N° V : haut. 1m,78, larg. 0m,483, épais. 0m,635; à 1m,10 de IV; haut. du pied 0m,51. Ressemble fort à II, quoique plus long et plus épais.

N° VI : haut. 2m,135, larg. 0m,814, épais. 0m,458; à 1m,245 de V; haut. du pied 0m,23; face occidentale aplanie, les autres plutôt arrondies.

N° VII : haut. 2m,21, larg. 0m,865, épais. 0m,38; à 1m,40 de VI; haut. du pied 0m,178. Le bloc, très maltraité par l'érosion, est d'un tout autre calcaire que les précédents. Il résulte d'un examen fait sur place par une des plus compétentes autorités contemporaines en matière de géologie palestinienne, M. le Dr Blanckenhorn, que ce bloc n'a pu être taillé comme ses voisins dans les collines d'alentour, mais doit provenir des bancs de roche *malaki* des environs de Jérusalem (1). Il est à section carrée, plus irrégulier qu'aucun autre, avec une sorte de rainure profonde de trois à quatre centimètres, qui traverse de part en part la face occidentale en décrivant une légère courbe dont la concavité est tournée vers le sol.



Fig. 79. — GEZER. La stèle n° VIII. Phot. autorisée par M. Macalister.

N° VIII : haut. 2m,135, larg. 0m,483, épais. 0m,407; à 5m,465 de VII; haut. du pied 0m,229, engagé dans un petit socle circulaire excavé à cet effet et bâti dans la plate-forme (fig. 79). C'est le seul cas d'un tel agencement et le détail paraît ajouté intentionnellement à la forme générale du mégalithe pour figurer avec un plus brutal réalisme un *simulacrum Priapi* (2). Sur la face occidentale deux cupules larges en moyenne de 0m,10 mais profondes à peine de quelques centimètres, semblent en communication indépendante l'une de l'autre avec un point inférieur de la colonne (3).

(1) Cf. la note du *QS.*, 1904, p. 195 s.

(2) Cette base creuse, analogue à celle des *hermès* grecs ou des *lingas* de l'Inde (pour des reproductions très précises de ces étranges monuments multipliés par millions à travers l'Inde, cf. L. FOURNEREAU, *Le Siam ancien; Ann. du Musée Guimet*, XXVII, 122 et pl. XLI), n'a rien de commun, on le voit assez, avec les quartiers de pierre placés sous les stèles de Tell es-Sâfy.

(3) Il ne serait pas impossible qu'il y ait eu à la jonction des deux canaux une cupule plus petite, placée juste sur l'arête du mégalithe. Un remaniement de la pièce pour l'adapter au socle de pierre ou accentuer son réalisme en amincissant la partie inférieure de la colonne, aurait fait disparaître cette cavité primitive. L'hypothèse exigerait, il est vrai, la retouche d'une *massébâh* plus archaïque, et peut-être estimera-t-on qu'une telle opération cadre mal avec les usages antiques. Rien ne s'oppose au surplus à ce que les canaux, dont la destination

Les deux tronçons dont cet étrange mégalithe est flanqué ont avec lui un espacement irrégulier : celui du sud-ouest est distant de 0m,50 : la visible cassure au sommet de l'un et de l'autre montre qu'ils ont fait partie de colonnes plus ou moins semblables à celle qu'ils encadrent, brisées sans doute accidentellement, car on ne s'expliquerait pas la conservation de celle-ci alors que celles-là auraient été détruites par orthodoxie iconoclaste.

La maçonnerie de blocage qui constitue comme un stylobate pour



Fig. 80. — Gézer. L'autel cananéen devant les maṣṣébôth. Phot. autorisée par M. Macalister.

les *maṣṣébôth* a 2m,44 de largeur moyenne et une épaisseur courante de 0m,30 environ. De l'extrémité septentrionale où elle est le plus large, autour du no VIII (1), elle se rétrécit graduellement vers le sud, s'échancre très régulièrement au bord occidental à la hauteur des nos VI et V pour encadrer un bloc qui va être décrit à son tour, s'interrompt après III et ne reparaît qu'autour de I. Au delà, elle se termine quasi en pointe contre un pan de muraille.

même nous échappe en grande partie, aient été pratiqués dès l'origine pour se perdre ainsi au flanc de la colonne.

(1) L'angle nord-est semble avoir été échancré pour l'érection de la colonne dont il reste un tronçon. Comparer d'autre part cette plate-forme avec la ligne de pierres brutes entre les stèles d'es-Ṣâfy.

A peu près à 0m,30 au-dessous de cette maçonnerie qui la recouvrait en partie et peu au sud du premier mégalithe, gisait une colonnette non sans similitude avec le nº II décrit plus haut. Elle a 1m,88 de long. Redressée au niveau même où elle était couchée, c'est-à-dire sur la mince couche de sol vierge couvrant le rocher en ce point, son sommet serait sensiblement de niveau avec celui du nº II (cf. fig. 77, *a*). Macalister en infère, très justement semble-t-il, que ces deux maṣṣébôth ont constitué à elles seules un premier stage du sanctuaire. La différence de niveau entre leurs bases et la déclivité du sol impliquée peut-être par ce dénivellement, 0m,33 sur une distance qu'on peut évaluer à 4m,30, ne s'opposent guère à sa théorie, qu'appuient d'ailleurs de solides indices à examiner plus tard.

Dans l'échancrure de la plate-forme signalée tout à l'heure en face des mégalithes V et VI est casé le pied d'un volumineux cube de pierre équarri avec le plus grand soin (fig. 80). Il a 1m,855 de long, 1m,525 de large et 0m,763 de haut. Au centre de la face supérieure une cavité rectangulaire mesure 0m,865 × 0m,585, avec une profondeur de 0m,407. Les faces extérieures du bloc, d'un calcaire à grain fin et résistant, parfaitement dressées, ont gardé leurs arêtes vives, à peine émoussées ou écornées par endroits; les parois intérieures de la grande cavité sont au contraire d'un travail un peu moins parfait, comme si elles n'eussent pas dû demeurer apparentes. On n'y constate au surplus nul vestige d'enduit. Une rigole sinueuse, et sans communication avec le trou central, est pratiquée sur le bord supérieur de la table à l'opposé des maṣṣébôth devant lesquelles on l'a érigée sans l'y appuyer toutefois. On n'a pu saisir sur ce bloc aucun vestige de fumée; il ne porte non plus nulle autre entaille, ni trace de contact avec quoi que ce soit.

Au niveau supérieur de la plate-forme de blocage entourant le pied des mégalithes, correspond un niveau marqué par une couche de gravats, sur une surface mal déterminée, car aucun mur (1) ne paraît l'avoir délimitée. On peut l'évaluer en gros sur le plan à une cinquantaine de mètres de longueur nord-sud, sur trente à trente-cinq mètres de largeur d'est en ouest (2). Au-dessus de ce niveau des fondations de multiples murailles qui se recoupaient en divers sens avaient d'abord été interprétées comme ruines de logements, magasins ou trésors annexés au sanctuaire. La difficulté d'y démêler un plan quel

(1) Le mur d'enceinte que Macalister avait soupçonné d'abord (*Quart. Stat.*, 1903, p. 35) au début de la fouille appartient en réalité à une enceinte très postérieure de la ville ainsi que l'a fait constater le déblaiement ultérieur.

(2) *QS.*, 1903, pl. III, face p. 221; mais l'évaluation est approximative.

conque à raccorder à l'alignement des pierres levées devait provoquer une enquête aussi minutieuse que possible à leur sujet. La conclusion en a été que ces débris tout profanes n'avaient envahi que fort tardivement l'enceinte sacrée, cinq ou six siècles au moins après l'époque où celle-ci avait été constituée (1). En un moment où la population devenait plus dense sur la colline de Gézer, où d'autre part on n'attachait plus la même vénération aux maṣṣêbôth alignées, sans oser encore porter contre elles une main audacieuse, on empiétait sur le domaine divin pour créer de nouvelles habitations.

Dans les quatre-vingts à quatre-vingt-dix centimètres de ruines et de sol vierge entre le rocher et le pied des maṣṣêbôth, on devait réaliser les plus importantes trouvailles. Ce sous-sol du sanctuaire était une véritable nécropole, où des enfants à peu près uniformément en très bas âge, presque des nouveau-nés (2), avaient été ensevelis en des jarres de la singulière façon que nous aurons à décrire ailleurs. Le plus grand nombre des jarres gisait à l'orient des maṣṣêbôth ; quelques-unes situées à l'ouest montrent cependant que le choix du lieu n'était pas autrement déterminé ; on en peut même voir une indiquée au nord et une autre au sud sur le plan général du haut-lieu. C'est à l'ouest qu'étaient aussi deux sépultures d'enfants plus âgés, signalées près de celles des nouveau-nés ; là encore qu'a été découvert, isolé de tout autre ossement, le crâne d'un homme d'âge avancé (3).

Toujours sur ce même côté, à $4^{m},50$ environ de la plate-forme, en face des derniers mégalithes septentrionaux, une construction ronde (visible en partie sur la phot., fig. 75) en maçonnerie primitive et fort négligée constitue comme un bassin dont les parois intérieures s'évaseraient par en haut. Le moyen diamètre est de $4^{m},60$, et la plus grande profondeur actuelle de $1^{m},83$. Un pavé analogue à celui de la plate-forme et au niveau exact du pied des maṣṣêbôth fait le sol de ce ré-

(1) Macalister remarque expressément (*op. l.*, p. 32) qu'en cet endroit les décombres postérieurs au XIVe siècle av. J.-C., se superposent immédiatement à ceux de l'époque troglodyte, presque sans mélange de culture intermédiaire.

(2) « Certainement aucun n'était âgé de plus d'une semaine », dit M. MACALISTER, *Quart. Stat.*, 1903, p. 33, des premiers cas constatés. A la suite du déblaiement total il note (*op. l.*, p. 223) que cette règle n'a que deux exceptions pour des enfants âgés d'environ six ans, dont les squelettes gardent des traces de feu évidentes.

(3) M. Macalister lui assigne environ 70 ans. Il avait cru d'abord reconnaître dans ce crâne une nuance physiologique permettant de l'attribuer à une race un peu différente de celle qui peuplait alors Gezer (*op. l.*, 1903, p. 224). L'examen technique plus compétent de M. le prof. A. Macalister (*op. l.*, 1903, p. 323) établit au contraire l'identité de race et cela ne diminue en rien la valeur de l'hypothèse proposée par l'explorateur. Il considère en effet ce crâne comme celui de quelque ennemi fameux, dont la tête tranchée aurait été affichée en trophée dans le sanctuaire national.

duit, dans lequel était amoncelée une extraordinaire quantité de tessons, trop menus pour permettre de reconstituer une pièce, mais à peu près tous caractéristiques de cette poterie élégante et fine, tenue pour « phénicienne » depuis M. Petrie et qui correspond à celle que nous avons nommée « israélite ».

Mêlée à ces débris une curieuse lamelle de bronze, longue d'à peu près quinze centimètres, représente manifestement un serpent, dont la figuration ne laisse pas que d'être expressive pour l'époque très reculée à laquelle doit appartenir l'objet.

Les vestiges d'une autre construction circulaire qui aurait fait pendant



Fig. 81. — GÉZER. Serpent de bronze. D'après MACALISTER, *QS.*, 1903, p. 222, fig. 13.

à celle du nord sont signalés au sud, en face des premiers mégalithes; ils sont trop insignifiants pour qu'on en puisse saisir la destination; à peine reconnaît-on le pavement, ou une plate-forme, sans aucune paroi. Quelques bassins dans le roc, un peu plus loin vers l'extrémité nord-ouest de l'aire sacrée, ont dû servir de réservoirs. Un réservoir analogue, plus grand, a été aménagé à l'extrémité opposée, dans l'angle sud-est, en une ancienne caverne de troglodytes.

A l'orient des pierres levées et presque sur la longueur entière de leur alignement, se développe une double caverne dans le roc (fig. 82) (1). Avant qu'on les ait fait communiquer par un passage étroit et sinueux, chacune de ces excavations avait son entrée indépendante, avec quelques marches d'escalier disposées à la façon de toutes les entrées de cavernes troglodytiques. C'est bien du reste à cette vieille culture néolithique, d'où le métal était encore tout à fait absent, qu'appartenaient les objets recueillis dans les quelques pieds de décombres qui couvraient le sol des cavernes au moment où on en changeait la destination pour les adapter au sanctuaire.

A la surface de ces débris antiques un squelette d'enfant nouveau-né gisait étendu sur une pierre et immédiatement au-dessus, à même

(1) La description très précise en est donnée par M. MACALISTER, *QS.*, 1903, p. 20 ss., avec plan détaillé et croquis; cf. p. 24 s.

le rocher, reposait une des jarres-sépulcres signalées plus haut. Ce fait seul eût autorisé à rattacher les pièces souterraines à la nécropole d'enfants et aux maṣṣêbôth. On verra bientôt que la forme même du couloir par lequel on les a unies à ce moment accentue davantage encore leur relation avec le lieu de culte.

Aussi bien ne paraîtra-t-il douteux à personne que l'ensemble des monuments qui viennent d'être énumérés constitue un lieu de culte cananéen. Il faut signaler encore, comme liaison possible entre le

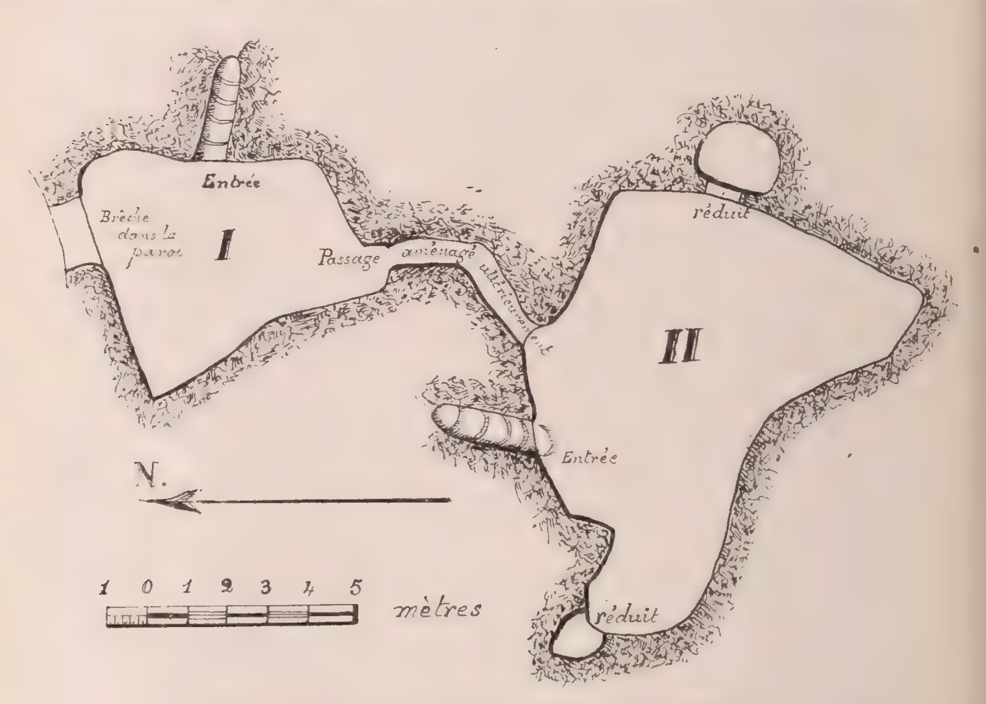


Fig. 82. — GÉZER. Plan des cavernes sous le haut-lieu. D'après MACALISTER, *QS.*, janv. 1903, pl. V.

sanctuaire néolithique primitif et l'installation religieuse de la race nouvelle, la présence de nombreuses cupules dans le roc sur toute l'aire décrite, distante seulement au surplus d'une trentaine de mètres du haut-lieu néolithique. Mais le majestueux sanctuaire, avec son ordonnance relativement compliquée, ne fut pas substitué du jour au lendemain au modeste monument primitif, quand les Cananéens ayant triomphé des populations indigènes les contraignirent de leur céder l'espace. Il convient de rechercher maintenant, à la suite de M. Macalister, le développement historique attesté par la structure même du haut-lieu et par les ruines sous lesquelles il a été si heureusement protégé jusqu'à nos jours.

§ 2. *Signification et évolution du sanctuaire cananéen de Gézer.*

Le plus sérieux indice d'époques successives est dans la diversité des mégalithes, dans la construction de la plate-forme qui entoure leurs bases et dans les variations de niveau. Dès qu'on les examine en effet avec quelque attention, les colonnes révèlent de considérables nuances ; et il ne s'agit pas seulement ici du volume, ni des formes générales, mais surtout de particularités plus frappantes : les cupules sur les nos I, II, III, VIII, les deux pointes de I, la rainure de VII et son origine étrangère impliquée par la nature même de la pierre, d'autres détails plus minutieux qu'on trouvera exposés par M. Macalister. La première suggestion, au sujet de l'évolution, paraît due au Révérend J.-P. Peters, l'éminent et sympathique directeur de la mission américaine en Babylonie, pendant plusieurs années, dont le nom est aujourd'hui bien connu dans les cercles de palestinologues, depuis sa brillante découverte des hypogées peints de Marésa. Visitant les tranchées aux premiers jours du déblaiement et frappé de la disproportion étrange entre la deuxième stèle et tout le reste de l'alignement, il avait pensé que « cette pierre, insignifiante comparée aux autres, était le *bétyle* primordial du temple, et que ses voisines massives ne lui étaient que de pures additions honorifiques (1) ». Le poli extraordinairement fin de cette pierre tendait à justifier la vénération spéciale que lui attribuait M. Peters, et l'hypothèse devait prendre une tout autre consistance après l'étude complète de M. Macalister.

Il observe en effet que l'interruption de la plate-forme autour de ce bloc lui donne manifestement un caractère à part. On ne concevrait d'ailleurs pas facilement la raison de creuser pour cette petite stèle un fondement plus profond que pour les grands mégalithes, si elle eût été érigée en même temps, avec le même rôle et par les mêmes hommes. Le fait d'être engagée plus bas, dans un strate de débris plus archaïques, conduit normalement à lui assigner une date d'érection plus reculée. La découverte d'une stèle analogue, précisément en ce même strate de ruines, avec des proportions qui permettent de les mettre en relation l'une avec l'autre malgré la légère différence de niveau à la base, paraît décisive en faveur d'un premier état du haut-lieu dans lequel il n'y aurait eu que ces deux stèles. Avaient-elles toutes deux la même signification religieuse? ou bien le bloc abandonné plus

(1) D'après le récit de M. Macalister, *QS.*, 1903, p. [illegible].

tard et enfoui sous les décombres n'était-il déjà qu'un accessoire auprès de la stèle plus typique conservée dans le nouvel alignement? il serait téméraire et du reste assez vain de prétendre le rechercher (1).

En décrivant plus haut la relation de ces deux massébôth, nous avons omis une indication qui devait trouver mieux ici sa place. Le compte rendu des fouilles mentionne, « juste au sud de la pierre renversée », une « cavité circulaire... taillée dans une dépression naturelle du roc, apparemment avec l'intention non réalisée de faire une citerne (2) ». Les plans actuellement publiés ne mettent pas assez en évidence la situation de ce trou rond, creusé presque au pied de la stèle (3). Il ne serait pas non plus sans intérêt d'en connaître les proportions. Au lieu d'y voir la tentative abandonnée de creuser une citerne, serait-il impossible, étant donné le caractère sacré du lieu, de l'interpréter comme une façon d'autel, ou plutôt de fosse à offrandes, d'après les analogies recueillies en terre mycénienne, au palais de Tirynthe par exemple, et dans le célèbre hypogée de Mycènes (4). Plus décisif encore serait en ce sens le rapprochement avec une découverte de M. Schumacher à Megiddo. Dans les plans du « temple », sur lesquels nous reviendrons en son lieu, il signale en plusieurs points des fosses, en relation parfois avec des massébôth ou des autels, et qu'il désigne par le terme précis d'*Opfergrube*, fosse à offrandes, voire quelquefois par celui d'*autel* (5).

Une telle attribution, si elle pouvait être confirmée, serait d'une réelle importance pour la notion religieuse impliquée dès lors chez le peuple qui pratiquait son culte en ce lieu, plus tôt que le commencement du deuxième millénaire avant notre ère.

(1) Les divergences, quoique réelles, entre les deux pièces ne sont pas assez spécifiques pour les nuancer avec précision. D'autre part, la possibilité demeure d'un plus grand nombre de massébôth érigées dans cet état primitif du haut-lieu, d'où elles auraient pu accidentellement disparaître. Sans entrer plus avant dans l'examen de cette hypothese, on la tiendra apparemment pour moins vraisemblable.

(2) *QS.*, 1903, p. 31.

(3) Peut-être est-ce lui qui est indiqué par un petit cercle sans aucun repère dans le plan général du *QS.*, 1903, pl. III, p. 220. Il est difficile, à l'échelle de ce plan, d'évaluer la distance précise par rapport à la stèle tombée, ou les dimensions de la cavité. Dans la coupe longitudinale du haut-lieu, *QS.*, 1903, p. 29, pl. VII, une autre excavation artificielle au fond d'un creux naturel du rocher, juste en face du mégalithe II, à l'orient, doit n'être qu'une « cup-mark » ordinaire.

(4) Cf. Schuchhardt, *Schliemann's Ausgrabungen*[2]..., p. 134, 186 s., etc. Voir aussi Perrot et Chipiez, *Histoire*..., t. VI, 283 s., 323, 343 s., 571, 1012, avec références bibliographiques pour la description de monuments similaires.

(5) C'est aussi le cas de se remettre en mémoire l'énigmatique *hémicycle* de Tell eṣ-Ṣâfy, constituant par rapport à l'esplanade une véritable fosse, quoi qu'il en soit de sa forme.

L'accumulation des décombres autour de la stèle II dans l'alignement actuel, l'enfouissement de sa compagne primitive au moment où sont érigées les grandes maṣṣêbôth, constituent des faits indiscutables, quoique d'une explication difficile. On comprend assez mal en effet de prime abord l'évolution religieuse au sein d'une même race modifiant un sanctuaire au point d'en laisser perdre quelques éléments primordiaux. En tout cas, la transformation ne s'est produite ici qu'après un laps de temps considérable. Les premiers débris superposés à la plate-forme actuelle appartiennent à un strate daté avec assez de précision du XIVe siècle avant Jésus-Christ ; c'est donc un intervalle d'au moins six siècles, peut-être de sept, de huit et plus, qui sépare l'installation définitive du haut-lieu de l'érection des premières et plus humbles stèles. Sur cette durée, on ne trouvera pas invraisemblable l'hypothèse de quelque incident — cataclysme naturel, luttes de clans, siège de Gézer, d'autres à l'avenant, — capable de justifier l'envahissement des ruines et la disparition d'une maṣṣêbâh. Sans même recourir à une telle hypothèse, ne pourrait-on concevoir que le seul désir de faire grand eût amené à substituer aux petites stèles d'antan les colonnes énormes qu'on sait ? La conséquence serait, il est vrai, que le petit mégalithe, oublié ou volontairement négligé, n'avait pas à l'origine la même portée religieuse que le bétyle dont on faisait le point de départ, comme la raison d'être, du nouvel alignement. Nous allons tenter d'établir précisément la même distinction entre les stèles de ce nouvel alignement ; on ne l'estimera donc pas *a priori* impossible dans le stage plus archaïque du haut-lieu.

La disproportion entre le mégalithe II et tous les autres, jointe aux diverses particularités propres à celui-ci, ne laisse apparemment pas lieu d'hésiter à lui accorder une valeur religieuse spéciale. Aussi bien, s'il n'avait d'autre titre que son antiquité à être conservé debout, n'eût-il pas offert plus de titres que son voisin abandonné dans les décombres. Si par ailleurs on prétendait, en dressant à ses côtés de plus gros blocs, lui donner toute une série d'équivalents stricts mais amplifiés, il ne se présente aucun motif plausible de n'avoir pas modelé sur lui tous les nouveaux blocs et de ne l'avoir pas enserré, à l'instar de ceux-ci, dans la plate-forme en maçonnerie.

La relation de cette plate-forme avec les maṣṣêbôth suggère qu'elle a été construite d'une seule venue, quand déjà toutes étaient érigées, soit qu'on ait voulu pourvoir à leur stabilité plus ou moins longtemps après leur érection simultanée ou successive, soit que toute l'installation ait été faite en même temps. Il y a là, on le voit, une série de points de vue différents dont on ne saurait faire abstraction, mais

qu'il suffira d'indiquer, puisque les éléments font encore défaut pour la détermination objective de l'origine cherchée.

En faveur de la simultanéité d'origine de tous les mégalithes surajoutés au vieux bétyle et de la petite esplanade, on pourrait alléguer peut-être l'unité approximative de niveau et, plus douteusement encore, le symbolisme du nombre. A les compter tous, bétyle compris, on a une série de dix unités : chiffre retrouvé à Ta'annak dans un alignement de prétendues maṣṣêbôth, et dont le symbolisme pouvait être entendu de diverses façons (1). Le bétyle, n° II, mis à part, on réaliserait encore le même total en supposant la complète disparition d'une stèle entre le n° VII et le tronçon qui subsiste d'une stèle brisée, avant le n° VIII. L'absence de tout vestige de cette maṣṣêbàh complémentaire à l'endroit indiqué rend son existence extrêmement problématique. Si l'on tient compte de la forme très réaliste du n° VIII, érigé seul dans un socle de pierre, encadré de deux acolytes formant avec lui un groupe isolé, à l'extrémité de l'alignement, on admettra plus volontiers, comme le veut M. Macalister, qu'il y a là une addition relativement moderne, sans que l'extension de la plate-forme jusqu'autour de ces blocs entraîne la nécessité de sa construction tardive. Elle pouvait exister ainsi développée de vieille date, ou il demeurait facile de la prolonger au nord de la quantité voulue en raccordant la nouvelle structure à l'ancienne, dont on imitait l'exécution rudimentaire.

En ce même sens il faut tenir compte aussi de l'étrangeté du mégalithe n° VII apporté probablement des environs de Jérusalem dans un but quelconque, peut-être comme un trophée conquis sur un ennemi vaincu (2). Il est vrai que son insertion dans l'alignement lui donne

(1) On a dit plus haut, p. 67, à propos de l'architecture, comment cette double rangée de petits piliers devait représenter des supports de colonnes en bois plutôt que des pierres cultuelles.

(2) L'hypothèse est de M. Macalister, *QS.*, 1904, p. 196. Il considère le transfert de cette « pierre sacrée de quelque autre cité ou tribu » dans le sanctuaire de Gézer comme analogue à celui de l'arche de Iahvé dans le temple de Dagon (*I Sam.*, **5**, 2). L'*éditeur* de la revue (M. S. A. Cook) rapproche en note le passage épigraphique où Mésa se vante d'avoir capturé au Nébo et traîné devant son dieu Camos les את אראלי =? את אראלי יהוה, *autels* ou *foyers d'autel de Iahvé*. Le rapprochement est en somme inopportun, d'abord parce que la lecture du passage est fort sujette à caution (cf. Lagrange, *RB.*, 1901, p. 523, lig. 17-18 de l'inscr., p. 526 et 534) et aussi parce que, s'agit-il réellement d'autels, il n'y a guère parité avec la *pierre sacrée* en question. Que si on accorde à M. Macalister ce caractère de pierre sacrée ou de fétiche, l'analogie invoquée demeure vague. Les Philistins déposent l'arche comme un trophée dans le temple de leur dieu — Mésa fait de même avec ses captures —; mais on ne voit pas que l'arche fasse désormais partie intégrante du culte philistin en ce lieu, ni qu'elle devienne proprement un meuble sacré de Dagon. La tendance à adopter les dieux ou les cultes des vaincus semble étrangère à l'antiquité sémitique et n'existe que dans le syncrétisme ultérieur. Les répondants plus exacts du procédé des Philistins et de Mésa sont à chercher dans la pratique constante des monarques assyriens qui, en s'emparant des dieux

tout l'air d'avoir été traité sur le même pied que les autres maṣṣêbôth. Il revêtait en conséquence un caractère religieux identique au leur et cessait donc de personnifier le dieu vaincu dont on voudrait qu'il eût précédemment incorporé la substance. Cette transformation sera jugée trop précaire; et même en concédant la provenance des abords de Jérusalem et — ce qui demeure tout problématique — la capture comme butin dans un combat, la plus admissible théorie pour justifier son remploi sera de lui attribuer le rôle d'un symbole ou d'une commémoraison peu éloigné de celui qu'il remplissait dans le premier sanctuaire d'où on l'a arraché. En tout cas le bloc pouvait avoir été apporté d'assez vieille date à Gézer pour qu'il y fût dressé en même temps que les grands mégalithes, dont il portait le nombre à sept, si le bétyle est inclus dans le comput. A le supposer exclu au contraire, on serait enclin à admettre avec Macalister (*l. l.*) que la maṣṣêbâh étrangère n'est survenue qu'après coup et le haut-lieu n'eût compté alors que cinq stèles, autre chiffre suggestif dans la mesure où il serait fermé (1).

Pour le développement progressif d'une stèle après l'autre, qui paraît plus volontiers admis par l'éminent directeur des fouilles, on ne voit pas d'indice bien solide, une fois qu'on a isolé les trois stèles septentrionales. L'addition du prétendu trophée hiérosolymitain, sur laquelle il insiste, n'a rien de décisif, puisque la capture, avons-nous dit, pouvait être antérieure à l'aménagement du haut-lieu dans sa nouvelle forme; d'autant que, même concédée, cette addition ne prouverait rien contre l'érection simultanée des cinq premiers mégalithes juxtaposés au bétyle.

Plus compliquée encore que ce problème de date et de nombre est la question de forme; plus intéressante aussi, car elle touche à la question fondamentale de la nature de ces stèles.

Piliers quadrangulaires aux arêtes plus ou moins mousses, colonnes frustes ou régulièrement arrondies, toutes les stèles du haut-lieu considérées en gros offrent ce trait commun qu'elles se terminent en

du pays conquis pour les convoyer chez eux, prétendaient simplement enlever un butin analogue à toutes les autres prises de guerre, femmes, enfants, esclaves, trésors; cf. SCHRADER, *KB.*, II, 67, le bulletin de victoire de Sargon sur Israël. *Ibid.*, p. 209 s., Assourbanipal raconte avec emphase comment il a pu reconquérir la déesse Nânâ, enlevée jadis et retenue prisonnière seize cent vingt ans chez les Élamites, où elle avait dû sans doute faire l'ornement de quelque musée royal.

(1) On ne s'arrêtera certainement pas à l'idée de compter douze maṣṣêbôth, en faisant unité de la stèle renversée et enfouie sous l'esplanade, en mettant le n° II sur le même rang que les autres et en reprenant l'hypothèse d'une stèle disparue après le n° VII. Ce serait méconnaître les indices d'évolution signalés, pour rechercher un nombre total dont le symbolisme ne paraît rien offrir de bien spécifique.

cône parfois aigu, ou s'amincissent à tout le moins quelque peu au sommet. Il n'y a cependant pas à faire fonds sur cette trop vague apparence, que nous verrons formellement contredite en des sanctuaires contemporains (1). A Gézer même les blocs I et III par exemple, III surtout, ne sont guère coniques. Les deux pointes de I ne laissent pas que d'être énigmatiques. M. Macalister ne s'est pas arrêté à l'idée, trop obvie ou trop simpliste, d'une entaille destinée à fixer la corde qui servit à dresser le monolithe énorme sur sa base. Pourquoi pas en effet quelque chose d'analogue dans les blocs voisins, presque aussi volumineux? Il semble plus confiant dans une hypothèse que lui a suggérée, dans Lucien, la description des immenses piliers érigés en façade du temple de Hiérapolis. De semaine en semaine un prêtre se hissait tout en haut d'une des colonnes, où il remplissait durant sept jours le rôle de médiateur entre le dieu et les dévots accourus en solliciteurs à son temple (2). L'entaille dans la colonne de Gézer serait le point d'attache ménagé pour la corde dont se seraient servis des stylites remplissant la même fonction. Tout concourt à faire ce rapprochement peu vraisemblable. L'absence de toute analogie dans les autres maṣṣêbôth exhumées par les fouilles rend plus obscure l'intelligence de ce détail (3). Parmi les monuments antiques, serait-on en

(1) Cf. les vues du haut-lieu cananéen de Megiddo, *Mittheilungen des deut. Pal. Vereins*, 1904, p. 47 s., fig. 11-12.

(2) *QS.*, 1903, p. 27. Le passage de Lucien, *de Dea Syria*, § 28 s.

(3) D'après les vues photographiques de Sellin, *Tell Ta'annek*..., fig. 86 s., p. 69, on croirait discerner la même échancrure sur un monolithe de Ta'annak. La perspective de ces vues ne permet pas de constater si l'échancrure traverse toute l'épaisseur du bloc et la description imprécise semble indiquer plutôt un godet profond autant que large (*op. l.*, p. 68). La petite encoche visible au sommet de l'obélisque d'Ousirtasen I[er] (XII[e] dyn.), à *Begig*, est d'une tout autre forme; cf. Perrot et Chipiez, *Histoire*..., I, 626, fig. 424 s. M. A. Smith signalait récemment en Transjordane une petite pierre levée dont le sommet présente une entaille assez analogue (fig. 83); mais il a eu l'impression que la pierre avait été brisée, de sorte que l'actuelle rainure aurait pu être originairement un trou (*QS.*, 1905, p. 361). Des cippes relevés par Doughty en Arabie fournissent apparemment une analogie plus précise (fig. 84). Autant qu'on en puisse juger par le croquis publié (*Documents épigraphiques recueillis dans le N. de l'Arabie*, pl. XLVI, n[os] 38 et 39), ils doivent mesurer 80 à 90 centimètres de hauteur et ils sont profondément échancrés au sommet, ce qui leur donne une incontestable ressemblance avec les nombreux monuments crétois dits « cornes de consécration, cornes emblématiques », etc., sculptées, en plein relief et isolées, modelées en stuc, ou peintes sur des monuments divers (cf. *Annual of Brit. School*..., VIII, 1901-2, p. 96, 100 s.; p. 299 et pl. XVIII; p. 314 et fig. 27; IX, 1902-3, p. 280 et fig. 2; X, p. 1903-4, p. 41 ss., fig. 15 et pl. II. Cf. le même symbole sur les bractées d'or de Mycènes (fig. 85), peut-être aussi

Fig. 83.

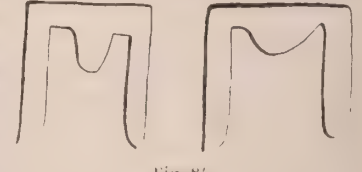


Fig. 84.

droit de le comparer à ces hautes colonnes formant pylône au temple de Paphos sur une monnaie chypriote et dont le sommet s'échancre profondément pour se terminer en deux branches surmontées de petites boules, où MM. Perrot et Chipiez croient reconnaître des globes en métal (1). Les deux pointes sont ici fort atténuées et les globes métalliques font naturellement défaut. La comparaison est d'ailleurs proposé uniquement pour ce qu'elle vaut, sans qu'on y insiste autrement (2).

Quant aux cupules pratiquées sur les faces des stèles, on sait qu'elles ont déjà donné lieu à des interprétations fort diverses. Je ne vois pas que M. Macalister ait encore émis une opinion à leur sujet. M. Sellin au contraire a cherché en diverses voies la signification des colonnes semblables qu'il découvrait à Ta'annak, dans ce qu'il a cru être un sanctuaire ainsi constitué (3). A peu près au centre du plateau couvert par la ville primitive, dans un strate de ruines daté du xve au ixe siècle environ avant notre ère, il a mis à jour deux piliers qua-



Fig. 85. — Bractée mycénienne avec cornes de consécration sur un petit temple. D'après une photographie.

sur un *ex-voto* néo-punique au Saturne africain, dans Toutain, *Bulletin archéol...*, 1905, p. 121, et pl. IX, n° 1). Les cornes créto-mycéniennes sont interprétées assez souvent comme représentant « le taureau animal-attribut du dieu » (R. Dussaud, *Questions mycéniennes*, extr. de la *Rev. de l'Hist. des relig.*, p. 1905, p. 19). Elles ont donc plus d'analogie de nature avec les cornes de l'autel qu'avec la double pointe de quelques masséboth.

(1) *Hist. de l'art...*, III, 120 s.; cf. Lagrange, *Études sur les relig. sémitiques*[2], p. 211.

(2) M. le Dr Carton, *Le sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga* (*Nouvelles archives des missions scientif....*, VII, 1897, p. 399), signale parmi les plus archaïques une stèle « munie, à sa partie supérieure, d'une saillie qui a peut-être servi à suspendre une offrande ». A défaut de représentation du monument on n'ose guère y chercher un élément de comparaison pour le sujet qui nous occupe.

(3) Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 68 s. M. Macalister, *QS.*, avril 1906, croit y voir un pressoir.

drangulaires (fig. 86). Le plus grand, haut de 1^{m},40, large de 0^{m},60, épais de 0^{m},40, s'amincit quelque peu vers le haut et porte à son sommet « une cavité (*Aushöhlung*) ovale en forme de coupe », ayant 0^{m},275 de moyen diamètre et 0^{m},24 en profondeur. A 0^{m},84 de ce premier monolithe (1), un second était dressé, haut seulement de 1^{m}, et large de 0^{m},50. Aucune entaille à son sommet, tandis qu'une ample cupule était pratiquée vers le milieu de la paroi faisant face au premier bloc. A 2^{m},35 au nord des stèles, une auge en pierre, de 0^{m},65 sur 0^{m},40, et dans l'intervalle entre les stèles et ce bassin une quantité remarquable d'objets et de vases en basalte, parmi lesquels une intéressante coupe, ainsi que des poteries diverses en abondance. Un mur dont il ne reste que deux assises en pierres brutes enfermait le tout, avec des cloisons de refend trop ruinées pour qu'on en puisse saisir le plan.



Fig. 86. — Ta'annak. Deux maṣṣêbôth dans un haut-lieu (?). D'après Sellin, *Tell Ta'annek...*, fig. 87.

Dans cet ensemble M. Sellin n'hésitait pas à reconnaître un *Kultort* d'une certaine importance et l'intérêt en serait d'autant plus grand que sa date est contemporaine de la transformation du haut-lieu de Gézer. Avec les données fournies, le contrôle de son interprétation n'est guère possible et il faut apparemment la tenir pour bien fondée. Moins heureuse toutefois paraîtra la désignation d'*Opfersteine* et d'*Opfersäulen* appliquée aux maṣṣêbôth, et surtout la tentative d'assigner un rôle aux cupules, celle du sommet étant réservée aux offrandes liquides, celle de la paroi aux offrandes sèches. Aussi bien ne voit-on guère la facilité de faire tenir convenablement une matière solide quelconque, graisse, beurre, farine, etc., dans une aussi petite dépression sur la face verticale d'une colonne (2). Qui consentirait à supposer que les Cananéens du XVe siècle se sont réellement façonné des autels de sacrifice ou des tables à offrandes d'un usage aussi anormal, s'il s'agit d'offrandes en nature à déposer en ces godets?

(1) On ne voit pas dans quel orientement.

(2) La profondeur de la cupule latérale dans le cas de Ta'annak n'étant pas indiquée, il serait à la rigueur possible de l'imaginer assez considérable pour qu'on puisse faire adhérer quelque chose dans le fond. Mais l'explication, pour être satisfaisante, doit être justifiable dans tous les cas. Or à Gézer, par exemple, la plupart des cupules latérales n'ont pas plus de deux à trois centimètres de profondeur maxima, avec des bords évasés et lisses rendant parfaitement impossible l'adhérence de tout corps solide.

La difficulté ne pouvait manquer de frapper M. Sellin, qui, peu confiant dans sa première hypothèse, lui en a juxtaposé deux autres non moins caduques (1). La première consiste à voir dans ce couple de stèles deux dieux dont l'un regarde l'autre par sa cavité latérale; la seconde en ferait un groupe, dieu et déesse parèdre, sans qu'il soit facile de s'expliquer en quoi le bétyle féminin est caractérisé par la cupule incisée au flanc. Car d'invoquer par exemple — ce que d'ailleurs Sellin n'a pas fait, n'ayant pas voulu documenter sa suggestion, — un point d'appui en ce sens dans les représentations conventionnelles, quoique souvent fort réalistes, du sexe par les potiers mycéniens, ou dans les fameuses *salagrâmas* indoues (2), serait entrer sur une fausse piste, étant donné la forme, le nombre et la situation des cupules sur les diverses stèles où il s'agit de les expliquer.

L'inconvénient le plus radical des deux nouvelles hypothèses est de s'appliquer — et combien vaguement ! — au seul cas de ce haut-lieu incertain de Ta'annak. A Gézer, où toutes les cupules latérales sont sur la face occidentale des stèles, il ne s'agit donc pas de divinités qui se considèrent béatement l'une l'autre ; et comme d'autre part il y a au total huit maṣṣêbôth et les débris de trois autres, elles ne peuvent être réparties d'aucune façon en couples dieu et déesse.

Pour essayer de conserver quelque semblant de vérité à la théorie du bétyle féminin caractérisé par une ou plusieurs cupules latérales, il y aurait peut-être lieu d'invoquer la notion, encore fort courante, du symbolisme phallique attribué aux maṣṣêbôth. R. Smith s'est efforcé de réagir contre (3) : il a pu seulement montrer qu'on en faisait une application exagérée. L'archéologie assyro-babylonienne et les survivances relevées en pays sémitique établissent qu'on lui doit accorder un incontestable rôle, quoique ni exclusif, ni même, sans doute, primordial ou prépondérant (4). Si la forme conique était interprétée en ce sens réaliste, à tout le moins conventionnel, on concevrait à la rigueur la cupule comme une nouvelle convention pour figurer la divinité

(1) *Op. l.*, p. 104, quoi qu'il en soit des analogies invoquées dans l'archéologie chypriote ou crétoise, que nous n'avons pas à examiner ici.

(2) Cf. la note de M. Gustave Oppert, sur ces pierres à trou spiroïdal « anciennement adorées par les aborigènes de l'Inde comme les symboles de l'énergie féminine... devenues l'emblème du dieu Viṣnu représentant... le même principe ». *Comp. rendus Acad. Inscr. et B.-Lettres*, 1900, p. 472, ss. ; *Rev. de l'hist. des relig.*, XLIII, 1901, p. 325 ss.

(3) *Religion of the Semites* [2], p. 211 s., 456 s.

(4) Cf. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques* [2], p. 190 s., 212. Pour lui, la forme conique donnée aux pierres sacrées pourrait n'être qu' « une réduction de la terre-montagne », par le fait d'une évolution ultérieure à la réduction de la terre en une tour sacrée, la *ziggurat* babylonienne (*op. l.*, p. 192 s.). M. de Baudissin, *ZDMG.*, 1903, p. 829, paraît donner son assentiment si compétent à cette manière de voir.

féminine dans une stèle. Pour expliquer les cas de cupules multiples, on pourrait recourir à des hypothèses plus ou moins obvies en ce même ordre d'idées. Ceux au contraire où les cavités sont pratiquées dans une stèle par ailleurs conique, par exemple le monolithe n° II dans l'alignement de Gézer, se résoudraient par l'incorporation dans le même bloc de deux divinités parèdres (1). Mais il y a, pour mettre en garde contre une trop générale application de ce principe, les cas topiques où le bétyle conique est censé incorporer une déesse ; aussi ce fait, sur lequel le P. Lagrange a appelé l'attention (2), que toutes les pierres sacrées ne sont pas façonnées en cône ; d'où il conclut que le symbole phallique n'est « qu'une déviation d'une idée plus générale » qu'il cherche dans le vocable même de *Bait-il,* la pierre où le dieu habite, étape intéressante entre le temple et un dieu-*Bétyle*, grâce à l'évolution plastique indiquée plus haut.

Force est donc de chercher pour les cupules une signification autre que celles proposées et plus en harmonie avec le caractère général des stèles. Pour circonscrire le champ des hypothèses, il faut peut-être s'astreindre à chercher cette signification dans un domaine où les monuments ou les textes pourront fournir quelque terme de comparaison. De ce point de vue on est tout de suite ramené aux innombrables massébôth découvertes à travers le monde phénicien antique, les stèles puniques de Carthage ou des hauts-lieux oubliés dans les montagnes berbères (3), que la curiosité éclairée des savants officiers de l'armée d'Afrique nous fait aujourd'hui connaître. Dans le nombre, il est une vaste catégorie de stèles dont la nature commémorative est manifeste : elles représentent une offrande votive et à mesure que la croyance primitive, vive et forte suffisamment pour se passer d'une extériorisation précise, s'est atténuée, c'est-à-dire à mesure qu'on s'éloigne des origines, apparaissent sur ces stèles des représentations d'un symbolisme plus parlant. On y anthropomorphise par degrés la divinité qu'on prétend honorer, afin que nul n'ignore à qui vont les hommages ou les offrandes commémorés par la pierre mise sur son séant (4). Purs

(1) Cf. l'inscription grecque si suggestive découverte en Haute-Syrie par M. V. Chapot, *Bulletin de corresp. helléniq.*, 1902, p. 182 : Σειμίῳ καὶ Συμβετύλῳ... θεοῖς πατρώοις... On sait du reste qu'il n'y a jamais eu lien étroit entre le bétyle et le nombre des divinités qu'il représentait.

(2) *Op. l.*, p. 190 ; cf. 188.

(3) Cf. par exemple les 426 stèles du seul sanctuaire de Saturne à *'Aïn Tounga* « ... debout l'extrémité inférieure enfoncée dans le sol, l'une à côté de l'autre et assez serrées... dans une sorte d'enceinte sacrée, à ciel ouvert » Ph. Berger et R. Cagnat, *Bull. arch.*, 1889, p. 208.

(4) Cf. l'évolution du symbole de Tanit sur les stèles publiées par Gauckler, *Bull. arch.*, 1894, p. 295-303.

symboles tout d'abord, ces essais de figuration aboutissent à une image telle quelle du dieu ou de la déesse, au terme de l'évolution. La représentation des offrandes encore « plus fréquemment en usage que la figuration des symboles » (1) aux époques tardives explique la présence de multiples figures dans le registre inférieur des stèles. Avant qu'on en arrive à dessiner l'animal offert en sacrifice, on avait commencé par évoquer l'idée du sacrifice à l'aide des instruments et des vases qu'on y employait. Ainsi du moins sont interprétées les figures de hache, de burettes, de récipients divers, vases à libations ou urnes à recueillir les restes de la victime consumée, gravées sur les stèles (cf. fig. 87).



Fig. 87. — Stèle votive africaine. D'après Toutain, *Bull. archéol...*, 1905, pl. IX, 3.

On peut se demander si nous n'aurions point là, dans un stage bien postérieur de l'évolution religieuse, une indication à retenir pour le sens des cupules sur les masșêbôth cananéennes. Le même désir de perpétuer en présence de son dieu la mémoire de l'offrande une fois offerte, ou renouvelée à des époques d'une périodicité déterminée, aurait suggéré de creuser dans la stèle non encore l'image simpliste d'un vase, mais l'indice d'un récipient aussi sommaire qu'il se puisse imaginer. Par là on rattacherait même, jusqu'à un certain point, cet aménagement nouveau du sanctuaire à celui des indigènes, où les cupules à offrandes jouaient un rôle si considérable. L'idée a d'ailleurs un fondement si naturel, qu'on n'a pas de peine à s'en justifier l'universalité ou l'application plus ou moins modifiée en des religions fort différentes.

Entre la représentation parlante sur les stèles puniques signalées plus haut et le premier essai de commémoraison symbolique de sacrifice ou d'offrande au moyen de la cupule incisée sur la masșêbâh, les découvertes des sanctuaires africains fournissent un degré intermédiaire précieux à enregistrer. Dans le haut-lieu primitif de Dougga, M. le Dr Carton a découvert des séries de vases déposés « en avant et

(1) Carton, *Le sanctuaire de Baal Saturne..., l. l.*, p. 447.

au pied des stèles, par groupes de 2 à 5 amphores, jointes à quelques *unguentaria* dont le nombre variait de 2 à 8 ». Il mentionne aussi « Au pied de deux stèles..... des pierres à libations, plates, de forme rectangulaire, offrant à leur face supérieure cinq godets... » (1). A la suite d'autres observations de détail, qu'on lira dans son remarquable mémoire, il conclut (p. 451) : « L'ensemble formé par la stèle, les pierres à libations et les vases placés à son pied constituait..... un petit sanctuaire placé dans le grand, où s'accomplissaient sans doute quelques rites, à côté de ceux qui se célébraient auprès de l'autel central » (2).

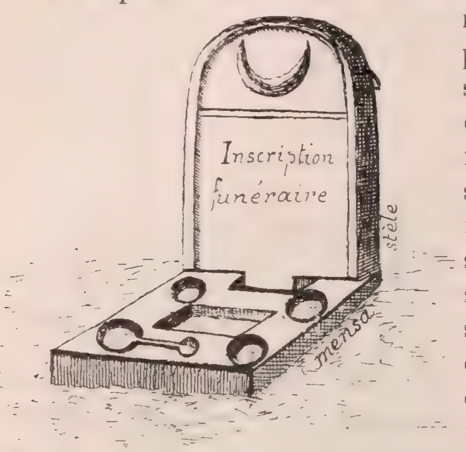


Fig. 88. — Table d'offrandes engagée dans le pied d'une stèle funéraire africaine. D'après les croquis de Godin, *Bull. archéol.*, 1905, p. 275, fig. 2.

C'est bien, avec les modifications justifiées par l'archaïsme du haut-lieu de Gézer, l'impression la plus nette qui se dégage de l'examen des massébôth alignées à la suite du bétyle que représente le mégalithe II. Le développement de la cupule primordiale, incisée symboliquement sur la stèle, en une *mensa* placée au pied, exigeait pour se produire qu'on attachât quelque valeur religieuse intrinsèque à la stèle elle-même. Elle devenait ainsi plus ou moins directement l'objet du culte dont elle avait à l'origine commémoré seulement l'exercice, et les godets à offrandes devaient s'isoler d'elle. On retiendra pourtant de cette évolution qu'au temps où la stèle n'était que commémorative, ces cupules étaient peut-être aussi les symboles votifs du sacrifice ou de la libation accomplis à l'autel du haut-lieu, ou devant le bétyle proprement dit du sanctuaire. Ainsi du moins s'expliquerait avec vraisemblance, grâce à l'appui des monuments, ce détail étrange de cupules latérales, que les hypothèses en cours n'avaient guère éclairci. Rien d'anormal au surplus, dans cette manière de voir, à ce que le bétyle lui-même, à Gézer, offre des cupules, puisque c'est autour de lui tout d'abord, voire sur lui, qu'ont été répandues les offrandes, en attendant qu'un autel se fût introduit dans le mobilier du sanctuaire.

(1) *Op. l.*, p. 398 et 399.

(2) Plus décisive encore est l'analogie maintenant fournie par les stèles avec tables d'offrandes dans le très vieux sanctuaire égypto-sémitique de *Sarabit el-Khâdim* (Petrie, *Researches in Sinai*, p. 6 s., fig. 78-80).

Le nombre des cupules ou leur mise en communication par des canaux, n'ont pas non plus besoin d'être justifiés; leur absence sur plusieurs stèles peut au contraire sembler inconciliable avec l'interprétation proposée.

Il est remarquable, à ce point de vue, qu'elles manquent précisément sur les mégalithes IV-VII en relation plus immédiate avec le grand bloc cubique dans lequel est creusé un bassin, qui remet aussitôt en mémoire l'auge de pierre signalée tout à l'heure dans le sanctuaire de Ta'annak, et dont il faut maintenant essayer de préciser la nature.

Au premier moment de la découverte, M. le professeur A. Macalister, père du distingué directeur des fouilles, proposait de reconnaître en ce singulier monument la base d'une *achérah* (1), et l'attribution a été conservée. On sait que l'*achérah,* dont le nom est identique du reste à celui d'une déesse, était « un tronc ou pieu sacré, placé près de l'autel », en relation avec l'idole et les stèles du sanctuaire (2). Tandis que la pierre sacrée assez généralement conique, le bétyle, symbolisait le Baal d'un lieu, le pieu sacré, réduction spéciale du bosquet ombreux dont les adorateurs aimaient la fraîcheur et le mystère, devenait fort naturellement l'emblème de « la déesse bonne, protectrice, secourable, qui donne le bonheur et la grâce », les Grecs auraient dit la Tyché de chaque site (3).

Pieu laissé fruste ou *xoanon* grossièrement façonné, l'achérah pouvait être fichée en terre sans aucune base, à moins qu'on n'ait cherché à la prémunir contre une trop prompte corruption en l'isolant du contact avec l'humidité du sol, ou à l'assujétir avec plus de solidité. C'est le procédé employé pour ériger la stèle n° VIII, à cela près que la base, en ce cas, n'est ni bien grande ni très dégagée du sol (4). La forme même de la cavité du gros cube n'est guère favorable à l'insertion d'un tronc d'arbre épannelé ou d'un simulacre nécessairement peu artistique à l'époque reculée où nous nous trouvons et pour être assorti avec les autres éléments du haut-lieu. La profondeur considérable était pour le moins inutile, la régularité donnée au fond

(1) *Quart. Stat.*, 1903, p. 31.

(2) LAGRANGE, *Études sur les religions sémitiques* [2], p. 175.

(3) LAGRANGE, *op. l.*, p. 121. On trouvera précisés dans le chap. III, p. 119-140, la nature et le rôle d'Achérah et son rapport avec Astarté.

(4) On le retrouverait employé en Grèce pour dresser des *xoana*, tels que les *hermès ;* cf. par exemple la base trouvée à Milo portant un ex-voto apparemment du IV[e] siècle avant Jésus-Christ et dans laquelle était planté un hermès, haut de 1[m],26, s'adaptant exactement à la cavité du socle (HÉRON DE VILLEFOSSE, *Comptes rendus Acad. des Inscr.*, 1900, p. 465 ss.); et plus analogue encore l'hermès de Délos, publié par M. JARDÉ, *Bulletin de corresp. hellénique*, XXIX, 1905, p. 16, fig. 1.

et aux parois tout autant; les angles vifs constituaient plutôt un obstacle à l'assujétissement du pieu et le développement quadrangulaire du trou n'est pas expliqué de façon très satisfaisante par l'idée, du reste très obvie, que des coins de bois y devaient être insérés pour maintenir l'idole. Il faut peut-être noter aussi que l'installation supposée d'une *achérah* sur ce bloc eût laissé sur les bords de la cavité quelque trace de frottement, du poli qui peut résulter sur une paroi de pierre du contact prolongé avec une pièce de bois oscillante ou de l'insertion d'un coin de bois violemment enfoncé. Or on ne peut rien constater de ce genre; il n'y a non plus sur les arêtes aucune éraflure. Le moyen enfin de trouver n'importe quelle signification à la rainure du sommet, si la pierre est le support d'une idole?

En tous les passages où la Bible mentionne l'*achérah* dans les hauts-lieux cananéens ou ceux qu'Israël érige à leur instar, rien ne fait supposer qu'elle ait eu un socle. Il semble même, autant qu'on en peut pénétrer le sens, qu'elle n'en dût point avoir, sous peine de se *conventionaliser* davantage encore et de s'écarter plus de son symbolisme fondamental. Puisque ce tronc d'arbre ou ce magot de bois avait pour fonction d'abréger le bosquet sacré primordial et d'évoquer la présence de la bonne déesse présidant avec son baal aux destinées d'un lieu, il était assurément beaucoup plus naturel de le ficher directement en terre, à la façon des vrais arbres, à la façon aussi du bétyle, que de le hisser sur un socle de pierre.

Sans poursuivre plus dans le détail l'examen à ce point de vue, hâtons-nous de signaler que les fouilles de M. Schumacher ont livré de remarquables analogies, dont il y a maintenant à tenir compte pour l'interprétation du bloc de Gézer. Il a été découvert, presque au bord oriental du Tell de Megiddo, un sanctuaire archaïque (fig. 89) ainsi constitué, d'après les indications provisoires et les documents déjà livrés (1). Dans une enceinte, longue de 9^{m},15 du nord au sud, large de 4 mètres d'est en ouest (2), délimitée par un mur épais en pierres brutes, sont dressées deux masṣêbôth quadrangulaires, hautes respectivement de 2^{m},20, et 2^{m},13, larges de 0^{m},47, épaisses de 0^{m},40, avec des arêtes émoussées. Elles sont alignées par nord-sud. Celle du nord a dans la paroi occidentale une petite cavité circulaire de 0^{m},08 de diamètre; dans celle du sud c'est au contraire la face orientale qui présente une large cupule ronde (diam. 0^{m},20), tandis qu'une autre cavité cir-

(1) SCHUMACHER, *MuNDPVereins*, 1904, p. 48 s.; cf. fig. 11, p. 47; fig. 15, p. 51. Quelques menus détails dans *MuN.*, 1906, p. 62 s.

(2) On note (*op. l.*, 49) qu'elle est « ziemlich genau orientiert ».

culaire et profonde est pratiquée au sommet (1). A $1^m,60$ de la stèle à l'orient (?) (2), un bloc, haut de $1^m,20$, large de $0^m,70$ et épais de $0^m,25$ environ, porte une incision en manière d'Є lunaire avec une branche latérale se détachant dans le haut à gauche comme pour former avec la haste transversale de droite un Y très évasé. Un peu au nord, et plutôt légèrement nord-ouest, de chaque massébâh sont signalées des « divisions destinées au sacrifice (3) ». Il y en a trois et leur largeur est de $1^m,30$, 1^m et $0^m,65$. Celle du sud « présente un seuil; à côté, un peu en contrebas, est placée une pierre creusée », qui porte dans le plan l'étiquette *autel;* quelque chose d'assez comparable existe dans les autres *Abteilungen*, d'après le plan. Dans le compartiment où se trouve l'*autel*, le sol est pavé. En celui du centre fut trouvée *in situ* une petite jarre de sacrifice (*Opferkrug*) et au pied de la stèle septentrionale un certain nombre de cruches, hautes de dix à quinze centimètres, toutes remplies de terre, parmi lesquelles gisaient de petits blocs arrondis en calcaire ou en dolérite, munis d'une cavité indiquant qu'ils avaient servi de supports aux jarres.

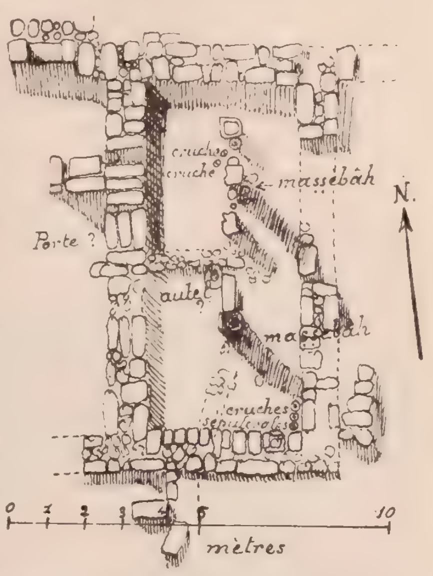


Fig. 89. — MEGIDDO. Plan du haut-lieu. D'après SCHUMACHER, *MuN.*, 1904, p. 46, fig. 10.

Dans un réduit, à l'angle sud-est de l'enceinte, quatre jarres hautes de $0^m,30$ à $0^m,35$, appuyées contre le mur à un niveau peu inférieur

(1) Ni le diamètre ni la profondeur n'en sont indiqués. Sur le plan, fig. 10, p. 46, on évaluerait le diamètre à $0^m,20$ à peu près, à supposer que ce détail ait pu être figuré très exactement à l'échelle. Remarquer l'identité d'orientement avec Gézer et le fait que le monolithe méridional de Gézer a aussi une entaille, quoique de forme différente, au sommet. M. R. Dussaud, entraîné par la pensée très juste de réagir contre le sens religieux attribué trop libéralement à des blocs dressés, est allé trop loin et trop vite dans la note où il relègue les pierres de Megiddo au rang « de simples supports » (*Questions mycén...*, p. 13, n. 1). Dans un sens non moins radical, M. Macalister serait d'avis qu'il s'agit d'un pressoir à olives, et il lui aurait découvert à Gézer quelque analogie encore inédite (*QS.*, 1906, p. 63).

(2) La description provisoire dit « Rechts », *à droite*, et dans le plan on croit en effet discerner l'indication de ce bloc à l'orient de la stèle méridionale, ou plus exactement au sud-est.

(3) « Abteilungen für Opferzwecke », *op. l.*, p. 48. On ne se rend pas un compte très exact de leur nature.

au pied des maṣṣêbôth, contenaient des squelettes d'enfants nouveau-nés. Ils y avaient été introduits la tête en bas, sans ornements d'aucune sorte et on avait comblé les vides avec de la terre criblée. Nombre d'idoles, d'amulettes, de menus objets, étaient mêlés aux décombres, en tout l'intérieur du sanctuaire.

On aura surtout remarqué dans cette installation, d'une harmonie



Fig. 90. — Devant le haut-lieu de Megiddo. D'après SCHUMACHER, *MuN.*, 1904, fig. 11.

assez impressionnante avec le haut-lieu de Gézer, la pierre excavée, mise en relation avec les maṣṣêbôth, spécialement avec celle du sud. M. Schumacher, qui connaissait apparemment déjà l'hypothèse émise à propos de la pierre de Gézer, qui savait certainement en tout cas l'existence d'un bassin analogue dans le sanctuaire de Ta'annak qu'il avait concouru à déblayer, préfère interpréter ce meuble comme un autel, et il nous semble avoir eu raison. Jusqu'à ce qu'aient été rendus publics les détails complémentaires des fouilles, on ne peut insister avec la précision voulue.

Notons du moins, en attendant, que l'hypothèse d'autel appliquée à la grande pierre de Gézer offre l'avantage d'expliquer peut-être la rainure demeurée énigmatique dans la théorie d'un socle d'achérah. Il s'agissait apparemment non d'holocaustes, mais d'immolation des

victimes, dont le sang coulait devant le dieu. La victime pouvait être, selon sa nature, amenée devant l'énorme bloc de pierre, ou placée sur cette sorte de table. Le sacrificateur la frappait de manière à ce que le sang coulât dans le bassin central, d'où il était facile de le recueillir pour aller en oindre le bétyle, si on ne le laissait pas tout bonnement s'évaporer ou se dessécher, quitte à en faire disparaître ensuite le résidu. La fonction de la petite rigole sinueuse eût été alors de recevoir les éclaboussures de sang que les palpitations de la victime ou les mouvements du sacrificateur projetaient hors du grand récipient.

Autre détail dont la valeur plus ténue pourrait néanmoins être réelle : on a vu qu'il n'y a pas de cupules sur les mégalithes IV-VII en relation plus immédiate avec la pierre en question. Serait-il invraisemblable d'imaginer que l'érection simultanée de ces stèles et du meuble considéré comme autel à immolation, fit juger inutile l'attestation commémorative par les cupules des sacrifices offerts au sanctuaire? L'autel en constituait désormais l'attestation permanente et plus claire.

Ceci entraîne probablement la nécessité d'une évolution chronologique indéterminée dans l'installation du haut-lieu : les massébôth I et III portant des cupules votives, auraient été dressées autour de l'antique bétyle antérieurement à l'érection de l'autel; celles qui n'ont point de cupules, n° IV et ss., seraient venues à l'époque plus tardive où l'autel était définitivement introduit, comme élément constitutif, dans le lieu de culte (1).

En faveur de cette évolution, il y aurait lieu de mettre en ligne de compte la date approximative que M. Schumacher propose en passant pour l'enceinte du sanctuaire à Megiddo, sinon pour l'installation en elle-même, soit à peu près l'époque salomonienne (2). Mais cette date paraît trop basse s'il s'agissait vraiment de la première origine du haut-lieu et de son *autel*, étant donné les similitudes qu'il présente avec ceux de Ta'annak et de Gézer, dont l'aménagement paraît avoir été complet dès le xve-xive siècle avant notre ère. Au surplus, ces considérations demeurent secondaires dans l'intelligence du haut-lieu et il vaut mieux ne pas s'appesantir sur la discussion d'aussi minutieux détails, d'un caractère encore insuffisamment déterminé, et qui

(1) En cette manière de voir, il faudrait peut-être donner aux cupules qui reparaissent sur la stèle VIII, de plus basse époque semble-t-il, la valeur d'une simple survivance dénuée du symbolisme primordial; à moins qu'elles n'aient pris, avec la forme réaliste de la stèle, un sens tout différent, qu'il faudrait rechercher.

(2) *Op. l.*, 1904, p. 56 : *etwa salomonisch.*

compromettraient la notion générale déjà précise que nous pouvons obtenir du lieu de culte.

Tout en reconnaissant donc fort bien ce que l'interprétation en autel proposée pour le bloc de Gézer et ses sosies de Ta'annak et de Megiddo peut garder de conjectural, nous les désignerons à l'avenir sous ce vocable, qui d'ailleurs ne prête le flanc à aucune objection tant soit peu décisive. M. Macalister opposait naguère à l'idée d'autel la difficulté d'y entretenir du feu pour l'holocauste, et d'autre part l'absence de toute trace de fumée dans la cavité. Rien de plus juste que ces observations ; mais d'ajouter que ce ne peut être un autel à offrandes, puisque le manque d'enduit sur les parois du bassin le rend impropre à contenir des liquides que « l'évaporation et l'absorption eussent promptement épuisés (1) », n'impressionnera pas beaucoup. Il ne s'agissait pas d'éterniser la présence de l'offrande — sang, libation, parfum, etc. — sur l'autel, mais de l'y répandre en hommage à la divinité. Sous cette forme d'ailleurs, il semble que l'objection, d'une portée beaucoup trop vaste pour être bien solide, atteindrait n'importe quel genre d'autel, autre que les grils où la victime entière flambe en holocauste.

Une dernière particularité vaut d'être relevée encore à propos des massébôth de Gézer : la rainure qui sillonne la face occidentale du mégalithe VII. Depuis qu'il le sait apporté d'assez loin, M. Macalister paraît disposé à considérer ce sillon comme une vulgaire entaille dans le but de fixer la corde, quand on traîna la pierre sacrée, prise sur l'ennemi (2). Ce naturalisme est certainement prudent, fort vraisemblable et de bon goût, quoique, à y regarder de plus près, il ne satisfasse guère. Se fût-il agi d'assurer une prise pour la traction du bloc, l'entaille eût été prolongée d'une certaine quantité sur les faces latérales, sa concavité eût été probablement bien moins accentuée et disposée dans une autre relation avec l'extrémité un peu amincie du bloc. Le rapprochement assez précis qui peut être fait entre cette stèle et le menhir célèbre de la Transjordane publié naguère par M. le duc de Luynes (3), sous le nom de *Hadjar el-mansoub,* donne à penser que cette rainure

(1) *Quart. Stat.*, 1903, p. 31.
(2) *Quart. Stat.*, 1904, p. 195
(3) *Voyage d'exploration à la mer Morte,* I, p. 156 ss., et décrit ou dessiné maintes fois depuis, non sans quelques variantes qu'il y aurait intérêt à contrôler par une photographie; voy. par exemple *Survey of East. Pal.*, p. 185 s. avec plan et croquis; Schick, *ZDPV.*, II, 10, pl. I, fig. 7. Un autre monolithe de même nom a été photographié par M. Schumacher près de *Tannour*, au nord du Belqâ, à proximité d'un champ de dolmens (*MuNDPV.*, 1900, fig. 37, p. 68; cf. p. 78).

transversale a une signification plus profonde, mais qui nous échappe encore.

Au sujet de la structure circulaire décrite plus haut, M. Macalister a fait sienne une suggestion due à un visiteur, M. J. Stogdon. La découverte du petit serpent en bronze dans cette sorte de fosse, parmi nombre de débris d'un caractère votif et religieux, lui a paru l'indice d'une fosse à garder des serpents vivants, à la manière de celles en usage dans nos jardins zoologiques. L'hypothèse est en vérité bien précaire; d'autant que la structure bizarre du petit monument où gisait cette pièce originale peut s'expliquer en un sens fort différent, grâce aux trouvailles faites sur d'autres points. Les « fosses à offrandes » dans les palais de la Grèce archaïque, celles que les fouilles de la mission allemande ont révélées à Megiddo, en seraient à coup sûr, aux dimensions près, les meilleurs équivalents. Le plan détaillé du « temple-citadelle préhistorique » de Megiddo montre en particulier la juxtaposition d'un « autel » et d'une vaste « fosse à offrandes avec ossements d'animaux », très suggestive pour Gézer. La distance de l'autel à la construction ronde est ici plus considérable, cette construction elle-même est plus grande; mais beaucoup plus grandiose est la disposition entière du haut-lieu, et il n'y aurait pas plus matière à surprise de voir ce détail amplifié, que de trouver de plus nombreuses et plus imposantes stèles, une aire plus spacieuse et de plus abondants vestiges des sacrifices d'enfants.

La double caverne creusée sous l'esplanade du sanctuaire, à l'orient des stèles, est à première vue sans analogie dans les autres hauts-lieux cananéens. Sa relation avec le lieu de culte transformé vers le commencement du deuxième millénaire, a été indiquée à propos de la description générale. Le petit orifice dans le plafond rocheux qui la met en communication directe avec l'esplanade s'explique peut-être par quelque rite cultuel : introduction du sang des victimes ou des libations dans la caverne. Macalister a rendu fort plausible, sinon pleinement démontré, l'adaptation de ces antiques demeures de troglodytes en *adytum* pour le nouveau lieu de culte des Cananéens envahisseurs. Primitivement indépendantes, ainsi qu'on l'a vu, les deux grottes ont été réunies, longtemps après leur désertion, au moyen d'un couloir tortueux apparemment avec intention. On eût pu croire assez simple en effet la trouée en droite ligne sur un espace de 4 mètres à peine dans la roche molle. Si donc l'étroit tunnel est coudé vers son milieu à angle très prononcé et quelque peu étranglé, de manière à intercepter absolument toute vue d'une pièce à l'autre, la raison la plus obvie d'un tel aménagement est d'avoir

voulu créer une retraite plus mystérieuse, une sorte de cachette à la fois propice à conserver les trésors du dieu (1), à faciliter ses manifestations aux dévots, que l'obscurité, l'étroitesse, le silence et l'austérité de l'antre impressionnaient plus vivement.

Que le passage en question n'appartienne pas à l'époque d'usage tout profane et utilitaire des cavernes, Macalister en a fait la preuve plus décisive encore par cette observation : au lieu de s'ouvrir au niveau du sol de roc primitif des cavernes, il est creusé à la hauteur d'environ un mètre dans la paroi, précisément au niveau des décombres amoncelés qui formaient le sol au temps de la nouvelle occupation, un millier d'années au minimum depuis que les troglodytes s'y étaient établis. Enfin le tunnel est si resserré qu'on ne s'y peut glisser qu'à grand'peine; il n'a donc pas été établi pour servir de communication facile dans la pratique de la vie journalière. On accordera dès lors sans trop de difficulté que l'hypothèse du savant explorateur, expliquant tout ce local comme aménagé par l'ingénuité astucieuse des ministres du haut-lieu pour faire rendre des oracles à la divinité, a pour elle les meilleurs appuis.

Il saura certainement en augmenter encore la vraisemblance et la probabilité quand le moment sera venu de passer en revue le rôle des cavernes sacrées dans l'ancien monde sémitique, sur le sol de Palestine en particulier. Sans rappeler ici les antres fameux dans les cultes de la Grèce archaïque, il suffira de mentionner la caverne qui existe à peu près invariablement dans les vieux temples de Phénicie, celle de l'Hermon, le souterrain du temple de Baal-Berith à Sichem, la grotte du Moriah à Jérusalem, l'anfractuosité rocheuse du Sinaï où Élie s'abrite durant le passage de Iahvé. Plus intéressant peut-être encore à d'autres points de vue serait le cas de la pythonisse d'Endor, évoquant devant Saül l'ombre de Samuel, s'il était indiqué que la scène eut pour théâtre une caverne. Nous ignorons par conséquent encore le rôle précis de l'antre associé aux sanctuaires primitifs sur le sol palestinien (2) : simple cachette pour les richesses du dieu, lieu saint aménagé pour des initiations occultes, ou pour les manifestations divines au moyen d'oracles et de théophanies plus ou moins simplistes, temple de divinités chtoniennes, il a pu y avoir

(1) Pour l'existence de reels trésors dans les sanctuaires cananéens, renfermant non seulement des offrandes votives ou des provisions en nature, mais des objets de valeur livrés au dieu, cf. *Jug.*, 9, 4, où les Sichemites prennent 70 sicles d'argent au tresor de Baal-Berith pour les livrer à Abimelek.

(2) Sur les cavernes sacrées, leur frequence et leur caractere dans les religions sémitiques modernes et celles du passé, voir les judicieuses remarques de W. Robertson Smith, *Religion of the Semites*, p. 197 ss.

quelque chose de tout cela dans les *adyta* des hauts-lieux, dont l'existence et le dispositif sont désormais attestés pour les âges les plus reculés que nous soyons en mesure d'atteindre.

En dehors de la caverne sacrée, située sous la forteresse d'Istarwassur, les ruines de Ta'annak n'ont rien fourni qui puisse être mis en comparaison avec l'*adytum* de Gézer. On a d'autre part essayé plus haut un rapprochement entre cette installation et le vieux sanctuaire néolithique de Gézer. Aussi bien n'offre-t-elle aucun vestige de relation avec des maṣṣêbôth et la superposition immédiate de la citadelle cananéenne semble-t-elle impliquer la désaffectation religieuse de l'antre, qui devient un lieu de suprême refuge en attendant de n'être plus qu'un réservoir banal. A moins peut-être qu'on ne veuille admettre un stage intermédiaire, dans lequel la caverne du haut-lieu néolithique eût été maintenue à sa destination primitive en un sanctuaire nouveau mais fortifié et apparemment englobé dans la résidence royale. En ce sens on pourrait se référer à l'aménagement du sanctuaire de Sichem, rappelé tout à l'heure, et mieux encore au sanctuaire fortifié (*Tempelburg*) de Megiddo à l'époque *préhistorique*, selon la terminologie de M. le D[r] Schumacher.

Quoi qu'il en soit en effet de l'évolution précise du centre religieux à Ta'annak, celui des Cananéens établis à Megiddo a livré la plus intéressante particularité à confronter avec l'*adytum* contemporain de Gézer. A une faible distance du principal groupe de maṣṣêbôth avec leur autel et leur fosse à offrandes, M. Schumacher a découvert un réduit souterrain, spacieux et profond, dont la partie supérieure construite en larges quartiers de pierre brute était fermée par une ingénieuse et très archaïque application du principe de la voûte en encorbellement (cf. fig. 26). Il lui a donné sur ses plans le titre de « trésor » (*Schatzkammer*) (1), justifié par sa situation et par la nature des trouvailles faites à l'intérieur. Le vocable choisi par M. Schumacher ne sera pas pris dans une plus exclusive rigueur que celui préféré par M. Macalister; mais, en dépit de quelques divergences de situation et de structure, les deux locaux ainsi désignés paraissent bien avoir eu la même destination dans les deux sanctuaires.

Pour en avoir fini avec l'installation du haut-lieu, il reste à en examiner brièvement l'orientation générale, l'aspect d'ensemble et la situation.

A Gézer, l'orientement n'est précisé, à défaut de mur d'enceinte,

(1) *MuNDPV.*, 1906, p. 6, fig. 5.

que par l'alignement des maṣṣébôth et la relation des divers monuments entre eux. On se souvient en effet que les stèles sont dressées sur une ligne nord-sud à peu près parfaite. La disposition des cupules invariablement sur la face occidentale, la situation de l'autel, de la fosse à offrandes et des réservoirs pour l'eau, indiquent manifestement que cette partie occidentale de l'aire sainte était la plus accessible aux fidèles, que là s'accomplissaient les pratiques quotidiennes du culte, et qu'en satisfaisant à ces obligations religieuses, les dévots avaient la face tournée vers l'orient. Que la section orientale ait été comme la plus sacrée, M. Macalister en voit l'indice dans la présence de l'*adytum* et du plus grand nombre de sacrifices d'enfants constatés sur ce point (1). Et si les stèles ont été laissées presque entièrement frustes de ce côté, beaucoup plus rugueuses en tout cas que sur les autres faces (2), on en conclura seulement qu'aucune valeur religieuse spéciale n'était attachée aux formes artistiques de la pierre ainsi érigée. Pour n'être pas tenté au reste de théoriser trop vite sur l'orientement et les conséquences qui en pourraient découler au point de vue de la nature du culte et des croyances religieuses, il suffit de se rappeler qu'avec d'incontestables et saisissantes analogies, les sanctuaires de Ta'annak et de Megiddo présentent des particularités discordantes : autel au nord des maṣṣébôth, *adytum* ou trésor au sud, etc. Plus constante, et dès lors plus sûrement objective, se révèle déjà la physionomie de ces centres religieux considérés du moins à la dernière époque de leur évolution libre, avant l'intervention efficace d'Israël en Canaan. Au milieu d'une aire spacieuse, de massives stèles sont dressées comme pour le cortège d'honneur d'un bétyle aux proportions plus humbles, objet unique du culte des anciens jours, mais dont la sainteté s'est communiquée par degrés aux pierres érigées d'abord à titre de simple commémoraison. Un autel de roc est disposé à proximité des colonnes sacrées. C'est là que sont amenées les victimes ; là qu'on fait couler le sang, les libations et les parfums, pour les répandre ensuite sur les maṣṣébôth ou les emporter au canal qui les introduira dans l'*adytum*. A proximité de l'autel, un poteau fiché en terre, à peine dégrossi ou sommairement

(1) Cf. la situation des funèbres jarres sur le plan général du *Quart. Stat.*, 1903, p. 220, pl. III. Ceux qui inclineraient à admettre le développement successif de l'alignement des maṣṣébôth ne manqueront pas de faire observer que le plus grand nombre des jarres à sacrifices a été trouvé autour des stèles I-IV, à l'extrémité méridionale de la rangée (cf. fig. 76).

(2) Exception faite — et ce détail ne peut être insignifiant — pour le bétyle numéroté II, presque aussi bien façonné et poli à l'est qu'à l'ouest, quoiqu'il n'offre des cupules que sur ce dernier côté.

façonné, symbolisait la déesse propice du lieu (1), tout au moins figurait par convention le bosquet primitif à l'ombre duquel s'exerçait le culte; et si le temps n'a respecté nulle part ce fragile symbole, son existence est suffisamment attestée d'ailleurs pour qu'il y ait peu d'hésitation à lui fixer sa place aux côtés de l'autel (2). Voici, un peu en arrière, la fosse qui reçoit les restes des sacrifices, les débris des offrandes enlevés de l'autel; peut-être même est-ce là qu'on les offrit d'abord, avant que l'autel eût été introduit. Des réservoirs tout proches conservent l'eau indispensable aux multiples nécessités du culte.

Cependant, à l'autre extrémité de l'aire où se presse communément la foule des adorateurs, les divinités du lieu ont leur domaine réservé, où s'accumulent leurs richesses, où se retirent leurs ministres, où enfin le peuple n'est admis qu'en des circonstances exceptionnelles pour l'accomplissement de rites d'une particulière importance et la participation à des cérémonies d'une plus intime solennité. Lorsqu'il ne s'y rencontrait pas une caverne naturelle toute prête ou facile à disposer pour la solitude et le mystère dont il fallait entourer la divinité, on y avait pourvu par l'érection de cachettes artificielles diversement aménagées selon la nature du sol ou les matériaux dont on disposait; à Megiddo c'est une chambre souterraine qu'on voûtait en grandes pierres brutes, à Ta'annak des pièces aujourd'hui ruinées mais érigées en pierres et en briques à fleur de sol.

Un mur ceignait le tout, délimitant le domaine divin. S'il n'a pu être constaté à Gézer, sa disparition peut être facilement mise au compte de quelque transformation postérieure à l'abandon du sanctuaire. Encore qu'on puisse du reste admettre aussi l'absence de toute muraille et la délimitation de ce ḥaram au moyen de palissades ou de simples pierres dressées de distance en distance à la lisière de l'esplanade que formait la couche de gravats répandus en guise de pavement (3).

(1) W. R. Smith, *op. l.*, p. 188 s., refuse d'admettre ce symbolisme spécial de l'*achérah*, parce qu'il ne croit pas à l'existence d'une déesse personnelle portant le même nom chez les Cananéens. Les récentes découvertes épigraphiques ont cependant mis en pleine évidence l'Ashéra cananéenne (cf. Lagrange, *Études*..., 2, p. 120 ss.). Aux attestations déjà relevées dans les lettres d'el-Amarna, il faut ajouter aujourd'hui celle non moins précise des tablettes de Ta'annak; voy. Sellin, *Tell Ta'annek*..., p. 107 s.; 113, tablette I, 21. Cf. infra.

(2) M. Schumacher estime, il est vrai, en avoir découvert quelques exemplaires à Megiddo, sous forme de pieux carbonisés mis à jour au voisinage d'un groupe de pierres qu'il croit être des masseboth (*MuN.*, 1905, p. 25 s.). Cette attribution demeure trop problématique encore pour qu'on y puisse faire fonds. Cf. cependant aussi *MuN.*, 1906, p. 57.

(3) Cf. l'indication générale donnée par M. Macalister dans la coupe du haut-lieu, *QS.*, 1903, pl. VII, face p. 28. Un pavement en cailloutis est expressément signalé pour la fosse à of-

Et cet ensemble, à la fois simple et austère, ne laissait pas, sans doute, que d'être grandiose, dans les centres religieux où la masse plus imposante des divers monuments, des stèles surtout, s'ajoutait à la majesté du site : c'est le cas de Gézer (1). Quoique installé non au point culminant du Tell — et on doit manifestement s'en féliciter! —



Fig. 91. — Gézer. Le haut-lieu envahi de nouveau par les décombres. Vue du sud-est.

mais dans la petite dépression qui en sépare les deux pointes, le sanctuaire remis à jour a très grand air encore, malgré l'absence de quelques éléments primitifs. La plupart de ses masséбôth, débarrassées de la lourde oppression des décombres, dressent toujours dans le ciel leur tête altière, géants figés, qui rendent après bientôt quatre millénaires le muet mais impressionnant témoignage de la conviction

frandes (*QS.*, 1903, p. 221). On sera même porté à se demander s'il n'y aurait point là quelque exigence religieuse dont la nature nous échappe, en se rappelant le pavé en cailloutis dans la partie la plus sainte du petit oratoire de Cnossos (Evans, *ABS.*, VIII, 1901-2, p. 96 et fig. 55), alors que de beaux dallages sont employés à l'entrée et tout autour dans le palais. Nous retrouverons ce lit de pierres dans quelques tombes, en étudiant les sépultures.

(1) M. Macalister l'a fait justement ressortir en plusieurs circonstances : *QS.*, 1902, p. 302 ; 1903, p. 36, etc. Il semble même enclin à penser que l'exceptionnelle importance monumentale du haut-lieu cananéen fournirait la raison du choix de Gézer comme ville lévitique après la conquête israélite : hypothèse qui, pour être bien fondée, exigerait la présence d'un antique lieu de culte spécialement considérable en toute cité devenue lévitique aux temps hébreux.

religieuse qu'ils avaient pour fonction d'attester. Voici, tout auprès, l'antre sacré, dont l'ouverture béante et sombre dit même au dehors le mystère. L'esplanade range le bord septentrional de la colline, sur les rampes de laquelle s'étagent les cavernes funéraires. Au pied de l'escarpement abrupt, entre les derniers éboulis de roches, un vallon trace une ligne sinueuse, plus fraîche à mesure qu'elle s'allonge vers



Fig. 92. — Gézer. Après les fouilles; état actuel des stèles. Vue du nord-est.

l'orient à la rencontre d'une autre vallée. Une source à large bassin ponctue leur confluent.

Du haut-lieu un ample panorama se déroule au regard. C'est la plaine à peu près entière de Philistie étendue jusqu'au pied du Tell et se confondant, à l'horizon du couchant, avec la bande bleue du littoral méditerranéen, aperçu depuis la région d'Ascalon jusqu'au promontoire du Carmel. A l'orient, la vue n'est barrée que par le puissant écran des montagnes judéennes; on y distingue les grandes failles où s'engouffrent les deux ou trois chemins qui montent vers Jérusalem. Parmi les hauts-lieux retrouvés en Canaan, nul autre, excepté peut-être celui de Gabaon (1), ne fut installé dans une situation plus dominante et dans un cadre plus saisissant. Partout néanmoins

(1) Sur la crête de *Néby Samwil*.

c'est le même visible souci de donner au sanctuaire un site de choix, ici moins proéminent peut-être, mais à proximité d'une fontaine; là plus facilement accessible; ailleurs mis en relation avec des jardins

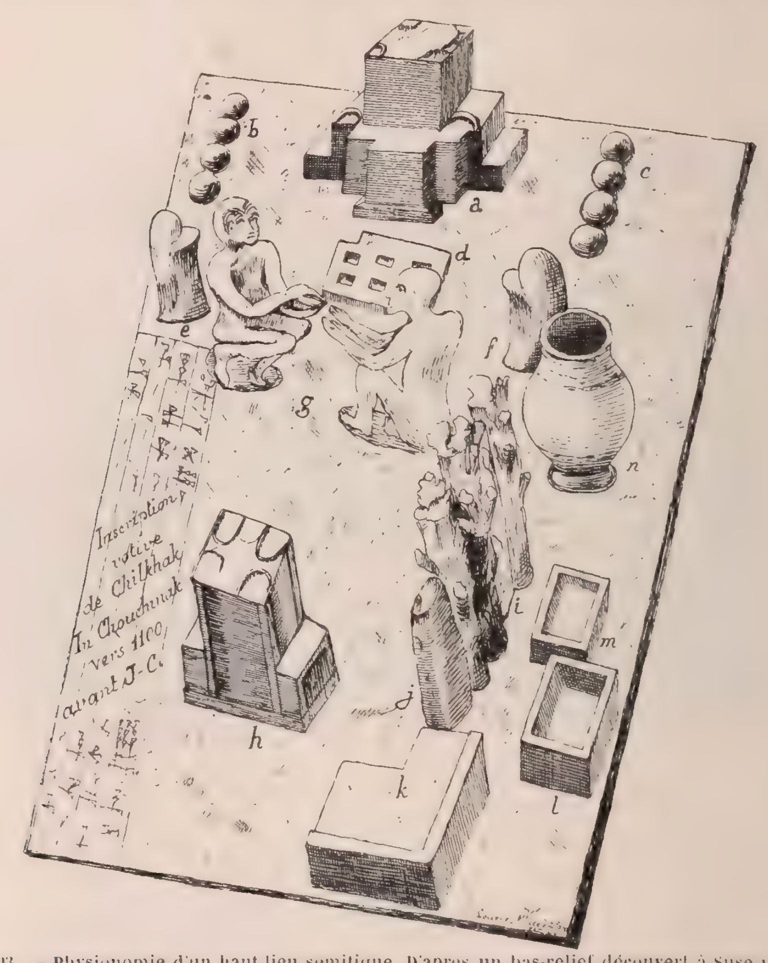


Fig. 93. — Physionomie d'un haut-lieu sémitique. D'après un bas-relief découvert à Suse par la mission de Morgan. (Les signes cunéiformes ne sont que de fantaisie dans le croquis.)

ou un bois; et il va de soi que, tout en conservant le même aspect général et un caractère partout identique, le sanctuaire devait présenter selon les lieux une physionomie assez variée.

L'aspect général du haut-lieu sémitique paraît avoir été d'ailleurs fixé au mieux par une vue à vol d'oiseau, sur un vieux relief en bronze exhumé du tertre de Suse par les heureux travaux de M. de Morgan, et exposé maintenant au musée d'Élam dans les collections du Louvre. Le croquis schématique présenté ici (fig. 93) ne saurait

dispenser de recourir aux reproductions monumentales qui seront données par le savant maître. Il semble qu'on distingue nettement dans ce plan cavalier un édicule à étages, *a* (la *ziggurat* babylonienne (?), flanqué à droite et à gauche de deux alignements de petits tas *b*,*c*, d'une nature difficile à déterminer. En avant, une dalle en léger relief munie de six trous rectangulaires, *d*, est sans doute une table d'offrandes, accostée de deux grands obélisques de forme originale, *e*,*f*. Deux personnages affrontés, *g*, au centre du relief et devant la table représentent peut-être des orants, ou aussi l'offrande d'un adorateur à un dieu anthropomorphisé. Voici enfin, à l'extrémité du relief, un grand autel, *h*, apparemment muni de cornes, et à côté, trois pieux sacrés, ou trois troncs d'arbres, *i*, dont on a coupé les branches. Une stèle, *j*, se dresse à l'alignement de ces *aséras*; tout auprès, une petite plate-forme, *k*; en arrière, deux bassins rectangulaires, *l*, *m*, et une grande amphore *n*; dans l'angle opposé, un texte votif.

On comparera aussi avec beaucoup d'intérêt la disposition et la physionomie du sanctuaire de *Sarabît el-Khâdim*, que les travaux de M. Flinders Petrie permettent maintenant de reconstituer avec une assez grande précision. Il y a reconnu en effet, sous les transformations égyptiennes progressives, un sanctuaire sémitique déjà en vénération au cours du IVe millénaire avant Jésus-Christ (1). Mais l'analogie peut-être la plus précise avec les hauts-lieux de Canaan est fournie par un sanctuaire antique d'Abyssinie, où l'on signale des pierres levées nombreuses, en manière de grossiers phallus, avec autels adhérents au pied des stèles (2).

Quant au motif déterminant de sa situation en chaque cas, on comprendra qu'il n'en faille hasarder la recherche qu'avec la plus prudente réserve. W. Robertson Smith s'est essayé à fixer le principe de ce choix (3). Il a pensé que la raison d'être d'un lieu de culte étant de créer pour l'homme et son dieu un rendez-vous permanent, on a choisi à cette fin des sites considérés comme l'habitat le plus familier du dieu. Pour le nomade, un tel habitat ne pouvait être mieux défini et plus localisé que les campements périodiques de la tribu. Sous l'influence définitive des habitudes sédentaires et lorsqu'on eut pris pos-

(1) Fl. PETRIE, *Researches in Sinai* (1906), p. 96 ss. On signale même en Égypte, aux environs d'Abousir, certain sanctuaire archaïque (Ve dynastie) qui diffère des installations cultuelles égyptiennes et rappelle le haut-lieu sémitique par ses obélisques érigés en plein air à la lisière des sables; cf. SCHAEFER, *Zeit. d. Morgenl. Ges.*, 1904, p. 280 s.

(2) Cf. BARTON, *A sketch of Sem. Origins*, p. 136 s.

(3) *Religion of the Semites* [2], p. 113 ss.

session plus ferme de quelque partie du sol par la culture, le dieu devint une sorte de propriétaire universel, qu'on avait à cœur de compenser, en lui aménageant un sanctuaire, de la désaffectation d'une portion de ses domaines usurpés pour la culture. Or tandis qu'en ce dernier stage il était naturel de réserver au *baʿal* un lot de choix : oasis, vallon particulièrement fertile, champ mieux arrosé, coteau ombreux, la localisation du dieu dans le stage antique n'allait pas aussi facilement. Pour qu'une région fût considérée comme séjour préféré du dieu, une manifestation préalable de l'énergie divine paraît avoir été indispensable; à cela près, il est vrai, que cette théophanie pouvait se réduire à la perception d'assez simples phénomènes attribués à une puissance surhumaine. Par ce procédé on conçoit sans effort qu'une solitude plus profonde ou plus sombre dans l'immensité même du désert (1), un pic sourcilleux où se traînent plus lourdement les nuages aux jours de tempêtes, aient été pris comme demeures divines de prédilection. En cette étendue encore trop vaste, une caverne, un rocher, une fontaine ou un arbre offraient toujours le complément de localisation nécessaire à la prompte et facile rencontre de l'adorateur et du dieu à qui allait son culte (2).

La part de vérité semble évidemment très large en cette théorie fort pénétrante de l'illustre savant, et peut-être suffirait-il, pour la rendre plus complètement objective, de trouver à la première origine du lieu de culte une explication plus générale que la nécessité d'une théophanie préalable (3). Sans entrer plus avant dans l'examen du problème, puisqu'en réalité il s'agit pour nous exclusivement de lieux de culte chez des populations sédentaires, il faut même dire spécialement agricoles, constatons que la variété des sanctuaires les montre indépendants, au moins dans une très large mesure, du concept naturiste par lequel on veut généralement que leur situation ait été régie.

La possibilité demeure assurément d'agglomérations primitives provoquées sur certains points par la préexistence d'un centre divin; partout encore en Canaan une constatation en ce sens nous échappe. L'âge paléolithique ou les débuts de la vie humaine en tous les sites

(1) Les cas ne sont pas rares de telles nuances d'horizon qui impressionnent très diversement dans un même désert. C'est ainsi que dans la région également déserte qui environne *Maʿân* par exemple, le plateau ondulé, couvert de galets noirs, sans relief original et sans horizon défini, qui s'étend à l'occident de l'oasis jusque vers *Odrokh*, écrase l'imagination et la vue, réjouies et dilatées au contraire par le steppe uni, étincelant de mirage, qui fuit vers l'orient jusqu'à l'ouâdy *Serḥân*.

(2) R. Smith, *op. l.*, p. 118.

(3) Cf. les indications du P. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques* [2], p. 185 ss.

fouillés nous sont trop imparfaitement dévoilés pour fournir le moindre appui à toute déduction pour ou contre une telle hypothèse. Devenu graduellement sacré sous des influences diverses, ou imposé avec ce caractère, par un moyen inconnu, aux premières populations, le lieu de culte dont l'existence est constatée aux temps néolithiques, paraît en somme avoir une relation plus essentielle avec les centres de population qui devaient y accomplir leurs rites religieux qu'avec telle ou telle particularité locale. Tous ont, il est juste d'en convenir, une situation relativement en évidence sur la crête d'un coteau, ou la plus haute terrasse d'une colline : d'où le nom générique de haut-lieu devenu courant pour les désigner. On ne perdra pas de vue cependant que les sanctuaires étudiés sont tous annexés à des localités qu'on avait eu naturellement souci de rendre inexpugnables en les installant sur des sommets plus escarpés ; encore n'occupent-ils pas même toujours le point culminant de la cité, la remarque en a été faite expressément pour Gézer (1). Et si dans ce cas la localisation peut être expliquée dans une certaine mesure par les cupules primitives du roc, par la double caverne surtout, rien de semblable ne s'offre à Ta'annak ni à Tell eṣ-Ṣâfy, pour autant du moins qu'on nous ait fait connaître ces enceintes sacrées.

D'où la nécessité d'admettre, croyons-nous, une large indépendance du concept religieux chez les populations historiques de Canaan, vis-à-vis des phénomènes de la nature, point de départ de leur culte, mais n'en constituant pas l'objet proprement dit, ni intégral. Sans doute l'aspect des lieux a pu être jadis tout autre que nous le voyons aujourd'hui. Un bosquet touffu couvrait peut-être de son ombre le

(1) Macalister, *QS.*, 1903, p. 35. Il n'y a pas lieu d'insister, en essayant de préciser la raison d'être du sanctuaire cananéen en général, sur les passages où la Bible montre le במה d'ailleurs orthodoxe jusqu'à l'érection du Temple (*I Rois*, **3**, 2 s.) dominant une ville campée elle-même sur une élévation. A Râmah par exemple, où Saül est *monté* à la recherche de Samuel, il faut *monter* encore de la ville au sanctuaire et *descendre* du sanctuaire à la ville (*I Sam.*, **9**, 13, 19, 25). Le *bamah* de Gabaon, beaucoup plus proéminent que la ville (si celle-ci était sur la colline d'*el-Djib* et celui-là au sommet de *Neby Samouïl*), est mis à part, puisque son importance spéciale est expressément notée (*I Rois*, **3**, 4). Le fait qu'on préférait alors la solitude et l'élévation des montagnes pour y pratiquer les cérémonies du culte, le fait aussi que cette même prédilection pour les crêtes de montagnes est caractéristique des cultes phéniciens jusqu'à une époque très basse (les temples de l'Hermon et ceux des colonies africaines surtout) impliquent le libre choix ou la considération instinctive de la montagne comme moyen de se rapprocher de Dieu, beaucoup plutôt que la *déification* de la montagne. C'est encore une idée dérivée qui rend le mieux compte du choix des montagnes pour y exercer les cultes proscrits plus tard en Israël au temps du prophétisme (cf. *Os.*, **4**, 13). En tout cas l'idée attachée alors à במה n'est plus essentiellement celle de sanctuaire sur une montagne, puisque Jérémie (**7**, 31) en indique à Jérusalem (dans la vallée de Ben-Hinnom).

mamelon désert autour duquel viendraient par la suite se grouper les premiers habitants de Taʿannak ou de Megiddo. La colline et ses arbres devaient spontanément être considérés comme un lieu privilégié, tranchant sur l'uniformité banale de la plaine d'alentour, partant un lieu plus saint, sinon parce que hanté plus familièrement par un dieu, du moins parce que plus propice aux communications avec Dieu par son élévation, son isolement, le mystère et le charme de la futaie. Encore une fois, ce qui ressort manifestement des installations cultuelles c'est une certaine élévation de la pensée religieuse de ces populations archaïques, obstinément vouées par les historiens modernes à un fétichisme brutal et rudimentaire, qui fait créer pour elles un panthéon étrange et par trop épaissement peuplé de montagnes, de quartiers de roche, de bouquets d'arbres, de flaques d'eau et de cavernes. Et en parlant d'élévation telle quelle de la pensée religieuse des Cananéens d'antan, il ne s'agit point, nul ne s'y méprendra, de leur attribuer quelque haute spéculation théologique spiritualiste, ni même de simple métaphysique; moins encore est-il question de leur faire don gracieux d'un sentiment religieux que la Révélation divine a créé en Israël : l'histoire contemporaine des religions même la plus indépendante n'aurait, semble-t-il, qu'à se réclamer de la Bible pour justifier le peu d'estime qu'elle fait de la religion cananéenne. Le vrai point de vue est de chercher si, oui ou non, le fétichisme répugnant est impliqué par les monuments aujourd'hui connus. On estimera probablement que l'humanité, aussi loin qu'elle peut être désormais suivie avec une certaine précision historique en Canaan, a raisonné plus juste, aussi rudimentaire qu'on suppose chez elle le premier exercice de la raison. Avant même qu'on lui prête la moindre idée abstraite, il demeure facile de s'expliquer que le Cananéen du deuxième millénaire avant J.-C. n'ait pas prétendu planter quelque divinité nouvelle dans l'assemblée des dieux de pierre trônant en plein vent ou sous la flambée ardente du soleil sur un pic désert, quand il ajoutait pieusement une stèle à la rangée des maṣṣêbôth, à Gézer ou ailleurs. Et si l'indigène du troisième ou du quatrième millénaire eût pris pour son dieu le rocher même où il creusait ses cupules à offrandes, le voit-on bien criblant ce dieu de cent entailles pour lui faire recevoir ses dons et son hommage? Au surplus la tâche présente n'est-elle pas de poursuivre la recherche même des origines religieuses en Canaan, mais de résumer les faits acquis par l'investigation archéologique contemporaine. Or, ils se réduisent à quelques constatations positives, dont les historiens des religions auront à tenir compte pour contrôler les théories les

plus en faveur : existence de centres déterminés pour le culte dès le début de la période sémitique, peut-être aussi, quoique avec moins de précision, à l'époque indigène très reculée; aménagement du lieu de culte qui permet de concevoir une religion tout autre que le fétichisme brutal ou l'animisme grossier dans lesquels on veut souvent encore la confiner. La pensée très exacte qui hantait l'âme du Palestinien néolithique répandant sa libation dans une cupule de roc, ou celle du Cananéen dressant une stèle commémorative de son sacrifice auprès du bétyle en vénération dans son clan, nous échapperont probablement toujours. Cependant le progrès réalisé n'est pas négligeable, qui nous fait entrevoir chez l'un et l'autre un concept de la divinité dégagé quelque peu du sol, placé même sensiblement plus haut que les éléments matériels utilisés dans le culte. A l'encontre de cette épuration progressive de la pensée religieuse que préconisent trop volontiers les partisans de l'animisme évolutif, on notera combien peu semble s'être élevée la religion cananéenne du xve siècle par exemple au-dessus de la religion néolithique du xxxe. L'impuissance de cette évolution naturelle pure et simple à aboutir d'elle-même à des concepts spiritualistes relevés éclaterait mieux encore s'il était déjà possible de tracer avec assez d'objectivité l'évolution chronologique précise du lieu de culte. L'entreprise serait hasardée aujourd'hui à moins de s'en tenir, comme dans l'enquête actuelle, à des lignes très générales, en attendant les trouvailles heureuses d'un avenir qu'on peut espérer très prochain. Il n'en est pas d'ailleurs de la religion comme de tout le reste de la culture, modifiée à peu près également par le pays entier, lorsque de nouvelles influences viennent à s'y exercer. Le lieu de culte a pu évoluer très diversement en des centres comme Gézer, Lâchis, Ta'annak ou Megiddo, selon que ces villes sont tombées plus tôt ou plus tard au pouvoir des Israélites, ou même suivant que l'orthodoxie israélite s'est montrée plus ou moins intransigeante. On peut s'attendre enfin à ce que le sanctuaire se présente avec quelque nuance en des villes secondaires de province et en d'aussi considérables cités que Gézer ou Megiddo. La plus notable différence entre les sanctuaires cananéens de ces deux villes consiste en ce que le haut-lieu de Gézer est demeuré tel d'un bout à l'autre de son évolution, c'est-à-dire ne s'est transformé à aucune époque en un temple proprement dit, avec murs d'enceinte, sanctuaire couvert et dépendances architecturales ; sa situation même, en contre-bas des deux pics extrêmes de la colline, devait apparemment empêcher l'annexion d'un palais. Quoi qu'il en

ait été au contraire aux origines pour le haut-lieu sémitique de Megiddo, on le voit d'assez bonne heure annexé à un palais sinon tout à fait inclus dans ses dépendances. En tout cas cette inclusion paraît être un fait accompli au xve siècle, indiquant un concept modifié de la religion, ou, plus exactement, une organisation religieuse différente. Tandis que le haut-lieu primitif un peu isolé, tout à ciel ouvert, avec une simple caverne en guise d'*adytum* et de trésor, était bien le sanctuaire adapté à des clans agricoles, très indépendants en général les uns des autres, lorsque s'établirent des confédérations et que des villes plus notables se constituèrent comme centres de ces premiers groupements, la résidence du chef politique entraînait naturellement l'existence d'un lieu de culte officiel de la confédération. Les hauts-lieux conservaient à coup sûr tous leurs fidèles et la dévotion traditionnelle continuait de s'y pratiquer sans

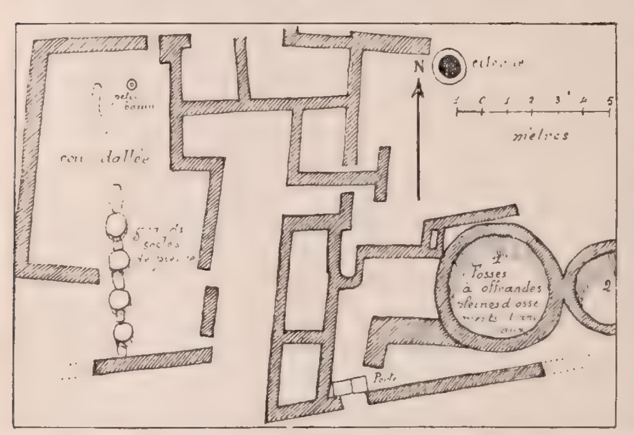


Fig. 94. — Gézer. Vestiges d'un temple cananéen (xive s. env. av. J.-C.). D'après Macalister, *QS.*, 1905, p. 197, fig. 4.

aucune atteinte aux modalités antiques. Cependant près du « palais » un sanctuaire nouveau était érigé avec le déploiement de richesse et de luxe que comportait la situation du monarque, dont le caractère était en somme facilement confondu avec celui du dieu qui lui départissait quelque chose de son autorité. A l'instar de la cité « royale », les villes annexées veulent s'aménager aussi leur temple, parfois en modifiant seulement le sanctuaire des anciens jours — c'est le cas à T. eṣ-Ṣâfy, — ailleurs en l'érigeant à frais nouveaux à côté de l'ancien : ainsi à Ta'annak, peut-être pour le monument d'Istarwassur, mais selon toute vraisemblance à Gézer et toujours en cette même période du xve siècle, apogée de la culture cananéenne en Palestine. Une des dernières trouvailles de M. Macalister (1) a été en effet la mise à jour partielle d'une structure compliquée, où il a pensé reconnaître un temple avec

(1) *QS.*, 1905, p. 197 ss. et fig. 4 (v. fig. 94).

cella exiguë au fond d'une cour à portiques, chambrettes annexes, vastes fosses à offrandes, réservoirs pour l'eau, le tout peut-être enclos d'un mur appareillé de manière très insolite. La description provisoire ne permet pas encore qu'on se fasse une idée précise de la disposition totale de l'édifice, dont la nature religieuse paraît toutefois mise hors de doute par les découvertes signalées à l'intérieur : idoles et amulettes recueillies près de la cella, dépôts et sacrifices de fondation sous les murs, amas d'ossements de victimes animales dans les grandes fosses à offrandes. Est-ce le culte de quelque dieu nouveau qui s'exerçait en ce jeune sanctuaire? Toujours est-il que ce culte n'eut rien d'intolérant et se développa côte à côte avec celui du haut-lieu, où maints débris de la même époque attestent aussi le concours des dévots autour des vieilles stèles, quoique la sainteté du lieu semble ne l'avoir plus préservé de tout empiétement des constructions profanes.

Cette même dualité du lieu de culte saisie à ce moment lointain de la vie religieuse et politique de Canaan persévérera jusqu'au terme de son histoire et passera même dans une très large mesure en Israël. Quand la conquête est achevée et la prise de possession du sol définitive, en dépit des prescriptions de la Loi, les hauts-lieux sont visités encore avec assiduité. Les monarques des deux royaumes essayent vainement de centraliser le culte dans leurs capitales et chacun à l'ombre même de son palais, cette religion officielle et nationale mettra de longs siècles à triompher des cultes locaux, issus du sol à ce qu'il semble, plus encore qu'ils ne sont inhérents à une race. Mais l'examen plus détaillé du sujet amené à ce point relève des exégètes. L'impression générale produite par cette rapide enquête archéologique sur les lieux de culte primitifs en Canaan doit être complétée par les notions sommaires à déduire déjà du résultat des fouilles touchant les divinités cananéennes, les objets ou emblèmes de leur culte et quelques-unes des pratiques par lesquelles on pensait les honorer et se les rendre propices.

CHAPITRE III

IDOLES, OBJETS CULTUELS ET PRATIQUES RELIGIEUSES

Quand il s'agit de définir le concept précis d'une divinité, de tracer l'évolution de ce concept pour fixer la nature et le rôle de cette divinité, les textes eux-mêmes sont d'une interprétation délicate. Chaque texte a sa date déterminée et ne vaut donc que pour un moment de l'histoire du dieu ; il porte aussi l'empreinte spéciale d'un esprit et reflète une mythologie individualisée, quelles que soient la richesse et la clarté des données traditionnelles où elle pouvait puiser. La difficulté s'accentue d'autant qu'on se rapproche davantage des documents plus archaïques, dont la spéculation philosophique est encore absente et qui se bornent à enregistrer la légende, ou qui la créent sous l'inspiration poétique. Au delà, c'est la nuit noire, que la spéculation audacieuse ne respecte pas toujours assez. Les ténèbres n'en sont pourtant pas, à vrai dire, impénétrables et les mythologues savent encore y tracer leur route, en se guidant sur les repères plantés de loin en loin par l'archéologie figurée. Pour multipliés que soient ces repères, la marche doit être lente, attentive à mille précautions si elle est soucieuse d'aboutir ; trop précipitée elle échoue fatalement dans le vide. C'est dire quelle prudente réserve s'impose surtout à l'archéologie figurée, devancière de l'histoire des religions et de la mythologie. Aussi les notes présentes, qui visent avant tout à enregistrer des faits plus qu'à émettre ou à discuter des hypothèses, se condamnent-elles volontiers à rester fort sommaires étant donné la documentation actuelle du sujet.

§ 1. *Idoles et amulettes.*

En Palestine, comme en beaucoup d'autres contrées apparemment, le premier stade de la religion a été aniconique (1). On s'est à coup

(1) La constatation en a été faite tout récemment pour les vieux cultes crétois en particulier, grâce aux découvertes de M. Evans et des diverses missions opérant en Crète. Cf. l'ex-

sûr beaucoup trop hâté parfois d'en inférer des croyances très déterminées et de tirer des roches à cupules par exemple ou des pierres levées une théorie complète sur l'organisation civile et religieuse du peuple dont on localise le développement au cran étiqueté « stage pastoral, matriarcat », ou « confédération agricole, ba'alisme », et d'autres rubriques à l'avenant (1). Que l'évolution religieuse ait les plus étroites relations avec des conditions économiques et sociales, cela peut et doit être accordé sans qu'il en résulte l'application rigide des mêmes phases de développement religieux ou social chez des peuples tout voisins. Restreinte aux représentations plastiques, notre enquête ne saurait donc guère pénétrer jusqu'aux temps néolithiques. Tout au plus pourrait-on classer à cette lointaine époque, ou plutôt à la frontière du néolithisme et de l'âge initial des métaux, quelques rudiments de figurations symboliques ou religieuses.


Fig. 95. — Idole archaïque.

Ce sont comme de petits magots, qui ont en commun d'être taillés tous dans un même calcaire blanc et de relever tous d'un même style : une extrémité dégagée plus ou moins profondément de la masse et quelque peu arrondie ou façonnée pour donner l'impression d'une tête, et, sur la partie inférieure, quelques traits superficiels ou profonds qui simulent des membres. Le meilleur échantillon du genre a été ramassé à Megiddo (fig. 95) dans la couche de décombres faisant l'assise de la forteresse érigée entre le xxe et le xve siècle (2). M. Schumacher est donc bien fondé à le dire « certainement très archaïque — *uraltes* — ». Avec non moins d'exacte approximation peut être attribuée au xxve siècle la pièce analogue trouvée à Gézer (fig. 96), dans une caverne néolithique (3). Est-ce bien un *taraph*, intentionnellement difforme, apte à donner

posé assez sommaire de ces résultats par M. G. Karo, *Altkretische Kultstätten*, dans l'*Archiv für Religionswiss.*, VII, 1904, p. 117-156. On lit, p. 155 : « Der altachäische Kult war bildlos und entbehrte der Tempel » : conclusion fondée principalement sur la description du sanctuaire très archaïque du mont Dicté. Les motifs pour lesquels M. Dussaud (*Quest. mycén.*, p. 26 s.) hésite à admettre la conclusion de Karo ne sont valables que pour la Crète.

(1) C'est surtout la thèse de M. le prof. Barton, *A sketch of Semitic Origins*, ch. II et III, appliquée plus spécialement aux découvertes de Gézer en des articles récents du *Biblical World*. M. Macalister, *QS.*, 1904, p. 112, suggère lui aussi, non sans quelque réserve, de rattacher la religion néolithique à Gézer au stade du *matriarcat*, d'où le *ba'alisme* serait encore à peu près complètement exclu. Ses propres trouvailles d'éléments « typiques du *ba'al-principe* » dans le même strate des ruines sont de nature à inspirer la plus grande précaution en fait de conséquences religieuses à déduire des faits archéologiques touchant ces lointaines époques.

(2) *MuNDPV.*, 1906, p. 9, fig. 12. Dimensions inconnues, mais l'objet semble fort petit.

(3) *QS.*, 1902, p. 358. Cette caverne est décrite au chapitre des sépultures, p. 207 ss.

quelque notion de ces idoles familières en usage encore au temps des patriarches hébreux (1)? L'hypothèse a souri à M. Macalister (2) et à bon droit, semble-t-il



Fig. 96. — Gézer. Idole néolithique. D'après Macalister, QS., octobre 1902, pl. IX, *b-c*.

Un spécimen déjà évolué, où la figure est un peu mieux indiquée, malgré l'absence de tout le reste, provient de décombres difficiles à dater dans les ruines bouleversées de Tell eṣ-Ṣâfy (3), bien que les explorateurs l'estiment, en tout cas, très antérieur aux Israélites, et

(1) Cf. *Gen.*, **31**, 19, 30 ss. Le récit de *I Sam.*, **19**, 13 ss. montre qu'au temps de la monarchie israélite les *téraphîm* pouvaient donner l'impression de grandes statues. Voir aussi les remarques du P. Lagrange, *Juges*, p. 272 s., sur les תרפים bibliques en général.

(2) « C'est sans doute un grossier *taraph* », écrit-il, *QS.*, 1902, p. 358. La ressemblance de cette image divine très gauche avec les figurations humaines ébauchées ailleurs par des graveurs inexpérimentés de l'âge du bronze, ne peut manquer de frapper. On comparera par exemple les représentations de personnages sur les rochers de Vendée, dans l'étude d'ensemble de MM. Capitan, Breuil, Charbonneau-Lassay, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1904, p. 132 ss. et fig. 3, 4, 7, 8, 11; ou les statues-menhirs, signalées sur divers points, v. g. dans l'Aveyron et le Tarn, par M. l'abbé Hermet, *Bulletin archéolog. du Comité des trav. historiques*, 1898, p. 500-536, avec d'excellentes planches et les indications bibliographiques utiles. A cette bibliographie peut s'ajouter maintenant le mémoire de M. E. Michon, *Menhirs sculptés de la Corse*, dans le Recueil du *Centenaire de la Société nation. des Antiquaires de France*, 1904, p. 299 ss. Je crois trouver l'analogie la plus voisine du taraph de Gézer, aux dimensions près, dans certaine dalle funéraire sculptée, découverte dans le Gard et récemment publiée par M. Capitan, *Bulletin archéol. du Comité...*, 1905, p. 3 s., fig. 1 (fig. 97), qui reconnaît dans cette pièce et d'autres analogues des « figurations humaines réduites à leur plus simple expression » et datant « de l'époque du bronze », si même elles ne remontent pas « jusqu'à l'époque néolithique » (*op. l.*, p. 4). N'étaient ces rapprochements possibles, on serait tenté d'estimer qu'un peuple chez qui l'on modelait si habilement déjà l'argile en vases d'aussi bon galbe que nous en offre l'hypogée de Gézer où a été trouvé le *taraph*, devait avoir aussi des sculpteurs plus experts que ne le fait supposer cette rudimentaire idole; elle serait à rattacher dès lors aux productions de l'âge précédent. Qui ne sait pourtant combien peu simultané demeure partout le développement des diverses branches de l'art? Et pour ne pas faire intervenir d'aussi grandioses expressions en ces pauvres débuts de la culture cananéenne, rappelons tout bonnement la possibilité d'une gaucherie voulue dans l'exécution de ce magot destiné à servir d'amulette, ou mettons-le au compte de quelque désœuvré maladroit, si ce n'est enfin, d'aventure, quelque humble essai d'un vieux sculpteur néolithique, tombé en la possession d'un Cananéen qui s'en sera fait un fétiche ou une amulette.



Fig. 97. — Rudiment de statue.

(3) Fig. 98, d'après Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 142, pl. **72**, 1;

n'hésitent pas à y voir aussi un *taraph*, ou une de ces idoles domestiques demeurées familières à toutes les époques et dont la désignation est empruntée au langage biblique. La raison d'attribuer à d'aussi pauvres essais une prétention à figurer quelque divinité gît peut-être dans la matière même choisie par les sculpteurs. On a noté que les trois pièces recueillies sur des points très distants sont toutes trois de ce calcaire blanc que sa profusion à la surface du sol palestinien ne paraissait pas devoir signaler comme possédant quelque vertu prophylactique analogue à celle qui a été maintes fois attribuée à des pierres dures ou précieuses et à des métaux : lapis-lazuli, émeraude, plomb (1). Le fait qu'on ait choisi plus tard la même pierre pour y graver des « charmes » et des « sorts », *defixiones*, inscrits ailleurs plus communément sur des lames de plomb, n'entraîne pas non plus ce caractère magique du calcaire mou palestinien. On conçoit très bien qu'il ait été choisi à cause de l'extrême facilité de taille qu'il offrait à des sculpteurs novices et mal outillés. D'autre part, il avait encore l'avantage d'une solidité telle quelle, supérieure à celle de la poterie primitive, séchée ou mal cuite. D'autres indices suggèrent aussi la valeur religieuse de ces objets : leur nombre tout à fait restreint, moins facile à comprendre s'il se fût agi de figurines profanes créées par amusement, par fantaisie d'ouvrier, ou par souci artistique de copier des formes vivantes ; leur gaucherie même, très surprenante si le sculpteur le plus primitif qu'il plaise d'imaginer eût réellement voulu reproduire la forme humaine qu'il avait sous les yeux, intelligible au contraire s'il cherchait à extérioriser par cette sorte de convention plastique la meilleure représentation imaginative qu'il se faisait d'une divinité domestique. Quand des séries plus développées auront été constituées et des attributions chronologiques faites avec une plus grande précision, il y aura vraisemblablement quelque profit à tirer d'une compa-

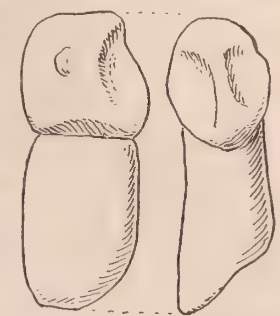


Fig. 98. — Un taraph archaïque.



Fig. 99. — GÉZER. Profil de troglodyte. D'après MACALISTER, *QS.*, 1904, p. 19, fig. 5.

(1) Cf. chez les Chaldéens antiques le caractère merveilleux attribué surtout aux pierres noires (HEUZEY, *Les origines orientales de l'art*, I, 118). Le même phénomène sera d'ailleurs constaté en Canaan, à propos des amulettes.

raison entre ces *téraphim* en pierre et les figurines de terre cuite contemporaines, sinon plus archaïques encore, dont le style est sensiblement différent. Voici, pour en faire la preuve, une tête en terre cuite recueillie à Gézer dans une caverne de troglodytes (1), contemporaine par conséquent du *taraph* de l'hypogée néolithique. Le procédé est sans contredit supérieur; tout rudimentaire qu'il soit, ce visage a quelque chose d'humain et il n'y a aucune invraisemblance à ce que son prognathisme développé à l'excès n'ait été la copie voulue d'un trait physiologique dans la race qui peuplait alors le pays. Le potier semble s'être donné pour tâche de modeler une tête comme la tête des hommes qui l'entouraient; ou s'il a voulu faire un dieu de son morceau d'argile, c'est que, dans son imagination inféconde, le dieu n'avait qu'une ressemblance lamentable avec les membres terrestres du clan.

Il y a enfin, pour confirmer dans une certaine mesure la valeur religieuse revendiquée en faveur des diverses représentations signalées plus haut, leur analogie avec les petits monuments considérés par les spécialistes comme des idoles parmi les productions les

(1) Fig. 99. La curieuse tête analogue découverte récemment par le P. Germer-Durand à Qiriat-Yarim (Abou ghôch) dans un strate de ruines dont l'archaïsme n'est guère inférieur



Fig. 100. — Un habitant primitif de Canaan. Terre cuite du musée de N.-D. de France à Jérusalem.

à celui de la caverne de Gézer, indiquerait que ce prognathisme est un trait bien voulu dans ces figurations; cf. *RB.*, 1906, p. 286 (fig. 100).

plus archaïques de la sculpture pré-mycénienne (1). Là aussi ce qui domine en général, dans cette catégorie de figures, c'est la convention manifeste du début, réduisant toute l'image à une plaquette vaguement triangulaire où quelques touches de couleur traduisent les éléments d'un visage (cf. pl. III, 1); les premières échancrures timides fournissent déjà un réalisme plus accentué (pl. III, 2) (2), jusqu'à ce que le sculpteur prenne franchement le parti de donner à son image divine les caractères anthropomorphiques usuels, en y joignant des attributs spécifiques ou en donnant à ses figures humanisées à l'excès des attitudes qui traduiront ordinairement avec énergie toute la crudité de sa pensée religieuse (3). Mais entre la représentation parlante, au terme de l'évolution plastique, et le symbole initial tout conventionnel, la liaison fait à peu près défaut en Palestine; du moins ne devra-t-elle pas être cherchée avec trop de minutie dans le détail, puisque les vagues successives de populations n'ont pu manquer d'introduire leur apport dans les idées religieuses en quelque sorte nées du sol et liées à lui. Avec les Sémites, en effet, le changement religieux est impliqué, on l'a vu, par la transformation du lieu de culte : la pierre levée devient l'élément caracté-

(1) On en trouvera d'assez nombreux échantillons groupés dans PERROT et CHIPIEZ, *Histoire*..., VI, p. 735 ss.; R. DUSSAUD, *La Troie homérique*, dans la *Rev. de l'école d'anthropologie*, XV, 1905, p. 43 s.; ou pour Chypre spécialement, dans R. DE LICHTENBERG, *Beiträge zur ältesten Gesch. von Kypros*, pl. V, 41 s., pl. VI, 43-46, dans *Mit. der vorderas. Gesell.*, 1906, 2. Des fouilles récentes en Thrace ont fait découvrir des bibelots analogues : cf. *Bull. de corr. hell.*, 1906, p. 414 ss., fig. 56 ss.; l'Égypte en a fourni également à une époque antérieure aux premières dynasties (cf. J. GARSTANG, *Mahâsna and Bêt Khallâf*, pl. III, au milieu (*Egypt. Research Account*, VII).

(2) Dans cette curieuse plaquette de terre cuite, découverte parmi les ruines du XXe au XVe siècle, à Gezer, M. Macalister reconnaît à bon droit une idole féminine conventionnelle (*QS.*, 1904, p. 16). C'est en effet l'équivalent assez proche du fameux emblème mycénien où l'on voit une « silhouette divine... dérivée du bouclier en forme de 8 » (DUSSAUD, *Questions mycén.*, p. 34) : ce sera donc un nouveau repère à enregistrer pour la géographie de cet emblème récemment décrite par Percy E. Newberry (*Proc. SBA.*, XXVIII, 1906, p. 72). Le procédé d'ornementation n'est pas sans quelque analogie, toute matérielle au moins, avec les nombreux fragments de plaques diverses exhumées des couches profondes du tertre de Suse (cf. pl. III, 3, d'après DE MORGAN, *Mémoires*..., VII, p. 104 s.; cf. p. 118 : jeux? ex-voto? instruments de comput?). Il peut être intéressant de noter qu'une petite amulette contemporaine découpée en fer-blanc et pendue par quelque pieux pèlerin orthodoxe dans la chapelle délabrée de *Panaghia Capouli*, près d'Éphèse, offre le même procédé décoratif pour une figure qui n'est guère moins conventionnelle (pl. III, 5 — croquis pris en septembre 1905 — et dont l'analogie avec les symboles usuels de Tanit, la déesse carthaginoise, ne peut manquer de frapper.

(3) M. Dussaud a groupé ingénieusement (*La Troie*, fig. 22) une dizaine de types qui font saisir d'un coup d'œil toutes les phases du développement parti de la plaque fruste pour aboutir à la déesse de la fécondité. Mais comme les types sont empruntés à des races et à des époques très diverses, on évitera de fonder là-dessus n'importe quelle déduction religieuse ou artistique.

ristique de ce stade, au lieu de la cupule antérieure, sans du reste en abolir l'usage. Les idoles se multiplient avec une singulière profusion et voisinent fréquemment dans les ruines avec des emblèmes qui écarteraient le doute sur le concept fondamental à se faire de la divinité chère aux Cananéens, si l'image elle-même ne le concrétisait presque avec brutalité. Ces idoles et ces emblèmes sont très analogues, souvent même tout à fait identiques, d'un bout à l'autre de Canaan, à dater du XVIIe ou du XVIe siècle surtout. La série qu'il faut signaler d'abord, parce qu'elle l'emporte de beaucoup par le nombre sur tout le reste, est celle des petits reliefs en terre cuite désignés couramment dans les comptes rendus sous le nom de « plaques d'Astarté ». Ce sont des tablettes d'argile oblongues ou rectangulaires, de dimensions variables à peu près entre dix et vingt centimètres de hauteur (1). Une des faces a été sommairement dressée à la main ; sur l'autre, préalablement lissée avec soin, on a estampé, à l'aide d'un moule en relief parfois très accentué, l'image d'une femme nue, ou drapée de façon très sommaire. On la reconnaît bien, toujours la même, malgré la fantaisie du mouleur et sous les nuances innombrables qu'a pu lui imposer le souci d'accentuer davantage telle ou telle fonction de sa divinité, ou de lui donner des attributs empruntés à des panthéons divers, dans lesquels cette divinité trouve invariablement sa place. Ici la silhouette féminine a les bras chargés de bracelets ou d'armilles et étendus, serrant, près de la fleur épanouie, de longues tiges de lotus ; un ou plusieurs colliers s'étalent sur la gorge ; les cheveux nattés en tresses opulentes encadrent le visage et retombent sur les deux épaules (cf. pl. III, 9) ; une coiffure aux éléments tout égyptiens complète parfois la physionomie égyptisante de la représentation. Là, c'est plutôt le diadème ou la tiare babylonienne qui semble avoir inspiré la coiffure de la déesse sans autre parure que des bracelets aux poignets et des anneaux aux chevilles, les mains ramenées sur la poitrine pressant les seins comme pour en faire jaillir le lait. Ailleurs il n'y a plus de parure du tout (pl. III, 10, 11) ; le geste de la main droite est à peu près le même que dans le type précédent, mais la gauche en a un autre plus libre et difficilement conciliable avec le souci quelconque de pudeur qu'on a prétendu parfois lui attribuer par ressouvenance inopportune des chefs-d'œuvre de l'art grec le plus classique (2). L'exagération souvent ridicule des attributs féminins

(1) La hauteur de 0^m^,15 à 0^m^,18 est assez commune, semble-t-il, tandis que des hauteurs supérieures à 0^m^,20 sont exceptionnelles.

(2) Si tant est même que la Vénus « pudique » ne porte pas un titre usurpé.



CANAAN. Idoles et emblèmes religieux.

D'après BLISS-MACALISTER, *Excav.*, pl. **67**, 6. — 2, 6, 10, 11. Phot. du *PEFund.* — 3. DE MORGAN, *Mém.*, VII, 104. 4. *Excav.*, pl. **68**, 9. — 5. D'après nature. — 7. SELLIN, *Nachlese.*, fig. 7. — 8. *Excav.*, pl. **67**, 7. — 9. SCHUMACHER, *MuN.*, 1906, fig. 6.

pl. III, 4) et plus encore celle des caractères de la maternité, l'expression vulgaire et repue de ces visages quand l'empreinte assez nette permet de la discerner, tous les détails de ces représentations sans aucune retenue, concourent à y faire reconnaître la « bonne déesse », aux vocables très multiples dans les régions diverses de l'antique Orient (1). Mais, tandis que Bélit ou Istar, à Babylone par exemple, était aussi volontiers conçue et représentée à l'image d'une courtisane très banale que sous les traits d'une amazone héroïque, il est clair que l'Astarté de Canaan, dans la pensée des modeleurs à tout le moins, avait dépouillé totalement son caractère de divinité batailleuse et chaste pour ne conserver que celui de déesse de joie. Les comptes rendus des fouilles enregistrent, à l'usage des spécialistes, maintes particularités de ces reliefs sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'appesantir pour l'intelligence générale du sujet telle qu'on la cherche ici.

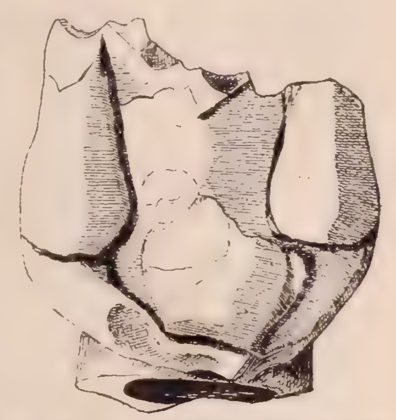


Fig. 101. — Astarté portant un animal symbolique. D'après Sellin, *Tell Ta'annek*, fig. 37.

La distinction à établir entre les types n'a pas seulement l'intérêt d'attester les fluctuations d'influences extérieures sur la religion de Canaan : elle est de nature à fournir aussi un contrôle utile au classement archéologique des ruines. En parlant toutefois d'Astartés babylonisantes ou égyptisantes, il ne faudrait pas croire les types ainsi caractérisés par leur physionomie générale reçus directement de Babylone ou de Memphis. Si l'une ou l'autre pièce semble se rattacher plus étroitement à une Istar orientale portant quelque animal symbolique (cf. fig. 101) ou pressant contre son sein un enfant,

(1) A une époque où la documentation plastique était de beaucoup plus restreinte qu'aujourd'hui, M. Heuzey publiait sur ce sujet une étude qui garde encore une valeur fondamentale : *Les terres cuites chaldéennes avant les découvertes de M. de Sarzec*; mémoire lu à l'Acad. Inscr. B.-L. en 1879 et reproduit en 1891 dans *Les origines orientales de l'art*, I, 1-14. A la suite des trouvailles de M. de Sarzec à Tello, M. Heuzey est revenu sur ce sujet dans les *Découvertes en Chaldée*, p. 253 ss.; 316-9. Pour les découvertes analogues en Susiane, cf. de Morgan, *Mémoires de la Délégation*..., I, 130 s. et pl. VII; t. VII, fig. 403 *bis*-405. Parmi les bibelots sacrés recueillis dans le très vieux sanctuaire sémitico-égyptien de *Sarabit el-Khâdim* au Sinaï, M. Flinders Petrie signale des reliefs identiques, *Researches in Sinai*, p. 147 et fig. 151, n° 14. Il les considère comme des ex-voto à Hathor. Voir des trouvailles analogues en Égypte, quoique d'une époque plus basse (VII s.) dans Fl. Petrie, *Defenneh*, pl. XXIV, 1-4 (*Egypt Explor. Fund*, IV).

une corbeille ou un vase (1), il est difficile d'y voir autre chose qu'une imitation locale du type étranger dont elle ne reproduit qu'imparfaitement le galbe. Telle Astarté égyptisante de Gézer (fig. 102), qui impressionne au contraire à première vue par le déploiement outré d'attributs égyptiens dans sa parure, trahit son imitation par sa pose : au lieu de s'étaler ainsi de face, l'image égyptienne serait posée de profil, quitte à offrir son visage de trois quarts ou de face, par une inconséquence dont l'artiste n'avait pas toujours cure. Un relief de Tell eṣ-Ṣâfy qu'on croirait bien venu des bords du Nil en vertu de cette anomalie de pose, et aussi par le profil de la figure, inspirée d'une Sekhet, est sûrement aussi de composition cananéenne syncrétiste : les astres symboliques babyloniens s'unissent ici à des emblèmes de fantaisie pour compléter la représentation pseudo-égyptienne (fig. 103).



Fig. 102. — Gezer. Astarté égyptisante. D'après Macalister, *QS.*, 1904, p. 15, fig. 3.

Ce sera le fait d'un examen autorisé et précis, appuyé sur des confrontations sévères avec des types nationaux authentiques, de classer les Astartés cananéennes en familles artistiques. Les attributions faites déjà ont en réalité besoin d'un contrôle strict. Certains détails de coiffure, comme les boucles de cheveux s'enroulant au-dessus des épaules, ou les tresses lourdes qui retombent le long du visage où l'on a vu parfois une empreinte égyptienne, se retrouvent sur les figurines chaldéo-babyloniennes du meilleur cru (2). Ailleurs, au contraire, un échantillon traité comme tout à fait ordinaire présentera quelque particularité digne d'attention et indice vraisemblable d'influence étrangère. Voici la tête d'une Astarté de Ta'annak

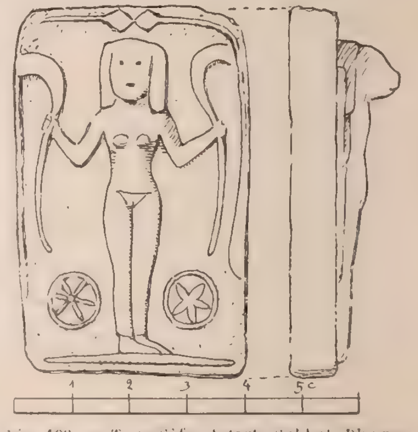


Fig. 103. — T. eṣ-Ṣâfy. Astarté-Sekhet. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 67, 15.

(1) Cf. les statuettes de Megiddo (Schumacher, *MuN.*, 1905, fig. 15 ; 1906, fig. 43), d'influence [illegible] manifeste. On trouvera quelques bons équivalents chaldéens dans Heuzey, *Les origines orientales...*, I, p. 4, fig. 2 ; p. 5 s., fig. 3.

(2) Voir [illegible] à ce sujet les observations de M. L. Heuzey, *Les origines orientales...*, 1, 3.

fig. 104), déclarée très commune par M. Sellin (1). La haute tiare striée dont elle est coiffée ne s'imposait manifestement pas d'elle-même à la pensée du modeleur, qui a pu au contraire en trouver l'inspiration dans quelque figurine chaldéenne comme celle publiée par M. Heuzey (2), qui porte une tiare à peu près identique agrémentée seulement d'un petit « emblème en forme de cercle, avec point central », posé juste au-dessus du front. Or cette pièce a été ramassée dans une couche profonde parmi les ruines du fort occidental détruit au xve siècle par l'invasion égyptienne. Antérieure par conséquent à l'ère historique d'influence égyptienne, cette figurine peut sans difficulté être rattachée à une tradition plastique reçue de Babylonie, ou être considérée, dans les deux contrées, comme l'expression d'un concept de divinité chez une même race. Ce type une fois établi et fréquent à Ta'annak dans les ruines causées par les conquérants égyptiens de la XVIIIe dynastie, persistera jusqu'au bout de l'évolution religieuse cananéenne, en dépit des nouvelles influences à l'œuvre dans le pays. C'est ainsi que M. Sellin a pu le constater encore jusqu'au cœur de la monarchie israélite à la fin du IXe siècle. Tout au plus la mode introduite par les nouveaux suzerains se révélera-t-elle en quelque modification très accidentelle du type ancien, comme l'emblème apparemment imité de l'*uraeus* des statues égyp-


Fig. 104. — Astarté coiffée d'une tiare.

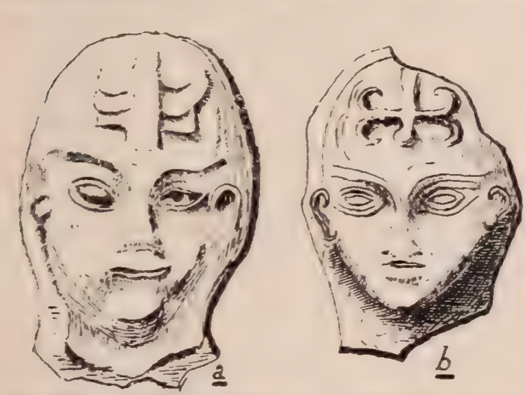


Fig. 105. — Astartés cananéennes à emblèmes égyptiens.

(1) *Tell Ta'annek...*, p. 45 et fig. 47 : « Gewöhnlicher Astartetypus ». La pièce intacte n'offre par ailleurs aucun intérêt spécial : nudité totale, moins un collier et des anneaux aux chevilles; formes plantureuses, quoique sillonnées de quelques plis fatigués. M. Sellin y voit l'Astarté particulière de Ta'annak (*op. l.*, p. 106). Cf. la même coiffure, *ibid.*, fig. 51.
(2) *Les origines orientales...*, p. 10, fig. 6.

tiennes, mis au front de plusieurs Astartés d'époque imprécise mais postérieure à l'établissement de la suzeraineté égyptienne (fig. 105) (1).

A Gézer, au contraire, les Astartés ont une nuance décidément égyptienne dans leur accoutrement ou leurs attributs. M. Macalister signale leur apparition et leur fréquence dans ce strate des ruines qui correspond à l'installation cananéenne définitive (2). A peu près toutes les variantes du type sont mêlées dès le début : déesse nourrice, déesse de la fécondité, déesse aux fleurs de lotus; mais exception faite pour une pièce mal conservée (3), aucune de celles publiées n'est coiffée de la tiare signalée tout à l'heure, qui ne se retrouve non plus ni à Lâchis ni à travers la Chéphélah. Les indications déjà fournies ne sont pas suffisantes pour qu'on soit à même de suivre avec quelque précision l'évolution numérique et plastique du type à travers la Palestine méridionale. On voit seulement que là, comme parmi les décombres de Taʿannak, la petite idole d'Astarté mise en circulation par les Cananéens se multiplie à profusion entre le XVIIe et le XIIe siècles, et se nuance avec une assez sensible originalité dans les centres divers où fleurit le culte de la déesse. Le type devient plus figé durant les premiers siècles de la domination israélite, mais ne disparaît que progressivement, si tant est même qu'il disparaisse quelque part sans laisser de traces, comme le suggère M. Sellin à Taʿannak (4).

Un détail a frappé les explorateurs, M. Macalister surtout, à Gézer :

(1) SELLIN, *Tell Taʿannek*..., p. 74 et fig. 96. Cf. un symbole quelque peu analogue sur un scarabée égyptien trouvé dans une nécropole archaïque de Gézer, *QS.*, 1904, p. 327 et fig. 2, n° 2, et dans SELLIN, *op. l.*, fig. 121.

(2) Époques III-IV de son classement, correspondant à peu près à 2000-1400; voir surtout *QS.*, 1904, p. 15; cf. p. 118, où M. Macalister paraît restreindre à cette période la découverte de tous les reliefs d'Astarté à Gézer.

(3) Au moins à n'en juger que par les reproductions. Il s'agit de la plaquette découverte naguère par M. Bergheim à Gézer et signalée par M. Clermont-Ganneau qui l'a publiée plus tard dans ses *Archaeological Researches*, II, p. 6 s. et p. 242. La reproduction donnée en cet endroit est obscure malheureusement, beaucoup meilleure en tout cas que le croquis de M. Drake inséré aux *Memoirs* du *Survey of W. P.*, II, 439, d'après lequel MM. Perrot et Chipiez ont fait graver leur reproduction (*Histoire*..., IV, p. 434, fig. 223) un peu interprétative. M. Clermont-Ganneau semble avoir considéré la coiffure comme une sorte de diadème tourelé (*op. l.*, p. 6) comparable d'autre part à des motifs chypriotes. Son impression doit prévaloir apparemment, puisqu'elle dérive d'un examen direct de la pièce. La coiffure de quelque déesse égyptienne en forme de touffe d'épis ressemblerait à ce diadème mieux encore que la tiare de l'Astarté de Taʿannak. D'autre part le geste de la déesse dans le relief de Gézer diffère de tout ce qui a été indiqué plus haut : les bras sont croisés sur la poitrine sans que les mains pressent les seins. On croirait même discerner sur la gravure de M. Clermont-Ganneau l'indice d'une draperie dans la partie inférieure du corps, et ces détails mettraient la figurine beaucoup plus en relation avec des types chaldéo-babyloniens qu'avec n'importe quelle série analogue.

(4) *Tell Taʿannek*..., p. 107.

La plupart de ces plaquettes votives ou de ces petites idoles ont été découvertes incomplètes (1). Étaient-elles brisées en accomplissement d'un rite? un même hasard leur a-t-il été fatal? ou bien cette mutilation attesterait-elle quelque réaction plus ou moins éphémère de l'orthodoxie israélite?

La série des Astartés moulées ou sculptées en plein relief est fort peu considérable mise en regard du type précédent. Il semble d'ailleurs que, si le procédé de figuration en ronde bosse a été usité de vieille date, les idoles de ce genre aient été plus systématiquement détruites. C'est à peine si l'on relève en effet, à travers les comptes rendus des fouilles, une demi-douzaine de statuettes de la bonne déesse à classer entre les derniers siècles cananéens et les premières influences helléniques. Les deux plus remarquables sont l'icône tutélaire de la maison cananéenne de Ta'annak et l'Astarté « aux deux cornes » de Gézer. L'une et l'autre sont en bronze, mais là se bornent, je crois, les points de contact. Celle de Ta'annak (fig. 106) mesure 0m,145 de haut (2). Elle représente une femme en pied drapée dans une robe qui descend à mi-jambes et moule étroitement les formes sveltes du corps, laissant fortement saillir les seins. Aucune ceinture, ni bracelets, ni armilles; peut-être seulement un lourd collier à la gorge. Les bras sont relevés sur la poitrine en un geste qu'il est difficile de saisir au juste dans la gravure publiée, mais qui n'est pas le geste usuel de la déesse nourrice. Pour coiffure, une tiare conique assez étroite sur la tête un peu épaisse et trop forte. Sous les pieds deux tenons permettaient de fixer la déesse sur un socle, d'où quelque malencontreux hasard l'avait arrachée, du moins sans la mutiler. M. Sellin y voit quelque idole étrangère « importée aux environs de 1300 » (3), quoiqu'il ne lui connaisse aucun parallèle en Babylonie ou en Égypte. On ne saisit pas bien la raison d'estimer tout à fait étrangère et d'importation directe une idole préposée à la garde et à la protection d'une de-



Fig. 106. — Astarté cananéenne. D'après SELLIN, *Eine Nachlese*..., fig. 20.

(1) Voir l'observation analogue faite par HEUZEY, *Les origines*..., I, 9, et par les savants de la mission DE MORGAN, *Mémoires*..., VII, p. 65, à propos des offrandes de fondation.

(2) D'après la fig. 20, indiquée comme étant de « grandeur naturelle », dans SELLIN, *Eine Nachlese*... La description (p. 17) dit « 15*cm* de haut ».

(3) *Eine Nachlese*..., p. 32.

meure nettement cananéenne. Rien d'autre part ne la rattache en effet de façon bien précise à l'art égyptien ou babylonien (1). Les accointances de cette figurine seraient beaucoup plus marquées peut-être avec l'iconographie contemporaine en pays hétéen. Laissons toutefois aux maîtres le soin de déterminer l'origine de cette curieuse pièce, pour retenir seulement que, de par sa forme et le lieu de sa découverte, elle doit représenter l'antique déesse nationale vénérée par les Cananéens de Ta'annak, sous des traits modelés d'après de nouvelles influences artistiques prédominantes alors.

D'une plastique inférieure et de plus petites dimensions (ht. 0m,115), la statuette de Gézer n'est remarquable que par un détail, mais celui-là fort saisissant : les deux cornes attachées au front et retombant vers le bas des joues (fig. 107). Pour le reste, cette femme entièrement dévêtue, aux formes disproportionnées et mal prises, les bras collés au corps avec rigidité, à la coiffure bizarre en manière de calathos, à physionomie triviale, n'aurait rien qui méritât de fixer l'attention. Elle a été trouvée à travers d'amples dépôts de vaisselle israélite caractéristique, la plus élégante de ce type, parmi nombre de lampes surtout et quelques menus objets apparemment votifs en un réduit érigé entre le xe et le viie siècles sur l'enceinte du grand haut-lieu. Cette circonstance est toute en faveur de l'hypothèse émise au moment même de la découverte par l'heureux explorateur qui soupçonne en cette figurine un essai d'interprétation plastique de l'Astoreth-Qarnaïm fameuse aux temps israélites (2). La forme même des cornes tombantes, plutôt à la façon de cornes de bélier que de cornes de génisse, a peut-être sa valeur dans l'évolution du concept de la déesse, qu'il appartiendra aux mythologues de déterminer.



Fig. 107. — Aštoreth-Qarnaïm. Phot. due à l'obligeance de M. Macalister.

A cette même époque du xiie au xe-ixe siècle, qui marque l'apogée de la domination israélite, se rattache un autre type d'Astarté connu par deux exemplaires fort analogues, l'un de Ta'annak

(1) Sinon peut-être le procédé de la draperie plus chaldéo-babylonienne qu'égyptisante.

(2) Macalister, *QS.*, 1903, p. 227 s. Il est moins heureux, semble-t-il, en considérant comme des représentations analogues d'Astoreth-Qarnaïm des figurines dont la tête est encadrée de longues mèches tombantes le long du cou presque jusqu'aux épaules et recourbées au bout. On y verrait plus volontiers quelque appendice de la coiffure, un peu à la façon des mitres épiscopales modernes, ou deux longues tresses de la chevelure. Ces mêmes boucles se retrouvent dans les représentations de l'Astarté hétéenne ; cf. v. g. Babelon, *L'arch. orient.*, p. 200, fig. 146.

(fig. 108), l'autre de Lâchis (fig. 109) (1). Par une anomalie peut-être intentionnelle la déesse est représentée nue, quoique divers traits incisés visent probablement à figurer des plis de vêtement. Aucun souci de proportions; les hanches démesurément accusées traduisent bien l'idée de fécondité que le mouleur voulait concrétiser. Toute l'originalité de ces figurines consiste dans l'exécution du visage et de la coiffure (?). Les traits ne sont à peu près pas modelés; un nez large et effilé s'allonge en manière de bec d'oiseau encadré de deux larges pastillages où des incisions rondes représentent des yeux écarquillés. En guise d'oreilles, comme de larges ailerons percés de trous dans lesquels sont engagés de lourds anneaux (2). C'est la réplique très exacte d'un type chypriote bien connu, non sans quelques détails de technique spéciale, ni sans analogie avec des idoles découvertes sur de tout autres points qu'à Chypre, en Cappadoce ou en pays hétéen par exemple. On évitera donc d'attribuer les exemplaires palestiniens à une importation directe de quelque atelier chypriote.

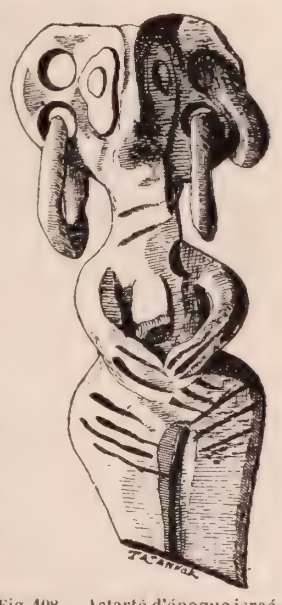


Fig. 108. — Astarté d'époque israélite. D'après Sellin, *T. Ta'annek*..., fig. 113.

Telle figurine découverte à Megiddo dans le même strate israélite où l'on voudrait parfois ne trouver que des bibelots chypriotes, a des accointances très nettes avec l'art de tout autres contrées que Chypre. La petite idole en terre cuite publiée par M. Schumacher (fig. 110) est dans ce cas, puisque son répondant le plus exact serait à chercher par exemple dans le magot également en terre cuite (fig. 111) que M. Chantre (3) a exhumé d'un tertre cappadocien,



Fig. 109. — Lachis. Une Astarté d'époque israélite. D'après Bliss, *A Mound*..., fig. 111.

(1) Le type de Ta'annak a pour répondant exact une statuette chypriote figurée dans Perrot et Chipiez, *Histoire*..., III, p. 553, fig. 375; cf. de Lichtenberg, *Beiträge z. ält. Gesch. von Kypros*, fig. 33. On comparerait le mieux avec le type de Lâchis une autre variante chypriote, Perrot et Chipiez, *l. l.*, fig. 374.

(2) MM. G. Seure et A. Degrand ont découvert des figurines analogues dans leur récente *Exploration de quelques Tells de la Thrace* (*Bulletin de corresp. hellén.*, XXX, 1906, fig. 1 et 56). Ils considèrent les trous, fort petits il est vrai dans ces statuettes, comme un procédé traduisant la chevelure (*op. l.*, p. 414).

(3) *Mission en Cappadoce*, 1893-1894, pl. XIX, 1; cf. p. 87 s.

parmi les débris archaïques d'une civilisation qu'il croit influencée



Fig. 110. — Idole de Megiddo. D'après SCHUMACHER, *MuN.*, 1904, fig. 19.

depuis une époque fort lointaine par la culture de Babylone (1). Et c'est peut-être bien encore à Babylone ou en Susiane qu'on trouverait le prototype de l'idole féminine à gaine brute ou à base cylindrique, tenue par quelques savants pour une première évolution du bétyle ou de la colonne anicônique. Certaine figurine (fig. 112) découverte dans les ruines préhistoriques de Suse (2) est apparemment plus vieille que les productions mycéniennes, crétoises ou chypriotes de même type. S'il faut voir dans ce procédé de figuration quelque vieux concept de la divinité féminine identifiée à la terre, une gaucherie du potier soucieux de donner une base solide à son idole, ou un caprice inexpliqué, c'est affaire aux historiens des religions de s'en préoccuper (3). On notera aussi que de telles analogies dans les formes générales peuvent être assez spontanées pour n'impliquer aucune dérivation étrangère bien stricte, ou tout au moins pour mériter qu'on ne détermine pas hâtivement cette dérivation au vu d'une simple statuette d'époque israélite en face de laquelle pourra être mis un fétiche chypriote.



Fig. 111 — Idole cappadocienne.

Les influences venues à ce moment de Chypre — à quelque centre qu'il faille rattacher la culture chypriote elle-même — demeurent toutefois prépondérantes dans cette branche spéciale de la plastique palestinienne; les petits magots d'Astarté recueillis çà et là dans les nécropoles ou parmi les ruines de la contrée presque jusqu'aux plus beaux jours de la

(1) CHANTRE, *op. l.*, p. 64.

(2) *Mémoires de la Délégation...*, VII, fig. 1.

(3) Cf. l'observation de M. DUSSAUD, *Questions mycéniennes*, p. 22, n. 2. Il se peut qu'après n'avoir été qu'une maladresse d'exécution, le procédé ait été voulu par la suite en vertu de quelque concept religieux plus évolué. A l'inverse de l'idole à large base cylindrique, creuse ou plus massive, on exécutera par la suite, en métal surtout, des idoles terminées en pointe à la façon d'un clou. C'était les rendre plus faciles à fixer sur un socle quelconque; mais souvent la forme était voulue pour donner à l'idole une efficacité prophylactique plus grande, contre les démons souterrains par exemple. Ainsi du moins sont interprétées les figurines trouvées en si grand nombre dans les dépôts de fondation en Chaldée et en Babylonie; cf. DE SARZEC-HEUZEY, *Découvertes en Chaldée*, p. 241 s.

culture gréco-romaine (1) diffèrent souvent très peu de ce que découvrait naguère M. de Cesnola dans les sanctuaires de Chypre (cf. fig. 113).

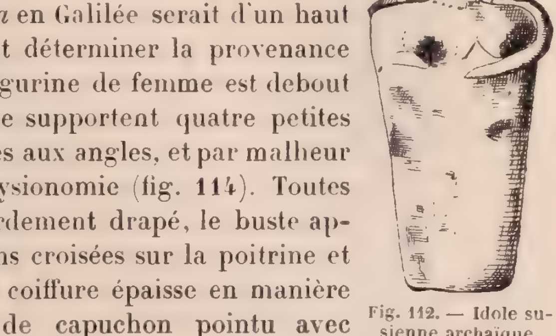


Fig. 112. — Idole susienne archaïque.

Un curieux petit bronze acheté par M. Sellin à un fellah de *Kefr Kenna* en Galilée serait d'un haut intérêt si l'on en pouvait déterminer la provenance exacte et la date. Une figurine de femme est debout de face sur un socle que supportent quatre petites formes humaines adossées aux angles, et par malheur assez indistinctes de physionomie (fig. 114). Toutes ont le bas du corps lourdement drapé, le buste apparemment nu, les mains croisées sur la poitrine et la tête enfouie dans une coiffure épaisse en manière de capuchon pointu avec de larges couvre-joues. La déesse qui trône au-dessus est engoncée dans une sorte de gaine qui moule très peu les formes. Elle a au front trois cornes courtes et fortes et sur la tête un emblème composite qui rappelle beaucoup la coiffure à plumes symboliques de certaine Isis égyptienne. Le bras droit étendu horizontalement est brisé au coude. Le bras gauche est complet, l'avant-bras relevé, mais on ne peut discerner quel objet tient la main gauche. Cet ensemble assez étrange à première vue produit l'impression d'une adaptation cananéenne de quelque vieux modèle babylonien d'Ištar trônant sur des animaux symboliques.



Fig. 113. — T. Sandahannah. Astarté ou Baubo (?) d'époque Séleucide. D'après une phot. du *PEFund*.

Aucune autre série d'idoles ne peut rivaliser en nombre et en précision avec les représentations d'Astarté qui viennent d'être signalées. On sera peut-être frappé surtout par l'absence de tout essai de traduction plastique de ce Ba'al parèdre d'Astarté qui partageait avec elle, au témoignage très formel de la Bible, hommages et offrandes dans les hauts-lieux de Canaan. Avant d'en inférer

(1) La *RB.* en a publié naguère un type trouvé dans une tombe romaine à Bersabée (1904, p. 88) et il en existe plusieurs autres échantillons dans les collections privées ou sur le marché en Palestine.

toutefois une prédominance du principe féminin dans la religion locale aux divers moments de son évolution et de théoriser sur cette base fragile au sujet de l'organisation religieuse et des concepts divins en Canaan, on voudra bien noter que l'image concrète et humanisée de la déesse n'apparaît en somme qu'assez tard, en tout cas pas avant le XXe siècle, si tant est même qu'il y en ait d'antérieures certainement au XVIIIe siècle. Il n'y aurait donc rien d'étrange à ce que, parmi les symboles, obscurs pour nous, des temps plus reculés, un dieu eût été représenté, Ba'al ou de quelque nom qu'il faille l'appeler. Quand l'instinct viril le plus spontané et le plus profond, servi par une plus grande habileté artistique, eut amené l'assimilation d'une part du concept de divinité au type féminin, il devenait sans doute naturel qu'une autre modalité divine fût conçue à l'instar de l'homme, sans qu'on aille toutefois jusqu'à un anthropomorphisme plastique aussi complet. Ainsi s'expliquerait-on la quantité considérable d'emblèmes phalliques dont l'apparition coïncide à peu près exactement dans beaucoup de ruines avec les premières Astartés, et dont l'un ou l'autre affecte des formes expressives, par exemple ce phallus de Tell Zakariyâ dont l'extrémité est sculptée sommairement en visage humain (1).



Fig. 114. — Figurine de bronze. D'après SELLIN, *MuN.*, 1900, p. 7 s., fig. 1.

D'ailleurs, l'association bizarre d'emblèmes divers sur tels petits monuments figurés recueillis à travers la Palestine, quoique d'époque assez tardive, met sur la voie pour retrouver des idoles de dieux parmi des bibelots antiques sans attributs bien spécifiques. Il existe dans la collection de M. le baron d'Ustinow, à Jaffa, des phallus en calcaire blanc avec traces de polychromie, ou en pierre rouge, qui affectent des formes de poisson ou s'agrémentent de cornes de bélier. L'indice de provenance les rattacherait au Mont des Oliviers et aux vallées qui enserrent Jésusalem, et l'on sait que sur tous ces points voisinent les débris des époques les plus disparates. Mais la pièce ex-

(1) Pl. III, 8, d'après BLISS et MACALISTER, *Excavations*..., p. 136, et pl. 67, 7; cf. à Gézer, l'indication de MACALISTER, *QS.*, 1903, p. 35 s. Sellin en signale un seul à Ta'annak (*Eine Nachlese*, p. 9, fig. 7 [pl. III, 7]), et Schumacher au moins un à Megiddo (*MuN.*, 1906, p. 47).

pressive entre toutes est un protome de taureau moulé en terre cuite et provenant, paraît-il, du littoral aux environs d'Ascalon ou du *Nahr*

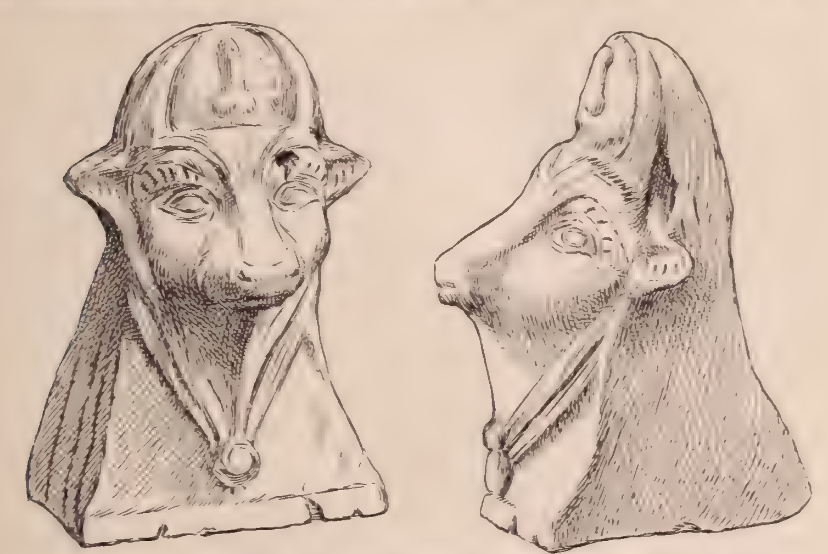


Fig. 115. — Moloch. Terre cuite du musée de M. le baron d'Ustinow, à Jaffa (environ au tiers de la grandeur d'exécution).

Roubîn (fig. 115). On est frappé de l'expression quasi humaine de cette figure bestiale ; les yeux surtout et la réduction extrême des oreillettes trahissent bien une intention du modeleur en ce sens. Le collier à double enroulement passé au cou et soutenant un large anneau qui retombe sur le fanon, les cornes relevées d'un mouvement énergique en croissant presque fermé où s'étale un phallus dressé, ne permettent guère de douter qu'il s'agisse d'une idole syncrétiste : on lui donnerait même volontiers un nom propre au sens de la terminologie biblique, Ba'al ou Moloch par exemple, et sa portée serait plus considérable encore si l'on était quelque jour en mesure d'en préciser la date, que tout incline pour le moment à faire croire antérieure à la culture hellénistique. Et ce qui semble clair, à la lumière de tels groupements d'emblèmes en une période tardive de syncrétisme, c'est l'usage de figurer quelque dieu sous une forme animale d'un symbolisme plus ou moins transparent, les idées de fécondité, de vitalité, d'énergie puissante étant assez bien exprimées par le poisson, le bélier, le taureau.

Or il s'est trouvé en maint endroit dans les ruines fouillées des têtes de taureau en particulier, moulées apparemment pour elles-mêmes et sans trace d'attache bien apparente avec un corps (1). De telles pièces

(1) Cf. SELLIN, *Tell Ta'annek...*, fig. 78 et 114; *Eine Nachlese...*, p. 29, fig. 47; BLISS et

ne seraient-elles pas à concevoir, en quelques cas du moins, comme de véritables idoles plutôt que comme des symboles de sacrifices ou de banales figurines fantaisistes (1) ? Dans le même ordre d'idées la déesse a pu être figurée par un animal, une colombe parfois ou une vache de préférence, par opposition au taureau-ba'al, quoique l'adoption du type féminin proprement dit ait dû rendre moins fréquent le recours à l'emblème, demeuré au contraire usuel pour le dieu.

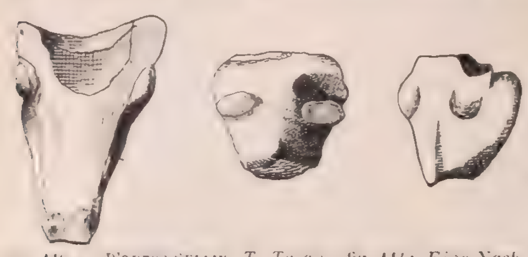


Fig. 116. — D'après Sellin, *T. Ta'an..*, fig. 114 : *Eine Nachlese...*, fig. 47 ; Macalister, *QS.*, 1902, p. 342, fig. 11 a.

A côté de ce groupe divin presque impersonnel, qui incarnait en Canaan, sous des traits variables à l'infini selon les milieux et les temps, le concept déifié du double principe fondamental de toute vie, on voit apparaître çà et là quelques autres divinités, tout étrangères celles-là et mal acclimatées sur le sol de Canaan. Leur intérêt consiste plutôt en ce qu'elles attestent une influence déterminée à tel moment de l'évolution historique palestinienne qu'en ce qu'elles marquent un développement bien réel de la religion locale. Un cylindre de l'époque d'Hammourabi (xxi[e] siècle) ramassé dans les décombres de Ta'annak (fig. 117) porte la légende suivante : « Atanahili, fils de Ḫabsi, serviteur de Nergal » (2). La scène, par malheur très mutilée, qui accompagne la légende à la façon de tous les cylindres chaldéo-babyloniens, représente apparemment Atanaḫili enfoui dans ce long manteau d'étoffe velue, dit *kaunakès*. Il est en adoration devant Nergal costumé au contraire plutôt à l'égyptienne, et des hiéroglyphes égyptiens manifestes achèvent de remplir le champ laissé



Fig. 117. — Cylindre babylonien de Ta'annak. D'après Sellin, *T. Ta'an...*, fig. 22.

Macalister, *Excavations...*, pl. **68**, 12, 14-16. Plusieurs des pièces que M. Macalister appelle des fragments de « Cow-divinity » (*QS.*, 1902, p. 341 s., fig. 11, etc.) peuvent aussi bien être des représentations de têtes de taureau (cf. fig. 116).

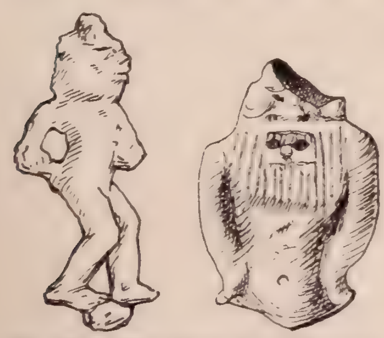
(1) Et que ceci soit bien dans la tradition conservée par la Bible, tout le monde en conviendra, au souvenir du veau d'or par lequel les Israélites prétendent figurer Dieu au Sinaï, et que Jéroboam remet en honneur pour concrétiser Iahvé sur les autels de Dan et de Béthel. Cf. *Ex.*, **32**, 4 ; *I Rois*, **12**, 28 ss.

(2) Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 27 s.

vide par les personnages et la légende babylonienne. Ainsi que M. Sellin en a eu le premier l'impression, cette curieuse pièce doit bien avoir pour patrie Canaan, car ni en Égypte ni en Babylonie on n'eût abouti à un tel amalgame d'éléments disparates. La gravure d'ailleurs, non moins que la composition et le dessin, révèle un art un peu gauche et inexpérimenté, plutôt que le laisser-aller négligent d'un art qui dégénère en utilisant encore les procédés transmis par une longue et brillante tradition. Mais de ce que le cylindre doit avoir été gravé en Canaan, il ne suit pas qu'Atanahili ait dû être un cananéo-palestinien de pure race, ni surtout que Nergal, le dieu babylonien très authentique du soleil assombri ou des horreurs de la guerre, ait eu à ce moment des racines bien profondes dans le panthéon local de Ta'annak ou des environs. La scène a pu être copiée avec une exactitude telle quelle sur un poncif babylonien, sans impliquer aucun syncrétisme religieux analogue à celui qu'admettrait M. Sellin (1).


Fig. 118. — Ptah. Bronze de Lâchis. D'après Bliss, *A Mound....* fig. 110.

Avec l'époque de la conquête de Thoutmès au XVI-XV siècle coïncide l'apparition de quelques idoles spécifiquement égyptiennes, des Osiris, des Ptah (cf. fig. 118), des Bès surtout (fig. 119), mêlées en plus ou moins grande abondance aux types iconographiques nationaux. S'il s'en était trouvé aux temps antérieurs, c'est à peu près exclusivement dans des tombes tout égyptiennes par l'ensemble de leur mobilier ; et même à la période où les circonstances politiques donnent droit de cité en Palestine aux dieux des Pharaons, il semble bien que cette dévotion de commande n'acclimate pas bien les nouveaux hôtes du panthéon cananéen. Aussi bien n'y laisseront-ils à peu près aucune trace dès que la domination égyptienne s'atténuera. En somme, nous ignorerions presque totalement que les dieux égyptiens aient reçu jamais des hommages de la part de Cananéens bien authentiques, si les textes ne venaient ici préciser le sens


Fig. 119. — Bès, à Lâchis et à Ta'annak. D'après Bliss, *A Mound...*, fig. 80 et Sellin, *T. Ta'an...*, fig. 99.

(1) *Tell Ta'annek...*, p. 105.

des monuments découverts. Les historiens ont groupé maintes fois déjà la documentation connue avant les fouilles palestiniennes pour attester l'existence de sanctuaires consacrés en Syrie aux divinités suprêmes, Amon ou Ra, et énumérer les fiefs attribués à ces sanctuaires (1). Mais ces textes étaient pour la plupart d'origine égyptienne et demeuraient quelque peu suspects pour autant. Une des tablettes de Ta'annak est venue fort à propos ajouter son témoignage aux indications déjà fournies par quelques-unes des lettres d'el-Amarna pour montrer le dieu Amon installé côte à côte avec Hadad et Šamaš dans le nouveau panthéon syrien (2).

Il ne serait pas invraisemblable néanmoins que des divinités égyptiennes secondaires aient joui d'une faveur plus grande que les plus augustes dieux pharaoniques, soit par le fait d'une adaptation plus facile de leur concept avec les idées sémitiques et spécifiquement peut-être cananéennes, soit parce que moins inhérentes à la religion officielle, et dès lors plus en faveur peut-être dans la dévotion privée des petites gens. Aussi bien, tandis qu'il est à peine, à travers toute la Palestine, quelques bas-reliefs ou quelques pièces de sculpture figurant vraisemblablement telle ou telle divinité notable du panthéon égyptien (3), il n'est pas rare, on l'a déjà dit, de voir sortir des tranchées de fouilles ou des amas de bibelots recueillis dans les tombes des dieux tutélaires de la vie ou de la mort, dieux des fonctions génératrices, dieux au caractère versatile, Bès en particulier. Parfois même la découverte d'un moule vient attester le fait d'une production bien locale de quelqu'une de ces divinités (4). Aux séries constituées dans les comptes rendus des fouilles devraient s'ajouter les séries, non moins riches peut-être, créées dans des collections encore inédites, celle de M. le baron d'Ustinow par exemple, et celle du P. Cré, au séminaire grec de Sainte-Anne à Jérusalem. Il existe en particulier, dans cette dernière, de remarquables exemplaires d'ori-

(1) On trouvera ces indications groupées surtout dans l'*Histoire ancienne...* (II, 558) de M. Maspero et çà et là dans *Asien und Europa...* de M. Müller.

(2) Ta'annak, lettre IV, 4, 6, 9, dans Sellin, *Tell Ta'an...*, p. 119.

(3) Par exemple certain bas-relief jusqu'ici mal publié de *Qânâ* près de Tyr en Haute-Galilée; cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 640 et A. Eisenlohr, *Proceedings of Soc. of bibl. Archaeology*, XIV, 1892, p. 364 ss.

(4) *Q.S.*, 1903, p. 214, un moule à idoles de Bès, à Gézer : ce qui montre une circulation assez intense de cette idole grotesque. Voir les types publiés, Bliss, *A Mound...*, fig. 80; Bliss-Macalister, *Excavations...*, pl. **83**, amulette 1 ss., pl. **84**, 1-4; Sellin, *Tell Ta'annek...*, fig. 93 et 124, etc. Dans une étude sur *The Iconography of Bes, and the phœnician Bes-Hand* (*Proc. SBA.*, XXIV, 1902, p. 21 ss.), A. Grenfell signale la remarquable ubiquité de ce dieu (*op. l.*, p. 24). Il est d'ailleurs à noter qu'il a probablement sa souche lointaine dans le vieux mythe sémitique de Gilgamès.

gine toute palestinienne de cette sympathique quoique disgracieuse Touéris, la déesse hippopotame femelle au corps puissant et aux longues mamelles flasques, qui présidait aux accouchements. Un curieux petit relief de la même collection a tout l'air d'une déesse Naprît ou d'une Mirît, dame des morts, avec quelques variantes dans la coiffure facilement explicables, par l'origine du monument. Les Osiris sont en nombre (1) sous des formes variées et l'hypothèse d'importation égyptienne directe en demeure très probable. Elle paraît évidente pour des pièces telles que certain Thot cynocéphale en granit gris sombre, acquis récemment par M. d'Ustinow et provenant de Pétra (?). De tels emprunts syriens à l'iconographie religieuse égyptienne représentent la contre-partie fort naturelle des adaptations faites à d'autres époques entre dieux syriens et concepts égyptiens (2).

Toutes les idoles qui viennent d'être passées rapidement en revue s'offraient sous des formes assez déterminées et assez expressives pour que l'interprétation de leur concept ne fût point trop subjective. La tâche devient plus ardue pour d'autres pièces considérées souvent comme des représentations divines. Voici d'abord (fig. 120) une très petite figurine en bronze découverte par MM. Bliss et Macalister (3) à Tell Zakariyâ et interprétée par eux, à bon droit sans doute, comme une idole d'Atargatis, la déesse-poisson. On discerne nettement en effet, à la partie supérieure de ce petit bronze, le buste et la tête d'une femme, quoique les détails se perdent malheureusement trop, et qu'il soit impossible de fixer les traits, voire même de préciser la nature de l'objet que cette femme serre contre son sein, un enfant selon la meilleure vraisemblance. La partie inférieure très amincie a la forme



Fig. 120. — Atargatis. D'après BLISS-MACALISTER, *Excav.*, fig. 60.

(1) Le plus remarquable signalé jusqu'ici dans les fouilles est une jolie statuette en bronze avec application de lamelles d'or (MACALISTER, *QS.*, 1903, p. 39). Elle date, par sa situation dans les ruines, du XV-XIV[e] siècle. Après une courte halte au petit musée municipal de Jérusalem le dieu égyptien a été expédié aux collections impériales de Constantinople.

(2) Ce n'est pas ici le lieu d'aborder le difficile problème des relations entre dieux égyptiens et syriens et du syncrétisme qui en est résulté aux diverses époques historiques. Voir par exemple DE VOGÜÉ, *Mélanges d'arch. orient.*, p. 41-85; Ed. MEYER, *Ueber einiger semit. Götter*, dans *ZDMG.*, XXXI, 1877, p. 716 ss., surtout le § II, *Semitische Göttheiten in Aegypten*, p. 724 ss.

(3) *Excavations...*, p. 148 ss.

évidente d'une queue de poisson, retroussée à l'extrémité en manière de nageoire. Ce n'est pas à dire qu'on doive pour autant considérer comme de réelles idoles emblématiques tous les poissons figurés de manière quelconque, pas plus que les symboles bien avérés de la colombe ou de la vache pour Astarté ne donnent le droit d'attribuer une valeur religieuse à toute représentation plastique de colombe ou de vache, sans que la situation de tels objets dans les ruines ou quelque détail de leur exécution ne suggère ce caractère spécial (1). On sera donc en garde contre les rubriques un peu trop vagues accompagnant parfois des reproductions d'animaux plus ou moins mutilés, surtout s'il s'agit d'animaux aussi communs que peut l'être une vache.

Il n'en va plus de même apparemment pour une figure comme le serpent de bronze ramassé dans la fosse à offrandes du grand haut-lieu à Gézer, parmi beaucoup d'objets votifs évidents (cf. fig. 81). M. Macalister, enclin dès le premier moment à y voir l'attestation d'ophiolâtrie en Canaan, rapprochait à ce propos un passage biblique (*II Rois*, XVIII, 4), où l'on voit Ézéchias détruire une idole tenue pour le serpent d'airain fabriqué par Moïse, et il semble estimer que cette manifestation idolâtrique en Israël résulterait d'une influence des anciens cultes locaux. Il rappelle aussi, pour justifier une hypothèse bien risquée touchant la destination de la fosse où a été trouvé l'objet en question, la pratique fréquente en divers sanctuaires grecs d'entretenir des serpents vivants. Le rôle du serpent dans les mythes religieux de la Grèce a été longuement étudié par les spécialistes. Aux attestations archéologiques de l'ophiolâtrie dans l'antiquité grecque s'ajoutent surtout maintenant les belles découvertes de M. Evans à Cnossos, celle en particulier de l'admirable « déesse aux serpents », qui a son pendant moins artistique dans la principale idole d'un autre sanctuaire crétois archaïque, à Gournia (2). Toutes les analogies crétoises ou helléniques, ou l'induction tirée de tel ou tel passage de la Bible pourraient,

(1) Très indiqué pour le poisson en calcaire trouvé à Gézer parmi des phallus, dans les ruines du XXe-XVe s. (*QS.*, 1902, p. 342), ou le poisson en pierre noire exposé, sans numéro, dans une vitrine de la salle judaïque au Louvre, parmi des objets provenant d'Ascalon.

(2) *Annual of Brit. School.*, IX, p. 74 ss., avec d'excellentes reproductions; cf. S. Reinach, *Bull corr. hellénique*, XXX, 1906, p. 158 s. Contre l'interprétation de cette statuette proposée par M. Evans, M. R. Dussaud avançait naguère (*Questions myc.*, dans *Rev. hist. des religions*, 1905, p. 27 ss.) quelques objections qui n'ont rien de décisif. On trouvera chez M. Dussaud (*op. l.*, fig. 5) une représentation de l'idole de Gournia, qui figure en nombreuses répliques au musée de Candie. Il est courant, on s'en souvient, parmi les mythologues, que le serpent est par excellence l'animal attribut des divinités chtoniennes, ou seulement de la Terre-mère. L'idée a été bien concrétisée en Égypte par exemple dans tel bas-relief représentant « L'offrande au serpent, en plein champ », Maspero, *Histoire*..., I, p. 120.

il est vrai, n'attester pas plus l'ophiolâtrie en Canaan vers le xve siècle avant notre ère que les survivances de petites supercheries pratiquées par les derviches ou de malins compères dits « charmeurs de serpents », en Égypte ou dans la Palestine moderne. L'opinion émise par M. Macalister paraît gagner d'abord une sérieuse vraisemblance mise en regard des faits que voici. M. Sellin a découvert six ou sept fois à Ta'annak, en des maisons pouvant remonter au xvie siècle, c'est-à-dire en pleine période cananéenne, ou dater au contraire des premiers temps israélites, des têtes de serpent en nature qui avaient dû manifestement jouer le rôle de dieux lares ou d'amulettes tutélaires, et M. Macalister signale quelque part lui-même, sans en fixer la situation chronologique, une tête de serpent en terre cuite destinée probablement à quelque usage analogue (1). Mais c'est à l'archéologie élamite qu'on peut maintenant demander le plus frappant parallèle du serpent de bronze gézérite. Parmi les ruines d'un petit temple à Suse a été recueillie une lamelle de bronze découpée en serpent presque identique à celui qui nous occupe, à la



Fig. 121. — Serpent de bronze. D'après DE MORGAN, *Mémoires...*, VII, fig. 88.

dimension près (2). Les savants de la mission de Morgan l'ont considéré comme un emblème divin — l'emblème du dieu *Sirou* — mêlé aux diverses pièces du mobilier et de la décoration de ce temple ou ayant fait partie des offrandes de fondation. De nombreuses têtes de serpents, avec attache plus ou moins longue du cou, ont été ramassées parmi les amples dépôts de fondation du temple de Chouchinak, à Suse encore, et le serpent reparaît sous diverses formes, au même lieu, sur des monuments variés, statues assises, bas-reliefs, bornes sacrées, etc. (3). On se rappelle sa présence sur des monuments chaldéo-babyloniens tels que la fameuse plaque de bronze dite de l'enfer babylonien, ou le beau vase à libations de Goudéa (4).

(1) SELLIN, *Tell Ta'annek...*, p. 112, et MACALISTER, *QS.*, 1902, p. 344.

(2) *Mémoires de la Délégation...*, VII, p. 52 (fig. 121). La pièce a 0^m,25 de long. Les débris parmi lesquels elle a été découverte peuvent remonter aussi haut que le xxe siècle, mais descendre peut-être jusqu'au xiiie.

(3) *Mémoires de la Délégation...*, VII, p. 47, fig. 70 et pl. XVII, 1 ; p. 73, fig. 158 s. ; p. 75 et pl. XVIII, 1 et 2, une statuette représentant un personnage assis sur un siège à très haut dossier, par-dessus lequel passent quatre têtes de serpents. Le serpent figure, on s'en souvient, sur la plupart des *koudourrous*.

(4) Les reliefs dits de l'enfer babylonien publiés par M. Clermont-Ganneau et le P. Scheil

Quel concept précis incarnait le serpent dans cette très vieille mythologie orientale, c'est aux maîtres de chercher à le définir. Il est assez obvie, assez communément admis du reste, qu'on le mettait volontiers en relation avec des divinités chtoniennes pour que cette idée puisse être retenue seule en ce moment et transportée en Canaan, pour expliquer les trouvailles signalées tout à l'heure. Il ne s'agirait donc nullement d'ophiolâtrie proprement dite, impliquant d'une façon générale une zoolâtrie plus ou moins développée. Les serpents de bronze et de terre cuite ou les protomes de serpents en nature n'auraient été considérés que comme attributs, ou plutôt comme emblèmes d'une puissance infernale contre laquelle on cherchait à se prémunir, ou d'une divinité tellurique, bienfaisante ou néfaste, qu'on avait à cœur de se rendre propice. Et c'est bien du reste cette simple valeur prophylactique attribuée à l'image du serpent qui paraît résulter du vieux récit élohiste (*Nombr.*, XXI, 6-9), bien plutôt que l'ophiolâtrie, au sens strict que l'on en prétend déduire et malgré les pratiques idolâtriques sorties peut-être de là par la suite. Il s'agirait donc, en fin de compte, pour la figurine de Gézer, beaucoup moins d'une idole véritable que d'une manière d'amulette mieux définie que ne le sont la plupart des autres objets de même nature trouvés en quantité dans les ruines palestiniennes. De ce nombre doivent être apparemment ces étranges osselets faits avec des talons (*Fersenknochen*) d'hommes ou d'animaux ou des fragments d'autres os, tels qu'on en signale à Gézer et à Ta'annak spécialement (1). C'est vraisemblablement aussi des amulettes qu'il faut voir (fig. 122) dans de petits fragments de pierre, blanche ou noire pour l'ordinaire, taillés en manière de disques, ou affectant la forme de barres étroites et allongées, avec une ou plusieurs perforations (2). Des pièces analogues généralement en calcaire ont été ra-

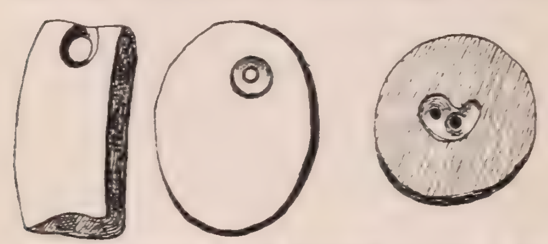


Fig. 122. — Amulettes. D'après Macalister, *QS.*, 1902, p. 343, fig. 12 et pl. 4, 10.

sont dans toutes les mémoires. Le vase de Goudea est héliogravé dans de Sarzec-Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. 44, 2°; cf. p. 234 s. A titre de rapprochement assez suggestif peut-être curieux en tout cas au point de vue de la migration des symboles, il faut rappeler la découverte d'une jolie coupe enserpentée dans une sépulture gallo-romaine à Sissy (Aisne), par M. Th. Eck, *Bull. archéologique...*, 1902, p. 232, fig. 1.

(1) Sellin, *Tell Ta'annek*, p. 112; Macalister, *QS.*, 1905, p. 33; cf. 1902, p. 343.

(2) Cf. à Lachis, Bliss, *A Mound*..., fig. 170 au centre de la photographie; dans la Ché-

massées en très grand nombre dans les fouilles de Suse (1). Amulettes sans doute encore quantité de menus objets en formes d'anneaux, de pendeloques (fig. 123), de perles à enfiler en collier, mais de matière et de composition plus ou moins insolite, en corail de préférence, en cornaline, en os, en émail ou en métal avec incrustations (2). A la plupart

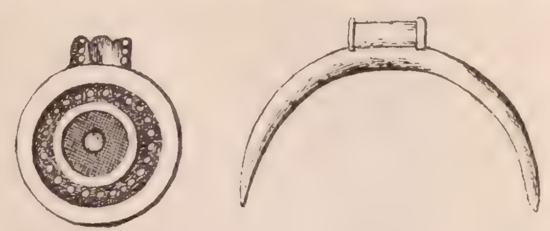


Fig. 123. — Amulettes en argent. D'après MACALISTER, *QS.*, 1903, p. 303, fig. 2; oct. 1905, pl. 4, 4.

de ces bibelots les paysans contemporains attachent presque toujours encore une haute valeur talismanique. Les petits disques connus sous le nom de fusaïoles (fig. 124) figurent un peu partout sans

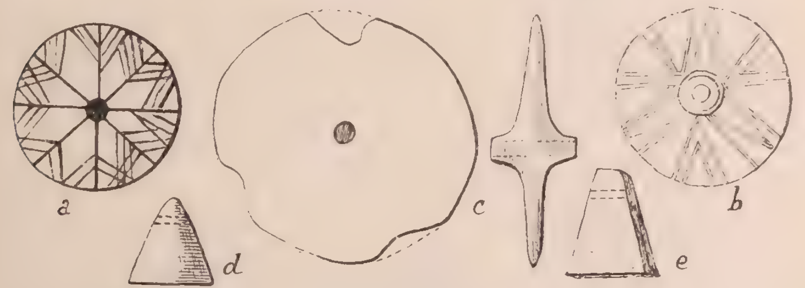


Fig. 124. — Fusaïoles et cônes : *a*, d'après *Eine Nachlese.*, fig. 22 ; *b*, d'après *Excav.*, pl. 77, 4 ; *c*, d'après *Excav.*, fig. 41 ; *d* et *e*, d'après *Excav.*, pl. 78.

qu'il soit facile, en Palestine plus qu'ailleurs, de déterminer leur nature. Ils ne peuvent guère être considérés tous à l'avenant comme simples poids à tendre les fils sur un métier à tisser ; quelques-uns, en effet, qui ne sont pas troués, seraient impropres à cette fonction et les poids de tisserands affectent plutôt la forme de cônes en argile percés vers le sommet et à base élargie. D'autre part, il ne serait nullement impossible que quelques-unes de ces fusaïoles à perforation centrale, à faces tout à fait planes et dépourvues de toute ornementation, aient été de vulgaires et très primitives petites

phélah, BLISS-MACALISTER, *Excavations*..., pl. **73**, 12 s., **76**, 20, 22, 26, **78** ; à Gézer, MACALISTER, *QS.*, 1902, p. 343, fig. 12, et pl. **4**, 10 etc. La collection de M. le baron d'Ustinow en contient des spécimens. Objets analogues en Crète et dans la Grèce archaïque.

(1) Voir par exemple *Mémoires de la Délégation*..., VII, p. 35, fig. 34-37 ; p. 103 ss., fig. 340 ss. ; p. 112, fig. 374 ; p. 113, fig. 381, etc.

(2) BLISS, *A Mound*..., fig. 171 ss. ; BLISS-MACALISTER, *Excavations*..., p. 154, fig. 63, pl. **83** s. *passim.* ; MACALISTER, *QS.*, 1903, p. 202 s. et fig. 4, le croissant muni d'une belière (cf. son équivalent susien dans *Mémoires*..., VII, fig. 376), 226, pl. IV, 11 ; p. 303, fig. 2 ; SELLIN, *Tell Ta'annek*..., fig. 110 ; SCHUMACHER, *MuN.*, 1906, p. 8, fig. 10.

roues destinées à de rudimentaires chariots analogues à ces bibelots découverts en Égypte, en Chaldée et à Suse (1), animaux divers hissés sur une plate-forme rendue mobile par des roues d'argile en tout semblables à quelques-uns des disques palestiniens. Il est vrai qu'une théorie, incomplètement vieillie puisqu'elle ne remonte encore qu'à une dizaine d'années, expliquait par une pensée religieuse l'origine des véhicules montés sur des roues assemblées par des axes; la voiture elle-même eût été, à l'origine, une sorte d'amulette, et donc aussi et à plus forte raison la roue, qui en était le principe (2).

Les figurines fantaisistes, grotesques pour la plupart, trouvées souvent à profusion presque à tous les niveaux des ruines, les « yeux d'Horus » ou *oudjas*, les formes de membres, sont beaucoup plus certainement des amulettes ou des phylactères bien que le sens précis à leur attribuer nous échappe encore le plus souvent.

D'autres objets encore pouvaient avoir un sens religieux, une valeur magique ou une fonction cultuelle. Certaine jarre d'albâtre contenant soixante-six petits cailloux blancs, découverte à Ta'annak, s'expliquerait beaucoup mieux comme bagage d'un magicien que dans n'importe quelle autre hypothèse (3). Aussi peut-être quelques-uns de ces cylindres, plus ou moins longs, presque toujours en

(1) M. Maspero a publié (*Hist.*, I, 318) une colombe montée sur roulettes. Il faut signaler surtout un curieux sanglier et sa nichée figurés dans DE MORGAN, *Mém. Délég...*, VII, pl. XXIII, 8, qui a un sosie égyptien strict malgré l'étrangeté du procédé de représentation, voy. MASPERO, *Hist...*, I, 314. Une figurine identique en terre émaillée est exposée, sans numéro, parmi des objets de provenance inconnue, au Musée d'Athènes, salle B, vitr. 109. M. HEUZEY, *Déc. en Chaldée*, p. 257, interprète aussi comme ayant pu servir de roues à de petits chariots des fusaïoles de Tello, et il signale des débris de ces chariots. Le sanglier et les marcassins susiens hissés sur un chariot ont une analogie cananéenne en ce bronze de Lâchis représentant une chèvre et ses chevreaux à la mamelle, montés sur un socle à quatre pieds, BLISS, *A Mound...*, fig. 110.

(2) M. L. Marillier rendant compte d'un ouvrage de M. A. Hahn (*Demeter und Baubo. Versuch einer Theorie der Entstehung unseres Ackerbau*), écrivait naguère : « La roue ou plutôt le disque percé d'un trou a été dès la plus lointaine antiquité un objet sacré : on a eu l'idée de réunir ces roues... qui avaient à la fois une utilité pratique comme pesons de fileuses et un rôle dans le culte des dieux, par des axes : c'est l'invention de la voiture, d'abord sorte d'amulette » (*Revue de l'hist. des religions*, 1897, p. 387). Cette réaction exagérée contre le rationalisme beaucoup plus apte à expliquer une invention aussi simple que pratique, est à mettre sans doute au compte de M. Hahn plutôt qu'à celui de M. Marillier. Il n'est d'ailleurs pas question de méconnaître le symbolisme de la roue dans la pensée antique, encore qu'il faille se mettre soigneusement en garde contre des théories d'une exagération aussi manifeste et d'une imagination aussi gratuite que celle de M. Milani (*Studi e* [illegible], 1906) tirant d'un disque de terre cuite avec appendice en relief le concept intégral de l'univers ! et faisant du plus minime objet un peu allongé une idole dactylique. C'est digne des lazzi cruels de la *Rev. arch.*, 1906, II, p. 199.

(3) Une note du *Bulletin archéologique* d'une assez récente année, sur laquelle je ne puis remettre la main, signalait une découverte analogue dans une tombe archaïque de la Gaule.

terre cuite, à nervures en relief, considérés à l'ordinaire comme des hochets d'enfants (1) et que leur dimension ou leur poids rend quelquefois tout à fait inaptes à cette fonction (2).

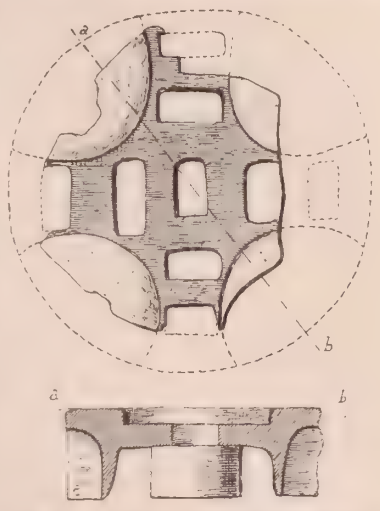


Fig. 125. — Gézer. Trepied en os : support d'objets votifs (?).

Signalons encore comme ayant pu jouer quelque rôle en un sanctuaire un petit objet en os muni apparemment de quatre pieds et percé de neuf trous rectangulaires disposés en croix au centre d'une légère dépression dans la face supérieure de la pièce (fig. 125) (3). La nature et l'exiguïté de ce monument (six à sept centimètres environ de diamètre) excluent probablement toute destination à un usage quelconque de la vie journalière. Estimerait-on impossible une assimilation avec les plaques trouées, ornées de bas-reliefs, fréquentes dans

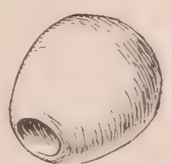
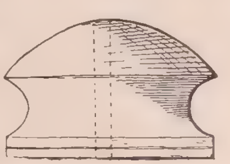
  

Fig. 126. — Têtes de massues ou de sceptres. D'après Bliss, *A Mound...*, fig. 81-82, et Macalister, *QS.*, oct. 1903, pl. II, 10.

l'archéologie chaldéenne, où on les tient pour des supports de massues votives ? (4). Du même coup on pourrait traiter à l'instar de la massue chaldéenne, à la fois arme et objet votif ou emblème religieux,

(1) Cf. Bliss, *A Mound...*, fig. 241 et p. 117; Bliss-Macalister, *Excavations...*, pl. **20**, 10 (cf. pl. X, 9) ; pl. **45**, 8, 16. Un objet identique est représenté parmi les trouvailles archaïques de Tello dans de Sarzec-Heuzey, *Découvertes...*, pl. **45**, 7.

(2) M. Macalister, *QS.*, 1903, p. 46, en a déjà fait l'observation. Il en a découvert dans le haut-lieu de Gézer et proposerait d'y voir des espèces de castagnettes (?) employées dans l'accompagnement musical des cérémonies religieuses. On voit mal l'adaptation de ces objets à un tel usage. Ceux à qui plairait finalement davantage l'hypothèse d'un hochet pourront rappeler pour fournir une analogie aux exemplaires trop lourds et à ceux recueillis dans des sanctuaires, l'osselet énorme découvert récemment à Suse et portant une dédicace à Apollon, étudiée par M. Haussoullier, à la fin du t. VII des *Mémoires de la Délégation en Perse* (p. 155 ss.).

(3) *QS.*, 1903, p. 210, fig. 10.

(4) De Sarzec-Heuzey, *Découvertes...*, p. 204.

des massues cananéennes en bronze ou en albâtre trop élégantes, parfois trop petites surtout, pour avoir pu être autre chose que des objets votifs emmanchés au bout de hampes minuscules, fichées, avec d'autres objets, dans les trous du trépied en os (1). Simple hypothèse, il en faut convenir, mais qu'appuierait peut-être telle représentation sur une intaille cananéenne (fig. 127[b]).

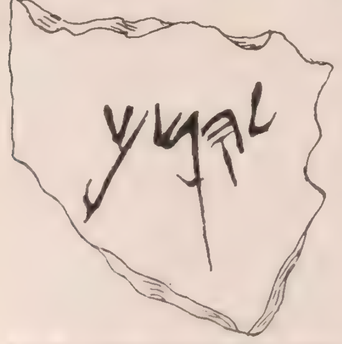


Fig. 127. — Intailles cananéennes. D'après Bliss et Macalister, *Excav....*, fig. 16, n°s 1 et 2.

§ 2. *Objets cultuels.*

Nous retrouvons des attributions plus fermes en abordant d'autres séries du mobilier cultuel, vases à libations, brûle-parfums, autels. Le type du vase à libations ne varie guère à travers les époques successives de la religion cananéenne : c'est une coupe évasée, haussée sur un pied diversement ornementé (2). Un tesson ramassé par M. Flinders Petrie dans un amas de décombres à Lâchis porte une épigraphe de quatre lettres à interpréter le plus vraisemblablement avec M. Clermont-Ganneau au sens de להסך « pour faire la libation » (3). Par la situation du fragment et la paléographie de l'inscription le vase ne date guère que du VIIIe siècle (fig. 129). Si le tesson a vraiment fait partie d'une jarre, ainsi que M. Bliss en a eu, paraît-il, l'impression, la suscription désignait le récipient où l'on conservait la réserve de liquide, vin, lait ou sang, eau toute simple peut-être, pour les libations; mais si le débris pouvait appartenir à une coupe, le texte inscrit en eût déterminé l'usage. Peut-être doit-on voir les restes d'une coupe de ce genre dans un autre tesson plus archaïque de Lâchis (fig. 130), qui porte lui aussi quelques


Fig. 128. — Type du vase à libations. D'après Sellin, *T. Ta'an.*, fig. 84.


Fig. 129. — Épigr. peinte sur un tesson.

(1) Bliss, *A Mound...*, fig. 81 ; Macalister, *QS.*, 1903, p. 300 et pl. II, 10. Sur la massue chaldéenne devenue objet de culte, voyez Heuzey, *Les origines orient.*, p. 197.

(2) Voir par exemple Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 67, fig. 84 ; Schumacher, *MuNDPV.*, 1906, p. 29, fig. 31. Voir aussi la remarque de Macalister, *QS.*, 1906, p. 119.

(3) Bliss, *A Mound.*, p. 102 ss. et fig. 197.



Ta'annak. Autel israélite, vu de face.

D'après Sellin, *Tell Ta'annek*.... pl. XII et une phot. due à l'extrême complaisance de M. A. Boppe.



TA'ANNAK. Autel israélite, vu de trois quarts.

D'après SELLIN, *Tell Ta'annek*..., pl. XIII.

sigles, des lettres phéniciennes apparemment, en trop mauvais état pour qu'il soit aisé d'en tirer un sens (1).



Fig. 130. — Épigraphe sur un tesson.

M. Schumacher a exhumé d'un strate de ruines israélites à Megiddo un curieux objet de style égyptien manifeste, s'il n'est pas d'origine égyptienne directe (fig. 131), et qui doit bien avoir été un autel à parfums (2). M. Sellin a interprété dans le même sens, par analogie surtout avec des braseros chypriotes, certain réchaud de facture soignée et relativement élégante découvert à Ta'annak (fig. 132) (3). Cette attribution garde une assez sérieuse vraisemblance, malgré la réserve exprimée par M. Macalister qui signale des monuments analogues, inédits encore, à Gézer. En tout cas nulle réserve n'atteint le monument remarquable découvert par M. Sellin en sa première campagne à Ta'annak et auquel il a donné dès l'abord le nom d'« autel des parfums », *Räucheraltar* (4). Presque sur un même point de tranchée avaient été recueillis trente-six fragments de terre cuite ornés de reliefs originaux. A l'essai leur raccord possible fut vite constaté et une bonne fortune inespérée permit de rajuster à coup sûr et sans lacune importante la pièce si lamentablement brisée de très vieille date. On en a les photographies sous les yeux (planches IV-V). C'est un prisme creux quadrangulaire sur la plus grande partie de sa hauteur, mais légèrement rétréci vers le sommet et terminé par une coupe. La hauteur totale est de $0^{m},90$ et les côtés ont un développement de $0^{m},45$ à la base; le diamètre intérieur de la coupe est de $0^{m},30$ et sa profondeur, non indiquée dans



Fig. 131. — MEGIDDO. Brûle-parfums égyptien. D'après SCHUMACHER, *MuN.*, 1904, fig. 17.

(1) BLISS, *A Mound...*, p. 88 s., fig. 194. Il est en tout cas fort douteux que cela doive se lire « בריע, creux », comme a pensé M. Sayce. La pièce peut dater du XIe-Xe siècle.

(2) *MuN.*, 1904, p. 55 s., fig. 17. C'est aussi l'impression de MACALISTER, *QS.*, 1906, p. 66.

(3) *Tell Ta'annek...*, p. 66, fig. 81. Un brasero différent, à Tell Zakariyà, dans BLISS-MACALISTER, *Excavations...*, p. 99, fig. 38 (cf. *infra*, fig. 241). Pour des équivalents chypriotes, voir par exemple OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. CXXXV, 1 a, etc. Cf. MACALISTER, *QS.*, 1906, p. 119.

(4) *Tell Ta'annek...*, p. 76 ss. et p. 109 ss.; « quite one of the most remarquable discoveries yet made in Palestine », écrit M. MACALISTER, *QS.*, 1906, p. 120.

la description, ne semble pas très considérable. L'extrémité inférieure est ouverte ; dans les parois, épaisses de 0m.05 en bas et amincies de moitié au bord supérieur, sont percés à intervalles irréguliers des trous ronds ou quadrangulaires, manifestement destinés à créer une aération activant la combustion d'un foyer intérieur. Les parois latérales sont ornées de reliefs moulés dans la masse (1). Trois êtres à tête humaine avec un corps épais d'animal ailé sont superposés *passant* vers le devant de l'autel, car il s'agit, à n'en pas douter, d'un autel. Entre ces êtres fantastiques sont placés de chaque côté deux lions qui pressent sous leurs griffes antérieures la tête du personnage situé au-dessous. Ces personnages ont toute l'apparence de sphinx, ou de chérubins. On remarquera surtout leur visage absolument imberbe, d'où il ne faut pas conclure à des représentations féminines, car les poitrines étalées sur le devant de l'autel sont aplaties et sans aucun indice de seins. L'expression des visages n'est pas de tous points identique, malgré divers traits qui semblent communs, ovale assez replet, nez fort et un peu busqué autant qu'on peut en juger sur les photographies, larges yeux en amande et front fuyant sous une coiffure en manière de bonnet triangulaire d'où s'échappent, pour encadrer le front, deux larges boucles de cheveux enroulés. Une houppe, retombant du bonnet écrasé sous les pattes du lion, passe derrière la boucle de cheveux et vient battre la tempe. L'ensemble du relief est fort, les détails bien accusés.

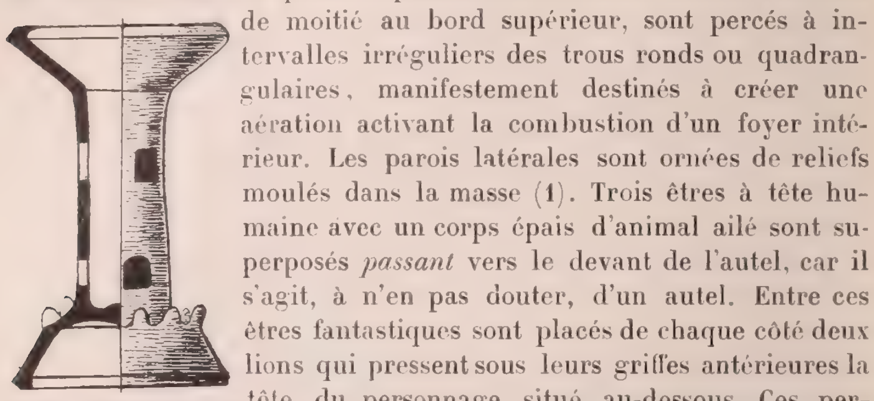


Fig. 132. — Brûle-parfums 2/5. D'après Sellin, *T. Ta'an.*, fig. 91.

Les mufles de lions sont modelés avec plus de vigueur encore. La gueule est rugissante ; le retroussis énergique des narines et les yeux écarquillés donnent une impression d'effort qui s'harmonise bien avec le mouvement de ces lions.

Le récipient supérieur est posé à même les deux derniers sphinx, encadré d'un large rebord orné de petits cercles estampés dans l'argile (2). A l'angle droit de la face, une ample volute roulée en corne de bélier se projette en saillie sous la corniche. Une volute identique, dont ne se voit plus que l'attache, existait manifestement au côté gauche ; ni la description ni les vues ne permettent de se rendre compte si ces volutes avaient leur pendant aux angles opposés. Par leur situa-

(1) Sur le côté gauche le relief est moins ferme ; les corps sont à peine en silhouette, [illegible] de la face est aussi finie qu'à droite.

(2) M. Sellin pense y reconnaître des *yeux*, *op. l.*, 76, sans qu'on voie bien pourquoi.

tion et leur forme elles évoquent aussitôt la pensée des « cornes » de l'autel antique, bien qu'elles aient pu avoir aussi pour fonction secondaire de rendre plus facile le transfert du monument.

Sur les corps d'animaux dans une des parois latérales a été moulé en relief un corps nu, apparemment un enfant, la tête de profil à droite. Il serre de ses deux mains, comme pour l'étouffer, un serpent énorme dressé devant lui. Enfin, tout à la base de l'autel, sur la face antérieure le modeleur a figuré un arbre stylisé entre deux bouquetins adossés, dont les têtes se retournent vigoureusement pour happer les derniers rameaux de l'arbre.

Le caractère religieux de cet ustensile et de toute sa décoration n'échappera à personne, pour ardue que demeure la tâche d'en préciser le détail. Il a été trouvé en cet étage des ruines qui fait immédiatement suite à la plus authentique culture israélite à Taʿannak, c'est-à-dire à cette période du IXe-VIIIe siècle où la monarchie depuis longtemps triomphante avait pu implanter définitivement le culte et les usages nationaux sur les débris des civilisations antérieures. A la même période appartenaient tous les objets recueillis autour de l'autel, ruiné, on peut le croire, par un simple accident, car sa destruction systématique eût été plus radicale; on eût moins respecté les reliefs et dispersé davantage les fragments. M. Sellin s'est acquis la persuasion que cet autel n'avait pas fait partie du mobilier d'un temple, puisqu'il en recueillait les débris parmi les décombres d'une construction non moins banale que cent autres habitations privées et qu'il découvrait ailleurs, dans une simple maison encore, les restes plus émiettés d'un monument analogue. Quelques boulets de pierre ou de grosses balles de fronde qui gisaient parmi les fragments de l'autel expliquent probablement le mieux de quelle sorte il fut détruit. La présence d'un tel meuble dans une maison israélite, sa relation évidente avec l'autel décrit dans l'Exode (1) parmi les ustensiles sacrés du Tabernacle, le rattachent assez au culte de Iahvé dans ce royaume d'Israël où le culte national a pu moins encore qu'en Juda se maintenir indemne d'influences étrangères plus ou moins consciemment subies.

Les historiens des religions sauront définir les apports des diverses mythologies orientales dans la décoration singulière de cet autel israélite. Comme l'a très bien vu déjà M. Sellin, les personnages composites et variés moulés sur les parois doivent représenter, par leur

(1) **30**, 1 ss.; **37**, 25 ss. Si l'on se remet en mémoire que l'évaluation de la *petite* coudée est assez communément fixée à 0m,45, on sera frappé de la très sensible identité des proportions de ce meuble liturgique avec les prescriptions légales.

diversité même, le concept que l'Israélite contemporain pouvait se faire de ces chérubins fameux dans la Bible et dont le rôle est si accentué chez Ézéchiel surtout. Ils ont une analogie indéniable avec les sphinx qui gardaient l'accès des vieux sanctuaires égyptiens, aussi avec ces génies redoutables, lions ailés à tête d'aigle, taureaux ailés au visage d'homme, accroupis au seuil des palais de Babylone et de Ninive, ou dressés en faction vigilante comme pour défendre l'entrée des appartements royaux. Avec les lions seraient surtout à comparer, pour le modelé et les formes, les lions de Sendjirli, utilisés comme supports de colonnes dans le palais syrien du VIIIe siècle (1). Cette analogie toutefois laisse place à une très grande originalité plastique résultant d'un concept spécial de ces êtres mythiques. Pour l'Israélite contemporain des prophètes, le *Keroub* est l'assesseur indispensable de Iahvé; il manifeste sa présence, lui sert de véhicule et fait éclater sa majesté toute-puissante. Or c'est bien de ce point de vue que s'expliquent le mieux les figures de Ta'annak. Génies ailés à visage humain et à physionomie de jeunesse, lions rugissants, accumulés sur les parois et tous en marche vers le devant de l'autel, veulent accueillir et pénétrer d'une religieuse terreur l'adorant qui apporte ses parfums; ils semblent tenir en leurs propres flancs le feu qui va consumer l'offrande et ils annoncent le voisinage du dieu que cette offrande doit rendre propice. Ainsi apparaissent dans Ézéchiel par exemple (ch. x) des chérubins qui entourent un foyer ardent et portent le trône de Iahvé. Dans quelle mesure ici l'autel lui-même participait peut-être, au regard de l'Israélite, à la sainteté divine, il ne sera pas hors de propos de le rechercher quand le moment viendra, pour les historiens, d'étudier avec les faits nouveaux la religion d'Israël.

Mais à côté de ce caractère si nettement israélite des chérubins, voici dans la décoration des éléments familiers aux mythologies antiques : l'arbre sacré accosté d'êtres qui le gardent ou qui y cherchent leur nourriture; le héros en lutte contre un serpent. Qui n'a en mémoire, à propos de la première scène, les représentations nombreuses et variées fournies par les bas-reliefs, les cylindres ou les intailles de Babylonie et d'Assyrie (2)? Et le thème du serpent étouffé

(1) Cf. KOLDEWEY, *Ausgrabungen*..., II, fig. 35 ss. A la même famille artistique de caractère syrien bien accentué appartiennent aussi le beau lion de basalte découvert par MM. Thiersch et Hölscher à Cheikh Sa'ad en Transjordane (*Mitteil. DOGesell*..., n° 23, p. 32, fig. 15), et celui qu'a relevé le P. Savignac à Soueida (*RB.*, 1905, p. 95).

(2) Même sur le sol de Canaan les fouilles viennent de fournir d'intéressantes analogies : voir surtout le cachet de Ta'annak, SELLIN, *op. l.*, fig. 98, l'intaille de Gézer, *QS.*, oct. 1902, pl. 6, 8 (?); 1905, p. 189, pl. 1, 15 (?).

par une main de héros encore enfant est-il si loin des vieux cycles mythologiques de Gilgamès ou de Bès, pour ne pas descendre jusqu'à Héraklès (1)? Simples analogies, hâtons-nous de l'observer, car on objectera maint détail familier aux représentations indiquées et omises ou modifiées par l'artiste de Taʿannak; mais analogies suffisamment positives pour impliquer une relation artistique et suggérer un syncrétisme religieux.

L'attestation de ce syncrétisme n'est pas le moindre intérêt de la trouvaille. Il prend toute sa valeur dès qu'on essaie de situer l'autel dans l'évolution de la culture israélite. Ainsi qu'on l'a déjà vu, le monument a été découvert parmi les ruines de l'époque judéo-hellénique, du IXe au VIe siècle, et à l'examiner d'un peu près on peut lui assigner avec beaucoup de vraisemblance une date moins floue sur cet intervalle de trois à quatre siècles : il n'est plus assez exempt d'influences artistiques et religieuses étrangères pour avoir pu être exécuté dès le début du IXe siècle, alors que s'affermissait le triomphe d'Israël; il n'est pas suffisamment hellénisé pour ne dater que de la fin du VIe siècle. On songera difficilement, d'autre part, à l'attribuer à la période si éphémère de la réforme de Josias, autour de 620 (2). C'est donc avant que son origine est la plus probable, pendant un intervalle d'un demi-siècle environ, soit à partir de 670 à peu près. Depuis la chute de Samarie (722-721), une orthodoxie israélite telle quelle ne pouvait survivre que moyennant bien des compromis avec les cultes étrangers auxquels la conquête assyrienne avait ouvert le pays. Le sentiment national était toutefois assez profond encore pour pénétrer tous ces emprunts et marquer d'une empreinte caractéristique les éléments nouveaux pris au dehors. C'est d'une tradition nationale bonne encore que relèvent la structure et les proportions de l'autel. Si les lions sont d'inspiration artistique syrienne très franche, leur groupement avec des représentations dérivées du plus vieil art oriental indique l'adaptation assez libre de tous ces motifs à une pensée nouvelle. Quant aux autres motifs de la décoration, les meilleures analogies à leur fournir sont à chercher dans les intailles assyriennes de l'époque des Sargonides et mieux encore dans les reliefs chypriotes. C'est apparemment en Chypre aussi que se rencontreront les répondants antiques les plus exacts de ce brûle-parfums qui pouvait bien

(1) Signalons comme analogies recueillies en terre cananéenne, un scarabée de Taʿannak (SELLIN, *op. l.*, fig. 100), d'autres de Gézer (v. g. MACALISTER, *QS.*, 1905, p. 319, fig. 1), un sceau du même lieu (*QS.*, 1904, p. 336, fig. 5), etc.

(2) *II Rois*, **23**, 19 s.; si tant est que la réforme en question ait pu s'étendre jusqu'à Taʿannak.

être, là aussi, un meuble sacré (1). La volute en corne de bélier qui fait la corne de l'autel est encore un détail original non sans une certaine portée symbolique peut-être. De même que sur l'autel grec ou romain des temps ultérieurs la représentation d'un bucrâne ou d'un animal en pied sera le symbole familier de la victime que le dieu préfère, les cornes de bélier auraient-elles ici une valeur figurative? On ne perdra pas de vue que l'autel n'a pu servir à des sacrifices. Le fait que tous les détails du monument semblent bien traduire une pensée religieuse n'autorise guère par ailleurs à voir là un motif vide. On en pourrait rapprocher, il est vrai, ce motif de décor architectural relevé par les explorateurs de Làchis et interprété par M. Flinders Petrie (2) comme une simple ornementation dérivée des cornes de bélier ou des ramures de cerfs fixées à l'origine en manière de trophées de chasse sur les montants de porte dans les cases primitives. Quoi qu'il en soit d'une telle interprétation de la volute architecturale de Làchis, celles qu'on a modelées sur l'autel de Ta'annak ne sont pas à concevoir dans le même sens, qui leur ôterait toute harmonie avec le reste. On y cherchera donc plus volontiers l'expression d'une idée religieuse; et comme le symbole de sacrifice est exclu par la nature même de l'autel, c'est un symbole tel quel de la divinité qui semble suggéré par ce détail expressif; à moins peut-être que les cornes n'interviennent ici qu'en vertu de l'analogie avec l'autel à immolations. S'il reste une part d'incertitude dans la détermination précise de quelques détails décoratifs, le caractère général du monument n'est douteux pour personne : c'est un autel domestique, celui apparemment d'un Israélite imbu déjà de multiples concepts étrangers et surtout à la merci d'une culture très syncrétiste dans l'exécution plastique de son ustensile liturgique. Ce meuble doit représenter alors tout ce qui reste des sanctuaires nationaux. Instrument principal du culte, il groupe en lui autant que possible les éléments fondamentaux de la religion qui motive ce culte, en symbolisant par des images apparemment plus transparentes pour l'Israélite que pour nous les principaux attributs divins, si ce n'est quelque chose de la nature divine elle-même. Aussi bien est-ce sous des formes analogues à celles de l'autel que se concrétisent le mieux nombre de métaphores du langage biblique, telles que la fournaise ardente symbole de Iahvé dans la vi-

(1) Les fouilles de Crète et de Grèce ont fourni des types variés de ces *braseros* utilisés dans les temples à diverses époques. Cf. surtout l'étude de M. F. Mayence, sur les ré[illegible] culte de Délos, *Bull. de corr. hell.*, XXIX, 1905, p. 373-9, en particulier fig. 2, p. 376.

(2) Fl. Petrie, *Tell el Hesy*..., p. 23 ss.; Bliss, *A Mound*..., p. 77 s., fig. 114.

sion d'Abraham (*Gen.*, xv, 17) ou dans certaine prophétie (*Isaïe*, xxxi, 9). M. Sellin a bien vu ces rapprochements, tout en y insistant plus qu'il ne convient peut-être. Il a rappelé aussi, avec moins d'à-propos semble-t-il, le passage où Mésa se glorifie d'avoir conquis sur Israël des אראלי divins qu'il a traînés devant son dieu Camos, et il a tout l'air de considérer cela comme assez identique au monument de Taʿannak. Il pourrait bien au contraire n'y avoir là qu'une fort lointaine analogie. Sans insister sur ce que la lecture a d'incertain précisément en cet endroit, cette partie du butin de Mésa est manifestement plus volumineuse que l'élégant autel de terre cuite découvert par M. Sellin; s'il s'agit vraiment d'un autel de Iahvé, on songerait à un gril liturgique, analogue à l'autel des holocaustes de Jérusalem.

A cette même période israélite, plus près toutefois de son début que de son terme, doivent être classées deux pièces considérées par les explorateurs comme des autels, à Taʿannak et à Megiddo. L'un (fig. 133) est un simple petit socle quadrangulaire en mauvais calcaire avec corniche saillante encadrant un godet de 0m,20 de diamètre dans la face supérieure du bloc (1). L'autre est décrit comme « une petite colonne primitive, haute de 0m,60, large de 0m,30 × 0m,22 en bas et de 0m,28 × 0m,25 en haut » (2); et après avoir signalé, sans autre diagnostic, les vestiges probables d'une inscription détériorée par le feu, M. Sellin conclut que la forme générale évoque l'idée de quelque antique stèle votive ou d'un autel domestique (3). C'est plutôt l'équivalent très exact des cippes découverts parfois dans les nécropoles phéniciennes et le fait qu'on a mis à jour au pied de celui-ci une sépulture d'enfant dans une jarre suggère une destination analogue : c'est une maṣṣébah funéraire ou une *main* (יד) commémorative, du genre de ce que nous aurons plus tard à signaler sur des tombes. La cupule supérieure, si tant est qu'il en existe une, jouerait le même rôle que la table d'offrandes souvent jointe à la stèle (4).



Fig. 133. — Autel archaïque de Megiddo. D'après SCHUMACHER, *MuN.*, 1906, fig. 27.

(1) SCHUMACHER, *MuNDPV.*, 1906, p. 23 et fig. 27, sans indice précis de dimensions.

(2) SELLIN, *Tell Taʿannek*..., p. 74 et fig. 101. Il semble qu'on discerne sur la photographie un godet à la partie supérieure; la description ne le mentionne pourtant pas.

(3) *Op. l.*, p. 75; cf. p. 105.

(4) A moins que le cippe ne soit interprété comme une stèle commémorative d'un évène-

§ 3. *Pratiques religieuses.*

C'est surtout du sacrifice, pratique essentielle de tout culte, qu'il peut être question d'après les données des fouilles. Aussi bien le sacrifice est-il l'unique pratique capable de laisser des traces matérielles à travers des ruines, encore que ces traces ne soient pas toujours faciles à relever. Les seules dont nous puissions être à peu près sûrs pour le moment sont les restes d'animaux variés (1) recueillis parmi des idoles dans les fosses à offrandes des sanctuaires, et surtout les ossements humains découverts en des situations spéciales sans rien de commun avec les sépultures aux époques diverses.

L'usage de sacrifices humains dans les pratiques religieuses cananéennes avait été suggéré par quelques découvertes d'un caractère assez difficile à préciser dans les premiers travaux à Ta'annak et à Gézer. Ici c'était par exemple le cas obscur de ce cadavre de fillette coupé en deux à la ceinture et dont le torse seulement avait été déposé, en compagnie d'une quinzaine de squelettes intacts d'hommes, dans une sépulture étrange, sorte de citerne transformée en tombeau par quelque circonstance impossible à déterminer (2). Là, c'était toute une nécropole d'enfants en bas âge pressée autour d'un autel de roc, sans qu'il soit facile, on le verra plus loin, de discerner entre l'hypothèse de victimes immolées sur cet autel, ou celle de tombes ordinaires entassées dans le sol sacré d'un sanctuaire. Les heureux efforts de M. Macalister devaient enfin mettre en pleine lumière les pratiques barbares des vieux rites de Canaan.

Le sacrifice humain est désormais attesté avec la plus sinistre précision sous la double forme d'immolation de nouveau-nés, des premiers-nés peut-être doit-on dire, et des sacrifices de fondation; et à la lumière des découvertes de Gézer, nombre d'autres trouvailles sont devenues intelligibles dans le même sens.

ment quelconque par analogie avec *I Sam.*, **15**, 12; en ce cas l'enfant enseveli dans la jarre, au pied du cippe, pourrait avoir été sacrifié soit pour l'érection de la stele, soit dans tel autre but, comme en l'honneur d'une victoire.

(1) Dans les hauts-lieux sémitiques à Gézer ou à Tell eṣ-Ṣâfy sont signalés surtout des ossements de brebis, de vache, voire de chameaux. Parmi les débris de victimes dans le grand sanctuaire néolithique de Gézer, M. Macalister signale surtout des os de porc (*QS.*, 1903, p. [illegible]; 1904, p. 113). Le porc a été, on le sait, choisi souvent comme victime préférée en Babylonie et dans la Grèce archaïque. S'il en était de même chez les populations primitives de Palestine, on s'expliquerait peut-être par là qu'il ait été estimé impur dans la législation hébraïque.

(2) Macalister, *QS.*, 1903, p. 12-20, pl. II et IV; cf. 1902, p. 312 deux têtes de fillettes.

En déblayant les couches primitives dans le haut-lieu, M. Macalister découvrit, sur la plate-forme avoisinant les stèles, un véritable cimetière d'enfants ensevelis de la manière étrange que voici (1). Le petit corps avait été introduit, généralement tête première, dans une large jarre à fond pointu, ou très allongé quand il était aplati à l'extrémité (fig. 134). La jarre était le plus souvent munie de deux anses attachées vers le haut de la panse, mais n'était jamais ornementée d'aucune sorte. Outre le cadavre, elle contenait fréquemment aussi deux ou trois menus vases vides, pour l'ordinaire des cruches (fig. 135), un bol, une tasse ou quelque coupe, plat ou petite terrine. De la terre fine répandue sur le tout, foulée parfois solidement, remplissait la jarre. Si les vases accessoires n'étaient pas joints au cadavre, ils étaient placés tout à proximité, sur le sol. En deux cas seulement les lugubres restes portaient la trace du feu: en aucun n'a été constatée une mutilation qui aurait causé la mort de l'enfant. Suivant la remarque expresse de l'explorateur, secondé à ce



Fig. 134. — GÉZER. Jarre-sépulcre. D'après une phot. due à l'obligeance du *PEFund*.



Fig. 135. — GÉZER. Type de cruches déposées dans les sépultures d'enfants. Phot. due à l'obligeance du *PEFund*.

(1) *QS.*, 1903, p. 32-35.

moment de ses travaux par le diagnostic très autorisé d'un expert, aucun de ces enfants n'avait dû dépasser l'âge d'une semaine. Il ne

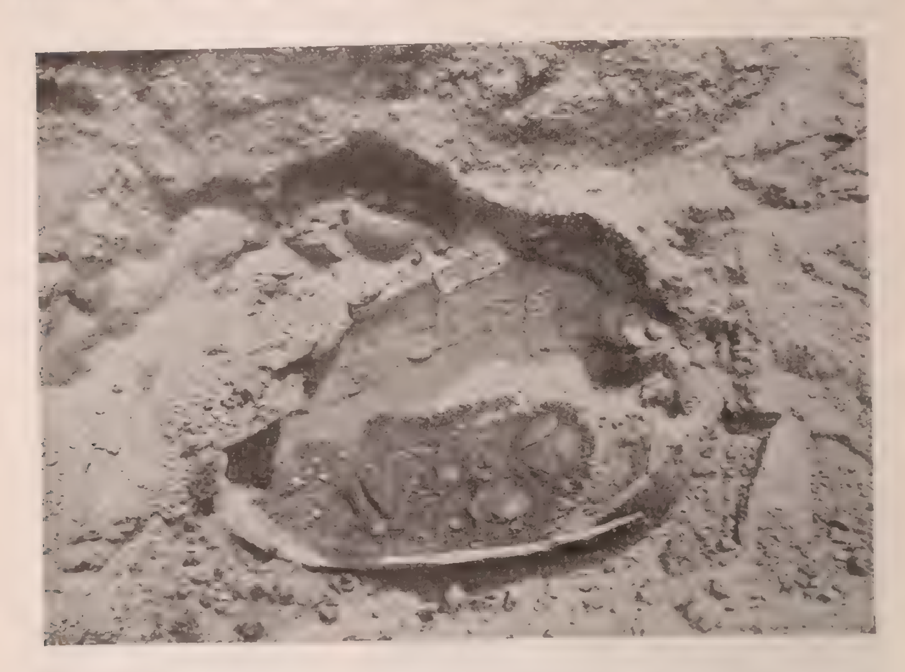


Fig. 136. — Gezer. Type de sépulture d'enfant dans une jarre. Phot. communiquée obligeamment par le *PEFund*.

s'agissait donc point, selon toute vraisemblance, d'un hypogée où l'on n'eût enseveli que des enfants tout nouveau-nés, car l'un ou l'autre eût probablement dépassé ce terme fatidique d'une semaine d'existence. On ne signale d'autre part aucune naissance avant terme et la situation de toutes ces sépultures, leur uniformité à peu près absolue, le fait enfin des deux petits cadavres soumis à l'action du feu (1) ne laissaient guère douter qu'il ne s'agît de sacrifices. Encore ces sacrifices ne devaient-ils pas avoir été pratiqués en des circonstances accidentelles, puisque de telles circonstances auraient pu se présenter sans qu'il fût possible d'avoir sous la main une victime d'âge déterminé en d'aussi étroites limites. D'où la suggestion

(1) *QS.*, 1903, p. 33. Il semblerait résulter de l'indication donnée ici que ces deux cadavres sont également d'enfants tout à fait nouveau-nés. Or M. Macalister signale incidemment (*op. l.*, p. [illegible]) que la règle d'âge inférieur à une semaine parmi les petites victimes du haut-lieu n'a eu que deux exceptions, des enfants « d'environ six ans », dont les squelettes en très mauvais état « portent d'évidentes traces de feu ». Il y a bien lieu de penser qu'il s'agit des mêmes cadavres et on est dès lors en droit de dissocier ces deux sacrifices de l'immolation des premiers-nés ainsi qu'on essaiera de le faire tout à l'heure.

fort obvie qu'on se trouve réellement en présence de sacrifices sans autre objet que le fait même de la naissance, c'est-à-dire l'immolation d'un nouveau-né. Et parce que rien ne vient justifier suffisamment ici le principe d'une telle immolation puisqu'il ne s'agit ni exclusivement d'un sexe, ni, selon toute apparence, de sujets difformes, il reste en fin de compte pour solution unique et très indiquée l'hypothèse de sacrifice des premiers-nés. D'autant plus indiquée, est-il besoin de le rappeler, que la Bible conserve elle-même l'attestation de cette pratique atroce chez les antiques races sémitiques (1), tout en s'efforçant de la supprimer chez les Hébreux. De même qu'en s'attribuant la propriété de quelque fraction du sol, l'homme s'estimait tenu de dédommager le dieu, possesseur universel de la terre et principe de toute sa fécondité, ainsi se considérait-il comme redevable à ce même dieu de sa propre fécondité et des prémices de sa famille.

La modalité de ce sacrifice échappe à peu près totalement. Le feu n'intervenait toutefois que de manière accidentelle et nulle trace d'immolation proprement dite n'a été relevée. Il se peut qu'on n'ait pas répandu sur l'autel ou devant le bétyle du haut-lieu le sang des pauvres petites victimes et que l'immolation ait consisté à les enfouir vivantes dans les lugubres jarres. Il faut mettre probablement au compte de quelque évolution du rite le fait des cadavres exposés au feu. Aussi bien le grand nombre des victimes implique-t-il une durée considérable de l'usage, à quoi ne s'oppose nullement la fixité presque absolue du type de ces sépultures, car on sait qu'en matière religieuse l'évolution d'un type consacré pour les accessoires liturgiques est beaucoup plus lente en général que l'évolution du rite lui-même ou que celle du concept traduit par ce rite (2). Il n'y aurait donc en soi rien d'anormal à ce que les corps brûlés fussent considérés comme

(1) On sait qu'il était courant chez les anciens Arabes d'ensevelir vivantes beaucoup de leurs filles. La découverte à Nippour d'un enfant dans une jarre en des ruines d'époque présargonique (HILPRECHT, *Explorations in Bible Lands*, p. 403) paraît bien impliquer un sacrifice, quoique de nature indéterminée, immolation de premier-né, sacrifice de fondation ou à la suite de quelque calamité. Même constatation à Carthage (S. A. COOK, *QS.*, 1906, p. 159). La pratique est encore attestée dans l'Égypte moderne d'ensevelir dans le sol de la maison des enfants mort-nés. L'antique usage arabe d'ensevelir vivantes les malheureuses petites filles est pratiqué apparemment de nos jours encore chez quelques peuplades des Indes soustraites jusqu'ici aux influences civilisatrices, les Khond par exemple. M. E. Reclus écrit : « ... dans quelques villages, on eût vainement cherché une petite fille : chacune avait été placée immédiatement après sa naissance dans un vase de poterie neuve et enfouie à l'endroit indiqué par l'astrologue comme celui d'où pouvait souffler le mauvais sort » (*Nouvelle géographie universelle*, t. VIII, p. 425; cf. p. 288 s.).

(2) MM. A. Bertrand et S. Reinach ont déjà fait la même observation pour des sépultures gauloises, *Les Celtes et les Gaulois dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 55 s. et fig. 7-9.

des modalités plus tardives du sacrifice des premiers-nés. L'hypothèse est cependant peu vraisemblable étant donné la fixité qui vient d'être signalée dans les usages religieux. On les considérera donc plutôt comme des sacrifices d'enfants offerts en quelque pressante calamité : tel le roi de Moab immolant son fils aîné sur le rempart de sa capitale investie par les Israélites, ou Jephté sacrifiant sa fille. A ces cas s'ajoutent d'autres sacrifices encore, ceux de fondation ou d'inauguration d'un monument, fréquents aussi à Gézer, quoique la victime n'ait pas été de toute rigueur en ces cas un enfant nouveau-né. C'est bien un nouveau-né qui avait été immolé apparemment lors de l'inauguration d'un hypogée cananéen qui sera décrit en son lieu, ou dans la transformation d'une vieille demeure troglodytique en *adytum* pour le haut-lieu (1) ; mais ailleurs se rencontrera le cas topique d'une vieille femme rhumatisante et décrépite ensevelie dans les fondements d'une maison (fig. 137).

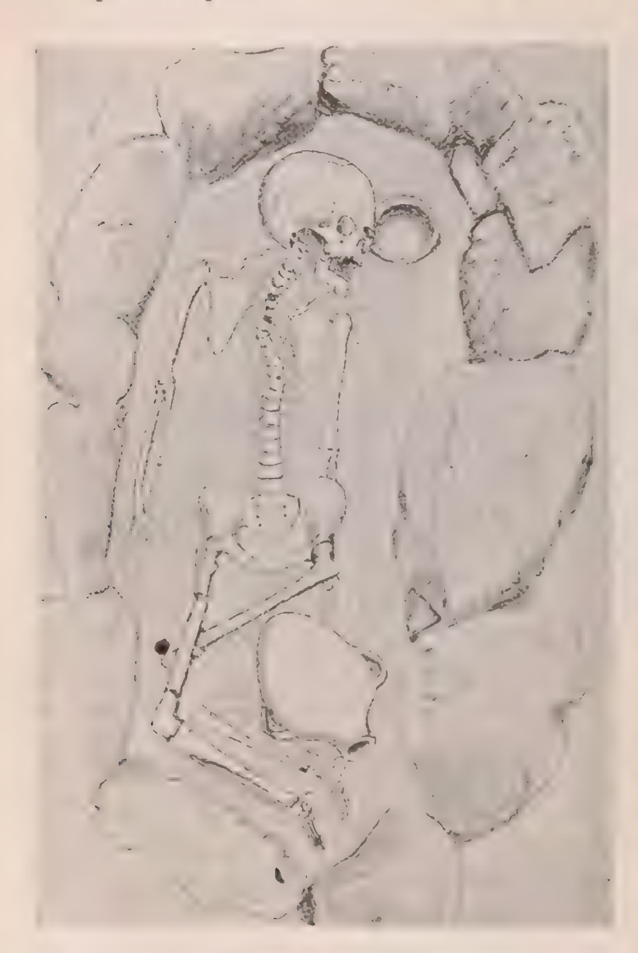


Fig. 137. — GÉZER. Vieille femme ensevelie sous le fondement d'une maison. D'après MACALISTER, *QS.*, janv. 1904, pl. II.

Une trouvaille importante de M. Sellin paraît au premier abord la réplique aussi exacte que possible à Ta'annak de ce qui vient d'être

(1) *QS.*, 1902, p. 352 ; cf. supra, p. 117 s., et infra, p. 213 ; *QS.*, 1903, p. 24.

étudié à Gézer : on a indiqué tout à l'heure d'un mot cette vaste nécropole d'enfants au milieu de laquelle un quartier de roc taillé en autel rustique, avec de larges cupules sur son sommet aplani, évoque tout de suite l'idée de sacrifices offerts à la même divinité cruelle honorée à Gézer par l'horrible hécatombe d'enfants (1). Pour accentuer cette impression d'identité entre les deux nécropoles résultant de cette première similitude de situation, il y a aussi l'analogie très étroite de la sépulture insolite et si peu naturelle, tête première en de grandes jarres que remplissent, avec les squelettes, quelques pièces de vaisselle et parfois de la terre fine. Ces jarres elles-mêmes sont assez semblables à celles de Gézer, mais en général dépourvues d'anses, comme aussi de tout ornement. Elles étaient pour l'ordinaire fermées au moyen d'une large coupe renversée sur l'orifice (2). Mêmes pièces accessoires de vaisselle (fig. 138) soit dans la jarre parmi les ossements, soit tout auprès : récipients vides habituellement, quoiqu'une fois ou l'autre on ait pu y déposer quelque liquide, de l'eau à tout le moins, et qu'un vase ait été trouvé plein d'une « poudre jaune » dont la nature n'est pas autrement précisée et que M. Macalister soupçonne pourtant être de l'encens, grâce à une trouvaille identique à Gézer (3). Il est à noter que les petits cadavres semblent avoir été trouvés quelquefois accroupis entre des cailloux hors de la grande jarre, dressée pourtant tout à côté.



Fig. 138. — Ta'annak. Vases accessoires d'une sépulture d'enfant. D'après Sellin, *Tell Ta'annek.*, fig. 55.

Sur les quinze à vingt sépultures mises à jour dans la tranchée ouverte par M. Sellin à travers l'hypogée, la moitié environ était d'en-

(1) Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 33 ss.; cf. 96 ss.

(2) A Gézer au contraire ce procédé de fermeture semble moins usuel; *QS.*, 1903, p. 31.

(3) *QS.*, 1906, p. 117 s. Cette « poudre jaune » paraît en tout cas différente du sable signalé ailleurs comme emplissant des jarres où ne se trouvait aucun ossement (Sellin, *Tell Ta'annek...*, p. 97). On retrouve au contraire cette même poudre, apparemment corrosive, dans un des petits vases de la sépulture d'enfant au pied d'un cippe à Ta'annak (Sellin, *op. l.*, p. 74).

fants nouveau-nés, le reste d'un âge quelque peu plus avancé, mais apparemment jamais supérieur à deux ans, exception faite pour une seule sépulture d'adulte. Nulle trace de feu sur aucun de ces ossements.

Le rapprochement s'imposait avec l'hypogée spécial du haut-lieu de Gézer. Le savant explorateur de Ta'annak en a été fort impressionné, tout en se rendant compte par ailleurs de quelques-unes des divergences qui existent entre les deux groupes de sépultures : procédé moins uniforme d'ensevelissement et surtout variations d'âge très notables. Entre l'hypothèse d'une nécropole ordinaire d'enfants et celle d'un lieu de sépulture pour des victimes immolées sur l'autel de roc, il s'est récusé, se déclarant seulement plus incliné vers la théorie des sacrifices (1).

L'analogie est surtout mise en relief, semble-t-il, par le caractère religieux que l'autel de roc donne à première vue à la nécropole. M. Macalister a même émis l'opinion qu'une fouille plus radicale eût pu amener la découverte d'une installation cultuelle plus ou moins semblable à celle de Gézer. Sur les informations dont on dispose il n'est guère loisible de spéculer en ce sens; et quelle que soit l'autorité de M. Sellin dans l'interprétation d'une découverte dont il a eu tout le mérite, c'est l'hypothèse abandonnée par lui comme moins vraisemblable qui rend apparemment le mieux compte des particularités relevées par lui-même avec beaucoup de soin. On s'estimera donc en présence d'une nécropole où auront été ensevelis des enfants trop jeunes pour être mis au sépulcre de la famille, d'après un rite qui sera signalé en son lieu. Dès lors rien d'étrange à ce que l'âge des petits inhumés varie d'un jour à deux ans, cette limite maximum n'étant jamais dépassée, si ce n'est dans le cas tout à fait isolé d'un adulte, sur lequel il va falloir revenir. On s'explique aussi sans effort la présence de vases plus nombreux autour de la funèbre jarre; aussi les cas où la jarre ne contient que du sable, quoique le complément usuel de petite vaisselle n'ait pas été omis : ce pouvaient être en effet, comme l'a très bien vu M. Sellin (2), des cénotaphes pour des enfants dont le cadavre n'avait pas été apporté à la sépulture commune. Qu'on ait voulu mettre ces humbles tombes en relation avec le vieil autel de roc érigé dans un lieu de culte antérieur, ou que l'autel ait été aménagé en vue de cérémonies rituelles à accomplir au moment de l'inhumation, il n'y a rien là que de très naturel, toute nécropole an-

(1) Qu'il trouve en fin de compte « plus vraisemblable, *wahrscheinlicher* » (*Tell Ta'annek*..., p. 96).

(2) *Tell Ta'annek*..., p. 97.

tique comportant une installation de ce genre et toute sépulture ayant été accompagnée de rites religieux comme on le verra en étudiant les morts.

Reste il est vrai l'adulte enseveli parmi tous ces enfants et à proximité immédiate de l'autel (1). La discussion très précise de son cas supposerait une connaissance beaucoup mieux définie de sa situation dans les ruines et par rapport aux autres cadavres. Avant de le considérer comme une victime immolée sur l'autel voisin, et de l'assimiler en ce sens aux enfants en très bas âge, il faudrait pouvoir être sûr qu'on n'est pas en présence de quelque simple inhumation ultérieure ou antérieure, ou pratiquée à la suite d'un sacrifice. Enfin il ne sera peut-être pas estimé invraisemblable qu'une évolution plus ou moins longue ait pu se produire, qui aurait accumulé sur ce même point des sépultures d'un caractère différent.

Un seul fait demeure bien établi, quelle que soit la relation entre les nécropoles de Ta'annak et de Gézer qui viennent d'être comparées. Tandis que celle-ci ne renferme que des nouveau-nés sacrifiés à la divinité farouche du haut-lieu, celle-là peut bien n'être qu'une série de sépultures d'enfants morts avant l'âge requis pour leur admission au sépulcre familial; ou, si ces tombes couvrent aussi des victimes sacrifiées, ce sont les victimes de sacrifices d'un caractère différent et n'ayant de commun avec les premiers-nés du sanctuaire de Gézer qu'une analogie indéniable dans le procédé de sépulture.

Cette analogie s'est offerte ailleurs encore, à Lâchis par exemple, à en juger par les groupes de vaisselle et la forme de certaines grandes jarres identiques à celles de Gézer, et dans lesquelles M. Flinders Petrie a signalé de menus ossements. Il paraît au surplus s'être mépris sur sa trouvaille, se croyant en présence de sépultures d'animaux comme il s'en rencontre en Égypte : méprise que rend bien excusable la difficulté extrême de discerner des ossements d'enfants très mal conservés dans ces sépultures étranges que rien jusqu'alors n'avait signalées à une spéciale attention. Il n'y a en réalité rien là de plus qu'une analogie dans le procédé d'inhumation assez justifiée par la fixité d'un rite une fois adopté sous quelque influence religieuse, sans qu'il faille en conclure à une identité d'origine et à un caractère égal de toutes ces sépultures.

Le seul cas tout à fait semblable apparemment à celui de Gézer est celui que signalait naguère M. Schumacher à Megiddo (2). A proximité

(1) SELLIN, *Tell Ta'annek...*, p. 34.
(2) *MuNDPV.*, 1904, p. 49 s.

d'un sanctuaire avec autel, fosse à offrandes et masșébôth, et en relation évidente avec cette installation cultuelle, trois grandes jarres (fig. 139) alignées contenant chacune un cadavre de « très jeune enfant » introduit tête première dans ce singulier sarcophage, bourré



Fig. 139. — MEGIDDO. Jarres-sépulcres et vase accessoire. D'après SCHUMACHER, *MuN.*, 1904, fig. 14.

ensuite avec de la terre criblée. Pour tout complément de mobilier un vase à anse (cf. fig. 139), un petit cône en terre cuite et dans l'une ou l'autre jarre quelques menus cailloux polis. Malgré la forme assez différente des jarres, il n'est guère douteux qu'on ait affaire ici à de réels sacrifices et, selon toute vraisemblance, à des sacrifices de premiers-nés, ainsi qu'au sanctuaire de Gézer (1). Et il est d'un grand intérêt d'obtenir de la sorte l'attestation la plus précise d'une coutume barbare qui fait saisir le progrès déjà considérable accompli en Israël sous l'influence de l'action divine dans la législation relative au rachat des premiers-nés.



Fig. 140. — Megiddo. Groupe funéraire. D'après SCHUMACHER, *MuN.*, 1904, fig. 16.

Les prémices de la famille n'étaient pas les seules victimes humaines offertes aux divinités cruelles de Canaan. Ainsi que l'ont suggéré déjà de précédentes remarques, d'autres sacrifices ont été pratiqués, dont nous ne saurions encore toutefois définir avec autant de précision les circonstances et le caractère. Il est pourtant une ample série de sacrifices humains sur laquelle les fouilles nous ont lugubrement documentés : ce sont les sacrifices de fondation ou d'inauguration de mo-

(1) L'attribution du réduit voisin en sanctuaire et des pierres levées en masșébôth religieuses, à l'encontre des doutes soulevés par M. Dussaud (*Rev. hist. des religions*, 1905 : *Quest. mycén.*, p. 13), est fortifiée d'autant.

numents, sinon de simples habitations. En de nombreux cas ont été trouvés à la base d'un mur, généralement sous un seuil de porte, parfois aussi pourtant au milieu d'un appartement, des cadavres emmurés ou enfouis en des vases, jarres en tout semblables à celles qui contenaient les restes des premiers-nés à Gézer. Le cas le plus saisissant est à coup sûr celui de la fillette découverte à Meggido (fig. 141),



Fig. 141. — MEGIDDO. Fillette emmurée. D'après SCHUMACHER, *MuN.*, 1905, fig. 7.

à la base d'un rempart de forteresse (1); mais ils sont signalés en grand nombre dans les plus récentes fouilles et si rien de semblable n'avait été observé dans les débuts de l'exploration, c'est ou bien parce qu'elle avait été moins fondamentale, ou parce que les ruines avaient été plus bouleversées, aussi enfin parce que la pratique archaïque avait disparu totalement en ces endroits pour faire place à des symboles découverts en effet à peu près partout, mais dont la valeur ne devait être fixée que par les trouvailles très explicites faites plus récemment. Ces symboles ne furent autre chose, à l'origine au moins, que les accessoires mêmes du sacrifice humain pratiqué en

(1) SCHUMACHER, *MuNDPV.*, 1905, p. 10. Cf. supra, p. 50 s.

cette circonstance. Autour de la victime apparemment murée vivante à la base du mur pour créer un génie tutélaire de l'édifice, on entassait dans des vases les mêmes réserves de victuailles qui devaient, dans une tombe ordinaire, assurer la subsistance du principe destiné à survivre. De grandes jarres poissées avec soin, ou plutôt trempées dans une sorte de bain à la chaux qui leur mettait à l'extérieur une couverte imperméable, assuraient la provision de liquide, d'eau surtout (1). Dans les autres vases variés avaient dû être accumulés au début les éléments ordinaires de l'alimentation. Une lampe ajoutée parfois pouvait, à l'origine, être une pièce vulgaire du mobilier nécessaire à la survivance de la victime avant de devenir peut-être, par la suite, le symbole d'un sacrifice conçu alors comme un holocauste, quoique les observations enregistrées ne laissent supposer aucune intervention du feu dans ce sacrifice spécial (2).

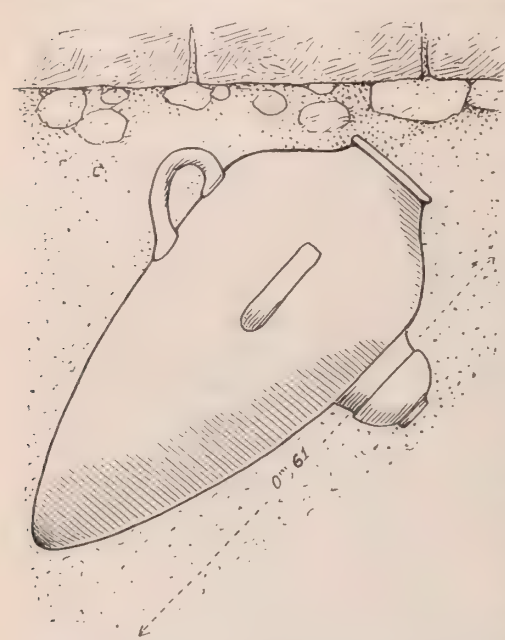


Fig. 142. — Dépôt symbolique dans des fondations. D'après Bliss et Macalister, *Excav.*, pl. 82, 1.

A mesure que s'épurait le sens religieux, la cruauté odieuse du sacrifice de fondation fit place à de plus humaines pratiques. Dès le xve siècle, c'est-à-dire encore en pleine période cananéenne, les dépôts symboliques font leur première apparition (fig. 142), au lieu de la victime humaine, et cette offrande typifiée ne tardera pas à prendre une forme bien déterminée, que l'usage religieux consacrera pour de longs siècles jusqu'au terme de la monarchie israélite : c'est une lampe placée entre deux coupes ou deux bols renversés l'un sur l'autre (fig. 143). Le groupe s'agrémente de pièces accessoires dont le

(1) *QS.*, 1903, p. 306. C'est probablement dans un but analogue qu'on enveloppait parfois la jarre d'une épaisse couverte en bronze. M. Sellin en a découvert quelques spécimens à Ta'annak sans pouvoir s'en expliquer le but. *Eine Nachlese*..., p. 21 s. et fig. 27.

(2) Cf. l'observation très explicite de Macalister, *QS.*, 1903, p. 224.

nombre et la disposition peuvent varier (1). Toute cette vaisselle était vide pour l'ordinaire, quelquefois cependant pleine de terre fine mêlée ici ou là à de la cendre de bois.

Mais le symbole ne prévalut jamais au point de faire disparaître le rite barbare de l'immolation réelle d'une victime humaine. Les cas indiqués plus haut, à Megiddo et à Gézer, doivent dater à peu près de l'époque salomonienne et M. Macalister note quelque part expressément avoir trouvé à Gézer un exemple de sacrifice de fondation — deux enfants dans une même jarre — à rattacher « à la dernière moitié de la monarchie juive » (2). On sait d'ailleurs que le rite atroce des emmurés vivants a survécu au triomphe de la révélation et à l'influence du christianisme lui-même, et qu'il a laissé sa trace en de multiples légendes, ou en des croyances très enracinées encore en des milieux profondément chrétiens quoique insuffisamment éclairés (3).

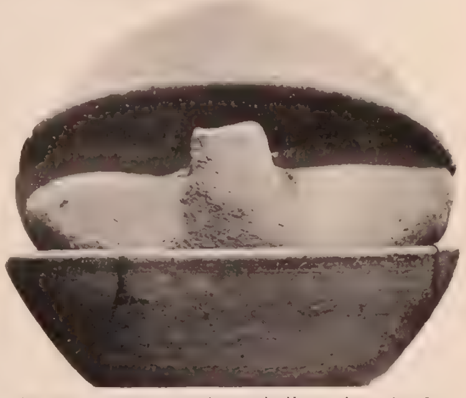


Fig. 143. — GEZER. Dépôt symbolique dans des fondations. D'après MACALISTER, *QS.*, 1903, p. 205.

Fig. 144. — Coupe d'un dépôt de fondation. D'après BLISS et MACALISTER, *Exc.*, pl. 82, 2.

Est-il besoin de souligner le relief que prennent, à la lumière de ces découvertes, les passages bibliques flétrissant la cruauté non moins que la licence des vieux cultes cana-

(1) Cf. *QS.*, 1903, p. 205 s., un certain nombre de diagrammes; cf. p. 306 ss. et pl. III. Une jarre pleine de terre fine découverte par Warren à la base du mur, dans l'angle sud-est du Temple, à Jérusalem, doit avoir été quelque dépôt de fondation analogue aux exemples signalés ici (cf. *Recovery of Jerusalem*, p. 141, 476).

(2) *QS.*, 1903, p. 224.

(3) Aux multiples attestations déjà maintes fois produites est venu s'ajouter récemment le témoignage des *Acta Joannis* édités en arabe par Mme Lewis dans le vol. III des *Horae Semiticae*, p. 43. De nombreux faits ont été groupés dans une étude de M. P. SARTORI, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1898 (non utilisé directement). Sous le titre « Les rites de la construction d'après la poésie populaire de l'Europe orientale », M. Lazare SAINÉAN, *Rev. hist. religions*, 1902, p. 359-396, a fait connaître de très curieuses données du folk-lore en ces régions. Qui n'a eu sous les yeux, en Orient ou en Occident, quelque immolation réelle ou symbolique à la pose de la première pierre d'un édifice important? C'est sans doute au même

néens, et reprochant aux Israélites de s'y laisser attirer avec une coupable complaisance? Ce labeur incombera désormais aux exégètes quand ils voudront bien bénéficier de l'apport précis que leur fournit l'archéologie sur ce point. Un exemple seulement va faire saisir la relation étroite entre le document archéologique et la donnée biblique. Josué vainqueur de Jéricho prononce sur les ruines de la ville une malédiction solennelle contre l'audacieux qui prétendrait jamais faire revivre la cité anéantie : « il en posera le fondement au prix de son premier-né et les portes au prix de son plus jeune fils » et l'on signale sous le règne d'Achab la réalisation de la sentence de Josué (1). En déblayant, à Ta'annak, la forteresse cananéenne du XVIe-XVe siècle, M. Sellin a découvert précisément au pied de la tour qui couvrait l'entrée principale, la tombe heureusement intacte d'un enfant d'une dizaine d'années, avec le mobilier usuel dans les sépultures contemporaines. Une recherche systématique aux angles de la citadelle ou sous les seuils des portes eût vraisemblablement fait découvrir la victime immolée dans les fondations, mais ne suffit-il pas du pauvre petit squelette gisant encore tout contre l'entrée pour évoquer la vivante image de son immolation parmi la fête qui solennisa l'inauguration du monument et la pose de ses portes (2) ?

L'avenir nous révélera probablement encore d'autres pratiques des anciens cultes locaux, ou nous permettra de discerner mieux, à travers les données bibliques, les survivances cananéennes, par le fait de croyances si invétérées, si profondément ancrées dans les instincts de la race, que les prescriptions légales et les menaces

rite ancien qu'il faut rattacher comme une survivance inconsciente la persuasion populaire en quelques provinces d'Occident, que toute fondation entraine, à plus ou moins brève échéance, une mort.

(1) *Jos.*, **6**, 26; *I Rois*, **16**, 34.

(2) La tombe ouverte au pied du bastion couvrant la porte de Ta'annak a pour répondant tout à fait strict une fosse creusée dans le roc sous l'une des tours extérieures de la porte de Messène dite porte arcadienne. N'ayant sous la main aucune étude technique du monument, je ne signale cette analogie que d'après une note et un croquis hâtif, pris sur place en 1905. Le rite de consacrer un monument qui vient d'être achevé en creusant à sa porte une tombe pour un sacrifice semble également attesté par des monnaies gréco-romaines de Phénicie. M. Rouvier publiait naguère un bronze de Julia Maesa où figure au droit la représentation d'une porte monumentale flanquée de deux tours. Au sommet de la porte un maçon travaille [illegible], tandis qu'on voit au pied un « ouvrier ouvrant une tranchée » qui a tout l'air d'être la tombe où on déposera la victime qui va être immolée (*Numismatique des villes de la* [illegible], *Tyr*. Extrait du *Journal internat. d'archéol. et de numism.*, VII, 1904, p. 125. [illegible] et pl. III, 21; cf. n° 2375, p. 420). La même monnaie dans BABELON, *Les Perses Achéménides*, p. [illegible], n° 2231, pl. XXXVI, 23. Une analogie beaucoup plus immédiate est fournie par la tombe découverte à l'angle d'un palais du XIVe siècle environ (*Hilani I*) à Sendjirli (KOLDEWEY, *Ausgrabungen...*, II, p. 140).

véhémentes des prophètes n'en viendront que lentement à bout. Jusqu'aux derniers temps de la monarchie israélite les hauts-lieux rivaliseront avec le Temple de Jérusalem; les Ba'als et les Astartés disputeront à Iahvé l'hommage et les offrandes d'Israël; et tandis que, sur l'autel des holocaustes, des victimes animales suffiront à honorer Dieu, on continuera d'immoler des victimes humaines aux cruelles exigences d'idoles qu'on n'a pu se déprendre de vénérer ou de redouter, à l'exemple funeste de Canaan.

On conviendra que tout ce qui nous est déjà accessible de cette religion antique justifie d'emblée la malédiction terrible portée contre ce peuple. Pour pénétrer néanmoins le caractère vrai de la religion de Canaan, il ne faut ni la comparer telle quelle aux prescriptions de la religion révélée, ni l'apprécier du seul point de vue, si choquant aujourd'hui pour nous après de longs siècles de christianisme, de ses rites sanguinaires ou de ses idoles lubriques. Cette appréciation, si elle est soucieuse d'objectivité, exige au contraire qu'on tienne grand compte d'une évolution très longue soumise, dans ce même milieu qu'était le sol de Canaan, à des influences changeantes et fort diverses. Et si l'empreinte générale n'en devient guère plus sympathique, on sera du moins plus juste pour les races adonnées à ce culte; on saisira mieux, sous de révoltantes pratiques, un sens religieux qui n'est pas dépourvu de grandeur; surtout enfin on verra éclater avec plus de splendeur l'économie divine de la Providence acheminant l'humanité par degrés vers la religion vivifiante, qui devait se traduire par le culte « en esprit et en vérité ».

*
* *

Le tableau de cette évolution religieuse sur le sol de Canaan, dont les trouvailles contemporaines viennent de mettre les éléments à la disposition des historiens, serait déjà intéressant à esquisser. Notons-en seulement ici les lignes générales.

L'instinct religieux se révèle avec les premières races humaines, dites aborigènes au sens seulement de pré-sémitiques; c'est l'ère des populations néolithiques, où tout concept religieux un peu défini nous échappe, quoique tel ou tel dispositif cultuel suggère une déification plus ou moins vague de la nature vivante et féconde, peut-être un culte spécial de la Terre. Il n'y a ni sanctuaire bien déterminé, ni autel, à plus forte raison pas d'idoles. Tout le culte s'accomplit devant un trou creusé à même le sol nourricier, ou de-

vant des roches percées de cupules; on y répand en hommage à la divinité des libations d'eau probablement pure et simple à l'origine, ou de lait, plus tard de vin et de sang. Çà et là le rocher à cupules mis en relation avec une caverne au fond de laquelle des canaux entraîneront le sang et les débris des victimes immolées, implique un premier développement de la pensée religieuse et un commerce plus immédiat de l'homme avec la divinité qu'il cherche en quelque sorte à localiser. Tout être vivant paraît sans doute alors un digne objet de sacrifice; mais tandis que rien n'est venu encore attester l'immolation spéciale de victimes humaines, l'abondance des ossements de porc dans l'adytum du haut-lieu néolithique de Gézer suggère une préférence dont le motif nous échappe pour cette victime spéciale.

Avec les premières races sémitiques le lieu de culte se transforme, et dès le cours du XXe siècle avant notre ère il a pris une physionomie très nette. Bien en vue sur quelque coteau, à l'ombre d'une futaie ou au voisinage d'une source, une pierre brute ou façonnée en stèle grossière est dressée pour servir d'habitat, tout au moins de symbole à la divinité, conçue sinon d'autre sorte, au moins avec un anthropomorphisme plus défini par les nouveaux arrivants (1). On a dit plus haut avec quelque détail cette modification du sanctuaire. Ce qui lui donne, plus encore peut-être que la caverne sacrée ou les stèles dressées autour du bétyle, sa physionomie spéciale, c'est l'introduction de l'idole et de l'autel. L'idole d'abord, sorte de compromis très timide entre le symbole primordial inexpressif et le concept anthropomorphique destiné à prévaloir rapidement. En ce premier stade de la religion cananéenne si une influence extérieure est saisissable, elle vient plutôt de l'Orient babylonien que d'aucun autre point du monde antique. La Babylonie, l'Élam ou la Susiane fournissent les meilleurs répondants pour les éléments aujourd'hui saisissables du culte de Canaan. Après s'être longtemps contenté d'oindre le bétyle et d'ériger près de lui une stèle commémorative du sacrifice qu'on lui offrait; après avoir surtout concrétisé sous des formes empruntées au monde vivant et d'après les fonctions qu'on

(1) Ainsi que le note fort justement M. Dussaud, *Questions mycéniennes*, p. 26, à aucune époque apparemment le bétyle ou le fétiche quelconque ne semblent avoir été le dieu, mais uniquement sa manifestation ou son symbole. S. Augustin faisait déjà une observation analogue à propos de la stèle érigée et ointe par Jacob à Béthel : « ... *super lapidem libavit Iacob, non lapidi libavit* » *Quaest. 116 in heptateuchum*; cf. *quaest. 85* : « ... *Deo sacrificavit, non illum lapidem Deum appellans, sed domum Dei* ». Peut-être n'est-il pas néanmoins tout à fait exact de conclure avec M. Dussaud (*l. l.*) que « l'anthropomorphisme, en religion, est une notion primitive ».

lui attribuait de préférence le concept divin qui aboutit à la déesse-femme, Astarté ou de quelque nom qu'elle s'appelle, type de l'éternelle fécondité de la nature, et au ba'al masculin indispensable pour la propagation de la vie, on crée une distinction devenue nécessaire entre le symbole divin, idole ou bétyle, et l'autel, instrument essentiel du culte. Mais la distinction ne prévaut pas tout d'abord et ne prévaudra même pas de longtemps à tel point que l'autel ne participe lui-même quelque chose de la sainteté du dieu. On en viendra dans plus d'un cas à lui donner sinon tout à fait la forme parfois anthropomorphisée d'une idole, au moins divers accessoires, des cornes surtout, qui l'assimileront dans une certaine mesure à l'être divinisé. Sur cet autel les sacrifices sanglants prennent de plus en plus une place prépondérante et les sacrifices humains deviennent fréquents. L'offrande des premiers-nés dans les sanctuaires, l'immolation de victimes humaines pour la fondation ou l'achèvement d'un édifice par exemple, montrent à quel degré le Cananéen primitif a le sens de la suprématie divine et de sa propre dépendance vis-à-vis de cette force redoutable d'où émane toute vie et qui régit la mort. Les symboles réalistes dont la crudité nous offusque, attestent peut-être beaucoup moins d'instinct lascif bien désordonné, que d'ingénuité primitive dans la façon de concevoir la divinité en tant que principe de vie, et de lui rendre à ce titre un culte capable d'assurer la fécondité individuelle.

Ces concepts fondamentaux qu'on a vainement cherché à nuancer d'un lieu à l'autre, pour créer en chaque centre important quelque divinité spéciale, ne se nuancent que dans leur concrétisation plastique, régie par des influences artistiques très indépendantes de la spéculation religieuse. Au temps de la conquête égyptienne ces influences viennent naturellement des bords du Nil. Les Astartés se costument de préférence en Hathor, ou marient aux traits caractéristiques de la grande déesse égyptienne les traits plutôt babyloniens qu'elles avaient gardés jusqu'alors. Quelques dieux nouveaux marquent momentanément d'une empreinte officielle le panthéon cananéen, où s'introduisent même plus avant des divinités secondaires assez versatiles pour être plus sympathiques au peuple et s'harmoniser mieux avec les concepts locaux : tel ce Bès grotesque dont l'image peuple les ruines presque à l'égal des symboles de Ba'al ou des images de la bonne déesse. Quand le pays change de maîtres, les sanctuaires locaux, avec leur peuple de dieux très proches de la terre, surtout avec les pratiques toujours fort expressives d'un culte tantôt exigeant et dur, tantôt joyeux et facile, attirent les nouveaux conqué-

rants beaucoup mieux que le culte national plus relevé, mais surpassant pour autant les instincts naturels de la race, qui n'est en somme pas tellement étrangère, en tant que race, aux antiques populations cananéennes. Et de même que la conquête territoriale de Canaan n'est effectuée que par lentes étapes et au prix de persévérants efforts par les Israélites, ainsi la substitution de la religion révélée ne s'opère que progressivement. Des vestiges nombreux de la plus cruelle ou de la plus grossière idolâtrie se rencontreront dans les ruines qui correspondent à toutes les époques de l'histoire d'Israël, attestant le triomphe incomplet des prescriptions légales et justifiant les invectives des prophètes dont elles précisent souvent les allusions voilées à la licence des hauts-lieux et à la barbarie des idoles toujours en faveur.

CHAPITRE IV

LES MORTS

I. — SÉPULTURES ET USAGES FUNÉRAIRES.

A l'époque, de récente mémoire, où l'archéologie palestinienne puisait dans la tradition une confiante sécurité, elle pouvait sans hésiter offrir à l'admiration des curieux l'antique sépulture des rois de Juda et le propre tombeau qu'Absalom, avant de devenir un mauvais fils justement châtié, s'était fait ériger « dans la vallée du Roi (1) ». Vue de près, la tradition qui inspirait ici l'archéologie, se trouva n'être que du folk-lore. Les monuments de la vallée du Cédron et les autres hypogées fameux aux environs de Jérusalem, trahissaient tous une tardive origine hellénistique par leur structure et le détail de leur ornementation. Tout aussi précaire apparaissait en somme l'authenticité du soi-disant « tombeau de Josué », découvert à *Tibneh* (2). Enfin les milliers de tombes béantes dans les rochers, du nord au midi de la Palestine, quand elles n'étaient pas manifestement romaines ou juives de basse époque, n'offraient toutes que le vide lamentable de chambres pillées et souvent saccagées depuis un temps plus ou moins long, inaptes, dès lors, à révéler quoi que ce soit de leur origine et des usages funéraires d'autrefois. Des sépultures patriarcales dans la caverne de Macpélah, on ne sait guère que leur conservation hypothétique sous le haram d'Hébron : rien n'est connu de leur disposition réelle. Loin de savoir encore ce que pouvaient être les sépultures dans les dolmens, on discutait même si les dolmens ne seraient pas plutôt des autels. Tout compte fait, un monument unique à Jérusalem pouvait être présenté à coup sûr, grâce à une découverte de M. Clermont-Ganneau (3), et, en dépit de quelques contradictions mal fondées, comme

(1) *II Sam.*, **18**, 18. Ces noms sonores demeurent presque officiels.

(2) Cf. l'étude du P. Sejourné, *Thimnath-Serach et Thimnath-Heres, ou le lieu de la sépulture de Josué*, *RB.*, 1893, p. 608-626.

(3) *Cinquième rapport sur une mission en Palestine et en Phénicie entreprise en 1881.* Extrait des *Archives des missions scientifiques...*, III[e] série, t. XI, p. 111 du tirage à part.

un tombeau israélite antérieur à l'exil, s'il n'était même contemporain de la royauté primitive. Ce monument est connu de tous sous la désignation un peu floue de « monolithe de Siloé ». Et lui aussi pourtant, non moins vide et pas mieux respecté que tant d'autres, ne renseignait guère, exigeant même toute attention pour laisser reconnaître la sépulture antique sous les transformations subies pour devenir la cellule d'un moine, aux premiers siècles chrétiens.

L'archéologie la plus informée se trouvait donc fatalement réduite, il y a peu d'années encore, à chercher hors du domaine palestinien quelques données sur les monuments funéraires des époques bibliques. C'est naturellement vers la Phénicie qu'on se tournait pour trouver les modèles de cette architecture spéciale dans laquelle les Hébreux n'avaient dû être ni plus novateurs ni plus indépendants qu'en leurs constructions civiles et religieuses. Or la Phénicie offrait bien les modèles désirés; mais d'aucun on ne pouvait être, là encore, très sûr d'une antiquité reculée (1). Aussi arrivait-il de recourir aux textes bibliques pour éclaircir les vieux rites phéniciens, touchant les sépultures, tandis qu'on demandait aux hypogées phéniciens l'explication de ce qu'avaient dû être ceux de Palestine.

Sur aucun point, peut-être, les fouilles contemporaines n'ont fourni une documentation plus large. En Phénicie même, les belles découvertes de M. Macridy-Bey (2) révélaient naguère des hypogées inviolés, d'un type plus archaïque vraisemblablement que tous ceux connus jusqu'alors, tandis que les heureuses trouvailles des divers chantiers palestiniens permettaient de suivre l'évolution de la tombe, celle aussi des rites funéraires au moins dans quelques traits généraux, depuis les derniers temps juifs jusqu'avant les origines sémitiques de Canaan. C'est une esquisse sommaire de cette évolution qu'il s'agit de tracer ici. La tâche est facilitée sur ce point par une première étude d'ensemble que publiait M. Macalister, au cours de 1904, sur les sépultures de Gézer (3). C'est à lui que revient l'honneur des plus métho-

(1) Cf. dans Perrot et Chipiez, *Histoire...*, t. III, *La Phénicie*, p. 137 ss., le chapitre consacré à « l'architecture funéraire ». Dans le t. IV, *La Judée*, p. 339 ss., on se borne à grouper autour du « monolithe de Siloé » quelques tombes à *kokim* des abords de Jérusalem et diverses façades d'hypogées nabatéens de *Médaïn-Salih*.

(2) *A travers les nécropoles sidoniennes*, *RB.*, 1904, p. 547 ss. (tiré à part). Voir surtout les pages 564 ss. : Caveaux de Tell er-Rachidieh, aux environs de Tyr, où M. Macridy-Bey a trouvé intactes des sépultures du plus ancien type soupçonné par M. Gaillardot, qui les avait toujours rencontrées vides ou transformées à basse époque, au cours de son exploration très fructueuse dans la nécropole de Sidon, décrite dans Renan, *Mission de Phénicie*, p. 433 ss.; voir surtout p. 481 ss.; cf. 407-410.

(3) *QS.*, 1904, p. 320-354. Ce résumé provisoire comprend aussi les périodes macchabéenne et chrétienne, éliminées de la présente étude.

diques recherches en ce domaine particulier, comme aussi des plus importantes découvertes. Elles constituent la meilleure trame sur laquelle on puisse déjà grouper les informations obtenues d'ailleurs.

En cet essai de synthèse des faits, il a paru inutile de traiter séparément de la tombe proprement dite et des rites qui s'y accomplissaient. Pour une large part en effet ces rites nous échappent encore et nous ne saisissons que la pratique usitée, sans en pénétrer le sens. La tombe est d'autre part si peu monumentale et subit d'une période à l'autre de si minimes transformations, qu'il eût été difficile de caractériser de ce seul chef des périodes, voisines ou éloignées. C'est ainsi qu'on verra tout à l'heure deux races fort disparates, dont l'une incinérait ses morts, tandis que l'autre les inhumait, se succéder dans l'utilisation d'un même hypogée à peine modifié. On donnera, semble-t-il, une plus concrète idée de cette évolution en indiquant parallèlement d'abord la structure plus ou moins particulière de l'hypogée, la disposition des restes funèbres ensuite quand elle a pu être constatée, la briève description enfin du mobilier funéraire. De l'ensemble pourront être dégagées, au terme de l'enquête, quelques considérations générales dont la valeur toute personnelle ne sera pas confondue avec l'autorité des faits. Notons encore, pour prévenir toute mésintelligence, que les preuves établissant la distinction archéologique des périodes à décrire ne seront pas détaillées à nouveau. Elles sont en général du même ordre que celles indiquées pour la chronologie de l'ensemble des ruines, avec, de loin en loin, quelque donnée plus précise, fournie entre autres par le diagnostic anthropologique. Les explorateurs n'ont eu garde assurément de laisser échapper le plus léger indice tendant à déterminer la date des tombes mises à jour ; les preuves à l'appui de leur classement chronologique sont tenues en réserve, avec tout le détail nécessaire à la satisfaction des spécialistes, dans les comptes rendus des travaux. J'ai cru suffisant d'y renvoyer le lecteur désireux de contrôle, et de signaler seulement, le cas échéant, une modification à introduire dans l'attribution chronologique ou archéologique.

§ 1. *Sépultures indigènes néolithiques (des origines à 2500 environ).*

Presque au début de ses travaux à Gézer, M. Macalister mettait la main sur le plus ancien hypogée actuellement connu en ce pays : une caverne funéraire inviolée, que sa situation et son contenu ont permis

d'attribuer aux premières populations qui se fixèrent sur la colline, au cours du quatrième millénaire avant notre ère (1).

La caverne (fig. 145) a été, en partie du moins, artificiellement creusée dans la roche très molle du coteau, vers l'extrémité orientale de sa plate-forme supérieure. Elle est précédée d'une petite esplanade naturellement concave, de 12 à 15 m. carrés. Au fond de la dépression d'ailleurs légère s'amorce un escalier qui s'enfonce par quelques marches évidées du rocher, en rampe oblique et irrégulière, dans la profondeur de la grotte (fig. 146). Celle-ci forme un

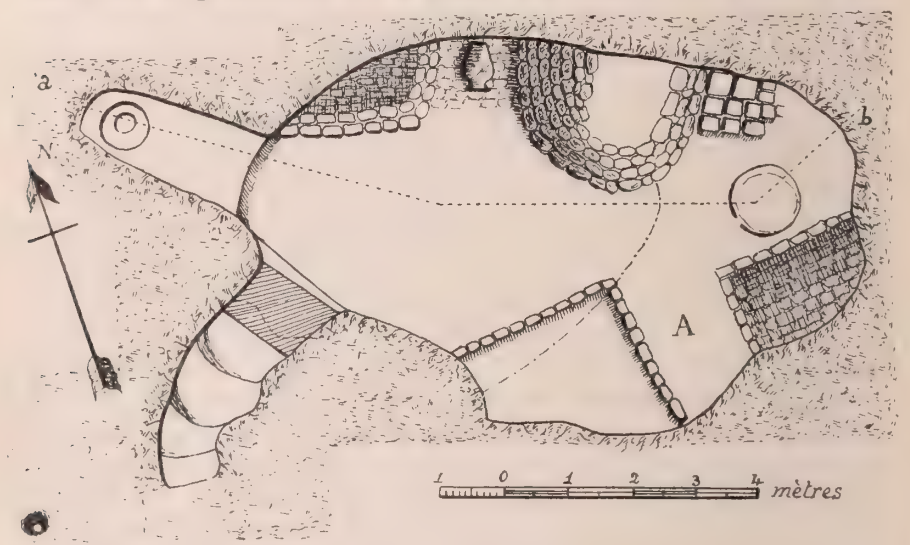


Fig. 145. — Gézer : la caverne funéraire néolithique. Plan, d'après *QS.*, oct. 1902, pl. 7.

ovale prononcé, avec diverses anfractuosités très inégales. Mesurée sur ses axes principaux, elle a 9^{m},45 de l'est à l'ouest et 7^{m},50 du nord au sud. La hauteur varie de 0^{m},61 à 1^{m},50 : la plus minime élévation est au bord méridional, du côté de l'entrée, la plus considérable vers l'est, sous un puits verticalement foré dans le plafond rocheux, épais d'un mètre environ à cet endroit (fig. 147). L'orifice extérieur du puits, à peu près circulaire, avec un diamètre de 1^{m},10 environ, était couvert d'une lourde dalle posée à même le roc. Le déblaiement opéré avec un soin scrupuleux a rendu évident un double stage de l'hypogée : un stage de crémation, auquel se superposait un long stage d'inhumation, inauguré manifestement avec les premiers envahisseurs sémitiques, c'est-à-dire par les populations groupées ici sous la rubrique de Cananéens.

(1) Décrite dans *QS.*, 1902, p. 347-363.

Sur toute l'étendue (1), à peu près moitié moindre qu'en l'état actuel, de l'hypogée indigène primitif gisait un lit de cendres, où se mêlaient en abondance des ossements humains. Les cendres elles-mêmes, examinées avec soin, furent reconnues pour de la poussière humaine, résultat d'une incinération prolongée, tantôt violente au point de n'avoir laissé subsister du corps entier qu'un amas de poudre blanchâtre, tantôt plus bénigne, puisque à travers la cendre noire on



Fig. 146. — Escalier descendant à la caverne funéraire. Vue prise de l'intérieur. D'après *QS.*, oct. 1902, fig. 16.

pouvait recueillir encore — et c'est fortune pour notre curiosité — quelques débris d'os assez incomplètement calciné pour ne pas s'évanouir en poussière ténue et insignifiante avant les mensurations soigneuses de l'anthropologiste (2). Et pour ne pas laisser place à l'hypothèse de quelque drame accidentel faisant périr en cet antre un petit nombre de malheureuses victimes, il y avait l'accumulation énorme des lugubres restes en une couche qui atteignait jusqu'à $0^m,30$ d'épais-

(1) A l'occident de la ligne tracée sur le plan (fig. 145), entre cette ligne et l'escalier.

(2) Par une rare bonne fortune, le père du savant explorateur, M. le prof. Alex. Macalister, qui est un anthropologiste distingué, se trouvait au chantier de fouilles au moment même de cette découverte; il en a suivi toutes les opérations. On trouvera dans divers articles du *Quarterly Statement* les informations techniques publiées par cet éminent spécialiste concernant l'ethnographie et l'anthropologie des cimetières de Gézer (*QS.*, 1902, p. 353-356; 1903, p. 50 s., 322-326). Le mémoire final de M. Macalister contiendra de nombreuses données anthropologiques précises.

seur vers le centre de la caverne; il y avait surtout la régularité parfaite des stratifications de l'amas de cendres, la position même des débris d'os recueillis, pour attester qu'un nombre considérable de corps humains avaient été brûlés en ce lieu, que le foyer y avait été rallumé à maintes reprises et que l'incendie avait dévoré des victimes immobiles, déposées toutes au même point et dans un ordre régulier. Pour que le feu au surplus ait dans cette cavité du roc une intensité suffisant à l'incinération radicale comme on la constatait, une autre aération que celle de l'entrée était indispensable et la caverne en ce premier état ne s'étendait pas aussi loin vers l'orient que le puits du plafond (1). Or voici précisément à l'extrémité occidentale, au voisinage de l'entrée, un enfoncement très prononcé vers l'ouest, qui s'ouvre à un niveau quelque peu supérieur au niveau général de la chambre,

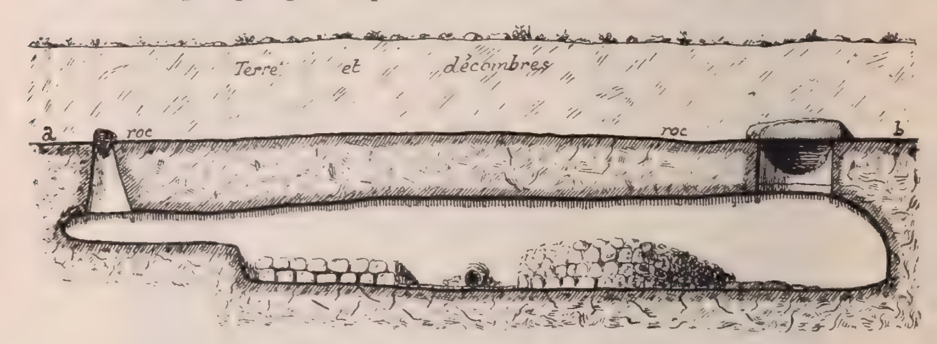
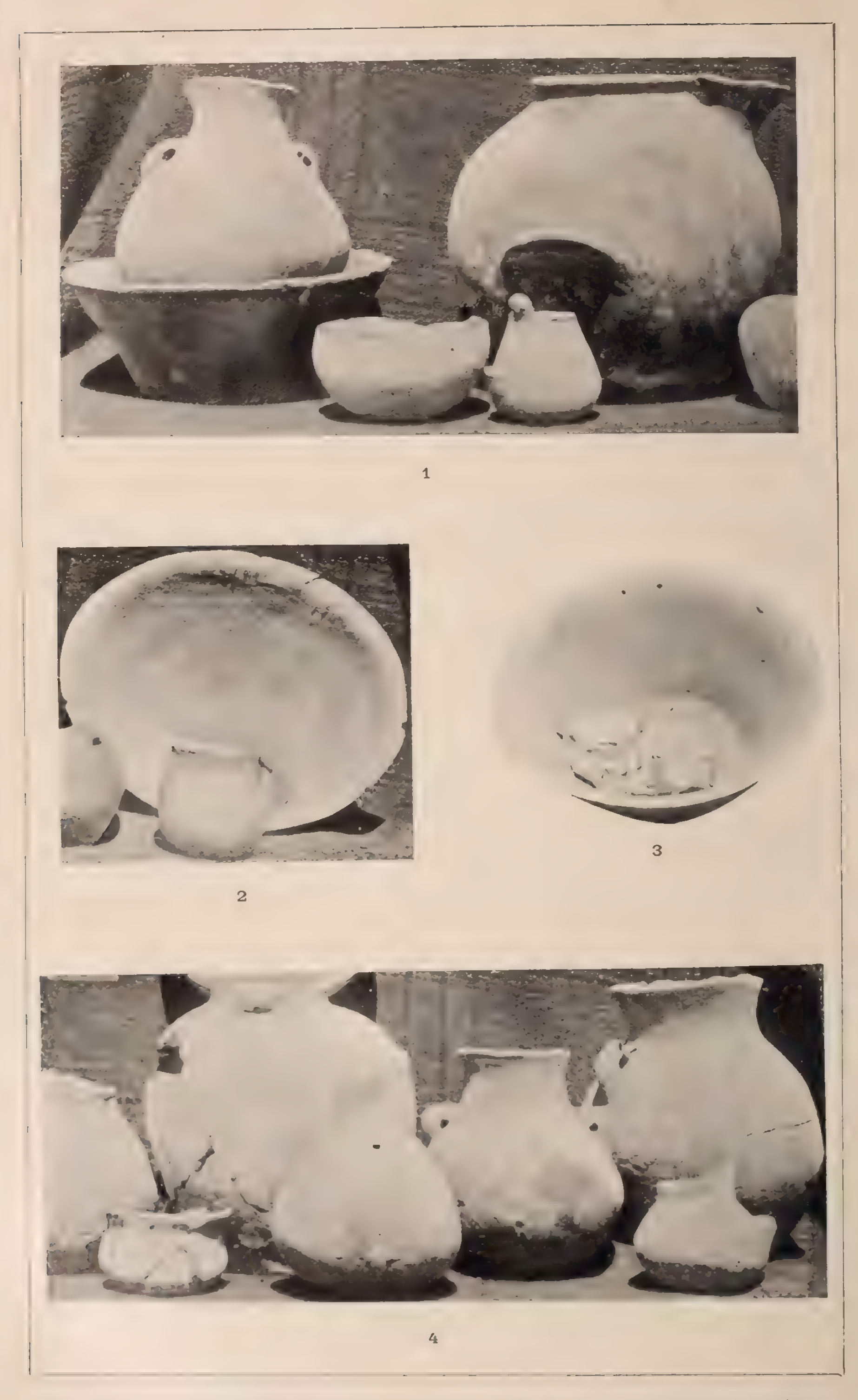


Fig. 147. — GÉZER. La caverne funéraire néolithique. Coupe longitudinale. D'après *QS.*, oct. 1902, pl. 8.

sous le plafond. C'est comme un petit couloir d'une largeur moyenne d'un mètre à peu près sur $2^m,75$ de longueur. Il est terminé par une cheminée cylindrique, large de $0^m,74$ à la base et de $0^m,20$ à l'orifice extérieur. Cette cheminée, creusée verticalement dans le plafond, laisse voir distinctement les traces de l'outil avec lequel elle fut pratiquée et ses parois encore noircies par endroits attestent son usage prolongé. Rien de mieux adapté que cette primitive installation; rien de plus clair non plus, pour établir que la crémation de cadavres humains fut pratiquée de façon permanente et de longs jours durant en ce lieu.

Parmi la cendre et les os calcinés, l'explorateur n'a recueilli aucune trace de métal, aucun vestige non plus de parure, ni lambeau quelconque de vêtement, on le conçoit assez. L'unique objet signalé est une petite amulette en os de chevreau (fig. 148), que portait sans doute l'un des cadavres incinérés.

(1) C'est prouvé par l'extension de la couche de cendres sur le sol et par le noircissement des parois qui n'ont pas été retouchées lors de l'agrandissement de l'hypogée.



GÉZER. Dépôts céramiques et offrandes de victuailles dans une caverne néolithique.
D'après des phot. du *PEFund*.

Beaucoup de poterie était au contraire ensevelie dans cet amas de restes; primitive et inélégante autant qu'on pouvait se la représenter à cette lointaine époque, elle offre des types variés déjà : ce sont de très petites cruches, des pots, des écuelles, voire de minuscules jarres, dont la présence toutefois, à travers les couches superposées du foyer, a beaucoup plus d'importance que leurs formes. Ces pauvres vases font la preuve de l'intérêt que les vivants prenaient encore aux affaires des morts, que le feu n'avait donc pas tellement anéantis en réduisant leurs corps à une mesquine poignée de cendres.



Fig. 148. — Amulette de Gézer. *QS.*, oct. 1902, fig. 17.

Non moins suggestive en ce même sens est la cupule creusée à la surface du rocher, tout à côté de l'entrée, moins de deux mètres à l'occident du point où débouche l'escalier. Elle a un diamètre de 0m,325 et 0m,351 de profondeur. Son caractère religieux assez obvie en une telle situation, le devient plus encore par le rapprochement d'un autre monument, à rattacher lui aussi à des rites religieux dans le stage suivant de la caverne funéraire (cf. p. 214).

L'hypogée à incinération qui vient d'être décrit fut-il unique en son genre à Gézer en cette première époque révélée par les fouilles? L'impossibilité d'évaluer avec quelque certitude le nombre des corps incinérés (1), l'ignorance à peu près totale où nous sommes encore de l'importance que pouvait avoir l'agglomération contemporaine, comme aussi de la durée précise d'utilisation de ce *four crématoire* avant la lettre, n'autorisent pour le moment que des hypothèses. Rien d'analogue n'a été signalé nulle part encore dans les autres villes explorées. Il se peut que des cavernes semblables restent à découvrir sur d'autres points de la colline, ou que les débris d'incinération, respectés ici par les nouveaux occupants, aient été ailleurs dispersés ou transférés pour faire place à d'autres sépultures. De toute manière nous savons du moins, par cette heureuse découverte, de quelle sorte on rendait les derniers devoirs aux morts en un centre de population comme celui qui se développait à Gézer entre 4000 et 2500 avant notre ère.

(1) M. le prof. Alex. Macalister a pu reconnaître les ossements d'« au moins douze enfants nouveau-nés », de « plus d'une vingtaine d'enfants âgés de 1 à 8 ans et d'une quantité à peu près égale d'adolescents entre 9 et 25 ans ». Dans la masse des autres débris, il a été à même d'identifier « au moins cinquante » adultes et il devait y en avoir plus encore, des deux sexes, « avec une légère prépondérance des femmes » (*QS.*, 1902, p. 353). Soit un total minimum excédant déjà cent personnes.

§ 2. *Les sépultures cananéennes de 2500 à 1200* (1).

La succession d'époques est établie de la façon la plus décisive, dans l'hypogée qui vient d'être décrit en son état primitif, par la superposition de cadavres inhumés aux cadavres incinérés et l'examen anthropologique a fait constater là deux races différentes. Les premiers envahisseurs Sémites adoptèrent pour leurs morts l'antique tombe indigène, à peine transformée pour l'adapter à leur mode tout autre de sépulture. Quand les morts accumulés en ce réduit n'étaient qu'un amas de cendres et de débris carbonisés, il n'y avait sans doute aucun inconvénient à ce que l'entrée demeurât béante, barricadée tout au plus par quelques cailloux empilés au bas des degrés pour écarter les fauves. Mais le jour où des corps y furent déposés intacts pour que le temps fût seul à accomplir désormais l'œuvre accomplie naguère par le feu, il devint urgent de les préserver de la dent des carnassiers. La nécessité s'imposait par ailleurs de créer un espace beaucoup plus considérable, tout en réservant sur la plate-forme étroite de la colline où l'on s'établissait à l'abri d'un nouveau retranchement, le plus d'espace possible aux habitations. A toutes ces fins la caverne fut doublée; un mur bloqua l'ancienne entrée au fond de l'escalier dont il couvrit la dernière marche (tracé en hachures sur le plan, fig. 145), tandis qu'on remblayait le reste jusqu'à la surface du rocher, et le puits vertical, déjà signalé dans le plafond, fut creusé pour permettre l'accès au moyen de cordes ou d'échelles. Quand rien n'exigeait plus à l'intérieur la présence des vivants, une dalle ramenée sur l'orifice extérieur du puits protégeait l'hypogée de toute inopportune intrusion (2).

En ce nouvel état l'hypogée dut être fort longtemps en usage, même à supposer dans la nouvelle ville une population beaucoup plus dense. Les cadavres s'empilaient, sans ordre apparent ni orientation saisissable, au hasard de leur arrivée. Le sol est jonché de ces lugubres débris, que les rats ont à loisir bouleversés pendant des siècles. Autant que le mauvais état de ces restes ait permis de le constater, il paraîtrait que les corps étaient habituellement couchés sur un côté et plus ou moins repliés sur eux-mêmes.

(1) Macalister, *QS.*, 1902, p. 350 ss.; 1904, 324 ss., etc.

(2) On a recueilli cependant les ossements d'un chien qui avait dû profiter d'une circonstance malencontreuse pour se laisser choir en ce charnier, d'où il lui avait été impossible de remonter (*QS.*, 1902, p. 350). La situation des ossements paraît avoir écarté toute hypothèse différente, telle que l'immolation du chien familier sur la sépulture de son maître, usage fréquent ailleurs, mais qui ne s'est pas retrouvé jusqu'ici en Canaan.

Autour de la caverne, le long des parois, quelques petites clôtures représentaient manifestement des tombes de distinction. Elles étaient formées en général d'un ou plusieurs rangs de cailloux de moyenne dimension, assemblés, dans un cas au moins, avec un mortier de boue. A l'intérieur de ces petites clôtures, sur une plate-forme de galets vaguement ajustés, on avait déposé des cadavres, non plus dans la même situation contractée que ceux du commun, mais étendus (1), entourés de plus larges offrandes et d'un plus ample mobilier. Adossée à la paroi septentrionale et presque immédiatement sous le puits d'entrée, une esplanade rectangulaire en dalles assez régulières s'élevait de trente centimètres environ au-dessus du sol rocheux; elle mesurait $1^m,17 \times 1^m,02$ (2).

A mentionner encore un amas de terre sablonneuse remplie d'ossements brisés, entassée dans un coin (fig. 145, A); mais surtout, entre deux des sépultures closes, le réduit pavé où gisait une grande cruche cassée, dans laquelle furent recueillis les restes d'un enfant nouveau-né. Dès le premier moment l'explorateur y reconnut un sacrifice d'inauguration de l'hypogée transformé, et les nombreuses trouvailles ultérieures devaient justifier son interprétation.

Sur le sol, mêlée aux ossements, dans les réduits murés, amoncelée sur divers points en quantité remarquable, la poterie variée et perfectionnée de cette nouvelle période atteste la persistance de la pratique, constatée chez les indigènes, d'approvisionner les morts de nourriture et de boisson, comme aussi d'ensevelir avec eux des vases plus recherchés, appartenant à leur mobilier de luxe. Les échantillons groupés sur la planche VI, 1-4, ne représentent qu'une partie de cette vaisselle et la plus banale : les pièces de dressoir seront trouvées dans la publication d'ensemble de M. Macalister.

Très peu d'objets par ailleurs : quelques coquilles percées pour être enfilées en colliers, une demi-douzaine de perles émaillées et une cinquantaine de menus disques d'agate et de cornaline curieusement troués en divers sens. La plus étrange trouvaille est ce morceau de

(1) *QS.*, 1904, p. 119; apparemment toutefois couchés sur un côté, quoique la description actuelle n'enregistre pas ce détail, à inférer de ce que plus tard (cf. *QS.*, 1905, p. 319) les cadavres étendus sur le dos ont constitué une particularité des ensevelissements « philistins » (?); voir un cas isolé aux temps israélites, *QS.*, 1904, p. 330.

(2) M. Macalister (*QS.*, 1902, p. 352) y a vu « un autel plutôt que n'importe quelle autre chose ». L'absence de tout emblème et d'accessoires quelconques suggérerait peut-être une interprétation différente : n'aurait-on point là une sorte de table où le cadavre, descendu par des cordes, était déposé pour les dernières ablutions rituelles et pour la mise en ordre de sa toilette funéraire? Ce serait l'exact équivalent de la dalle de pierre disposée dans ce but en la plupart des cimetières nomades contemporains, sans parler des analogies beaucoup plus monumentales que pourraient fournir les hypogées de l'Orient classique.

calcaire irrégulier, sur lequel on a voulu sans contredit graver une représentation humaine étudiée plus haut (1).

A quelque distance de la nouvelle entrée et sur la petite esplanade rocheuse dans laquelle a été signalée plus haut une large cupule, mise en relation avec l'hypogée néolithique, les nouveaux occupants avaient érigé, sur un lit de 30 centimètres de décombres nivelés, une colonnette épannelée, haute de 0m,61 avec un diamètre de 0m,48 aux deux bouts. La colonnette est légèrement renflée au milieu en manière de barillet et donne l'impression de quelque monument religieux, pierre levée ou pierre à sacrifices, substituée à la cupule associée aux rites religieux antérieurs.

C'est le caractère de cette sépulture, la plus certainement cananéenne, qui a permis d'attribuer sans hésitation à la même race et à la même période des tombes d'un type quelque peu différent. Voici d'abord, et comme la précédente à l'intérieur du rempart, une sépulture isolée, dans une caverne troglodyte bien caractérisée par son étroite entrée, son escalier dans le roc et son irrégularité intérieure (2). Par une exception peu fréquente, cette caverne se composait de deux pièces : une grande chambre, vaguement ronde, ayant 8m,20 de plus grand diamètre et une pièce exiguë s'ouvrant à gauche de l'entrée, mais n'ayant que 3m,35 de long sur 1m,22 de profondeur. Sa forme rappelle de tous points celle des chambres funéraires plus spécifiquement cananéennes à décrire plus loin. A l'entrée même de ce réduit une cavité circulaire, large de 1m,14, est creusée dans le roc à 0m,40 de profondeur. Un cadavre avait été couché précisément sur ce trou et les vases à provisions constituant ses réserves d'aliments et de boisson étaient rangés le long des parois. Rien au contraire dans la grande chambre attenante n'avait un air de sépulture : les seuls objets recueillis dans les décombres étaient une collection de poids de tisserands ou d'autres éléments de métier à tisser et des fragments de poterie ordinaire : le tout bien distinct de ce qui est connu à l'époque des troglodytes indigènes, et se rattachant à la nouvelle culture sémitique implantée depuis peu sur ce sol.

On se croirait volontiers en présence d'une sépulture cananéenne dans une demeure privée, soit que la pièce latérale ait appartenu dans le principe à l'habitation, soit qu'elle ait été aménagée uniquement pour servir de tombe au maître du logis : cette dernière hypothèse semble la plus improbable. A l'appui de cette opinion que l'ensevelissement a pu être pratiqué à cette période dans les maisons à l'inté-

(1) A propos des idoles et amulettes, au ch. III, p. 153 s., fig. 96.
(2) D'après Macalister, *QS.*, 1903, p. 190 et 315, surtout 1904, p. 324.

rieur de la cité, il faut rappeler qu'à diverses reprises M. Macalister a signalé des restes humains évidents, sinon des sépultures intactes, parmi les ruines des plus anciennes villes successives étagées sur la colline de Gézer (1).

Parallèlement à l'utilisation de l'hypogée primitif ou aux sépultures en des habitations privées, l'époque cananéenne introduisit un mode plus particulier de monument funéraire : on l'a appelé la « tombe à puits (2) ». L'exploration en a déjà fourni trois exemples caractéristiques ne différant entre eux que par de très menus détails de proportion ou de forme, assez insignifiants pour qu'il soit inutile de les signaler, à l'exception d'une nuance de structure en l'un des puits

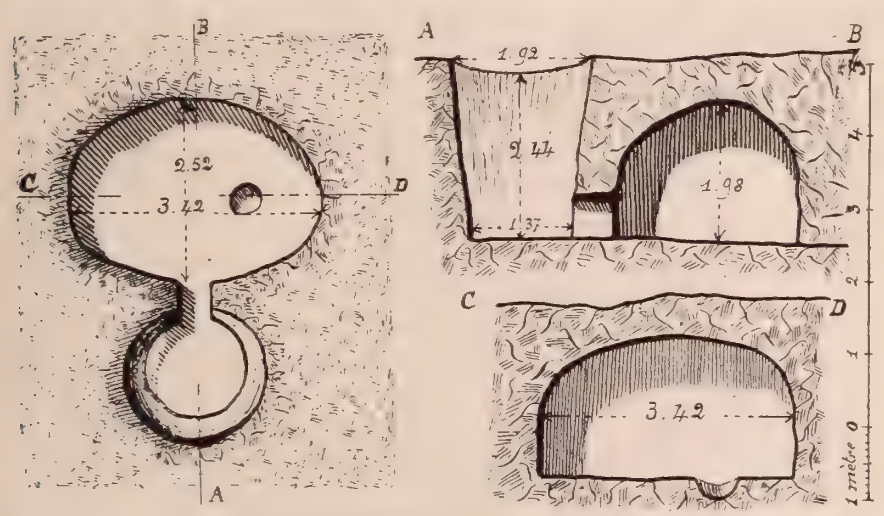


Fig. 149. — GÉZER. Diagramme de tombe cananéenne.

qui sera relevée, parce que, associée à des indices extrinsèques, elle doit avoir sa portée dans l'attribution du monument.

Il s'agit donc, en général, d'une excavation cylindrique plus large à l'orifice qu'à la base, pénétrant verticalement dans le rocher à 2 mètres environ de profondeur (fig. 149). Le diamètre ordinaire de ce petit puits est d'à peu près 2 mètres à la surface extérieure du roc, et d'un tiers moindre dans le fond ; quelques grossières entailles y sont mé-

(1) Cf. *QS.*, 1902, p. 347 ; 1903, p. 23 ; 1904, pp. 119, 325 et la note de M. Alex. MACALISTER, *QS.*, 1902, p. 356. Il n'est naturellement pas question pour le moment des nombreuses traces de sacrifices humains relevées en divers édifices. Cf. pour Taʿannak les tombes à l'orient de la citadelle du XVᵉ s., SELLIN, *T. Taʿan.*, p. 51 s.

(2) Cf. *QS.*, 1904, p. 324 ss. Ce nom a été créé par analogie avec les tombes phéniciennes, où le puits paraît du reste avoir été une imitation égyptienne ; mais on va se rendre compte des divergences notables que présente avec le puits rectangulaire, fort régulier et généralement très profond des hypogées phéniciens, le puits funéraire cananéen.

nagées parfois dans les parois pour permettre l'appui du pied et de la main. Une porte plus ou moins rectangulaire, étroite et basse, s'ouvre latéralement, sans principe d'orientation, au niveau inférieur du puits et donne accès en une chambrette, ovale pour l'ordinaire, sans aucune régularité d'ailleurs, évidée à coups de pic dans la roche molle. Celle dont le diagramme est mis sous les yeux du lecteur a $3^m,42 \times 2^m,52$ en ses plus grands axes et une hauteur moyenne de $1^m,98$.

Autant que le déplorable état des ossements ait permis de s'en rendre compte, les cadavres avaient été couchés sur le côté gauche, à même le roc et repliés sur eux-mêmes, la tête peut-être tournée vers l'est. On sera prudent néanmoins à théoriser sur des constatations trop restreintes encore, trop peu sûres aussi, en dépit de tout le soin apporté à l'examen de ces pauvres tombes, mal protégées contre les infiltrations d'humidité et contre les réactions atmosphériques.

Moins abondant et de formes moins variées, pour la poterie au moins, que celui de l'antique hypogée emprunté aux indigènes, le mobilier de ces tombes strictement cananéennes ne laisse pas que d'offrir un très grand intérêt. A l'exception d'une tombe vide, sans doute par le fait de quelque violation à une date fort lointaine, en toutes les autres ont été trouvées des offrandes funéraires de toute nature : aliments, boisson, lampes, armes, objets de parure. Les aliments avaient rempli jadis des plats et des écuelles au fond desquels un hasard heureux en a conservé de suffisants débris pour que l'explorateur ait pu reconnaître, parmi d'autres restes difficiles à identifier, ceux de quartiers de mouton déposés cuits dans cette vaisselle. Détail pittoresque et bien suggestif : sur un monceau de victuailles une petite lame de bronze avait été placée, qui devait servir au mort à découper sa pitance; et comme pour conserver les mets dans une savoureuse chaleur, par une attention touchante un bol renversé était disposé au-dessus. Dans les grandes jarres, calées avec un soin si exact qu'elles sont demeurées debout malgré la pression des terres glissées par l'entrée de la tombe, d'amples réserves de rafraîchissements avaient dû être préparées. A peu près invariablement la jarre est accompagnée d'un gobelet destiné à puiser dans le grand récipient (1). Pour la première fois les lampes apparaissent, en l'une au moins des quatre tombes classées à cette période; et quelle que soit l'idée à se faire sur la portée de ce nouvel ustensile funéraire, que nous aurons à examiner plus loin, la

(1) Le plus souvent même la tasse est trouvée dans la grande jarre; cf. *QS.*, 1904, p. 326.

seule constatation de son existence a de l'intérêt, puisqu'on avait cru pouvoir précédemment affirmer que les lampes étaient une création des temps israélites. Les armes sont représentées par des poignards, des pointes de javeline et des têtes de lance en bronze : le bois des hampes s'est naturellement effrité de vieille date. Si de tels objets ont une relation vraisemblable avec des sépultures viriles, quelques anneaux et surtout des perles ou des épingles à cheveux suggèrent plutôt des sépultures de femmes. Aucun indice précis de vêtement ou d'un linceul quelconque ayant enveloppé les cadavres au moment de la sépulture. D'où l'on n'est cependant pas autorisé à conclure qu'ils étaient déposés nus dans la tombe. Il se peut en effet qu'on les ait enveloppés dans quelque peau d'animal offert en sacrifice, ou dans une natte, suivant la pratique attestée en Babylonie et en Égypte pour des époques beaucoup plus basses.

Il est remarquable qu'aucun objet d'usage nettement religieux, idole, emblème divin quelconque, amulette caractéristique, ne figure parmi tant de trouvailles.

Une réserve a été faite au début de l'examen de ces tombes sur la structure spéciale de l'un des puits. Au lieu d'être rond à la façon ordinaire, celui-ci est assez régulier, quadrangulaire ($2^m,62 \times 1^m,83$) et plus spacieux que les autres. La tombe où il donne accès, analogue pour tout le reste au type qui vient d'être décrit, contenait la plus large quantité des épingles à cheveux et autres menus objets de parure déjà signalés, mêlés à un bon nombre de scarabées égyptiens des XIIe et XIIIe dynasties. Un curieux petit pot de cosmétique en porcelaine verte émaillée, avec décoration en lignes brunes, a été ramassé aussi parmi les scarabées. De ces indices réunis, M. Macalister a conclu avec toute vraisemblance à une sépulture égyptienne accomplie suivant les rites nationaux. On mettrait volontiers au compte d'une influence égyptienne aussi la forme rectangulaire du puits d'accès (1). Les trouvailles de l'intérieur font soupçonner une sépulture de quelque importance : un marchand égyptien fixé peut-être à Gézer pour son négoce, ou quelque courrier royal arrêté par la mort en cette halte de son voyage, mais apparemment personnage de suffisante distinction ou d'assez considérable opulence pour qu'on ait pris soin de l'ensevelir à l'égyptienne (2).

(1) On sait que, d'après une observation de Mariette (citée par Perrot et Chipiez, *Histoire...*, I, 185), le puits funéraire égyptien était « de forme carrée ou rectangulaire, jamais ronde ». Il était pour l'ordinaire aussi beaucoup plus profond que le puits rond cananéen : « entre 3 et 30 mètres », dit Maspero, *L'archéologie égypt.*, p. 122.

(2) Sans la momification toutefois, dont on sait d'ailleurs très bien qu'elle n'était pas d'usage absolument général, ni surtout tellement archaïque en Égypte ; cf. de Morgan,

Ce n'est plus seulement une sépulture égyptienne isolée, mais un vaste hypogée que M. Macalister a eu la bonne fortune de découvrir à Gézer et qu'il a provisoirement décrit dans le dernier rapport de cette première campagne (1). Au premier vu du plan (fig. 150), on aura peut-être l'impression de quelque syringe plus capricieusement percée que celle des nécropoles thébaines, quoique sur le même principe.

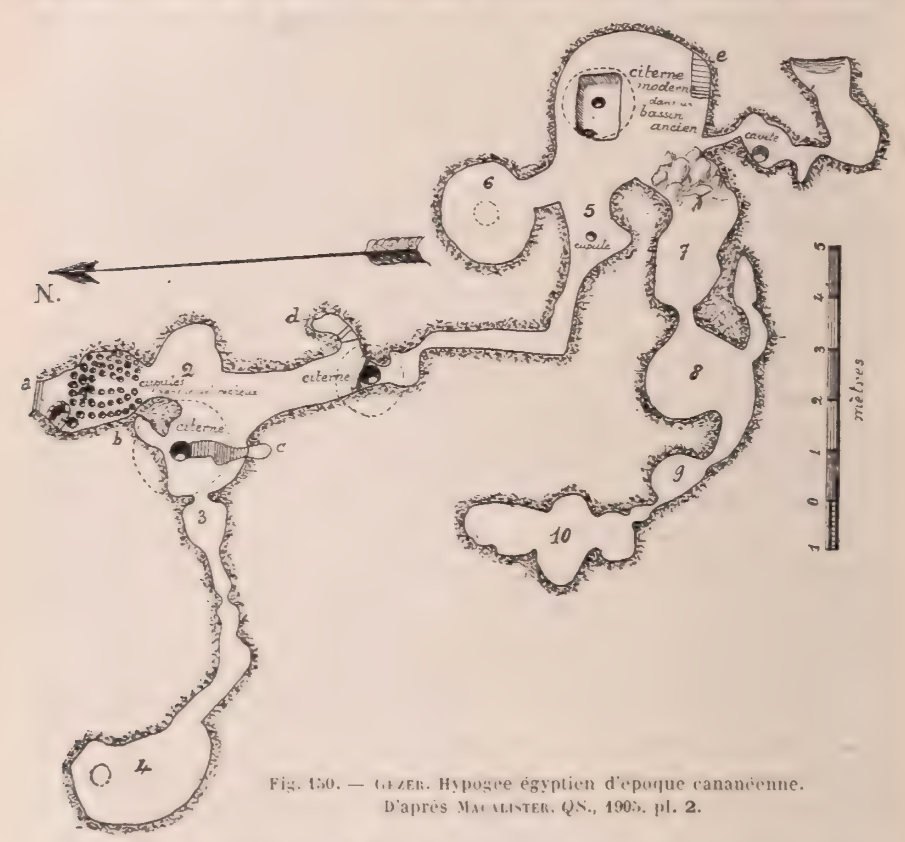


Fig. 150. — Gézer. Hypogée égyptien d'époque cananéenne. D'après Macalister, *QS.*, 1905, pl. 2.

L'examen plus soigneux suffirait à révéler une origine tout autre, établie du reste avec précision par les remarques très attentives du savant explorateur. Il y a là un réseau de cavernes troglodytiques, mises par la suite en communication entre elles quand elles furent choisies pour sépulture d'une colonie égyptienne, installée, semble-t-il, à Gézer au cours du xxve siècle avant notre ère. Cette attribution et cette date

Recherches... L'âge de la pierre..., p. 189; A. Wiedemann, *Les modes d'ensevelissement dans la nécropole de Negadah*, dans les *Recherches sur les origines de l'Égypte ; ethnographie*, p. 203 ss., de M. de Morgan.

(1) *QS.*, 1905, p. 309-316; cf. *RB.*, 1906, p. 127 ss. Une monographie spéciale est annoncée.

résultent des découvertes en mobilier funéraire dans cet hypogée d'une exceptionnelle richesse. Encore le labyrinthe n'était-il pas demeuré inviolé. A une époque déjà lointaine (1), le hasard ou la cupidité des chercheurs de trésors fit découvrir l'hypogée. Pillé à peu près de fond en comble et transformé dans un but utilitaire, il eût perdu tout intérêt pour l'archéologie contemporaine, si la circonstance fort heureuse d'un antique éboulement n'eût bloqué à son entrée tout un embranchement du labyrinthe (chambres 7-10, fig. 150). L'investigation minutieuse de M. Macalister lui a fait soupçonner ce détail, et ses laborieux efforts pour déblayer, non sans péril, l'ouverture de la galerie obstruée ont été largement récompensés par la conquête d'un très ample butin archéologique : scarabées enchâssés souvent en de riches montures, intailles, bijoux d'or, objets de toilette de toute nature, quelques armes, mais surtout un assortiment complet de vases d'albâtre et de précieuses séries céramiques représentant à souhait les formes et la décoration archaïques. Des sépultures proprement dites, rien n'est signalé encore que cet étrange détail à retenir : « Une grande jarre contenant une petite clavicule humaine et deux vertèbres » (2).

Pour grouper tout ce qui a trait aux sépultures égyptiennes dans les fouilles dont les résultats sont déjà publiés, il faut signaler deux trouvailles de Taʿannak, quoiqu'elles n'appartiennent ni l'une ni l'autre à la période cananéenne. La plus importante est un tombeau privé, découvert sur les premières rampes septentrionales du Tell (3). La fosse, adossée au rocher dont la déclivité est très forte en cet endroit, se composait seulement de pierres arc-boutées pour abriter un petit mobilier funéraire curieux. Une urne fermée par un vase renversé contenait deux tibias d'adulte (4) et quelques os en désordre, un scarabée, « une petite pierre noire brillante », quelques perles, une statuette de Bès en porcelaine émaillée. A côté, deux vases à coloration naturelle rouge brune et de forme insolite (fig. 151). La date n'a

(1) M. Macalister croit pouvoir préciser le VIIe-VIe siècle avant J.-C.

(2) Macalister, *op. l.*, p. 314.

(3) Sellin, *Tell Taʿannek...*, p. 88 s.; cf. p. 98 pour la date.

(4) Sellin, *op. l.*, p. 88 : « ...zwei Beinknochen eines Erwachsenen (oder Tieres?) ». On regrettera que le diagnostic n'ait pu être plus précis. Il ne serait pas invraisemblable que l'exiguïté de l'urne ($0^m,35$ de haut et $0^m,22$ de diam.) ait impressionné l'explorateur, qui relève (*op. l.*, p. 89) l'impossibilité d'y faire entrer tout un squelette adulte. Il se persuade finalement qu'on a pu se borner à y mettre les entrailles peut-être et les « os des jambes », si tant est que ces os ne soient pas des restes d'offrandes d'aliments. Nous verrons, en traitant plus loin des rites funéraires, que les usages égyptiens et élamites autorisent plutôt à supposer ici quelques ossements humains. A l'époque tardive de cette sépulture, la mode était perdue de mettre dans la tombe des victuailles en nature.

pu être déterminée qu'avec une large approximation : entre 1000 et 600 avant Jésus-Christ.

C'est à la même époque d'environ 600 que se place la seconde trouvaille. L'unique détail qui ait été sauvé de cette sépulture égyptienne est un débris de statuette qui garde quelques traces d'une formule d'offrandes pour le « double » d'un mort dont le nom échappe (1). Mais revenons aux hypogées de la période cananénne.



Fig. 151. — TA'ANNAK. Vases dans une sépulture égyptienne. D'après SELLIN, *T. Ta'an.*, fig. 122.

Si la tombe à puits nous a semblé à bon droit avoir été le monument funéraire le plus caractéristique de l'époque cananéenne primitive quand aucune circonstance n'imposait l'adoption d'une autre sépulture, on s'étonnera peut-être qu'elle ait été rencontrée à Gézer seulement. Lâchis n'a rien fourni de semblable, ni Ta'annak, ni aucun des Tells fouillés à travers la Chéphélah. En ces derniers il est vrai, il se peut que les explorateurs n'aient pas eu la chance de mettre la main sur les hypogées de cette période.

A Lâchis, M. Flinders Petrie signale bien un « cimetière » à l'extrémité sud-ouest de la colline sur une petite pente sablonneuse (2) ; mais la description qu'il en donne est trop sommaire. Autant que sa rapide enquête lui a permis de le constater, il y avait là, en guise de sépultures, de grandes jarres, dans lesquelles les ossements se mêlaient à un sable fin et blanc, d'autre nature que le sable fauve de la colline (3). Souvent quelques pièces de menue vaisselle avaient été jointes au contenu de ces urnes, que fermait toujours une sorte de bol renversé sur l'orifice en guise de couvercle. Les jarres étaient posées debout dans le sol, avec parfois quelques vases plus petits dispersés encore autour d'elles ; mais on ne voit pas que des cistes de terre battue ou des constructions d'aucune sorte les aient protégées contre la foulée du sol qui les recouvrait. M. Petrie n'avait pas l'impression d'explorer une nécropole quand il enregistrait ces détails et tout concourt à

(1) SELLIN, *op. l.*, p. 66 s. Déchiffrement et date d'après M. le prof. Krall.

(2) *Tell el Hesy...*, pl. 1 et p. 32. Tout au bord extérieur du plan I dans nos planches I-II.

(3) Cet usage d'apporter dans la tombe du sable très fin qu'on devait aller chercher assez loin s'est retrouvé en divers pays. Cf. par exemple la récente découverte de M. le lieutenant Godin dans des sépultures africaines apparemment de basse époque, *Bulletin archéol. du Comité...*, 1905, p. 272.

montrer que son diagnostic des ossements fut sommaire. « Aucuns ossements, écrit-il, parmi ceux qui furent trouvés ne parurent être humains » (1), quoique tel ou tel détail, par exemple « un bracelet ? d'enfant, puisse donner à penser qu'il s'agit de sépultures humaines ». Et il conclut : « J'ai nommé l'endroit un cimetière, parce que des os y furent trouvés; mais il se peut que ce soit tout aussi bien un lieu de sacrifice et d'offrandes cultuelles » (2).

Un peu plus tard, M. Bliss faisait au même lieu des trouvailles identiques et découvrait des jarres semblables, en un cas au moins en relation avec des demeures à l'intérieur de la ville (3). Aucun examen technique des ossements ne paraît avoir été fait cette fois encore avec la précision désirable. Aussi, malgré l'impression différente de MM. Petrie et Bliss, ne paraît-il point téméraire de croire à des ensevelissements humains d'après un rite spécial que rien encore ne signalait en Palestine à l'attention des premiers explorateurs, mais que les découvertes ultérieures ont rendu de toute évidence.



Fig. 152. — Ta'annak. Jarre funéraire. D'après Sellin. *T. Ta'an.*, fig. 29.

S'il était possible de faire fond sur l'indice, bien faible il faut l'avouer, du bracelet d'enfant relevé par Flinders Petrie, on aurait peut-être à Lâchis l'équivalent de ce que Sellin a constaté avec beaucoup de précision (4) à Ta'annak : une vaste agglomération de sépultures d'enfants. Tout à l'extrémité méridionale de la ville primitive, dans une tranchée qui avait une largeur de 5 mètres seulement sur une longueur de 15 à 20 mètres autant qu'on puisse l'évaluer, il ne s'est pas rencontré moins de vingt sépultures du type qui vient d'être décrit à Lâchis : jarres à fond généralement pointu, variant en hauteur de

(1) *Op. l.*, p. 32. On notera l'expression *appeared human*.

(2) *L. l.* L'hypothèse n'est guère rendue vraisemblable par les découvertes faites ailleurs en des lieux de culte. Cf. la comparaison établie par Macalister, *QS.*, 1903, p. 34, avec Gézer.

(3) *A Mound...*, p. 87 s. et 116. Cf. Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 151.

(4) *Tell Ta'annek...*, p. 33 ss.; cf. 96 s. Sellin connaissait la trouvaille de Lâchis, mais sur la foi de Fl. Petrie il a cru à une nécropole d'animaux (*op. l.*, p. 35), ce qui d'ailleurs, ainsi qu'on l'a vu, ne paraît pas avoir été tout à fait l'idée de Petrie.

$0^{m},60$ à $0^{m},90$, contenant des squelettes, de petits vases, le tout comprimé avec de la terre fine. Même procédé de fermeture des jarres et derechef des groupes analogues de menue vaisselle à l'entour. Jamais un bibelot quelconque. En de très rares cas le squelette assujetti entre des cailloux avait d'un côté la jarre emplie de terre fine et de l'autre les petits vases. Mais ici tous les ossements découverts étaient ceux d'enfants, nouveau-nés pour la plupart, aucun n'ayant pu atteindre deux ans.

Parmi les vingt sépultures, une seule faisait exception, étant celle d'un adulte. Un autel de roc se dressait au milieu de cette étrange nécropole, sur l'origine de laquelle M. Sellin n'a pas voulu se prononcer définitivement (1), mais qui date en tout cas des temps cananéens, vers le XVe siècle et qui a pu se prolonger jusque dans les temps israélites, aussi bas que l'an 1000.

Parmi les trouvailles dans les Tells de la Chéphélah, l'une ou l'autre, à T. Zakariyâ ou à T. Sandaḥannah par exemple, pourrait bien appartenir à cette même catégorie de sépultures (2). Toutefois à défaut de renseignements assez précis mieux vaut n'en pas traiter, car elles se rattachent plus probablement à la série des sacrifices de fondation. Il n'est pas invraisemblable que les recherches ultérieures n'ajoutent aux monuments funéraires cananéens qui viennent d'être passés en revue d'autres types encore. D'autre part maintes sépultures violées et saccagées, ont pu être transformées pour des usages divers. L'exploration jusqu'ici très imparfaitement publiée de Megiddo fournit cependant déjà des analogies très précises. Un hypogée intact, remontant « pour le moins à l'an 2000 av. J.-C. », n'a été décrit provisoirement naguère que d'un mot : ce sont des chambres funéraires voûtées » (3). Mais quelques indications rapides, quoique toujours sans graphiques, concernant deux nouvelles chambres funéraires découvertes plus récemment, vont rappeler à ne pouvoir s'y méprendre la tombe à puits de Gézer. Trouvées entre 8 et 10 mètres de profondeur, vers l'extrémité méridionale de la citadelle, ces tombes sont rattachées avec assez de précision, par leur situation et leurs dépôts céramiques, « à l'âge du bronze, de 1500 à 2000 avant J.-C. » (4). La première mesure $2^{m},60$ de long sur $2^{m},15$ de large et une hauteur moyenne de $1^{m},60$ seulement (fig. 153). Son entrée, située dans la paroi occidentale, au

(1) La question sera discutée plus loin, à propos des modes d'inhumation.

(2) Cf. BLISS-MACALISTER, *Excavations*..., p. 151 s. Les sépultures dans une citerne à Gezer *QS.*, 1903, p. 12 ss.; 1904, p. 119, demeurent un mystère. Elles semblent dater du XVIe-XVe s.

(3) *MuNDPV.*, 1905, p. 63; cf. des tombes plus modernes, *ibid.*, 1904, p. 70-74.

(4) SCHUMACHER, *MuNDPV.*, 1906, p. 21. Description provisoire, pp. 18-23.

bout d'un couloir long de 1^{m},60 sur 0^{m},80 de large, n'avait que 0^{m},60 à 0^{m},70 de haut; elle était murée soigneusement encore par une dalle épaisse de 0^{m},15, qu'assujettissait du dehors un amas de pierres. On y avait accès de la surface antique du sol par un puits circulaire d'un mètre de diamètre, avec parement de maçonnerie non moins primitive que celle de la chambre, entièrement bâtie. L'autre tombe n'a que 1^{m},20 sur 1^{m},15 et une hauteur de 1^{m},20 environ; entrée au nord-ouest. Les deux hypogées sont couverts de voûtes identiques, en moellons appareillés, et d'une courbe nettement surhaussée; au sommet, en guise de clef de voûte, une grande dalle qui pouvait être levée à volonté pour introduire dans la tombe des relais d'offrandes, ou y laisser pénétrer le regard. Pour dispenser même de cette facile manœuvre, l'une des dalles avait été percée d'un trou large de 0^{m},20 à l'orifice et ébrasé vers l'intérieur.

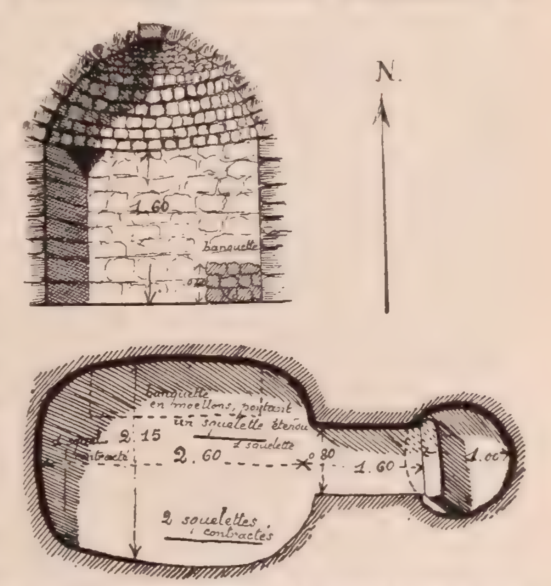


Fig. 153. — MEGIDDO. Diagramme de tombe à puits. D'après la description de M. SCHUMACHER, *MuN.*, 1906, p. 18 ss.

Le premier de ces hypogées contenait cinq sépultures : il n'y en avait pas moins de douze dans l'étroit espace du second. Hormis ceux de deux enfants de 12 à 15 ans, tous les squelettes étaient d'adultes, hommes et femmes, pour qui les mensurations indiquent une taille moyenne de 1^{m},65 environ. Mais tandis que dans un cas le manque d'espace avait contraint d'empiler les morts, dans l'autre on les avait alignés contre les parois en des orientations diverses, de manière à laisser libre le milieu de la pièce. Tous avaient les genoux repliés, à l'exception d'un seul : personnage qui fut évidemment jadis de quelque distinction, car on l'avait haussé en cette tombe sur une banquette en cailloutis, où il gisait couché de tout son long; quatre scarabées d'émail, sertis en des montures d'or, gisaient encore entre les phalanges déchiquetées de ses mains, témoins ironiques d'une opulence ou d'une illustration anéantie. M. Schumacher a relevé le développement puissant de certains os de tous ces squelettes,

et surtout l'épaisseur considérable (10 millimètres) de certains crânes. Quelques-uns de ces crânes gisaient face contre terre et l'explorateur a eu l'impression que pour les disposer de la sorte on avait dû décapiter les cadavres (1).

Le mobilier funéraire, heureusement intact, comprenait dans le premier hypogée, de belles lames de silex, des lampes du type le plus archaïque (cf. fig. 187, *c*), des fragments de vase d'albâtre, quelques lames de bronze, un manche de miroir en os, quelques lingots de « bronze rouge (?) très archaïque », et surtout 42 pièces de vaisselle petite ou grande (fig. 154), la plupart encore pleines de débris de victuailles, résidus indistincts où se mêlaient des ossements d'animaux; dans le second hypogée, encore des outils de silex, mais davantage de bronze, d'albâtre, de perles en émail égyptien et de scarabées; la poterie était également d'un type plus évolué (fig. 155), où se trahissent mieux des influences égéennes. Cette sépulture, d'ailleurs plus considérable, a donc dû rester plus longtemps en usage. Une couche de cendres et de débris d'incendie couvre ces hypogées sur une épaisseur de 0m,50 à 1 mètre, attestant quelque bouleversement radical de la ville. C'est à cette circonstance qu'est due évidemment l'heureuse conservation des tombes. Il serait superflu de relever maintenant par le détail la similitude de ces tombes avec celles de Gézer à la période correspondante : une seule discordance, très apparente, n'étonnera personne : si les hypogées cananéens de Megiddo sont construits, au lieu d'être creusés dans la roche ainsi qu'à



Fig. 154. — MEGIDDO. Vases funéraires. D'après SCHUMACHER, *MuNDPV.*, 1906, figs 18-20.



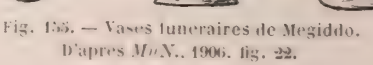


Fig. 155. — Vases funéraires de Megiddo. D'après *MuN.*, 1906, fig. 22.

(1) *Op. l.*, p. 2?. On ne voit pas que l'observation se fonde sur une constatation technique.

Gézer, c'est que la nature différente du sol imposait ce procédé différent quand on voulut créer des sépultures sur la colline même, au voisinage de la citadelle, sans descendre trop bas contre les rampes du Tell. D'autres tombes, découvertes à Megiddo, appartiennent aux époques plus récentes, israélite, juive et romaine ou, si elles sont au contraire fort archaïques, ne sont décrites que sommairement encore (1).

§ 3. *Les sépultures de la période israélite (de 1200 à 600)* (2).

Cette rubrique n'a pas la prétention de marquer un point de départ très strict dans l'évolution des monuments funéraires. Pas plus dans la structure des tombes qu'en n'importe quelle branche de la civilisation palestinienne l'arrivée des Hébreux en Canaan ne marque une révolution, ni un sensible progrès. De même qu'aux temps cananéens on peut voir Abraham s'assurer à Hébron la propriété d'un caveau de famille où les sépultures patriarcales ne devaient différer en rien des ensevelissements qui viennent d'être étudiés à Gézer même (3), aux premiers jours de la conquête les Israélites graduellement vainqueurs adopteront aussi les usages funéraires en vigueur dans le pays. La nouvelle période peut donc être considérée comme antérieure à la conquête et le vocable d' « israélite » ne lui est attaché qu'à titre conventionnel, parce que c'est dans la durée de la prise de possession de Canaan et surtout durant la monarchie israélite que s'est accomplie définitivement l'évolution inaugurée sans doute plusieurs siècles avant le passage du Jourdain par les nouveaux envahisseurs.

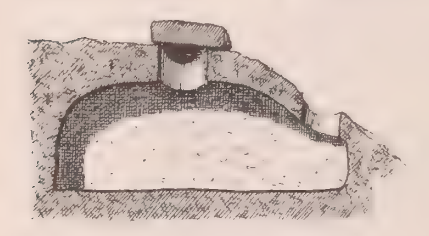
Sur les pentes du coteau de Gézer, de préférence à l'est et au nord, et sur le plateau même, presque sous les murailles à l'extrémité méridionale de la cité, on n'a pas ouvert moins de trente-cinq hypogées de cette nouvelle série. Ce qui les caractérise surtout, c'est la transformation du puits d'accès latéral en simple trou, parfois rectangulaire ou ovale, plus habituellement circulaire sans affectation de régularité, foré dans le plafond de la chambre. Cette ouverture n'a guère qu'un

(1) Cf. *MuN.*, 1904, p. 70 ss.; 1906, p. 52 ss.

(2) M. Macalister (*QS.*, 1904, p. 328) emploie l'expression *Late semitic Tombs*, beaucoup plus générique et plus exacte pour autant, au point où en sont nos informations. Cependant ces « tombes sémitiques postérieures » ne peuvent englober toutes les « tombes *sémitiques* » des âges suivants; c'est ainsi qu'à Gézer même il faudra distinguer de toutes les variantes du type « sémitique postérieur », des tombes peut-être spécifiquement *phéniciennes* ou *philistines*. Il a donc semblé préférable d'adopter pour les décrire maintenant un terme plus défini, en l'appliquant au sens qui va être indiqué.

(3) *Gen.*, **23**, 4 ss.; simple caverne analogue à toutes celles qui servent de sépultures en cette région de Canaan.

mètre environ de diamètre et se trouve invariablement placée à l'une des extrémités de la tombe, jamais au centre, où, dans quelques cas très rares cependant, existe un autre trou en général trop haut pour que la descente ait pu se faire par là (fig. 156). Les exemples de porte proprement dite en une paroi verticale ne sont que l'insignifiante exception ; encore a-t-on veillé avec soin à ce que dans ce cas la porte



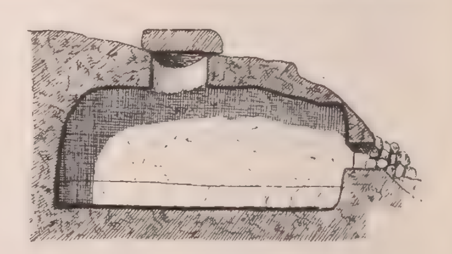


Fig. 156. Fig. 157.

GÉZER. Diagrammes de tombes israélites. D'après la description de M. Macalister.

étroite et basse ne s'ouvrît pas au niveau du sol intérieur, mais haut, sous le plafond, d'où il fallait se laisser choir ensuite sans aucun degré (fig. 157). L'entrée normale s'opérait en se glissant par l'étroite cheminée du plafond, intentionnellement surbaissé en ce point, si le sol n'avait au contraire été assez relevé pour que la hauteur à franchir n'excédât pas une taille ordinaire (fig. 159). Il y a même quelques exemples de plans inclinés ou d'escaliers sommaires, dont le dia-



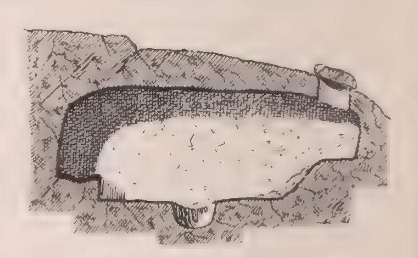


Fig. 158. Fig. 159.

GÉZER. Diagrammes de tombes israélites. D'après la description de M. Macalister.

gramme ci-joint donnera quelque idée (fig. 158). Des dalles horizontales fermaient probablement l'orifice extérieur et devant les rares portes verticales on amoncelait des pierres et de la terre : aucune fermeture exacte en pierre ou en bois n'est signalée.

Comme à l'époque antérieure, la tombe elle-même n'est qu'une caverne naturelle conservant parfois toute sa native irrégularité, mais le plus souvent développée de main d'homme, voire même en plu-

sieurs chambres successives. Elles ont alors une forme sensiblement ronde, avec un diamètre variant de 6 à 9 mètres, un sol à peu près nivelé et un plafond horizontal ou surhaussé en manière de dôme supporté par un pilier réservé lorsqu'on évidait la masse rocheuse (1). Des ouvertures assez spacieuses, taillées habituellement en arcade plus ou moins prononcée, mettent en communication les chambres intérieures quand il s'en trouve.

En tout ce réseau n'existe aucune trace de ces *kôkîm* ou fours horizontaux creusés dans les parois pour y glisser le cadavre que dissimulait ensuite une dalle ajustée avec précision dans une feuillure encadrant l'ouverture verticale du four. Ce dispositif ingénieux des sépultures, où l'on se croyait fondé à voir naguère le plus ancien procédé funéraire israélite, ne fait son apparition à Gézer qu'au temps des Macchabées, et vraisemblablement alors sous quelque influence venue du dehors. A l'époque plus reculée dont nous traitons, la sépulture se faisait sur de simples banquettes, dont la hauteur oscille entre trente et soixante centimètres, avec une largeur ordinaire de 0^{m},90, et parfois une légère concavité en leur milieu. Ces banquettes étaient réservées quand on creusait la caverne : les cas où elles ont été pratiquées par entaille dans une paroi déjà dressée ne sont que l'exception. Fréquemment aussi des cavités de proportions variables sont creusées dans le sol rocheux de la chambre, à la façon des foyers dans les habitations troglodytiques (fig. 159).

La conservation des ossements dans ces hypogées était, cela va sans dire, loin d'être aussi satisfaisante que l'eût désiré notre légitime curiosité. En procédant avec son habituelle prudence et sa remarquable habileté, M. Macalister en a pu tirer néanmoins quelques données anthropologiques précieuses et de non moins intéressantes informations sur le mode de sépulture à cette époque. Les morts étaient couchés sur le côté gauche, sans souci d'orientation, les genoux ramenés jusque sous le menton. En cette position ils gisaient quelquefois directement sur le roc, plus souvent néanmoins sur un lit de galets ; quelques pierres les recouvraient et un peu de terre était jetée sur le tout. Quand la tombe est demeurée longtemps en usage, les restes s'empilent par étages constitués tous de même sorte. Par une anomalie qui a frappé l'explorateur, dans les hypogées munis de banquettes le long des parois, il n'est point rare de les trouver absolument vides de tout débris humain, tandis que les ossements se su-

(1) Fig. 158. On lira de plus minutieux détails dans la description de M. Macalister, *QS.* 1904, p. 329, et prochainement dans le mémoire général qui fournira les plans développés enregistrant toutes ces particularités techniques.

perposent en monceau à travers la chambre. Dans une tombe tous les corps avaient été déposés en trois de ces cavités du sol signalées plus haut. L'une d'elles, qui mesure seulement 0 m.,91 de diamètre et 0m.,46 de profondeur, ne contenait pas moins de six crânes, parmi nombre d'autres fragments en très mauvais état. Par ailleurs, rien ne permettait de supposer en cet hypogée inviolé que ces restes aient été bouleversés après leur déposition apparemment successive en cette sorte de très primitif ossuaire. Il faudrait en ce cas écarter l'impression obvie, que, la tombe étant demeurée fort longtemps à l'usage d'une famille ou d'un petit clan, à mesure que s'imposait la nécessité de créer de l'espace pour une nouvelle inhumation le squelette décomposé d'un mort antérieur aurait été ramassé et déposé dans l'une des fosses rondes, où les débris se sont conservés jusqu'à nous. Aussi bien une telle opération n'eût-elle pu être pratiquée sans entraîner un inextricable pêle-mêle des ossements, tout comme on le constate précisément dans les ossuaires communs à l'époque du judaïsme post-exilien. D'autre part, quelque sépulture en son état normal primitif devrait avoir été conservée autour des ossuaires; or l'hypogée n'en offre aucun vestige, et dans les ossuaires l'habituelle confusion ne semble pas exister. Il a donc paru à l'explorateur que les ossements en question avaient été déposés tels quels, c'est-à-dire désagrégés et dépouillés de toutes les parties molles du corps, et à intervalle les uns des autres. Cette constatation, étrange à première vue, car M. Macalister ne l'a fait suivre provisoirement d'aucune explication, réservant son étude pour la fin des travaux, révèle peut-être à Gézer le rite égyptien de la double sépulture, à moins qu'elle n'ait plutôt son principe en certain usage élamite récemment constaté et encore inexpliqué. Il y aura lieu de revenir plus loin sur ce sujet.

L'usage à cette époque d'ensevelir les morts couchés sur le côté gauche et contractés de manière à avoir presque les genoux au menton n'a qu'une exception actuellement connue à Gézer : une jeune personne étendue sur le dos, les jambes repliées sous les fémurs (1).

Le mobilier funéraire n'offre pas de moins remarquables particularités. Un petit nombre d'emblèmes religieux assez incontestables y paraissent enfin, joints à divers autres d'un caractère plus difficile à définir. D'évidentes idoles sont par exemple telle pièce de poterie modelée en manière de vase représentant une Astarté sans autre ajustement que des bracelets, et un petit bibelot en pâte grise émaillée qui

(1) QS., 1904, p. 330. On ne voit pas s'il s'agit d'une sépulture isolée, ou si le cas a été observé dans une tombe commune.

figure une Sekhet égyptienne. M. Macalister interprète aussi comme une figuration religieuse un autre petit vase en forme d'animal (fig. 160), auquel il donne le nom de « déesse-vache », tout en signalant d'autres représentations animales, plus sommaires encore, auxquelles il hésite à départir un sens analogue (1). Si les cas sont cependant peu

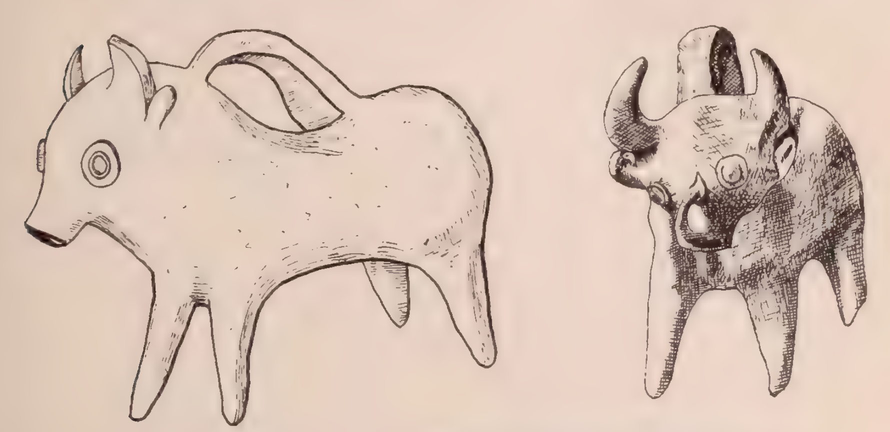


Fig. 160. — Figurine de Gézer en forme de vache. D'après *QS.*, oct. 1904, fig. 3.
Fig. 161. — Figurine de Chypre en forme de rhinocéros.

fréquents où le mort était placé en compagnie de divinités tutélaires, on continuait de l'approvisionner largement de victuailles : l'abondante vaisselle en fait foi. Il y a toujours les grandes cruches de l'ère antérieure, non plus soigneusement dressées comme jadis en un coin de la tombe, mais à l'ordinaire renversées à côté du petit vase destiné à y puiser; beaucoup moins nombreuses du reste qu'autrefois, les jarres ont fait place à une profusion singulière de très petits ustensiles, où les débris de nourriture, s'ils ne font pas totalement défaut, attestent par leur mesquine quantité que le menu funéraire dut être parcimonieux. Dans les minuscules écuelles et les réductions de plats entassés à foison, c'est à peine s'il s'en trouve « un ou deux par cin-

(1) La documentation fournie jusqu'ici n'est pas assez complète pour qu'il soit permis de discuter plus amplement ces attributions. Étant donné toutefois la forme de vase de l'objet indiqué pour une Astarté, on serait enclin à n'y voir qu'un de ces thèmes décoratifs si chers aux céramistes égéens. On sait que les fouilles de Troie, de Tirynthe et de Mycènes ont fourni des séries importantes de vases modelés avec une très diverse habileté en formes féminines, sans aucune prétention à exprimer les attributs spéciaux d'une divinité. La description provisoire de l'Astarté en question ne signale aucun trait caractéristique de la déesse, quoique par ailleurs la relation iconographique entre Astarté et la vache soit très bien connue. Comme simple rapprochement graphique est donné ici (fig. 161), d'après la gravure de Perrot et Chipiez, *Hist.*, III, p. 695, fig. 502, le croquis d'un rhinocéros non sans analogie avec cette soi-disant déesse-vache.

quante à soixante » (1) qui contienne quelques microscopiques ossements. On dirait que l'offrande n'était plus guère qu'un simulacre, comme si l'on se fût aperçu qu'à rassasier cette ombre d'existence suffirait à peu près l'ombre des aliments. Pour s'expliquer la prodigieuse accumulation de cette petite vaisselle, M. Macalister a pensé qu'à chaque inhumation successive on augmentait la collection. Il serait en ce cas très désirable de savoir si l'on a pu déterminer avec quelque approximation le nombre des sépultures dans les hypogées, de façon à établir une proportion quelconque entre les dépôts de vaisselle et le nombre des morts à qui on les destinait. Les vases offerts évidemment brisés — puisqu'on les trouve en cet état dans des hypogées d'ailleurs intacts et à côté de vases qui n'ont pas été endommagés, — très rares aux temps cananéens, se rencontrent maintenant en abondance, soit qu'on les ait brisés en accomplissement d'un rite, ou qu'ils aient été choisis tels à l'usage des morts par un sentiment de lésinerie qui deviendra très commun par la suite.

Tandis qu'ailleurs on paraît s'être ingénié à grouper les offrandes autour du cadavre, dont on étendait parfois les mains sur le plat qui contenait le meilleur de sa pitance (2), rien de semblable n'a pu être observé dans les hypogées qui nous occupent. Le mort n'avait qu'à se déranger s'il entendait bénéficier de ses approvisionnements, car le plus souvent la vaisselle où on les a préparés s'entasse en un coin de la tombe à l'opposé de la sépulture. Tout au plus, en de rares cas, trouve-t-on quelques lampes près de la tête des squelettes, et un exemple isolé du groupe symbolique formé d'une lampe entre plusieurs bols et soucoupes renversés les uns sur les autres (cf. fig. 143). Chaque hypogée contient désormais

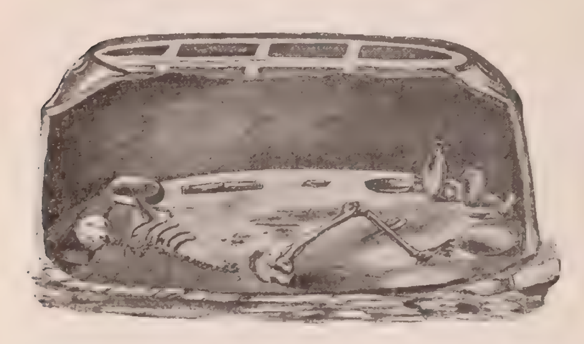


Fig. 162. — Coupe d'un tombeau élamite. D'après Maspero, *Histoire...*, I, p. 687.

(1) *QS.*, 1904, p. 332. Et pour donner quelque notion de l'amas de poterie, l'explorateur raconte (*l. l.*, p. 333) que dans la seule tombe où se trouvait ce qu'il croit être des idoles, il ... i 76 vases à conserver, dans une série totale au moins double.

(2) Ainsi en Chaldée (Perrot et Chipiez, *Histoire...*, II, 354; Maspero, *Histoire...*, I, 686 ... la fig. 162 qui en est extraite), ou à Chypre (Perrot et Chipiez, *Histoire...*, VIII, p. 90, fig. 5?).

des lampes de ce type plus développé qu'inaugurait déjà la lampe cananéenne. Les armes sont beaucoup moins communes et consistent surtout en têtes de flèches ou en pointes de javeline. Une caverne funéraire a fait exception à la pénurie générale. Dans l'une des trois pièces dont elle se composait quelques restes d'ossements étaient mêlés à la terre en quantité juste suffisante pour attester à tout le moins une sépulture. La cavité usuelle dans le sol des hypogées contemporains était

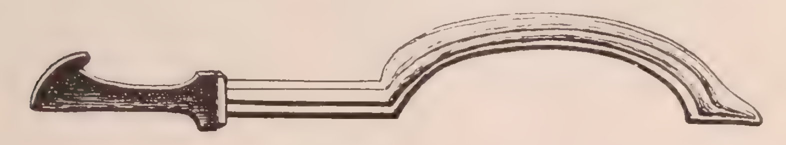


Fig. 163. — Gézer. Cimeterre trouvé dans un hypogee.

ici un large trou ovale, ayant $1^{m},22$ de profondeur. Parmi la vaisselle et des débris qui le remplissaient, on a ramassé beaucoup de pointes de javeline en cuivre, des lames de galbe divers, les morceaux d'une épée de bronze, mais surtout un magnifique cimeterre en bronze (fig. 163), admirablement conservé à l'exception des appliques de bois



Fig. 164. — Sabre de Rammanirâri Ier (vers 1350). D'après Maspero, *Histoire...*, II, 607.

ou d'os incrustées jadis dans la poignée. La longueur est de $0^{m},585$ (1). A travers la seconde chambre de cet hypogée, qui avait aussi sa cavité dans le sol, mais pleine seulement de terre, il n'y avait pas moins de 131 pointes de javeline analogues à celles de la chambre antérieure, une dague en bronze et un bracelet en fils métalliques ingénieusement tressés, sans parler de la poterie, représentée dans les trois chambres par d'excellents types, quelques-uns d'imitation mycénienne très accentuée.

Nulle trace de parure autre que de rares bracelets et anneaux de bronze, le plus souvent isolés des squelettes et déposés à côté des offrandes. Pour tout indice sinon de vêtement au moins d'un linceul, quelques épingles munies d'un globule en forme de tête. Des cylindres assyriens, des scarabées égyptiens, des intailles moins spécifiques,

(1) *QS.*, 1904, p. 335, fig. 4. L'analogie est frappante entre cette arme et le sabre de Rammanirâri Ier (vers 1350) dont le profil est donné ici (fig. 164) d'après Maspero.

usités comme sceaux, ou jouant le rôle d'amulettes, ne sont point rares dans ce butin funéraire. M. Sellin a exploré à Ta'annak trois ou quatre tombes (1) que leur situation et leur forme permettent de rapprocher des hypogées de Gézer en la période que nous venons d'étudier. Mais à supposer que ces tombes n'aient pas été modifiées à date plus basse, elles avaient toutes été visitées bien avant l'exploration récente, qui n'a pu enregistrer aucun détail concernant le mobilier antique ou le mode de sépulture. Un squelette trouvé durant les travaux de la dernière campagne à l'entrée d'une caverne, vers l'extrémité septentrionale du plateau, avait pu être jeté précipitamment et sans aucun souci d'inhumation au fond de cette demeure troglodytique abandonnée (2). Ne s'agirait-il cependant point d'une réelle sépulture archaïque ?

Parmi les rares tombes actuellement décrites de Megiddo trois se classent à l'époque israélite, mais avec des types tout autres que ceux précédemment examinés. C'est d'abord une tombe d'enfant, découverte à $2^{m},50$ de profondeur au bord du Tell, sous la muraille septentrionale du « temple-citadelle » (3). Le petit corps gisait, tête à l'orient, dans un cercle de $1^{m},65$ de diamètre construit en gros cailloux bruts. Il avait été recouvert de terre ainsi que le mobilier exclusivement céramique déposé autour de lui (fig. 4, pl. VII). A l'intérieur même de la forteresse, à un niveau à peine plus profond, a été trouvée une seconde sépulture, d'adulte celle-là. La tête, tournée vers l'est, reposait à même le sol, tandis que les pieds avaient été relevés sur un caillou, quelques pierres délimitaient vaguement la sépulture. De grands vases, près du squelette ou à ses pieds, contenaient encore des débris de victuailles et en particulier des ossements d'oiseaux. Au voisinage de cette sépulture M. Schumacher signale une chambre remplie d'ossements d'animaux mêlés à des débris divers à côté d'assez nombreux ossements humains en fort pitoyable état : sans doute les vestiges de quelque hypogée beaucoup plus ancien.

La troisième tombe enfin a été mise à jour presque sous le mur méridional de la ville, à une assez faible profondeur (4) ; il paraît évident qu'il ne s'agit pas d'une sépulture normale dans un hypogée de famille, mais d'une sépulture préparée en ce lieu par une circonstance

(1) Décrites dans *Tell Ta'annek...*, p. 85-88.

(2) C'a été du moins l'impression de M. Sellin, *Eine Nachlese...*, p. 22, et les détails sont insuffisants pour en permettre le contrôle.

(3) Schumacher, *MuNDPV.*, 1906, p. 9 ss. et fig. 13 s.

(4) Schumacher, *MuNDPV.*, 1904, p. 52 s. La tombe est datée du IXe siècle av. J.-C. ; on ne voit pas bien actuellement sur quelles données.



1 et 2. Types d'inhumation à Gézer. — 3. Crâne de Sémite. D'après *QS.*, janv. 1903, pl. IV. — 4. Inhumation israélite à Megiddo. D'après *MuN.*, 1906, fig. 13.

exceptionnelle. C'est une fosse munie de parements en gros blocs calcaires bien appareillés. Orientée d'est en ouest par son grand axe, elle mesure à l'intérieur $1^m,95 \times 0^m,50$ de largeur moyenne ($0^m,55$ à une extrémité, $0^m,45$ à l'autre) et $0^m,70$ de profondeur. Un enduit couvrait les parois intérieures et sur un des grands côtés une cavité ronde, large de $0^m,20$, se développait en tronc de cône sur $0^m,15$ de profondeur. M. Schumacher a pensé que ce pouvait être la place d'une lampe, bien qu'il n'indique pas en avoir constaté. De belles dalles ($1^m,50 \times 0^m,55 \times 0^m,20$) étaient posées en guise de fermeture. Là dedans s'entassaient dix crânes d'adultes — neuf d'hommes et celui d'une jeune femme —, et quantité d'ossements. Six ou sept de ces crânes avaient la face contre le sol, les autres s'empilaient à une extrémité. On signale sans plus de détail la coloration rougeâtre d'une partie de ces ossements. Sur un crâne quelques bosselures et une lésion très nette doivent être le résultat d'un coup de lance et de plusieurs chocs de massue. Les mensurations établissent pour les neuf hommes réunis en ce tombeau une taille moyenne de $1^m,70$. Tout mobilier funéraire faisait défaut, et l'examen le plus attentif n'a pu relever parmi ces lugubres débris que quelques charbons et de la cendre, insuffisants pour attester une offrande ou un sacrifice au moment de la sépulture.

Par sa structure la tombe en question n'est pas sans quelque analogie avec deux autres découvertes à Gézer (1). Celles-ci toutefois se distinguent par leur mobilier de tout ce que nous avons vu précédemment et l'explorateur a cru pouvoir les attribuer à une race différente des vieux aborigènes, comme aussi des Cananéens et des Israélites. Ce sont des caveaux construits en blocage et couverts par de petites voûtes. Ils ont environ $2^m,75$ de long, $0^m,91$ de large sur une profondeur à peu près égale. Les parois intérieures sont revêtues d'une couche de ciment étendue à la main, car les doigts du badigeonneur ont marqué nettement leur empreinte. Par-dessus la voûte une rangée de grosses dalles, posées à plat et recouvertes d'un enduit de ciment, complétait la fermeture. Les deux tombes étaient, par fortune, demeurées intactes. A l'ouverture on vit apparaître en chacune un squelette étendu sur le dos, l'un à même la roche nue, l'autre sur un petit lit de galets plats et polis tels qu'il s'en trouve sur les grèves. Bien que les tombes fussent orientées par leur grand axe d'est en ouest, il ne paraît pas que le principe d'orientation ait été très strict dans la sépulture, car l'un des squelettes avait le crâne vers l'extrémité orientale,

(1) Macalister, *QS.*, 1905, p. 318 ss.

l'autre au contraire à l'ouest. Le plus mal conservé était celui d'un homme dont il a été impossible d'obtenir des mensurations. Autour de ces débris et parmi la cendre, M. Macalister a recueilli plusieurs beaux vases d'albâtre de diverses grandeurs, d'élégants petits ustensiles de verre, une magnifique pièce de poterie noire à quatre anses, et surtout un scarabée en agate (fig. 165) représentant un personnage à longue barbe et aux cheveux noués sur la nuque. Il est coiffé d'une sorte de diadème et vêtu d'une longue tunique, sur laquelle est passé un manteau descendant jusqu'à la ceinture. Le disque ailé surmonte la tête de ce personnage, qui marche sur un lion ailé accroupi et serre en chaque main un autre lion ailé à tête humaine. Dans le champ resté vide, entre le disque supérieur et les têtes, un emblème de forme ovale allongée est difficile à déterminer. L'exécution au trait, pour sommaire qu'elle soit, ne manque pas de mouvement, et l'ensemble évoque le souvenir des sujets les plus familiers dans la glyptique aux caractères assyro-égyptiens usitée par exemple en Phénicie. Enfin il y avait aux pieds du squelette quelques os de mouton et un fragment de couteau en fer.



Fig. 165. — D'après QS., oct. 1905, fig. 1.

La seconde sépulture était celle d'une femme, un peu mieux respectée par les altérations du temps. Les bras étaient ramenés en avant et croisés sur l'abdomen, et le squelette gisait au milieu de riches offrandes. Offrandes d'aliments d'abord, attestées, comme dans la tombe précédente, par les restes de mouton et la petite lame de fer déposés à ses pieds; mais surtout éléments de parure ou objets de luxe. A droite de la tête, un vase d'argent ouvragé en forme de flacon; à gauche, un bol de bronze de forme élégante; un peu plus bas, un très joli vase d'argent travaillé au repoussé (fig. 166) et un manche de miroir en bronze, offrant en relief la représentation d'une grappe (?). Sur les bras, des bracelets de bronze avec agrafes d'argent; à portée de la main, une petite cuiller de

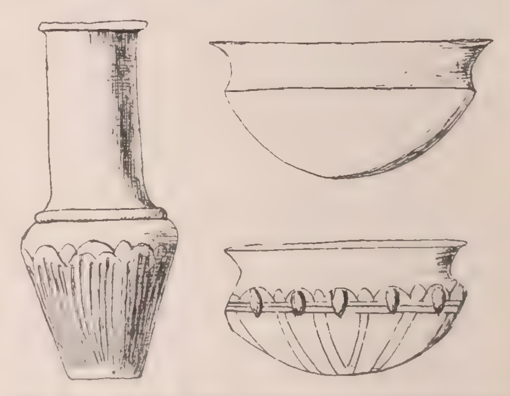


Fig. 166. — Gezer. Vases d'argent et de bronze trouvés dans une sépulture. D'après QS., oct. 1905, pl. VI.

bronze, et aux pieds, une très petite soucoupe d'argent; quelques débris de vaisselle d'albâtre, des perles, des scarabées et une magnifique intaille en cornaline ayant servi de sceau (fig. 167). On y voit gravé un personnage entièrement vêtu, barbu et la tête découverte, de profil à droite, les bras levés dans l'attitude de l'adoration; devant lui, un croissant au-dessus d'un griffon ou d'un sphinx; un scarabée (?) ailé surmonte le tout. L'analogie de style est évidente avec l'intaille trouvée dans le tombeau voisin.

Fig. 167. — D'après *QS.*, oct. 1905, pl. VI, 14*b*.

Il faut signaler enfin, à proximité de ces deux tombes, la découverte d'un squelette d'homme de haute stature, inhumé sans aucune construction actuellement reconnaissable, mais avec le même dispositif que les précédents : corps étendu de toute sa longueur sur le dos; *sous* ses genoux les restes d'un mouton probablement entier, un vase d'albâtre près de la tête, un anneau d'or à côté du cou, peut-être quelque pendant d'oreille, et des fibules de bronze sur le corps : sans doute l'indice d'un linceul enveloppant le cadavre au moment de la sépulture (1).

En comparant attentivement les diverses particularités de ces tombes avec tout ce qui est connu des hypogées antérieurs, M. Macalister a relevé huit éléments caractéristiques tirés de la structure, du mode d'ensevelissement et de la nature des offrandes funéraires.

1. Ce sont des berceaux en maçonnerie voûtés, au lieu de cavernes dans le roc.
2. Les corps y étaient étendus sur le dos, au lieu d'être couchés sur le côté et contractés.
3. A peu près aucune poterie, au lieu des très amples dépôts céramiques.
4. Ni idoles ni emblèmes religieux; dans les autres, des figurines de Sekhet et d'Astarté.
5. Beaucoup d'objets de parure; à peu près rien de ce genre dans tous les autres hypogées.
6. Luxueuses offrandes en vases d'argent et d'albâtre; aucune trace d'argent et albâtre infiniment rare dans les autres sépultures.
7. Aliments en nature déposés avec le corps; offrandes devenues purement symboliques en tous les autres hypogées à la même date.
8. Un miroir dans la sépulture féminine; objet inconnu partout ailleurs.

La présence de lames de fer interdit de reporter ces tombes plus haut que le xe-xie siècle à Gézer; d'autre part la prédominance

(1) Une petite plaque d'argent adhérente à la mâchoire avait dû être insérée entre la joue droite et les dents de cet homme, de son vivant, en quelque opération chirurgicale impossible à déterminer; cf. *QS.*, *l. l.*, p. 322.

du bronze suggère qu'on n'est pas encore bien avant dans la période du fer. C'est donc autour de l'an 1000 av. J.-C. que se placerait le mieux la date de ces inhumations et c'est confirmé du reste par la stratigraphie, surtout par l'indication de la céramique recueillie au voisinage. En présence des particularités si nettes qui distinguent ces monuments funéraires de tous les autres, contemporains et antérieurs, M. Macalister s'est cru en droit de les attribuer à une race autre que toutes celles déjà signalées sur le tertre de Gézer : il a nommé les Philistins, avec beaucoup de vraisemblance, quoique sous réserve encore d'un contrôle à attendre de plus amples trouvailles. En attendant que la reprise des travaux à Gézer permette l'exploration plus complète de ce qui pourrait bien avoir été une nécropole spéciale, accidentellement découverte par l'une de ses extrémités presque à la dernière heure des fouilles autorisées par le premier firman, il faut s'interdire d'insister à ce sujet. L'intérêt de la découverte n'en demeure pas moins exceptionnel, car l'hypothèse émise par M. Macalister trouve déjà d'excellents points d'appui dans la comparaison précise du mobilier de ces tombes avec les productions artistiques contemporaines chez ces « peuples de la mer » parmi lesquels il faut ranger les Philistins, qui avaient dès longtemps pris pied sur la côte méridionale de Canaan et s'efforçaient de pénétrer le plus avant possible dans l'intérieur des régions fertiles, en refoulant les Israélites sur les montagnes moins privilégiées du haut pays (1). Le meilleur contrôle que puisse recevoir l'ingénieuse hypothèse de M. Macalister serait la découverte de sépultures identiques, d'époque à peu près contemporaine, en quelqu'une des importantes cités du littoral, où la population philistine s'était fixée le plus anciennement et maintenue le plus longtemps sans intrusion d'autre race, à Ascalon ou à Gaza par exemple.

Ces tombes à caisson voûté ou construites en blocage au-dessus du sol, ont pour équivalent assez strict de multiples structures en pierres brutes, dont la description a été donnée ailleurs suffisamment en détail pour qu'il ne soit pas opportun de la reprendre pour le moment (2).

(1) L'état présent de nos informations touchant les Philistins et leurs relations avec Israël sera indiqué plus loin en résumant l'histoire de la contrée.

(2) *RB.*, 1901, p. 278-298. On notera surtout, dans cette série, les fameux *Q'bour Isrâ'il*, au voisinage de *Ḥizmeh*. A propos de ces monuments, le R. P. Federlin m'a fait observer que leur désignation la plus courante parmi les gens du pays, à *Djéb'a* surtout, était *Q'bour el-Esreb*, ou *Q. ben Sreb*.

On est très avant déjà dans la période israélite quand les hypogées prennent enfin quelque caractère architectural et deviennent de véritables *monuments*, modestes toutefois encore. Rien à Gézer ne distingue, il est vrai, de façon très caractéristique les cavernes funéraires contemporaines de la royauté salomonienne de celles creusées un siècle ou deux plus tôt. Ce sont les nécropoles de Jérusalem qui permettent de marquer, vers ce moment, le progrès de l'évolution. Nul ne s'attend sans doute à voir aborder en cette étude le problème toujours irrésolu des sépultures royales de Jérusalem, ou la discussion même sommaire relative au traditionnel « Tombeau des Rois », creusé en fait pour une sépulture princière, mais à l'époque très tardive où les monarques d'Adiabène fuyant l'oppression des Parthes, se réfugiaient à Jérusalem et devenaient prosélytes juifs (vers la fin du Ier s. avant notre ère). De l'hypogée royal, nous connaissons seulement la situation approximative, quelque part vers l'extrémité méridionale de la petite colline qui porta la ville antique, et nous sommes en mesure avec vraisemblance d'en soupçonner la forme : un caveau plus ou moins spacieux, une série de chambres peut-être, où donnait accès un puits vertical dont l'orifice pouvait être recouvert d'un monument quelconque, chapelle, pyramidion, ou simple stèle (1). Nous sommes heureusement beaucoup mieux documentés pour des sépultures sinon contemporaines des grands règnes en Juda, antérieures du moins à la ruine de la monarchie : ce sont les monuments funéraires aujourd'hui couverts en grande partie par le moderne village de Siloé. Sans revenir pour le moment sur la description du monolithe fameux, il suffira de corroborer son attribution en tombeau pré-exilien par l'indication de huit à dix monuments, probablement plus, offrant une structure intérieure analogue, où se trahissent d'incontestables sépulcres sous les transformations ultérieures qui en firent jadis des cellules de reclus avant d'en faire des magasins ou des caves pour les fellahs contemporains. Voici l'un des mieux conservés (fig. 168 ss.). Au milieu d'une corniche de rocher assez escarpée, une petite porte de $0^{m},82$ de large sur 1^{m} de haut avec un petit encadrement très simple — bande finement taillée — à l'extérieur, ouvre sur un couloir de mêmes dimensions que l'entrée, avec $1^{m},65$ en profondeur. Ce couloir débouche dans

(1) Existait-il sur l'entrée des hypogées israélites et cananéens décrits jusqu'ici quelque structure pouvant les signaler extérieurement à l'attention, des stèles par exemple? On l'a supposé, sans qu'aucune découverte en soit encore venue faire la preuve. Des traces de ce genre ne se rencontrent qu'à la période séleucide ou macchabéenne.

une chambre de $2^m,40 \times 1^m,25$, dont les parois, hautes de $2^m,06$, sont réunies par un plafond original surélevé de $0^m,35$ dans le sens du grand axe de la chambre et retombant sur les côtés en manière de toit à double pente (fig. 170). Dans les deux parois longitudinales ont été évidés, à peu près à mi-hauteur, deux bancs funéraires, comme deux *loculi*, hauts de $1^m,25$ et larges de $0^m,82$. La porte, dont on n'avait pas la liberté de choisir l'orientation, ouvre à l'ouest-ouest-nord ; elle est dans l'axe du plafond. Tout le monument a été évidé de la roche vive et les parois montrent une finesse de taille, une régularité de forme et une perfection de main-d'œuvre qui ne se retrouvent dans aucune des autres nécropoles si nombreuses autour de Jérusalem. C'est grâce à ces caractères qu'il est facile de constater au premier coup d'œil les retouches infligées au monument. C'est l'entrée d'abord qui a été haussée (cf. fig. 169) : la porte primitive n'avait que $0^m,70$ d'élévation avec un seuil constituant sur le sol intérieur une marche de $0^m,30$, ravalée très grossièrement après coup. De même main sont les coupures pratiquées à l'extrémité des bancs latéraux sur une moyenne longueur de $0^m,55$ et la conque en manière d'absidiole creusée dans la paroi du fond, qui donne à la chambre actuelle l'aspect d'un petit oratoire monastique. Rien de plus facile que d'éliminer par la pensée d'aussi gauches transformations pour rendre à cette pièce la physionomie primordiale d'une salle funéraire avec bancs latéraux dont on voit tout de suite l'analogie avec mainte caverne sépulcrale de

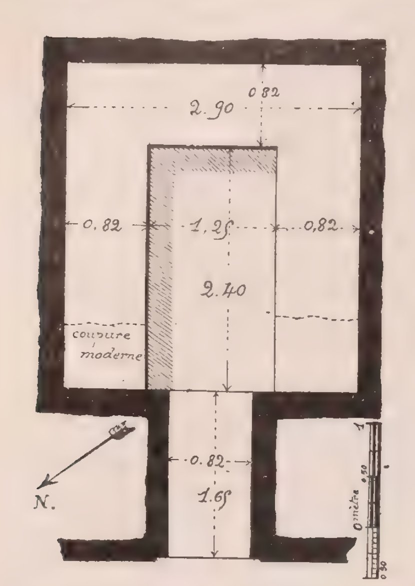


Fig. 168. — Tombe israélite de Siloé. Plan.

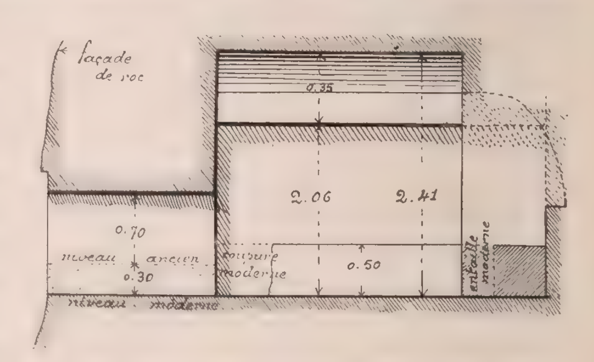


Fig. 169. — Tombe israélite de Siloé. Coupe longitudinale, indiquant les transformations modernes.

Gézer. Or la structure si caractéristique du monument avec sa porte exiguë, son couloir, son plafond à échine surtout, l'admirable fini de la taille du roc, les évidements ultérieurs beaucoup plus sommaires, jusqu'à l'absidiole où disposer un oratoire, tout absolument se retrouve identique dans le « monolithe » bien connu, où M. Clermont-Ganneau signalait naguère les vestiges précieux d'un texte en hébreu archaïque, apparemment le *titre* de cette sépulture, d'extérieur plus monumental que la tombe semblable signalée à proximité, dans une série d'autres moins intactes mais dignes aussi d'intérêt.

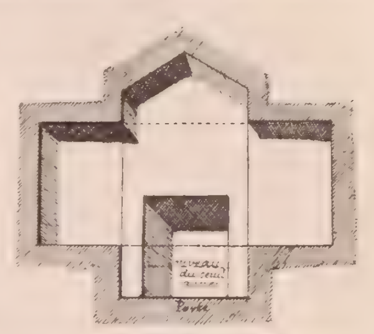


Fig. 170. — Tombe israélite de Siloé. Coupe transversale.

Sur ces monuments sera close l'enquête actuelle concernant les origines et l'évolution de la tombe en Canaan. Les développements ultérieurs de ce qu'on peut désormais appeler une architecture funéraire relèvent exclusivement de l'archéologie juive. La caverne sépulcrale plus ou moins identique à l'habitation primitive, devient dès lors une installation sans autre ressemblance avec les hypogées d'antan que d'être, comme eux, ménagée dans le roc, sans grande analogie non plus avec les habitations contemporaines. Le tracé du plan se régularise; on sent l'influence active de la Grèce, même en ce détail de très minime apparence. Aussi n'y aura-t-il aucune surprise à voir se trahir beaucoup mieux encore le souffle artistique étranger dans l'aménagement et la décoration des tombeaux, quoique l'empreinte nationale y demeure marquée par mainte infraction au principe de symétrie, par la prédilection à peu près exclusive de quelques éléments décoratifs, et surtout par le galbe inélégant de l'exécution.

L'examen des usages funéraires doit maintenant compléter la notion établie des plus anciens hypogées de Canaan.

II. — LES USAGES FUNÉRAIRES.

Si les fouilles récentes ont documenté largement déjà sur les modalités de la sépulture, les coutumes funéraires, procédés d'ensevelissement, offrandes aux morts, caractère plus ou moins religieux de la tombe, elles n'ont fourni aucun texte pour nous révéler quelles étaient,

sur la mort et ses suites, les idées courantes en Canaan, depuis ses lointaines origines jusqu'au jour où les Hébreux y implantèrent définitivement leurs croyances religieuses. Quand on étudie ce même sujet dans les autres civilisations de l'antique Orient, les documents abondent où puiser une interprétation généralement certaine des monuments retrouvés. Qui n'a en mémoire les trésors de ce qu'on pourrait appeler la littérature funéraire en cette Égypte des plus vieilles dynasties, où le récit minutieux de toute la carrière future du défunt se mêle, sur les parois de sa tombe, ou dans l'enveloppe de sa momie, à la narration circonstanciée de sa situation sur la terre, au comput des offrandes accumulées pour assurer la perpétuité de sa nouvelle et véritable vie, aux souhaits enfin et aux prières des survivants qui s'intéressent à lui? Et comme si cette littérature monumentale n'eût pas suffi à traduire avec assez de détail les croyances égyptiennes relatives à la mort, voici tout un recueil volumineux qui en sera l'expression méthodique et officielle, en même temps qu'une manière de rituel à formules prophylactiques pour les Égyptiens eux-mêmes : c'est le « Livre des morts » (1).

En Chaldée et en Assyrie, si les textes funéraires sont moins fréquents

(1) Outre ce recueil, maintes fois reproduit en éditions plus ou moins complètes sur les parois des hypogées, il existait encore d'autres « livres liturgiques..., *Rituel de l'embaumement, Rituel des funérailles*, dont les vertus magiques protégeaient l'âme » (Maspero, *L'archéologie égyptienne*, p. 150), et qui nous renseignent sur les idées courantes au sujet de la mort, du sort réservé à l'âme et des vicissitudes du double. D'autres encore, comme le *Livre de savoir ce qu'il y a dans l'enfer*, sont de trop basse époque pour offrir le même intérêt (cf. Maspero, *op. l.*, p. 165). Sur le *Livre des morts*, cf. Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, 24 ss. et surtout p. 325-387. On trouvera dans les quatre volumes de ces *Études de mythologie*... (qui constituent les tomes I, II, VII, VIII de la *Bibliothèque égyptologique*), de nombreux mémoires du savant maître, qui donneront l'idée la plus objective qu'on puisse actuellement se faire au sujet de la mort, des rites funéraires, des croyances à une survivance telle quelle aux diverses époques de l'histoire d'Égypte. M. Amélineau a entrepris de traiter le sujet d'ensemble, en un grand ouvrage publié dans la série des *Annales du Musée Guimet*, sous le titre : *Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Égypte*. Deux volumes (XXVIII et XXIX des *Annales*) parus en 1896, forment un total de 678 pp. in-4°, avec 112 planches et de nombreuses vignettes, et traitent seulement de la structure (I) et de l'ornementation (II) des monuments funéraires : on peut apprécier avec quels développements. Je ne sache pas que la suite ait encore paru. L'ouvrage est d'ailleurs moins précieux qu'on pourrait le croire sur ces indications. Outre quelques théories techniques sujettes à controverse, il y a d'inutiles récriminations contre l'état social ancien ou moderne, du socialisme à la Tolstoï, surtout je ne sais quelle hantise des « rêveries de la théologie catholique », dont l'auteur se montre fort inutilement préoccupé dans les cas où la « théologie catholique » a le moins à faire. M. Maspero annonçait en 1893 un ouvrage sur les *Rites funèbres de l'Ancien Empire*, qui serait de plus facile usage s'il avait été réalisé (cf. *Études de mythol...*, I, 74), ce dont je n'ai pu avoir connaissance. Son exposé d'ensemble de tout ce qui se rapporte en Égypte, à la mort et aux funérailles des dieux et des hommes, dans le t. I de sa grande *Histoire ancienne*... (p. 111-118; 172-204; 247 ss.) constitue un excellent résumé de ses études antérieures sur le sujet.

et d'une moindre verbosité, ils ne font cependant pas défaut, et il y a surtout de remarquables compositions poétiques consacrées à rendre, sous des formes le plus concrètes possible, la notion qu'on se faisait de la mort et de ses conséquences (1). La Phénicie même a livré son petit contingent de révélations sur ce point en quelques inscriptions gravées sur des sarcophages ou des stèles (2) et on sait l'élégante précision et l'heureuse clarté des représentations figurées et des textes dans la Grèce archaïque (3). Les Araméens ont laissé en ce même sens quelques textes expressifs (4). Pourquoi faut-il que Canaan n'ait pas livré de même sorte quelque chose au moins de sa pensée? L'exception qu'il parait constituer n'est pourtant pas aussi réelle qu'on le croirait de prime abord. Avant l'époque où des tombes pharaoniques se couvraient d'hiéroglyphes pour raconter les impressions des vivants sur ceux que la mort venait de ravir et dire le sort espéré pour ces trépassés, de longs siècles durant on avait enseveli en Égypte dans des sépulcres variés aussi anonymes, aussi muets que ceux de Canaan. Et de même en Mésopotamie, l'ère de l'écriture et des révélations telles quelles de la croyance par les textes est de beaucoup postérieure aux origines de la vie. Comme ces grandes civilisations, aussi celle de la Phénicie, et aussi celle de la Grèce, la petite contrée qui

(1) Surtout divers passages de l'*Épopée de Gilgamès* et de la *Descente d'Istar aux Enfers*. Nombre d'informations sont à recueillir dans des textes historiques ou religieux (cf. P. Dhorme, *RB.*, janv. 1907). On doit à M. A. Jeremias la meilleure étude d'ensemble actuellement publiée sur les pratiques funéraires, la notion de la mort et les croyances à la vie ultérieure chez les Assyro-Babyloniens : *Babylonisch-assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode,* publié en 1887. Une réédition annoncée déjà en 1900 par le même auteur dans sa brochure : *Holle und Paradies bei der Babyloniern* — Der alte Orient. I. III — n'a pas encore paru. On évitera de confondre cet ouvrage (que je n'ai pu utiliser directement) avec le résumé succinct qui en est donné, sous le même titre, par M. Fr. Jeremias, dans le manuel d'histoire des religions de Chantepie de la Saussaye (2e éd., 1897, p. 209-211).

(2) Voir surtout les inscriptions fameuses de Tabnit et d'Echmounazar, dans la nouvelle traduction commentée qu'en a donnée le P. Lagrange, *Études...; textes épigraphiques*, p. 481, 483-487.

(3) Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire...*, VI. *La Grèce primitive*, p. 561-650 ; VII. *La Grèce de l'épopée,* p. 39-64 ; VIII. *La Grèce archaïque*, p. 68-107. — Perrot, *La religion de la mort et les rites funéraires en Grèce, inhumation et incinération* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1895, p. 96-127), développe un peu plus au long ce qu'il a résumé par la suite pour le t. VII de l'*Histoire de l'art*. — Divers articles dans les encyclopédies archéologiques, tels que Ch. Lécrivain, *Funus*, etc., dans le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio. Mais l'étude de beaucoup la plus complète est celle de M. Erwin Rohde, *Psyche ; Seelencult und Unsterblichkeitsglaube der Griechen*, deux volumes in-8o, cités ici d'après la 2e éd., 1898. Je ne connais l'ouvrage de M. A. de Ridder, *De l'idée de la mort en Grèce*, que par l'analyse de la *Revue de l'hist. des religions*, XXXVI, juil.-août 1897, p. 106-109. Tout le monde connait sur ce sujet les chapitres de M. Fustel de Coulanges dans son beau livre, *La cité antique* (14e éd., 1893, p. 7-38).

(4) Stèles de Sendjirli et Neirab ; cf. Lagrange, *op. l., textes...*, p. 491 ss.

nous occupe ne s'excepte donc point défavorablement d'une loi générale : elle est seulement entrée plus tard dans le mouvement de l'histoire, éclairé par l'écriture. Ce qu'aucun texte n'est venu jusqu'ici révéler, on peut du reste l'apprendre avec une très satisfaisante approximation dans les monuments eux-mêmes, d'autant qu'il y aura souvent, pour éclairer leur véritable sens et déterminer la portée de leurs multiples détails, d'heureux rapprochements à établir entre eux et les monuments analogues de civilisations mieux connues (1). L'examen précis à ce point de vue ressortira, cela va de soi, aux historiens et aux érudits ; mais l'enquête qui précède sur les sépultures de Canaan n'offrirait sans doute guère d'intérêt pour la plupart des lecteurs à qui elle est destinée, si quelques traits généraux et les grandes lignes des croyances que de telles sépultures impliquent n'en étaient dégagés. Le caractère objectif de ces déductions est superflu à revendiquer : nul doute en effet qu'un monument, qu'un rite, qu'une coutume ne soit l'expression sensible d'un sentiment ou d'une pensée ; et cette expression devient, dans une certaine mesure au moins, plus concrète dans ce qui a trait à la mort et à la tombe, que partout ailleurs. Nous allons donc brièvement passer en revue l'évolution de la tombe, celle des modes de sépulture, celle enfin du mobilier funéraire.

§ 1. *La tombe.*

Aussi loin dans le passé de Canaan que nous puissions actuellement remonter, la demeure du mort nous apparaît en relation évidente avec celle du vivant, à la fois par sa forme et par sa situation. Par la forme il est vrai, l'analogie n'existe que dans les temps primitifs et se perd longtemps par la suite, pour se renouveler peut-être au dernier terme de l'évolution en quelques créations de l'architecture funéraire proprement dite, comme les plus belles tombes judéo-grecques de la Palestine. Encore faut-il ne pas s'exagérer le rapprochement

(1) On ne sera pas surpris que ces rapprochements soient établis surtout avec les monuments de l'antiquité orientale, plus rarement déjà avec ceux de la Grèce archaïque, tandis qu'on laissera à peu près totalement de côté les analogies à puiser dans la culture hellénique classique et dans celle de l'Occident aux âges primitifs. Que de telles analogies existent pourtant et méritent toute l'attention des historiens, il sera facile de s'en convaincre à parcourir seulement les manuels d'archéologie, et, mieux encore, les revues où sont publiés les résultats de l'exploration contemporaine. Pour ne pas encombrer de telles références, fatalement incomplètes d'ailleurs, les notes présentes, et pour fournir cependant au lecteur moins familier avec cet ordre de recherches, quelques points de comparaison, çà et là sera inséré un renvoi à des ouvrages techniques, comme ceux de Bertrand et Reinach pour les pays celtiques et gaulois, Montelius pour la Scandinavie, ou à des périodiques spéciaux.

entre l'habitation troglodytique et les hypogées archaïques. En une contrée où la nature avait préparé elle-même d'aussi nombreuses excavations dans la roche friable de ses collines, rien de plus obvie pour l'homme, mal outillé encore, que de mettre simplement à profit ces cavernes pour s'abriter et déposer ses morts. L'usage une fois établi de pratiquer la sépulture en ces cachettes naturelles, les seules convenances du procédé, l'attachement peut-être aussi à la coutume, nulle part, avons-nous dit, aussi tenace et aussi constant qu'en ce qui touche à la mort, perpétuèrent le choix de la caverne naturelle ou artificielle dans le roc. Serait-il d'ailleurs invraisemblable qu'une pensée religieuse ou symbolique ait fait conserver plus tard la sépulture souterraine, adoptée à l'origine par simple raison de commodité? A une époque relativement basse de l'évolution, le langage biblique suggère bien la relation établie entre le *chéol*, où se rassemblent les morts, et la fosse, où ils descendent en sortant de la vie (1). En ce temps-là, c'est la structure usuelle de la tombe qui inspire l'image littéraire de cette descente dans le *puits*. Il y a loin sans doute depuis la première utilisation funéraire de cavernes qui n'étaient nullement alors des « tombes à puits », mais de simples cachettes dans les entrailles du sol. Il n'est pas question non plus de placer à l'origine de cette forme sépulcrale un concept de survivance et, par le fait, une région des morts qui réponde de près ou de loin à l'idée hébraïque du chéol, ou simplement de la « fosse », dans les textes auxquels il vient d'être fait allusion. Quelle que soit pourtant la pensée dont s'inspirèrent les hommes dans le choix du lieu où déposer les premiers morts, ce que nous constatons en Canaan comme en toutes les contrées du monde oriental classique, c'est que les restes furent confiés à la terre. On n'est guère enclin à prêter des idées bien relevées aux peuples primitifs; mais les premières populations dont nous ayons déjà recouvré les grottes sépulcrales en ce pays ne représentent déjà rien moins que des « primitifs », au sens strict attaché à ce terme. Est-ce au surplus d'une telle transcendance que de voir dans le sein fécond de la terre d'où l'on vit un lieu de repos convenable entre tous après la mort (2)?

(1) Cf. *Is.*, **14**, 15; **38**, 18. *Ps.* **28**, 1; **30**, 4; **88**, 5; **143**, 7. *Ézech.*, **26**, 20; **31**, 14. *Prov.*, **1**, 12.

(2) On a en mémoire le joli mot de Cicéron voulant donner une raison à ce rite d'*inhumer* les morts, qu'il tient pour « *antiquissimum sepulturae genus* ». Il dit : « *redditur enim terrae corpus et ita locatum ac situm quasi operimento matris obducitur* » (*De legibus*, II, 22, éd. MUELLER [Teubner] IV, II, p. 426). *Situm* est expliqué un peu plus loin : « *nam siti dicuntur ii, qui conditi sunt* ». S. Augustin parait quelque part s'étonner qu'on puisse ensevelir les morts ailleurs que dans la terre : *Quasi... alibi essent mortui ponendi quam in terra* (*Cité de Dieu*, VIII, 26).

Le fait que les plus anciennes tombes connues sont ici des cavernes dans le roc, au lieu de simples fosses creusées à même le sol, au hasard de l'endroit où l'homme était surpris par la mort, n'a pas besoin de longue explication, après ce qui a été indiqué touchant la fréquence des grottes naturelles dans la contrée. En maint endroit l'anfractuosité rocheuse s'offrait toute prête, utilisable avec moins d'effort que la plus humble fosse.

Rien du reste n'interdit de penser que, parallèlement aux hypogées décrits parce que leur nature les avait mieux protégés et que le hasard des fouilles nous en a procuré la connaissance, beaucoup d'autres sépultures ont pu exister, plus simples encore que les plus modestes cavernes, mais que rien n'a défendues contre les intempéries des saisons, que rien ne pouvait signaler à l'attention et qui demeureront à tout jamais ignorées. Sans parler des agglomérations de la plaine, où les antres naturels n'existent guère, où la nature du sol ne se prêtait pas facilement à ce qu'on en créât d'artificiels, à Gézer même, la ville qui vient de livrer la plus complète série d'hypogées antiques, un fait très suggestif aura été remarqué par le lecteur : le nombre des sépultures correspondantes à l'immense période qui va de 4000 environ à 1200, pour ne pas dire à 500 seulement, avant notre ère, n'a aucune proportion avec la ville de Gézer, aussi restreinte qu'on la suppose pendant une très longue durée de son histoire. Pour rendre l'observation plus concrète, restreignons-la par exemple à la seule période que nous avons appelée « cananéenne ». Trente-cinq hypogées de ce type ont été ouverts jusqu'ici, mais quelques-uns étaient à peu près vides d'ossements et de mobilier. Nulle part à vrai dire l'état de conservation ne paraît avoir été suffisant pour autoriser un comput approximativement exact des cadavres qui s'y étaient accumulés ; toutefois les proportions de ces caveaux limitent assez étroitement la quantité des sépultures possibles, même à imaginer des superpositions multiples, dont les traces ne sont guère saisissables. A ces caveaux s'ajoute la principale caverne à inhumation, empruntée aux hommes néolithiques et quelque peu transformée. C'est la seule où nous connaissions, pour le moment du moins, une accumulation un peu ample d'ensevelissements successifs. Encore l'indication demeure-t-elle nécessairement vague. M. Al. Macalister (1) n'a été à même d'évaluer qu'avec approximation le nombre de ces sépultures : il lui a paru représenter un total « de corps adultes beaucoup plus considérable que dans la série des corps incinérés, avec une quantité proportionnelle de morts

(1) *QS.*, 1902, p. 354.

prématurés ». On a vu plus haut qu'une centaine de personnes petites ou grandes avaient pu être comptées, de par les débris incinérés. A représenter les inhumations par un nombre triple ou quadruple, on réalise apparemment sans aucune parcimonie le « much larger number » signalé : soit environ 400 inhumations en ce lieu. Il est difficile d'évaluer avec quelque fondement, sur les informations publiées, le contenu des autres hypogées. Une moyenne de 40 à 50 sépultures en chacun répond, non pas aux débris indiqués, mais à l'hypothèse de plusieurs successions d'ensevelissements en ces réduits; elle ne produit pourtant, tout exagérée qu'elle doive être, qu'un total de 1700 à 1800 morts.

Le soin apporté par M. Macalister à cette investigation rend peu probable l'hypothèse que beaucoup de tombes de cette période aient pu lui échapper. En admettant qu'un nombre égal soit encore à découvrir ou ait été transformé par les Israélites à la période suivante, faisant enfin aussi large que possible sans exagération trop criarde la part des ensevelissements dans les maisons, dans le temple, dans les fondations d'édifices, on n'arrive qu'à peine à un total de 5 à 6.000 morts, chiffre qu'on trouvera encore manifestement insuffisant pour une durée de 12 à 15 siècles d'existence de la ville. La nécessité s'impose donc d'admettre à Gézer, et pour Canaan d'une façon générale, ce qui a été constaté, en maint autre pays, c'est-à-dire des sépultures élémentaires, sans construction d'aucune sorte, sans le moindre élément enfin qui puisse perpétuer le souvenir, assurer au cadavre une conservation telle quelle, ou attirer l'attention des survivants. Le pauvre mobilier entassé autour du corps, offrandes, armes, objets familiers, se détériorait vite et mêlait sa poussière ou ses restes informes à la poussière du sol et à la cendre du squelette (1).

Ainsi partout et à travers tous les âges fut la sépulture du menu peuple, non moins humble et oublié dans la mort qu'il a pu l'être dans la vie, non moins privilégié après tout dans cette nouvelle condition, que les plus opulents des riches et des grands, à qui leurs trésors ou leur élévation sociale assurent de luxueux tombeaux.

D'explication plus difficile peut-être que la rareté des sépultures attestant quelque soin, est l'immutabilité presque complète de la forme sépulcrale en plus de trente siècles d'évolution. Entre la ca-

(1) A moins que les conditions exceptionnellement favorables d'un climat et d'un sol comme ceux de l'Égypte n'aient conservé à peu près intactes, au profit de l'archéologie contemporaine, ces tombes sans prétention, tout comme les monuments princiers érigés dans leur voisinage. Amélineau, *Hist. de la sépulture*..., I, 51, relève aussi pour l'Égypte cette disproportion entre les sépultures connues et le chiffre de la population.

verne à incinération des indigènes néolithiques de Gézer et une tombe à puits des derniers temps de la monarchie israélite, la différence de structure consiste seulement dans le mode d'accès, l'aménagement de quelques *loculi*, de simples banquettes plutôt, où les cadavres n'ont même pas été toujours déposés, gisant de préférence sur le roc nu de la chambre, sur quelques pierres entassées, ou sur des sépultures antérieures. Cette permanence du type funéraire a été constatée ailleurs (1) et, tout compte fait, trouve une raison d'être en ce que la structure de tels monuments n'est pas soumise aux mêmes nécessités d'évolution que l'architecture religieuse ou militaire par exemple. Le temple qui s'accommode à la pensée religieuse d'un peuple, les forteresses plus encore, qui doivent se proportionner au perfectionnement des armes et de la stratégie, subissent partout des transformations plus ou moins profondes au cours des siècles. La tombe, elle, une fois indiquée par les conditions du sol et les idées populaires, n'a pas à se modifier de si tôt et semble consacrée par l'usage; aussi persévère-t-on dans la pratique d'ensevelir les morts en des cavernes même longtemps après que le concept de la mort a évolué en Canaan.

Un trait aura frappé sans doute en ces hypogées à toutes les époques : l'absence de clôture absolue en n'importe laquelle des tombes, l'absence en particulier de toute porte, même dans les cas où des embrasures paraissaient ménagées exprès pour en recevoir. Précisément parce que la plupart de ces caveaux jouaient le rôle de *polyandria*, rouverts aussi fréquemment que l'exigeaient les nouveaux décès, il eût été sans contredit plus simple d'assurer la fermeture par une porte à vantaux de pierre ou de bois que d'y amonceler à chaque fois des cailloux et de la terre. Quant aux dalles posées sur l'orifice des puits, lourdes d'ordinaire il est vrai, rien n'était néanmoins plus facile que de les faire glisser pour dégager l'ouverture. Bons tout au plus à préserver vaille que vaille les sépultures de l'envahissement des oiseaux de proie ou des fauves, de tels procédés semblent n'impliquer aucune intention d'assurer l'inviolabilité de la tombe. Et puisque rien ne garantit que le mobilier funéraire, pour simple qu'il ait été aux origines, ne devait pas tenter alors des convoitises qu'il a excitées plus tard; puisque par ailleurs les hommes qui aménagèrent ces sépulcres furent de bonne heure assez habiles et suffisamment outillés pour construire à leurs maisons et à leurs remparts des portes munies de solides vantaux, si ces mêmes hommes n'ont pas mieux fermé les tombeaux, c'est qu'ils entendaient les laisser ouverts. Une telle pratique est

(1) En Égypte spécialement (Amélineau, *Histoire de la sépulture*..., I, 192 s.) ou chez les Puniques carthaginois (Perrot et Chipiez, *Hist*..., III, 230).

pour sembler étrange à qui se remet en mémoire le souci manifesté ailleurs, non seulement dans la Babylonie (1) ou l'Égypte (2), mais chez les plus proches voisins de Canaan et au cœur même de cette contrée, pour mettre la tombe à l'abri de tout bouleversement, cela va de soi, mais aussi d'une simple ouverture, fût-ce par une cause accidentelle, voire même peut-être par une pieuse sollicitude (3). Scellée sur le cadavre, la tombe devait le rester à tout jamais : la lumière n'y devait plus pénétrer, sous peine de troubler la paix et le repos de l'ombre, ou d'en consommer l'anéantissement. Nous connaissons trop imparfaitement encore les modalités primitives de la tombe chaldéo-babylonienne pour percevoir quelque chose des idées sur la mort antérieures au développement prolongé que ces idées ont subi aux âges historiques où nous les atteignons. Dans l'Égypte préhistorique, révélée par de si féconds travaux depuis quelque dix ans, ne se rencontrent guère d'hypogées analogues à ceux de la contrée palestinienne. Toutefois cette même Égypte pharaonique dont les monumentales tombes, pyramides, mastabas et syringes, semblent au premier coup d'œil rivaliser d'effort pour dissimuler la sépulture et mettre le mort pour jamais à l'abri de tout œil indiscret, fournit à ce point de vue l'analogie la plus précise. Par une circonstance que le seul hasard ne saurait expliquer, il n'y a jamais de fermeture aux portes extérieures de ces tombeaux égyptiens des dynasties memphites, si riches pourtant de mobilier funéraire et de délicate ornementation (4). Simple analogie, avons-nous dit, car toutes ces pièces,

(1) C'est ce qui ressort avec une netteté saisissante de quelques textes babyloniens, dont le P. Scheil publiait naguère le premier exemplaire en faisant remarquer sa valeur au regard des doctrines eschatologiques babyloniennes. Voici sa traduction : « (Un descendant quelconque), à l'avenir, au déclin des temps, aux jours de l'issue, au siècle final, ce tombeau s'il voit, qu'il ne le change pas et qu'il le remette en place! Cet homme qui ceci voit, et ne profane point et ordonne ainsi : Ce tombeau, en son lieu antique, remets-le!... » (Scheil, *Recueil de trav...*, XXII, 1900, p. 155). La fin du texte, qui manque ici, se retrouve dans une réplique, publiée depuis par M. Thureau-Dangin : « ... L'homme qui... (se) parlera en ces termes : « cette tombe en son lieu je veux la replacer », que sa bonne action lui soit comptée! que sur terre son nom soit béni et que sous terre son ombre boive des eaux pures! » (*Inscr. funéraire babyl.*, dans *Orient. Litt. Zeitung*, 1901, col. 6). Le texte de M. Thureau-Dangin est gravé sur un cône d'argile, celui du P. Scheil sur un « demi-cylindre barillet », mais l'un et l'autre proviennent de tombeaux babyloniens.

(2) Par la création des fausses entrées, de puits profonds, de chambres sépulcrales aussi dissimulées que possible; cf. Maspero, *L'archéologie égypt.*, p. 120-123.

(3) Pour le souci de prévenir chez les Phéniciens et les Araméens toute ouverture de la tombe, cf. les textes indiqués de Tabnit et d'Echmounazar à Sidon, de Hadad, de Panammou et de Barrekoub à Sendjirli, de Sinzirban à Neirab (Lagrange, *op. et l. l.*).

(4) L'observation faite par Mariette sur plusieurs centaines de tombeaux n'avait que deux exceptions au temps où MM. Perrot et Chipiez la reproduisaient (*Hist.*, I, 180, en 1882). L'avis en apparence un peu différent de M. Amélineau, *Histoire de la sépulture....*, p. 61 ss., ne

multiples et spacieuses comme on les a souvent faites, ne sont pas la tombe proprement dite : elles constituent les dépendances de celle-ci, aussi cachée que possible pour « l'éternité », et d'où peut cependant s'échapper à sa guise le *double* (1) du défunt, qui vient s'approprier les offrandes entassées pour lui à profusion dans les salles extérieures toujours béantes comme pour solliciter la piété des survivants et assurer le renouvellement fidèle des provisions.

Ces salles ainsi ouvertes le sont donc à l'intention des vivants au bénéfice des morts ; c'est le lieu où les uns et les autres peuvent continuer cette sorte de contact indispensable au bien-être des morts. On les a disposées autant que possible à l'instar des demeures des vivants, dont l'image est reproduite maintes fois jusque dans le caveau, ou par le sarcophage même du mort. Mais on ne doit pas perdre de vue que la pensée traduite par ces monuments n'est déjà plus, elle aussi, qu'une pensée évoluée très longuement; que ces monuments eux-mêmes représentent à peine, malgré leur nombre, la série des sépultures royales et celles d'une élite aristocratique, pour lesquelles le désir et la recherche du grandiose n'allaient pas sans quelque détriment pour la pureté et la simplicité du concept primitif. Ce qu'on saisit encore sans effort dans ce déploiement de luxe prodigue, c'est l'idée que la tombe est la « maison » du mort, sa demeure véritable et permanente d'éternité. Elle sera dès lors conçue, on vient de le signaler déjà, comme la maison où l'on vit son existence éphémère de vivant, avec les appartements secrets où l'homme fortuné peut dérober aux regards trop curieux sa vie privée, avec les magasins où s'accumulent ses biens, munie surtout des pièces où il pourra recevoir ses amis ou ses clients et les traiter avec le faste qui convient à son rang. On conçoit vite qu'avant d'aboutir à ce développement, et toujours quand il s'agissait de morts moins illustres, dont la vie s'était écoulée sous le ciel, sans autre abri qu'une méchante paillotte ou un réduit quelconque, partagé souvent entre la famille et quelques animaux domestiques, la tombe où ils allaient vivre leur existence définitive de morts devait être aussi dépourvue d'ampleur et de confort que l'avait été la mai-

paraît reposer sur aucune constatation personnelle, mais sur l'indication vague et de seconde main, qu'on aurait trouvé, à Thèbes ou ailleurs, « certains tombeaux où la porte était encore en place » (p. 62). Cf. du reste dans le même ouvrage, p. 177 : « La première salle restait toujours ouverte... Les autres salles intérieures étaient le plus souvent aussi ouvertes; cependant, dans quelques cas, on y mettait des portes en bois... » ; — ce qui revient précisément à l'avis de Mariette.

(1) Sur les notions complexes et floues des composants humains : corps, double et âme, voy. Maspero, *Études de mythol...*, I, 47-51 et *Histoire....*, I, 108 s., où il s'agit, il est vrai, des dieux, mais assimilés dans la pensée égyptienne à la constitution des hommes.

son (1). Elle n'en était pas moins l'image, on pourrait dire le *double;* à tel point l'image, qu'à l'origine la sépulture ne se distingua pas de la maison. Quand on eut cessé, par le fait d'exigences sociales faciles à comprendre, d'ensevelir l'homme au lieu même où il avait vécu, même en Égypte la coutume subsista d'établir les tombes « aussi près que possible de l'endroit où » s'était écoulée la vie (2).

Ce que l'Égypte atteste à une époque encore très récente de son histoire, grâce aux monuments grandioses de sa noblesse et de ses rois, doit apparemment fournir la clef de l'analogie très humble signalée tout à l'heure dans les hypogées cananéens. On les laissait ouverts, tout en essayant sans doute de pourvoir à leur sécurité, parce que dans ce séjour des morts les vivants devaient apporter leurs fréquentes offrandes, à tout le moins la consolation de leur présence et l'hommage de leur souvenir. Qu'on ait d'abord enseveli dans les habitations, les fouilles de Gézer en ont fait la preuve, et la similitude à peu près absolue des premiers hypogées et des premières demeures troglodytiques confirmerait cette preuve au besoin (3). Peut-être même faut-il chercher dans ce fait l'explication d'une autre particularité constatée en beaucoup de nos cavernes sépulcrales : la cavité ronde creusée à une profondeur variable dans le sol, tout comme on disposait le foyer dans les demeures des vivants. On se rappellera aussi à ce point de vue que plus d'une fois les squelettes ont été découverts couchés en travers de cette excavation, ou leurs débris effrités entassés à l'intérieur. Une hypothèse obvie serait à coup sûr d'interpréter ce trou à la façon des rigoles et des petits réservoirs ménagés pour l'écoulement dans la dé-

(1) Sur le sans-façon avec lequel on ensevelissait en Égypte les petites gens, voir les détails fournis par M. Maspero, *L'archéologie égyptienne*, p. 160 s.; Amélineau, *Hist. de la sépulture...*, I, 27, 190. Cette simplicité du rite funéraire à l'usage des pauvres n'était guère moindre dans la Chaldée et l'Elam, où l'on n'a pas encore, il est vrai, de sépulture princière archaïque pour accuser le contraste : cf. surtout *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. VIII, p. 32 s., 72 ss.), etc.

(2) Maspero, *Histoire...*, I, 296, n. 1. De là sans doute on aura dérivé, à l'instar de ce qu'avait montré Fustel de Coulanges pour la religion gréco-romaine, ce culte primitif des ancêtres qui paraît assez couramment admis aujourd'hui par nombre d'égyptologues; cf. Amélineau, *Histoire de la sépulture...*, I, 57, 144 ss.; Rév. Camden M. Cobern, *Proceedings of Soc. of bibl. Arch.*, XV, 1892-3, p. 521. Cf. sur la sépulture dans les foyers parmi les races *aryennes* en général les observations de M. S. Reinach, *Description raisonnée du musée de Saint-Germain...*, I, 261.

(3) Cf. l'usage conservé chez les nomades contemporains, en Transjordane, de prendre de préférence de la terre ou de la cendre du foyer pour s'en couvrir la tête dans le deuil mené pour un mort ; P. Jaussen, *RB.*, 1901, p. 607. On évitera d'en déduire hâtivement un culte des ancêtres dont on ferait la base principale du développement religieux en Canaan comme en Grèce ou à Rome. L'organisation sociale et politique des premières populations et des clans cananéens ne fut pas celle des antiques tribus helléniques par exemple, et leur religion ne saurait être traitée de tous points par simple analogie.

composition du cadavre, en beaucoup d'hypogées juifs de basse époque. Mais elle n'expliquerait ni cette forme ronde, mal adaptée pour une telle fin, ni l'entassement dans ces excavations même d'ossements transférés d'une autre sépulture où ils avaient perdu toute matière propre à se corrompre, ni enfin les cas où ces trous n'ont aucune relation immédiate avec des cadavres et sont emplis de terre où se mêlent des restes d'offrandes et des débris de vaisselle. Il n'est pas impossible assurément que l'une ou l'autre de ces excavations ne soit l'ancien foyer d'une caverne de troglodyte, devenue l'hypogée d'une race postérieure; cependant une telle explication ne peut valoir dans la plupart des cas, ceux notamment où l'excavation est trop grande pour un foyer, et mal disposée pour répondre à un support de jarre ou à un dépôt de grains, ceux surtout qui montrent plusieurs trous juxtaposés avec une symétrie incontestable et des proportions qui excluent toute recherche d'une destination pratique pour les nécessités de la vie journalière. Ce dernier cas est fourni excellemment par le petit labyrinthe qu'occupaient à Gézer des sépultures égyptiennes du XXVe siècle environ avant notre ère (supra, p. 218 ss.).

Il est remarquable qu'une particularité analogue se retrouve dans le fameux hypogée royal de Négadah, au milieu de la principale pièce. M. de Morgan, à qui l'on doit la découverte de cet important tombeau archaïque, estime que le corps y avait été « placé au centre de la salle... au-dessus de la dépression conique dont on voit l'indication sur le plan » (1). Et ce que montrent le plan et la coupe afférente répond aussi bien que possible aux cavités de certains hypogées cananéens, sans en expliquer mieux d'ailleurs la nature. On la croira peut-être finalement religieuse, par diverses considérations dont voici quelques-unes.

Une pensée religieuse quelconque, par conséquent des rites proportionnés, semblent indissolublement liés à toute idée de mort et de sépulture. Pas n'est besoin de prêter à l'homme le plus primitif de hautes aptitudes à la spéculation pour que le spectacle de la mort éveille en lui le sentiment d'une puissance mystérieuse et inéluctable qui le domine, à laquelle il doit donc quelque chose, sinon pour elle-même au moins pour le profit escompté en faveur d'êtres aimés, que la mort vient de ravir. D'où rien n'est plus constant, aussi bien chez les peuples civilisés dont les idées et les pratiques cérémonielles nous sont connues, que chez tous les sauvages où les coutumes ont pu être observées, que les sacrifices offerts à l'occasion d'un décès, quel que

(1) *Recherches...; Ethnographie...*, p. 158 et les fig. 518, 520.

soit le but final de cette offrande riche ou pauvre. Adressée peut-être à l'origine à quelque divinité chtonienne, simplement à la Terre, à qui l'on rendait la dépouille du mort, l'offrande fut destinée plus tard à l'entretien immédiat de ce mort lui-même. Et pour faire parvenir aussi bien à la divinité tellurique ou aux esprits infernaux qu'aux mânes du défunt les victimes et les offrandes, l'autel le mieux adapté était sans contredit quelque cavité ménagée dans le sol, où coulerait le sang des animaux immolés, où l'on répandrait les libations de toute

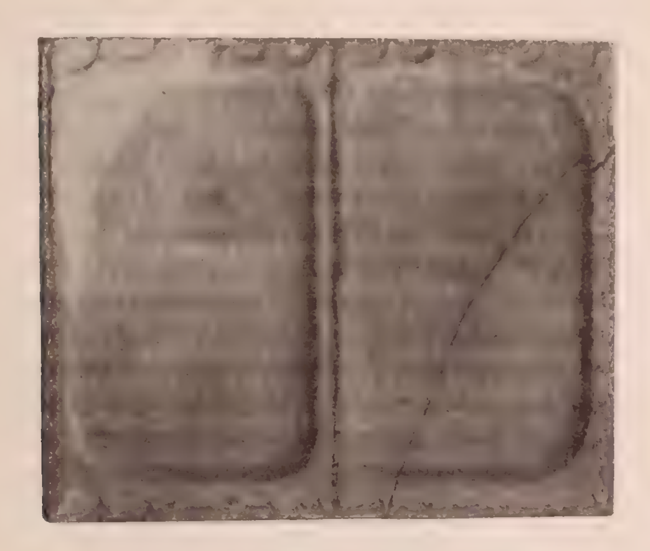


Fig. 171. — Table d'offrandes trouvée dans un tombeau sur la côte philistine au sud de Jaffa. Collection de l'archimandrite russe à Jérusalem.

nature sur la cendre de l'holocauste et les débris entassés de tous les dons offerts. Ainsi voit-on, dans les tombes luxueuses de l'Égypte des douze premières dynasties surtout, la stèle et la table d'offrandes, quelquefois un autel, érigés toujours à l'entrée de la sépulture proprement dite (1) ; et quand la condition plus modeste du mort a obligé de restreindre l'opulence du monument, tout décor pourra être supprimé, tout mobilier pourra manquer, seules la table d'offrandes et la stèle, réduites s'il le faut à un véritable symbole, se retrouveront pourtant à la place consacrée (2). Qui n'a vu de ses yeux, en un musée ou

(1) MASPERO, *Histoire...*, I. 251 s.; *L'archéologie égyptienne*, 116 s. La meilleure monographie sur ce sujet est encore de M. MASPERO, *La table d'offrandes des tombeaux égyptiens*, dans la *Revue de l'hist. des religions*, t. XXXV, mai-juin 1897, p. 275-330 et t. XXXVI, juil.-août 1897, p. 1-19.

(2) « On en était arrivé à fabriquer de véritables trousses portatives... et les tables d'offrandes longues de quelques centimètres à peine... ne sont pas rares... Quelque taille

dans quelque recueil illustré, l'image de ces petites dalles rectangulaires, haussées parfois sur un rudiment de socle, souvent sans support ni ornement, creusées sur une de leurs grandes surfaces d'une ou de plusieurs cavités symétriquement disposées? Ce sont les plus élémentaires des tables à offrandes égyptiennes. Vues dans les pages d'un livre ou parmi le bric à brac d'une collection d'antiques classée au hasard, ces pièces ne semblent pas offrir grand rapport réel avec le sujet qui nous occupe, et le rapprochement tenté ici pourra ne pas valoir mieux, pour quelque lecteur, que mainte fantaisie archéologique. Ceux qui d'aventure auront eu la bonne fortune de voir ces tables à godets en place dans un mastaba d'Égypte, authentique ou reconstitué dans un vrai musée, saisiront vite l'à-propos de ce rapprochement. La table d'offrandes située devant le couloir où circule le double du mort égyptien est-elle si différente, par sa forme la plus simple, de la cupule creusée à l'entrée de la caverne à incinération des indigènes néolithiques à Gézer? est-elle si différente de la cupule ménagée au voisinage immédiat de telle ou telle sépulture en des cistes de pierres brutes aux abords de Béthel et de Jérusalem? Or le caractère religieux de ces cupules semble pouvoir être transféré, avec toutes les modifications qu'on se croira en droit de supposer dans les idées, aux petites excavations pratiquées au milieu même des chambres sépulcrales, ou dans le vestibule de quelque hypogée plus important (1).

A l'appui de cette première considération peut s'ajouter celle-ci, qu'en divers cas ces trous ne contenaient guère que de manifestes débris d'offrandes : vases intacts ou brisés, fragments d'os d'animaux calcinés ou non, objets de parure ou d'usage courant, armes surtout quand il s'agissait de sépultures viriles. On songera sans doute à l'énorme fosse à offrandes mise en relation avec le royaume des morts où va descendre Ulysse dans l'épopée homérique (2) et à telle autre retrouvée si heureusement intacte dans les fouilles de Mycènes (3). L'analogie toutefois entre l'ἐσχάρα mycénienne et la fosse à offrandes des hypogées sémitiques de Canaan est apparemment moins étroite encore qu'on ne le supposerait dès l'abord et le mode d'offrandes en ces hypo-

qu'elle eut la table visible dans la chapelle d'un tombeau était comme un condensateur ou un accumulateur qui permettait l'emmagasinement des objets d'offrandes et leur transport » (Maspero, *La table...*, *op. l.*, XXXV, p. 325).

(1) Comme le grand hypogée égyptien de Gézer; cf. supra, fig. 150, 1.

(2) Dans la Νεκυία de l'*Odys.*, XI, 24 ss.

(3) [illegible] est reproduite dans Schuchhardt, *Schliemann's Ausgrabungen...*, 2e éd., p. [illegible] et Perrot et Chipiez, *Histoire...*, VI, 323 s., fig. 102 ss., et les remarques de Rohde, *[illegible]*, I, 35.

gées paraît bien être plus directement influencé par la pratique depuis longtemps en cours dans l'antique Chaldée (1).

Nous n'ajouterons qu'une observation encore tendant à faire ressortir le caractère revendiqué pour ce détail obscur de nos hypogées. De même qu'en Égypte, lorsque l'évolution de la pensée a fait substituer graduellement aux offrandes funéraires en nature des offrandes symboliques, la stèle ou la table se sont transformées en purs symboles, conservés finalement par la force de la routine (2) et disposés parfois à contresens parce qu'on n'en soupçonnait plus la portée, ainsi la cupule funéraire de Canaan est devenue par la suite, après mainte évolution, un élément traditionnel conservé dans la structure sans y avoir plus de sens appréciable apparemment pour ceux qui le réalisaient. C'est par là que s'expliqueraient le mieux des cavités ou des cupules de basse époque, telles que M. Schumacher en signale dans une paroi latérale de la sépulture à caisson de Megiddo, et surtout, comme nous en

(1) On a en mémoire les offrandes entassées sur le cadavre et brûlées avec lui dans les cas d'incinération partielle ou totale; cf. Lagrange, *Études sur les rel. sém...*, p. 327; voir par ailleurs A. Jeremias, *Hölle und Paradies*, p. 10 s. Un détail remarquable signalé en l'une des tombes « philistines » de Gézer pourrait aussi être fort suggestif : l'agneau placé *sous* les genoux du mort évoque la pensée d'une victime. La dépouille humaine était placée en contact immédiat avec cette offrande pour que la propitiation lui en fût mieux assurée au regard de la divinité. A cette date du XIe-Xe siècle il est vrai on se trouve probablement en présence, à Gézer, de quelque pratique venue de la Grèce et introduite par les Philistins, si tant est qu'il s'agisse de tombes à leur manière. Sur l'usage grec de déposer souvent le cadavre sur les restes du sacrifice, cf. Helbig, *L'épopée homérique*, 2e éd. allem., p. 52 (cit. d'après Rohde, car je ne trouve rien d'équivalent dans la trad. française de Trawinski, seule à ma disposition). En signalant une pratique semblable chez les peuplades pré-germaniques, Rohde émet l'opinion qu'on en agissait de la sorte pour mettre le cadavre un peu mieux à l'abri de l'humidité (*Psyche...*, p. 33 et 34, n. 1) : ce qui peut avoir été en effet la pensée tardive, mais ne semble pas valable pour les origines. On retrouve apparemment le concept religieux à une date fort archaïque en Egypte; et la pratique de coucher le mort *sur* ou *sous* une peau a paru à M. Lefébure par exemple, l'indice qu' « à l'origine on ensevelissait les morts dans des peaux de bêtes provenant ou non d'un sacrifice funéraire » (*L'office des morts à Abydos*, dans les *Proceedings of Soc. of bibl. Archeol.*, XV, 1892-3, p. 438). C'est définitivement à une réminiscence religieuse que M. Lefébure se rallie, en écrivant un peu plus loin : « Le mort mis dans une peau... semblait obtenir par là l'excellence ou tout au moins la protection de l'animal dont la dépouille l'entourait » (*op. l.*, p. 439, où l'on trouvera aussi divers rapprochements topiques, entre autres l'usage syrien de se revêtir de la peau fraîche d'une brebis pour se rendre au sanctuaire d'Hiérapolis, *De Deâ Syriâ*, § 55). En vertu de ces analogies, on admettra probablement la possibilité d'expliquer la relation éventuelle des squelettes avec les petites fosses, dans les hypogées cananéens, par quelque lointain ressouvenir des offrandes et des immolations faites au profit des morts. Et derechef s'accuserait ainsi leur destination religieuse.

(2) Ce n'est pas du reste l'Égypte seule qui fournit la preuve d'une évolution de ce genre; elle est saisissable à des degrés divers presque en toutes les civilisations antiques, et il suffira de noter, à une époque très basse, les curieuses stèles funéraires d'Afrique en particulier, où les offrandes se mêlent aux objets de culte et aux symboles des divinités sur une même pierre.

avons constaté une au moins, pratiquée sous une des dalles qui couvrent la fosse d'un monument dans le groupe de *Hizmeh* (1).

Renversée sous cette espèce de plafond, il est clair qu'une telle cupule ne saurait absolument rien contenir; mais quand l'ouvrier chargé de la creuser la disposait ainsi, n'est-il pas évident que, si un tel simulacre évoquait encore en sa pensée quelque chose, ce ne pouvait être qu'un très vague symbolisme? Et ce n'était vraisemblablement même plus cela, sinon pour mieux accentuer, par cette invraisemblance même, qu'il ne se méprenait point sur la réalité des offrandes à déposer en un tel récipient. Il est permis de penser toutefois, en tenant compte des pratiques à enregistrer dans les sépultures sémitiques au cours des siècles jusqu'à nos jours, que la pensée populaire ne s'est jamais entièrement déprise d'estimer opportunes les offrandes sur les tombeaux. Sur les dalles grossières qui couvrent la fosse dans beaucoup de cimetières nomades, sur la pierre plus monumentale qui couronne le sépulcre vénéré d'un santon et sur chaque tombe un peu honorée des nécropoles qui entourent les villes, on peut voir toujours le godet où quelque main pieuse entretiendra plus ou moins fidèlement de l'eau, de l'huile, souvent même quelque peu du sang d'une victime immolée pour mettre les vivants en communion avec le mort dans un banquet funèbre.

Ainsi entendu, ce détail minime au premier aspect qu'était la présence de telles cavités dans les hypogées de Canaan devient un trait caractéristique de leur structure durant une longue période de leur lente évolution.

Cette évolution, on l'a vu déjà, paraît avoir été surtout régie par les conditions du sol, beaucoup plus que par une pensée soucieuse de traduire, au moyen de transformations superficielles ou profondes, les modalités nouvelles qu'elle revêtait elle-même. C'est pourquoi le terme d' « architecture funéraire » a été constamment évité dans l'enquête qui précède. Une architecture implique des constructions, et nos hypogées relèvent, sinon exclusivement, en grande majorité du moins, de ce qui a été dit une architecture « née du rocher » (2) sur le territoire de Phénicie voisin du nôtre; encore ici l'architecture de roc se réduit-elle à l'aménagement de quelques chambres souterraines, qui n'offrent aucun des éléments décoratifs assez fréquents en Phénicie. Toute architecture suppose en outre des attaches artistiques et techniques avec des centres étrangers, ou de remarquables aptitudes créa-

(1) Cf. *RB.*, 1901, p. 288 et la coupe *XX'*.
(2) Perrot et Chipiez, *Histoire...*, III, 111; cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 822.

trices chez les constructeurs d'une nation qui peut se doter d'un art indépendant; or il n'y a guère lieu de prêter quelque génie que ce soit aux créateurs des monuments funéraires objets de cette étude, ni de se livrer à une laborieuse enquête sur les influences dont ils s'inspirèrent. La théorie séduisante et ingénieuse qui explique souvent le développement de la tombe par le développement de la maison, justifiée en nombre de cas et applicable ici en une certaine mesure, on s'en souvient, ne s'offre pas comme l'explication adéquate. Les divers emprunts faits à l'Égypte pour avoir rendu intelligibles quelques particularités de structure, n'auront évidemment fait venir à l'idée de personne que les hypogées de Canaan se modelaient de toutes pièces sur ceux de l'Égypte. Encore que l'Égypte, aux époques parallèles de son histoire, fournisse des types variés de sépultures, aucun ne se présente comme ayant pu inspirer celui à peu près uniforme de Canaan. Tout au plus rencontrerait-on, presque au moment même où se clôt notre enquête, une imitation égyptienne possible dans la corniche d'un tombeau à Siloé (1); mais on est alors probablement très avant déjà dans la période de la monarchie israélite, et je ne sache pas que les âges antérieurs aient fourni rien d'analogue. Nous sommes jusqu'ici trop imparfaitement renseignés sur les formes primitives de la tombe en Chaldée et en Babylonie pour affirmer ou nier des influences telles que nous avons cru en pouvoir constater dans l'architecture militaire par exemple (2).

De même que les chambres toutes simples dans le roc n'ont guère besoin d'être expliquées par des emprunts directs ou indirects faits au dehors, ainsi les sépultures en des amas de pierres, ou dans des fosses murées en blocage avec larges dalles de couverture, dans des cistes de pierres, ou des dolmens enfouis, se conçoivent assez d'elles-mêmes pour qu'on puisse s'attendre à les trouver identiques chez des peuples n'ayant probablement jamais eu la moindre relation (3).

(1) Quoiqu'elle puisse être aussi rattachée peut-être à l'art mésopotamien. Il s'agit de la corniche qui couronne le « monolithe », et dont le tracé est apparemment aussi proche de certaine moulure assyrienne relevée à Khorsabad par M. Botta (cf. PERROT et CHIPIEZ, *Histoire*..., II, p. 256, fig. 98 s.), que de n'importe quelle « gorge égyptienne », toujours plus souple et généralement ornée.

(2) Il y a surtout à tenir compte, à ce point de vue, de la nature du sol, tout autre dans les plaines basses de la Mésopotamie que dans la Palestine montagneuse.

(3) Cf. par exemple pour les dolmens et les cistes de brique, de pierre, ou de terre battue, les sépultures de l'Egypte préhistorique (DE MORGAN, *Recherches*... : *Ethnographie*..., p. 137 ss., fig. 466 ss.), de Mésopotamie et de Perse (*Mémoires de la Délégation en Perse*, t. VIII, *passim*, surtout à propos du *Talyche* persan, p. 253 ss. et de nombr. fig.), du désert judéen (*RB*., 1901, p. 278 ss., surtout 288, 291 s. et les plans afférents, époque encore indéterminée), de la Péninsule sinaïtique (*Ordnance Survey*, t. I, p. 195 s., époque indéterminée), des Gaules (A. BERTRAND, *La Gaule avant les Gaulois*, 123 ss., âge de la pierre polie), de Scandinavie (MONTELIUS, *Les temps préhistoriques*..., p. 36 ss., fig. 38-40, âge de la pierre, -

Peut-être doit-on excepter la fosse en moellons couverte d'une petite voûte, d'après le type provisoirement réputé « philistin » à Gézer. Mais la ciste mégalithique ou microlithique pure et simple se rencontre dans les nécropoles préhistoriques d'Égypte (fig. 172) comme dans telle caverne archaïque de Gézer, sous les murs d'une forteresse du xve siècle à Taʿannak, parmi les décombres du ixe siècle à Megiddo et en maint endroit du désert judéen, où elle a été érigée à des époques très diverses.

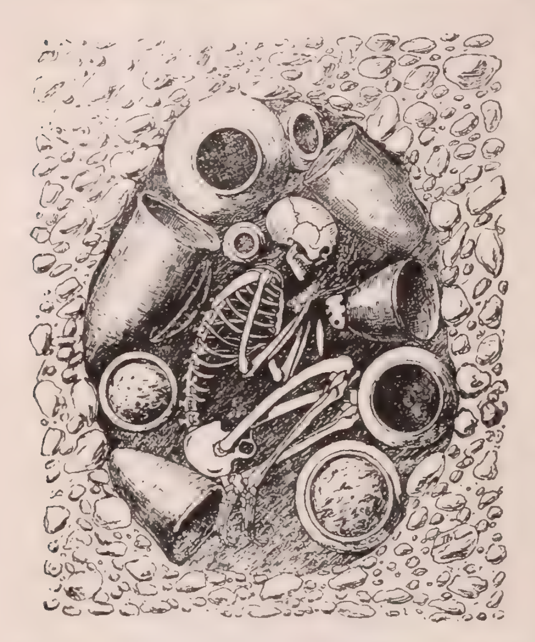


Fig. 172. — Sépulture égyptienne préhistorique dans une fosse murée en galets. D'après de Morgan, *Rech...; Ethn.*, fig. 462.

Il est toutefois dans ce dernier groupe de monuments funéraires quelques particularités demeurées sans explication et qui ne laissent pas que de suggérer réflexion. Je veux parler d'abord des enfoncements en manière de grossières absidioles pratiqués en divers tombeaux en pierres brutes. Qu'il suffise de rappeler pour le moment les tombes de Ḥizmeh et celle des environs d'Abou-Dîs au Khirbet er-Raghâbneh. Deux sur cinq des fameux Qobour Benê Isrâ'îl et le monument d'er-Raghâbneh présentent sur leur paroi extérieure méridionale ces cavités, dont les proportions et la régularité variables ne détruisent cependant pas l'aspect général identique. La situation de cet enfoncement au midi est révélée intentionnelle probablement par ce fait que, pour la réaliser, on n'a pas tenu compte des parois longues ou courtes de ces jetées de pierres, ni même, dans le cas d'er-Raghâbneh, de la difficulté d'accès par suite de l'inclinaison du terrain. Qu'il n'y ait rien là d'équivalent au *miḥrab* ou à la *qibleh*, qui, dans une construction religieuse islamique, donne au croyant la direction de la Mecque, c'est assez prouvé par le fait que ces niches obligeraient au contraire l'orant à se tourner face au nord, où l'on ne voit guère

fig. 17[illegible] âge du bronze, etc. De tels rapprochements permettront probablement de déterminer quelque jour, au moins avec une certaine approximation, la date des « monuments en pierres brutes » signalés à travers la Judée.

qu'ait jamais été spécialement dirigée la prière, au moins chez les races de ces contrées. Avant de hasarder au sujet de ces niches une hypothèse toute subjective, il est opportun de signaler un autre détail encore et non moins obscur celui-là, d'autant que demeuré isolé, à ma connaissance. Toujours dans ce singulier groupe de Ḥizmeh, un des monuments pique la curiosité par sa structure assez spéciale (fig. 173, *b*). Les dimensions moyennes de la construction sont, en chiffres ronds, de $30^m \times 4^m,80$. L'orientation du grand axe paraît bien avoir été d'est en ouest dans l'intention du constructeur; mais le relief du sol en ce

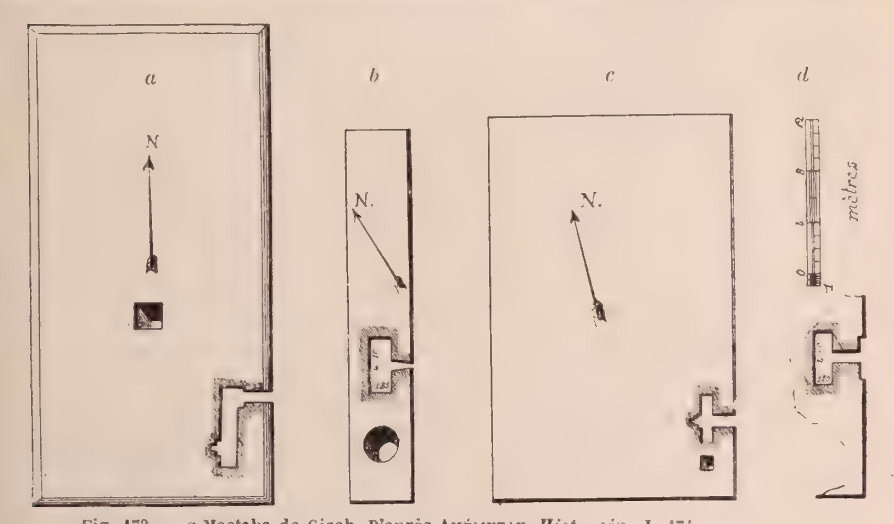


Fig. 173. — *a* Mastaba de Gizeh. D'après Amélineau, *Hist... sép.*, I, 174.
b Monument de Ḥizmeh.
c Mastaba égyptien. D'après Maspero, *L'arch. ég.*, fig. 116.
d Chapelle d'un Mastaba. D'après Maspero, *ibid.*, fig. 118.
Tous les plans sont à la même échelle.

point dut imposer la déviation que l'on peut constater, par la nécessité d'obtenir une base plane naturelle. Vers l'extrémité ouest une étroite ouverture dans la paroi méridionale pénètre avec un assez large ébrasement dans l'intérieur du massif et permet de se glisser en une chambre longue de $4^m,10$ sur $1^m,85$ seulement de profondeur, haute à peine de $1^m,50$ en l'état actuel. Elle est couverte en longues dalles posées en travers sur les parois et l'une de ces dalles présente, sous sa face inférieure, la cupule profonde dont il a été question plus haut. Un peu plus loin à l'ouest, mais sans communication avec la chambre, un puits circulaire de $2^m,50$ de diamètre plonge verticalement dans le massif de blocage. La face interne est appareillée avec quelque soin, quoique en petits matériaux; il ne paraît pas avoir été fermé à l'orifice supérieur et il faudrait une fouille dans le fond, en-

combré de cailloux, pour savoir si le puits pénètre dans le sol rocheux qui fait la base du monument. Cet ensemble est de tous points énigmatique et l'on pense bien que sa destination première n'a pas laissé de trace dans le souvenir populaire, mal informé sur la nature générale du groupe entier. Avec toute la réserve nécessaire, il m'a paru que cette structure offrait une réelle analogie avec divers plans de mastabas égyptiens, dont on sait d'ailleurs la variété malgré la constante uniformité de certains traits généraux. La juxtaposition de quelques graphiques (fig. 173, *a, c, d*) justifiera la comparaison qui vient d'être hasardée. Or dans le monument égyptien la nature de chaque détail est aujourd'hui bien connue : la chambrette est la chapelle du tombeau, « petite en général (1) » : le puits est l'accès de la sépulture dissimulée dans les profondeurs du roc bien au-dessous du mastaba construit en briques ou en pierres, souvent sans aucune élégance extérieure. Malgré des divergences qu'il n'est pas question de méconnaître, on accordera probablement que la similitude invoquée est indéniable, surtout si l'on a en mémoire que la chapelle égyptienne peut n'être qu'un réduit de forme et de proportions presque identiques — à la hauteur près — à la chambre du monument de Ḥizmeh, et que le puits conduisant à la tombe est toujours quadrangulaire en Égypte, au lieu que nous l'avons vu à peu près invariablement rond en Canaan.

Est-ce à dire que nous ayons sous les yeux en terre cananéenne une copie de mastaba égyptien réduit en sa structure et inélégant comme de droit? Une fouille soigneuse pourrait seule autoriser quelque conclusion, en attestant ou en excluant la présence d'une sépulture sous la construction de pierres brutes. Le rapprochement établi ici n'entraîne dans ma pensée aucune déduction jusqu'à plus ample informé, jusqu'à ce qu'on ait par exemple pu signaler d'autres analogies dans la contrée. Au cas où ce rapprochement devrait prendre quelque consistance par le fait de quelque heureuse trouvaille ultérieure, il ne serait plus invraisemblable de voir dans les absidioles, abandonnées tout à l'heure sans aucun essai d'interprétation, une réduction de la chapelle funéraire, dont l'ouverture dans les mastabas peut être à tous les points cardinaux, l'ouest excepté (2).

(1) Maspero, *Histoire*..., I, 251. Dans un mastaba de Saqqarah « la chambre... n'a qu'un mètre de côté ». Maspero, *Trois années de fouilles*..., dans les *Mémoires de la Mission franç. au Caire*, I, 204.

(2) Cf. Amélineau, *Histoire de la sépulture*..., I, 172-174 ; Maspero, *L'archéol. ég.*, 111. Une exception est signalée par Maspero, *Histoire*..., I, 251 et n. 4, bien qu'à vrai dire il s'agisse de la stèle du défunt, non de la porte d'entrée : cf. *ibid.*, p. 250.

Les chambres sépulcrales voûtées signalées à Megiddo permettront probablement, quand la documentation graphique en aura été publiée, quelques rapprochements plus précis, au point de vue de la structure, avec des édifices funéraires de l'antiquité orientale. On sait que la tombe voûtée en briques est d'usage courant dans les plus vieux hypogées connus de l'Élam, de la Chaldée et de la Babylonie, et que le même procédé de voûte en encorbellement a été usité aussi de vieille date dans la nécropole d'Abydos (fig. 174 ss.) (1). Entre les deux applications du même procédé il demeure assez de nuances toutefois pour que l'examen attentif des hypogées de Megiddo puisse rendre saisissable l'in-

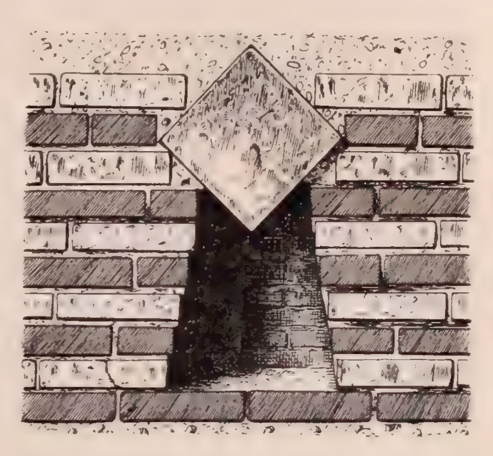


Fig. 174. — Coupe d'un tombeau élamite. D'après DE MORGAN, *Mémoires...*, I, fig. 177.

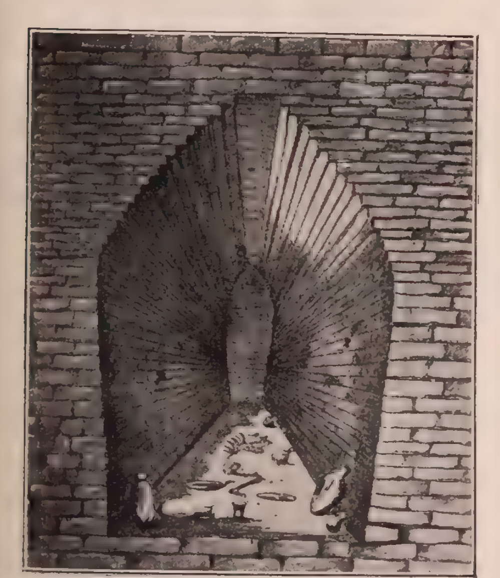


Fig. 175. — Coupe d'une tombe babylonienne voûtée en encorbellement. D'après MASPERO, *Hist.*, I, 684.

(1) Cette analogie de structure n'est pas pour déplaire à ceux qui croient à l'unité d'origine des civilisations développées ensuite chacune en son sens dans le bassin de l'Euphrate et la vallée du Nil. On sait que cette thèse, chère surtout à M. Hommel, qui lui a donné de nombreux appuis philologiques et ethnographiques depuis la publication de son étude *Der babylon. Ursprung der aegypt. Kultur*, a rallié de hautes adhésions : de Morgan, Heuzey, Éd. Naville peut-être, et d'autres. Cf. les plus récentes indications dans HOMMEL, *Grundriss der Geogr. und Gesch. d. alt. Orients*, I, 108 ss. Aux exemples déjà signalés on peut ajouter les voûtes à Nippour dans la nécropole à incinération (HILPRECHT, *Explorations...*, p. 456, n. 2 ; à Sippar, tombes voûtées en plein cintre, en encorbellement, et en tronc de cône (SCHEIL, *Une saison de fouilles...*, dans les *Mémoires de l'Instit. arch. franç.*, I, I, p. 59 ss. avec figures) ; en Assyrie, PERROT et CHIPIEZ, *Hist.*, II, 232, 348, n. 2, 371. Cf. la voûte de l'hypogée paléo-étrusque récemment découvert à *Montecalvario* (Étrurie), *Notizie degli Scavi...*, 1905, p. 225 ss, fig. 5 et 6.

fluence qui domina. Ce qui en est connu déjà rapproche les voûtes cananéennes beaucoup plutôt de la voûte babylonienne « conique », signalée par le P. Scheil (1) comme la plus archaïque à Sippar, que de n'importe quelle voûte égyptienne appareillée.

§ 2. *Les modes de sépulture.*

Depuis qu'on a reconnu dans les rites funéraires l'expression d'une croyance telle quelle à l'immortalité de quelque élément humain, en tout cas un hommage rendu à la dignité de l'homme même dans la mort, la diversité de ces rites a pris beaucoup d'importance. A propos des origines gauloises, MM. A. Bertrand et S. Reinach par exemple exprimaient naguère avec vigueur, sous une forme très générale, ce point de vue qui tend à s'universaliser dans l'archéologie contemporaine. Ils écrivent : « Le mélange des rites dans une même nécropole accuse la fusion ou la juxtaposition de groupes hétérogènes ; c'est toujours la conséquence d'événements graves ayant profondément modifié la constitution politique ou religieuse des tribus (2). » On concevrait assez mal en effet qu'au même moment, dans

Fig. 176. — Coupe d'une tombe égyptienne d'Abydos avec voûtes cintrées et en encorbellement. D'après Amélineau, *Hist. de la sépult.*, I, 199.

(1) *Op. l.*, p. 62.

(2) *Nos origines*, II. *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 51 (1894) ; cf. *La Gaule avant les Gaulois*, p. 196, n. 3. A l'inverse, M. J. Martha par exemple (*L'art étrusque*, p. 39 ss., 95, 198) trouve le plus naturel du monde le passage de l'incinération à l'inhumation ; et c'est un fait qu'une telle succession s'est produite en Italie et en Grèce par simple évolution du concept de la mort chez un même peuple ; cf. les indications groupées par MM. Ch. Lécrivain (Grèce), P. Monceaux (Étrurie), Éd. Cuq (Rome) sous la rubrique *Funus* dans le *Dictionnaire*... de Daremberg et Saglio (II, 1367-1409). Les plus récentes trouvailles dans les nécropoles pré-romaines de la Gaule semblent décidément peu favora-

une même nécropole, un peuple imbu d'une pensée religieuse uniforme puisse indifféremment inhumer ses morts en prenant bien soin que le cadavre se conserve le plus longtemps possible en son intégrité, ou les incinérer jusqu'à n'en laisser qu'une poignée de cendres et d'informes débris d'ossements calcinés. S'il y a contemporanéité de ces deux pratiques en quelque nécropole (1), c'est ou bien l'indice d'une cohabitation de tribus différentes sur un même sol, ou leur commun voisinage par rapport à un cimetière préféré, ou du moins la preuve qu'au sein d'une même peuplade, en vertu de principes que nous pouvons quelquefois déterminer, le traitement n'était pas égal pour les morts de condition différente. C'est ainsi que dans l'Égypte archaïque, pour nous rapprocher de notre domaine, le roi était brûlé dans l'incendie de sa tombe monumentale, autour de laquelle les sépultures de la noblesse et même celles du peuple garderaient pour l'éternité — on l'espérait au moins — les morts pieusement inhumés. En dernière analyse pourtant le cas des anciens monarques égyptiens ne diffère pas tellement de la pratique courante qu'on le supposerait d'abord. Tout porte à croire qu'il y avait là en premier lieu une inhumation analogue à toutes les autres : le feu n'intervenant qu'ensuite, après complet achèvement de la mise au tombeau, de la présentation des offrandes et de l'ameublement, pour que tout cet ensemble rendu subtil par l'incendie pût faire en même temps sa route vers le ciel, où le roi-dieu devait se réunir à ceux de sa race, au lieu de voyager péniblement comme le vulgaire vers les profondeurs sombres de l'*Amenti*.

Il demeure toutefois que brûler un mort, ou l'étendre intact dans une tombe; comprimer violemment son cadavre, parfois mutilé, pour le faire entrer dans un vase aussi étroit que possible, ou le coucher dans la position contractée sans raideur de l'enfant qui va naître; employer des aromates, du bitume et d'autres substances pour retarder, sinon rendre impossible, la corruption, ou enfin précipiter la désagrégation naturelle par un dépècement qui ne respecte en rien la structure anatomique : ce sont là des pratiques répondant soit à de multiples modalités de la pensée religieuse chez un peuple, soit à des

bles à la thèse trop rigide de MM. Bertrand et Reinach. Pour ne citer qu'un exemple pris au hasard, M. Beaupré écrivait, il y a quelques années à peine : « Le classement des sépultures en deux groupes, *Inhumations* et *Incinérations*, me paraît défectueux en ce qui concerne la Lorraine. Ces deux modes de sépultures sont, en effet, très souvent conjointement en usage sur les mêmes gisements et à une même époque, comme l'atteste la similitude absolue des mobiliers funéraires » (*Bulletin arch*..., 1903, p. 437).

(1) Celle de Hallstatt, pour prendre encore un exemple fameux dans le monde celtique, à l'âge du fer; voir BERTRAND et REINACH, *Les Celtes*.... p. 125 ss.

moments très divers de son évolution. Les circonstances qui entourent leur constatation peuvent même les montrer exclusives l'une de l'autre et attester par conséquent non le progrès lent ou rapide d'une même civilisation, non pas même une juxtaposition de peuples divers, mais la substitution fondamentale d'une race à une autre.

C'est le cas apparemment impliqué en Canaan par la superposition de cadavres inhumés à l'incinération brusquement interrompue dans la caverne néolithique de Gézer. Le fait qu'aucune sépulture ultérieure à incinération, en dehors de quelques cas expliqués par des sacrifices, n'a été découverte, montre qu'il n'y a pas eu passage progressif d'un rite à l'autre sous l'influence d'idées qui évoluent, mais substitution radicale et soudaine, explicable seulement par un changement de race. Et les informations produites par l'anthropologie viennent à l'appui de l'induction tirée du rite, pour montrer dans les inhumés des hommes de souche ethnographique autre que les incinérés dont la cendre leur sert de lit funèbre.

Quant à cette très primitive incinération chez les indigènes néolithiques de Canaan, on aura déjà observé combien elle diffère de la crémation moderne ou de l'incinération gréco-romaine du cadavre hissé sur un bûcher dont on retire à peine, quand le feu a fait son œuvre, quelques lamentables fragments entassés avec de la cendre dans une urne mise ensuite au tombeau. Même quand l'incinération se rencontre en Grèce à diverses époques (1) en des sépultures où le mort était brûlé sur place, quelquefois dans un sarcophage, l'analogie avec Canaan reste imparfaite en ce que les incinérations grecques se font surtout, semble-t-il, en vue de sépultures isolées et que mobilier funéraire et offrandes sont brûlés avec le mort, tandis que dans l'hypogée de Gézer, où le feu est rallumé dans le foyer d'une même tombe à chaque nouveau décès, on ne constate pas l'intention de réduire également en cendres les provisions et les ustensiles mis à l'usage de l'incinéré. L'Égypte, on l'a vu plus haut, n'offre de l'incinération que des exemples rares (2), avec un caractère spécial et toujours en relation avec la royauté.

(1) Cf. Perrot, *La religion de la mort* (*Rev. des Deux-Mondes*, 1er novembre 1895, p. 114 s.; Lécrivain, *Funus* (*passim*), dans Daremberg et Saglio : Rohde, *Psyche...*, I, 225, n. 4, et les observations récentes de R. Engelmann à propos d'un vase peint (*Die Vase Vagnonville*) dans le *Jahreshefte des æster. arch. Institutes*, VIII, 1905, p. 150 ss.

(2) Bien suffisants toutefois pour qu'il n'y ait pas lieu d'écrire avec MM. Perrot et Chipiez en 1898, c'est-à-dire après la publication des découvertes de Négadah : « Il n'y a trace de ce rite ni en Egypte, ni en Phénicie... » (*Hist...*, VII, 39). Quoi qu'il en soit, au juste, de la Phénicie, il n'eût pas fallu exclure l'Égypte et oublier la Babylonie pour attribuer la crémation « au travail spontané de l'esprit grec » (*l. l.*). Même théorie dans *La religion de la mort...* (*Rev. des Deux-Mondes*, *l. l.*, p. 104), à cela près qu'on rappelle du moins l'incinération chaldéenne, mais pour écarter toute influence sur les Grecs (?).

La Babylonie au contraire paraît bien avoir pratiqué largement ce rite funéraire, dès les temps fort reculés de ses origines historiques. A *Sourghoul* et à *el-Hibba,* dans la Basse-Chaldée, les travaux de la mission allemande, dirigée par MM. B. Moritz et R. Koldewey, de janvier à mai 1887, ont fait découvrir deux nécropoles immenses, où la crémation, sous une double forme, fut exclusivement en usage. De la longue étude publiée par M. Koldewey (1), M. Maspero extrayait naguère, avec son habituelle maîtrise, cette vivante peinture du vieux rite funéraire chaldéen trop connue et trop souvent citée pour qu'il soit opportun de la reproduire (2). On y voit le cadavre tantôt ligotté dans une natte et enduit d'argile brûlé jusqu'à totale réduction en cendres entassées ensuite dans un vase mis finalement au tombeau ; tantôt dissimulé sous une construction de briques où sont amoncelés combustibles et provisions qu'un feu sommaire dévorera sans désagréger complètement le corps dans l'étui de briques où il demeurera enseveli. Dans l'intervalle de deux incinérations de cette dernière sorte, une couche de sable, étendue à dessein ou charriée par le vent, nivelait les aspérités et la sépulture suivante élevait d'un cran le tertre lugubre de la mort. Pour assurer à d'aussi fragiles restes quelque conservation contre la désagrégation par les eaux pluviales, on prenait soin d'aménager à travers la butte d'innombrables canaux, dont l'agencement ingénieux de cylindres en terre cuite emboîtés les uns dans les autres s'est conservé maintes fois intact au milieu des tombes qu'il sauvait de la ruine (3).

Dans la pensée de M. Maspero, la crémation n'eût été d'ailleurs qu'un rite funéraire quelque peu aristocratique peut-être dans l'antique Chaldée (4), où l'inhumation eût été parallèlement en usage. Elle est

(1) *Die altbabylonischen Gräber in Surghul und El-Hibba*, dans la *Zeitschr. für Assyriologie*, II, 1887, pp. 403-430 (cit. d'après Hilprecht et Maspero).

(2) *Histoire...*, I, 687 s.; cf. la citation du P. Lagrange, *Études rel. sém.*, p. 327 s.

(3) Ces canaux paraissent même avoir donné le change à Koldewey, qui les aurait pris pour des puits destinés à ravitailler d'eau potable le mort à qui les libations d'eau fraîche étaient surtout indispensables. Maspero, *op. l.*, p. 688, s'en est rapporté à Koldewey et la fréquence de ce qu'il nomme en sa description des « citernes » et des « réservoirs » — jusqu'à quatre dans une même chambre — lui a semblé l'indice du soin apporté à cet approvisionnement d'eau. La note plus juste à propos de cette structure a été donnée par Hilprecht, *Explorations in Bible Lands...*, p. 286, n. 1, surtout à la suite des campagnes américaines à *Nippour,* où M. Hilprecht a pu constater, à côté des très nombreux canaux en question, de véritables puits, beaucoup plus rares, d'un plus large diamètre et d'une tout autre structure, briques cuites, bombées sur une face et appareillées intérieurement en arête de poisson; cf. *op. l.*, p. 457. Une intéressante photographie publiée *ibid.*, face p. 362, montre un puits et des canaux d'asséchement juxtaposés.

(4) Il n'y aura pas lieu d'attribuer à quelque préoccupation analogue l'incinération exceptionnelle de Saül et de ses fils par les gens de Jabès (*I Sam.*, **31**, 12 s.); car dans ce cas l'incinération préalable à l'ensevelissement des restes épargnés par le feu s'explique assez

attestée surtout par les découvertes de l'anglais Taylor dans la nécropole de Moughéir et par des trouvailles analogues à Ouarka, à Abou-Chahréin, à Sippar et maintenant à Suse, pour ne citer que les plus importantes. On y voit en effet les cadavres inhumés isolément en des cistes d'argile ou de petites bâtisses en briques avec toit plat ou arrondi en forme de dôme, groupés ailleurs en nombre variable dans des caveaux voûtés. Le mort gisait le plus souvent sur un côté, les genoux légèrement repliés, les bras sur la poitrine ou étendus pour qu'une main plonge en un vase à victuailles. Une brique était placée, en guise d'oreiller symbolique, sous la tête du mort qu'entouraient quelques ustensiles à provisions, des bijoux, des objets familiers et des armes suivant le cas des sépultures viriles (fig. 175 et 184).

Ceux qui insistent avec autant de rigueur que MM. Bertrand et Reinach par exemple sur la portée des rites funéraires dissemblables tiendront sans doute les pratiques de crémation et d'inhumation chaldéo-babyloniennes pour irréductibles à une même période dans une même civilisation. Une telle simultanéité absolue ne s'impose probablement pas du reste, et les savants enclins à ne voir dans un rite que l'évolution pure et simple de l'autre, seront aussi portés à rabaisser la date de la crémation pour la faire succéder en Babylonie à l'inhumation primitive, ou vice versa. Chez ceux qui s'occupent par profession des choses babyloniennes, les conclusions de M. Koldewey ont parfois rencontré beaucoup de contradiction (1) ; on a parlé d'époque parthe ou sassanide, là où il disait âge babylonien, et de telles discordances imprudentes justifieraient, s'il pouvait l'être, le scepticisme de mauvais aloi, heureux d'arguer de ces vues divergentes entre spécialistes pour se dispenser d'examiner des données techniques si elles sont compromettantes pour quelque théorie caressée. Ceux qui ont pu chercher en des faits nouveaux le contrôle des théories que M. Koldewey déduisait de trouvailles encore restreintes, ont apporté à ces théories des modifications de détail qui en confirment le principe (2). La mission américaine de Nippour a trouvé, à proximité de l'enceinte sacrée du premier

par l'état de décomposition des cadavres exposés plusieurs jours sur les murs de Beisân (v. 10); cf. LAGRANGE, *Études sur les rel. sém...*, p. 327.

(1) Un nom suffira, celui de M. A. Jeremias. A son sens, les nécropoles à incinération découvertes à Sourghoul ou à el-Hibba, pour n'être peut-être pas attribuables aux Parthes, comme d'autres l'ont dit, ne sont du moins pas « babyloniennes archaïques » ; « Babyloniens et Assyriens ensevelissaient leurs morts et en dehors des cas d'urgence l'incinération des cadavres était réputée... ignominieuse et criminelle » (A. JEREMIAS, *Hölle und Paradies bei den Babyloniern*, p. 13 ; cf. p. 10, dans *Der alte Orient*, I, III, p. 81 et 78). Une prochaine édition des *Vorstellungen* modifiera probablement en cela les vues de l'auteur.

(2) Cf. HILPRECHT, *Explorations*..., p. 403 ss., 454 ss., à défaut des publications dispendieuses de la mission américaine par l'Université de Pennsylvania.

temple de Bel, sur les quatre faces de la *ziggurat* ou tour à étages, l'accumulation énorme d'une nécropole à incinération à peu près identique à celles de Sourghoul et d'el-Hibba. Le déblaiement plus méthodique et plus fondamental pratiqué à Nippour semble avoir établi qu'entre les deux modes précédemment indiqués d'incinération radicale (1) et de crémation sommaire, on dirait presque symbolique, le premier est le plus ancien; aussi bien est-il exclusivement constaté dans les couches inférieures du tertre funéraire, au lieu que par la suite les gaînes d'argile ou les petits caveaux voûtés renfermant des restes mal calcinés, se mêlent graduellement aux réduits où n'avaient été déposées que des cendres, dans les derniers étages du funèbre monticule (2).

(1) Pratiquée peut-être en des sortes de fours crématoires situés dans l'enceinte sacrée immédiatement à la base de la *ziggurat*. Du moins est-ce l'avis de M. Hilprecht (*op. l.*, p. 458), fondé sur une découverte à Nippour antérieure à ses propres travaux. M. Haynes avait mis à jour quelques années plus tôt sur la face méridionale de la tour à étages, au-dessous d'un pavement de Naram-Sin, un cube de maçonnerie qu'il avait pris pour un autel, inclus dans la muraille qui constituait le téménos avant l'époque de Sargon Ier. C'est une structure en briques crues appareillées au bitume; quadrangulaire en plan, elle mesure 4m,27 (= 14 pieds; p. 395 seulement 13 pieds = 3m,96) sur 2m,44; hauteur non indiquée. Elle était creuse à sa partie supérieure et enduite intérieurement de bitume sur 0m,18 de haut. Une couche d'ossements calcinés et de cendre blanche, épaisse de 0m,063, demeurait encore au fond lors de la decouverte. Non loin de là une sorte d'édicule (*a kind of bin*), construit aussi en briques crues, ne contenait pas moins de trente centimètres environ de cendres, blanches et noires celles-là (Hilprecht, *op. l.*, p. 395 avec un croquis perspectif, p. 394, précisant les détails de la description). Haynes avait eu l'impression d'un autel, avec les restes de très vieux holocaustes. Hilprecht oppose que cette interprétation possible n'est pas appuyée par les représentations d'autels babyloniens fournies par les cylindres archaïques ou les intailles. Elle ne rend pas compte au surplus de tous les détails de forme et de situation enregistrés. Le fait au contraire que ces foyers, mis ainsi en relation directe avec la *ziggurat* pré-sargonique, trouvée sous les fondements précis de celle de Our-Gour (cf. la coupe des ruines dans Hilprecht, *op. l.*, p. 549), compris en tout cas dans l'enceinte la plus archaïque du sanctuaire, se trouvent par ailleurs au même niveau que les premières sépultures à incinération entassées hors de cette enceinte, le fait aussi qu'on y a recueilli, avec quelques débris d'ossements, des amas de cendre blanche et noire identiques à ce que renferment les premières tombes, donnent beaucoup de vraisemblance à l'hypothèse de M. Hilprecht. Le monument de Nippour serait-il d'ailleurs à rapprocher d'un édifice du roi Our-Nina à Tello? Précisément aussi à proximité de la façade méridionale, M. de Sarzec a découvert un double bassin rectangulaire qui n'est pas sans analogie avec celui qui vient d'être signalé (cf. *Découvertes en Chaldée*, pl. 54, n° 2 et plan C).

(2) Hilprecht, *op. l.*, p. 457. Les plus récents travaux auxquels il est fait allusion datent du printemps de 1900. Il ne semble pas que M. Thureau-Dangin ait eu encore connaissance bien explicite de ces derniers résultats quand il écrivait : « S'il était prouvé que les Babyloniens eussent pratiqué la crémation... » (*Orient. Litt. Zeitung*, 1901, col. 5, n. 2), car le fait paraît désormais hors de doute. De nouvelles trouvailles, opérées au cours de l'hiver 1902-1903 par MM. J. E. Gautier et G. Lampre, ont fourni un assez singulier exemple de crémation incomplète, dans une nécropole archaïque de la région de *Moussian*, aux confins de la Susiane et de la Chaldée. Dans une fosse rectangulaire creusée à même le sol et revêtue de briques crues, les savants explorateurs ont recueilli « quelques ossements enve-

Et il y a aussi dans les découvertes américaines cette autre constatation importante, que le sommet de la nécropole à incinération demeure à un niveau inférieur aux ruines des ouvrages primitifs de Sargon I[er] et de Naram-Sin, et qu'aucune tombe ne se trouve plus dans les ruines du sanctuaire jusqu'à l'époque parthe. M. Hilprecht en infère avec une solide vraisemblance que la transformation doit être attribuée aux conquérants sémitiques. Pour des motifs apparemment religieux, les Sémites qu'étaient à coup sûr Sargon I[er] et Naram-Sin auraient banni non seulement l'usage de déposer les restes des morts près de l'enceinte sacrée, mais aussi peut-être celui de les incinérer. Comment les premiers Sémites de Nippour traitaient leurs morts, c'est ce dont Hilprecht déclarait n'être pas encore informé en 1903 (1). Tout porte à croire que si les Sémites établirent le rite d'ensevelir les morts, ce que la littérature babylonienne du temps paraît bien insinuer malgré l'incertitude des données archéologiques, la substitution d'un rite à l'autre put bien n'être ni universelle ni absolue au premier jour de la conquête. Ainsi serait expliquée la contemporanéité admise par des maîtres, à ce qu'il semble sur la foi d'un classement chronologique des monuments funéraires découverts en divers points de la Chaldée et de la Babylonie. Le vieux fond populaire serait demeuré fidèle à sa tradition d'incinérer ses morts, tandis que les nouveaux venus les déposaient religieusement intacts dans les tombeaux analogues, parce que construits en matériaux que le sol offrait identiques pour tous. Qui dira même dans quelle mesure le rite indigène put

loppés dans une natte à demi consumée. On avait donc fait subir aux ossements déposés dans la tombe une incinération incomplète » (*Mém. de la Délég. en Perse*, VIII, 77). Le mobilier funéraire n'avait pas souffert de cette flambée, obtenue avec de simples broussailles ainsi que les résidus ont permis d'en juger. « Or, il n'est pas douteux que ce bûcher funéraire n'ait été allumé dans la fosse même, l'état de la natte ainsi convertie en charbon n'aurait pas permis qu'elle fût transportée d'un endroit à l'autre » (GAUTIER et LAMPRE, *l. l.*). L'importance d'une telle constatation n'échappera à personne. Elle fournit un rapprochement nouveau avec des usages égyptiens tels que ceux usités à Négadah, en même temps qu'elle atteste pour de très lointaines époques en Susiane cette pratique de la crémation partielle en des fosses, ainsi que Schliemann l'avait admis, mal à propos apparemment, pour les fameuses sépultures à l'entrée de l'acropole de Mycènes, mais qu'on s'est peut-être trop hâté d'estimer irréalisable : cf. PERROT et CHIPIEZ, *Hist.*, VI, 326-330. On comparera avec intérêt les détails de cette vieille sépulture susienne avec ceux que vient de résumer, sur l'incinération dans l'Attique, M. ENGELMANN, *Jahr. æster. arch. Inst.*, VIII, 1905, p. 150 ss. Quelques vestiges de crémation ont été relevés aussi dans l'antique nécropole de Sippar, SCHEIL, *Une saison de fouilles...*, p. 56.

(1) *Explorations...*, p. 466 s. Dans une note provisoire, sans documentation, M. Macalister observe que vers l'an 2000 — ou plutôt vers 2700, sa pensée est très flottante sur ce point — l'exploration de Nippour a montré un changement entre la crémation et l'inhumation qui serait plus ou moins synchronique avec la transformation analogue constatée à Gezer (*QS.*, 1904, p. 114). Je n'ai pas les éléments de contrôle de cette indication.

influencer les idées et la pratique des conquérants? On aurait ainsi l'équivalent très exact des sépultures mixtes de l'Occident à des âges ultérieurs.

Il reste un dernier point de vue à signaler en ce problème délicat et complexe comme tout ce qui touche aux origines. Quand on parle de civilisation chaldéenne, par exemple, on est trop souvent porté à la considérer comme une quantité absolue, dont l'évolution se produit en bloc. Une telle conception n'est même pas strictement applicable à nos civilisations occidentales modernes, puisque, en dépit de l'unification politique de grands États et des conditions exceptionnellement améliorées des communications, le mouvement artistique, intellectuel même et religieux, n'est pas de tous points identique et peut offrir des variations de province à province. Mais encore qu'il puisse être estimé uniforme, il n'entraînerait aucune analogie pour la Chaldée, qui fut bien moins un empire unifié qu'une série de « tribus, très industrielles, très actives, mais nullement centralisées » (1), où par conséquent des rites funéraires divers pouvaient coexister.

Le résultat de cette enquête, trop longue, aussi superficielle qu'elle ait dû être, ne semblera pas assez ferme peut-être au gré de ceux qui ont le goût des théories décisives et des solutions tranchées, de rare opportunité pourtant dans le domaine qui nous occupe. Ceux à qui une appréciation plus juste rend estimables même les vraisemblances suggérées par les faits, trouveront peut-être quelque intérêt positif dans celles qui découlent des faits remis brièvement en mémoire. Elles se réduisent à ceci : I, la substitution radicale de l'inhumation à l'incinération dans la caverne néolithique de Gézer trouve sa meilleure analogie, en l'état actuel de nos connaissances, dans une transformation analogue des rites funéraires chaldéo-babyloniens; II, puisque cette transformation paraît imputable, à Nippour du moins, à l'invasion sémitique en Chaldée, on serait fondé à lui assigner la même cause en Canaan, d'autant que l'anthropologie rend cette substitution de races évidente à Gézer. On voit la portée d'une telle constatation au regard de la tradition historique relative à la succession des peuples sur le sol de Canaan.

(1) L. Heuzey, dans les *Découvertes en Chaldée* de M. de Sarzec, p. 191. L'examen des productions artistiques émanées de centres divers rend évidente l'existence d'écoles où le progrès de la culture n'est point parallèle. Les plus récents travaux de la *Délégation en Perse* viennent d'ailleurs de révéler, entre les capitales opulentes de la Babylonie et de l'Élam, des centres de culture beaucoup moins avancée, on dirait presque très *provinciale;* cf. *Mémoires... Recherches archéologiques*, VIII, 59 ss. : *Fouilles de Moussian.*

Les indices permettant de considérer comme de même race sémitique les peuples qui substituèrent l'inhumation à l'incinération en Chaldée et en Palestine n'autorisent aucun rapprochement précis, ethnographique ou autre, entre les races antérieures des deux pays malgré la similitude du rite funéraire. Car d'expliquer la crémation chez les néolithiques de Gézer par une influence quelconque venue de Babylonie demeure sans doute une hypothèse possible, mais une pure hypothèse. Si les recherches de l'avenir lui donneront quelque appui? Elle sera jugée inutile peut-être, par ce seul fait que nombre de pratiques étroitement liées au cours ordinaire de la vie humaine, partout la même malgré des conditions et des milieux variables à l'infini, surgissent identiques avec une spontanéité absolue, sur des points très éloignés les uns des autres et sans nulle communication réciproque.

Ici se présenterait il est vrai une question ardue : l'origine de l'incinération des morts. Souvent posée, elle n'a pas reçu encore de solution définitive et peut-être ne comporte-t-elle pas la même solution partout. M. Erwin Rohde (1), l'auteur le plus compétent sur le sujet, se bornait naguère à indiquer divers points de vue : 1° l'incinération serait un usage dérivé des nomades, réduits à brûler le cadavre de leurs morts pour en transporter plus facilement les restes dans leurs migrations et ne pas les abandonner à la rapacité des fauves ou aux insultes de tribus ennemies (2); 2° sorte de sacrifice à la divinité; 3° libération plus rapide du principe destiné à survivre de façon telle quelle; 4° purification plus complète de ce principe survivant; 5° peut-être enfin simple désir d'assurer mieux son exclusion radicale du monde des vivants sur la terre et de le reléguer parmi les ombres d'où on n'avait plus à craindre son retour pour implorer ou molester les vivants. Il peut avoir existé quelque chose de ces divers concepts à un moment ou à l'autre dans la pensée des peuples qui ont pratiqué l'incinération. La plupart ont toutefois une nuance trop métaphysique pour avoir été bien primitifs, et M. Rohde note avec à-propos que l'ensevelissement à même les parois nues d'un trou creusé dans la terre demeure sans contredit le mode le plus obvie, le plus économique, de sépulture (3); on peut même ajouter qu'il répond apparemment le mieux, ainsi qu'on le suggérera davantage plus loin, à la notion religieuse telle qu'on la peut saisir en ses premières manifestations naturelles (4).

(1) *Psyche*..., I, 27 ss.; cf. 225 ss., pour le retour au rite de la crémation à une époque tardive.

(2) Quelque chose d'analogue dans l'épopée homérique, v. g., *Iliade*, VII, 333-335.

(3) *Op. l.*, p. 28; cf. Perrot et Chipiez, *Histoire*..., VII, 51.

(4) D'où il ne suit évidemment pas qu'il faille s'attendre à trouver chez tous les peuples

Ce sera assez, pour le but de notre étude, d'avoir indiqué ces divers aspects du problème sans en poursuivre la discussion.

Les autres modes de sépulture actuellement constatés en Canaan se réduisent à des rites dont la valeur est mieux connue, grâce aux multiples analogies qu'on peut grouper autour d'eux. Le plus courant, à dater des origines sémitiques, est l'inhumation du cadavre couché sur un côté, les genoux fléchis parfois jusqu'à la hauteur du menton, les mains ramenées peut-être devant le visage. Avec des variations multiples — contraction plus ou moins accentuée, position sur le côté gauche ou droit, bras repliés ou étendus, etc., — le principe semble avoir été identique et inspiré par la dernière position de l'enfant dans le sein de la mère plutôt que par celle de l'homme endormi qu'on en a quelquefois rapprochée aussi. Les exemples d'une telle disposition sont devenus familiers à la suite des recherches contemporaines non seulement dans le monde oriental antique, mais, à ce qu'il semble, un peu partout, du moins dans le bassin de la Méditerranée (1). Le symbole est transparent pour exprimer ce retour par la mort dans le sein



Fig. 177. — Squelette contracté dans une sépulture égyptienne archaïque. D'après DE MORGAN, *Recherches...; Ethnogr...*, fig. 466.

une même évolution des rites funéraires inaugurée par l'inhumation et ne passant à l'incinération qu'à la suite de circonstances spéciales. On sait en effet, pour la Gaule par exemple, qu'à la même époque néolithique les morts étaient incinérés dans une région toute voisine de telle autre où l'inhumation était l'usage exclusif; cf. A. BERTRAND, *La Gaule avant les Gaulois*, 2e éd., p. 142.

(1) Ce n'est pas le lieu d'étaler ici des références précises aux nombreux centres de découvertes des sépultures archaïques où les squelettes ont été trouvés dans la position embryonnaire plus ou moins stricte. Aux exemples connus déjà en Égypte, en Algérie, en Gaule, en Danemark, en Italie, en Asie Mineure, en Arménie, etc., on peut ajouter maintenant, comme indication récente, les sépultures crétoises signalées par M. W. L. H. DUCKWORTH, *Annual of the British School at Athens*, IX, 1902-1903, p. 355 et les phot. 5 et 6 de la p. précédente. Cette position du corps couché et fléchi sur lui-même ne paraît cependant pas identique à celle d'un corps accroupi. Comme d'autre part la situation embryonnaire en tous les pays indiqués est celle des corps dans les plus archaïques sépultures, je ne comprends pas bien la remarque faite naguère par M. REINACH, *Comptes rendus Acad. Inscr...*, 1904, p. 405, que « l'attitude accroupie... caractérise les plus anciennes inhumations des pays baignés par la Méditerranée ». Comme il ne s'agit que d'une simple note, il se pourrait que M. Reinach n'ait pas prétendu insister sur ce terme.

générateur d'où l'on croit la vie émanée. Il est pourtant quelques modalités accessoires dont la valeur est moins obvie pour nous en ce rite. A quoi bon par exemple le lit de cailloux disposé maintes fois sous le cadavre, alors que la roche vive qui fait le sol de la caverne eût fourni une couche plus stable et non moins convenable? Pourquoi la poignée de terre et les quelques pierres entassées sur le corps dont elles ne pouvaient dissimuler la corruption?

Ce lit de pierres, une couche de gravier quelquefois, ne sont point une particularité spéciale aux hypogées de Canaan et cette diffusion même d'un usage identique en des conditions très diverses (1) paraît impliquer sa valeur symbolique à l'origine. D'imaginer en effet qu'on haussait les cadavres de la sorte pour les isoler d'un contact immédiat avec le sol humide, ne vaut guère pour des tombes creusées dans la roche vive. Et quelle anomalie chez des gens qui auraient eu un tel souci de la conservation du cadavre, que d'entasser en même temps de la terre au-dessus? Aucun des autres motifs à découvrir dans le soin pris parfois, à diverses époques, de retarder la désagrégation du corps dans le tombeau ne fournira ici d'explication bien satisfaisante.

Peut-être est-ce précisément dans les sépultures au fond de cavernes rocheuses qu'il faut chercher la première idée d'une telle pratique. De patientes recherches ont établi combien primitive et combien universelle est la notion que tout vient de la terre et doit rentrer en son sein : concept qui a pour corollaire très naturel la pratique d'ensevelir les morts à même le sol, ce qui est du reste obvie pour tout le monde (2).

(1) Cf. par exemple la tombe VI de Mycènes reconstituée au musée d'Athènes, et les indications multiples de Rohde, *Psyche...*, 227, n. 1. Les nécropoles antiques des Gaules fourniraient nombre de rapprochements; citons au hasard les lits de cendres ou de sable fin dans quelques cavernes de la Lozère (A. Bertrand, *La Gaule...*, p. 146, n. 1); la cendre ou le charbon dans les tumulus lorrains (J. Beaupré, *Bull. arch.*, 1903, p. 438).

(2) L'étude la plus récente, sans contredit aussi la plus informée et la mieux conduite, est celle de M. Alb. Dieterich, *Mutter Erde*, dans l'*Archiv für Religionswissenschaft*, VIII, I, 1904, p. 1-50. Cette enquête bien documentée sur les rites et les croyances les plus archaïques par leur principe chez les « primitifs » de tous pays (§ I) et en Grèce (§ II) comporte encore d'amples développements qui étaient annoncés pour un très prochain numéro de l'*Archiv* et n'y ont pas encore paru. M. Dieterich avait éliminé de son étude toute l'antiquité orientale, remettant à des spécialistes d'en traiter plus pertinemment. Les traces du mythe ont été en effet recueillies par M. Th. Nöldeke, chez les Sémites (*Mutter Erde und Verwandtes bei den Semiten*, dans l'*Archiv...*, VIII, II, 1905, p. 161-166), et par le P. Dhorme en Babylonie (*La Terre-mère chez les Assyriens*, dans l'*Archiv...*, VIII, III et IV, 1906, p. 550-552). Il serait à souhaiter que les analogies égyptiennes pussent être groupées par un homme du métier. On trouvera pour le moment ces informations éparses en diverses monographies de M. Maspero qui en a traité avec une autorité incontestée; cf. surtout *La mythologie égyptienne*, dans les *Études de myth. et d'arch. ég.*, II, 189-278. Le fait que dans les plus anciens mythes égyptiens « la terre est mâle » (*op. l.*, p. 216) personnifiée par le dieu *Sibou*, n'empêche pas qu'en vertu d'une inconséquence fréquente en Égypte Sibou n'ait été « le dieu des morts en

Lorsque des circonstances particulières du sol ou de l'organisation sociale d'un peuple imposèrent la nécessité d'abandonner l'inhumation stricte pour brûler le cadavre, ou le déposer intact en quelque anfractuosité du roc, on concevrait fort bien que la pensée ait surgi de symboliser le rite primitif de la déposition en terre. Quelques galets et une poignée de terre étaient faciles à trouver et à transporter dans la caverne-hypogée, si le rite d'inhumation était encore en vigueur. Mais jusque dans l'incinération la coutume originelle laissait quelque trace. Avant d'accumuler sur le cadavre babylonien les matières combustibles, on l'enduisait d'argile arrosée de bitume ; et par là sans doute on se préoccupait surtout par la suite d'épargner aux « assistants l'horreur navrante du spectacle » (1), tandis que le feu agirait ; mais au point de départ l'idée se révèle différente : c'est la restitution de la dépouille humaine, on doit même dire en une très large mesure la restitution de l'homme à la terre. Il se pourrait qu'on retrouve un indice, conscient ou non, de la même pratique dans certaines tombes élamites « d'aspect fort archaïque », récemment signalées par MM. Gautier et Lampre (2). Ce sont des sépultures à inhumation en des fosses rectangulaires revêtues de briques crues, mais dont « le radier et les assises inférieures sont constitués de gros galets ». On ne songera guère sans doute à une simple préoccupation d'assèchement, à l'origine au moins ; et l'analogie avec les lits de petites pierres où se mêle parfois un peu de terre dans les hypogées de Canaan suggère que la pensée initiale a pu n'être pas différente. L'idée qu'on ait voulu par là créer dans nos hypogées comme une sorte de lit, où le cadavre reposerait plus normalement que sur la roche nue de la caverne, ne se révèle pas non plus comme la plus primitive, par ce fait qu'en nombre de cas le mort gisait sur la roche et que les galets et la poignée de terre avaient été jetés sur lui : leur rôle était donc symbolique, à l'insu

même temps qu'il restait le dieu des vivants » (*ibid.*, p. 223 s.), de par l'expérience qui montre revenant au sein de la terre tous les êtres qui en sont sortis. Des faits très caractéristiques attestent combien profonde est demeurée presque chez tous les peuples la croyance primitive ; beaucoup sont dans toutes les mémoires ; il suffira de rappeler ici les deux plus classiques : les Athéniens punissant de mort des généraux vainqueurs dans un combat naval parce qu'ils n'ont pas recueilli, pour les ensevelir en terre, les cadavres des morts (Xénophon, *Hist. grecq.*, I, 7, éd. Didot, p. 341 ss.) ; mais surtout la coutume romaine tardive d'*inhumer* au moins symboliquement l'*os resectum*, le doigt pour l'ordinaire (cf. E. Cuq, *Funus*, dans le *Dictionnaire* de Daremberg-Saglio, II, 1393, 1395 s.) ; *nam priusquam in os injecta gleba est locus ille, ubi crematum est corpus, nihil habet religionis ; injecta gleba tum et illis humatus est, et gleba vocatur, ac tum denique multa religiosa jura complectitur* (Cicéron, *De legibus*, II, 22).

(1) Maspero, *Histoire...*, I, 687.

(2) *Mémoires de la Délégation en Perse*, VIII, 72 s.

peut-être de ceux qui pratiquaient alors ce rite, né. il se peut, en des temps fort reculés, ou à date au contraire assez voisine des premières sépultures cananéennes; il se peut également que le sens primordial en ait été perdu de bonne heure, ou que l'usage antique, longtemps conservé par tradition, ait abouti à d'autres dispositifs funéraires tels que les canaux d'écoulement et les entailles diverses pour assujettir le cadavre sur la couche de roc des tombes juives de basse époque : les pierres de l'hypogée n'en appartenaient pas moins, jusqu'au temps d'Isaïe probablement encore (1), aux usages traditionnels de la sépulture.

Du même coup, si l'explication proposée est jugée plausible, on aura la clef d'une autre pratique difficile à concevoir et laissée jusqu'ici à peu près complètement de côté, malgré les fréquentes constatations qui en ont été faites. Il s'agit des nombreux vases funèbres dans lesquels se trouvaient des ossements humains mêlés à des restes d'offrandes, à quelque menue vaisselle, à de la cendre et à de la terre fine, quelquefois une sorte de sable jaune qu'on avait dû choisir avec soin dans la région si on ne l'avait apporté d'ailleurs. L'observation attentive des directeurs de fouilles a fait à peu près invariablement constater que cette terre ne pouvait provenir de lentes infiltrations en des cavernes humides (2) : elle fut manifestement introduite en même temps que les lugubres restes dans les grandes jarres, munies souvent encore de leur fermeture quelconque, tampon d'argile ou vase renversé; la compression a même été, en général, assez soigneuse pour qu'il ne fût pas toujours aisé de vider la jarre de son contenu. On se souvient que c'est à Tell el-Ḥésy principalement que de semblables trouvailles ont

(1) *Is.*, **14**, 19, il est question de certains morts qui « descendent vers les pierres de la fosse, אל־אבני־בור ». L'expression n'a pas laissé que de préoccuper les commentateurs; chacun, suivant sa notion des sépultures usuelles en Palestine, y a trouvé la mention de tombeaux construits, de tombeaux hâtifs, simples amas de pierres sur les cadavres, ou, à l'inverse, de tombeaux luxueux creusés à grands frais dans le roc. Il appartient aux critiques de situer ces mots dans leur contexte primitif, d'où ils ont été déplacés (cf. v. g. CONDAMIN, *Isaïe, in loc.*); mais l'expression paraît devoir être ensuite acceptée telle quelle et traduite dans toute sa rigueur. Il ne s'agit ni de tombes dans le roc, ni de *tumuli* de pierres, mal désignés par cette périphrase supposée. Le mot d'Isaïe est topique, au moins comme ressouvenance poétique d'un vieil usage, pour rendre la petite plate-forme de cailloux sur laquelle on couchait les morts dans les hypogées pauvres ou riches, négligés ou somptueux, également établis dans le roc.

(2) On ne pourrait guère songer à une telle infiltration qu'à propos de l'amas de terre sablonneuse mêlée à des ossements dans un coin de la caverne néolithique devenue sépulture cananéenne à Gézer (cf. *supra*, p. 213). Et jusque dans ce cas l'hypothèse est rendue impossible : 1° par la nature même de ce « sandy soil », différent de la terre qui couvre le Tell; 2° par la régularité du tassement. 3° par le fait qu'il est localisé en un point très déterminé où ne se voit aucune fissure dans les parois de roc. Le dépôt a donc été intentionnel.

été faites tout d'abord, mais qu'il s'en est trouvé par la suite dans presque tous les chantiers de fouilles. Pour autant qu'on a affaire en ces cas à des sépultures normales et non à des ensevelissements complets ou partiels à la suite de sacrifices à une divinité, deux détails importants réclament une interprétation : la terre insérée dans le vase, et ce vase lui-même. De par l'hypothèse émise plus haut, la terre a ici sa raison d'être fort simple comme symbole d'inhumation proprement dite ; le cadavre, intégral ou mutilé pour des motifs qu'il va falloir examiner de plus près, était rendu à la terre par cette sépulture apparemment définitive.

Il faut énumérer d'abord les diverses constatations qui nous restent à faire touchant les restes humains découverts dans les fouilles. Outre la pratique inexpliquée de comprimer dans une urne un squelette entier, ou d'y entasser les ossements désagrégés, on a signalé celle de mettre dans la tombe quelques parties seulement d'un cadavre humain, aussi le fait d'empiler à part les crânes et quelques grands ossements (1). A ces deux constatations étranges, s'ajoutent toujours dans les fouilles de Gézer les cas non moins mystérieux de vases contenant quelques ossements humains, celui surtout d'un bol au fond duquel adhérait étroitement la calotte d'un crâne (fig. 178) ; le cas enfin des os à coloration rougeâtre dans la fosse murée sous le rempart de Megiddo et des squelettes tournés la face contre terre en deux hypogées du même lieu (2).

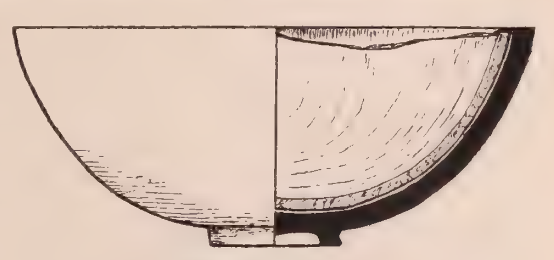


Fig 178. — GÉZER. Crâne adhérant à un bol. D'apres MACALISTER, *QS.*, 1905, p. 32, fig. 3.

A propos de cette dernière particularité, l'hypothèse de M. Schumacher, qu'il s'agirait de guerriers vaincus, ensevelis de la sorte à cause de leur défaite, n'est peut-être pas très satisfaisante. Si l'on entendait par là traiter de manière infamante des hommes dont le sort avait pu trahir la bravoure dans le combat, les eût-on ensevelis dans

(1) MACALISTER, *QS.*, 1903, p. 317 ; cf. p. 208. Voir dans certaine région de la Gaule aux temps néolithiques, les indications fournies par M. CHAUVET, *Bull. archéol....*, 1899, p. 528. Pour les crânes alignés à part dans les sépultures gauloises cf. A. BERTRAND, *La Gaule....* p. 146, n. 1, et J. BEAUPRÉ, *Bull. arch...*, 1903, p. 439.

(2) *QS.*, 1905, p. 32 s. ; *MuNDPV.*, 1904, p. 52 ; 1906, p. 22. Le cas du crâne taillé, à Gézer, n'est pas sans analogie avec la « rondelle cranienne » taillée, que signale M. CHAUVET, *Bull. arch.*, 1899, p. 529 et 540, pl. XXVII, fig. 3.

la même tombe que d'autres, jugés dignes de plus d'honneur? J'avoue n'avoir rien de meilleur à suggérer pour l'explication de ce singulier détail. On se gardera pourtant de le mettre au compte du hasard ou d'un bouleversement accidentel de la sépulture, bouleversement qui n'aurait pas échappé à l'observation si attentive et si exercée de M. Schumacher. La seule analogie qui me revienne actuellement en mémoire est celle d'un groupe de sépultures découvertes par M. Fr. Calvert, en 1879, dans les ruines préhistoriques d'*Hanaï-Tepeh*, l'antique *Thymbrée*, au voisinage de Troie. « On a trouvé là un certain nombre de squelettes, tantôt sur le roc même, tantôt... dans ce qui semble avoir été le sol de certaines maisons. Ces squelettes étaient ensevelis la face contre terre, les têtes tournées à l'ouest et les genoux pliés en deux (1). »

Quant à la couleur rouge des ossements dans une tombe de Megiddo, pour autant qu'elle n'est pas accidentelle, peut-être aurait-elle pour équivalent précis le fait que « les sépultures néolithiques de l'Italie renferment des crânes et des ossements peints en rouge (2) ».

La lugubre vaisselle contenant des ossements humains, qui se mêle en quelques hypogées gézérites aux offrandes ordinaires, semble défier aussi toute interprétation précise. M. Macalister insiste sur ce fait que les ossements recueillis en ces vases sont presque tous des ossements d'enfants : les traces d'adultes ne sont que l'exception très rare. Toutes les tombes d'autre part qui contenaient de tels dépôts appar-

(1) Perrot et Chipiez, *Histoire...*, VI, 562.

(2) N'ayant pu remettre la main sur des exemples relevés dans les *Notizie degli Scavi*, j'emprunte cette indication à de Morgan, *Recherches...; Ethn...*, p. 142. Cf. d'ailleurs A. Sonny, *Rote Farbe im Totenkult*, dans *Archiv für Relig.*, IX, 1906, p. 525 ss. et J. Kulakovski, *Sur la question des squelettes colorés*, dans les Actes du Congrès intern. des sciences histor. de Rome en 1903, t. V, p. 673-681. La coloration des ossements était considérée d'ordinaire comme impliquant un décharnement préalable. M. Kulakovski, de concert avec d'autres savants russes, s'est livré à ce sujet à des recherches extrêmement minutieuses, d'où il résulterait que cette coloration a été produite par l'infiltration lente des oxydes de fer contenus dans l'argile rouge dont on recouvrait les cadavres. Par suite de la corruption inégale des vêtements et des parties molles du cadavre, ces oxydes, dissous par l'humidité n'entraient que fort irrégulièrement en contact avec les os, et en les imprégnant diversement produisaient ce qu'on a pris pour le caprice intentionnel d'un badigeonneur. Le savant professeur a conclu de ses observations que l'hypothèse du décharnement des cadavres avant la sépulture devait etre écartée, à tout le moins comme « inutile ». La parole est aux spécialistes pour dire la valeur des observations de M. Kulakovski. Toutefois, sa thèse de la coloration accidentelle se trouvât-elle vérifiée partout comme elle l'a été en Russie, que la théorie du décharnement pratiqué sur des cadavres n'en serait pas ébranlée, car elle repose sur d'autres faits. M. de Carthaillac a même pu affirmer quelque part que cet usage existait encore en France à date assez basse, et on se souvient qu'au Moyen âge une « corporation apoelée les *Hanouards*, porteurs de sel, possédaient le privilège de saler et de faire bouillir les rois. On enterrait séparément les chairs et les squelettes » (A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 146, n. 3).

tiennent à une même époque, environ 1200 avant Jésus-Christ. Deux hypothèses se sont présentées à l'esprit du savant explorateur : réminiscence de quelque banquet funèbre dans lequel on aurait primitivement pratiqué un cannibalisme rituel, ou simples amulettes (1). Toute idée d'anthropophagie doit vraisemblablement être exclue ; puisque nulle autre trace n'en a été signalée dans la longue évolution antérieure des âges historiques en Canaan, ne serait-il pas étrange de constater si tardivement une pratique rituelle conçue comme une survivance? Pour admettre au contraire l'apparition du cannibalisme à cette date, il faut en attribuer la pratique à des peuples nouveaux dans la contrée, à supposer préalablement que l'anthropophagie soit attestée chez ces peuples. Les Israélites ne sont pas moins écartés de ce chef que les Philistins par exemple, et d'après les informations déjà communiquées, rien ne permet de soupçonner que les hypogées où sont signalées ces singulières offrandes renfermaient des morts d'une autre race. Quant à y voir des amulettes, c'est à coup sûr beaucoup plus plausible, encore que l'idée n'ait pas été rendue suffisam-



Fig. 179. — Ossements désagrégés, dans une sépulture égyptienne archaïque. D'après DE MORGAN, *Rech...; Ethn...*, fig. 468.

(1) MACALISTER, *QS.*, 1905, p. 32. M. Petrie semble avoir cru aussi à la pratique du cannibalisme dans l'Égypte archaïque ; mais les fondements de son hypothèse sont contestés par WIEDEMANN, *Les modes d'ensevelissement...*, *op. l.*, p. 211. J'avoue pourtant que l'hypothèse de Petrie et de Macalister pourrait s'étayer de la pratique, tenue aujourd'hui pour assez vraisemblable, de sacrifices humains en Égypte. M. Maspero, d'accord avec M. Lefébure, admet le fait des victimes humaines non seulement dans l'Égypte préhistorique (*Études de mythol...*, II, 103, n. 2), mais apparemment « même sous les grands Pharaons thébains » (*ibid.*, p. 277). Les constatations qui en sont faites néanmoins paraissent toutes se rapporter à des sacrifices de fondation, comme nous les avons vu pratiquer très tardivement encore en Canaan, et aucun vestige de cannibalisme n'y est attesté. Le curieux fait allégué par JUVÉNAL, *Sat.*, XV, 78-83, est un trait de fureur populaire exaspérée, sur lequel on ne peut naturellement rien fonder.

ment précise. Il serait possible de rapprocher en ce sens par exemple la petite amulette en os de chevreau recueillie dans la caverne à incinération (1), quoiqu'il demeure à expliquer pourquoi on ne trouve qu'au XIIIe-XIIe siècle des ossements humains jouant ce rôle. S'agirait-il toujours d'enfants, la pensée surgirait aussitôt d'un sacrifice, peut-être sans relation immédiate avec la mort et la sépulture ; on le supposerait pratiqué antérieurement pour les motifs religieux qui rendaient courante chez les Cananéens cette barbare pratique, et le mort en aurait emporté l'attestation dans sa tombe, comme gage de sa fidélité à remplir ses obligations vis-à-vis des dieux. Que si les tombes où figuraient ces macabres offrandes pouvaient être attribuées soit à des Philistins peut-être, soit à des influences égéennes ou grecques sur les Cananéens par l'intermédiaire des *peuples de la mer*, précisément vers la date indiquée, il deviendrait assez naturel de voir dans ces débris mêlés aux approvisionnements habituels l'indice des sacrifices humains tels qu'ils étaient usités dans les rites funéraires de la Grèce archaïque et du monde égéen.

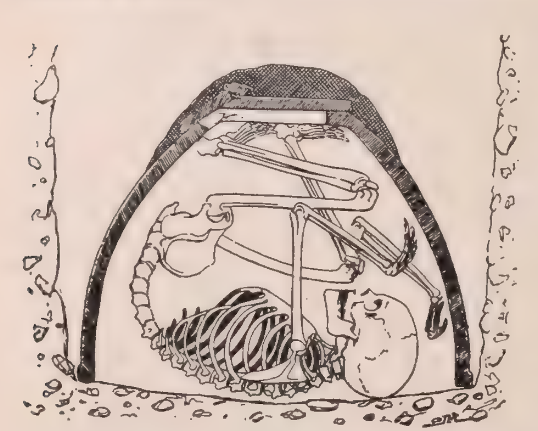


Fig. 180. — Squelette comprimé dans une urne en une sépulture égyptienne archaïque. D'après DE MORGAN, *Recherches...; Ethnogr...*, fig. 470.

Enfin les amas d'ossements désagrégés (cf. fig. 179), les séries incomplètes de membres, les squelettes introduits violemment dans des urnes (cf. fig. 180) que remplit souvent de la terre fine ou du sable : autant de détails qui paraissent impliquer une pratique bien égyptienne celle-là : le double ensevelissement. Mettons à part, si l'on veut, les cas d'ensevelissement intégral en des vases moyennant une compression plus ou moins énergique du cadavre : ils s'expliquent suffisamment par le même principe que l'inhumation ordinaire, avec cette circonstance qu'on cherchait à donner au corps son minimum possible de volume

(1) Et dont M. Macalister a trouvé l'équivalent exact dans une demeure de troglodyte, *QS.*, 1903, p. 23. Par ailleurs ce bibelot assez singulier n'est peut-être pas sans analogie avec un petit instrument signalé par MM. Piette et de Laporterie dans les grottes de Brassempsouy, *L'Anthropologie*, IX, 542, p. 12 du tirage à part.

pour prévenir peut-être les chances de dislocation accidentelle ou de perturbation quelconque de la sépulture.

A première vue un principe diamétralement opposé suggéra la pratique de l'ensevelissement partiel, fort usité en Égypte dès les temps reculés des premières dynasties. On a pourtant montré que l'antinomie pouvait être toute superficielle. Voici d'abord les faits; pour familiers qu'ils soient devenus parmi les spécialistes, il ne sera pas inutile de les rappeler brièvement, au profit de lecteurs qui pourraient ne songer qu'aux momies fameuses remises aussitôt en mémoire dès qu'il est question de rites funéraires en Égypte. Il fut donc un temps considérable où les Égyptiens, au lieu d'ensevelir normalement leurs morts, ou de les incinérer s'il s'agissait des rois, les dépecèrent en lambeaux disséminés parfois en plusieurs sépultures, ou leur firent subir un décharnement total pour ne déposer finalement au sépulcre qu'un squelette desséché, mais non désarticulé. M. Wiedemann (1) traçait naguère pour ces divers rites, le schéma d'une évolution dont le point faible était d'impliquer des substitutions de races et de reporter aux temps préhistoriques des monuments funéraires à classer en fin de compte aux premiers âges pharaoniques (2). Il estime que le principe de conservation aussi parfaite que possible d'intégrité du cadavre qui régit les pratiques funéraires depuis les premières dynasties memphites jusqu'à la conquête romaine, ne peut dériver par évolution normale chez un même peuple de ceux qui inspiraient les pratiques antérieures. A son sens, le dépeçage et l'incinération constituaient d'antiques procédés radicaux, inhérents à ce concept que le mort ne pouvait inaugurer sa véritable existence de mort avant d'avoir perdu toute existence de vivant et jusqu'au simulacre de son corps par où il était rattaché trop au monde terrestre. Roi, on le volatilisait, lui et ses biens, pour l'envoyer directement chez les dieux ses ancêtres ; homme de condition moindre, on le mettait en pièces pour bien consommer son trépas. Comme le cadavre, aussi son mobilier : vaisselle, armes, parure, amulettes, autant que possible tout était brisé, on dirait volontiers tout était *tué*, pour devenir plus assimilable

(1) *Les modes d'ensevelissement dans la nécropole de Négadah;* mémoire annexé au livre de M. de Morgan, *Recherches...; Ethnographie...*, p. 203-228. Cf. le détail des découvertes précises, *op. l.*, p. 132 ss., 137-142, 158, etc.

(2) C'est surtout le cas du célèbre hypogée de Négadah. M. de Morgan l'estimait pré-pharaonique. Il semble que divers égyptologues aient pensé y voir le propre tombeau de Ménès. Une théorie moyenne déjà bien accréditée le rattache, sans date trop précise, à la première « civilisation égyptienne archaïque » (Ed. Naville, *Les plus anciens monuments égyptiens*, dans le *Recueil de trav...*, XXI, 1899, p. 123; cf. p. 108, 118, 212) et constitue un même groupe avec les premiers vestiges de culture à Abydos et Hiéraconpolis (el-Kab); cf. Hommel, *Grundriss Geographie und Geschichte...*, I, 108.

à l'existence et aux besoins de l'ombre, qui appartenait sans incertitude et tout entière, après cette opération, au royaume inférieur de l'Amenti. Au contraire la dessiccation du cadavre par un dépôt provisoire en quelque fosse pendant l'intervalle nécessaire à la décomposition de toutes les parties molles, ou par un décharnement artificiel, n'eût été, comme la momification elle-même, qu'un moyen de réaliser la conservation définitive de ce qui pouvait être sauvé de l'être humain. Et voici la conclusion : « Des manières de penser aussi différentes ne peuvent résulter que d'origines différentes, et elles sont même tellement divergentes qu'on ne peut guère prétendre qu'une seule et même race... ait pu développer dans son sein des doctrines aussi contradictoires (1). »

A cette théorie, fondée sur la spéculation religieuse telle qu'on la peut saisir dans les documents égyptiens relatifs aux rites funéraires et à la survivance partielle de l'homme, on en a opposé une autre, très evhémériste en son principe, qui fait rentrer sans violence tous les faits acquis dans l'évolution de cette idée unique : arracher le mort aux horreurs de la corruption, et lui assurer par là même le bénéfice de la pureté indispensable à son bien-être dans l'existence atténuée d'outre-tombe (2). L'enquête très ample et très bien conduite à travers les formules du *Livre des Morts* et les textes des Pyramides surtout, en établissant de quelle importance capitale était pour l'Égyptien, vivant et mort, la purification suprême du corps mis au tombeau, rend fort séduisante l'opinion de M. Baillet. Il n'est heureusement pas nécessaire de prendre parti en ce débat, à dirimer entre égyptologues, pour retenir les faits indiscutables, de l'aveu de tous,

(1) WIEDEMANN, *Les modes d'ensevelissement...*, *op. l.*, p. 220 ; non d'ailleurs sans quelque manque d'harmonie dans l'ensemble de la théorie, puisque l'on dit par exemple un peu plus haut : « La coutume de dépecer le mort et celle de l'enterrer intact, ne se succèdent pas en s'excluant mutuellement » (*op. l.*, p. 210). Il est vrai que ce manque de cohésion absolue dans la doctrine relative aux rites funéraires est inhérente fatalement aux concepts égyptiens très changeants. A la base des rites funéraires il y avait la légende d'Osiris ; et les multiples variations de la légende osirienne (cf. MASPERO, *Histoire...*, I, 172 ss., 204 ss.) devaient entraîner des interprétations successives plus ou moins diverses des rites qui s'y adaptaient.

(2) J. BAILLET, *Contribution à l'histoire des origines de la momification*, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, XXII, 1900, p. 180-199. L'auteur n'est infidèle à sa méthode, serrée et précise en traitant des faits et des réalités documentaires, qu'en concluant sur ces mots : « l'immortalité de la chair... n'est qu'une chimère, née en Égypte d'une fausse interprétation des rites traditionnels » (*op. l.*, p. 199). « L'immortalité de la chair » est une formule sans précision, car je ne sache pas qu'elle soit entrée, sous cette forme brute, dans aucune croyance évoluée. Et si M. Baillet a voulu s'en prendre au concept de résurrection des corps tel que l'entend la croyance catholique, il s'est mépris sur son origine. Cette réserve laisse intacte la valeur spéciale du mémoire.

quelle qu'en soit l'idée génératrice. Qu'on ait voulu traiter le mort conformément à la légende osirienne en le dépeçant et en le décharnant, ou que la seule préoccupation ait été de ne mettre dans la sépulture définitive qu'un corps « purifié » au dernier degré par la suppression radicale de tout élément corruptible, la pratique demeure et sa constatation fréquente en Égypte expliquera probablement les particularités signalées en de nombreux hypogées de Canaan : ossements disloqués enterrés dans des jarres, amoncellement de crânes et d'autres membres importants des squelettes, débris incomplets dans quelques tombes, etc. La pratique du double ensevelissement admise, on n'a plus de difficulté à concevoir que les squelettes de cadavres déposés préalablement entiers ou par morceaux dans des fosses où ils se dépouilleraient de chairs et de muscles, aient été recueillis ensuite en des vases qu'on emplissait soigneusement de terre fine, pour réaliser au moins un simulacre de l'inhumation traditionnelle. Les ossements épars, entassés néanmoins avec quelque précaution dans les fosses de telle caverne sépulcrale, auront pu être rapportés ainsi de quelque tombe provisoire. Quant aux membres découverts isolés, une circonstance indéterminée les aura fait rester dans la sépulture où ils n'avaient été mis que pour un temps. Il se pourrait au surplus qu'en empruntant, par une lente assuétude, ces diverses pratiques égyptiennes, les Cananéens n'en aient adopté ou saisi qu'imparfaitement la signification.

L'hypothèse, avancée en ce moment sur des analogies qui ne peuvent guère être laissées au compte du hasard, gagnerait en objectivité s'il était déjà possible de tracer chronologiquement l'évolution de ces pratiques en Canaan. Les données précises ne semblent pas l'autoriser encore. A l'appui du rapprochement invoqué, on remarquera du moins que les constatations sur lesquelles il se fonde sont à prendre dans les régions de Canaan où l'influence égyptienne est le plus obvie : à Lâchis surtout et à Gézer. Presque depuis leurs origines historiques ces villes ont eu contact avec la civilisation pharaonique, et à plus d'une époque elles se sont trouvées sous la mouvance immédiate de l'Égypte.

Il suffira toutefois d'avoir indiqué ce point de vue, dont le contrôle est à attendre des trouvailles de demain. Ce n'est plus du reste l'Égypte seule qui ait de tels rapprochements à fournir. A mesure que les habiles et fécondes recherches de la mission de Morgan nous font pénétrer dans les origines plus lointaines de la civilisation de l'Élam, nous y retrouvons davantage les éléments primordiaux de la culture développée plus tard aux rives de la Méditerranée, tout au moins d'incontes-

tables analogies. A Suse même les nécropoles princières échappent encore, comme partout en Babylonie et en Chaldée. Quant aux « tombeaux appartenant à la classe pauvre » trouvés de loin en loin au hasard des tranchées, « à Suse, ils sont les mêmes qu'à Warka, à Mougheir, à Niffer, etc..... Les morts étaient souvent enterrés dans le sol de la maison (1), le corps enfermé dans une amphore (fig. 181) ou dans deux longs vases placés bout à bout et joints au bitume » (fig. 182) (2). Mais en dehors de la capitale, dans les très vieilles agglomérations de la vallée de Moussian, à quelque 150 kilomètres à l'occident de Suse, les heureux travaux de MM. Gautier et Lampre ont eu pour résultat de révéler toute une culture provinciale archaïque, et notamment plusieurs nécropoles presque intactes, dont les formes parfois — amas de

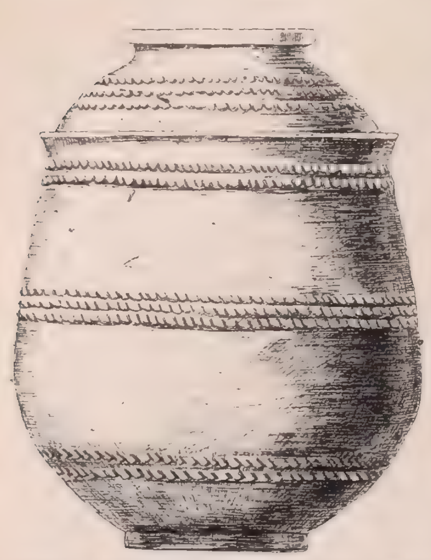


Fig. 181. — Amphore funéraire susienne. D'après DE MORGAN, *Mémoires...*, VIII, fig. 64.



Fig. 182. — Sépulture susienne en des manchons de terre cuite. D'après DE MORGAN, *Mémoires...*, VIII, fig. 65.

(1) Le P. Scheil avait fait la même constatation à Sippar (*Une saison*..., p. 60 s.).

(2) J. DE MORGAN, *Mémoires de la Délégation en Perse*, VIII, 33. Voir maintenant *MuN*., 1906, fig. 51. — Cf. le curieux « chapelet de vases superposés, emboîtés l'un dans l'autre », découvert par le P. Scheil dans la nécropole de Sippar (*Une saison*..., p. 56, et la phot., p. 55).

cailloux roulés, ou fosses revêtues de briques —, mais le mobilier funéraire à peu près toujours et la disposition des squelettes souvent, sont identiques à ce que nous avons constaté en Canaan. Le mobilier, c'est surtout la poterie qui le constitue; il est généralement très simple : vases à provisions de toute nature, quelques armes, « manque presque absolu d'objets de parure ». Les vases « sont déposés le long des parois, sans ordre régulier, pêle-mêle avec les armes » (1). Aucune orientation stricte de la tombe ni des cadavres, qui sont trouvés indifféremment étendus et complets, couchés sur le côté droit « les jambes allongées, les bras infléchis, les mains ramenées sur et sous la mâchoire » (fig. 184) (2). Mais le détail le plus capital à relever est celui-ci : « Souvent une partie des ossements fait défaut; ils sont dispersés, sans ordre, au hasard, et les poteries... sont déposées parmi eux » (fig. 185) (3). Est-il besoin



Fig. 183. — Sépulture babylonienne à Nippur. D'après HILPRECHT, *Ausgrabungen in Bel-Tempel...*, p. 38, fig. 23.

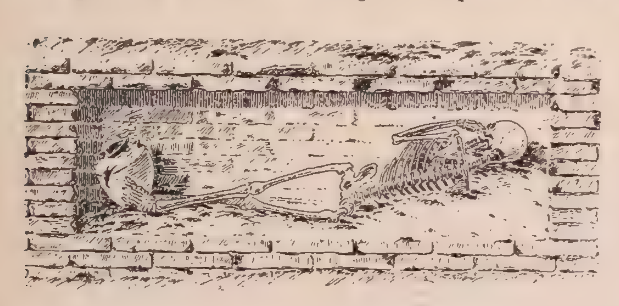


Fig. 184. — Tombe archaïque de Moussian. D'après DE MORGAN, *Mémoires...*, VIII, fig. 103.



Fig. 185. — Sépulture archaïque avec ossements incomplets. D'après DE MORGAN, *Mémoires...*, VIII, fig. 104.

(1) GAUTIER et LAMPRE, *Mémoires de la Délég...*, VIII, 73.

(2) *Op. l.*, p. 76; en note, à propos de la disposition des mains : « Attitude de l'adoration, d'après les statuettes de bronze trouvées à Suse et les figurations des cachets archaïques ».

(3) *Op. et l. l.* Cf. les constatations analogues de M. Chauvet dans les sépultures néolithiques de la Charente, *Bulletin arch. du Comité...*, 1899, p. 528, 530 ss.

d'insister sur la similitude d'un tel rite funéraire avec ce qui s'est rencontré en diverses sépultures cananéennes? Nous ignorons par malheur encore quel en avait été le principe pour les Élamites, ou quel symbolisme ils y attachaient ; c'est là un des motifs qui suggéraient d'insister davantage sur les coutumes égyptiennes analogues, mais on voit combien de précaution s'imposera aux historiens qui chercheront à démêler quelles influences régirent sur ce point les usages funéraires de Canaan.

Le groupe considérable de sépultures d'enfants découvertes à Taʿannak n'est pas sans créer un problème digne d'intérêt, d'autant qu'il avait peut-être quelque analogie à Lâchis. M. Sellin, on s'en souvient, n'a pas osé se prononcer entre l'hypothèse d'un lieu de sacrifices et celle d'un cimetière spécial. Cette dernière semble pourtant la plus apte à rendre un compte satisfaisant de tous les détails enregistrés. Un détail unique autorise l'hypothèse de sacrifices : la relation apparente de ces sépultures avec l'autel de roc cananéen. Or cette relation, que ni la description ni les plans ne permettent de définir avec une netteté stricte, peut être tout indirecte, en ce sens qu'un certain voisinage de l'autel aurait été préféré comme lieu de ces inhumations particulières, sans que les inhumés aient été des victimes préalablement offertes sur l'autel, ou des premiers-nés ensevelis vivants par offrande religieuse à la divinité. Le fait que la moitié au moins sont des nouveau-nés, tandis que quelques sujets parmi ceux de l'autre moitié pouvaient avoir atteint l'âge de deux ans, n'est guère en faveur d'une oblation des premiers-nés. S'il se fût agi d'accomplir une prescription religieuse, n'eût-on pas attendu un âge relativement égal dans toutes les petites victimes? Une immolation quelconque sur l'autel eût d'autre part laissé sur les cadavres des indices qui ne sont jamais signalés. Sans alléguer dans le même sens des considérations plus ténues, que feront sans doute valoir ceux qui se donneront la tâche de dirimer un problème dont on indique seulement ici les divers aspects, on notera combien plus obvie est l'hypothèse de sépultures spéciales d'enfants trop jeunes pour être mis au tombeau de famille, ou incinérés, aux époques où prévalut ce rite funéraire.

Tout le monde a en mémoire les textes classiques sur lesquels repose surtout la connaissance de l'usage en question pour les temps romains (1), et M. A. Dieterich montrait récemment le caractère de ce

(1) Juvénal, *Sat.*, XV, 138-140 : *Naturae imperio gemimus quum...* | ... *terra clauditur infans Et minor igne rogi.* Et Pline, *H.N.*, VII, xv, 4 (éd. Littré-Didot, I, 290) : *Hominem priusquam genito dente cremari, mos gentium non est.*

rite dans les croyances des *primitifs* parmi lesquels il signale des analogies : ces petits êtres prématurément enlevés par la mort ne sont pas traités à la façon des autres morts qu'on estime entrés dans l'existence spéciale des Mânes; on les remet comme en dépôt dans le sein de la Terre, pour qu'une nouvelle et prompte naissance les rende à la vie et à la destinée qu'ils devaient remplir (1). Quelle que soit la valeur objective d'une telle interprétation, l'existence des hypogées d'enfants demeure très bien établie en beaucoup de civilisations primitives et rendrait compte parfaitement des sépultures de Ta'annak. Un âge déterminé devait marquer la limite en deçà de laquelle l'enfant n'était pas enseveli dans le tombeau de la famille ou du clan, et cet âge paraîtrait assez normalement fixé à deux ans : âge maximum constaté

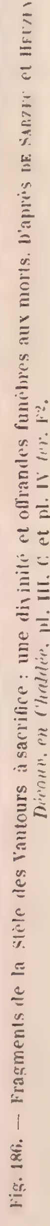


Fig. 186. — Fragments de la Stèle des Vautours à sacrifice : une divinité et offrandes funèbres aux morts. D'après DE SARZEC et HEUZEY, *Découv. en Chaldée*, pl. III, C et pl. IV *ter*, F2.

(1) *Mutter Erde*, dans l'*Archiv*..., VIII, I, p. 18 ss. Ces développements se rattachent, dans la thèse de Dieterich, à ce qu'il vient de rappeler (*l. l.*, p. 13 ss.) sur l'origine de la vie et des âmes dans les croyances primitives.

dans l'hypogée. Plus rien d'insolite à ce que des âges intermédiaires puissent être constatés, ni à ce que la plupart des sujets soient des nouveau-nés. On les traite par ailleurs un peu sur le même pied que des morts adultes; ils ont leur petit mobilier, restreint comme de juste à un minimum d'approvisionnement, sans armes, ce qui est très naturel, sans bijoux d'aucune sorte, puisqu'il n'existe guère de parure dans l'attifage le plus soigné d'un bébé; tout au plus quelque hochet a-t-il été déposé à côté du cadavre, ou dans l'une des petites pièces de vaisselle où s'entassaient ses provisions (1). On ne doit pas du reste perdre de vue que nos informations sur ce point ne reposent que sur les données fournies par une tranchée à Ta'annak et par de simples sondages à Lâchis (2). Il serait donc inopportun d'insister davantage pour le moment sur des documents de cette nature.

§ 3. *Les offrandes et le mobilier funéraire.*

L'approvisionnement des morts en victuailles et en objets usuels de la vie courante est un trait commun aux hypogées de toutes les époques en Canaan. Que là aussi toutefois une évolution considérable se soit produite, on l'aura remarqué déjà par les détails fournis dans la description des sépultures. Au point de départ la tombe contient, semble-t-il, à l'usage de chaque mort quelques vases pleins de nourriture et des réserves d'aliments non assaisonnés. Même quand un peuple nouveau s'est implanté dans le pays, et que l'inhumation succède au rite indigène de l'incinération, le souci de doter largement les morts de mobilier et de vivres demeure le même, ou plutôt s'accentue, si l'on en juge par la prodigalité des dépôts. L'offrande en nature est toujours la règle et le symbolisme pratique ne se fera jour que plus tard, aux temps israélites, à quelque principe qu'on doive le rattacher. Jamais d'ailleurs l'idée du symbole ne s'atténuera au point de s'évanouir, si profondes sont, dans la nature même de l'homme, les racines du principe qui inspira l'antique et trop réaliste usage. C'est

(1) Dans une tombe d'enfant à Sippar, un petit récipient « contenait quarante osselets ». SCHEIL, *Une saison de fouilles...*, p. 56.

(2) Une indication de M. SCHUMACHER, *MuNDPV.*, 1906, p. 55, fait savoir que des trouvailles du même genre ont été faites à Megiddo. Quand on en connaîtra le détail, elles éclairciront peut-être le problème de ces sépultures d'enfants.

un indispensable lieu commun en examinant ce sujet de rappeler, non point les seules invectives de quelque Père de l'Église (1) contre la pratique usuelle encore plusieurs siècles après la promulgation de l'Évangile, mais bien les multiples superstitions locales toujours vivantes de notre temps, malgré les efforts de l'orthodoxie chrétienne (2) et surtout l'habitude à peu près universelle, dans les milieux les plus éclairés, de parer les cadavres pour la sépulture et de renouveler pieusement les fleurs sur les tombeaux (3).

(1) Cf. Tertullien, *De resurrect. carnis*, I (Migne, *PL.*, II, 841) : ... *vulgus irridet* (la résurrection)... : *et tamen defunctis parentant, et quidem impensissimo officio... vulgus tunc quoque, cum ipsos defunctos atrocissime exurit, quos postmodum gulosissime nutrit.* « Parentare » est le terme spécifique désignant l'offrande d'un repas funèbre. Et ailleurs le même Tertullien ridiculise ce soin qu'on se donne de rassasier les morts : *Vocas porro securos, si quando extra portam cum obsoniis et matteis tibi potius parentans ad busta recedis, aut a bustis dilutior redis* (*De testim. animae*, IV ; *PL.*, I, 687). S. Augustin, *Cité de Dieu*, VIII, 27 : *PL.*, XLI, 255 : *Quicumque etiam epulas suas eo* (*in Martyrum locis*) *deferunt, quod quidem a Christianis melioribus non fit...*

(2) Efforts constatés déjà au IVe siècle chez les Ambroise et les Augustin. On se rappelle ce trait caractéristique de sainte Monique voulant porter, selon l'usage africain, sur les sépultures des martyrs des provisions de diverse sorte, partagées ensuite entre les pauvres, et s'abstenant de cette pratique en apprenant que S. Ambroise l'a prohibée (S. Aug., *Confess.*, VI, 2 ; *PL.*, XXXII, 719). L'usage de ces *donativa* à l'occasion d'un ensevelissement est demeuré assez commun dans tous les milieux palestiniens. A maintes reprises j'ai vu faire aux portes des églises, dans les communautés grecques surtout, des distributions de grains ou de vivres. Mais l'exemple dont me reste le plus profond souvenir est celui d'une misérable sépulture de nomade, à laquelle nous assistions naguère dans les ruines de *Khalaṣah*, au Négeb. Le clan était trop pauvre pour faire la moindre largesse ; afin que le rituel consacré fût néanmoins accompli, quand la pauvre tombe eut été refermée, quelques figues sèches furent partagées entre les assistants, sans exclure les étrangers que nous étions.

(3) Tout le monde a en mémoire quelque page plus ou moins littéraire inspirée par cette pratique usuelle dans l'Occident contemporain ; cf. v. g. Perrot, *La religion de la mort*, *Revue des Deux-M.*, *l. l.*, p. 126 s. L'usage d'orner les tombeaux d'arbustes et de fleurs semble même tellement ancré dans les pratiques funéraires des divers pays que dans ceux où, comme en Orient, de telles cultures seraient difficiles, on s'efforce de sauver au moins le symbole. Il est fréquent d'observer sur les pierres d'une tombe en n'importe quel cimetière musulman de Jérusalem par exemple, mais de préférence sur les stèles placées aux deux bouts, de multiples petits trous criblant ces pierres sans aucun ordre. En chaque visite à la tombe des mains pieuses plantent dans ces trous des fleurs s'il s'en trouve à la saison, à tout le moins quelques tiges vertes. Grecs et Romains couronnaient fréquemment ou enguirlandaient la stèle érigée sur le tombeau (cf. l'art. *Funus* dans Daremberg et Saglio). C'est bien apparemment quelque chose de très analogue que M. Maspero signale dans les hypogées égyptiens, ceux du Nouvel Empire au moins (*Les jardins funéraires*, dans *Études de myth.*, IV, 241-248 ; cf. surtout p. 245, qui suffit à écarter les observations en sens contraire faites par M. Amélineau, *Hist. de la sépulture...*, I, 47 ss.). Rohde, *Psyche...*, I, 247, n. 1, a groupé les indications documentaires établissant le rite grec d'ensemencer le sol où vient d'être enseveli un mort et Cicéron, en y faisant allusion, prétendait en fournir la raison que voici : *quum... obducta... terra erat, frugibus obserebatur, ut sinus et gremium quasi matris mortuo tribueretur, solum autem frugibus expiatum ut vivis redderetur* (*De legibus*, II, 25).

Ce qu'il importe de chercher à saisir sous la pratique plus matérialiste que les Cananéens avaient en commun avec tous les peuples de l'antique Orient, c'est le concept d'où elle procédait et le caractère que revêtaient, dans la pensée populaire, les objets accumulés au fond de la tombe.

On sait avec quelle assurance une école assez large de savants a prétendu établir sur ces faits la notion d'un culte des morts, pour en faire découler l'origine de toute religion (1). Les restes d'animaux seraient des indices de sacrifices offerts aux morts; les vases ne figuraient que pour leur contenu, à moins que leur exceptionnelle valeur ou élégance ne leur fasse attribuer le même caractère d'offrandes ou d'ex-voto à la divinité du mort qu'on prête libéralement aux objets plus précieux; le soin mis à la sépulture attesterait le respect ou la crainte de ces êtres, subitement grandis et transformés par la mort; et ainsi de chaque détail.

Il n'y a guère là, pourtant, qu'un subjectivisme trop peu respectueux des réalités concrètes. Avant de chercher à atteindre l'idée précise que l'homme néolithique de Canaan, le sémite qui lui succéda, ou l'israélite établi plus tard encore sur ce sol, se faisaient de leurs morts, il faut considérer comment ils les traitaient et de quoi ils les entouraient. Or si le fait d'ensevelir dans les demeures paraît impliquer une *héroïsation* du défunt et son élévation au rang d'un génie tutélaire du foyer, ce concept même d'une part n'épuise nullement la notion de divinité à supposer chez les peuples où on le saisit, et d'autre part il peut encore ne pas résulter du tout de la pratique en question, que rien ne rattache enfin aux origines telles qu'actuellement accessibles pour nous.

On cherchera peut-être un appui pour la théorie en faveur dans la relation constatée à Gézer entre les plus antiques sépultures et certains monuments cultuels : la cupule dans le roc à l'entrée de la caverne à incinération (2) et la pierre levée, peut-être pierre à sacrifices, érigée plus tard en remplacement de la cupule, quand la race et le

(1) Cf. LAGRANGE, *Études sur les rel. sém. : Les origines de la religion et de la mythologie*, p. 1-40, *passim*. La thèse la plus radicale peut-être en ce sens est celle de M. Grant ALLEN, *The evolution of the idea of God*, qui découvre en fin de compte la « manufacture des dieux (*Manufacture of gods*) » dans les usages funéraires. C'est ainsi que les *primitifs* auraient découvert l'agriculture en remuant le sol pour ensevelir les morts et en constatant par la suite une végétation plus riche sur les lieux où ils avaient déposé ces morts et leurs approvisionnements. Voir à l'encontre les remarques de M. GOBLET D'ALVIELLA, *Rev. de l'hist. des religions*, juil.-août 1898, p. 1-25.

(2) Dans le *QS*. de 1906, p. 160, M. S. A. C(ook) signale des cupules analogues dans le roc au-dessus d'une nécropole carthaginoise au *djébel Khaoui*.

culte changèrent à la fois sans que l'hypogée perdît sa destination. Or cette relation semble plutôt à l'encontre de toute hypothèse d'un culte offert aux morts. Aussi bien, le monument cultuel serait-il mieux en situation dans l'hypogée qu'à son entrée. Surtout on s'attendrait à ce que l'installation fût beaucoup plus développée. Pour établir que le vrai centre religieux contemporain n'est pas là, rappelons seulement l'existence, sur un autre point de la ville, de lieux de culte analogues par les monuments ou les formes qui les caractérisent à chaque époque, mais d'une tout autre ampleur. Il faut à coup sûr reconnaître que la cupule ou l'autel de pierre disposés au voisinage de la tombe l'avaient été en vue de pratiques religieuses : ces pratiques toutefois paraissent avoir été ordonnées à des dieux qui ne sont pas les morts. A ces dieux, non aux morts, on offrait, dans un but d'intercession quelconque, les sacrifices dont les morts pouvaient ensuite avoir leur part (1). A supposer même que l'immolation ait été faite exclusivement au profit du défunt, ce dont la preuve ne semble faite qu'en un seul cas (2) dans les nombreuses sépultures de Gézer, elle pourrait cependant garder encore le caractère d'une simple offrande à titre de nourriture, après que le sang aurait été répandu pour le dieu dans la cupule ou sur l'autel du dehors.

A considérer d'un peu près ces dépôts funéraires, leur caractère de simples offrandes éclate. Voici les restes d'un quartier de viande reconnaissable à quelques os et aux détritus desséchés au fond d'un plat. Voici, à côté, des provisions de grains, d'olives, d'eau en abondance. Ici la viande et d'autres denrées avaient été déposées cuites et assaisonnées, prêtes pour la consommation ; là ce sont manifestement des relais de vivres, à charge pour le mort de leur donner la préparation qui lui conviendra. Pour bien souligner qu'il s'agit d'une provende où l'habitant de la tombe pourra puiser sa subsistance, et non de vic-

(1) Pour une destination identique des sacrifices funèbres chez les Babyloniens, cf. A. Jeremias, *Hölle und Paradies*, p. 16, et Lagrange, *Études...*, p. 336. On trouvera ce caractère du sacrifice funéraire chaldéo-babylonien précisé avec beaucoup de netteté dans le fameux relief de la *Stèle des Vautours*, où l'on avait cru reconnaître d'abord l'érection d'un tertre funèbre sur les cadavres de morts tombés dans un combat. M. L. Heuzey, qui s'est attaché à l'étude du monument à diverses reprises, y reconnaît finalement un sacrifice offert à une divinité et l'entassement d'offrandes funèbres sur un monceau de cadavres avant l'achèvement des funérailles (*La stèle des Vautours*, dans *Les Origines orientales de l'art*, I, p. 49 ss., 65 ; cf. de Sarzec-Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, p. 175. Quoique la représentation du sacrifice soit fort endommagée, on y discerne très nettement encore un sacrificateur faisant apparemment la libation préalable sur un taureau renversé et ligotté aux pieds d'une divinité (fig. 186).

(2) Le mouton qui avait dû être déposé entier en l'une des sépultures « philistines ».

times ou d'offrandes présentées en hommage à sa soi-disant divinité, on prendra quelquefois la précaution d'étaler un couteau par-dessus les viandes à dépecer et de couvrir les plats de victuailles pour les conserver au moins symboliquement chauds. Auprès des grandes cruches où l'on emmagasinait d'amples réserves d'eau (1), souvent même à l'intérieur, la petite tasse à puiser n'indique-t-elle pas aussi que l'eau ou les autres liquides étaient là parce que le mort en avait besoin?

S'il s'était agi de victimes ou d'offrandes sacrées, on ne trouverait plus le même attirail de vaisselle dans les tombes quand l'évolution des idées eut réduit l'offrande à un symbole. Or précisément à l'époque où les dépôts en nature commencent à disparaître, la vaisselle se multiplie, non sans devenir il est vrai plus minuscule et de moins en moins utilisable. Ceux qui prendront à tâche de militer contre l'animisme, toujours très en faveur, ne manqueront pas de tirer quelque profit de l'évolution signalée ici. Il importera toutefois pour eux de n'en prétendre point faire sortir de trop rigides conséquences.

Sans approfondir un examen de détail dont les observations qui précèdent marquent en gros les lignes générales, on accordera que l'archéologie la plus indépendante de spéculation suggère ici un concept du *mort* bien différent de celui cher aux animistes. L'homme brûlé ou soigneusement enseveli dans la tombe, quand la mort est venue l'arracher à la vie présente, survivait de quelque façon, et cette survivance était assimilée à la première vie. Était-ce œuvre pieuse de nourrir ce mort en sa tombe? Voulait-on au contraire, en l'entourant de tout ce qui lui avait été nécessaire ou agréable en sa vie, le confiner dans la tombe et prévenir de sa part toute incursion nouvelle dans le monde des vivants? Les deux idées sont possibles; il pouvait y avoir quelque chose de toutes deux dans le concept que les Cananéens primitifs se firent de leurs morts. La seconde en tout cas ne saurait être exclusivement choisie comme principe de tous les usages funéraires. La mort fut de tout temps, et demeure malgré tout, quelque chose d'assez mystérieux pour consacrer l'homme qu'elle touche et le revêtir de quelque caractère nouveau, même aux yeux de ceux qui vivaient dans son intimité; pourtant ce caractère n'apparaît nulle part assez grand pour empêcher de saisir les multiples impuissances

(1) Le grand nombre de ces jarres pour l'eau en quelques tombes répond bien au souci, toujours capital en cette contrée, de s'assurer la quantité suffisante d'eau potable. Il peut indiquer aussi qu'on mettait de l'eau à la disposition du mort pour maint usage courant autre que la nécessité de se désaltérer.

du cadavre d'où la vie ordinaire s'est retirée. Peur ou pitié, l'un et l'autre si l'on veut, les offrandes attestent toujours que dans la pensée d'un indigène néolithique ou d'un sémite en Canaan, les morts étaient des êtres atténués et besogneux, à la merci de la compassion ou de la générosité des vivants, qu'ils pouvaient bien peut-être molester pour aviver leur souvenir, mais sur lesquels ils n'avaient rien du pouvoir direct et efficace de divinités même du moindre rang.

Ce qui se dégage ainsi de l'enquête sur les faits dans le domaine spécial de Canaan se raccorde trop naturellement avec les concepts relatifs à la mort tels que les retraçait naguère le P. Lagrange chez les Sémites en général (1), pour qu'il y ait quelque utilité à reprendre les rapprochements par le détail.

Du principe fondamental qu'on a essayé de mettre en relief dérive l'explication la plus simple de tout le mobilier mis dans la tombe en même temps que les offrandes de nourriture. On accumule auprès du mort, avec les aliments, tout ce qu'on estime pouvoir servir au confort ou à l'agrément de son existence nouvelle; en pratique, c'est tout ce qui l'entourait durant sa vie : ustensiles de ménage, objets de toilette ou de parure, outils, armes; son sceau en particulier ne doit pas être oublié et fait rarement défaut dans les tombes intactes; aussi des figurines d'animaux, des lampes, des amulettes, voire peut-être la représentation des divinités tutélaires. Suivant les époques et les races, tout cela est disposé sur le cadavre et à sa portée, ou bien entassé dans un coin de l'hypogée, empilé dans la fosse à offrandes, répandu au hasard sur le sol. Et de ce chef surgissent de multiples rapprochements nouveaux avec les pratiques de Babylonie et d'Égypte, beaucoup mieux de nature à nous éclairer sur la portée objective de chaque détail que les spéculations aprioristiques mises au service de hasardeuses combinaisons de textes exhumés de la Bible. Voici quelques indications seulement en ce sens. Nous choisirons comme exemples deux catégories d'objets dont la fréquence dans les tombes a été fort diversement expliquée : les lampes et les figures de terre cuite, de métal, de pierre, d'os ou d'ivoire.

On avait longtemps affirmé que la lampe de terre cuite était de création israélite en Palestine, et que son apparition dans les tombeaux était postérieure à la conquête de Canaan. Les trouvailles de Gézer et de Megiddo reportent désormais beaucoup plus haut l'origine des lampes. MM. Macalister et Schumacher en ont trouvé quelques-

(1) *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd.; ch. IX, *Les Morts*, p. 314-341.

unes en des tombes cananéennes authentiques et intactes (fig. 187). Leur rareté même, en ces endroits du moins, contrastant avec la prodigalité extravagante d'objets semblables dans les sépultures juives de basse époque, a suggéré à Macalister une interprétation fort ingénieuse sans contredit, mais dans laquelle il n'a pas lui-même une confiance bien solide. La lampe représenterait le sacrifice primitif offert à l'occasion de la sépulture. Au temps où ce sacrifice aurait été encore

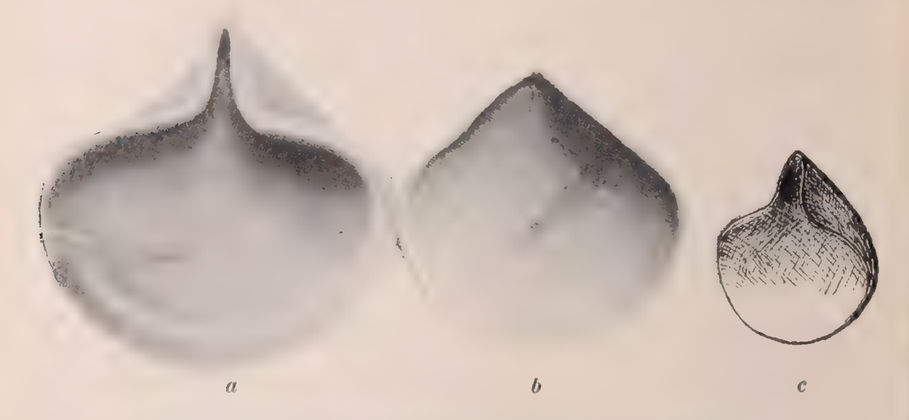


Fig. 187. — *a* Lampe israélite de Gézer. D'après *QS.*, oct. 1904, fig. 1.
b Lampe cananéenne de Gézer. *Ibid.*
c Lampe cananéenne de Megiddo. D'après *MuN.*, 1906, fig. 22.

habituellement en usage, la lampe ne figurerait qu'en de rares exceptions dans la tombe; quand les Israélites ont triomphé, le sacrifice funéraire tombant en désuétude, le symbole lui serait substitué partout, le plus souvent il est vrai sans qu'on en ait la notion précise peut-être, puisque les lampes sont finalement multipliées à l'excès (1).

L'explication proposée impliquerait que le sacrifice funéraire dont il est question ait été un holocauste, ce dont il n'y a trace nulle part, ce qui va même à l'encontre de tous les détails enregistrés jusqu'ici dans les fouilles. Rien ne permet de discerner en outre s'il n'y avait pas d'immolation rituelle des animaux destinés à l'alimentation du mort en ces mêmes tombes où les lampes ont été trouvées à côté des plats de victuailles et parmi des vases très communs : coupes, écuelles, assiettes, cruches de toute nature. N'est-il pas infiniment plus obvie d'attribuer à la lampe, que rien ne distingue en honneur ou en élégance de toute cette autre vaisselle, le même rôle très terre à terre, à coup sûr, mais très concevable aussi. Imaginant l'existence de la tombe sur le modèle de l'existence en n'importe quelle habitation, il

(1) Macalister, *QS.*, 1904, p. 326 s.

y fallait escompter des ténèbres après la lumière du jour; la lampe était dès lors aussi indispensable que tout autre élément usuel du mobilier. Mais au lieu d'avoir été en ces temps primitifs l'intelligent symbole d'une réalité perdue, symbole vide par la suite, la lampe toute banale du mobilier funéraire antique était destinée à un symbolisme à la fois très naturel et très relevé, quand le progrès de la pensée eut fait de sa flamme l'image telle quelle de l'âme qui survivait, en attendant qu'elle en pût faire, surtout aux temps chrétiens, un emblème de résurrection (1). Qu'à un moment donné en cette évolution la lampe ait pu symboliser une offrande, et qu'à ce titre on l'ait multipliée sans mesure dans les tombeaux : c'est un point de vue intéressant peut-être du symbolisme (2) à examiner par les experts, et dont la constatation n'entraîne rien contre l'explication toute profane et extrêmement simple qui vient d'être proposée.

Avec les figurines, le problème est un peu plus délicat, du moins jusqu'après la publication intégrale des séries découvertes dans les hypogées classés. L'idée qui semble prévaloir à peu près en bloc à leur sujet, est qu'elles constituent des idoles. Çà et là quelque détermination sera tentée et telle potiche recevra l'étiquette générique de « Divinité-Vache ».

Une remarque préalable s'impose : autant qu'on peut déjà s'en rendre compte, quelques-unes de ces figurines sont creuses et rentrent dans la catégorie des vases en formes animales; d'autres sont massives, ou ne présentent sous leurs parois que la cavité laissée par un moule, sans qu'on les ait jamais destinées à rien contenir (3). Dans l'un et l'autre cas l'explication peut rester la même, en ce sens qu'il s'agit toujours d'objets ou d'êtres placés au service du mort; cependant l'idée à s'en faire peut être très diverse. Mettons de côté toutes les représentations divines assez caractérisées, les Astartés par exemple, sur l'identité desquelles il n'y a généralement pas à se méprendre. Trois groupes sont à constituer avec tout le reste : I, représentations humaines sans aucun essai d'adaptation en vase; II, vases où les éléments de figuration animée interviennent comme accessoires; III, figurines creuses ou pleines représentant des animaux.

(1) Les petites épigraphes fréquentes sur les *lychnaria* chrétiens en précisent le caractère avec toute la clarté désirable : Φῶς Χριστοῦ φαίνει πᾶσιν, Χριστὸς φωτισμός μου, etc.

(2) Il se pourrait qu'un symbolisme de ce genre fût au fond de la pratique musulmane, assez courante encore, d'allumer périodiquement une ou plusieurs lampes sur des tombes notables. Les cimetières de Jérusalem offrent de fréquents exemples de cet usage, quoique je n'aie pu en obtenir encore d'explication bien authentique.

(3) On sait que de tout temps la plupart des figurines moulées en terre cuite, souvent même en métal, ont offert des cavités plus ou moins considérables et des trous d'évent.

A commencer par cette dernière série, on songera volontiers à des relais d'approvisionnements en nature : têtes de bétail sur pied mis en réserve dans la tombe pour l'alimentation du mort qui l'habite et à qui l'on ne peut s'imposer d'apporter chaque jour la pitance toute préparée fournie à son premier repas, au jour de la sépulture. On trouvera peut-être quelque anomalie en cet emploi du symbole parallèlement à la réalité, puisqu'il ne pouvait être question pour personne d'envisager sous le même aspect les quartiers de viande, assaisonnée ou crue, et les comestibles de terre cuite ou de pierre entassés pour les repas ultérieurs. La même anomalie est d'ailleurs offerte par la pratique égyptienne, dont celle de Canaan pourrait bien s'être inspirée. A côté de la pratique par où l'on crut avoir fourni tout ce qui devait contribuer au bien-être du mort en dessinant sur les parois de sa tombe l'image des comestibles, ou en traçant seulement leur nom, il fut un temps où l'on compléta les offrandes éphémères et dispendieuses en nature par de plus résistantes provisions : autour de la table d'offrandes toujours dressée pour recevoir vivres et libations dans les visites faites au tombeau, le sol était parfois jonché de victuailles symboliques, à peu près du genre de ce qui se retrouve en Canaan (1).

L'ombre de l'Égyptien n'avait pas d'ailleurs pour unique nécessité de s'alimenter dans la tombe; des labeurs durs souvent lui étaient réservés, dans lesquels lui serait indispensable le concours d'hommes et d'animaux (2). Un rôle analogue ne serait-il pas à concevoir pour quelques-uns des animaux figurés dans nos hypogées? Du même coup s'explique aussi le groupe entier (III) des figurines humaines : équipes d'ouvriers prêts à marcher à l'ordre du mort et à le seconder quand il est requis pour les corvées d'outre-tombe ; personnages de compagnie, dont la fonction sera de prendre part à ses délassements, de

(1) Cf. Maspero, *L'archéologie égyptienne*, p. 118 ss. de Morgan, *Recherches...; Ethnographie...*, p. 180 s. Quoique relativement rare, paraît-il, cet usage avait déjà été signalé par Mariette, à qui MM. Perrot et Chipiez en ont emprunté l'indication : « Quelquefois... au lieu d'être peints sur la paroi, les objets destinés à l'alimentation du mort étaient représentés en ronde bosse..... on a trouvé une table de bois chargée de vases en terre cuite et d'oies plumées en pierre calcaire » (*Hist...*, I, 149, n. 1). Quant au procédé qui consistait à sculpter ou à peindre ces mêmes approvisionnements avec l'extraordinaire prodigalité qu'on peut constater un peu partout, il est familier en Egypte (on s'en convaincra rien qu'à parcourir les planches des volumes de la *Mission archéologique française au Caire* par exemple, ou le t. II d'Amélineau, *Hist. de la sépult.*, tableaux du tombeau de Ti ; sur la valeur magique de ces tableaux, voy. Maspero, *La table d'offrandes...; Rev. de l'hist. des relig.*, juil.-août 1898, p. 13 s.); mais Canaan n'a fourni rien de semblable jusqu'à ce jour.

(2) Cf. Maspero, *Études de mythologie...*, I, 10 s. ; Éd. Naville, *Figurines égyptiennes de l'époque archaïque*, dans *Recueil de trav...*. XXII, 1900, p. 65-67, Perrot et Chipiez, *Histoire...*, I, 148 ss.

fournir à ses plaisirs et d'animer la solitude effrayante du tombeau : voilà de quoi justifier la présence de ce peuple figuratif (1).

Reste le second groupe, celui des vases qui imitent, de près ou de loin, des animaux et des hommes. Encore que telle de ces formes, la représentation d'une vache ou d'une chèvre par exemple, puisse avoir été suggérée par quelque préoccupation de magie imitative (2) et doive assurer peut-être au mort d'inépuisables réserves de lait, la plupart s'expliqueront mieux comme de simples pièces de vaisselle décorative, moins banales que les vases à provisions dépourvus de tout ornement et le plus souvent sans grande élégance de formes.

C'est bien du reste en se plaçant à ce point de vue qu'on sera le mieux en mesure de comprendre mainte autre particularité inhérente à ces mêmes éléments du mobilier funéraire. Voici par exemple, à côté des vases communs, brisés à ce qu'il semble au moment de leur déposition près du cadavre, des vases figuratifs intacts, mais rendus inutilisables par l'ouvrier même qui les modela ; un trou pratiqué presque à la base exclut tout usage ordinaire (3). Voici encore des figurines animales ou humaines, mais mutilées, le plus souvent amputées de leur tête qu'on ne retrouve point parmi les débris de la tombe et qui peut-être ne fut jamais exécutée par le modeleur (4). Serait-ce pas qu'en vertu du concept indiqué, cette domesticité du mort, ses réserves magiques de laitage et de viande fraîche, ont été conçues elles aussi, au moins à dater d'une certaine époque, à la façon de réalités mortes, qu'on pouvait donc préparer directement comme telles pour s'épargner de les *tuer* en les déposant dans la tombe (5).

(1) Ce même rôle a été bien mis en relief par M. E. Pottier pour les innombrables figurines trouvées dans les nécropoles grecques (*Les sujets de genre dans les figurines archaïques de terre cuite*, dans le *Bulletin de Correspondance hell.*, XXIV, 1900, p. 510-523 ; cf. surtout p. 515).

(2) Idée qui paraît admise pour la Grèce archaïque par MM. Perrot et Chipiez, *Histoire*..., VI, p. 818 s.

(3) Cf. *QS.*, oct. 1902, planche **10**, n° 13.

(4) Les figurines sans tête, ou les têtes sans corps sont fréquemment trouvées dans toutes les fouilles : cf. Bliss et Macalister, *Excavations*..., pl. **67-69** ; Sellin, *Tell Ta'annek*..., fig. 51, 78, etc. ; Macalister, *QS.*, 1903, p. 42, fig. 5, et la remarque générale *ibid.*, p. 207, à propos des Astartés. Il est vrai que les exemples cités ne sont pas indiqués comme provenant spécialement des tombeaux, mais il ne serait pas impossible que beaucoup de ces statuettes ramassées ainsi au hasard du déblaiement aient été préparées en vue d'un dépôt dans la tombe. Il y a dans la collection de M. le baron d'Ustinow, à Jaffa, entre autres objets de cette nature, une jolie petite oie en marbre blanc, sans tête. Elle a été trouvée dans un tombeau de la côte philistine, aux environs d'Ascalon, et le galbe suggère quelque imitation de sculpture égyptienne, sinon un objet directement égyptien. Sur cette décapitation des figurines déposees dans la tombe en Egypte, voyez Maspero, *La table d'offrandes*, *l. l.*, p. 6 s.

(5) Sur le rite de *tuer* les vases et les objets ensevelis avec les morts en Chaldée, cf. A. Jeremias, *Hölle und Paradies*..., p. 13 ; en Egypte, de Morgan, *Recherches*... ; *Ethnogra-*

Cette mise à mort pratiquée sur le mobilier funéraire, vases, armes, etc., quand il était constitué par des objets d'usage courant parmi les vivants, est attestée en beaucoup de nos hypogées : elle corrobore l'opinion qu'on a pu substituer au mobilier réel un mobilier fictif, aux objets vivants des objets morts, mieux en harmonie avec leur destinataire.

Au cas où ces remarques rencontreraient quelque crédit chez les hommes compétents, elles auraient l'avantage de donner au mobilier funéraire cananéen, d'abord une homogénéité plus parfaite qu'on ne le suppose encore couramment, ensuite une plus étroite relation avec celui, mieux connu, des civilisations contemporaines. La tombe ne cesse pas d'avoir un caractère religieux, en ce sens que des rites sacrés y sont accomplis pour mettre la sépulture sous la protection des dieux, et que ces dieux eux-mêmes y peuvent être représentés par leurs idoles ; mais on la débarrasse d'une divinité sans titre : la divinité du mort ; on en expulse enfin cette multitude de dieux parasites, à physionomie vulgaire ou grotesque, auxquels on éprouvait beaucoup de gêne pour trouver un nom sortable, ou quelque fonction admissible, parmi la corruption et la cendre des cadavres. Après avoir été selon toute vraisemblance aux temps néolithiques un équivalent atténué de la maison du vivant, le concept de la tombe du mort, d'abord à peu près identique chez les Cananéens, s'est transformé par degrés, au point de ne plus montrer dans la sépulture un séjour définitif où résidera ce qui reste de l'homme, mais comme la porte d'un monde nouveau dans lequel on pénètre au sortir de celui-ci, et le point où vivants et morts pourraient se rencontrer encore. Tel que le révèlent les pratiques constatées, ce monde nouveau ne paraît guère attrayant. L'existence à y mener devait ressembler fort à celle qu'on menait sur terre, faite des mêmes nécessités, soumise aux mêmes labeurs, capable apparemment des mêmes joies, mais exposée aux mêmes périls, puisqu'il faut s'y pourvoir de ses armes comme de tout le reste de ses biens ; et somme toute rien n'est venu indiquer en ce concept l'absence de toute crainte, ni la compensation, par quelque espérance plus haute, de l'inquiétude inhérente à cette entrée dans l'inconnu que repré-

phie.... p. 210 ; MASPERO, *L'arch. égypt.*, p. 159, etc. Et c'était en effet pour des Égyptiens une pratique fort naturelle, puisque aussi bien ils prêtaient une âme à tous les êtres (MASPERO, *Études de mythol.*, II, 212), phénomène constaté aussi chez beaucoup de non-civilisés. Le même usage de brûler ou de briser tout le mobilier du mort est bien connu dans les civilisations primitives de l'Occident ; cf. MONTELIUS, *Les temps préhistoriques en Suède*, p. 19[illegible], et, pour ne citer en Gaule qu'un exemple récemment signalé, CAPITAN, *Bulletin archéol...*, 1905, p. CX.

sente inévitablement la mort pour la spéculation philosophique même la plus relevée (1).

Peut-être d'aucuns estimeront-ils, à l'aide des faits acquis déjà, pouvoir pénétrer plus avant dans cette évolution religieuse de Canaan. Ils tenteront de fixer en formules précises, avec le langage de la philosophie contemporaine, la progression de ces concepts, depuis le grossier animisme prêté aux Cananéens néolithiques et aux premiers Sémites, jusqu'à la croyance élyséenne, mais non spiritualiste, des temps ultérieurs. Tant d'exactitude paraîtra suspecte à qui songe de combien d'obscurité seraient enveloppés nos propres rites funéraires pour l'archéologue et l'historien du prochain millénaire, si l'on pouvait imaginer qu'aucun texte ne lui en vienne éclaircir la portée. Et comment oublier aussi que les idées primitives sur des sujets aussi complexes que la mort et ses suites, la destinée de l'homme et tout ce qui s'y rattache, ne devaient pas être moins confuses, moins contradictoires peut-être par beaucoup de côtés, qu'elles le demeurent aujourd'hui dans les esprits peu familiers avec la réflexion, qui bénéficient pourtant à leur insu de longs siècles de culture morale et religieuse? Mieux vaut se résoudre à ignorer encore, et à jamais peut-être, quantité de détails, plutôt que de se risquer à d'aussi hasardeuses précisions.

Du seul point de vue archéologique où cette étude se place, une conclusion doit pourtant être dégagée de tout ce qui précède, aussi réservée que possible — est-il besoin de le rappeler encore? — mais du moins exprimant, sous un subjectivisme bien avoué pour qu'elle ne soit pas confondue avec les faits, le résultat général de ces faits, au profit de ceux que les faits n'intéressent que secondairement; la voici. Loin de nous apparaître en Canaan comme le principe, ni même comme un élément constitutif de la religion, la mort a tout l'air d'avoir été le péril suprême et l'inévitable mal que rien ne permettait de conjurer, contre lequel on ne remédia jamais (2). Offrandes riches ou pauvres, sacrifices offerts sur la tombe : tout demeurait impuissant à arracher les morts à l'oppression du sépulcre, et le mystère de l'au-delà ne s'éclairait d'aucun rayon de bien solide espoir. Au sein même

(1) Cf. l'observation très juste de M. A. Dieterich en ce même sens (*Mutter Erde*, *l. l.*, p. 5). Le mépris de la mort affecté en vertu de certaines doctrines, stoïciennes ou autres, n'est guère qu'une ostentation toute de surface la plupart du temps; des croyances plus élevées peuvent seules faire triompher de l'instinctive appréhension que la mort inspire.

(2) Sans qu'il soit nécessaire de décider si, oui ou non, « les peuples semblent avoir été longtemps avant de s'apercevoir que la mort était chose naturelle et nécessaire » (Maspero, *Études de mythol.*, II, 250; cf. Tertullien, *De anima*, 52, Migne, *PL.*, II, 783 : *Qui autem primordia hominis novimus, audenter determinamus, mortem non ex natura secutam hominem*).

du peuple hébreu, la lumière ne se produit qu'avec lenteur, triomphant mal des croyances invétérées qui rivaient le sort de l'homme à la terre. A l'époque pourtant bien basse où s'arrête le présent examen des sépultures et des usages funéraires, cinq ou six siècles à peine avant l'établissement du Christianisme, rien n'atteste encore en Israël une foi bien commune dans le triomphe final de l'humanité sur la mort. Jusque sur les lèvres les plus justes, l'universelle terreur se trahit; Isaïe parle comme Job : « les morts ne vivront plus, les ombres ne se lèveront pas »; les espérances? « elles descendent aux portes du Chéol », où les hommes viennent tous « reposer ensemble dans la poussière » (1). Le temps n'est pas encore, où tous partageront l'espérance dont les premières lueurs brillent apparemment déjà aux regards des prophètes : « Les morts vivront, oui, mes cadavres, ils se lèveront! Réveillez-vous et chantez, vous qui habitez la poussière! » Mais cette espérance n'est pas un leurre né de quelque fiction philosophique; ce n'est pas en Israël le produit final de l'évolution partie de la terre. Si la mort est estimée vaincue, à un moment donné, dans la croyance israélite, il n'y a là ni illusion prétentieuse et vaine, ni succès imaginaire de rites demeurés impuissants chez les Cananéens : Iahvé lui-même arrache les morts à l'étreinte du Chéol; c'est lui qui soustrait finalement les hommes au pouvoir antique si redouté de la Terre, pour les rendre à la vie véritable, « car, disait de lui en sa poétique langue Isaïe (2), ta rosée est une rosée de lumière et la terre fait naître les ombres ».

(1) *Is.*, **26**, 14; *Job.*, **17**, 15 s. Voy. sur le passage d'Isaïe, Lagrange, *RB.*, 1894, p. 211 s.; sur Job, Rose, *RB.*, 1896, p. 39 ss. cf. aussi Dhorme, *RB.*, 1907, p. 59 ss.

(2) *Is.*, **26**, 19; cf. *Os.*, **13**, 14; *Éz.*, **37**, 3-14.

CHAPITRE V

LA CÉRAMIQUE

En toute civilisation l'art de façonner l'argile est une manifestation très primordiale de l'activité humaine. Suivant ses aptitudes naturelles l'homme cherche spontanément à conquérir sur la matière les ustensiles indispensables à sa vie; plus tard il s'efforcera d'y introduire agrément et confort; il deviendra artiste après n'avoir été qu'ouvrier, mais l'artiste ne sera consommé que si l'ouvrier possédait à fond son industrie. Or dans cette conquête de la matière par la pensée, rien n'est plus à portée et plus souple à la fois que la terre. Mêlée à l'eau et pétrie sommairement, elle se laisse modeler presque sans effort en vases appropriés aux exigences déjà multiples de la vie même la moins développée. La seule adaptation à des usages variés est à l'origine la raison d'être de la diversité des formes. Le potier primitif, qui a eu l'ingéniosité de créer un récipient pour les liquides, saura aussitôt le faire grand ou petit, large ou étroit, rond, plat ou ovale, selon qu'il le destine à conserver de l'eau dans sa demeure, ou à la faire bouillir sur un foyer, ou qu'il veut s'en servir pour puiser cette même eau à une fontaine et la transporter. Dès que la série de ces ustensiles est complète, répondant à chaque nécessité domestique, le moment vient de perfectionner leurs formes, de les faire plus élégantes, d'en créer de nouvelles, inspirées par les raffinements de l'existence ou relevant d'un pur caprice : l'œuvre d'art céramique naît alors à proprement parler. Cet art toutefois ne saurait être étudié dans ses productions plus ou moins parfaites à l'exclusion de tous les essais timides et grossiers d'où il a évolué : à ne le considérer qu'à son apogée, le risque serait très grand de le mal comprendre; examiné autant que possible en son entier développement, il devient le guide le plus précieux dans la connaissance d'un peuple à travers les périodes successives de son histoire. Les tâtonnements du tout premier début trahissent, par leur inélégance même ou leur succès, le degré

de culture native d'une population ; le progrès lent ou rapide, la continuité ou les hiatus, l'harmonie ou les contrastes dans l'évolution, révèlent les influences extérieures, les relations de peuple à peuple, souvent aussi, et dans une très large mesure, les croyances religieuses, les habitudes de la vie quotidienne, les usages funéraires. Un vase à libations en fine pâte émaillée, orné de fleurs de lotus, trouvé près d'un autel, a un sens précis en plusieurs ordres d'idées, et ce sens n'est plus du tout le même s'il s'agit d'une tasse en argile rouge déposée parmi des restes de victuailles au flanc d'un squelette, dans une caverne funéraire. Moins expressive à certains points de vue et pour le vulgaire que la peinture ou la sculpture, la céramique l'est beaucoup plus par la multiplicité de ses nuances et sa relation immédiate avec le plus intime détail de la vie humaine. Aussi est-elle toujours considérée avec la plus stricte attention par les historiens de l'art et son témoignage invoqué avec grand soin par tous ceux qui veulent écrire avec quelque précision l'histoire civile et religieuse d'un peuple. Mais encore faut-il que les productions de cet art, pour être accessibles aux historiens, aient été préalablement recueillies et classées par des archéologues et des connaisseurs. Or tandis que mille préoccupations attirent journellement en Palestine les amateurs et les



Fig. 188. — GEZER. Cruche cananéenne peinte (XXVe siècle av. J.-C.); fragment de lécythe grec probablement importé au VIe siècle. D'après MACALISTER, *QS.*, oct. 1905, pl. IV et juillet 1905, fig. 2.

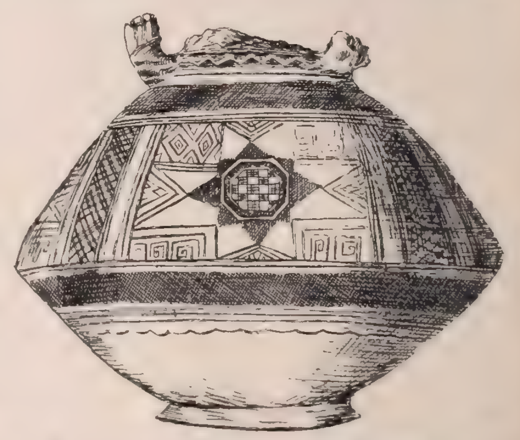


Fig. 189. — JÉRUSALEM. Cruche peinte d'époque israélite, acquise par M. de Saulcy et actuellement au Louvre. D'après PERROT et CHIPIEZ, *Hist.*, III. fig. 478.

curieux, aucun ne paraît avoir eu souci d'examiner les tessons de poterie jusqu'à ce que des savants comme M. de Saulcy, et les ingénieurs du *Palestine Exploration Fund* après lui, aient signalé l'importance que pouvaient prendre d'aussi humbles trouvailles. Il est vrai que M. de Saulcy n'avait guère pu fouiller, du moins n'avait-il pas fouillé des sites de culture fort archaïque et pour qui savait sa tendance avérée à vieillir les objets découverts, il était impossible avec les collections formées par lui, d'apprécier sur des fondements assez sûrs la céramique palestinienne en son premier développement (cf. fig. 189).

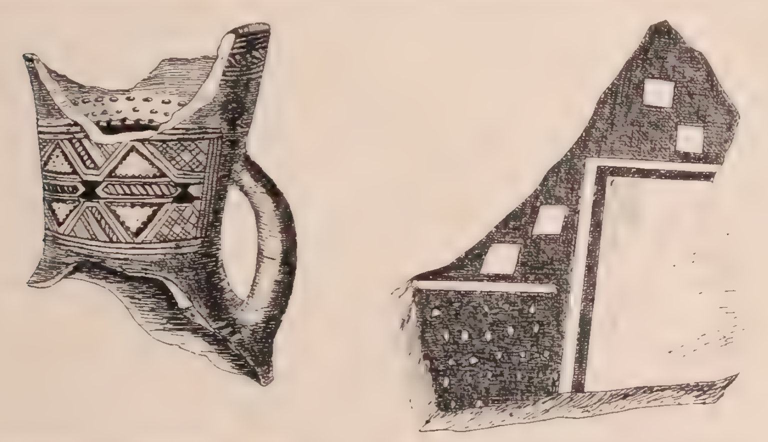


Fig. 190. — JÉRUSALEM. Tessons peints. D'après *Recovery*..., p. 478 et PERROT-CHIPIEZ, *Histoire*..., IV, fig. 246.

Il en allait autrement déjà, en apparence au moins, après la campagne laborieuse et féconde des ingénieurs anglais à Jérusalem, autour du Ḥaram en particulier. Dans les formidables épaisseurs de décombres que traversaient leurs tranchées, les débris de poterie étaient légion et devaient, croyait-on, représenter des périodes fort diverses de cet art dans la capitale juive. Les vases entiers se comptaient cependant par rares unités et tous les fragments dignes d'intérêt remplissaient à peine, sans y être mis à l'étroit, quelques planches de l'*Atlas* publié à l'issue des travaux (1). Après élimination des pièces gréco-romaines ou plus modernes encore, un spécialiste ne trouvait à classer en des séries archaïques, c'est-à-dire d'art spécialement local, qu'un fort petit nombre de débris tenus pour phéniciens ou judéo-helléniques. L'étiquette « poterie phénicienne » était mise sur les seules anses d'amphores estampillées en lettres hébraïques, tandis

(1) *Plans, Elevations, Sections, etc., showing the results of the Excavations at Jerusalem 1867-1870*..... by captain WARREN..., planches **44-47**.

qu'on déclarait « gréco-phénicienne » une poterie représentée par quelques jarres, bassins et écuelles à face lisse et de formes communes, et divers tessons ornés de peintures mates à décoration géométrique (fig. 190) (1).

C'est en possession de ce maigre butin que MM. Perrot et Chipiez devaient traiter de la céramique palestinienne en écrivant leur volume sur l'*Histoire de l'art en Judée* (2). Frappés d'une pénurie si profonde, qu'aurait pu néanmoins expliquer assez le peu d'étendue des investigations en cette voie, les savants maîtres crurent trouver jusque dans la Bible l'indice de cette lacune à peu près complète dans les arts industriels. A l'inverse des innombrables métaphores que le langage courant a tirées de l'industrie céramique chez divers peuples, ils ne relevaient « dans les plus vieux livres de l'Ancien Testament » qu'une seule mention « de vases de terre » (3), c'était au mieux, estimait-on, dans l'instinct national d'un peuple nomade « pendant bien des siècles », prompt aux migrations et préférant naturellement aux « vaisseaux d'argile qu'il risque trop de briser... les outres et les tasses de cuir », commodes à lier sur les bêtes de somme (4). Justifiée peut-être jusqu'à un certain point, en tant que restreinte exclusivement à la culture israélite, cette impression de MM. Perrot et Chipiez sur la céramique palestinienne montre une fois de plus l'inconvénient de théoriser trop vite sur des éléments insuffisants. C'est à M. Flinders Petrie qu'était réservé le mérite de découvrir vraiment cette

(1) Voir Greville J. CHESTER, *On the pottery... found in the Excavations*, dans *Recovery of Jerusalem*, p. 472-481.

(2) Le tome IV de l'*Histoire de l'art* est daté de 1887. Depuis les travaux anglais, ceux de Guthe pour le *Palästina Verein* allemand en 1881, sur la colline d'Ophel, avaient augmenté de quelques pièces à peine les collections céramiques; toutes étaient probablement d'assez basse époque (cf. *ZDPV.*, V, 1882, pl. X-XI). Quant aux importantes séries recueillies par M. Clermont-Ganneau, quelques-unes devaient être signalées et partiellement publiées très tard, par exemple celles d'une mission accomplie en 1873-1874, dont le compte rendu d'ensemble, *Archaeological Researches in Palestine*, ne date que de 1896-1899; les autres ont échappé aux historiens de l'art; cf. surtout CL.-GANNEAU, *Cinquième rapport sur une mission en Palestine et en Phénicie... en 1881*, paru dans les *Archives des missions scientif.*, III[e] série, t. XI, 1884. Il est vrai qu'à défaut d'indice suffisamment précis de provenance, surtout sans aucune donnée sur la nature des ruines parmi lesquelles s'étaient rencontrés ces vases, il était à peu près impossible de les classer avec la précision désirable, à moins de les pouvoir insérer en des groupes déterminés par ailleurs.

(3) Dans *II Sam.*, **17**, 28. Ils y ajoutaient dans la littérature prophétique *Jér.*, **18**, 1-9 et **19**, 2 (*Histoire...*, IV, 449). Sans insister sur l'œuvre de potier bien plus archaïque de *Gen.*, **2**, 7 dans l'AT., on peut se demander en quoi les récits bibliques peuvent servir de parallèle pour « la langue courante » des Grecs et des Latins émaillée de métaphores tirées de la céramique. Les documents égyptiens, assyriens, phéniciens sont-ils beaucoup plus verbeux sur la poterie, très riche pourtant, de ces contrées?

(4) *Histoire...*, IV, 458. On faisait du reste abstraction totale de la céramique antérieure à l'arrivée des Israélites en Palestine.

branche de l'art en Palestine. Malgré la brièveté de sa campagne archéologique à Tell el-Hésy, grâce à sa longue pratique du sujet dans les fouilles d'Égypte et aux conditions exceptionnellement favorables qu'il rencontrait pour l'examen de la poterie, le docte spécialiste n'hésita point à jeter les fondements de cette science obscure et méconnue; et son mémoire sur la nature, le classement et l'évolution de la céramique depuis les premiers rudiments indigènes et ce qu'il appelait avec conviction « Amorite pottery », jusqu'aux cruches arabes, est encore classique (1). C'est que Lâchis, la ville en briques séchées au soleil, avec ses assises régulièrement stratifiées et presque nulle part bouleversées par des tranchées de fondations pénétrant d'un strate moderne en de plus anciens, avec la variété d'influences qui s'y exercèrent au cours de sa longue histoire, surtout enfin grâce à la richesse des spécimens bien conservés, Lâchis était en vérité un *eldorado* pour les *philocéramistes* (2) et M. Petrie l'était avec une conviction presque troublante. « Déterminez une fois la poterie d'une contrée, disait-il, et vous avez en main la clef de toute exploration ultérieure. Un coup d'œil sur un tertre de ruines, même sans descendre de cheval, en montrera beaucoup plus à qui s'entend aux styles de la poterie, que des semaines de labeur n'en peuvent révéler à un apprenti » (3).

Il se peut qu'une telle assurance ait inspiré de la terreur à ceux qui n'avaient pas en cette matière l'expérience du savant anglais. Raison de plus pour se mettre, sinon directement à son école, du moins quelque peu au courant de son ample documentation de réalités archéologiques. Ainsi n'en jugea évidemment point tel auteur d'un manuel d' « archéologie hébraïque » très en faveur qui rédigea depuis lors un recueil axiomatique à l'usage des savants en formation (4). Mais tandis que les théoriciens critiquaient en cabinet une

(1) *Tell el Hesy...*, ch. VII, *The Pottery*, p. 40-49. pl. V-IX: quelques autres indications éparpillées dans le reste du livre.

(2) Même après une longue expérience en d'autres milieux, MM. Bliss et Macalister se réfèrent volontiers à Lâchis, *Excavations*.... p. 75. Seuls les dépôts funéraires ou les cachettes impliquant une plus stricte contemporanéité des types devaient encore être préférés.

(3) *Tell el Hesy...*, p. 40.

(4) Le *Lehrbuch der hebr. Arch.* de Nowack consacre à peine quatre pages (I, 265-268) à la céramique en y semant quelques larges et banales figures extraites de Perrot et Chipiez, où l'on pouvait choisir d'ailleurs mieux. Une vague référence était faite au travail de Petrie et sa théorie présentée tout court comme « nicht genügend begründet »; sans doute parce que l'auteur ne voyait dans cette archéologie *réelle* qu'une matière à dilettantisme, car une note — assez peu correcte! — bloquait allègrement Petrie et Conder à propos d'une querelle faite par ce dernier sur de mauvais fondements. En son manuel (*Hebr. Arch.*, p. 261-6) paru la même année (1894) M. Benzinger a été du moins un peu plus objectif.

thèse de fait, un savant judicieux entreprenait de la contrôler et, le cas échéant, de la modifier. Une revision de cette nature exigeait une connaissance de la thèse et de sa méthode plus fondamentale que l'examen sommaire de quelques planches ou la lecture de quelques lambeaux de polémique. M. Bliss a raconté quelque part avec humour l'initiation qu'il voulut s'assurer au moment de prendre la direction des fouilles en Palestine pour le compte du Comité anglais (1). Il vécut un mois entier au chantier de Petrie, qui fouillait alors à Meïdoum dans la Haute-Égypte, et il s'enferma plusieurs jours dans la solitude monumentale et très archéologique d'un tombeau de la IIIe dynastie pour y étudier à loisir le mémoire du maître sur la céramique palestinienne. Ainsi en mesure d'en apprécier le fort et le faible, Bliss entreprit à son tour le labeur ébauché par Petrie, et au terme de sa troisième campagne, après dix ans de recherches en des milieux très divers, avec la collaboration de deux autres savants, quand il eut recueilli des centaines de vases intacts et manipulé par centaines de mille des fragments menus ou considérables (2), il était documenté pour reprendre sur des bases beaucoup plus larges, par conséquent aussi plus solides, l'esquisse de Flinders Petrie. Il ne semblait plus prématuré d'écrire l'histoire de la céramique dans la Palestine méridionale; et cette histoire, qu'on lira dans le beau mémoire dû à la collaboration de MM. Bliss et Macalister (3), est de nature à bien informer ceux qui prendront le loisir d'en faire l'attachante étude. Les grandes lignes, presque aussi les dates assignées par l'illustre pionnier à chaque période, s'étaient trouvées vérifiées par une très satisfaisante conformité avec les nouveaux faits. Mais la multiplication immense de ces faits nouveaux entraînait quelques modifications dans l'énoncé des principes de la décoration ou de la technique; surtout on était entré en possession de séries plus variées et de documents parallèles qui permettaient une classification plus précise et plus sûre. La tablette cunéiforme de Tell el-Ḥésy, les collections d'estampilles hébraïques, les poids inscrits, les fragments épigraphiques grecs archaïques, les débris de sculpture, s'étaient trouvés fort à point en cent endroits pour rendre clair aux moins crédules que si la poterie est un critère de suprême ressource pour répartir et dater des strates de décombres, on n'est pas du tout réduit à la classifier elle-même par la seule stratification des ruines. En d'autres termes, l'étude de MM. Bliss et Macalister faisait à satiété la démons-

(1) *A Mound of many Cities*, p. 144 s.
(2) Cf. Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 76.
(3) *Excavations in Palestine...*, part. II, *The Pottery...*, p. 71-141, planches **20-70**.

tration de l'importance artistique de la poterie, indépendamment de son précieux intérêt archéologique.

Comme on pouvait s'y attendre en une branche si neuve de l'investigation scientifique en Palestine, l'apport incessant d'une documentation toujours plus riche à mesure que se développe la recherche augmente de jour en jour l'exactitude de nos connaissances sur la céramique de la contrée. Là encore, c'est Gézer qui s'est révélé spécialement fécond, grâce surtout à l'observation fort éclairée et toujours en éveil de M. Macalister. C'est là aussi que pour la première fois a pu être constituée, par la découverte de dépôts intacts dans des tombes inviolées, la série continue de productions céramiques à travers toutes les périodes historiques et jusque très haut dans ces âges dits préhistoriques trop fréquemment considérés, par une erreur déplorable, comme le règne absolu de l'ignorance et de la barbarie (1). Aux collections désignées par ses devanciers sous le terme par trop vague de « préisraélites archaïques », mal différenciées par ce vocable des œuvres « préisraélites postérieures », M. Macalister paraît disposé à substituer un nom, ou plutôt une classification plus adéquate, pour faire une place aux trouvailles tout à fait primitives que lui ont livrées en particulier la caverne funéraire à incinération, ou le village troglodyte de Gézer. Avant son étude finale on ne peut discerner encore parmi les aperçus disséminés dans ses comptes rendus à quelle terminologie définitive il s'arrêtera (2). Le classement chronologique, établi d'après les influences qui prédominent à chaque époque, demeure en substance le même qu'au début, modifié seulement pour les origines ignorées à peu près complètement dans les trouvailles antérieures, mises maintenant en bonne lumière sur un intervalle de douze à quinze siècles avant l'immigration des Sémites, soit jusque vers 3500 avant notre ère, et soupçonnées au surplus presque au début du même millénaire.

(1) M. de Morgan, par exemple, a déjà tenté de réagir contre le préjugé qui veut faire rentrer dans le cadre des connaissances reçues et authentiquées tous les phénomènes qui viennent à être constatés. Il a fait ressortir combien la « préhistoire » pour l'Egypte représentait de culture remarquable, quoique antérieure à l'histoire dont nous croyons posséder la chronologie (cf. *Recherches sur les origines de l'Égypte ; L'âge de la pierre...*, p. 166 s.).

(2) Peut-être la groupera-t-il tout simplement avec chacune des périodes : néolithique, sémitique ancienne, sémitique postérieure, postexilienne et romaine, ainsi qu'il l'a déjà sommairement fait dans son résumé provisoire, *QS.*, 1904, p. 108 ss. Tel passage des comptes rendus laisse même entrevoir pour la poterie peinte un classement particulier opéré d'après la technique et sans apparente corrélation avec les séries communes : *QS.*, 1903, p. 13 ss. On notera surtout l'observation : « The chronological inter-relations of these types of painted ware is very difficult to make out » (*l. l.*, p. 43). Voir enfin pour l'ensemble de la classification les termes finalement proposés : « Néolithique ou Préhistorique, Cananéen ou Amorréen, Israélite préexilien et Israélite postexilien ». (*QS.*, 1905, p. 306).

Sur ces informations nouvelles, éclairées par quelques brèves excursions dans le domaine de la céramique des pays voisins, a été établie la classification proposée plus haut dans l'introduction. Elle est calquée, somme toute, sur celle des explorateurs, avec des étiquettes non moins compréhensives, tout en s'efforçant d'être plus spécifiques, sans viser à une précision irréalisable au moins pour le présent.

De prime abord on trouvera surprenant peut-être que la chronologie adoptée dans le développement de la poterie ne semble correspondre à rien, dans l'évolution ethnologique, et n'offre aucune apparente coïncidence avec les principaux moments de l'histoire palestinienne. On s'étonnera en particulier de voir la céramique dite « indigène » se perpétuer jusque vers le XVIe siècle, c'est-à-dire quatre à cinq cents ans au minimum plus tard que la prise de possession du sol par ces envahisseurs sémites, bloqués ici sous la rubrique de « Cananéens », sans autre souci de déterminer leur clan proprement dit entre tous les autres. Est-il besoin pourtant de rappeler que la marche générale de la civilisation n'est pas régie dans un pays par les seules transformations politiques? Elle a trop d'attaches avec les hommes pour se plier du jour au lendemain au caprice d'un conquérant. Le cas de la civilisation égyptienne offre une analogie topique. Au dire des savants les plus autorisés, l' « Égypte semble avoir vécu de deux vies différentes : l'une, la plus ancienne, commence avec les origines pour cesser au moment de l'invasion des Pasteurs; l'autre date de l'expulsion des Hyksos pour s'éteindre lors de la conquête macédonienne... (1) ». Ce qui revient à dire que la vie primitive, celle qui commence historiquement en Égypte vers le XLe siècle, avec la substitution des Égyptiens pharaoniques aux autochtones, demeure pourtant une vie autochtone graduellement modifiée par l'apport étranger, mais absorbée d'une manière totale seulement vers le XXIIIe siècle, quand le pays tombe un moment aux mains de nouveaux envahisseurs. Il est même à propos de noter, à la suite de M. de Morgan pour l'Égypte (2), que l'alliage des formes autochtones aux formes nouvelles avec prépondérance marquée des premières sur les secondes introduites par l'immigration pacifique ou la conquête est

(1) De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte ; L'âge de la pierre...*, p. 187.

(2) *Op. l.*, p. 188 s. « Les vases rencontrés dans les mastabas de l'époque de Snéfrou... sont identiques à ceux des tombes pré-historiques ». Il n'importe en rien que la décoration de quelques vases archaïques, estimée autochtone par M. de Morgan, ait été attribuée par d'autres aux premiers âges pharaoniques (cf. G. Foucart, *Sur la décoration des vases de la période dite de Neggadèh*, dans les *Comptes rendus Acad. I. B.-L.*, 1905, p. 257 ss.). On n'a pas contesté, semble-t-il, le classement général adopté par M. de Morgan, et ce point seul nous intéresse pour la question des formes examinée en ce moment.

surtout à observer dans la céramique. En ces cantons méridionaux de Syrie qui sont le domaine de notre étude, la céramique primitive ne s'efface que devant la concurrence d'un style nouveau introduit en Canaan par des relations diverses avec les peuples égéens. Les indigènes non Sémites sont dès lors suffisamment éteints ou absorbés pour que les formes spécifiques de leur art, lentement modifiées par l'adoption des Sémites, continuent de se maintenir sensibles en face du style qui se présente maintenant avec tout l'attrait de la nouveauté, et l'avantage d'éléments plus riches, plus élégants parfois. Et ce qui va résulter de cet autre mélange de la céramique locale autochtone et sémitique, désormais pleinement unifiée, et des influences égéennes représentera l'art spécial des céramistes égéo-cananéens, perpétué jusqu'en ce XII[e] siècle occupé tout entier par la conquête israélite inaugurée au déclin du siècle précédent. Une évolution analogue caractérise la poterie « israélite », d'où les éléments « cananéens » ne disparaissent que pour laisser place à des influences crétoises, chypriotes, bientôt à celles de la Grèce classique, finalement triomphantes le jour où s'effondra la monarchie juive. L'examen successif de chacune des périodes distinguées d'après les fouilles dans la céramique palestinienne a du reste un intérêt plus positif que la terminologie adoptée pour exprimer cette distinction beaucoup mieux concrétisée par les détails où il faut maintenant entrer.

I. — LA CÉRAMIQUE INDIGÈNE (DES ORIGINES AU XVI[e] S. AV. J.-C.).

Le sol de Palestine, riche de grasse argile rouge ou de marnes très aptes au modelage, mettait partout à la discrétion du potier la matière première de son art. Utilisée d'abord sans aucun alliage, cette matière a fourni des poteries d'une tonalité rouge, tournant quelquefois au sombre selon le degré variable de cuisson, souvent noirâtre ou grise avec des molécules mal broyées mêlées peut-être à dessein à la pâte pour lui donner du liant, mais qui en compromettaient plutôt la solidité. Et quand on parle de cuisson, il s'agit déjà d'un progrès sensible dans l'industrie céramique ; à l'origine en effet, c'est-à-dire au début de la période néolithique (1), on s'en remet au soleil du soin

(1) Il ne saurait être en effet question de céramique paléolithique en l'état actuel de nos connaissances, puisque l'étude compétente de cette époque de la « préhistoire » de Palestine est à peine inaugurée. Cette poterie primitive offre nécessairement trop peu de caractères spécifiques pour être distinguée avec vraisemblance des productions néolithiques postérieures, à moins qu'elle ne soit découverte en des gisements intacts et bien définis d'autre

de donner aux rudiments de vases qu'on a façonnés à la main la résistance nécessaire pour qu'ils deviennent utilisables. Chercher à caractériser davantage ces premiers essais serait peine perdue. Ils se sont produits avec des résultats identiques à peu près partout et les vestiges en sont maigres.

Un peu plus avant dans l'époque néolithique, les demeures troglodytes de Gézer, la caverne à incinération avec son mobilier de poterie merveilleusement intact, les tessons recueillis çà et là dans des stations néolithiques bien caractérisées par leurs silex taillés, rendent possible un examen plus approfondi de la céramique. C'est toujours la même pâte épaisse, la plupart du temps impure, monochrome ou de coloration nuancée par la cuisson inégale à la périphérie et au cœur des parois, solide néanmoins, mais perméable et lourde. Toute cette vaisselle fabriquée à la main n'est dépourvue ni de variété, ni même d'une certaine élégance. Les formes demeureraient presque entièrement problématiques sans la série remarquable de l'hypogée, dont les jarres, les bols et les coupes sont des échantillons parfaits de cet art archaïque (cf. pl. VI, 1, 4). Parmi les jarres, la forme qui domine est une panse globulaire, de courbe très variable, à fond plat ou légèrement arrondi (fig. 191). Le goulot, tantôt étroit et relevé, tantôt bas et large, s'évase au sommet en un rebord épais, sans ornementation pour l'ordinaire. A mesure qu'on avance et que la main de l'ouvrier s'assouplit par la pratique, les jarres prennent un élégant profil d'ovale allongé et gracieux, aplati par le fond et surmonté d'un goulot étroit, peu proéminent, relié à la panse par un cordon mouluré en relief, et largement recourbé au bord supérieur. Les plus beaux spécimens, complets ont été mis à jour à Tell es-Ṣâfy et à Ta'annak (fig. 192 s.) pour cette variété déjà fort développée et très bien conçue de l'amphore primitive.

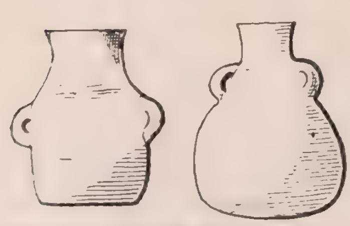


Fig. 191. — D'après MACALISTER, QS., oct. 1902, pl. 9, 6 et 7.

La forme qui domine parmi les autres récipients est une sorte de petite marmite ventrue, à base plate ou quelque peu arrondie, sans col, ni anses à l'origine, mais d'assez bonne heure munie d'un bourrelet renforçant les bords de l'orifice et d'oreillettes collées à la panse

part grâce au reste du mobilier, silex, os, etc. Au surplus la poterie paléolithique doit-elle être partout rarissime puisque M. Poulaine l'ayant signalée récemment dans un caveau funéraire de la Grotte de Saint-Joseph [Yonne] (*Bulletin archéol. du Comité des trav. hist.*, 1905, p. 257) M. le Dr Capitan faisait observer que cette poterie déjà rencontrée en des cavernes de Belgique ne l'avait pas encore été en France (*ibid.*, p. LXXVI).

pour faciliter la manipulation. Le galbe des vases de moindre capacité est déjà très varié : tasses à bords verticaux ou ovales avec une anse, cruches assez fréquemment terminées en pointe, écuelles profondes à large évasure, jattes, gobelets qui ne sont déjà pas très éloignés des types consacrés dans la suite et de ceux demeurés en usage dans la vaisselle moderne (1).



Fig. 192. — T. es-Sâfy. Jarre archaïque. Phot. due à l'obligeance du *PEFund*. Haut. 0m,84.

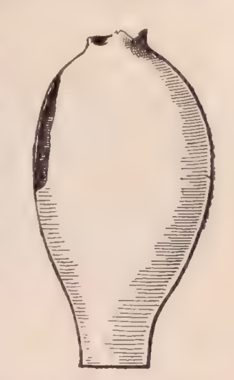


Fig. 193. — Jarre archaïque. D'après SELLIN, *T. Ta'an.*, fig. 109. Haut. 1m,02.

Au point de vue technique ces vases ont des caractères communs, d'où l'on avait pu déduire leur classement avant même la bonne fortune de les trouver groupés en des sépultures. « Ils sont exécutés à la main avec une pâte plus ou moins fine, mais monochrome. M. Flinders Petrie avait conjecturé l'emploi du tour au moins pour quelques rebords d'écuelles ou pour des cols d'amphores qu'il trouvait d'exécution trop parfaite pour une main même exercée travaillant sans aucun instrument. Bliss est persuadé au contraire qu'il faut reléguer aux temps ultérieurs l'usage du tour (2). Les pièces les plus parfaites, minutieusement examinées, ont laissé surprendre l'empreinte des doigts. Il était au surplus fort peu naturel de supposer la connaissance et la pratique d'un instrument pour l'exécution de détails secondaires, alors que les principales pièces auraient été laborieusement façonnées à la main. Dans les plus anciennes productions l'ouvrier s'aidait uniquement d'un outil de silex, d'arête large et mousse qui lui permettait de lisser les surfaces avec plus de fini que n'aurait pu en obtenir la main (3).

(1) Cf. pour toutes ces formes MACALISTER, *QS.*, oct. 1902, pl. 9 s.

(2) BLISS-MACALISTER, *Excavations*..., p. 80. Cf. de Morgan, à propos de la poterie égyptienne préhistorique : « ... j'avais cru, d'après la régularité presque parfaite des formes, que cette céramique avait été faite au tour ; mais... je me suis assuré que, malgré sa perfection, elle est le produit du travail à la main exécuté par des potiers d'une grande habileté » (*Recherches sur* les *origines de l'Égypte; Ethnographie*..., p. 120).

(3) Telle pièce de silex ramassée en des couches profondes de débris ou à travers des sta-

Pour rompre la monotonie de ces parois lisses, le potier adjoignit bientôt à son polissoir une pointe ou un outil dentelé qui lui servit à strier capricieusement son vase en guise d'ornementation. C'est la se-

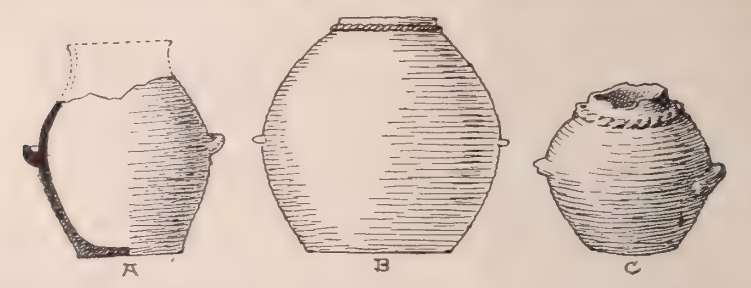


Fig. 194. — Décor strié. A, d'après SELLIN, *T. Ta'an.*, pl. I, *i*; B, d'après BLISS-MACALISTER, *Excav.*, pl. 25, 4; C, d'après BLISS, *A Mound...*, fig. 92.

conde et l'une des plus constantes particularités de la céramique indigène en Palestine. Les stries, obtenues à l'aide d'un grattoir de silex à pointe unique ou dentelée en manière de scie très fine, se présentent avec une diversité fort capricieuse de combinaisons : toujours serrées presque au point de se confondre, les lignes entourent régulièrement la

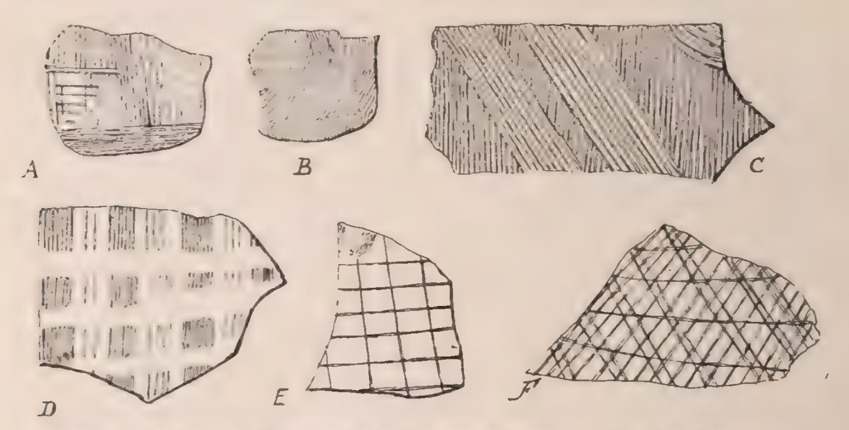


Fig. 195. — Diagrammes de décor incisé. D'après quelques tessons et BLISS-MACALISTER, *Excav.*, pl. 27.

panse du vase (fig. 194), s'allongent obliquement (fig. 195, B), se brisent très court pour constituer de grossiers réseaux (fig. 195, A), changent leur direction (fig. 195, C), s'espacent par groupes inégaux et se recoupent pour former un damier (fig. 195, D, E, F). Un trait plus

tions néolithiques, a dû servir à polir les vases d'argile suivant le procédé constaté en maint endroit de la Grèce archaïque. Cf. PERROT et CHIPIEZ, *Histoire...*, VI, p. 896 et fig. 442.

épais, au doigt, traverse ici ou là les stries pour délimiter les zones que rempliront les incisions. Le croquis de quelques tessons en dit beaucoup plus du reste que de verbeux détails sur ces agencements fantaisistes, qui ne sont pas encore peut-être à proprement parler une ornementation, mais un simple procédé de structure (1).

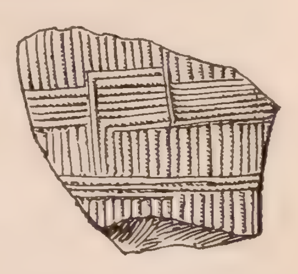


Fig. 196. — D'après Sellin, *T. Ta'an.*, fig. 39.

C'est déjà au contraire un décor réel que constituent les moulures au goulot des jarres, les cordons en relief sur la panse ou les séries d'incisions à même les parois des vases. Bandes en relief, incisées avant la cuisson en manière de câbles, simples, doubles, juxtaposées parallèlement, entrelacées en figures, découpées parfois en

(1) Un tesson de Ta'annak (Sellin, *Eine Nachlese*.... fig. 4) ramassé parmi les ruines de l'édifice d'Ištarwašsur, offre une ornementation incisée plus originale encore. On la dirait faite à l'emporte-pièce. Il va de soi qu'en indiquant ces rudiments de décor incisé comme un trait assez spécifique de la plus ancienne poterie en pays de Canaan, il n'est pas question d'en faire la propriété exclusive des céramistes de la contrée. Aussi bien n'ignore-t-on pas que le procédé a été signalé un peu partout. L'Égypte avait fourni naguère, à travers les *kjœkkenmœddings* préhistoriques de Toukh en particulier et dans l'un ou l'autre des premiers mastabas, d'admirables spécimens (de Morgan, *Recherches*..., I, p. 161 s., fig. 482 s. et pl. XI); c'est maintenant l'Élam et la Chaldée qui nous documentent sur ces productions initiales de leur céramique (voy. de Morgan, *Mémoires de la Délégation*..., t. I, p. 136 et fig. 337 [p. préc.] à Suse; t. VIII, p. 142, fig. 287, à Moussian; L. Heuzey, *Revue d'Assyriologie et d'archéol. orient.*, VI, ii, p. 59 ss. et pl. III, à Tello. Le mémoire de M. Heuzey, intitulé *De la décoration des vases chaldéens*, est le meilleur commentaire archéologique de ces curieux petits monuments). Dans l'art développé d'Égypte et de Chaldée le décor incisé est beaucoup plus ornemental, offrant parfois d'intéressantes représentations; surtout il est accentué par les incrustations de pâte blanche qui remplissent les incisions. Est-ce inadvertance dans l'examen des séries palestiniennes ou la lecture des comptes rendus de fouilles? je ne retrouve en tout cas dans mes notes aucun exemple de telles incrustations, quoique beaucoup au contraire d'une sorte de lavage blanchâtre du vase entier, après les incisions quelquefois. Quant au décor incisé purement géométrique, M. Heuzey en a expliqué l'origine en Chaldée de façon très séduisante. Il estime que ces combinaisons de lignes brisées, de losanges, de damiers, « naissent presque d'elles-mêmes sous la main de l'ouvrier, dans les industries du tissage, et plus facilement encore dans le travail de la vannerie, qui est un tissage rudimentaire » (*op. l.*, p. 65). Et il y a désormais, pour donner une objectivité réelle à cette ingénieuse théorie, la découverte, par MM. Gautier et Lampre dans leurs fouilles de Moussian, d'un fond de vase « modelé sur un panier servant de support à l'argile » (*Mémoires de la Délégation*..., t. VIII, p. 93, fig. 133). Cette application des formes produites par le travail du vannier à la décoration des vases avait déjà été constatée dans un tumulus funéraire des environs de Troie, sur des tessons datés du xxxe siècle environ avant notre ère; cf. H. Winnefold, dans Doerpfeld, *Troja*.... II, 546 et fig. 468. Les analogies constatées entre des tessons chaldéo-babyloniens et palestiniens ornés de cette sorte (par exemple dans Sellin, *Tell Ta'annek*..., p. 41, fig. 39 [voy. fig. 196], supposent-elles une dépendance artistique immédiate ou l'imitation spontanée des mêmes objets? il faut laisser aux maîtres de le déterminer. Cf. ce premier décor céramique à Megiddo, Schumacher, *MuN.*, 1906, fig. 26.

dents de scie, brisées en zigzags, ondulées, tressées (fig. 197) : toujours s'y reconnaît le principe d'imiter par ces décors incisés et ces espèces d'appliques les cordes dont on entourait le vase pour le transport, ou pendant qu'il séchait au soleil (1).

Les détails accessoires du vase : anses, goulots, rebords, sont un

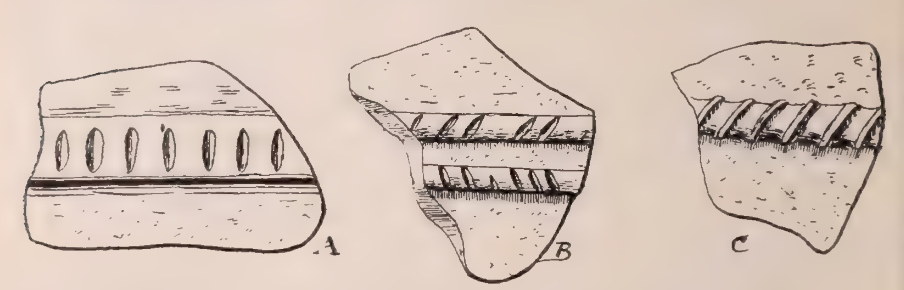



Fig. 197. — Décor en relief. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 28, 1, 4, 13.

autre élément plus ou moins précis de classification, les anses surtout. La tentative initiale pour donner prise sur le vase était naturellement de créer à son centre de gravité une saillie quelconque capable de fixer la main ou de retenir une corde. Seules les pièces un peu considérables, jarres ou marmites, exigèrent dès l'origine ce perfectionnement qui devait aboutir à l'oreillette horizontale, puis à l'anse recourbée, à travers une variété considérable d'évolutions. Le point de départ de ce développement paraît n'avoir été qu'une pincée ferme du potier sur le ballon de l'amphore ou de la terrine qu'il achevait. Sous la pression vigoureuse des doigts, l'argile encore humide faisait saillie à l'extérieur et le pouce de l'ouvrier laissait à la partie supérieure de cette saillie une empreinte creuse, qui, après la cuisson ou la dessiccation de l'ustensile, pouvait retenir le doigt et l'empêcher de glisser quand on saisissait l'objet (2). Le premier pas dans l'évolution était fort simple : pratiquer la pincée de manière à laisser non au-dessus mais au-dessous de la saillie l'empreinte en creux.

1) Ce principe finement appliqué par M. Macalister à la céramique palestinienne (*Excavat. in Palest...*, p. 83, note) est bien mis en évidence par divers échantillons de poterie crétoise; cf. Evans, *Knossos Excavations, 1902*, dans *Ann. of the Brit. School at Athens*, VIII, 1901-2, p. 10 et fig. 5 *a*; *ibid.*, X, 1903-4, p. 11 et fig. 3. Faut-il rappeler que les particularités jusqu'ici passées en revue : monochromie, décor incisé, appliques tressées, sont communes à la poterie primitive de tous les pays? Sans recourir pour s'en convaincre aux ouvrages spéciaux, ni aux séries publiées dans les comptes rendus de fouilles, *Bulletin archéologique*, *Revue arch.*, *Notizie degli Scavi*, etc., les chapitres consacrés par MM. Perrot et Chipiez à la céramique des divers peuples de l'ancien Orient et de la Grèce en feront suffisamment la preuve. Pour la céramique troyenne en particulier, à la période correspondante, cf. le mémoire de H. Schmidt, dans Dörpfeld, *Troja und Ilion*, I, 244-252.

2) Macalister, *Excav...* p. 83 (fig. 194 B, pincée sans empreinte; 194 A, empreinte creuse).

On paraît s'en être tenu assez longtemps à cette oreillette minuscule et point compliquée, insuffisante néanmoins dès qu'il s'agissait de vaisselle un peu ample. Un perfectionnement très spontané produisit au flanc des jarres plus volumineuses cette oreille dont les spécimens sont légion, large et allongée pour mieux embrasser la panse, tantôt épaisse, presque ronde et à peine concave en dessous, tantôt plate et percée d'un trou où s'engageait la corde pour le transport, plus généralement ondulée ou pincée en plusieurs endroits, afin de multiplier les points d'agrafe. Le type une fois créé parut sans doute d'aussi heureux effet qu'il était commode, car on n'hésita pas à l'appliquer à de menus récipients dont il ne facilitait guère l'emploi. Sous cette forme très caractéristique (fig. 198), l'oreillette qu'on pourrait dire « ondulée » (1) ne s'est retrouvée que dans la poterie égyptienne préhistorique ou des toutes premières dynasties (2); en Palestine même elle s'est conservée seulement en de très rares cas et sous une forme dégénérée après la période archaïque.

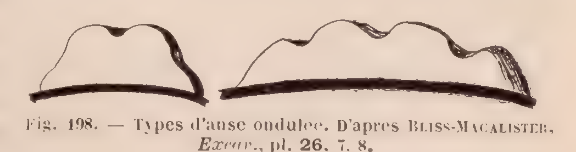


Fig. 198. — Types d'anse ondulée. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 26, 7, 8.

La forme du goulot, ou plutôt du bec, dans les premiers vases où il apparaît, n'est déjà plus un indice aussi net, quoique non sans valeur encore. Flinders Petrie en avait même fait un élément très spécial du diagnostic, en présentant ce bec primitif comme un tuyau de galbe

(1) Bliss, *Excavations...*, p. 80, écartait ce terme, proposé par Flinders Petrie (*wavy handles*) à la suite de ses récentes trouvailles en Égypte; il préférait garder celui de *ledge handles*, mis en avant par le même Petrie (*Tell el Hesy...*, p. 42), alors qu'il estimait ce type exclusivement *Amorite* et le déclarait « quite unknown elsewhere ». Depuis lors, si l'on s'en tient à Bliss (*l. l.*) à défaut des documents directs, Petrie expliquerait l'existence constatée par lui de ces anses en Égypte dans la céramique des premières dynasties par importation palestinienne due à des émigrants, vers 6500 av. J.-C. Cette même immigration aurait apporté aussi l'usage des stries désignées par le vocable topique de *surface peignée*, « comb-facing ». La théorie n'est indiquée qu'à titre d'information. Malgré ce que les analogies, disons même les similitudes, alléguées ont de réel, ces procédés sont assez simplistes pour avoir pu naître spontanément chez deux peuples qui n'auraient eu aucune relation, ethnographique ou autre. D'autres similitudes vont être signalées, sans qu'il soit le moins du monde question même d'aborder le problème d'ethnographie. Au *Ledge-handle* préféré par Bliss comme plus extensif, on peut objecter qu'il n'est plus caractéristique. Sous la forme générale d'oreillette horizontale on ne peut plus parler de type spécifiquement égypto-palestinien à l'exclusion de la Grèce. La céramique mycénienne connaissait en effet le principe de la saillie plate ou arrondie percée d'un trou; cf. Perrot et Chipiez, *Histoire...*, VI, 898 s., fig. 443 et 445; VII, 154, fig. 33. Il n'était apparemment pas rare dans la céramique troyenne du troisième millénaire avant J.-C.; cf. H. Schmidt ap. Dörpfeld, *op. l.*, p. 247 ss., fig. 102-104, 109-113, à l'exception toutefois de l'arête ondulée proprement dite.

(2) Cf. de Morgan, *Recherches...; L'âge de la pierre...*, p. 153, fig. 391 et 411.

variable se projetant hors de la panse et en général sous le rebord supérieur du récipient. Ce rebord lui-même, au moins pour une riche série de « bowls », plats, écuelles, bols, était jugé non moins caractéristique par l'épais bourrelet dont il était intérieurement ou extérieurement orné et consolidé (1). La confrontation de pièces plus nombreuses ne permet plus une aussi entière confiance. Il s'est rencontré à des vases d'époque plus tardive des becs et des bords épais difficiles à distinguer de ceux dont Petrie donne le schéma, n'eût été la juxtaposition d'autres particularités de formes et d'ornementation. Il est juste de reconnaître au surplus qu'en déclarant « essentially Amorite » par exemple la catégorie des « bowls » lippus, le savant céramographe ne faisait point abstraction de données complémentaires fournies par la technique ou la coloration.

Inutile d'observer que les caractères attribués à la poterie primitive ne sont pas invariablement accumulés tous sur chaque vase ou sur le moindre tesson : raison de plus pour n'attribuer de réelle valeur distinctive qu'à des éléments assez précis, assez spécifiques du moins pour fonder un classement rationnel, même quand on les constate isolés. Tels ne semblent pas être en général les becs (*spouts*) et les rebords épais d'une catégorie de vases (*thick brim bowls*). Il en faut peut-être dire autant d'une autre particularité assignée par Petrie à la céramique des origines : les *Hole-mouths*, décidément trop vagues même après la description du maître, embarrassé, il l'avoue, lui aussi pour le choix d'un terme applicable à certains orifices dont on voit très mal la nature et la situation (2). Si mal, qu'un fin connaisseur, M. Macalister, a craint lui-même de se méprendre sur la description fournie, qu'il interpréterait volontiers fort différemment. Ces trous à même la paroi seraient, à son sens, l'indice de raccommodage antique des vases brisés, au moyen d'agrafes probablement en bronze analogues aux rivets qu'emploient dans le même but nos potiers modernes. Gézer a

(1) Voy. Fl. PETRIE, *Tell el Hesy*..., pl. VI.

(2) Il faut le *réciter* en entier, pour faire comprendre que sa définition ait causé quelque difficulté d'application : « The Hole-mouths... so called for lack of a better name. The opening is simply a hole cut in the vessel, without any lip, or turn, or decoration, beyond a slight thickening for strenght in some cases. This type just survived into Jewish times; but it is markedly Amorite... » (*Tell el Hesy*..., p. 42). Dans les diagrammes de la pl. V, il m'a été impossible de saisir l'exacte signification de ces orifices. L'omission de cet élément de diagnostic dans BLISS, *A Mound*..., p. 40-43 et BLISS-MACALISTER, *Excavations*..., p. 77 ss., suggérait à n'en pas douter, sinon le même embarras, en tout cas un scepticisme analogue à celui exprimé plus haut. Cet embarras et ce scepticisme sont rendus évidents par la remarque suivante de MACALISTER, *QS*., 1903, p. 315 : I am inclined to suspect (if I do not misunderstand the published description) that the « hole-mouths » which have been enumerated as one of the characteristics of Amorite pottery are in reality rivet-holes ».

livré de nombreux exemples de vases rapiécés et le procédé, courant pour des pièces luxueuses de la céramique grecque, n'était déjà pas ignoré des potiers égyptiens antérieurs au cinquième millénaire avant J.-C. (1). Toutefois, si de telles analogies augmentent la vraisemblance de l'ingénieuse hypothèse mise en avant par M. Macalister à propos des *hole-mouths,* on peut lui objecter la difficulté d'admettre que Petrie ait désigné par son malencontreux vocable d'aussi petits trous que ceux exigés par l'insertion des agrafes. Malgré son imprécision d'ailleurs, la description enregistre un détail de nature à ruiner cette hypothèse : c'est l'ourlet qui a été ménagé en quelques cas autour de cet orifice pour le mieux prémunir contre les éraflures. D'où il appert que le *hole-mouth* n'a pas une origine accidentelle, qu'il n'a pu être percé après coup dans une pièce de vaisselle jugée assez précieuse pour être raccommodée quand mal lui était advenu. Et à considérer de plus près encore cet indice, évidemment bien voulu dans la description de Petrie, on est conduit à l'interpréter par une tout autre voie. Si le potier a eu plus ou moins fréquemment la pensée d'épaissir la lèvre de cet orifice, ne serait-ce point en vue de le rendre non plus élégant mais plus résistant contre les heurts ou contre une pression? Et donc il n'entendait plus pratiquer quoi que ce soit d'analogue à un bec, dont le type a d'ailleurs été précédemment décrit par M. Petrie. Serait-il invraisemblable de considérer ces trous comme destinés au passage des cordelettes servant à porter le vase (2)? Réplique exacte d'un procédé familier aux débuts de la céramique grecque, trop simple du reste pour n'être point spontané en chaque milieu où il pourra être constaté, le *hole-mouth,* ainsi compris jusqu'à plus ample informé sur le sens que lui attribuait l'inventeur du terme, demeurera en effet caractéristique de la poterie archaïque palestinienne. A l'appui de l'hypothèse et pour rendre plus topique l'analogie invoquée dans la plus vieille vaisselle égéenne, il faut rappeler ces anses-oreillettes attachées à la panse des jarres et percées d'un trou rond,

(1) C'est ainsi du moins que peuvent s'interpréter quelques pieces publiées sans autre indice par M. de Morgan, *Recherches...; L'âge de la pierre...*, p. 153, fig. 413, p. 160, fig. 474; cf. *Ethnographie...*, p. 48, fig. 80. Il s'agit de vaisselle très commune, extraite de nécropoles préhistoriques, ʿAmrah, Toukh, ou ramassée parmi des déchets de cuisine en des stations néolithiques. M. de Morgan, *Mémoires de la Délégation...*, I, p. 62, fig. 51, signale un vase de pierre d'époque élamite raccommodé avec des rivets.

(2) Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire...*, VI, 898 : « Au-dessous des lèvres de la jarre, on avait, sur trois ou quatre points, augmenté l'épaisseur de la paroi et, dans le renflement ainsi obtenu, on avait percé des trous horizontaux ou verticaux, dans lesquels on faisait passer une corde... »; cf. p. 899 et t. VII, p. 154. Cf. un dispositif tout à fait identique pour le transfert des vases archaïques élamites, *Mémoires de la Délég. en Perse*, VIII, fig. 287, et chaldéens, *Revue d'assyr. et d'arch. orient.*, VI, II, 1905, p. 60.

qui ne semble pas avoir autrement piqué la curiosité des fouilleurs. L'échantillon emprunté à MM. Bliss et Macalister provient de Tell eṣ-Ṣâfy (fig. 199) (1). La projection de l'oreillette, franchement horizontale, n'a pas moins de 0^{m},035 et fournissait donc une prise suffisante : d'autant que la présence du trou vertical n'ajoutait manifestement rien à la facilité de préhension. Que l'on admette au contraire l'existence dans le goulot de la jarre ou du vase quelconque des *hole-mouths* correspondant à ceux des anses, la raison d'être de ces trous saute aux yeux.

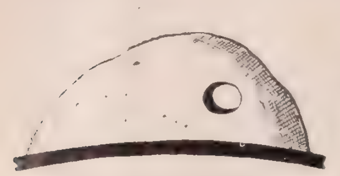


Fig. 199. — Anse trouée. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 26, 4.

Peut-être est-ce dans le même sens qu'on trouverait la plus satisfaisante interprétation des petits orifices signalés vers le bord supérieur de menues pièces de vaisselle sans aucune anse. Macalister a trouvé (fig. 200) dans les premières couches cananéennes de la caverne funéraire à Gézer des tasses et des plats creux munis de ces perforations, mais groupées toujours semble-t-il deux à deux et fort rapprochées. Leur écart est assez considérable néanmoins pour fournir l'attache convenable à deux minces cordelettes, par lesquelles on aurait suspendu le vase vide, quand l'occasion s'offrait d'un transfert (2). En ce cas, nous constaterions tout de suite chez les Cananéens immigrants, dont la poterie sera étudiée plus loin, le même procédé, simpliste autant que naturel, attribué aux indigènes palestiniens.

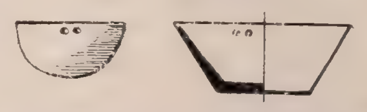


Fig. 200. — Vaisselle à trous de suspension. D'après Macalister, *QS.*, oct. 1902, pl. 10, 7, 9.

On n'a vu encore à l'œuvre que l'artisan, ingénieux parfois et adroit déjà, dans les ateliers primitifs de poterie. De très bonne heure cependant voici naître l'artiste, qui façonne maintenant, de la même argile grossière ou finement pétrie, des vases aux formes singulières, fort incommodes le plus souvent, à notre sens moderne au moins, mais qui flattaient son œil et plaisaient sans doute à ses contemporains : cruches collées l'une à l'autre, avec ou sans communication ; récipients qui imitent non sans succès des animaux, de préférence des oiseaux, mais qui affrontent jusqu'à la représentation humaine, avec cette même prédilection marquée pour « l'allusion aux formes caractéristiques de la

(1) *Excavations...*, pl. **26**, 4: cf. p. 80.

(2) Peut-être l'examen très attentif des petits orifices en question permettrait-il à qui aurait un assez grand nombre de pièces sous la main, d'appuyer ou d'écarter l'hypothèse. Si elle était juste, on discernerait probablement en quelques cas, sur les bords, l'érosion causée par le frottement des cordelettes.

femme » notée chez les plus vieux potiers mycéniens et troyens (1). S'il n'y a parfois là dedans qu'un schéma obscur (fig. 201), la figuration devient ailleurs d'un réalisme parlant; on s'en convaincra en feuilletant les planches des ouvrages spéciaux. Les représentations animales ne manquent pas de vérité; malgré certaine gaucherie dans le modelé, on voit que l'artiste avait déjà le sentiment très juste de la nature dont il s'essayait à copier les œuvres vivantes (2). Pour en donner quelque idée il suffit de mettre sous les yeux deux ou trois types empruntés à des séries diverses, mais qui doivent être classés à l'époque des origines. D'abord la jolie lampe trouvée presque intacte à Gézer et rattachée « probablement... aux plus

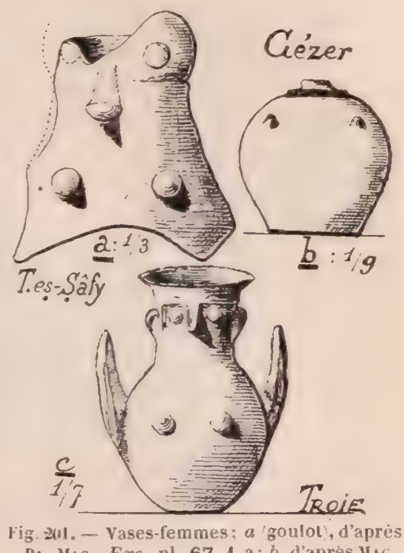


Fig. 201. — Vases-femmes; *a* (goulot), d'après Bl.-Mac., *Exc.*, pl. 67, 1, a : *b*, d'après Mac., *QS.*, oct. 1902, pl. 10, 21; *c*, d'après Doerpfeld, *Troja...*, pl. 33.



Fig. 202. — Gézer. Lampe-canard. Phot. communiquée obligeamment par le *PEFund.*

(1) Perrot et Chipiez, *Hist.*, VI, 903 s.; cf. Schmidt-Doerpfeld, *l.*, *l.* p. 255 ss. (voy. fig. 201, *c*), où il semble bien que le potier ait surtout visé à figurer la femme dans la plupart de ces « Gesichtsvasen » qui constituent, estime à tort M. Schmidt, une série spécifiquement troyenne.

(2) Nous avons noté ailleurs (Introd.) cette tendance de l'art primitif à reproduire les formes vitales. Le fait que ces imitations plastiques se retrouvent bien dans les plus anciens débris de la céramique palestinienne indigène est naturellement une confirmation de la théorie admise à la suite de MM. Naville et Jean de Mot : l'imitation de la nature et la copie des formes vitales précèdent les combinaisons artificielles dans l'évolution artistique. Cf. les essais analogues de la céramique égyptienne pré-pharaonique (dans de Morgan, *Recherches... ; Ethnographie...*, p. 128 s., fig. 413 ss.), de la céramique troyenne vers le xxve siècle av. J.-C. (Schuchhardt, *Schliemann's Ausgrabungen...*, p. 93, fig. 72-74), de la céramique crétoise des derniers temps *minoens* ou des tout premiers temps mycéniens (J. L. Myres, *Annual of Br. School...*, IX, 1902-3, p. 376 ss. et pl. XIII), etc.

vieilles années de l'occupation sémitique », par conséquent incluse d'emblée dans l'aire attribuée à la céramique « indigène ». Ce curieux ustensile, dont la description fort précise sera lue dans le mémoire de M. Macalister, représente un canard, moins les pattes, remplacées par un socle cylindrique adapté à un support creux et évasé en cornet de trompette (fig. 202). Pour le reste c'est bien, avec l'inélégance que de droit, le corps épais du canard, son cou développé, avec la courbe du jabot proéminent, la tête lourde, le bec massif de cette volaille peu svelte. Il n'est pas jusqu'à ses ailes que l'artiste n'ait cherché à montrer éployées; et la façon dont il s'y est pris est tout à fait de même inspiration que les éléments de décor incisé caractéristique des origines : il a dentelé profondément deux saillies en relief accentué attachées à l'axe supérieur du corps (1). Ce qu'on rapprocherait le plus volontiers de cette originale vaisselle, est un vase archaïque égyptien du musée de Gizeh, attribué par M. de Morgan à la céramique des premières dynasties et probablement autochtone (fig. 203). Le motif n'a dû être emprunté qu'à une basse-cour, malgré la difficulté qu'on pourrait rencontrer à vouloir déterminer l'espèce visée par l'artiste : on dirait tout bonnement d'un poussin dodu, campé sur des pattes où il est mal encore équilibré, quoique ces pattes, trop ramassées et lourdes, aient dû lui fournir d'ailleurs un stable appui. A la différence du vase de Gézer celui du musée égyptien devait être suspendu; le potier n'a pas affronté l'exécution des ailes; au plumage de son oiseau il a substitué un rudiment de peinture : deux bandes à larges dents de scie se superposent autour du corps dans son axe longitudinal.



Fig. 203. — D'après DE MORGAN, *Recherches...: L'âge de la pierre...*, fig. 481.

A Ta'annak, voici dans la même pièce un animal et un homme, l'un et l'autre assez endommagés par malheur (fig. 204). L'animal était muni de quatre petits supports en guise de pieds et de jambes. Le corps cylindrique s'allonge presque informe, terminé en un long cou tendu et coudé à l'extrémité pour former une tête grêle, effilée, avec de gros lobes arrondis pour les yeux et de minuscules oreillettes. Au milieu de l'échine une fâcheuse cassure a fait disparaître un élément qui eût éclairé peut-être sur la nature de l'animal. On croirait discerner l'at-

(1) M. Macalister est disposé, semble-t-il, à admettre que des plumes en nature avaient été engagées dans les incisions ; c'est pour indiquer l'effet produit qu'il a inséré celles qu'on peut voir en partie sur la photographie.

tache d'une protubérance qui devient assez suggestive, en tenant compte des particularités signalées déjà : long cou, tête menue comparée au reste du corps, pour faire songer à un chameau. Tout à l'arrière de la bosse brisée un homme est assis. Décapité et amputé d'un bras dans son état actuel, il n'a plus très grand air; et cependant l'impression à s'en faire par les deux photographies perspectives publiées dans l'ouvrage de Sellin ne laisse pas d'être favorable (1). Mal découplé, il n'a cependant rien du magot; le dos manque de cambrure, le bras est trop long peut-être et gauchement attaché, mais la pose n'est point fausse et on sent la vie dans le mouvement léger qu'imprimait au personnage l'effort de ses mains sur une sorte de bride engagée au cou du chameau. La description donnée est insuffisante pour permettre une attribution, qui paraît, au fait, avoir embarrassé M. Sellin lui-même tandis qu'il avait l'objet en mains. Il lui a paru que ce pourrait avoir été une lampe, ou quelque petit ustensile votif dont la valeur religieuse échapperait encore (2). Vase proprement dit ou meuble votif, il n'importe pas en ce moment de le préciser davantage. La nature matérielle de l'objet et sa date approximative seules nous intéressent. Or il est bien façonné de cette argile rouge sans autre coloration que la tonalité prise au four pendant la cuisson; il a été modelé à la main — si les indices à recueillir sur les photogravures ne trompent pas —; enfin et surtout il a été découvert dans les ruines de



Fig. 204. — Chameau (?) et son cavalier. D'après Sellin, *T. Ta'an.*, fig. 48.

(1) Diverses figurines de cavaliers groupées, au Musée national d'Athènes, au fond d'une vitrine sans numéro ni classement (peut-être n° 17 d'un classement archaïque) dans le grand salon mycénien, offriraient les meilleurs répondants que je connaisse à celle de Ta'annak.

(2) L'hypothèse d'une lampe, tout considéré, demeure la plus plausible d'après la documentation publiée. Ce qu'on estime avoir été une bosse de chameau sur l'échine de l'animal pouvait fort bien n'être qu'une bélière. Si l'on agréait la figuration rudimentaire d'un chameau, la posture du cavalier n'a rien d'insolite; les nomades s'établissent volontiers ainsi à l'arrière de la bosse, surtout quand le chameau n'a pas de selle. Si l'on préfère y voir la représentation d'un cheval, il faudra noter avec M. Macalister, *QS.*, 1906, p. 119, l'antiquité d'une habitude curieuse dans l'Orient moderne où l'on s'assied plus fréquemment sur le derrière de l'âne que sur son dos — pratique fort rare si l'on monte un cheval ou un mulet.

la forteresse occidentale de Ta'annak, c'est-à-dire du château primitif qui protégea la première agglomération établie sur le Tell, et tous les tessons ramassés aux alentours, en cette couche presque la plus profonde des décombres, présentaient les fines stries et le décor incisé qu'on a dit plus haut caractéristiques de la plus ancienne poterie. Il pouvait donc être mis en parallèle avec la lampe de Gézer et le vase égyptien de Gizeh, pour attester avec quelle ingéniosité les céramistes « indigènes », au nord et au sud de la Palestine comme en Égypte, bien longtemps avant l'efflorescence de l'art « historique » en ces contrées. savaient traduire leur sentiment déjà profond et juste de la nature. La preuve en serait faite avec plus d'ampleur si l'on signalait ici, à propos de ces représentations céramiques, la série variée des figurines en terre cuite recueillies jusqu'à ce jour dans les fouilles. L'indication au moins sommaire de ces petits monuments aurait mieux sa place sous la rubrique « sculpture » qu'à propos de la céramique. Toutefois les séries actuellement publiées n'étant pas suffisantes encore pour documenter avec précision un chapitre de la sculpture, il a paru que ces représentations plastiques trouvaient d'autant mieux place dans la poterie que beaucoup furent en réalité des vases; nous en avons signalé d'autres types à propos du mobilier funéraire. Les exemples produits suffiront sans doute à donner quelque notion des ressources que les potiers antérieurs aux Cananéens savaient tirer de leur art, quand ils s'essayaient à des productions supérieures à celles qu'exigeaient, en fait de vaisselle, les nécessités courantes du ménage, ou les demandes usuelles des clients les moins raffinés.

Le développement artistique en cette voie ne pouvait cependant être poussé fort loin; malgré la variété des formes vitales s'offrant à l'imitation de l'artiste, le cercle demeurait restreint en somme de celles qui lui étaient accessibles, ou s'adaptaient vraiment tant bien que mal aux exigences pratiques auxquelles il fallait avant tout pourvoir. Mais dès qu'on s'était placé dans le point de vue de l'ornementation des vases, la couleur devenait un élément beaucoup plus riche et plus précieux que le modelé. On faisait plus joli avec moins d'effort et le procédé ne pouvait manquer d'être de très bonne heure en faveur. Il le fut apparemment presque dès l'origine; car bien avant de connaître la composition savante des couleurs chimiques, les ornemanistes disposaient de quelques couleurs naturelles dont ils ont su tirer un heureux parti. Les premiers pas dans cette voie consistèrent à rehausser la tonalité fondamentale de l'argile en polissant la surface du vase sans y appliquer d'autre coloration. Au lieu des surfaces complètement lustrées, il semble que les potiers antiques aient préféré quelques ru-

diments de dessin produit avec le même outil : juxtaposition et recroisements de lignes, fines ou empâtées, qui constituaient des réseaux et des treillis relativement variés, non sans une saisissante analogie graphique avec les résultats obtenus en creux, par les stries à la pointe précédemment décrites. Ce procédé est désigné depuis Flinders Petrie par le terme de *patterned burnishing*. Pour donner aux marques ainsi tracées plus de valeur décorative, au lieu de polir en tout ou en partie la face du vase laissée à la tonalité native de la terre, on lavait préalablement cette surface d'un large enduit monochrome, à teinte variable, mais à l'ordinaire rouge, blanche, plus rarement jaune, brune, et très accidentellement noire (1).

La couleur elle-même intervint directement ensuite pour le dessin. Étendue au pinceau, ou avec tel autre instrument plus primitif, elle s'adjoignit ou se substitua complètement au polissage et réalisa d'abord une décoration analogue en simples quadrillés, mais dont les motifs allaient se multiplier avec rapidité et non sans bonheur. Détail fort suggestif à enregistrer : de Petrie à Bliss et Macalister — y compris Sellin —, les céramographes palestiniens ont noté avec insistance la perfection supérieure du poli, le coloris plus riche et plus fin dans la céramique la plus ancienne dont leurs fouilles aient livré les débris (2). Il semble qu'à peine sorti des premiers tâtonnements, l'art céramique ait réalisé presque aussitôt une perfection de procédés, de formes, souvent même de décor, qui n'a pas toujours été conservée par la suite, soit qu'on ait pris moins de souci de l'exécution, soit que les potiers ultérieurs aient été souvent plus inhabiles. Pour avoir toute sa portée, sur laquelle ce n'est pas ici le lieu de théoriser, l'observation doit être mise en regard des constatations identiques faites en Égypte, en Babylonie et tout récemment en Susiane (3).

Comme pour le dessin au polissoir, le coloriage s'appliquait à même l'argile ou sur un engobe généralement blanc, parfois jaune, rouge clair, voire même noir. Une couverte blanchâtre sans autre décoration est tenue en général pour tout à fait spécifique des plus anciennes poteries. Elle se retrouve fréquente comme fond d'où se

(1) La poterie *burnt black* serait de toutes les poteries ornementées la plus ancienne, au sentiment de F. Petrie, *T. el Hesy...*, p. 42.

(2) Petrie, *Tell el Hesy...*, p. 42 ; Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 81 ; Sellin, *Tel Ta'annek...*, p. 91.

(3) Cf. de Morgan, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. I. *Recherches archéologiques;* Appendice I : *céramique archaïque*, p. 183-190, pl. XVII-XXII ; t. VIII, l'étude de MM. Gautier et Lampre sur la céramique à propos de leurs trouvailles archaïques à Moussian, p. 69 s. et p. 92 ss. Un coup d'œil sur les collections, maintenant exposées au *Musée d'Élam*, au Louvre, mettait ce fait mieux en relief que toutes les remarques.

peinte, qui, au début de la période néolithique, consistait en un large bain dans une substance colorante ou en traits de couleurs? nous ne pouvons encore que l'entrevoir. Il ne semble pas néanmoins que les artistes « indigènes » soient partis de ce qu'on est convenu d'appeler l'ornementation « géométrique », pour aboutir, à la suite de longs tâtonnements et d'audaces progressives, aux représentations animées. Les motifs linéaires du premier décor incisé ou poli se perpétuent évidemment : les rubans, les lignes ondulées, brisées et recoupées, les dentelures, les treillis, les rubans,

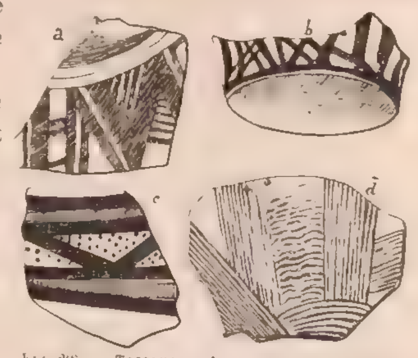
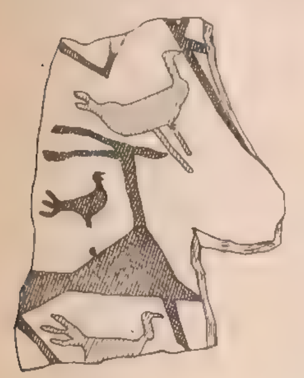


Fig. 205. — Tessons archaïques : *a*, d'après Bliss, *A Mound*..., fig. 108 ; *b*, Sellin, *T. Ta'an.*, pl. I ; *c*, *d*, Macal., *QS.*, oct. 1902, pl. 4, 8 et 11. 4.



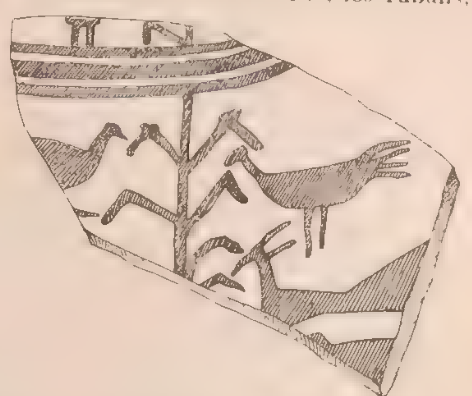
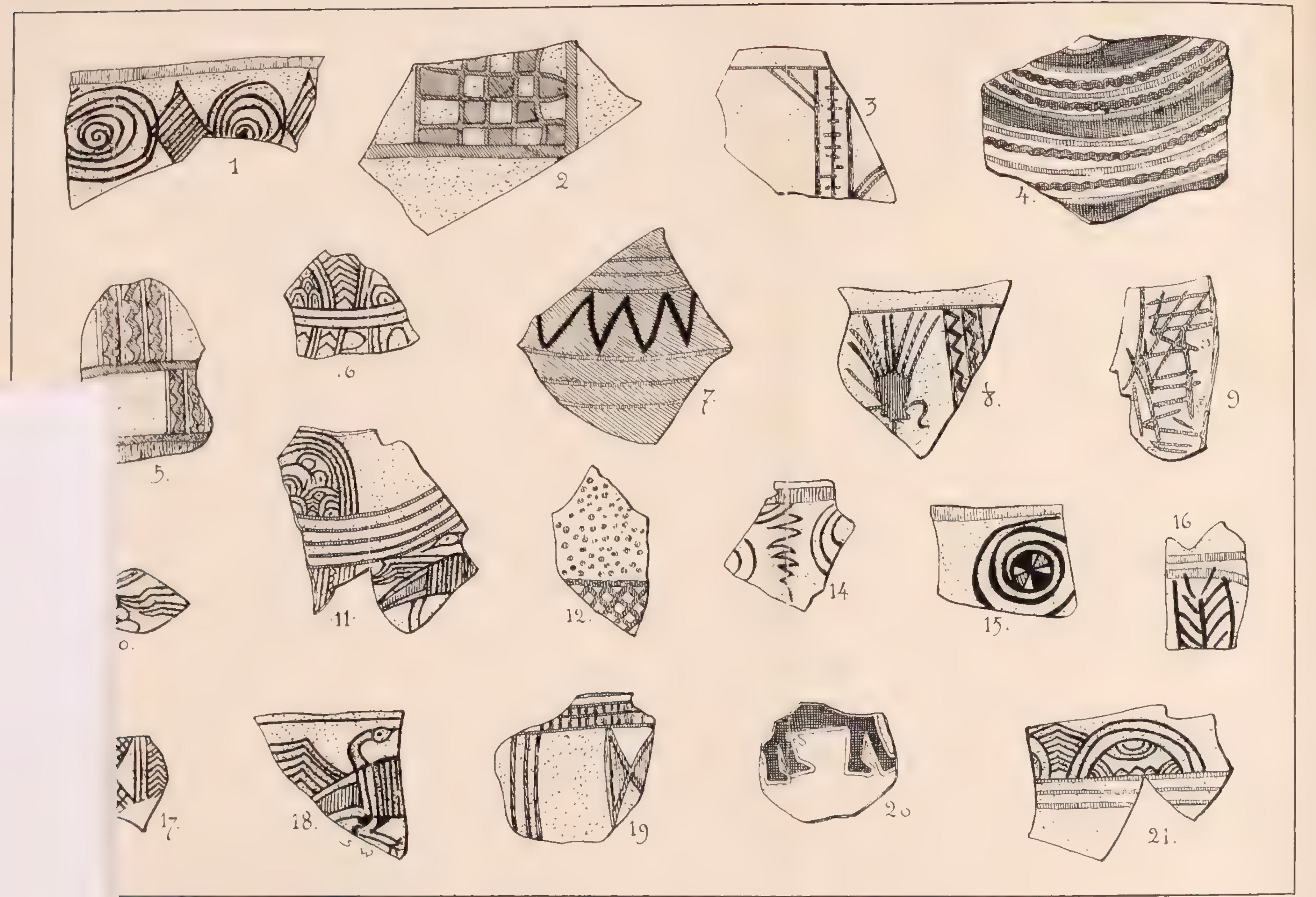


Fig. 206. — Céramique archaïque. D'après Sellin, *Nachlese*..., fig. 23. Décor marron et noir, fond rose.

les zigzags, sont toujours au répertoire (fig. 205 ; pl. VIII 9, et IX, 1); mais à l'inverse du parti qu'en saura tirer l'ornemaniste égéen par exemple, celui de Palestine se contente de les jeter pêle-mêle sur les faces à décorer, sans nul souci de répartition symétrique, d'harmonie ou d'unité dans son dessin. Il aime les



Fig. 207. — D'après Macalister, *QS.*, oct. 1903, fig.



[illegible] AUX DIVERSES ÉPOQUES

peinte, qui, au début de la période néolithique, consistait en un large bain dans une substance colorante ou en traits de couleurs? nous ne pouvons encore que l'entrevoir. Il ne semble pas néanmoins que les artistes « indigènes » soient partis de ce qu'on est convenu d'appeler l'ornementation « géométrique », pour aboutir, à la suite de longs tâtonnements et d'audaces progressives, aux représentations animées. Les motifs linéaires du premier décor incisé ou poli se perpétuent évidemment : les rubans, les lignes ondulées, brisées et recoupées, les dentelures, les treillis, les rubans,

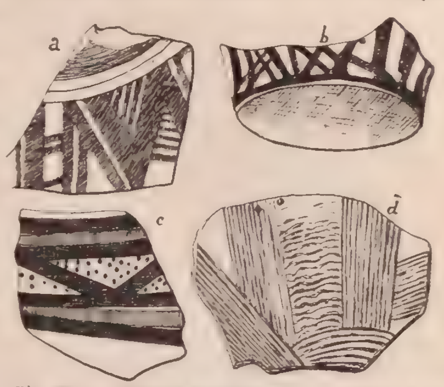
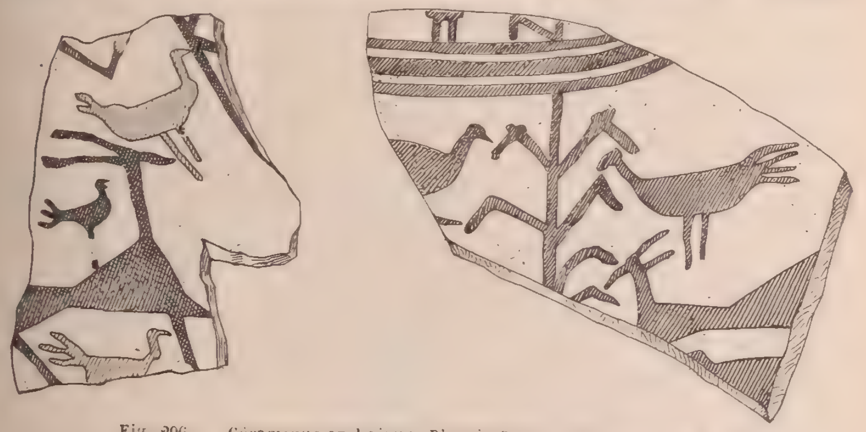


Fig. 205. — Tessons archaiques : *a*, d'après Bliss, *A Mound...*, fig. 108; *b*, Sellin, *T.Ta'an.*, pl. I, *l*; *c*, *d*, Macal., *QS.*, oct. 1902, pl. 4, 8 et 11, 4.


Fig. 206. — Céramique archaique. D'après Sellin, *Nachlese*.... fig. 23. (Décor marron et noir, fond rose.)

les zigzags, sont toujours au répertoire (fig. 205; pl. VIII 9, et IX, 1); mais à l'inverse du parti qu'en saura tirer l'ornemaniste égéen par exemple, celui de Palestine se contente de les jeter pêle-mêle sur les faces à décorer, sans nul souci de répartition symétrique, d'harmonie ou d'unité dans son dessin. Il aime les


Fig. 207. — D'après Macalister, *QS.*, oct. 1903, fig. 4.

larges traits, les teintes pleines et paraît redouter les espaces vides autant que les zones trop régulières. Dès qu'il se sent plus sûr de lui, il trace un vrai dessin non plus en traînant son pinceau à l'avenant sur les parois du vase, mais en s'efforçant de reproduire des objets et des formes que la nature lui met sous les yeux. Des plantes, des arbres — d'ailleurs fort rares — et des animaux font maintenant les frais de ses compositions (1). Si les végétaux sont invariablement stylisés, ou plutôt interprétés avec une gaucherie très accentuée, quelques animaux sont rendus au contraire avec une vérité saisissante, quand on se souvient de l'époque où vivaient ces artistes. Certains poissons (cf. fig. 208) ou des oiseaux trouvés à Gézer et à Ta'annak (fig. 206 s.), un volatile original signalé à Tell el-Ḥésy (fig. 213), des cervidés un peu partout (fig. 209), divers animaux encore (fig. 210 s., 214) sont

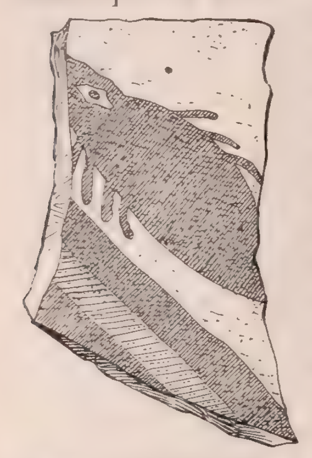


Fig. 208. — D'après Sellin. *Eine Nachl....* fig. 13. Cf. *QS.*, oct. 1902. pl. 4, 7.

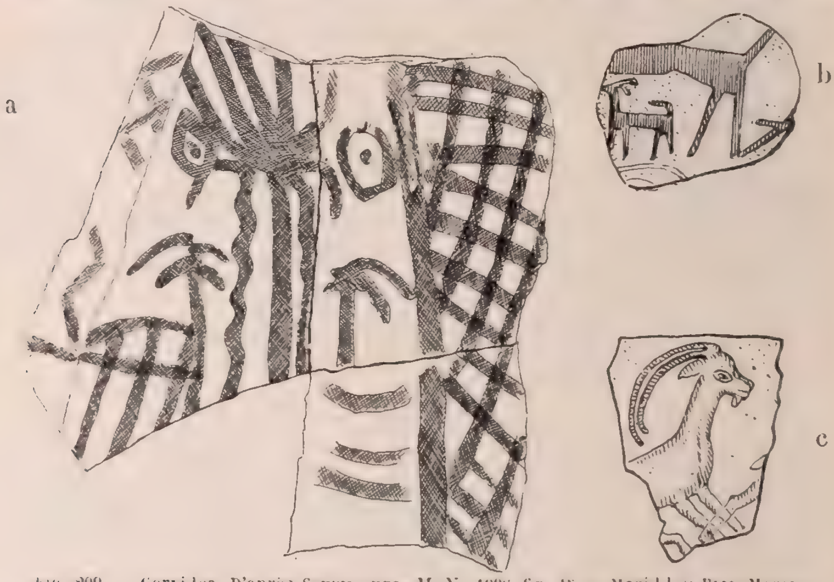


Fig. 209. — Cervidés. D'après Schumacher, *MuN.*, 1906, fig. 15 (*a*, Megiddo); Bliss-Macal. *Exc.*, pl. 41, 132 (*b*, Chéphélah); Sellin, *T. Ta'an.*, fig. 90 (*c*, Ta'annak).

d'une exécution déjà heureuse en dépit des anatomies répréhen-

(1) La représentation humaine n'a pas encore été signalée, du moins à ma connaissance; fait surprenant, étant donné l'usage de cette forme chez les modeleurs du temps.

sibles des mouvements peu justes et des poses discutables.

Parmi les plus importantes modifications introduites dans le classement des débris céramographiques par les découvertes de Gézer, il y a surtout la distinction désormais très nette de la poterie peinte indigène.

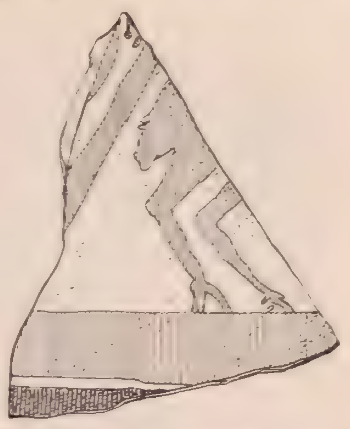


FIG. 210. — Animal fantaisiste. (D'après SELLIN, *Nachlese*..., fig. 14. Décor marron, fond rosé.)

A la suite de minutieuses et patientes comparaisons, de recherches prolongées sur la situation des débris, leur nature, les procédés techniques, M. Macalister s'est acquis la persuasion que ce décor, où prédominent les représentations animées et que caractérisent l'épaisseur du dessin, l'usage des teintes pleines et la polychromie, « est réellement le style à associer aux races pré-israélites » (1). Ce style a, en Égypte, des répondants assez exacts pour le choix des motifs ornementaux presque aussi pour le coloris; seule peut-être la polychromie fait à peu près défaut dans la céramique égyptienne archaïque (2).

Fig. 211. — Décor brun-rouge sur fond gris. D'après SELLIN, *T. Ta'an.*, fig. 73.

En Babylonie au contraire et en Susiane, où l'on ne connaissait guère qu'une décoration monochrome pour les poteries estimées les plus anciennes, les belles découvertes faites à Tépé Moussian viennent de révéler en des couches beaucoup plus primitives que tout ce qui était précédemment connu de splendides échantillons de décoration peinte à plusieurs tons habilement nuancés (3). Comme les motifs

(1) *QS.*, 1903, p. 207; cf. p. 43 ss. et 1902, p. 336 ss.. Les figures 212 et 213 feront bien saisir les deux procédés. A propos de l'oiseau de T. es-Ṣâfy (fig. 212), les zoologistes et les historiens se demanderont sans doute ce que l'ornemaniste cananéo-israélite a prétendu représenter, car ce motif revient très fréquemment dans ses compositions. D'après une intéressante suggestion d'artiste fort exercé à l'observation, M. S. Waret, je croirais volontiers qu'il s'est inspiré d'un paon, bien que cet oiseau ne soit pas actuellement connu en Palestine.

(2) La poterie peinte préhistorique ou celle des tout premiers temps pharaoniques est en général à décor blanc sur fond rouge, ou rouge sur fond jaune; voy. DE MORGAN, *Recherches...; L'âge de la pierre...*, p. 159 s., planches chromol. I-X.

(3) *Mémoires de la Délégation en Perse*, VIII, pl. VII (chrom.). Les chromolithographies de fragments susiens publiées dans les *Mémoires*..., t. I, pl. XVII-XX, poterie fine archaï-

ornementaux et les formes générales sont par ailleurs très semblables à ce qui se rencontre en Palestine, au moins vers la fin de la période étiquetée « indigène », c'est de ce côté aussi qu'on chercherait le plus volontiers un point de départ des influences extérieures initiales sur les productions céramiques palestiniennes.

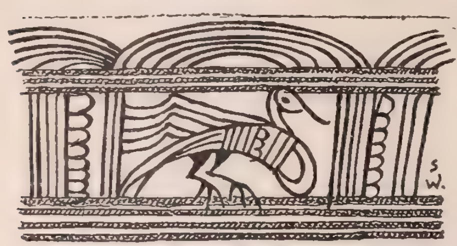


Fig. 212. — Oiseau peint selon la technique plus récente. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. **44**.

A la fin de la période que nous avons nommée « indigène », longtemps après que des Sémites sont venus se mêler aux races anciennes, modifiant graduellement leur art sans le transformer radicalement encore, un procédé tout autre a cours dans la décoration céramique. Les mêmes représentations, groupées encore souvent dans le même goût, sont traitées avec une couleur unique pour chaque élément, sur les fonds usités dans le passé. Le dessin est plus net, les lignes plus fermes, fines, sans teinte de remplissage. On ne se contente pas, il est vrai, d'esquisser exclusivement la silhouette, suivant la pratique tout à fait primitive représentée sur quelques tessons de Gézer (1); mais le détail des corps est indiqué au trait, laissant apparaître dans les espaces vides l'engobe jaunâtre ou d'un blanc crème dans la plupart des cas. C'est l'acheminement graduel vers la technique égéenne dont nous verrons l'influence atteindre son apogée à l'époque suivante.



Fig. 213. — Oiseau peint selon la technique archaïque, à Lâchis. D'après Bliss. *A Mound...*, fig. 106.

La situation de ces divers débris dans les ruines vient fort à propos compléter ici les considérations artistiques. Tandis que la première catégorie de tessons et de vases peints se trouve en abondance dans

que, pl. XXI et XXII, poterie grossière, attestent déjà un certain sentiment des nuances, parfois même une réelle polychromie. En Chaldée, M. Heuzey (*Revue d'assyr. et d'arch.*, VI, II, p. 59) relève « l'extrême rareté de la poterie peinte ». Les quelques tessons recueillis dans les fouilles récentes de Tello (1903), peints en noir sur fond jaune, attestent du moins que le procédé, pour n'être pas courant, n'était pas inconnu.

(1) Voir par exemple *QS.*, oct. 1902, fig. 8, la représentation d'une autruche.

les couches les plus profondes à Lâchis, à Gézer, à Ta'annak, très vieux centres de population, elle est à peu près radicalement absente de tous les Tells secondaires fouillés à travers la Chéphélah, où foisonnent au contraire les échantillons les plus variés de la seconde manière. Ce même style des localités de moindre importance n'apparaît à Gézer et à Lâchis qu'à partir de niveaux déterminés, qui permettent, spécialement à Lâchis, d'en calculer la date avec une approximation satisfaisante. Aussi bien, ne s'en trouve-t-il aucune trace au-dessous du fameux lit de cendres qui fait, à Tell el-Ḥésy, la démarcation absolue entre l'occupation incontestée par les races primitives et l'arrivée brutale d'un peuple envahisseur à une date que Petrie assignait vers 1400, mais qui doit être reportée plus haut selon toutes les vraisemblances acquises depuis.



Fig. 214. — Animal fantaisiste peint sur un tesson archaïque de Gézer. D'après Macalister. QS., oct. 1903, fig. 4. (Décor rouge et noir.)

On s'expliquerait dès lors à peu près ainsi cette première phase de la céramique palestinienne. Dans les plus vieilles agglomérations indigènes, à Lâchis, à Gézer, à Ta'annak, qui furent des *villes* dès l'époque néolithique, un art local s'était constitué, indépendant en apparence de toute inspiration étrangère, dans lequel pourtant se révèlent de jour à jour des points de contact nouveaux avec la céramique contemporaine ou antérieure d'Égypte et de Babylonie — rapprochements que le seul hasard ou des fantaisies spontanées de la part des artistes ne sauraient totalement justifier, et qui cependant ne paraissent plus si étranges à mesure que nous apprenons à mieux connaître l'assiduité des relations entre ces divers pays aux temps les plus reculés de leur histoire. Quand la première invasion sémitique eut couvert la Palestine de peuples nouveaux, d'autres agglomérations durent se constituer, où se développa une culture d'autant plus imprégnée d'éléments jusqu'ici étrangers au sol que la proportion y était moindre des populations anciennes. Dans les centres où elles étaient plus solidement implantées celles-ci purent se soustraire longtemps encore à l'absorption et imposer dans une large mesure aux envahisseurs des habitudes et des procédés artistiques consacrés par un usage séculaire et d'une perfection probablement apte à satisfaire les aspirations des nouveaux arrivants, jusqu'à ce que vinssent du dehors des influences

supérieures, adoptées aussitôt avec succès, qui brusquèrent la transformation définitive de l'art local.

II. — LA CÉRAMIQUE ÉGÉO-CANANÉENNE (XVIᵉ-XIIᵉ SIÈCLE AV. JÉSUS-CHRIST).

Sous des noms très divers on désigne, sans aucune divergence, comme seconde période dans la poterie de Palestine, celle où se font sentir les influences égéennes ou mycéniennes comme il plaira de les appeler. D'aucuns, M. Fl. Petrie en particulier, affectionnent même le terme d'art phénicien, justifié en partie par le rôle d'intermédiaires qui fut largement celui des Phéniciens entre les divers peuples du bassin de la Méditerranée, mais qui caractérise assez mal une étape spéciale dans l'évolution de l'art céramique. Aussi bien tout ce que nous connaissons de poterie en pays phénicien offre-t-il cette physionomie essentiellement composite qui est celle de tout l'art phénicien (1). Que les potiers de Tyr et de Sidon aient su de bonne heure allier en d'habiles compromis les formes spécifiques et les éléments originaux de la décoration tels qu'ils avaient cours en Égypte ou en Babylonie, nul n'y contredira ; mais ils se sont bornés à cet alliage, attentifs du reste à bénéficier des progrès nouveaux réalisés en cette branche dans les premiers ateliers de céramique égéenne. Nous éviterons donc l'emploi

(1) Si les Phéniciens avaient jamais créé une céramique originale, c'est dans leur propre pays surtout qu'on s'attendrait à la retrouver ; or la côte phénicienne déjà largement explorée n'a livré que des types à peu près insignifiants; cf. la remarque de PERROT et CHIPIEZ, *Histoire...*, III, 669, fondée sur les résultats de la *Mission de Phénicie* en cette branche artistique. Les heureux travaux de M. Macridy-Bey dans la nécropole d'er-Rachidiyeh près de Tyr, tout en produisant des dépôts relativement archaïques, n'ont révélé aucune forme spécifique bien appréciable, ni décoration ayant quelque intérêt. De l'avis même du savant explorateur, c'est en somme de la céramique imitée de Chypre (MACRIDY-BEY, *RB.*, 1904, p. 565 et pl. VI). On n'est évidemment pas plus fondé à désigner comme phénicienne la céramique importée dans les colonies phéniciennes ou dans les pays en contact plus ou moins fréquent avec ces navigateurs intrépides et ces marchands consommés que furent toujours les habitants de la Phénicie. Tel vase ornementé découvert en Sicile ou sur les côtes d'Afrique, tenu pour phénicien parce qu'il porte un graffite dans la langue de ce peuple, a souvent un air de famille très accentué avec des vases mycéniens ou chypriotes, et cette physionomie artistique doit prévaloir à l'encontre même du texte. Les marchands tyriens convoyaient de préférence les articles auxquels l'élégance, la nouveauté ou un avantage quelconque assuraient un succès plus large parmi les clients : quant aux légendes en langue nationale gravées ou peintes sur des vases de style nettement égéen par exemple, elles peuvent n'impliquer pas plus l'origine phénicienne des vases où elles sont tracées que l'origine anglaise n'est indiquée par la franche déclaration inscrite sur beaucoup de pacotille exposée de nos jours sur les marchés de l'Orient : *made in Germany*, ou *made in Belgium*.

de cette désignation particulière. En attendant que les hommes du métier soient à même de tomber d'accord sur la terminologie la mieux adaptée, on peut apprécier déjà ce que fut cette phase nouvelle de la céramique dans les contrées où florissait, à partir du XVIe siècle, la culture égéo-cananéenne.

Le progrès capital de la technique nouvelle consiste dans l'usage du tour, connu probablement d'assez vieille date, mais jusqu'ici d'emploi sporadique. On donne à la pâte plus d'homogénéité et de finesse; elle a pour l'ordinaire une coloration rouge, à nuances variées selon la qualité de l'argile et le degré de cuisson, brune, quelquefois noire. Vers la fin de cette période abondent les tonalités blanchâtre, grise ou verdâtre, ces dernières spéciales à une large série de menue vaisselle commune en tous les chantiers de fouilles, mais peut-être d'importation mycénienne directe. Des terrines destinées sans doute à être souvent mises au feu sont faites d'une pâte spécialement résistante, d'un rouge sombre ou de nuance violacée, où la fumée a mis une couverte noirâtre.

Les formes subissent une évolution encore plus accentuée, abstraction faite, bien entendu, de toute pièce qui par des caractères spéciaux trahirait une importation immédiate de quelque atelier égéen. Les jarres que les potiers cananéens fabriquent désormais le plus volontiers ont un galbe plus svelte que dans l'âge précédent. La courbe du goulot est plus gracieuse; l'ovale de la panse est notablement allongé, conique, terminé à fond plat d'un très petit diamètre dans les premières amphores de ce type, avec tendance prononcée à substituer les fonds arrondis ou pointus à la base plate d'antan. Même quand il s'agit de la plus vulgaire jarre, dont les parois sont demeurées nues et n'ont reçu aucun poli, le progrès est marqué surtout par les anses insérées maintenant sur divers endroits de la panse, de deux à quatre (cf. fig. 244, B—de Lâchis—et D—de Zakariyâ—, env. 1/8). Elles ont parfois cette même courbe et ce même procédé d'attache au col et à la panse, qui les ont fait comparer ailleurs à un étrier, la même projection hardie hors du vase et la même attache caractéristiques des belles pièces mycéniennes dites *vases à étrier*, représentant une variété remarquable de l'amphore. A l'élégance près, est-il besoin de le faire observer, on reconnaît sans effort parmi les vases de ce type trouvés à Lâchis, à Tell Zakariyâ, à Gézer, à Ta'annak, c'est-à-dire du nord au midi de la Palestine, l'amphore usuelle dans l'Archipel égéen (1).

(1) Cf. les spécimens publiés dans PERROT et CHIPIEZ, *Hist.*, VI, fig. 466, 479, 483, etc.

Les cruches à une anse fig. (215, a), de galbe voisin des jarres, offrent avec celles de l'âge précédent (fig. 215, b) une divergence bien marquée. Elles en reproduisent la panse globulaire, le fond allongé et aigu ; toutefois, jusque dans les types les plus voisins au premier aspect, le progrès de la forme est constitué par la silhouette plus gracieuse du col, mieux encore par l'attache de l'anse largement prise sur le corps et fixée au sommet du vase par un cordon en relief qui assure la solidité et augmente l'élégance. En ce genre une série très ample de vases plus petits est spécialement en faveur à ce moment, s'il en faut juger par l'abondance des spécimens rencontrés partout. Les ouvriers arabes qui découvrirent les premiers dans les tranchées de M. Petrie leur donnèrent aussitôt le nom pittoresque de *bilbils*, adopté par le maître dans sa description. Aussi bien serait-on dans un embarras notable s'il lui fallait trouver un équivalent plus technique : d'employer ici le terme d'*œnochoés* serait sans doute se rendre coupable d'anachronisme et profaner, penseront les hellénistes, à la signification de pots à peu près tous vulgaires, un nom qui évoque de si jolies formes, une décoration si élégante et si gracieuse, dans la céramique de la Grèce classique. Or malgré tout c'est à quelques types de l'œnochoé que se comparerait avec le plus de vérité le petit vase palestinien à panse globulaire, munie généralement d'un pied plus ou moins développé, mais surmontée toujours d'un long col cylindrique avec évasement léger à l'orifice, anse un peu aplatie, le plus souvent très haute, car elle s'engage d'une part dans le renflement du vase et s'attache de l'autre vers la partie supérieure du col sur un ruban en relief (fig. 216 et pl. X, 14). La plus saillante particularité offerte par la variété des *bilbils* est la fréquente inclinaison du col (fig. 216, D et E). Elle trouve une explication toute naturelle dans la nature relativement épaisse des parois et le développement très hardi de ce col. La pièce enlevée du tour était placée quelque temps

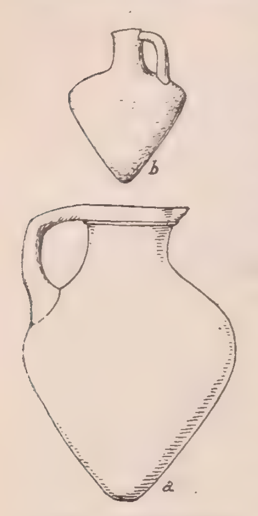


Fig. 215. — D'après Bliss-Macalister, *Exc.*, pl. **30**, 3 (a) et **24**, 4 (b).

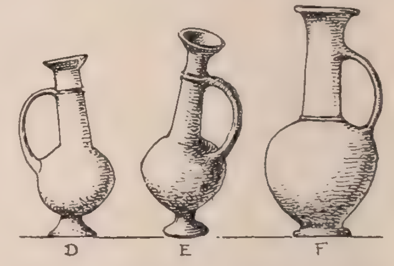
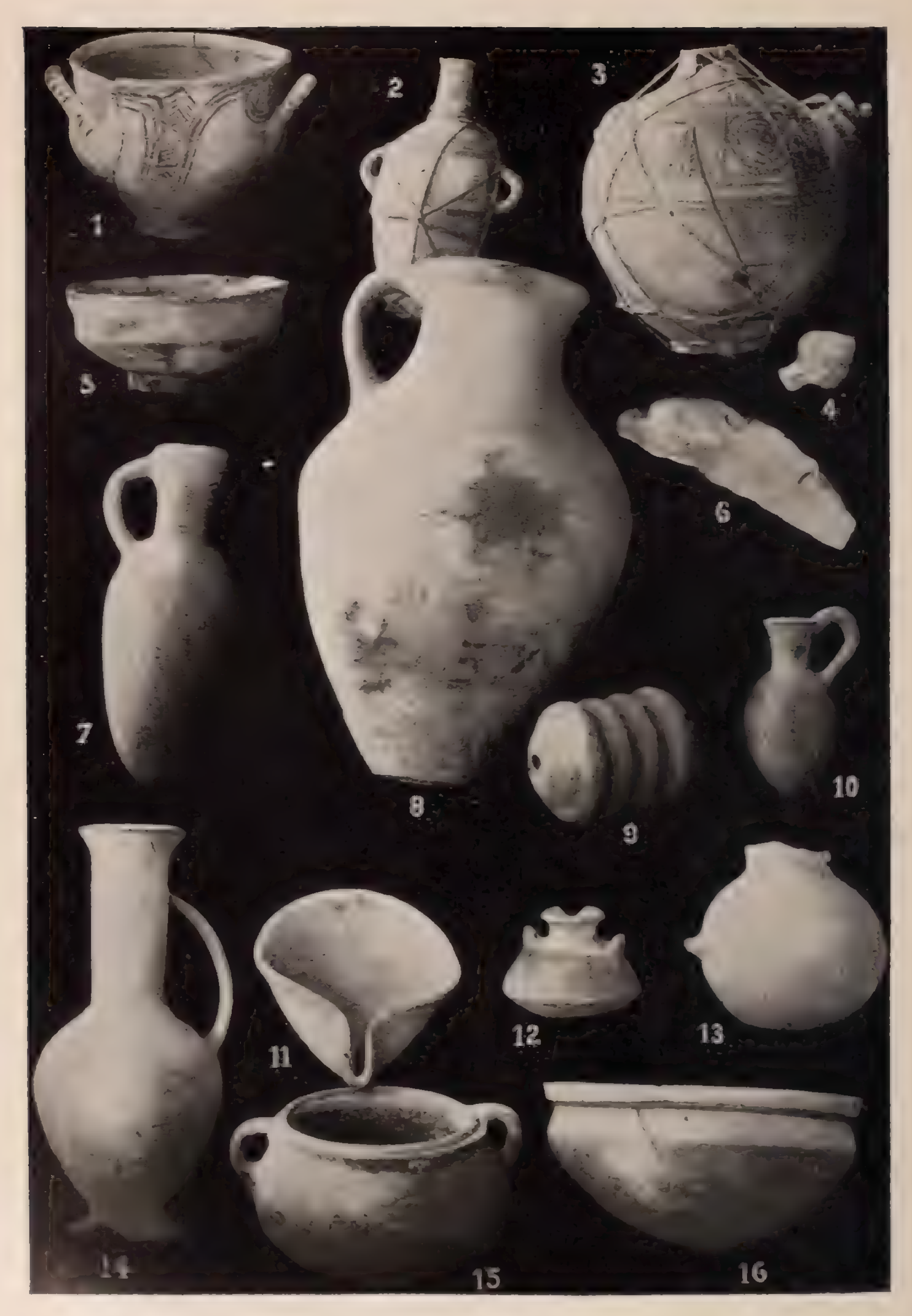


Fig. 216. — *Bilbils*. D, d'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. **31**, 8; E, d'après Bliss, *A Mound...*, fig. 184; F, d'après Petrie, *T. el Hesy*, pl. VIII.



Poterie égéo-cananéenne.
D'après une phot. du *PEFund.*

au soleil avant la mise au four. L'argile humide s'affaissant sous son propre poids, le vase se déformait; le long col trop lourd écrasait la panse, qui se projetait hors de son axe sur le pied, et l'anse produisait sa traction sur les deux éléments de telle sorte qu'en fin de compte le vase gondolé bizarrement gardait néanmoins son équilibre et ne déplaisait pas peut-être par l'originalité même de sa structure (1). On lui appliquait à peu près invariablement quelque ornementation : rubans de couleur sur le goulot ou sur la panse, cordon en relief, moulures au col.

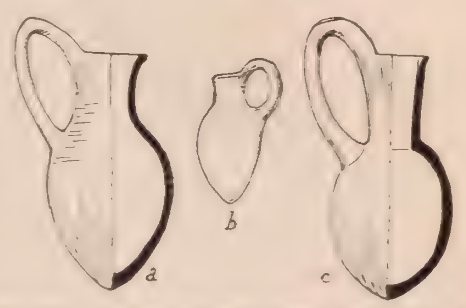


Fig. 217. — D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, 32, 1, 3 (*a* et *c*) et Fl. Petrie, *T. el Hesy*, pl. VII (*b*).

Dans l'extrême variété de pots et de tasses les caractères généraux à discerner sont le développement ovoïdal du corps, les fonds arrondis ou pointus, sans exception appréciable, les larges goulots souvent hauts et évasés avec un petit bec, l'anse spécifique de l'époque par sa courbe et ses points d'attache; elle est d'habitude ronde, épaisse, très ouverte, engagée horizontalement dans la lèvre supérieure du vase; mais les cas ne sont pas rares où elle décrit un ovale dont la boucle se projette fort au-dessus de l'orifice du vase (fig. 217 et cf. pl. X, 10).

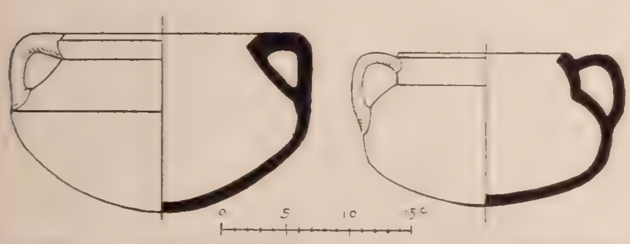


Fig. 218. — Marmites cananéennes. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 33, 1, 4.

Il faut classer dans une catégorie à part ce qu'on pourrait nommer les « marmites cananéennes » (fig. 218 et pl. X, 15) : vaisselle d'assez grand module, à peine représentée à l'époque antérieure par quelques terrines recueillies à Gézer dans le premier strate à inhumation de l'an-

(1) Il ne serait même pas impossible en se plaçant à ce point de vue, d'admettre que les potiers aient modelé de plein gré de tels vases, ou qu'ils y aient abouti par maladresse. On peut voir dans Perrot et Chipiez, *Histoire*..., VI, 918, fig. 470, une « cruche penchée » provenant de l'Attique et présentée (p. 916) sans aucune observation au sujet de cette particularité, qui n'est donc pas tenue pour une anomalie réelle.

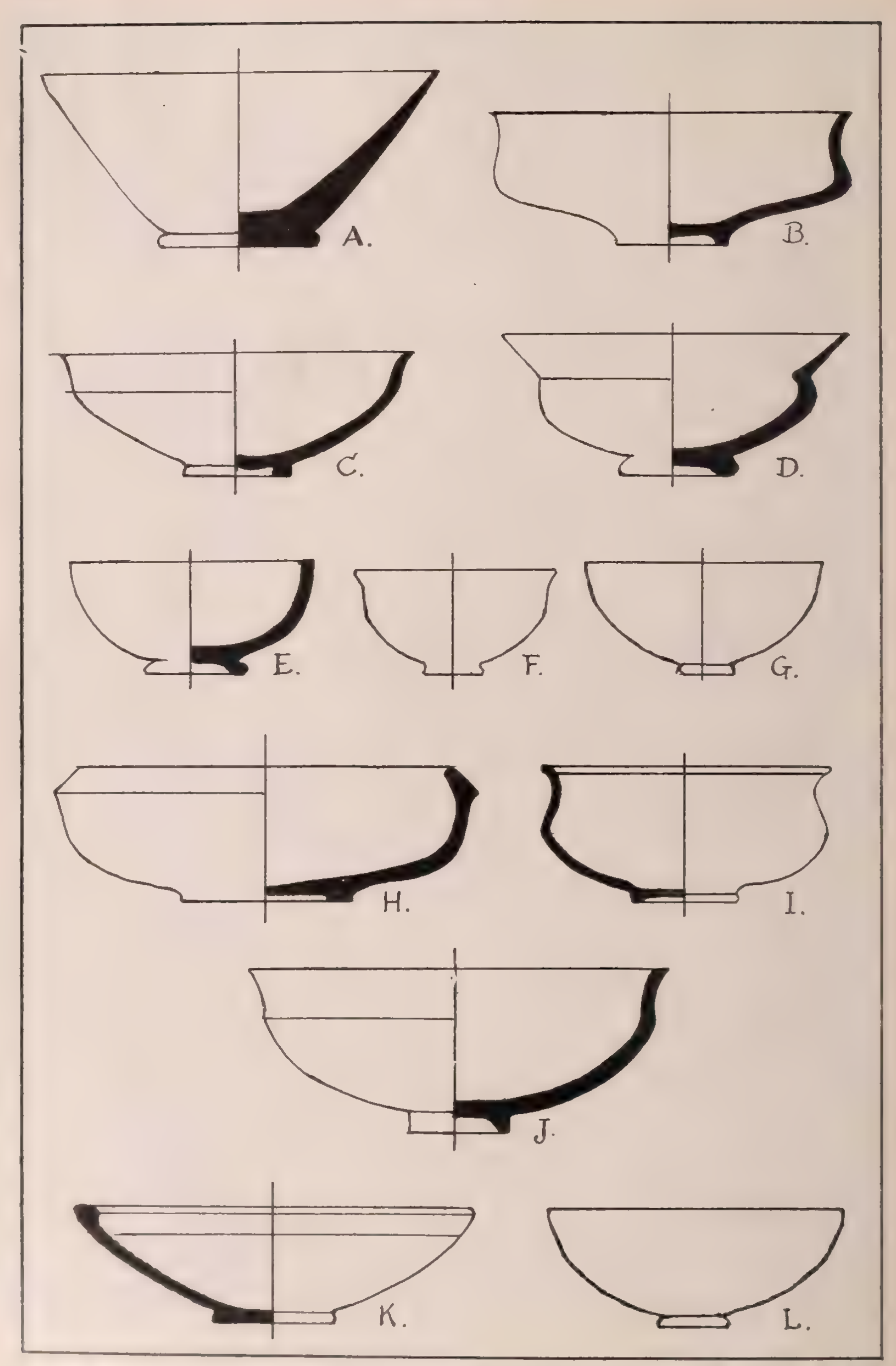


Fig. 219. — Vaisselle cananéenne. Environ 1/4 gr. D'après Bliss-Macalister, *Excav*..., pl. 34 ; Sellin, *T. Ta'an.*, pl. III, et Fl. Petrie, *T. el Hesy*, pl. VI.

tique *crematorium* indigène. La silhouette n'est pas moins transformée en ces nouveaux ustensiles que la matière et la technique. Au lieu du creux profond et des bords presque verticaux avec orifice béant sans aucun relief, on a maintenant de larges récipients très peu élevés, dès lors beaucoup plus stables sur un foyer. La courbe du fond est plus ou moins molle ou convexe, suivant que la panse est flasque ou rebondie. L'orifice n'a guère diminué de largeur, mais il est orné en même temps que consolidé par des moulures en relief et le profil de l'ensemble est beaucoup plus harmonieux. Des brocs à fond plat, corps globulaire, anse ovale, bec pincé ou goulot à tamis (fig. 220), de grandes jattes hémisphériques (fig. 222) ou des plats creux à parois lisses avec simple bourrelet à la lèvre extérieure (1) sont de style trop commun pour être faciles à classer à cette époque plutôt qu'à telle autre de par les formes seules, encore qu'elles apparaissent pour la première fois au début de cette phase de la céramique. Il y a cependant, pour les y rattacher, leur ressemblance indiscutable avec des types mycéniens caractérisés d'autre part, leur situation aussi dans les ruines, enfin les procédés de leur exécution manifestement identiques à ceux constatés en des vases très bien spécifiés par leurs formes mêmes (2).

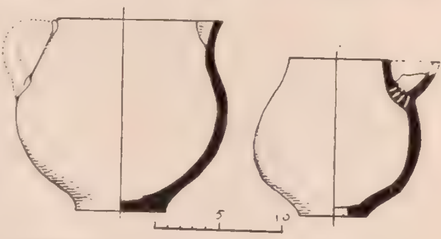


Fig. 220. D'après Bliss-Macalister, *Excav...*, pl. 33, 11, 12.

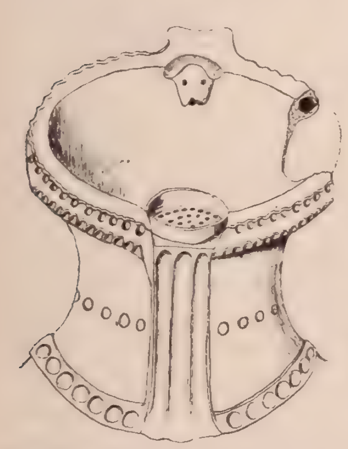


Fig. 221. — Gézer. Orifice d'un vase archaïque avec tamis, tube et goulot en mufle de lion (?). D'après Macalister. *QS.*, oct. 1902. pl. 5.

Quant à l'assortiment considérable des coupes, bols, tasses, assiettes à bords relevés, il serait sans profit d'en entreprendre la simple énumération, fastidieuse du reste, à moins de l'accompagner des représentations les plus



Fig. 222. — Jatte. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 33, 7.

(1) Pl. X, 16; cf. le type troyen de même période. Schmidt-Dörpfeld, *Troja...*, I, fig. 142.
(2) Probablement du début de cette période date la curieuse pièce, fig. 221.

topiques. Quelques échantillons (fig. 219) en donneront l'idée suffisamment exacte (1). Dans cette menue vaisselle, en effet, l'élégance et la variété du galbe ne laissent rien à désirer. Le détail essentiel est que toutes les pièces sont montées sur un pied bas, ordinairement formé d'une moulure saillante et évasée. Les parois sont inégalement fines, lisses avec des profils très gracieux, souvent moulurées avec goût; les rebords sont toujours amincis, parfois artistiquement biseautés. Une autre série de vases est à signaler encore, qui paraît venir en droite ligne d'originaux mycéniens. Elle comprend toutes les variations plus ou moins fantaisistes de l'écuelle profonde, campée sur un pied concave à rebords évasés, et munie, pour la manipulation, de deux ganses obliquement attachées un peu au-dessous de l'orifice (2). La plupart sont ornées de peintures trahissant plus énergiquement que la technique et les formes de quel art relèvent ces productions nouvelles dans la céramique palestinienne.

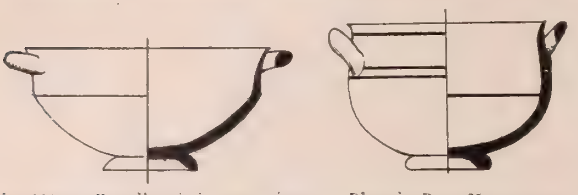


Fig. 223. — Ecuelles égéo-cananéennes. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 35, 2, 7.

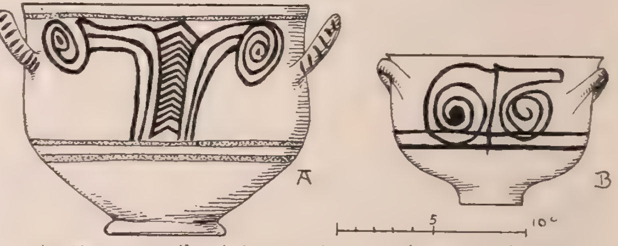


Fig. 224. — Ecuelles égéo-cananéennes peintes. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 35, 10, 11.



Fig. 225. Ecuelle mycénienne. D'après Perrot et Chipiez, *Hist.*, VI, p. 921.

Dans l'ensemble, en effet, la poterie peinte de cette époque se distingue des vases céramographiques « indigènes » beaucoup mieux encore par les éléments décoratifs que par les divergences d'exécution signalées déjà : préférence du trait mince et ferme à la ligne empâtée ou aux teintes plates, groupement symétrique des mêmes motifs li-

(1) Cf. pl. X, 5 et, à Troie, Schmidt-Dörpfeld, *op. l.*, fig. 143.
(2) Fig. 223 s.; voy. pl. X, 1; cf. à Mycènes, Perrot et Chipiez, *Hist...*, VI, fig. 477.



Spécimens de céramique peinte des diverses périodes en Canaan.

néaires accumulés pêle-mêle par l'artiste antérieur, figures monochromes au lieu du coloris nuancé des représentations antiques. L'ornemaniste opère, comme par le passé, sur la face naturelle de l'argile cuite, où il étend ses couleurs destinées à perdre rapidement toute fraîcheur pour se fondre dans une tonalité mate. Presque toujours les parois à décorer ont été polies avec soin ; le plus habituellement aussi, avant tout décor, le vase est trempé dans un bain de substance colorante qui lui fait une couverte fort propice à l'ornementation. Suivant la tonalité obtenue par ce lavage on fait choix, parmi les couleurs dont on dispose, de celles qui s'enlèveront le mieux sur ce fond. Sur un engobe d'un jaune clair on peint volontiers en noir, brun et rouge brique ; ailleurs en blanc pâle à reflets bleutés sur un jaune foncé, ou en brun sur un fond blanc. Les tons les plus nuancés du jaune, brun, bistre, alliés au rouge et au blanc semblent avoir chargé presque exlusivement la palette du décorateur céramiste cananéen.

Les motifs linéaires, quand ils font seuls tous les frais de la composition, sont groupés avec soin, constituant des zones régulières laissées sans autre coloration que l'engobe général du vase. C'est le cas d'un joli goulot de vase découvert à Siloé (pl. IX, B) (1). Les rubans concentriques, les parallèles verticales entre lesquelles se recroisent capricieusement des obliques, les zigzags, les torsades, les festons, les damiers, enfin et principalement les spirales et les volutes forment un vaste répertoire si l'on en passe en revue le détail (cf. pl. VIII), mais, en fin de compte, passablement monotone comme effet produit.

Le succès de la composition est plus satisfaisant dès que l'artiste reprend par les nouveaux principes dont il s'inspire l'imitation de la nature et de la vie. L'ornement linéaire devient un pur accessoire réduit à la fonction d'encadrer un sujet copié avec plus ou moins de bonheur : plante, oiseau, animal familier, domestique ou sauvage ; les oiseaux de volière ou de basse-cour, les gazelles, à l'occasion d'autres quadrupèdes difficiles à identifier, voire des poissons, des végétaux stylisés, sont manifestement préférés à tous autres sujets. L'artiste les loge dans les cadres de sa décoration géométrique, qui gagne d'autant aussitôt en cessant d'être œuvre de simple métier. Quelques figures aideront à se faire une idée au moins approximative de cet art « cananéen », dont on puisera la connaissance plus parfaite dans les mémoires spéciaux des excavateurs. A travers la multitude de tes-

(1) La pièce est actuellement au musée du Séminaire de Sainte-Anne et je dois à la bienveillance du R. P. Cré d'avoir pu la reproduire, ainsi que le vase archaïque de la même collection (IX, A). J'exprime ici mes meilleurs remerciements au R. P. Cré.

sons peints les échantillons de vases relativement conservés sont rares.

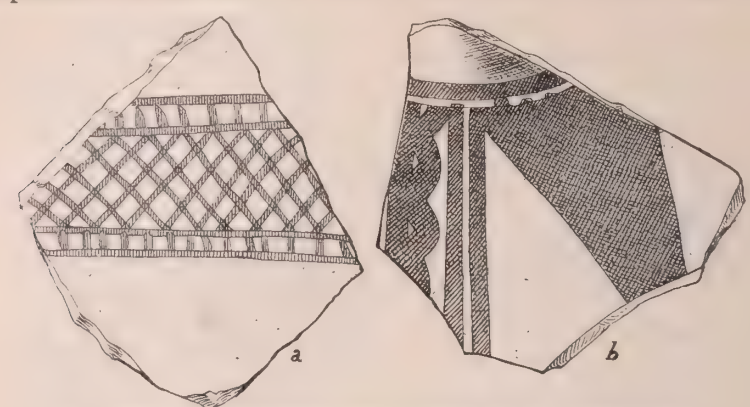


Fig. 226. Tessons égéo-cananéens. D'après SELLIN, *Nachlese...*, fig. 12.

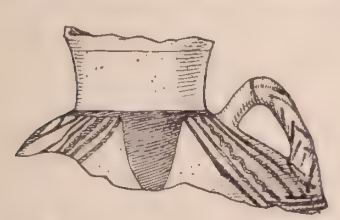
En voici pourtant quelques-uns, empruntés à des fouilles diverses, dans le but d'établir l'unité de cet art palestinien en toute la contrée. Deux jolies amphores de T. Zakariyâ, du type des jarres, ont une décoration parfaite en sa simplicité (fig. 227). Dans l'une (A), à tonalité violacée, des rubans concentriques d'un brun foncé se superposent à diverses hauteurs : deux filets à la base; sur la panse, sous les anses ovales, quatre rubans larges et également espacés avec des filets parallèles dans les deux intervalles extrêmes, la zone du milieu demeurant vide; même groupe de rubans et de filets au-dessus des anses; zone vide à la naissance du col et à son extrémité un ruban large entre deux filets moins ténus que les autres. Le champ libre à la hauteur des anses est divisé en métopes régulières par des parallèles verticales dont l'écartement est rempli par un zigzag. L'autre (B) est de même argile, peinte en rouge. Le pied a comme une gaine que surmonte une zone vide limitée sous les anses par deux cordons inégaux très rapprochés; mêmes éléments dans le haut de l'amphore; entre les anses, métopes moins symétriques formées alternativement par des parallèles verticales que relient en façon de gradins obliques des lignes égales, ou par des obli-



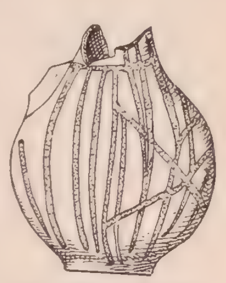
Fig. 227. — D'après BL.-MAC., *Exc.*, pl. 43, 1, 4.

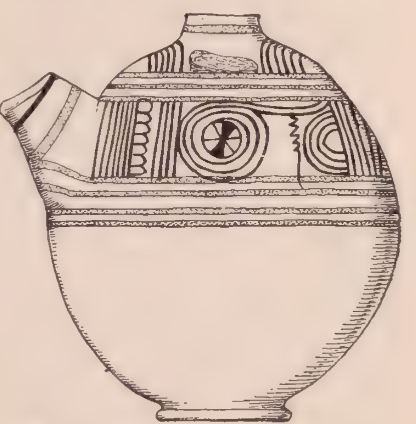
ques entrecroisées en treillis serré. Aucune pièce analogue à celles-ci n'est signalée en d'autres fouilles, malgré la profusion des tessons d'assez grand module.

Voici une cruche de Taʿannak, mutilée, intéressante toutefois (fig. 228). L'orifice était mouluré et rehaussé peut-être de couleur. Ce qui reste du col n'a que la tonalité blanc crème de l'engobe. Des rubans entourent le corps aux extrémités de l'anse, décorée elle-même de lignes brisées; dans le champ des cordons verticaux encadrent une ligne ondulée; un godron isole les groupes : décor brun rouge.


Fig. 228. — D'après SELLIN, *T. Taʿan.*, fig. 76.

Une cruche de Tell Zakariyâ paraît se placer par tous les détails de son exécution, à la frontière des deux époques (1). Les longs traits rouges développés verticalement n'ont pas encore la symétrie courante un peu plus tard; quelques-uns sont en surcharge, gauchement promenés à travers la panse sans intention apparente de réaliser autre chose qu'une plus abondante coloration. Au col néanmoins on a tracé un ruban circulaire au-dessus duquel ne passent que quelques traits de la décoration inférieure. On serait tenté de mettre ce défaut d'élégance et de goût au compte d'un art moins développé en cette localité de second ordre, plutôt que d'y voir la transition d'une technique ancienne à des procédés nouveaux dont l'ouvrier est encore imparfaitement maître. Or voici, provenant d'un centre tout aussi provincial, une pièce de style bien plus avancé que n'en fournissent communément les villes fameuses de Lâchis ou de Taʿannak. C'est une cruche trouvée à Ṣâfy. Elle était brisée, mais le raccord des fragments a pu être opéré


Fig. 229. — D'après BLISS-MACAL., *Exc.*, pl. 43, 7.


Fig. 230. — D'après BLISS-MACAL., *Exc.*, pl. 44. Haut. 0m,214.

(1) Il eût été utile de connaître, à ce point de vue, le niveau où elle a été découverte.

avec succès pour une reconstruction presque totale (fig. 230; pl. X, 3). Argile brune à couverte blanche, ornementée seulement dans la moitié supérieure du vase. Au-dessous du goulot quatre rubans rouges, dont les deux plus élevés passent obliquement sur sa base; au-dessus trois rubans semblables délimitent une bande large divisée en métopes par des groupes de lignes verticales noires assemblées en nombre variable de chaque côté d'une enfilade superposée de boucles ou de festons. L'attache du goulot est au centre d'une de ces métopes; les trois autres sont remplies par des sujets exécutés également en noir : un grand oiseau fantastique (cf. supra, fig. 212) dans le compartiment opposé au goulot et dans les deux intermédiaires des spirales isolées par une vrille verticale avec une sorte de croix de Malte au centre de l'enroulement. A la naissance du col des festons en lignes noires rayonnent en éventail dans une zone que limite, sous la cassure, un cordon rouge. Les volutes, la silhouette de l'oiseau, l'agencement même de ces divers motifs dérivent en droite ligne d'une inspiration égéennne très accentuée. D'une parenté non moins proche avec des types venus de l'Archipel semble être cette terrine de Tell Zakariyâ — de galbe conique, très évasée et arrondie par en bas, cerclée de larges rubans et ornée sur la panse de lignes verticales et de festons répartis en panneaux symétriques, le tout dessiné en rouge foncé sur un engobe rougeâtre —, ou ces écuelles de Tell eṣ-Ṣâfy (1) en fine argile rouge figurées plus haut (fig. 224), décorées en rouge et noir sur un fond verdâtre.



Fig. 231. — Terrine cananéenne. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 43, 2.

Aucune de ces pièces n'était en réalité comparable, malgré la décoration, aux élégantes vaisselles de la Grèce même aux époques très archaïques de sa poterie. On peut déjà néanmoins soupçonner par quelques débris moins menus et d'une exécution plus soignée, plus harmonieux de formes et de plus riche composition décorative, que les artistes de Canaan étaient capables de produire aussi de véritables pièces de dressoir. Une charmante coupe dont M. Macalister a pu fort heureusement rajuster les débris épars de manière à ce qu'une restauration presque intégrale des formes devînt possible, donne bien l'im-

(1) Bliss-Macalister, *Excavations...*, pl. 35, 10, 11. La provenance est indiquée par l'abréviation Sa, qui ne figure point dans les sigles de la p. vi, ni à l'errata p. xvi. A défaut de renseignement dans la description (p. 89), on pourrait hésiter entre Ṣâfy et Sandaḥannah, désigné habituellement par *Sa* ; ce dernier est cependant exclu, puisqu'on n'y a trouvé aucune poterie antérieure à l'époque juive (cf. p. 52, 60) et que les pièces en question sont classées sous la rubrique « late pre-Israelite Period »; elles sont donc attribuées à Ṣâfy.

pression de cette vaisselle de luxe. Sans insister sur l'élégance du profil, puisque le vase est restitué en partie, on ne peut manquer d'être frappé du progrès réalisé dans la décoration. Sur une couverte jaune d'un ton chaud le dessinateur a tracé dans la moitié supérieure du vase des compartiments que limitent des zones concentriques de losanges rouges dressés côte à côte, ou de triangles opposés deux à deux par le sommet en manière de sabliers isolés par des panneaux rouges, entre des filets noirs. La division verticale des compartiments est constituée par une longue tige conifère à feuilles verticillées, alternativement rouges et noires, ou mieux peut-être par une arête de poisson encadrée de filets noirs et d'une ligne ondulée rouge (fig. 232). Le champ est occupé par deux protomes d'oiseaux à long cou affrontés devant un petit vase où ils sont en train de becqueter; des oiseaux de beaucoup moindre envergure, mais non moins impossibles à identifier malgré leur corps entier sauf les pattes, et quelques débris sans importance de représentation indéterminée, sont logés, avec une préoccupation visible d'harmonieuse symétrie, autour des figures principales. Les moulures gracieuses du col sont également rehaussées de couleur : filets rouges et noirs entre des lignes ondulées rouges, traits obliques rouges et noirs alternants et dents de scie rouges rayonnant autour de la lèvre supérieure.

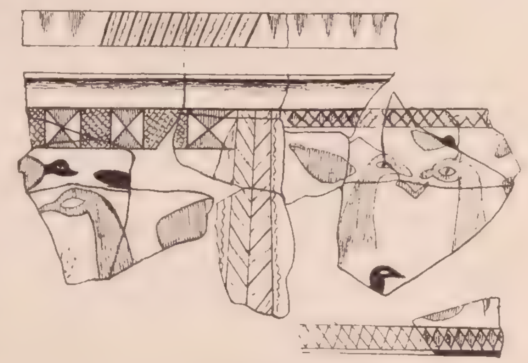


Fig. 232. — GÉZER. Ornementation d'une coupe. D'après MACALISTER, *QS.*, janv. 1903, pl. X.

Aux particularités signalées déjà en toute cette série de la céramique artistique s'en ajoute ici une nouvelle plus explicite apparemment encore touchant l'origine. La pensée de dessiner seulement la tête et le cou d'un oiseau, ou de lui amputer les pattes en lui laissant le reste du corps, n'est pas assez naturelle pour être venue spontanément à l'esprit du peintre; et d'autre part l'effet décoratif obtenu n'a rien de tellement préférable au dessin de l'oiseau entier, qu'on puisse attribuer le procédé au goût expérimenté de l'artiste. Le motif dépendrait donc totalement d'un caprice, s'il n'était possible de l'expliquer par une imitation mécomprise. On se rappelle, dans les peintures égyptiennes de la XVIIIe dynastie, à dater surtout de Thoutmès III, les fameux vases

représentés dans le tribut des Asiatiques. Ils sont en métal, avec des couvercles bizarres en têtes d'animaux auxquelles est attachée pour l'ordinaire une section plus ou moins considérable du cou. Façonnés en plein relief et grâce à leur situation habituelle au-dessus d'un vase qui était censé dissimuler le reste du corps, ces protomes très décoratifs n'offraient rien d'anormal. Ils ont fourni sans contredit le type des représentations partielles d'animaux en ronde bosse fréquentes dans la céramique et la bijouterie antiques. Il y a de fortes vraisemblances pour que des vases de même provenance aient inspiré au céramiste cananéen l'emploi d'un motif dont il admirait l'effet sans se rendre apparemment compte de la transformation qu'il allait lui infliger en le reproduisant par la peinture sur les parois d'une coupe.

Lui aussi du reste s'essayait volontiers à copier en modelé d'argile

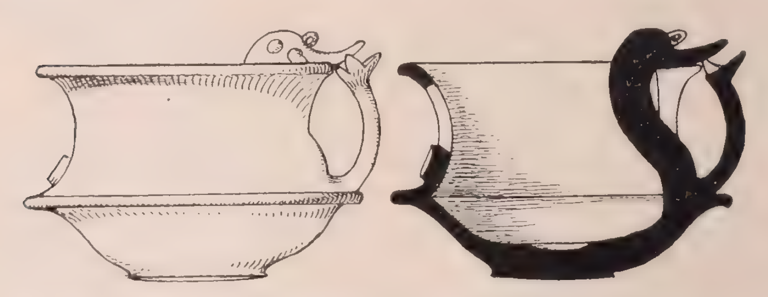


Fig. 233. — Lampe votive (?) cananéenne. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 47. Environ au 1/3 de l'original.

les êtres vivants que figuraient les métallurgistes asiatiques. A l'instar des anciens potiers indigènes, tout comme ceux de Mycènes et de Troie, il ne se faisait pas faute d'agrémenter un vase de quelque élément emprunté aux formes vitales, ou de donner à sa vaisselle l'aspect total d'un être vivant, animal ou homme. Un échantillon parfait du procédé partiel est ce curieux vase en forme de coupe ou de tasse, ramassé dans le sanctuaire de Tell eṣ-Ṣâfy, où il dut servir de lampe peut-être, à moins qu'il n'ait été un simple ex-voto (fig. 233). Le galbe est bien celui qui spécifie une série d'ustensiles à cette époque, dérivés manifestement tous de modèles en métal, à en juger par la courbure des parois, les moulures à vives arêtes et à reliefs accentués, d'autres détails encore que sauront faire ressortir ceux qu'occupera plus tard l'histoire générale de la céramique dont les éléments sont exhumés aujourd'hui de terre. Comme si l'artiste avait voulu évoquer l'idée d'un cygne prenant ses ébats au milieu d'un bassin, on voit se profiler par-dessus les parois de la coupe sa tête altière, où deux appliques démesurées for-

ment les lobes des yeux. Le cou plonge dans la profondeur du vase et vient s'attacher à la partie inférieure d'une paroi. Deux oiselets modelés en entier, mais mal conservés, accostent la tête du cygne et son bec épaté s'étend, comme pour y chercher pâture, sur la corolle ouverte d'une fleur épanouie au sommet d'une tige qui faisait anse. Le haut de la paroi entre cette tige et le cou de l'oiseau avait été largement échancré, afin de laisser voir mieux l'ingénieuse composition. A l'opposé une cassure ne permet plus de distinguer s'il exista jadis un orifice sous le rebord de la coupe; une protubérance irrégulière et très éraflée a donné l'impression de simuler la queue du cygne. Peut-être estimera-t-on que ce cygne au bain est de la même espèce artistique originale que certaine biche effarée modelée en cassette (fig. 234) par les céramistes de ces cantons palestiniens subjugués par les pharaons, Séti I[er] et Ramsès II, qui étalèrent avec une heureuse ostentation sur les parois de leurs monuments la représentation des dépouilles arrachées aux divers pays vaincus.



Fig. 234. — Cassette égyptienne. D'après MUELLER, *Asien*..., p. 308. *e*.

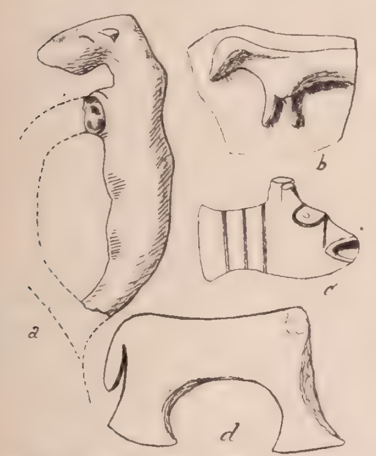


Fig. 235. — *a*. d'après SELLIN, *T. Ta'an.*, fig. 95; *b*, *d*, d'après MACALISTER, *QS.*, oct. 1902, fig. 19 et pl. 4. 5; *c*. d'après BLISS-MACALISTER, *Exc.*, pl. 69, 1.

A côté de ces vases complets, qui affectent des formes animales sans toutefois les copier en détail, il y a toujours des pièces dans lesquelles on a voulu reproduire un être vivant; mais en général ces représentations plastiques n'appartiennent plus à la céramique, si ce n'est par leur matière (1). Il n'en va pas de même pour les reliefs appliqués à de nombreux vases : anses figurant un animal, têtes à gueule béante servant de goulot, animaux passants dont quelques tessons de

(1) On trouvera une assez ample série de ces figurines dans BLISS-MACALISTER, *Excav*..., pl. 67-70, pour les trouvailles de la Chéphelah. Le classement des auteurs permet déjà d'entrevoir une certaine évolution qui a besoin, pour s'accentuer, du contrôle que lui apportera la publication des séries découvertes ailleurs. La statuette ou figurine en haut-relief de beaucoup la plus fréquente à cette époque reproduit en innombrables variétés la déesse cananéenne. Nous n'avons plus à y insister. Cf. ch. III.

Gézer et de Ta'annak offrent de remarquables échantillons (cf. fig. 235).

Quant au rôle des figures animées dans la décoration peinte, à défaut de pièces suffisamment intactes, il est encore difficile de le définir en cette période avec toute la précision désirable. A ce qui en a été dit plus haut il faut néanmoins ajouter qu'il a dû être considérable, si l'on tient compte des nombreux fragments qui ont conservé des sujets. Le plus superficiel examen sur des exemples pris au hasard, au nord ou au midi de la Palestine, fait constater l'unité de concept qui a produit ces oiseaux pansus à long cou souvent distordu et aux pattes grêles, ces antilopes, gazelles, bouquetins, à l'échine fléchissante et à grande ramure ; çà et là des volatiles ou des quadrupèdes de haute fantaisie, des poulpes même d'un réalisme encore suffisant pour bien accentuer l'emprunt de ce motif manifestement peu obvie aux artistes de la montagne cananéenne sans contact direct avec la mer (**1**).

(1) Un *octopous* par exemple (Bliss-Macalister, *Excav...*, pl. **41**, 142 (cf. notre pl. VIII, 8)). On sait que ce motif avait la sympathie des ornemanistes mycéniens, qui l'ont reproduit à satiété (cf. Perrot et Chipiez, *Histoire...*, VI, fig. 485-487, 492). Un zoologiste distingué, M. le Dr Fr. Houssay, cherchait naguère à prouver, dans une étude très pénétrante (*Les théories de la Genèse à Mycènes et le sens zoologique de certains symboles du culte d'Aphrodite*, extrait de la *Rev. archéol.*, 1895), que la plupart des éléments du décor mycénien avaient leur origine dans la vie nautique. Rien de plus obvie pour les variétés du poulpe et de l'argonaute (*op. l.*, p. 12-17). La dérivation des oiseaux d'un crustacé bizarre (*lepas anatifera* des hommes de science), qui semblerait un paradoxe, a été rendue pourtant fort plausible (*op. l.*, p. 3-12), grâce aux formes étranges qu'ont la plupart des oiseaux peints sur les vases mycéniens, où ils sont d'ordinaire associés à une flore et à une faune tout aquatique (v. g. Perrot et Chipiez, *Histoire...*, VI, figs. 474, 490, 498) et d'où est sortie la légende de l'*oie barnache* éclose d'un coquillage produit par un arbre. La thèse devient plus risquée lorsque M. Houssay veut tirer du poulpe et d'autres éléments marins l'origine de maint autre décor, têtes de bélier, colombes, mains, voire même le décor géométrique, la spirale, le swastica et jusqu'à la figure humaine schématisée sur des vases égéens (*op. l.*, p. 18-27). Le groupement ingénieux de ses croquis ne devra pas donner le change. Nombre des éléments décoratifs dont il prétend déterminer l'origine, le swastica en particulier, étaient déjà employés par les céramistes de la Crète par exemple, ou ceux de la Susiane, bien des siècles avant l'apparition de l'art mycénien (cf. *Mém. de la Délég.*, VIII, 110, fig. 176). La belle étude de MM. Gautier et Lampre sur la céramographie élamite à laquelle est emprunté le document cité, complète avec beaucoup d'intérêt la thèse de M. Houssay et les monographies consacrées ailleurs à la décoration primitive des vases égyptiens. Ce qui paraît résulter de ces divers travaux est bien moins la dérivation rigide de tous les éléments décoratifs d'une série unique de motifs empruntés à la nature et évoluant dans un sens déterminé, que la création de types plus ou moins variés, parfois assez voisins les uns des autres parce qu'ils procèdent tous des objets les plus familiers dans la vie courante et la vie religieuse de chaque peuple. Les influences réciproques peuvent modifier l'évolution du type et produire des complications obvies ou capricieuses, aboutissant finalement au schéma inexplicable et aux formes vides surtout dans les milieux où la copie est plus inintelligente ; mais l'emprunt direct ne sera facile à discerner que dans les cas de reproduction totale d'un élément spécifique non évolué : c'est apparemment bien le cas de l'octopous dessiné sur un tesson palestinien.

Avant donc que d'extraire de telles images des renseignements sur la flore et la faune palestinienne, les hommes de sciences naturelles auront à s'enquérir dûment, chez les historiens de l'art, des frontières à établir entre l'importation totale du motif en même temps que du procédé technique, et l'imitation locale de ce procédé appliqué à des motifs spéciaux ou à des éléments que la nature a faits identiques dans les deux contrées. Or ce départ échappe certainement aux connaissances actuelles en dehors de quelques généralités. Ce qu'on peut au contraire entrevoir déjà comme résultat acquis, c'est la part considérable d'originalité qui est au fond de la céramique « cananéenne », si l'on consent à dire « original » un art impuissant il est vrai à créer des formes nouvelles, mais d'une vitalité suffisante pour n'être pas absorbé totalement dans l'imitation, assez hardi même pour donner aux éléments qu'il emprunte, avec un traitement de sa façon, un agencement insolite, curieux pour l'ordinaire beaucoup plus qu'élégant, parce que l'élégance relève de l'idée et que cette combinaison paraît avoir pour loi exclusive, sinon un pur caprice, du moins une pensée fort mal définie et difficile à discerner. D'où la multiplication des « formes vides », et, si l'on veut, l'efflorescence de cet art éclectique, apanage fatal des peuples aussi mélangés, aussi largement à la merci de l'étranger, par le fait tant de fois bouleversés, que le furent dès l'origine les populations de la Syrie méridionale. Ce caractère mixte étant bien avéré ne fera pourtant pas négliger l'observation des éléments spécifiques. M. Macalister s'est attaché à les signaler à maintes reprises, en montrant dans quelle large mesure la céramique palestinienne se distingue des productions parallèles étrangères qui lui sont le plus comparables. La documentation, qu'on peut prévoir très ample, de son mémoire final sur les trouvailles de Gézer fixera certainement beaucoup mieux nos connaissances à ce sujet. Elle éclairera sans doute aussi l'extrême variété des formes en cet âge prospère de la poterie. En indiquant plus haut celles qui se rencontrent en plus grande abondance, ou qui semblent particulièrement topiques, nous avons omis de nombreux objets qui ressortissent au même art, sans avoir un véritable caractère de vaisselle, au même titre du moins que les amphores, les cruches, les tasses, passées en revue. Quelques indications de types suffiront à combler cette lacune.

Voici d'abord la série des supports de jarres à fond pointu (1) : cylindres creux, à orifices évasés, de proportions très diverses, depuis

(1) Pour des objets troyens analogues à une époque contemporaine, cf. SCHMIDT-DORPFELD, *Troja...*, I, pl. 40, II et III.

l'espèce de large cloche, ajourée pour être moins lourde à manier et donner libre circulation à l'air sous la jarre de grand module qu'elle maintenait en équilibre (fig. 236, *a*), jusqu'au récipient ingénieux qui servait d'appui à de minuscules aiguières (fig. 237) (1), ou au petit tube étranglé, dont la destination a pu être tout autre et que nous avons tenté plus haut de rattacher au système d'aération des maisons cananéennes (2). Un artifice très simple pour assurer l'équilibre des vases sans recourir au support mobile encombrant, consistait à les munir de pieds assez stables sans les rendre trop lourds : c'est l'origine des coupes à pied creux s'épanouissant en cornet acoustique usitées avec quelques divergences d'exécution à toutes les périodes artistiques (fig. 239), et des jarres à trépied (fig. 240) connues par quelques types rares encore quoique suffisants pour attester l'application du principe.

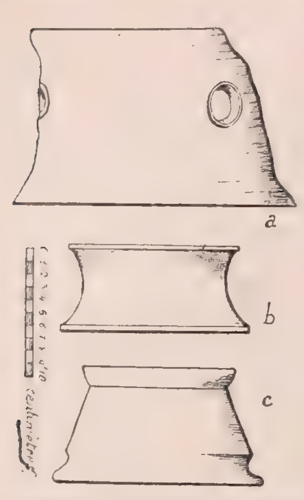


Fig. 236. — Supports de jarres. D'après BLISS-MACALISTER, *Excav.*, pl. 45, 11, 13, 14.

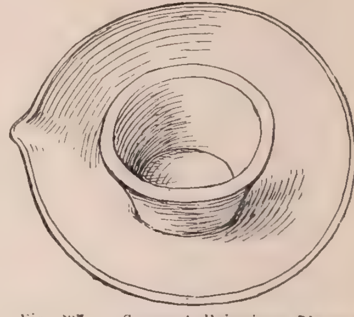


Fig. 237. — Support d'aiguière. D'après BLISS-MACALISTER, *Excav.*, pl. 46, 6.

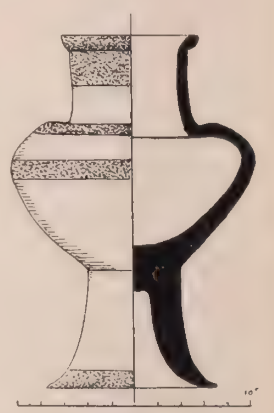


Fig. 239. — Coupe munie d'un pied. D'après BLISS-MACALISTER, *Excav.*, pl. 52, 1.

(1) Des objets très semblables, à part le petit bec du type palestinien, ont été découverts



Fig. 238. — D'après l'*Annual of Brit. School...*, VIII, 1901-2, fig. 52 s.

en Crète par M. Evans qui leur a donné le nom de *chandeliers*. Il leur a comparé un ustensile égyptien fort analogue (à gauche dans la figure 238), qui date de la IV[e] dynastie.

(2) Cf. ch. I, p. 66 s. Le rapprochement n'avait pas échappé à MM. BLISS-MACALISTER, *Excavations...*, p. 97, note, mais ils avaient évité de se prononcer entre les deux hypothèses.

Au profit et pour la commodité du ménage les mêmes potiers qui modelaient la vaisselle de luxe n'omettaient pas de fabriquer des bouchons de cruche ou de jarres, des couvercles, des passoires, des tamis, des entonnoirs, des fourneaux portatifs. A ce dernier type se rattache évidemment, dans l'époque « cananéenne », un petit brûle-parfums de Tell Zaakriyâ (fig. 241) qui aura un peu plus tard son pendant à Ta'annak.

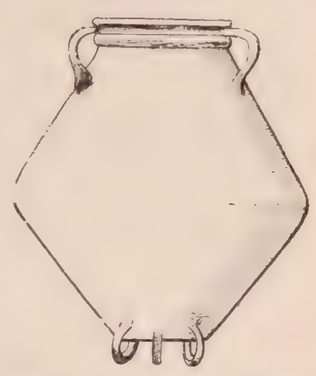


Fig. 240. — GEZER. Jarre à trepied. D'après MACALISTER, *QS.*, avril 1903, fig. 5.

On aura observé sans doute qu'à travers cette enquête sur la céramique très développée depuis la fin du néolithisme proprement dit, en tout l'âge du bronze et jusqu'au début de l'âge du fer, il n'a pas encore été question de poterie vernissée, d'émail ni même de véritable faïence. Toute la décoration est de peinture mate avec un degré plus ou moins accentué de fraîcheur et de finesse suivant la qualité et la coloration de l'engobe employé pour les fonds. L'art de donner au coloris plus de vie et d'intensité au moyen des glaçures brillantes ne paraît pas avoir été d'application usuelle dans les ateliers palestiniens même à l'époque égéo-cananéenne. Du moins les explorateurs n'en ont-ils guère signalé jusqu'ici les vestiges. Et de penser que la nature plus élégante et plus fragile de la vaisselle émaillée explique sa disparition dans les ruines, demeure une explication insuffisante, puisque des tessons, si menus qu'ils soient, mêlés aux décombres n'auraient certainement pas échappé à la vigilance des directeurs de fouilles

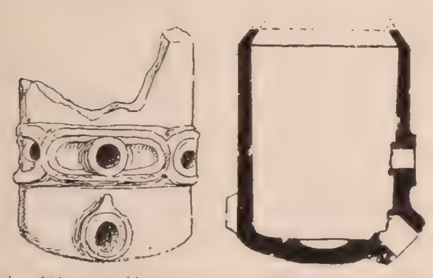


Fig. 241. — Brûle parfums ou réchaud cananéen. D'après BLISS-MACALISTER, *Excav.*, fig. 38.

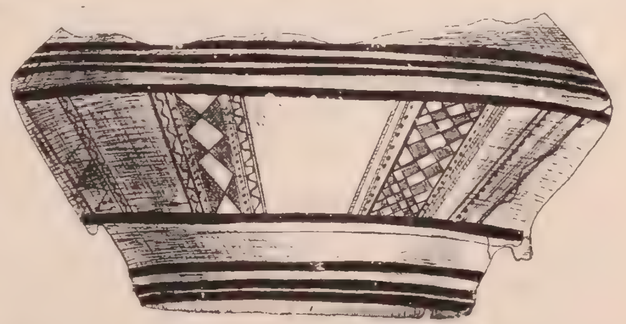


Fig. 242. — Faïence égéo-cananéenne. D'après SELLIN, *T. Ta'an.*, fig. 21.

attentifs à recueillir des objets d'une ténuité extrême. En fait ils ont ramassé dans les strates « cananéens » des morceaux de ce style, très courant en Égypte et en Babylonie de beaucoup plus vieille date, et commun en ce temps-là dans la céramique mycénienne si influente alors sur celle de Canaan; mais ils paraissent disposés à expliquer leur présence par des importations directes (1). Il est à noter cependant que M. Sellin a découvert à Ta'annak un splendide fragment de coupe (2) dans un strate archaïque correspondant apparemment au xv[e] siècle; la décoration linéaire en noir et brun est rendue transparente par une glaçure vive sur l'argile rouge. La composition décorative géométrique et l'émail insolite feraient classer sans hésiter cette pièce aux séries mycéniennes; elle n'a cependant pas produit chez Sellin l'impression d'avoir été importée (fig. 242).

Les traces d'émail n'en demeurent pas moins trop rares encore et d'une origine trop imprécise pour qu'il soit prudent de théoriser d'après d'aussi faibles indices sur la connaissance ou l'ignorance du procédé dans la céramique égéo-cananéenne.

III. — LA CÉRAMIQUE ISRAÉLITE (XII[e]-IX[e] SIÈCLE AV. J.-C.).

De toutes les périodes adoptées, celle-ci est la moins facile à faire coïncider avec les divisions déjà en cours, la moins facile même, au premier abord, à caractériser. Elle a néanmoins sa raison d'être, sa justification si l'on veut, dans quelques observations de détail : celle-ci d'abord, que l'occupation du pays par les Israélites est désormais fait accompli; cette autre ensuite, qu'on arrive à l'âge du fer, dont l'apparition en toute civilisation entraîne des transformations généralement fort appréciables dans les procédés artistiques; enfin cette dernière, plus décisive peut-être, que les influences étrangères auxquelles la contrée demeure ouverte ne viennent plus des mêmes centres : Rhodes, la Crète et Chypre, celle-ci surtout, jouent maintenant le rôle dévolu durant les siècles antérieurs à la culture mycénienne. Et de cet ensemble de causes, prépondérance de besoins nouveaux chez un peuple d'organisation, d'esprit et de tendances tout autres, outillage différent, inspiration venue d'autre source, doit résulter une transformation assez profonde pour être possible à discerner. Et on la peut saisir en réalité, à travers les descriptions plus généralisées des comptes rendus de fouilles, où

(1) Bliss-Macalister, *Exc...*, fig. 34, fragments mycéniens; fig. 37, coupe égyptienne à glaçure verte, cf. Petrie, *Tell el Hesy...* p. 46; Schumacher, *MuN.*, 1906, fig. 52 s.

(2) *Tell Ta'an.*, p. 27. Le fragment est plutôt d'une amphore que d'une coupe (*Schale*)

l'on s'est tenu aux termes par trop flous de « période préisraélite postérieure » ou de « strate » déterminé par un simple numéro d'ordre (1). Aussi bien l'étiquette matriculaire que la désignation *préisraélite postérieure* offrent l'inconvénient de ne relier l'art en question à aucun peuple, voire plutôt de le rattacher, celle-ci du moins, à une société d'où les Hébreux auraient encore été exclus, ce qui va contre la pensée même des auteurs qui terminent vers 800 avant notre ère cette période céramique (2). Il faut le redire encore avec les directeurs des fouilles : aucune marche soudaine, progressiste ou rétrograde ne se produit parallèlement à la conquête du pays par les Hébreux ; dans le mélange des premiers temps, disons même du premier siècle, les influences sont réciproques, et l'évolution artistique suit pour autant son cours normal. Si à la fin de ce long intervalle l'absorption est encore incomplète, l'assimilation au profit des conquérants nouveaux est du moins assez avancée pour que leur tendance spéciale, leurs goûts, les exigences de leur vie habituelle marquent d'un caractère plus tranché cette branche de l'art local qu'est la céramique, où l'utilitarisme et l'article en faveur ont une répercussion plus immédiate qu'en d'autres arts industriels. Ainsi comprendra-t-on qu'il ne s'agisse point de différencier du blanc au noir, dès le début de la période en question, les vases communs : grands récipients pour l'eau, l'huile, le grain, marmites, cruches, assiettes, gobelets aux formes les plus simplifiées pour laisser cette vaisselle accessible aux bourses les moins garnies. Jusque dans la décoration se prolonge la manière antérieure presque sans nuances tout d'abord. A tel point que Macalister se déclare aujourd'hui persuadé que la poterie peinte classée précédemment par lui-même,

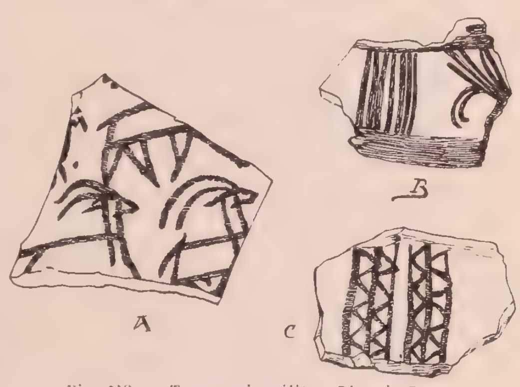


Fig. 243. — Tessons israélites. D'après Bliss, *A Mound*..., fig. 188, 191 s.

(1) Bliss-Macalister, *Excavations*..., p. 72-76, 84-100. Flinders Petrie, *Tell el Hesy*..., p. 15, 44-47, avait choisi le vocable encore moins précis « phœnician pottery » conservé par Bliss, *A Mound*..., p. 84-89. Sellin classe par strates ou étages (*Schichte*) numérotés I, I[a], II[a], etc. et Schumacher a adopté le même procédé.

(2) M. Macalister a certainement perçu l'anomalie, car après s'être longtemps servi de la même expression dans ses mémoires sur les travaux de Gézer (cf. *QS.*, 1903, pp. 8, 13, 207), il lui substitue maintenant celle-ci : *late semitic Period*, pour désigner tout l'intervalle de « l'établissement des Hébreux en Canaan » à la captivité. *QS.* 1904, p. 121 et 123.

en collaboration avec M. Bliss, à la fin de l'époque préisraélite, date en réalité de la monarchie israélite (1). Le motif fondamental assigné à cette modification importante est tiré de la composition décorative et de la technique. Observons toutefois — ce dont Macalister ne faisait probablement pas abstraction dans sa rapide note provisoire — que cette modification ne sera décisive qu'à la condition de tenir rigoureusement compte des indications stratigraphiques.

Il se peut qu'un examen très attentif des séries précédemment constituées permette de saisir, même dans les formes d'ustensiles ordinaires, une distinction qui devait facilement échapper tant qu'on était sous l'impression d'une même période artistique. Les descriptions fournies ne laissent-elles pas ici ou là entrevoir de suggestives nuances? Pour devenir décisives ces nuances auraient seulement besoin d'une indication très précise et très détaillée de provenance, attestant, le cas échéant, que telle jarre de pâte épaisse et grenue, de profil général un peu lourd, avec un cou ramassé et un agencement particulier des anses (fig. 244, C), a été découverte à un niveau différent et parmi de tout autres débris que l'amphore de même type mais de tous points plus parfaite (fig. 244, E) qui lui a été juxtaposée dans le classement. C'est dire qu'une telle revision n'est possible qu'aux auteurs mêmes des fouilles et encore à la condition que leur registre de trouvailles céramiques fasse expressément pour chaque pièce mention des moindres indices de situation (2). Ç'a été le cas une fois ou l'autre dans les comptes rendus d'ensemble et cette heureuse circonstance autorise à détacher de la catégorie trop vague « late pre-Israelite », où elle met une note tout à fait discordante, certaine « jarre grossière et longue avec une panse légèrement développée vers le sommet et des parois très épaisses » (3). Cette jarre, trouvée « immédiatement au-dessous d'un strate *juif* », à Tell eş-Şâfy, était considérée avec toute probabilité comme d'époque relativement basse. Serait-il dès lors trop invraisemblable d'y voir un type évolué de l'amphore « israélite » primitive? A vrai dire l'évolution s'est opérée ici en sens rétrograde; elle aboutit à une forme inélégante au moins autant que peu

(1) *QS.*, 1902, p. 336 ss.; 1903, p. 207. Il s'agit des types décrits dans Bliss-Macalister, *Excav...*, p. 89-95 et figurés pl. **36-42**.

(2) Les théoriciens et les spéculatifs ne manqueront pas de décréter la nullité absolue d'un classement qui nécessite de telles minuties dans l'observation. Ces notes ne s'adressent qu'au lecteur soucieux de contrôler par la vérification concrète en des faits même très ténus les idées qui lui sont présentées sous une forme nécessairement quelque peu généralisée. Cf. les observations très autorisées de M. de Morgan (*Recherches sur les origines de l'Égypte: L'âge de la pierre...*, p. XII ss.) sur la nécessité de l'observation minutieuse faite sur le terrain quand il s'agit d'établir un classement archéologique.

(3) Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 84; cf. pl. **30**, 7.

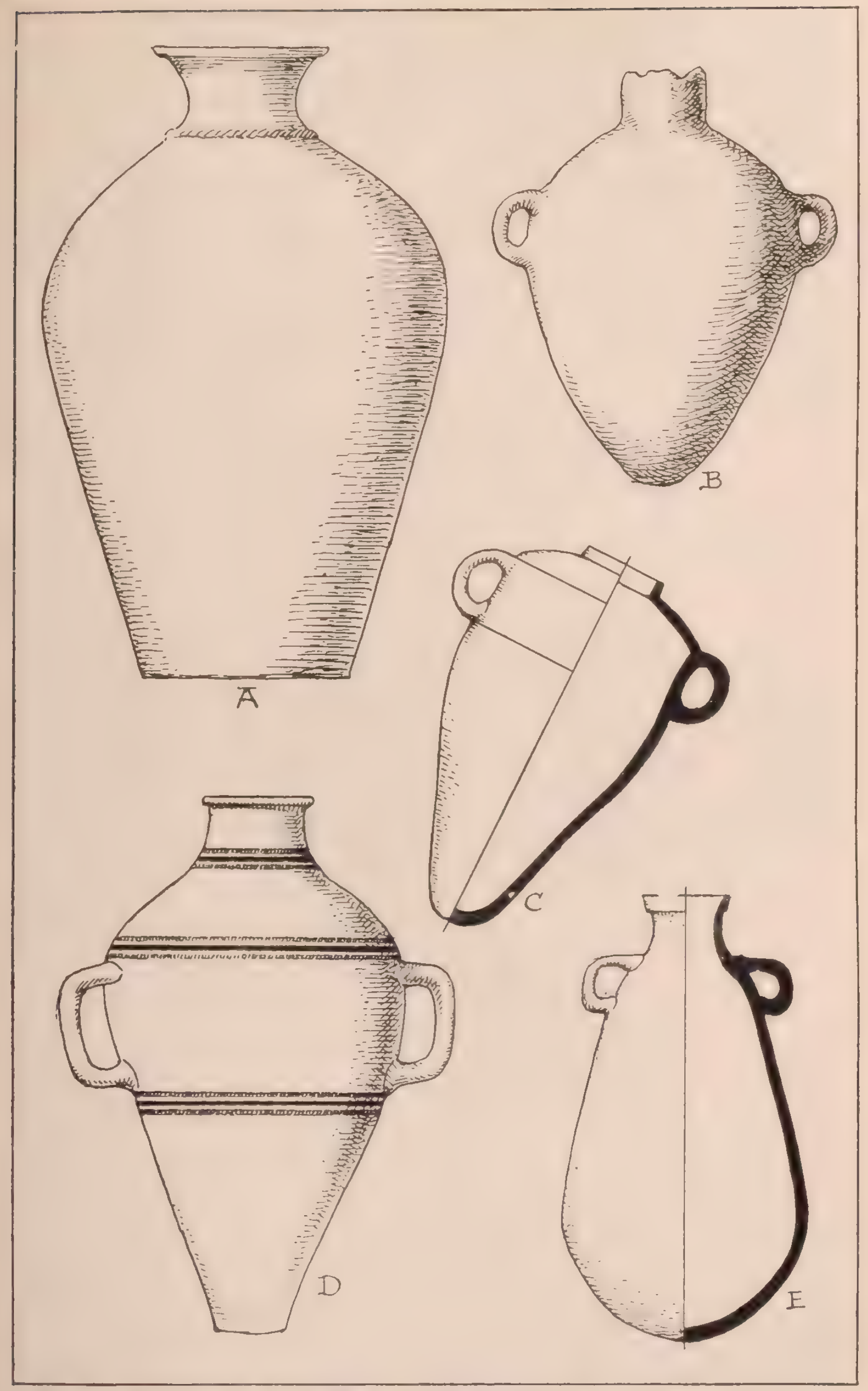


Fig. 244. — Évolution du type de la jarre. A. indigène; B. D. égéo-cananéenne; C. israélite; E. judéo-hellénique.

commode à notre point de vue, étant donné l'instabilité du vase; mais la prétendue loi du progrès continu est depuis beau temps un mythe et ce serait porter eau à la mer que de documenter par des faits analogues un lieu commun tel que celui de la dégénérescence des formes constatée dans la céramique israélite.

Ce principe une fois acquis, moyennant le témoignage explicite des maîtres et l'attestation plus positive encore qu'on en aura en se reportant au type de jarre signalé, rendrait sans doute possible la formation de séries plus ou moins complètes d'autres vases *israélites :* en choisissant dans les séries antérieures les formes dégénérées, de pâte moins fine et de travail négligé, on aurait de sérieuses chances d'aboutir à une documentation fort objective de l'époque étudiée en ce moment. Le jeu serait néanmoins trop banal, trop risqué aussi, quand nulle information sur le site ne peut être recueillie et il y a tout à gagner à attendre que les fouilles ultérieures ou la publication intégrale de celles du jour aient comblé cette lacune.

En attendant, on peut classer déjà en compagnie des jarres quelques vases de moindres proportions. S'ils contrastent par le goût de leur exécution avec le principe allégué, c'est qu'ils relèvent d'une nouvelle inspiration artistique : celle de la Crète et de Chypre principalement, influence qui pénètre pour lors sur le continent syrien et se concentre de préférence dans les cantons méridionaux et sur le littoral (cf. fig. 245). L'ère égéenne est close en Palestine à dater du XIIe siècle et les peuples qui entrent alors, en même temps que les Israélites, au premier plan de la scène se montrent imbus d'autres idées et imprégnés d'une autre culture, quoi qu'il en soit de leur origine ethnographique. Les vases en manière d'œnochoés signalés sous le terme de *bilbils* à l'époque précédente, ont maintenant pour équivalent des cru-



Fig. 245. — Tesson de poterie crétoise de basse époque importée à Gezer. D'après MACALISTER, *QS.*, janv. 1905, fig. 2.

ches de même taille générale, de même corps; le pied, diminué graduellement, disparaît en un fond aplati sous la panse de plus en plus sphérique : le goulot rentre aussi, s'élargit. L'argile est fine, ordinairement très pure, de couleur diverse, sombre, grise, tirant sur le jaune ou le bistre; un engobe brun, olivâtre ou blanc, fait ressortir une décoration d'ailleurs très sobre en terre de Sienne, ocre ou noir. Toute l'ornementation se réduit à des rubans qui enveloppent le col et la panse. Le potier israélite paraît les avoir imités d'abord assez gauchement quand il commençait à modifier l'ancien *bilbil* pour aboutir à cette petite cruche dont Tell Zakariyâ nous a fourni le type intact : de larges bandes blanches sur une couverte noire ceignent le col, mais sur la panse les traits n'ont pas eu la hardiesse d'affronter d'une seule venue le tour entier; on les voit morcelés à travers la surface, où ils gardent cependant tant bien que mal la répartition par groupes parallèles qui trahit déjà leur origine (fig. 246).

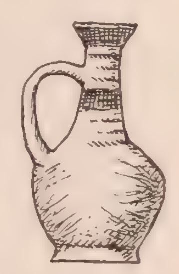


Fig. 246. — BLISS-MACALISTER, *Excav*..., pl. **31**, 9.

Cette origine en effet ne sera plus douteuse quand les rubans seront symétriquement disposés en ceinture autour du vase (fig. 247) et qu'interviendront comme complément décoratif les rosaces formées de cercles concentriques, ou mieux encore « ces cercles qui sont parallèles au grand axe du vase et qui se développent dans le plan vertical » (fig. 248) (1). Les historiens de l'art sont unanimes dans l'attribution exclusive de ce motif capricieux à la céramique chypriote, et les archéologues n'avaient pas hésité à parler d'art phénicien, voire d'importation directe phénicienne ou chypriote, sans essayer de distinguer davantage ces pièces des productions tributaires de l'art mycénien. Ta'annak, Tell Djedeideh et Tell Zakariyâ ont livré de parfaits spécimens de ces vases du type *œnochoé* chy-



Fig. 247. — Vase d'imitation chypriote. D'après SELLIN, *T. Ta'an*., fig. 44.

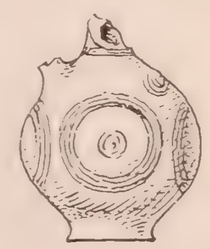


Fig. 248. — Vase de style chypriote. D'après SELLIN, *T. Ta'annek*, fig. 94.

(1) PERROT et CHIPIEZ, *Histoire*..., III, 691. Ces savants ont mis nettement en relief le caractère hétéroclite d'un tel motif qui ne représente rien, qui produit même à l'œil l'impression désagréable « de ne pas tenir et comme de glisser sur la surface du vase » (*l. l.*). L'artiste de Tell Zakariyâ (cf. BLISS-MACALISTER, *Excavations*..., pl. **31**, 6) avait-il le sentiment de cette anomalie quand il assujettissait ces cercles entre deux ceintures?

priote facilement confondus au premier coup d'œil avec ceux de l'île, dont une étude plus minutieuse fait néanmoins la distinction sans trop de difficulté. Les formes originales, trouvées à profusion dans les planches publiées par de Cesnola ou Ohnefalsch-Richter, gardent sur les meilleures imitations palestiniennes une incontestable supériorité par la pureté du galbe, quelque chose de plus svelte et de mieux proportionné dans l'ensemble, une exécution plus finie, la coloration différente de l'argile et des nuances d'ornementation (1).

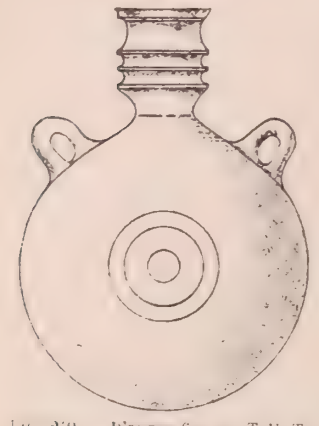


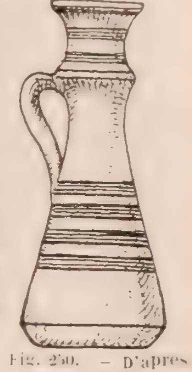
Fig. 249. — D'après Sellin, *Tell Ta'annek*... pl. V, *a*.

Une autre forme rencontrée fréquemment dans les mêmes strates « israélites » est celle des vases à panse étroite et aplatie, allongée parfois en ovale pointu par le fond, élargi vers l'autre extrémité, à la façon d'une coquille d'amande, avec goulot large et bas, ou développé en double disque avec arête vive à la soudure, col cylindrique, bien pris, long et soigné, au milieu duquel vient parfois se nouer une anse large attachée par en bas sur la panse (fig. 249). Ce sont les *gourdes* imitées, pense-t-on, de certaines courges, peut-être tout bonnement façonnées ainsi pour la commodité du transport (2). En fait une catégorie variée de ces gourdes est désignée souvent par le terme expressif « fiole de pèlerin » et tout le monde a en mémoire les ampoules d'époque chrétienne usitées pour le transport des *eulogies*. Or c'est là encore, au jugement des maîtres, un type de création chypriote. Au temps où MM. Perrot et Chipiez traitaient de cette céramique, vers 1885, ils étaient fondés à dire que la gourde ne se présentait « guère hors de Cypre ». Sa présence fréquente en Palestine peut donc sans témérité

(1) MM. Perrot et Chipiez, *Histoire*..., III, p. 667-732, traitant de la céramique phénicienne et chypriote, ont opéré dans les planches de ces ouvrages hors de prix pour la généralité des intéressés un choix extrêmement judicieux pour l'illustration du sujet. Ils l'ont complété à souhait par la reproduction d'autres types empruntés aux grands musées ou à des collections privées.

(2) Perrot et Chipiez, *Histoire*..., III, 690. La gourde discoïdale, plus ou moins aplatie, avec anse double ou simple, est aujourd'hui encore d'usage courant en Palestine, pour ne pas dire en Syrie. C'est l'indispensable ustensile que les moukres les moins prévoyants ne manquent pas d'accrocher au bât de leurs mulets, pour s'assurer durant les fatigues de la marche la ressource d'une provision d'eau gardée plus fraîche et plus pure que dans les outres. Ce que la pratique des caravanes inspire aux potiers modernes paraît avoir dû être suggéré aux potiers anciens par la même nécessité. Cf. Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 52, 1.

être alléguée comme autre indice des influences chypriotes dans la céramique locale à partir du XIIe siècle. Du même art relève aussi un joli flacon de Ta'annak signalé et reproduit par malheur sans description (fig. 250).


Fig. 250. — D'après SELLIN. *T. Ta'an.*, fig. 97.

Quant aux tasses peintes, hémisphériques, rondes par le fond et munies d'une anse triangulaire ajourée, projetée horizontalement hors de la coupe, M. Petrie les avait dès le premier moment attribuées à la Phénicie et à Chypre. La précision apportée depuis dans le classement les a fait rattacher plutôt à l'influence chypriote. Quoique demeurées d'usage tardif aussi bien à Chypre qu'en Palestine, les plus anciennes imitations locales de ce type et de sa décoration spécifique semblent devoir être attribuées aux céramistes « israélites », ou à des artistes chypriotes venus en ce temps-là pratiquer leur art pour le compte des vainqueurs de Canaan.

Un petit réchaud découvert à Ta'annak parmi les vases caractéristiques signalés ici, fait saisir la transformation opérée sur ce genre d'ustensiles par l'influence dominante alors dans les ateliers palestiniens.

Sans chercher à glaner, à travers les séries trop vagues où on les a éparpillés, quelques autres types qui se rattacheraient à la série spéciale constituée ici, mieux vaut préciser encore les détails caractéristiques estimés acquis et assez tranchés pour différencier la céramique palestinienne du XIIe au IXe siècle de l'art similaire avant et après ces dates, prises avec l'élasticité que de droit : 1° dégénérescence des types mycéniens pour tous les grands vases, qui deviennent lourds, épais, d'une mauvaise pâte ; 2° transformation de l'œnochoé imité d'un original mycénien en un ballon surmonté d'un col et pourvu d'une anse ; 3° prédilection de la gourde ou des formes aplaties ; 4° dans l'ornementation les éléments de fantaisie, souvent dénués de toute signification, substitués peu à peu au décor géométrique. Sur le coloris et la technique l'avenir nous renseignera certainement avec une plus grande précision.

IV. — LA CÉRAMIQUE JUDÉO-HELLÉNIQUE (IXe-Ve SIÈCLE AV. J.-C.).

Avec le triomphe de la monarchie israélite une vie nouvelle est inaugurée, qui ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion dans la cé-

ramique. La nation définitivement installée et organisée s'isole beaucoup plus des influences étrangères qu'il ne lui avait été loisible de le faire aussi longtemps que les Cananéens survivaient en masse à la conquête et que les frontières du peuple étaient restées étroitement enserrées par des voisins redoutables, les Philistins plus que tous les autres. Aussi bien ces voisins gênants avaient-ils pu durant de longs jours s'assurer le monopole exclusif et précieux de la métallurgie, contraignant les Hébreux à se fournir chez eux d'armes et d'instruments aratoires s'ils les voulaient en bronze ou en fer (1). Libres à l'intérieur, assez puissants désormais pour se faire mieux respecter au dehors, il était naturel que les Israélites cherchassent d'abord à se suffire, ou n'admissent la production étrangère que dans la mesure où elle s'accommodait à leurs désirs et à leurs préférences. A ce sentiment national s'ajoutait sans doute aussi une tendance religieuse pour accentuer l'autonomie du peuple, son antipathie pour l'étranger et son parti pris de mettre sa vie le plus possible hors d'atteinte des néfastes influences du dehors. Cette situation générale, facile à saisir dans la Bible, est au mieux pour rendre compte de l'autonomie affirmée par les maîtres dans la céramique du temps. MM. Bliss et Macalister plus encore que tout autre ont revendiqué pour la poterie juive cette indépendance à peu près radicale vis-à-vis de l'art étranger (2) : tout au plus, à leur avis, les types mycéniens et phéniciens survivent-ils en des formes dégénérées. La dégénérescence à tous points de vue, un recul sur toute la ligne — choix inférieur de l'argile, pâte moins fine souvent mêlée de molécules calcaires ou autres, formes épaissies et disgracieuses, pauvreté et mauvais goût de l'ornementation, — voilà bien à peu près les caractères essentiels unanimement reconnus par les céramographes aux productions de cette époque.

Et rien qu'à parcourir du regard les séries constituées dans chaque fouille, on se convaincra que ce jugement sévère est largement fondé. A la condition toutefois de n'exagérer pas plus cette sévérité que l'inélégance par où elle est motivée et que l'exclusivisme de l'art industriel juif allégué précédemment. Autant qu'on peut le discerner pour Ta'annak, à travers un classement fait sur d'autres principes et correspondant à des époques un peu divergentes, Sellin ne paraît pas avoir insisté au même degré sur cette autonomie de la céramique locale à partir de la grande monarchie. Quoi qu'il en soit de son opinion exacte, il convient de rappeler qu'à ce moment même Israël

(1) Cf. *I Sam.*, **13**, 19-21.
(2) *Excavations*..., p. 72, 74, 101 ; cf. Flinders PETRIE, *Tell el Hesy*, p. 47 s.

s'ouvrait tout grand encore à l'inspiration artistique de l'étranger. Est-il besoin de rappeler le rôle des Phéniciens dans la construction et l'ornementation du Temple vers la fin de l'époque précédente? Si près du temps où l'on croyait pouvoir sans aucun préjudice bénéficier ainsi de l'habileté technique de mercenaires étrangers, comment serait-on devenu tout à coup susceptible au point de ne plus souffrir d'apport quelconque où rien ne choquait ni l'orgueil ni les croyances nationales? On trouvera dès lors plus en harmonie avec l'histoire l'opinion de MM. Perrot et Chipiez, faisant de toute la poterie juive « une imitation de la poterie phénicienne » (1), à l'encontre de celle des savants anglais déclarant l'influence phénicienne à peu près disparue, *almost lost*. M. Macalister a du reste modifié lui-même sa première appréciation sur un point notable : le décor peint qu'il estimait naguère caractéristique des anciennes périodes et qu'il prolonge maintenant, on l'a déjà vu, à l'époque juive (2). Par ailleurs on admettait pratiquement un mélange d'éléments étrangers, mais en les déclarant tous d'importation directe. Que l'importation se soit produite de certaines formes plus commodes, plus gracieuses aussi, nul n'y contredira. De mettre toutefois au compte exclusif de l'importation tout ce qui se différencie graduellement des séries ordinaires dans la contrée et qui offre des analogies avec les productions de pays voisins, c'est exagérer sans motif l'exclusivisme juif et l'inaptitude chez les potiers de cette race à s'initier à des procédés étrangers. Le contact incessant des populations de l'intérieur avec les navigateurs et les marchands du littoral dut produire alors ce qu'il a produit à toutes les époques. En fait, de beaux fragments céramiques d'art grec découverts dans les strates juifs le mieux déterminés (3) font la preuve que les relations plus ou moins directes avec le dehors, la Grèce en particulier, n'avaient pas cessé après l'institution de la monarchie en Israël : l'histoire biblique confirmerait cette preuve. L'apparition des beaux vases grecs sur les marchés palestiniens ne pouvait manquer de séduire le client, qui reconnaissait sans effort leur supériorité sur les productions nationales authentiques. Et si les potiers locaux eussent été incapables de s'inspirer des pièces venues du dehors pour perfectionner leurs œuvres familières, des fabriques étrangères avaient sans doute la liberté de s'ouvrir dans le pays. Aussi bien verrions-nous, si l'étude présente était prolongée jusqu'aux temps

(1) *Histoire...*, IV, p. 457-9; cf. 458 s., 470 s.

(2) Bliss-Macalister, *Excav.*, p. 101, 104; cf. Macalister, *QS.*, 1902, p. 336 ss.; 1903, p. 207.

(3) Cf. à Lâchis, Bliss, *A Mound...*, p. 121 s. et fig. 245; à Tell es-Sâfy, Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 101, fig. 40; à Gézer, Macalister, *QS.*, 1905, p. 193 (cf. *supra*, fig. 188), etc.

hellénistiques, un passage très normal de la poterie juive proprement dite à la poterie séleucide la mieux caractérisée : preuve manifeste

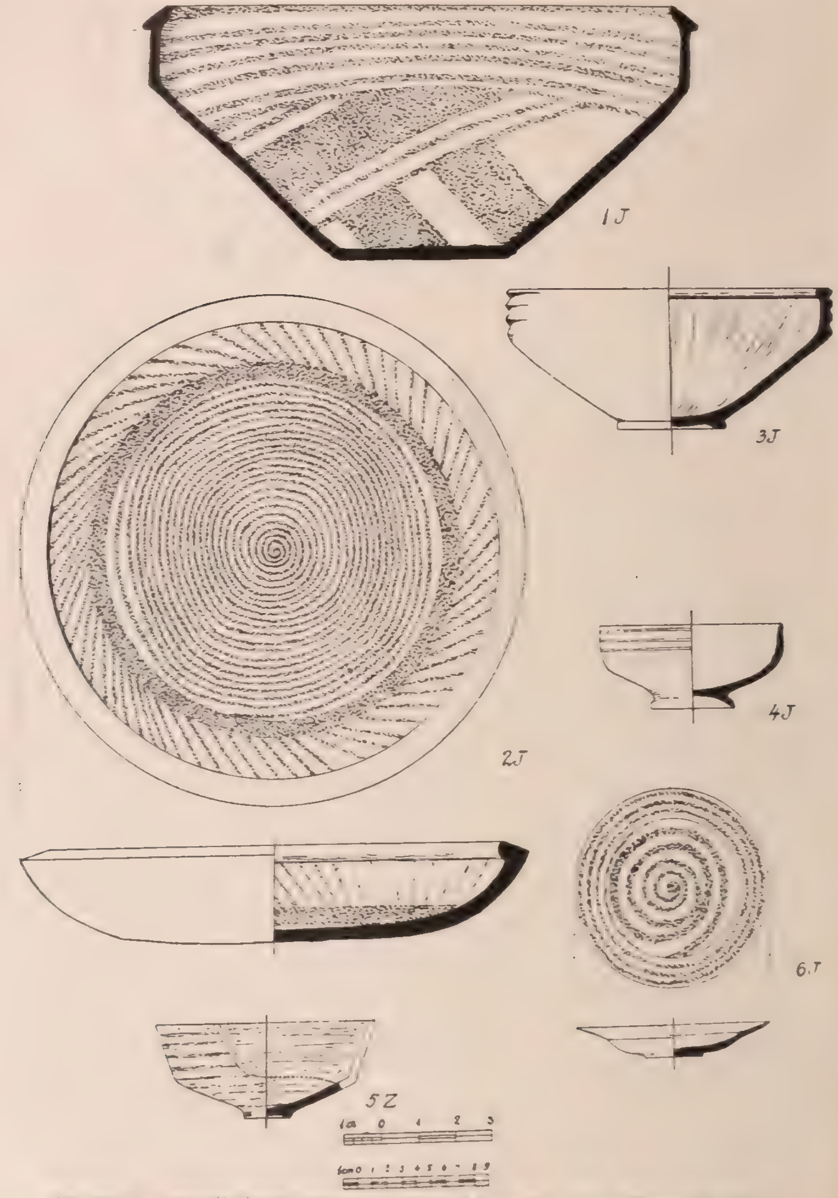


Fig. 251. — Vaisselle judéo-hellénique. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 55.

que, bien avant le développement de celle-ci, celle-là subissait dans son évolution des influences helléniques assez profondes. Et ainsi



Poterie judéo-hellénique.

D'après une phot. du *PEFund.*

comprise, la céramique juive perdant le caractère autonome revendiqué par MM. Bliss et Macalister, revêt cette même nuance d'imitation étrangère marquée d'une empreinte nationale, inélégante le plus souvent, qui constitue la vraie nature de tout ce qu'on a quelquefois prétendu appeler l'art juif. Aussi n'est-ce point la simple rubrique de céramique juive, mais celle de judéo-hellénique au contraire qui a semblé préférable pour désigner les productions locales de cette époque.

Sous le bénéfice de ces remarques générales, il reste à caractériser brièvement cette dernière série et à fournir quelques-uns de ses types les plus saillants (cf. pl. XI).

On emploie communément l'argile rouge, parfois aussi des terres glaises à nuance grise ou bistre. A peu près toute la vaisselle est montée sur le tour, quoique des pièces très ordinaires, presque toujours fort petites, aient été grossièrement modelées à la main. Dans les vases destinés aux usages domestiques les plus vulgaires, on néglige même de lustrer les parois et l'argile garde une face rugueuse assez analogue à ce que présentent les vases les plus archaïques. Ailleurs on a promené rapidement le polissoir, tantôt en lignes horizontales fines et serrées, tantôt en larges traits isolés; quelquefois la face a été lissée verticalement; mais en aucun cas l'opération, pratiquée à même l'argile ou sur un engobe préalablement étendu, n'arrive au même degré de finesse que dans les pièces primitives exécutées par un procédé analogue. Nombre de détails de facture paraissent en pleine désuétude; ainsi ne rencontre-t-on que de loin en loin les goulots à tamis si fréquents jusqu'alors; disparues aussi quelques formes topiques d'anses cananéennes et israélites, que remplacent désormais des anses très banales, mais fort souvent démesurées, surtout quand il s'agit de menue vaisselle.

Si les types tout à fait originaux font défaut, on reproduit en revanche, sous des formes plus ou moins profondément altérées, toute la série des anciens, aussi bien ceux inventés peut-être par les potiers indigènes que les plus caractéristiques suggérés aux artistes ultérieurs par la vaisselle mycénienne et chypriote. Les dépôts funéraires et les collections recouvrées intactes en des maisons échappées au pillage ou moins complètement bouleversées, montrent côte à côte des vases qu'on eût certainement hésité à associer. Sans parler des formes usuelles, peu différentes en somme, pour la jarre par exemple (fig. 244, E), ou la marmite (pl. XI, 1, 2), de la céramique usitée de nos jours en Palestine, quelques types sont assez représentatifs de cette phase. La planche XI en groupe une douzaine qu'il n'y a pas opportunité à dé-

crire par le menu (1). Parmi les grands vases, une large jarre cylindrique sans aucune anse et à parois lisses (fig. 252), parfois légèrement infléchies pour obtenir un galbe moins lourd, avec ou sans pied. Voici des flacons pansus, hauts sur pied, et de larges coupes munies d'un support identique; des cruches, des jattes, des tasses, des lampes en quantité.

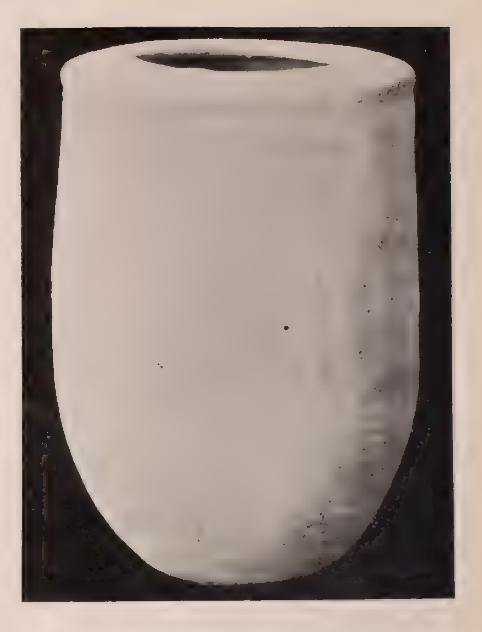


Fig. 252. — Jarre juive. D'après une photographie due à l'obligeance de *PEFund*.

Beaucoup moindre encore que l'originalité des formes est celle de la décoration peinte. L'usage demeure fréquent de la décoration linéaire, quoique réduite, à ce qu'il semble, à un assez petit nombre de combinaisons; on n'emprunte plus guère aux anciens poncifs imités de la nature que de rares éléments



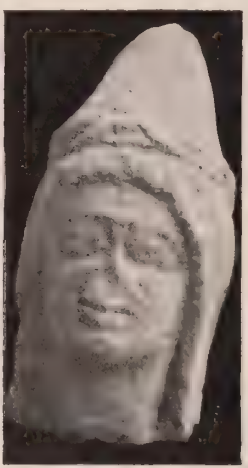




Fig. 253. — Tell es-Safy. Figurines d'imitation chypriote. D'après une photographie communiquée obligeamment par le *PEFund*.

végétaux. On donne en général au vase une tonalité jaune ou noirâtre

(1) Cette description est fournie par MM. Bliss et Macalister à propos de leurs planches **21**, **49-57** dans *Excavations...*, p. 102 ss.

plus ou moins lustrée sur laquelle on peint en noir ou en rouge. On décore volontiers l'intérieur de quelques plats ou tasses de préférence à l'extérieur (fig. 251). Tout compte fait et les pièces directement importées mises à part, ce qui resterait de céramique juive à décoration peinte, autant du moins que nous la connaissions déjà, manque à peu près totalement d'intérêt.

Il ne paraît pas que les ateliers nationaux aient modelé des vases en formes animales à cette époque. Les figurines recueillies parmi les débris contemporains, si elles ne sont pas dépourvues de toute originalité, se rattachent aux productions grecques, spécialement chypriotes (fig. 253), quoique l'une ou l'autre puisse viser à la représentation d'un type sémitique, par exemple les petites statuettes de Tell es-Sâfy représentées ici de profil (fig. 254) (1).



Fig. 254. — Profils de Semites. Phot. communiquée obligeamment par le *PEFund*.

C'est à la période étudiée en ce moment qu'il faut classer les jarres dont les anses portaient une estampille en hébreu archaïque où intervient la formule למלך, les timbres de potiers à légende hébraïque, probablement aussi telle petite épigraphe grecque archaïque. Leur étude approfondie relève de l'épigraphie et leur principal intérêt au point de vue spécial de l'art céramique est dans le contrôle relativement précis que ces petits textes apportent au classement des vases ou de leurs débris, car en fait aucune estampille n'a été trouvée, que je sache, sur un vase entier. Les timbres de potier ou les estampilles ne portant qu'un nom ordinaire rentrent en somme dans la catégorie des marques conventionnelles relevées sur les tessons de toutes les époques et dont nous n'avons pas fait état jusqu'ici pour le classement, à cause de la difficulté extrême qu'il y aurait à y marquer une évolution un peu sensible à défaut de tout autre élément. Ces marques n'ont rien de la précision usuelle aux timbres à légende ou à figures des ateliers gréco-romains par exemple ; ce sont des groupes de points et de lignes, tracés ou im-

(1) D'après Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 141, fig. 53 ; une vue de face dans *QS.*, 1899, face p. 328.

primés à la hâte, peut-être avec une gaucherie voulue, tout au moins avec négligence (1).

Laissant aux épigraphistes le déchiffrement et la discussion des simples noms ou des légendes ordinaires signalées sur des vases judéo-helléniques, il faut pourtant mettre en quelques mots le lecteur au courant du problème posé par les estampilles royales (2).



Fig. 255. — Types divers des estampilles royales. D'après une photographie due à l'obligeance du *PEFund.*

M. Warren en avait découvert une huitaine en 1869 à Jérusalem, à 15 ou 16 mètres de profondeur sous le sol actuel, à l'angle sud-est du Temple. Les fouilles de la Chéphélah ont porté ce chiffre à 80; il s'est accru de quelques trouvailles, non publiées encore, à Gézer. Dans un cartouche ovale de dimensions variables imprimé en creux sur la courbure de l'anse une représentation à double type se détache en léger relief. On y a reconnu un scarabée aux ailes éployées (3), tantôt dans le style assez spécifiquement égyptien à double paire d'ailes dont les bouts se replient deux en haut, deux en bas, tantôt sous la forme plutôt assyrienne, avec deux ailes seulement à pointe retroussée vers le haut, le corps du scarabée se terminant par un appendice de forme plus ou moins développée. Dans les cantons formés par l'épanouissement des ailes est disposée en relief la légende, qui comprend deux éléments, ou plutôt deux groupes : au-dessus des figures le groupe

(1) Des combinaisons analogues se retrouvent parfois comme marques de briques; cf. supra fig. 10. Ce fait pourra être mis à profit quand on tentera une classification par époques.

(2) La bibliographie concernant les premiers errements au sujet de l'interprétation et de la nature de ces estampilles ne serait qu'un ballast inutile. Les meilleures discussions du sujet dans Clermont-Ganneau, *Recueil d'arch. or.*, IV, 1-24 et Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 106-118.

(3) On a dit aussi le disque solaire ailé, ce qui vaut surtout pour la figure à deux ailes seulement. M. Offord a même émis l'inutile hypothèse d'un dieu schématisé « probablement Baal », *QS.*, 1900, p. 379.

למלך ; au-dessous un nom variable, qui est toujours un nom de localité bien connue, à une seule exception près. Les localités mentionnées sont Hébron, Ziph, Soccoh et ממשת, qui est probablement l'orthographe primitive du nom transformé par la prononciation aramaïsante ultérieure en מרשה Marésa (1). Tout le labeur d'interprétation gît dans la relation à établir entre les deux groupes. Doit-on les unir ou les dissocier? Dans la première hypothèse la lecture : « Au roi d'Hébron, de Ziph », etc., si elle ne manque pas d'intérêt, crée pourtant de notables difficultés historiques, étant donnée l'époque à laquelle appartiennent les vases munis de cette estampille et sans parler des multiples difficultés de détail telles que la répartition des anses estampillées par exemple, la mention de quelque ville secondaire comme Ziph, au lieu de villes aussi considérables que Jérusalem ou Gézer, d'autres encore. Dans la seconde hypothèse, en lisant « Au roi. — Hébron », « Au roi. — Ziph », etc., on fait disparaître toute anomalie historique. Reste seulement à découvrir une raison plausible de cette contribution à fournir au monarque par telles villes déterminées, ou à expliquer d'autre sorte la mention de ces villes. M. Clermont-Ganneau n'a pas manqué de rappeler les passages bibliques faisant allusion à des potiers royaux (*I Paral.*, IV, 23) ou à des approvisionnements accumulés en vue d'un siège par exemple (*II Paral.*, XI, 5-11) (2) ; le fait des quatre noms de villes, toujours et partout les mêmes, n'a pas d'explication assez adéquate dans l'interprétation du savant maître. Une nuance ajoutée à cette interprétation résoudrait peut-être le problème. Elle consiste à retenir le fait des ateliers royaux qui auraient fabriqué, en vertu d'un monopole officiel, certaine catégorie de vases, destinés si l'on veut à contenir les contributions en nature, et plus simplement encore, à faciliter les transactions en constituant des mesures courantes sanctionnées par le contrôle royal à la fabrique. Ces ateliers ne pouvaient être multipliés indéfiniment, et par ailleurs il était obvie qu'on les installât dans les régions mieux pourvues de l'argile la plus apte au moulage spécial de la poterie. Or il est remarquable à ce point de vue que les environs d'Hébron et ceux de Beit-Djebrîn sont particulièrement riches en terre à mouler. Aujourd'hui encore la fabrication des grandes jarres, des gourdes et des plats de diverse nature est en ces deux endroits une spécialité bien connue ; malgré l'installation de quelques ateliers dans la ville, malgré

(1) Cf. la forme araméenne דרמשק, *I Paral.*, **18**, 5 s. ; *II Paral.*, **16**, 2, etc., substituée à la forme primitive דמשק = *Dimašqi* (ass.) = Damas.
(2) *Recueil...*, IV, p. 13-16.

les difficultés du transport, c'est toujours l'article de Beit-Djebrîn, d'Hébron surtout, qui approvisionne de préférence le marché périodique de Jérusalem. Serait-il invraisemblable d'admettre une situation analogue à l'époque judéo-hellénique? Ainsi s'expliquerait très naturellement qu'on trouve un atelier d'Hébron et un atelier de Marésa (= מרשת), qu'on sait pertinemment aujourd'hui avoir été située dans la région immédiate de l'actuelle Beit-Djebrîn, sur le tertre de Sandaḥannah (1). Ziph et Soccoh, localités ruinées et désertes depuis des siècles, sont en relation trop directe celle-ci avec Marésa, celle-là avec Hébron, pour qu'il y ait à justifier leur choix comme ateliers royaux, puisque les conditions du sol y étaient identiques. On obtient de la sorte une série restreinte de centres de fabrication qui n'est pas sans une étroite analogie avec les ateliers monétaires officiels dans les temps ultérieurs. Il n'est plus besoin de se demander pourquoi d'autres noms de villes ne figurent point sur ces estampilles, ni pourquoi une ville secondaire, Ziph par exemple, est nommée plutôt que Lâchis ou Gézer.

L'absence de ces anses estampillées à Ta'annak, apparemment aussi à Megiddo, demeure assez facile à expliquer si l'on admet qu'il s'agisse d'un détail d'administration intérieure mis en vigueur tardivement dans le royaume du sud, lorsque déjà celui du nord n'existait plus ou était sur le point de sombrer; et la date à assigner de par l'archéologie et la paléographie aux anses estampillées est en effet postérieure à la chute de Samarie. Une série très ample d'autres estampilles, grecques celles-là, s'est trouvée dans les fouilles sur des vases plus ou moins intacts; mais ces vases sont spécifiquement rhodiens et se classent tous à la période grecque ou séleucide que ne comprend point l'enquête présente sur la céramique de Canaan.

(1) Cf. *RB.*, 1902, p. 598.

CHAPITRE VI

NOTIONS GÉOLOGIQUES ET ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

I. — FORMATION DE LA PALESTINE.

Les manifestations initiales de l'existence et de l'activité humaines sur un point quelconque du globe relèvent de la géologie plus encore que de l'archéologie même préhistorique. Avant que celle-ci puisse saisir et caractériser avec quelque intérêt les premiers vestiges d'une industrie intelligente, celle-là doit exposer l'immense succession des phénomènes qui disposèrent le sol pour l'arrivée et l'habitat de l'homme. Pour bien établies que soient désormais les méthodes géogéniques, leur succès dépend toujours, selon la loi que formulait naguère M. de Lapparent (1), « du nombre et de la précision des observations ». Or quand il s'agit du territoire étroit de la Palestine, il est à peine besoin de noter que l'observation à ce point de vue ne date guère que d'un demi-siècle (2); qu'elle n'a pas encore porté sur l'é-

(1) *Traité de géologie*, p. 21. C'est la 2e édition, 1885, de cet excellent manuel qui sera utilisée souvent dans les notes qu'on va lire. Il en existe des éditions plus récentes auxquelles on devra recourir pour l'étude proprement dite si l'on veut être au courant des incessants progrès de la géologie. Mais les indications générales que nous aurons à y puiser sont acquises depuis longtemps.

(2) On trouvera dans le *Voyage d'exploration à la mer Morte...* de M. le duc de Luynes, t. III : L. Lartet, *Géologie*, ch. II, p. 9 ss., un aperçu des « Recherches géologiques faites jusqu'à ce jour [1872] en Palestine »; voir aussi Hudleston, *The Geology of Palestine*, dans le *QS.*, 1883, p. 166 ss. et Hull (cf. *infra*). Les résultats de la mission de Luynes en ce domaine spécial ont ajouté notablement à ce qui était déjà ébauché. Outre l'étude citée plus haut, qui a pour objet principal le bassin de la mer Morte, M. Lartet a publié un important *Essai sur la géologie de la Palestine et des contrées avoisinantes, telles que l'Égypte et l'Arabie*. Ce mémoire, reproduit à diverses reprises en des collections scientifiques, a paru comme thèse de doctorat soutenue en 1869 devant la Faculté de Paris et sera cité d'après cette publication (libr. Masson, 1869). Les plus intéressantes contributions nouvelles sont les suivantes : M. le prof. Hull, *The Geology of Palestine and Arabia Petraea*, publié en 1886, dans le *Survey* anglais de Palestine et résumant assez bien les notes sur le sujet éparses dans le *QS.*, jusqu'à cette date — p. 3 ss., historique des recherches antérieures. — Hull, *Mount Seir* (1889), *passim*. Une note spéciale de M. Conder sur la géologie du plateau

tendue totale du pays; qu'elle n'a pu enfin s'appliquer jusqu'ici à tout le détail nécessaire, ni se multiplier suffisamment pour écarter en toute la mesure désirable les chances d'erreur.

L'état actuel des informations permet néanmoins déjà une esquisse de la constitution géologique du petit continent palestinien dont les grandes lignes ne seront apparemment pas beaucoup modifiées par l'investigation ultérieure (1).

Il va de soi qu'en faisant figurer ici ce schéma, emprunté autant que possible aux autorités compétentes, il s'agit simplement de fournir au lecteur un aperçu très sommaire complété par quelques références bibliographiques à l'usage de ceux qu'attirerait un examen plus technique du sujet. Encore ne sera-t-il parlé, en général au moins, que de la Palestine proprement dite, occidentale et orientale, y compris le Négeb, bien que l'usage se soit établi parmi les géologues de traiter d'ensemble la Syrie, la Palestine, l'Arabie occidentale, la Péninsule sinaïtique et une partie de l'Égypte. Laissant enfin aux spécialistes la tâche de reconstituer l'histoire des époques *primaire* et *secondaire* par l'examen lithologique, paléontologique et stratigraphique (2) des traces qui en peuvent être discernées dans les sédiments

de Moab est insérée dans le *Memoir* du *Survey of eastern Palestine*, p. 300 s. M. le D[r] M. Blanckenhorn, *Syrien in seiner geologischen Vergangenheit, eine geologisch-gesch. Studie...*, dans *ZDPV.*, XV, 1892, p. 40-62. Du même auteur : *Entstehung und Geschichte des Todten Meeres*, *ZDPV.*, XIX, 1896, p. 1-59 avec 4 pl.; voir l'analyse de ce mémoire par M. de Lapparent, *RB.*, 1896, p. 570-4. Il n'est pas non plus sans intérêt de lire dans *QS.*, 1896, p. 271 ss., sous le titre : *A new treatise on the Geology of the Holy Land and the Dead Sea*, comment M. Hull apprécie cette étude sur un sujet où il s'était précédemment exercé lui-même. Le mémoire de Blanckenhorn fournit dans son annotation de nombreuses informations bibliographiques. Il a été discuté par M. le prof. C. Diener de Vienne, ce qui a obligé l'auteur à revenir sur le sujet : *Noch einmal Sodom und Gomorrha*; *ZDPV.*, XXI, 1898, p. 65-83, et *Zur Frage des Unterganges von Sodom und Gomorrha* dans les *Mittheilungen d. k. k. geograph. Gesellschafts* de Vienne, 1900, p. 194 ss. Une nouvelle monographie de M. Blanckenhorn, *Geologie der näheren Umgebung von Jerusalem*, vient de paraître, *ZDPV.*, XXVIII, 1905, p. 75-120. Quelques indications de détail seront fournies dans les notes suivantes.

(1) Ceci ne s'applique évidemment qu'à la constatation des particularités concrètes dans la formation du relief du sol. Il n'en est pas de même des théories géogéniques expliquant la modalité des phénomènes qui produisirent ce relief, car on sait qu'elles sont modifiées fréquemment encore par le progrès de l'enquête scientifique. On lira avec profit sur ce développement contemporain de la géologie les remarques de M. de Lapparent, *Science et Apologétique*, p. 244-260 (2[e] éd., 1905).

(2) La *Lithologie* est l'étude « des associations minérales;... la *Paléontologie*... l'étude des associations organiques du passé », quoiqu'on la restreigne souvent « à l'étude des espèces fossiles ». Sous le nom de *Stratigraphie* l'usage a prévalu de désigner non seulement les terrains sédimentaires, les seuls stratifiés, mais aussi « la définition des rapports de position des roches massives ou éruptives ». de Lapparent, *op. l.*, p. 2, 3 et 4. — Quant aux termes *primaire* et *secondaire*, on sait qu'ils sont appliqués en géologie à la désignation des ères initiales de la formation du globe. L'ère primaire, ou *paléozoïque*, dans laquelle faune

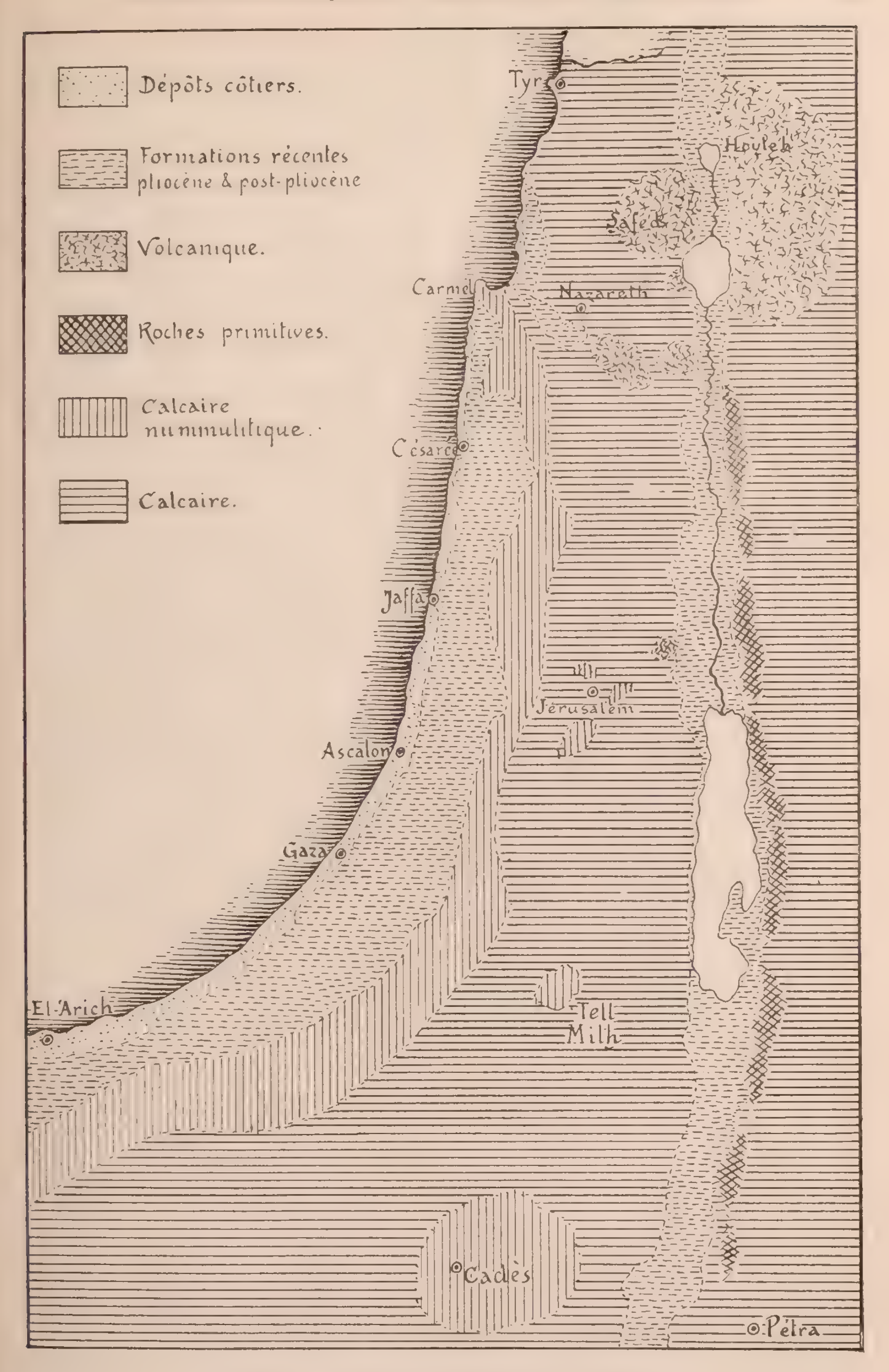


Fig. 256. — Diagramme géologique de la Palestine.

et l'orogénie (1) de la contrée, nous prendrons l'histoire de son évolution à la période où commence son émersion définitive hors des flots de la vaste mer *éocène* (cf. fig. 256).

L'époque tertiaire entre dans la période miocène quand une partie

et flore permettent de distinguer déjà quatre groupes, est caractérisée par les premières manifestations de la vie organique (mollusques, surtout brachiopodes, et parmi les vertébrés, les poissons). Autour du globe la couche atmosphérique encore mal purifiée n'est que difficilement respirable : climat uniforme sur tout le globe, où les continents sont à peine ébauches. Les débuts de l'ère sont marqués par une longue durée de calme et sa fin par un renouveau d'activité interne (roches éruptives) qui bouleversent les sédiments houillers très amples dans les dernieres périodes. Dans l'ère secondaire ou *mésozoïque*, le climat, d'abord uniformément tropical, commence à se modifier et il s'établit des zones distinctes. Dans la faune continentale les reptiles sont prépondérants, quelques-uns gigantesques, comme ce redoutable *Iguanodon*, monstre qui n'atteignait pas moins de 10 à 12 mètres de long et à qui des membres rudimentaires permettaient de se dresser et d'étreindre la proie que broyaient ses dents formidables. Dans les mers surabondent les ammonites. La flore a encore toute la puissance, sinon la monotonie, des végétaux géants de l'ère antérieure ; les immenses conifères et les fougères arborescentes en sont les principaux éléments. C'est l'époque des formations sédimentaires crétacées, que les soulèvements de l'ère suivante porteront au niveau supérieur des montagnes palestiniennes. Avec l'ère tertiaire ou *néozoïque* s'introduit dans les organismes vitaux et dans la constitution même de la terre une variété qui manquait aux âges précédents. Le climat très chaud encore favorise le développement d'une végétation luxuriante, qui derechef agit sur l'atmosphère et détermine les zones climatologiques. La faune est caractérisée surtout par l'extraordinaire développement des grands mammifères : c'est l'âge d'or de tous ces animaux colosses qui menaçaient naguère d'envahir avec indiscrétion les manuels d'exégèse *concordiste* et dont les fantastiques squelettes participent quelque peu de la banalité des momies pharaoniques. Les trois périodes distinguées en cette ère sont, par ordre d'ancienneté : l'éocène, le miocène et le pliocène. « *Eocène* vient de *eôs*, aurore, et *kainos*, récent ; c'est l'aurore des formes actuelles ; *miocène* indique une proportion d'espèces modernes moindre (*meion*, moins) que celle du *pliocène* (*pleion*, plus) » (de Lapparent, *op. l.*, p. 1120, n. 1) et surtout que celle du *pleistocène* (*pleistos*, superlatif), nom appliqué à la désignation des formes qui ont précédé immédiatement les espèces *historiques* ou actuelles, à l'époque *quaternaire*, caractérisée surtout par l'apparition de l'homme.

(1) Les notions générales seront rapidement trouvées dans le manuel de M. de Lapparent. Pour la formation du *sol primitif* et des *terrains primaires*, roches massives ou éruptives, voir L. Lartet, *Essai sur la géol...*, p. 87 ss. ; *Voyage... Géologie*, p. 23 ss. ; Blanckenhorn, *ZDPV.*, XV, 41 ; XIX, 7 ss. — *Terrains secondaires :* Lartet, *Essai...*, p. 112 ss. ; *Géologie*, p. 33 ss., surtout 52-159 (stratigraphie et paléontologie) ; Blanckenhorn, *op. l.*, XV, 42-46 ; XIX, 9 ss. ; XXVIII (1905), 78-117. — *Terrains tertiaires :* Lartet, *Essai...*, p. 203 ss. ; *Géologie*, p. 160-168 ; Blanckenhorn, *op. l.*, XV, 48 ss. ; XIX, 14 ss. ; XXVIII, 117 ss. — *Terrains quaternaires et récents :* Lartet, *Essai...*, 224 ss. ; *Géologie*, p. 169 ss. ; Blanckenhorn, *op. l.*, XV, 56 ss. ; XIX, 16 ss. Sur la lithologie, la minéralogie, l'analyse des eaux, etc., cf. R. Sachsse, *Beiträge zur chemischen Kenntnis der Mineralien, Gesteine und Gewächse Palästinas ; ZDPV.*, XX, 1897, p. 1-33 ; Blanckenhorn, *Die Mineralschätze Palästinas ; Mitth. und Nachr. DPV.*, 1902, p. 65-70. L'existence de coulées de lave à l'occident de la mer Morte a fait l'objet d'une discussion entre MM. Hörmann et Blanckenhorn, *MuNDPV.*, 1898, p. 87 s. ; cf. F. Zirkel, *ibid.*, 1899, p. 61 s. L'existence d'une énorme coulée de lave à travers la plaine d'Esdrelon signalée récemment par M. Schumacher, *The Lava Streams on the Plain of Esdraelon*, *QS.*, 1900, p. 357, cf. 1899, p. 342 s., est un phénomène à expliquer par les spécialistes, les cartes géologiques n'enregistraient pas ce détail.

de ce qui est aujourd'hui le continent palestinien émerge pour n'être plus reconquis totalement par les eaux. Il se présente alors sous forme d'un haut plateau couvert par des couches horizontales non encore bouleversées du calcaire à *nummulites* si caractéristique des formations tertiaires inférieures dans le bassin de la Méditerranée (1). Les pluies abondantes de cette phase continentale — apparemment la première — commencent de modifier par érosion l'aspect du plateau. A la période qui suit (pliocène), ce plateau est transformé par une série de plissements et de cassures orientées en général du Nord au Sud. Cette dislocation ébauche le relief définitif. La formation de l'arête saillante qu'on a si bien appelée l'épine dorsale de la Palestine (2) a pour résultat de créer au pied du versant le plus abrupt une dépression dont l'importance est proportionnelle au relief de la chaîne (3). Cette dépression n'est autre que la vallée du Jourdain, prolongée au sud par le bassin actuel de la mer Morte et le commencement de l''Arabah, jusqu'au *seuil* constaté dans la vallée, un peu plus bas que la latitude de Pétra. Ce seuil ou crête, d'une altitude de 240 à 250 mètres (4), divise l''Arabah en deux versants anticlinaux d'inégale longueur, l'un incliné vers 'Aqabah et la mer Rouge, l'autre vers la mer Morte. Ce bassin primitif était entièrement lacustre, c'est-à-dire qu'une nappe d'eau d'un niveau bien supérieur à celui de la mer Morte actuelle, supérieur même d'une trentaine de mètres (5) au niveau moyen de l'Océan contemporain, s'étendait du seuil de l''Arabah au lac actuel de Tibériade, sans aucune communication avec les mers (6). Il est difficile aujourd'hui d'apprécier la largeur de cette

(1) Cf. DE LAPPARENT, *op. l.*, p. 1121 ; L. LARTET, *Voyage d'exploration .. Géologie*, p. 66, 161 ; BLANCKENHORN, *Entstehung...*, p. 14, etc. Un savant allemand, M. Fraas, avait pensé découvrir, il y a quelque quarante ans, des nummulites dans les couches crétacées (ère secondaire) d'une vallée aux abords de Jérusalem. Son affirmation reposait sur un diagnostic paléontologique inexact et M. Blanckenhorn vient de l'écarter définitivement dans son étude sur la « Géologie des environs immédiats de Jérusalem », *ZDPV.*, XXVIII, 1905, p. 96 s.

(2) Le mot, qui est heureux et devenu courant, est attribué à Scherwood par LARTET, *Voyage...*, p. 3.

(3) Ces termes sont inspirés des principes énoncés par M. DE LAPPARENT, *op. l.*, p. 77 et 83, touchant la formation des reliefs. Cf. fig. 257, *b*.

(4) Détermination précise de M. Vignes dans la mission de Luynes (*Voyage d'exploration...*, I, 257 ; II, 9 ss.). M. J. DE BERTOU, *Voyage depuis les sources du Jourdain jusqu'à la mer Rouge* (Extrait du Bulletin de la Société de géographie, 2e série, t. XII), p. 16, avait déjà signalé ce *seuil* sans en préciser l'altitude. Cf. fig. 257, *a*.

(5) Altitude déterminée par M. Hull, qui a découvert à ce niveau des coquilles caractéristiques, parmi les dépôts de la fontaine *Abou Ouérideh*, à l'occident des collines *Samrat el-Fedân*, dans l''Arabah.

(6) La nature absolument lacustre de ce bassin a été reconnue par tous les géologues qui en ont traité. Un auteur anglais ayant remis en cours il y a une vingtaine d'années l'ancienne hypothèse d'une communication avec la mer Rouge, il a été pris à partie par M. HULL, *QS.*, 1886, p. 145 ss.

nappe, car l'érosion ultérieure a profondément modifié les dépôts sédimentaires qui auraient permis d'en reconnaître les bords (1).

Ces phénomènes, inaugurés à la fin de l'ère tertiaire, s'accomplissent surtout au début de l'époque quaternaire, mieux caractérisée en ses origines par le nom de *période glaciaire*. Toutefois, il est improbable, suivant une observation déjà faite par Hull, que la Palestine (2) ait eu jamais de glacier proprement dit : les formations caractéristiques (boues glaciaires, moraines, etc.) n'ont encore été signalées nulle part. Cette période serait donc mieux désignée par le terme de *pluviale*; on aurait même une terminologie apparemment plus claire et plus précise en adoptant le vocable de *pluvio-glaciaire* proposé par M. A. Falsan (3) pour la désignation stricte à faire entrer dans la langue géologique générale.

Dans les transformations du sol palestinien au cours de cette époque on peut distinguer cinq nouvelles phases.

I. L'époque des grandes pluies postérieures à la dislocation du continent éocène et à la formation de la mer intérieure non salée. A l'occident de la chaîne palestinienne, la Méditerranée couvrait encore, sur une hauteur considérable, tout ce qui est dit aujourd'hui plaines de la Chéphélah et de Saron (4) et dans le sud une grande partie du Négeb. A l'orient du lac les hauts plateaux du Belqâ et du Ḥaurân avaient déjà leur physionomie presque définitive (5).

(1) M. Blanckenhorn, qui évaluait d'abord cette largeur à « 5-10 km. » en 1892 (*ZDPV.*, XV, 58), la suppose au contraire de « 5-25 km. » en 1896 (*ZDPV.*, XIX, 32).

(2) Malgré son voisinage par rapport au Liban, où d'ailleurs les grands glaciers antiques ne sont pas tellement attestés : cf. BLANCKENHORN, *ZDPV.*, XV, 1892, p. 60.

(3) *La période glaciaire...*, p. 57. Cette excellente monographie, publiée en 1889 dans la *Bibliothèque scientifique internationale* d'Alcan, est consacrée surtout aux glaciers de France et de Suisse ; elle abonde toutefois en comparaisons prises sur les points les plus divers du globe, et surtout en précieuses notions générales. C'est une sorte de synthèse systématisée des nombreux travaux de M. Falsan dans ce domaine spécial où il s'était acquis une maîtrise incontestée. — Un autre géologue, M. de Chambrun de Rosemond, avait déjà mis, à l'essai le terme d'époque pluviaire, *op. et l. l.*; cf. S. REINACH, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain en Laye*; I. *Époque des alluvions et des cavernes* p. 32. (Nous aurons souvent par la suite à renvoyer à cet ouvrage consacré à la description des antiquités nationales préhistoriques ; malgré sa spécialisation il constitue par sa vaste bibliographie le meilleur répertoire où l'on puisse commodément s'orienter pour l'étude générale). — Mais dans la pensée de M. de Chambrun de Rosemond l'époque « pluviaire » aurait exclu celle des glaciers. La théorie de M. Falsan et le terme adopté par lui sont donc beaucoup mieux fondés.

(4) Une nouvelle et évidente trace de son action a été signalée, au moment de la construction du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, près de Ramleh, à une cinquantaine de mètres d'altitude. On a découvert dans la tranchée une couche de gravier épaisse de 1 à 4 mètres, identique aux dépôts côtiers. Voy. *ZDPV.*, XIV, 1891, p. 135.

(5) M. Blanckenhorn (*ZDPV.*, XIX, 1896, p. 31) donne à ce premier épisode le nom de « première époque glaciaire », distinguant par la suite *trois* périodes *glaciaires* et deux *inter-*

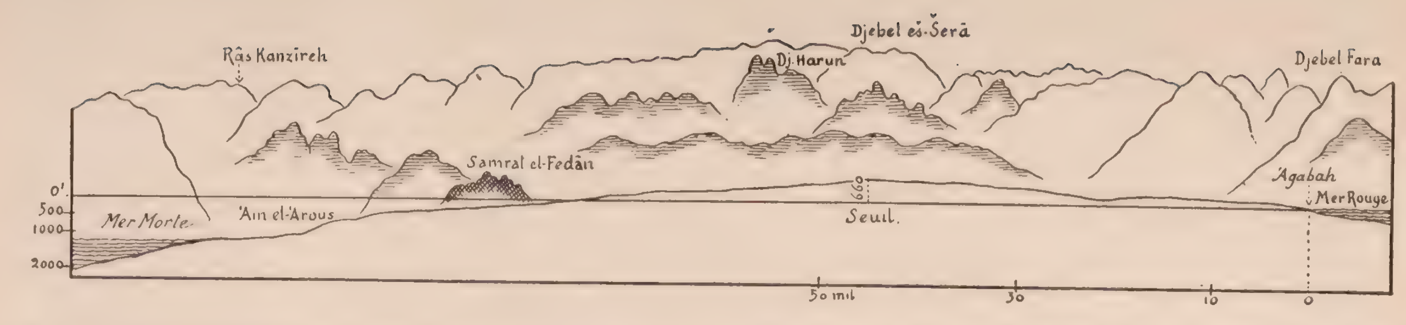


Fig. 257a. — Coupe longitudinale de l'Arabah. D'après Armstrong, dans Hull, *Mount Seir*. Mesures en pieds et en milles anglais. — *N. B.* Au lieu de *Râs Kanzireh*, lire *Râs Khanzireh*.)

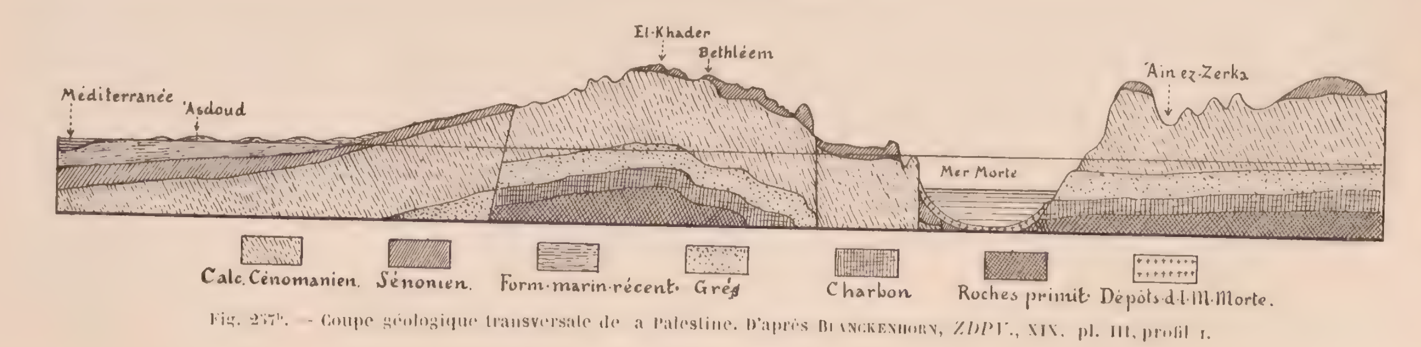


Fig. 257b. — Coupe géologique transversale de la Palestine. D'après Blanckenhorn, *ZDPV.*, XIX, pl. III, profil 1.

II. Une phase sèche ayant succédé aux premiers âges pluvio-glaciaires, le niveau des mers baissa notablement. Blanckenhorn estime à 300 mètres la dépression de surface dans la mer intérieure. La concentration des eaux produit l'énorme gîte de sel et de gypse du *Djébel Ousdoum*. Sur les parties continentales un climat moins rigoureux favorise le développement de la vie organique, surtout dans la région orientale qui deviendra la Moabitide.

III. Une recrudescence des pluies, accompagnée de graves modifications climatériques et de nouveaux mouvements du sol, vient transformer la contrée. Le niveau de la mer intérieure remonte d'une centaine de mètres. Dans la chaîne occidentale se produisent quelques fractures d'importance secondaire ; mais sous l'action violente des eaux pluviales se creusent des torrents nombreux, qui coopèrent dès lors pour leur part à la structure transformée du continent. A l'orient, les mêmes phénomènes d'érosion créent les ravins profonds qui viennent se précipiter au lac, charriant dans leurs eaux furibondes les débris arrachés au plateau et les témoins caractéristiques de la faune fluviale contemporaine. De ces organismes vivants, qui trouvent apparemment la mort dès leur entrée dans les flots déjà salés du lac (1), et des matériaux en suspension dans les eaux des torrents, se construit, sur les bords de ce lac, une haute terrasse dont les sédiments et les fossiles permettent au moderne géologue de mesurer le relèvement du niveau. On l'estime de 80 à 100 mètres.

IV. C'est ensuite une seconde époque d'accalmie, après cette période tourmentée. D'abord particulièrement sèche, elle serait spécifiée surtout par une recrudescence d'intensité dans les manifestations volcaniques et par le maximum d'activité dans les sources thermales de la contrée.

V. La dernière phase pluvio-glaciaire abaisse de nouveau la température générale, entraînant ainsi les modifications à peu près finales de la flore et de la faune, achevant surtout de façonner le relief continental, par érosion et alluvion. La plus importante formation allu-

glaciaires, dont l'ensemble constitue l'ère totale du *Diluvium*. Quoi qu'il en soit de la valeur de telles subdivisions dans la géologie de l'Europe occidentale, il a semblé préférable d'éviter ces désignations en Palestine, où le simple terme « glaciaire » demeure même encore conventionnel.

(1) Cf. sur « ... la salure de la Mer Morte... ses variations et... son origine », l'étude de M. L. Lartet, *Voyage... Géologie*, ch. XIII, p. 269-299 ; Hull, *Geology*, p. 119 ss. A l'encontre de M. Blanckenhorn, qui semble attribuer cette salure à peu près exclusivement aux sédiments salins des couches crétacées qui enserrent le bassin (*ZDPV.*, XIX, 1896, p. 29), M. de Lapparent (*RB.*, 1896, p. 574) insiste sur le rôle « sinon exclusif ou prépondérant, du moins sérieux », des « émanations gazeuses qui accompagnent d'ordinaire toutes les manifestations volcaniques ».

viale de cette époque est la terrasse inférieure, si remarquable par son importance et son étendue, près de *Masada* et de la *Lisân* et dans toute la vallée du Jourdain, jusque vers *Beisân*. Dès avant cette époque le lac de Tibériade formait probablement une masse d'eau distincte et le cours du Jourdain commençait entre les deux lacs. Un dernier essai d'envahissement temporaire de la vallée par le lac méridional détermina dans cette terrasse inférieure comme un second étage légèrement plus bas, représenté aujourd'hui par cette partie des alluvions qui bordent immédiatement le Jourdain et qu'on désigne sous le nom d'*ez-Zôr*, par opposition au nom plus compréhensif de *Ghôr* (1).

Sur le littoral méditerranéen, les flots, retirés vers l'ouest à peu près à la limite générale que nous leur connaissons, bâtissent plus ou moins capricieusement la rive que leur travail n'a pas cessé de transformer même à travers les âges historiques (2). Dans les parties intérieures du continent s'achèvent les grands phénomènes d'érosion. Sous le maximum d'intensité pluviale et avec le concours des gelées, du soleil et des vents, les eaux ont arraché tout ce qui pouvait l'être des sédiments et des roches; ravins et torrents ont conquis leur pente la plus accentuée, régularisé leur cours et rongé leurs bords avec une suffisante ampleur pour ne s'y trouver jamais plus à l'étroit. Pénétrant dans les lits de roches, plus friables ou contrariées par les couches *imperméables* dans les profondeurs du sol, les eaux qui n'avaient pas encore de voie ouverte à la surface ont strié les montagnes d'un réseau de canaux intérieurs, de petits lacs et de cavernes, jusqu'à trouver, par leur persévérante action ou grâce à quelques mouvements du sol, un chemin par où s'échapper à air libre. De véritables ravins ont été préparés de la sorte, en attendant qu'un tremblement de terre ou quelque phénomène géologique vînt effondrer le plafond de la galerie souterraine (3). Dans les régions où dominent les formations calcaires les

(1) Sur les mutations du niveau et les transformations de rivage à la mer Morte, cf. l'article de M. Gray HILL, *The Dead Sea*, *QS.*, 1900, p. 273 ss. et celui de M. WILSON, *ibid.*, p. 365 ss. On sait que M. de Luynes avait déjà soupçonné ces variations et fait établir à *'Aïn Fechka* un repère pour faciliter l'observation (cf. *Voyage d'exploration*..., I, 123). Ce repère avait été perdu de vue. Le *P E Fund* en a fait établir un nouveau (cf. *QS.*, 1901, p. 4 s.), où des observations sont prises régulièrement depuis cinq ans. Cf. aussi *QS.*, 1874, p. 187.

(2) Cf. sur cette indécision du rivage palestinien la remarque de M. DE LAPPARENT, *op. l.*, p. 552. On trouvera un exemple précis dans le port de Jaffa, d'après les fouilles exécutées en 1903 par M. Barton et l'Institut américain à Jérusalem (*Journal of bibl. Literature*, 1903 (ou 1904), p. 183 ss. — Ce compte rendu ne m'est connu que par un tirage à part sans indication d'année); cf. Rév. HANAUER, *QS.*, 1903, p. 258-264.

(3) Cf. BLANCKENHORN, *ZDPV.*, XV, 1892, p. 61, et, sur ce mode de formation en général, DE LAPPARENT, *op. l.*, p. 250 ss.

plus molles, au sud-ouest de la chaîne palestinienne, sur le versant oriental et vers le Négeb, les innombrables cavernes au développement capricieux, souvent énorme, qui ont fait naître de très vieille date un curieux cycle de légendes (1), sont l'œuvre manifeste des eaux pluviales quaternaires, qui les avaient pour jamais désertées dès avant le début des temps historiques.

Un événement considérable marque en Palestine l'aurore des temps historiques : l'affaissement du sol dans le bassin du lac méridional. Cet affaissement, déterminé par un tremblement de terre, créa la forme actuelle du bassin dit aujourd'hui la mer Morte, prolongé au sud de la Lisân sur une profondeur très faible, suffisante toutefois pour engloutir les villes de la Pentapole groupées sur les alluvions plantureuses des âges antérieurs. La Bible nous a conservé le récit vivant de l'impression laissée dans les traditions contemporaines par cette catastrophe, renouvelée sur d'autres points du globe à des époques beaucoup moins éloignées de nous.

Aucun phénomène géologique notable ne s'est produit en Palestine depuis ce cataclysme. En dépit de fréquentes secousses de tremblements de terre (2), attestant la nature relativement instable de ce sol où les formations volcaniques jouèrent jadis un rôle important; malgré quelques oscillations dans le rivage des mers; malgré enfin toutes les modifications superficielles telles que l'érosion pluviale, le déboisement des montagnes (3) et le fatal abandon de vastes étendues territoriales, les conditions physiques et biologiques sont demeurées sensiblement les mêmes depuis la très lointaine époque où l'homme prenait possession du pays (4).

(1) En tout pays et à toutes les époques des croyances plus ou moins superstitieuses se sont attachées aux cavernes. Tout le monde a en mémoire les cavernes sacrées de Delphes, du mont Dicté en Crète, de Cumes, pour ne citer que les exemples classiques les plus fameux. S. Reinach a groupé d'assez copieuses références bibliographiques (*Description...*, I, 163 s.); mais on consultera avec le plus d'intérêt SÉBILLOT, *Le Folk-lore de France*, I, 431 ss. En Palestine on songe tout de suite à la caverne sous la roche du Ḥaram, à la grotte de Panéas d'où jaillit une des sources du Jourdain, à l'antre de la pythonisse d'Endor, etc.

(2) Cf. les observations faites à Jérusalem seulement par M. le Dr Chaplin durant la période de 1860 à 1882, *QS.*, 1883, p. 32, table VIII, reproduite dans *ZDPV.*, XIV, 1891. M. BLANCKENHORN, *Ueber die letzten Erdbeben in Palästina und die Erforschung etwaiger künftiger*, *ZDPV.*, XXVIII, 1905, p. 206-221, a rappelé (p. 208) la longue énumération des tremblements de terre plus ou moins violents en Syrie-Palestine depuis l'époque romaine. Une liste plus détaillée a été dressée par M. le prof. G. ARVANITAKIS, *Essai d'une statistique des tremblements de terre en Palestine et Syrie* (Communication à l'Institut égyptien au Caire, séance du 2 mars 1903). Ce travail paraît avoir échappé à M. Blanckenhorn.

(3) Quoique ce déboisement ne soit pas l'œuvre exclusive de l'homme, à qui on en fait, d'ailleurs à bon droit, reproche (cf. BLANCKENHORN, *ZDPV.*, XV, 62).

(4) Il appartient à la météorologie, à la botanique, à la zoologie, beaucoup aussi à la pa-

Les éléments certains font défaut pour apprécier, même avec une très large approximation, cette immense série de siècles, beaucoup plus encore, on le devine sans peine, pour déterminer la durée totale exigée par l'organisation du globe (1). Un fait demeure apparemment bien établi : l'apparition de l'homme seulement à l'époque quaternaire, et donc à un moment récent de l'existence de la terre. La géologie et l'archéologie précises ont d'un commun accord fait justice du soi-disant homme tertiaire, aussi bien en Californie qu'en Europe (2); justice également de l'évolutionisme exagéré qui aurait

léontologie de faire la démonstration nécessaire à ce sujet. Ces diverses branches de l'information scientifique demeurent encore incomplètes et ont été inégalement développées. La paléontologie a été traitée seulement par les géologues, Lartet surtout et Blanckenhorn, dans leurs études énumérées plus haut, et la section qui lui est consacrée dans le musée du P. Germer-Durand n'est pas encore utilisable faute d'un catalogue. La zoologie et la botanique ont fait l'objet de beaucoup plus de travaux. Les monographies spéciales dans les encyclopédies bibliques en toute langue fourniront la documentation bibliographique ancienne. Les traités d'ensemble les plus accrédités sont, je crois, pour ne fournir que les résultats des meilleures recherches contemporaines : Rév. Tristram, *The Flora and Fauna of Palestine*, dans la collection du *Survey*; H. Chichester Hart, *The Fauna and Flora of Sinai, Petra, and the Wâdy ʿArabah* (non utilisé directement); cf. du même auteur : *A Naturalist's Journey to... south Palestine*, *QS.*, 1885, p. 231-286; Rév. G. Post, *Flora of Syria, Palestine... and from the mediterranean Sea to the Syrian Desert*; le R. P. L. Fonck, S. J., *Streifzüge durch die biblische Flora*. Ces traités généraux fourniront le reste de la documentation intéressante. Voir également les remarques de M. H. Christ, *Zur Flora der bibl. Länder*, à propos des deux derniers ouvrages cités (*ZDPV.*, XXIII, 1901, p. 79-90). La météorologie a été mieux étudiée, sur quelques points au moins, Jérusalem en particulier. Dès 1860, M. le Dr Chaplin installait en cette ville un petit observatoire et il a groupé les informations enregistrées dans une étude d'ensemble : *Observations on the Climate of Jerusalem*, *QS.*, 1883, p. 8-40, reprise en 1891 par M. O. Kersten, *Das Klima von Jerusalem*, *ZDPV.*, XIV, p. 93-112. Les résultats d'observations nouvelles, à Jérusalem et à Tibériade spécialement, sont publiés chaque année par le *QS*. La société allemande a organisé depuis 1896 un réseau plus vaste de stations météorologiques qui ont fourni de multiples données d'ensemble, généralisées dans l'important mémoire de M. le Dr H. Hilderscheid, *Die Niederschlagsverhältnisse Palästinas in alter und neuer Zeit*, *ZDPV.*, XXV, 1902, p. 1-105, avec des graphiques très clairs et très précis. A la bibliographie qu'indique M. Hilderscheid on peut ajouter aujourd'hui deux communications de M. le prof. G. Arvanitakis à l'Institut égyptien au Caire, le 2 mars et le 29 décembre 1903 : *Sur un argument d'Arago* (tirage à part, 6 pages), à propos d'un calcul pour déterminer la « température moyenne de la Palestine », et *Essai sur le climat de Jérusalem* (tirage à part, 64 pp. avec nombreux graphiques).

(1) « Ce n'est pas trop, sans doute, écrit M. de Lapparent, de l'évaluer en millions d'années. Mais, ce résultat admis, le nombre des millions devient à peu près indifférent, vu l'incertitude des données qui servent à l'établir » (*op. l.*, p. 1467 s., cf. 711). L'accord ne se rencontre dans les évaluations diverses que sur les durées proportionnelles des grandes ères qui vont notablement en décroissant depuis les origines jusqu'aux temps historiques. Même pour l'époque quaternaire, la seule à peu près dont nous ayons à nous occuper pour la Palestine, la détermination approximative est impossible; cf. S. Reinach, *Description...*, I, p. 71 ss.

(2) Cf. de Lapparent, *op. l.*, p. 1192, 1211. Un aperçu historique de la controverse a été fourni par A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, 2e éd., 1891, p. 23-52; mais le plus complet exposé de la *Question de l'homme tertiaire* sera lu dans S. Reinach, *Description...*,

fait sortir l'homme raisonnable d'un ancêtre simien dont quelque brimade scientifique ressuscite parfois encore le souvenir. Quant à l'âge précis de l'humanité, il n'importe d'aucune façon au point de vue religieux et en somme il importe assez peu au point de vue technique spécial des notes présentes, qu'il se chiffre avec une très libérale ampleur, comme dans les « 100 à 200.000 ans » de M. Lyell et de M. de Saporta, ou la parcimonie vraiment un peu trop chiche — 6 à 8.000 ans — de quelques exégètes préoccupés d'accorder en une triomphante harmonie les fluctuations scientifiques et les théories caduques de biblistes en mal de calcul chronologique (1). Il faut savoir gré à un exégète et apologiste de la notoriété de M. Schanz d'avoir bien voulu reconnaître, tout au bout de sa dissertation laborieuse sur *L'âge du genre humain d'après la sainte Écriture, l'histoire profane et la préhistoire*, que l'inspiration de l'Écriture et l'infaillibilité de l'Église ne sauraient être mises en cause d'aucune sorte par un résultat quelconque définitivement acquis dans les recherches scientifiques touchant l'âge de l'homme (2). Quand la géologie a montré la longue et merveilleuse

I, p. 96-101, avec toutes les indications bibliographiques désirables jusqu'en 1889. Il ne paraît pas que le problème ait depuis lors changé aucunement d'aspect; en 1898, M. l'abbé J. Guibert traitant le sujet dans le ch. VI de ses « questions d'apologétique » : *Les Origines*, p. 257-302, ne reproduit dans sa *bibliographie* qu'une partie des indications de Reinach, qu'il semble ignorer, et ajoute à peine quelques indications postérieures à 1889, laissant la controverse au même point.

(1) Ceux qui auraient cependant quelque goût pour de telles spéculations se peuvent abondamment documenter à ce point de vue dans M. Vigouroux, *Les livres saints et la critique rationaliste*, t. III, p. 207 ss. de la 3e éd., 1887; aussi dans M. le prof. P. Schanz, *Das Alter des Menschengeschlectes nach der heil. Schrift, der Profangeschichte und der Vorgeschichte* (1896), *Biblische Studien*, I, II : surtout enfin dans le gros livre de M. Guibert, (cité plus haut, le plus récent (1898, 2e éd.) et le plus largement informé. Encore faudra-t-il l'utiliser avec quelque contrôle pourtant, cette édition du *manuel* d'apologétique; car malgré l'intention annoncée (p. VI) d' « *Exposer avec honnêteté les systèmes*, même ceux » à combattre, il y a de curieuses prétéritions, et parfois de singulières négligences dans l'information. Exemple de *prétérition* : on trouvera que ce n'est guère exposer suivant le principe énoncé ce qu'on appelle le « *littéralisme de la critique* » à propos de la cosmogonie biblique, dont on fait responsable le P. Lagrange, *RB.*, juillet 1896, que d'en dire seulement : « il n'est point entré dans l'enseignement des écoles catholiques, nous nous abstenons de le développer » (p. 45, n. 3, fin p. 46). Est-ce que M. Guibert y verrait une doctrine non-catholique? Exemple d'information négligée : p. 308 s., à propos de la « civilisation chelléenne », on dit : « Flinders, Patric et de Morgan l'ont signalée dans les alluvions du Nil ». Dans la *bibliographie* donnée un peu plus loin, on documente de Morgan par son volume de 1897 sur l'*Ethnographie* et non celui de 1896 sur *L'âge de la pierre*, qui eût été pourtant le mieux en situation (mais ni « Flinders » ni « Patric » ne reparaissent — et pour cause! —; on se doute bien qu'il s'agit des deux éléments, dissociés mal à propos, du nom de M. Flinders Petrie.

(2) Schanz, *op. l.*, p. 100; cf. Guibert, *op. l.*, p. 300 s. Et la raison très obvie que ces savants consentent à en reconnaître — non sans quelque timide défiance — « est que la Bible ne fournit aucune chronologie et n'en veut fournir aucune » (Schanz, p. 98). L'action

organisation de la terre suivant le plan conçu par la Providence; quand l'anthropologie a découvert, sur le sol paré de toutes ses splendeurs et enrichi de tous ses trésors, l'homme pour qui Dieu a disposé ce séjour, l'archéologie préhistorique intervient, cherchant à saisir les premiers tâtonnements de son intelligente activité. Et de même que le géologue était attentif à recueillir dans les dépôts sédimentaires et jusque dans les roches le plus microscopique organisme fossile pour lui arracher tout le secret de sa vie d'antan, l'archéologue aussi interrogera soigneusement les plus humbles débris saisissables des plus anciens objets façonnés de main d'homme, touchants essais qui marquent les premiers pas à la conquête de la civilisation et des arts.

II. — ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE.

Pour ne laisser place à aucune méprise, il convient de noter expressément, ici encore, qu'il n'est question ni de faire avancer d'un pas la préhistoire palestinienne, par la constatation de faits nouveaux, ni même, à vrai dire, de systématiser pour des professionnels les résultats acquis. A ce dernier point de vue, la description technique aussi complète que possible des documents déjà réunis et la critique telle quelle des théories que ces documents ont fait naître, s'imposerait sans aucune forme de préambule. L'ambition des pages qui suivent est moindre, en tout cas autre. Destinées à des lecteurs peu familiarisés avec cet ordre d'études, elles prétendent leur en retracer les grandes lignes dans l'état actuel des recherches accomplies en Palestine et qui seront rappelées en premier lieu. Pour que cet exposé sommaire soit intelligible et utile à de tels lecteurs, il a semblé nécessaire de leur remettre en mémoire les éléments mêmes de cette archéologie spéciale, quitte à n'écrire qu'un raccourci de nombreux et très doctes ouvrages où les maîtres ont consigné en détail la méthode, la nature et l'histoire de cette branche du savoir contemporain. Ce sera donc d'abord une œuvre de plagiat très conscient, confessé aussi fréquemment que de droit par des références qui viseront à la fois les exi-

divine créatrice étant admise, beaucoup estimeront qu'il y a dans le libre jeu des forces physiques constituant le globe tel que l'exposent les hommes de science (voir par ex. les belles pages de M. DE LAPPARENT, *op. l.*, p. 21 s., 1470 ss.), une apologétique plus solide et plus grandiose qu'en tous les essais d'accommodation *concordiste* ou *idéaliste*. Voir aussi les remarques judicieuses de M. de Lapparent dans sa récente plaquette *Science et Apologétique*, 2e éd., p. 282.

gences de l'honnêteté et l'avantage du lecteur désireux d'orienter son travail en cette voie. A la suite néanmoins on trouvera : 1° la quantité de documents indispensables à une notion précise de la préhistoire palestinienne ; 2° la description de l'aire couverte par ces documents. De ces informations, dont on s'efforcera de rendre le contrôle facile, sera tiré un aperçu, à tout le moins provisoire, des origines de la vie humaine en Canaan, jusqu'au temps où des données plus fermes permettent d'inaugurer l'histoire.

Avant d'être aussi accrédité qu'il l'est de nos jours, le nom même de cette branche des recherches scientifiques touchant les origines humaines a suscité quelque débat; on en peut relever la trace pour la Palestine dans le chapitre où M. L. Lartet étudie les « Vestiges des temps préhistoriques (1) ». Laissons de côté cette controverse pour user simplement du terme qui en est sorti justifié. Il porte d'ailleurs sa justification en lui-même, tout compte fait, malgré que dans l'application il faille recourir à des méthodes assez différentes de celles consacrées depuis longtemps par les progrès de l'archéologie classique. A l'épreuve, ces méthodes se sont toutefois révélées assez sûres pour mériter la même confiance que l'investigation dans le domaine historique. L'étendue des observations et la multiplicité des rapprochements ont permis de fixer des lois dont les découvertes quotidiennes ont établi le bien-fondé.

A ce point de vue encore la Palestine n'a pas été privilégiée. Même au temps où s'inaugurait l'exploration méthodique de la contrée, ce n'est point de la *préhistoire* qu'on se préoccupait surtout et bien des années s'étaient écoulées déjà depuis qu'on avait reconnu en Europe la valeur révélatrice des silex travaillés ou des ossements recueillis dans des alluvions et des brèches de cavernes (2), avant qu'ait été

(1) *Voyage d'exploration...; Géologie*, p. 213-240. M. Lartet proposait (p. 214) le « titre de *Paléo-anthropologie* », qui rattachait cette science à la *Paléontologie*, mais demeurait manifestement trop restreint.

(2) Le véritable créateur de l'archéologie préhistorique est M. Boucher de Perthes. Quand il commença, entre 1836 et 1840, à signaler ses découvertes de silex taillés associés à de nombreux débris paléontologiques, il paraît n'avoir pas eu connaissance des indications antérieures, dont l'une au moins remontait au siècle précédent, celle de J. Frère en 1797 en Angleterre (cf. S. Reinach, *Description...*, I, 81 ; — p. 264 est donnée au contraire la date de 1799). Malgré l'opposition qu'il rencontra tout d'abord, Boucher de Perthes, par ses nombreuses trouvailles dans le gisement de Saint-Acheul en Picardie, triompha du scepticisme et rallia bientôt à ses idées ceux qu'on tient aujourd'hui à juste titre pour les maîtres de l'anthropologie et de la préhistoire, les de Quatrefages, les de Verneuil et les Lartet en France, les Falconer, Lyell, Lubbock, Evans en Angleterre. Cf. S. Reinach, *op. l.*, p. 14 ss. ; A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois...*, p. 58-60.

ramassé le premier silex palestinien. Aux indications fournies d'abord pour la Syrie et le Liban par des explorateurs tels que Hedenborg et Botta, s'ajoutèrent en 1864 les travaux plus développés de la mission de Luynes, puis ceux de Tristram, vers la même époque (1).

C'est à M. l'abbé Morétain que revient le mérite de la première collection palestinienne. Ce zélé missionnaire français, attaché au patriarcat latin de Jérusalem, avait rassemblé dans sa cure de *Beit-Saḥour,* près de Bethléem, une assez considérable variété de pièces de silex, de tessons archaïques et d'objets en os ou en pierre, recueillis sur les pentes et dans les grottes ouvertes au flanc de la colline où s'adosse le village. Quelques silex, couteaux et grattoirs, étaient passés de cette collection au Louvre par l'intermédiaire de M. de Saulcy et de M. de Vogüé. Leur âge suscita controverse après que MM. de Luynes et Lartet, ayant visité la collection et le site des trouvailles, se furent prononcés contre l'authenticité des gisements qu'ils estimaient bouleversés à date récente. M. Arcelin, un autre spécialiste, crut pouvoir au contraire classer nettement ces pièces à la période *néolithique* en y discernant les deux catégories établies déjà pour l'Europe : objets provenant des *éboulis des pentes* et des *abris sous roche*. Avec une aussi étroite base d'observation que les trouvailles de Beit-Saḥour, le problème demeurait évidemment insoluble.

Quelques années plus tard la recherche n'avait guère été poussée plus avant, à l'arrivée de M. l'abbé Richard (2). Mais au lieu d'un progrès dans ce domaine on put croire à un recul notoire, quand le nouvel explorateur argua de ses découvertes à *Gilgal* — campement des Israélites après le passage du Jourdain — et à *Tibneh* — prétendu tombeau de Josué (3), pour soutenir que l'outillage de pierre datait tout bonnement des temps historiques. Il estimait avoir mis la main sur les magasins des Hébreux et comme il s'y trouvait, à côté des mémorables couteaux de la circoncision fabriqués sur un précepte divin, des scies, des poinçons et autres outils sans relation possible avec la cérémonie qui légitimait les *couteaux*. M. Richard, tenant les

(1) Indications empruntées à L. Lartet, *op. l.*, p. 215 s. et 222. On trouvera dans le même ouvrage les références nécessaires pour documenter le résumé historique donné ici.

(2) On signale seulement, à ma connaissance, quelques silex recueillis par M. Cazalis de Fondouce « près de la source d'Aïn-el-Emir, à Nazareth », Lartet, *op. l.*, p. 227.

(3) Par ses découvertes au soi-disant tombeau de Josué, M. Richard réalisait peut-être à son insu la prédiction faite quelques années plus tôt par M. de Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, II, 237, à propos des couteaux de la circoncision : « ces couteaux doivent être restés dans le tombeau du fils de Noun, et, très probablement, celui-là les recueillera qui se donnera la peine de les aller chercher ». Le malheur est qu'on y trouvait trop d'autres instruments et qu'on trouvait aussi trop de ces couteaux ailleurs...

couteaux pour une création divino-israélite, pensait devoir attribuer au peuple de Dieu, peut-être pas l'invention, mais bien sûr l'importation de tout le reste. La soi-disant préhistoire allait donc devoir s'évanouir devant les clartés de l'histoire sainte. Le docte hydrogéologue allait plus loin, proposant d'utiliser pour la chronologie stratigraphique des terrains ces bienheureux silex désormais datés par lui, au lieu de classer les silex par les terrains, comme d'autres le voulaient alors. En ce temps-là M. Lartet rompit des lances contre cette théorie, non moins caduque par son archéologie que par son exégèse. Il montra l'antériorité d'un âge de la pierre en Égypte, où les Hébreux auraient pu eux-mêmes s'approvisionner de tous les outils signalés par M. Richard, même apparemment de ses couteaux spécifiques. Empruntant la démonstration faite à ce moment pour l'Égypte, en particulier par M. Gaillardot (1), Lartet établit que si au temps de la conquête de Canaan les Hébreux pouvaient user encore de couteaux de pierre pour accomplir un rite religieux, il était invraisemblable de les outiller avec du silex pour la guerre et les nécessités de la vie journalière. Les instruments de cette nature étaient par conséquent l'indice nécessaire « en Palestine d'un âge de pierre antérieur à nos données historiques » (2).

On aura une suffisante notion des recherches préhistoriques accomplies durant les quinze à vingt années qui suivirent, par cette simple note de M. S. Reinach, décrivant, en 1889, l'aire géographique des « haches amygdaloïdes du type de Saint-Acheul... M. de Mortillet signale... un certain nombre de localités palestiniennes, mais *aucune*... n'a donné des outils chelléens » (3). L'ère des fouilles avait sans doute été brillamment inaugurée à cette date par les travaux du *Survey* et l'étude du Ḥaram ech-Chérif ; mais dans les vingt à trente mètres de décombres qu'eurent parfois à traverser les puits et les galeries d'exploration à Jérusalem il fallait bien s'attendre à ne trouver que les vestiges d'époques historiques relativement basses, comparées aux lointains horizons entr'ouverts par la préhistoire. Les fouilles au surplus n'avaient pas encore alors le degré de précision qu'elles ont

(1) L'existence de silex taillés, ou d'un âge de la pierre en Égypte donna lieu naguère à une controverse fameuse entre historiens et archéologues. La bibliographie intéressante du sujet a été dressée jusqu'en 1889 par M. S. Reinach, *Description...*, I, 87, n. 3. Les données plus récentes ont été fournies avec une documentation très ample sur les âges de la pierre en ce pays par M. J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte : I, L'âge de la pierre et des métaux*, 1896, p. 47-167 ; II, *Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah*, 1897, p. 1-50, etc.

(2) L. Lartet, *op. l.*, p. 232.

(3) *Description...*, I, 114 et n. 1. M. Reinach a souligné *aucune*.

atteint depuis dans l'examen d'aussi accessoires détails que ces pauvres rudiments du premier travail humain. Les campagnes postérieures à 1890 révélèrent, dans les ruines contemporaines des premières populations sédentaires, de beaux spécimens d'instruments de pierre, qui seront brièvement indiqués tout à l'heure. Cependant l'étude méthodique et la recherche vraiment scientifique est due au R. P. Germer-Durand des Augustins de l'Assomption. L'épigraphiste bien connu se double en lui d'un éminent archéologue et d'un homme de sciences très informé. Dès 1896, le musée palestinien de N.-D. de France à Jérusalem, créé par ses soins et en très grande partie par ses propres découvertes, comprenait une importante section préhistorique. En une conférence tenue à l'*École biblique*, au mois de janvier de cette année-là (1), tout un réseau de gisements de silex travaillés était signalé par le P. Germer-Durand, qui pouvait déjà fournir un classement sérieux et dans chaque section des types assez parfaits pour forcer l'adhésion des moins crédules et des moins initiés.

Le onzième congrès international des Orientalistes, organisé pour l'année 1897 à Paris, avait mis à l'étude l'existence et les phases d'un âge de la pierre en Syrie. Le P. Germer-Durand y présenta seul un mémoire concis et substantiel, illustré de quatre planches reproduisant des types hors de toute contestation (2). Le musée de N.-D. de France compte aujourd'hui de 5 à 6.000 pièces classées et ne cesse de s'accroître. La publication du catalogue avec l'illustration nécessaire constituerait déjà pour la Palestine entière pas encore peut-être un manuel, du moins un répertoire extrêmement précieux d'archéologie préhistorique (3). Il faudrait ajouter, pour être complet dans l'historique des recherches, quelques indications enregistrées par des voyageurs éclairés. Sans prétendre méconnaître le mérite d'aucun de ceux qui ont pu concourir à développer nos connaissances sur ce point, l'aperçu qui précède sera clos par le nom de M. le Dr Blanckenhorn. Au cours d'un récent voyage à travers la Palestine, au prin-

(1) Et publiée plus tard dans la *RB.*, 1897, p. 439-449.

(2) Reproduit dans les *Actes* du congrès, section d'*ethnographie et folk-lore de l'Orient*, p. 276 ss. : « L'âge de pierre en Palestine ».

(3) La brève notice imprimée déjà n'indique pas encore le classement et surtout ne documente pas pour l'étude. Mais le créateur du musée ouvre libéralement sa collection et je lui suis vivement obligé pour m'y avoir maintes fois accueilli et guidé lui-même, ou laissé travailler à discrétion. Une section paléontologique est en voie de formation et fournira, dès qu'elle sera utilisable, un précieux complément d'informations préhistoriques. Je regrette de n'avoir pu en mettre l'étude à profit, n'ayant pas les connaissances techniques nécessaires. On trouvera aussi un petit choix intéressant de silex au musée de Sainte-Anne et il en existe une autre collection, je crois, à l'école de la colonie allemande des Templiers.

temps de 1904, l'éminent géologue s'est beaucoup occupé aussi de préhistoire. Le résultat de ses observations, complété par l'examen de la documentation antérieure, vient de paraître en un remarquable article : *Sur l'âge de la pierre et les instruments de silex en Syrie-Palestine* (1).

Avant de résumer à notre tour les informations acquises, remettons rapidement en mémoire à nos lecteurs les grandes lignes du classement et la terminologie essentielle pour traiter des documents d'archéologie préhistorique relevant de l'industrie humaine.

Les maîtres sont d'accord pour distinguer dans l'âge de la pierre deux grandes périodes : I *paléolithique ;* II *néolithique* (2). L'industrie paléolithique est celle de tous les objets taillés dans la pierre *par éclats* plus ou moins gros, depuis le caillou à peu près brut, où l'on a seulement levé quelques écailles pour lui donner une forme rudimentaire, jusqu'aux pièces façonnées avec élégance moyennant de multiples retouches du marteau de pierre dit percuteur. L'industrie néolithique comprend tous les objets *en pierre polie,* c'est-à-dire dont la taille est complétée et affinée par le frottement artificiel.

En Palestine on n'a guère employé que les nombreuses variétés de silex, abondantes à la surface ou dans les assises crétacées ; parfois aussi le calcaire et le basalte (3) ; les exemples d'autres roches demeurent, je crois, très rares. On sait néanmoins que les roches, et notamment le silex, peuvent éclater sous de simples actions atmosphériques, chaleur ou froid à degré suffisamment intense ; pour peu qu'on ait pris contact avec certaines régions de l'Orient telles que les confins du désert d'Arabie septentrionale ou les steppes du Sinaï central, on a pu voir de ses yeux des silex éclater sans aucune percussion, qui prennent néanmoins des formes très voisines de celles des instruments attribués au travail humain (4). Tellement voisines, qu'il ne manque

(1) *Ueber die Steinzeit und die Feuersteinartefakte in Syrien-Palästina ; Zeitschrift für Ethnologie*..., 1905, p. 447-468. Je dois à l'obligeance du P. Germer-Durand d'avoir pu étudier cet article.

(2) Dans la bibliographie très vaste qui existe à ce sujet, nous avons utilisé surtout M. de Lapparent, *Traité de géologie*, p. 1234 ss. ; M. A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 53 ss. ; M. A. Falsan, *La période glaciaire*, p. 248 ss. ; MM. A. Falsan et E. Chantre, *Monographie géologique des anciens glaciers... de la partie moyenne du bassin du Rhône*, t. II, 466 ss. ; M. S. Reinach, *Description*..., I, 83 ss. ; MM. G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, 2e éd., 1903, *passim ;* P. Germer-Durand, *RB.*, 1897, p. 442 ss. Tous ces noms sont d'une notoriété suffisante pour dispenser d'aligner ici d'autres titres d'ouvrages spéciaux où sont consignées les mêmes informations.

(3) On a fait en calcaire des *percuteurs*, des pierres à écraser le grain sur des *broyeurs* plats ou concaves, plus tard des *polissoirs ;* en basalte, des broyeurs, et quelques vases rudimentaires.

(4) Le fait est bien connu des Bédouins de la Transjordane et on se souvient d'un cas

pas encore de sceptiques aimant mieux mettre à l'actif du soleil ou de la gelée toute l'instrumentation de pierre dont ils ne veulent pas se donner le souci d'étudier le véritable caractère. Aussi bien la taille intentionnelle, obtenue soit par *percussion* avec un marteau de pierre, soit par *pression* sur un corps dur, quand il s'agit de minces lames de silex à retoucher, cette taille, disons-nous, se différencie par des particularités multiples de l'éclatement naturel ou dû à l'influence d'autres agents que l'homme (1). On doit observer sur tout objet fait de main d'homme, 1° une surface plus ou moins aplanie, dite *plan de frappe;* 2° au voisinage du point de percussion une « convexité » ou « une concavité irrégulièrement arrondies » (2) qu'on nomme *conchoïde* ou plus improprement *bulbe de percussion;* 3° au point précis de frappe un écrasement plus ou moins accentué. A ces particularités, dont aucune toutefois n'est décisive en elle-même, s'ajoutent d'autres caractères d'authenticité : le vernis des faces taillées au lieu de l'apparence généralement mate des faces *étonnées;* l'enveloppe laiteuse, dite *cacholong*, dont se recouvre à l'air la face taillée, et la patine à nuances diverses, mais toutes voisines du jaune ; surtout les *dendrites*, cristallisations ténues, qui produisent à la surface de la pierre comme les rameaux d'une plante. Tous ces indices réunis peuvent laisser place sans doute à quelque obscurité. Pour un œil expérimenté les chances d'erreur sont pourtant réduites à un extrême minimum et c'est le cas de rappeler le mot de M. Reinach : « La méfiance est donc toujours de mise, mais certaines personnes font preuve d'inexpérience en l'exagérant » (3).

Dans la terminologie on distinguera deux catégories : désignation des objets considérés isolément; désignation des séries constituées par le groupement de ces objets suivant des types déterminés. Les noms donnés aux pièces sont obvies, empruntés tous aux ustensiles d'usage courant aujourd'hui qui s'en rapprochent le plus par leur forme : hache, faucille, scie, marteau, racloir, grattoir, poinçon, etc. Quelques vocables spéciaux sont facilement intelligibles : par exemple

célèbre où ils surent malheureusement l'appliquer. Au moment où la stèle de Mésa allait être enlevée de *Dibân* par les cheikhs qui devaient la livrer à M. Clermont-Ganneau, une contestation s'éleva entre les Arabes, et la destruction du monument fut résolue. Comme leur sauvagerie mal outillée n'avait guère prise sur l'énorme bloc de basalte, ils allumèrent autour un feu violent et répandirent ensuite une ou deux outres d'eau froide sur la stèle ainsi chauffée qui éclata en multiples fragments, quelques-uns non encore retrouvés.

(1) Les professionnels ont donné le nom de silex *étonnés* aux pièces où l'on observe cette pseudo-taille. La désignation de silex « taillés » est ainsi réservée aux seules pièces créées par le travail humain.

(2) S. Reinach, *Description...*, I, 89, suivi spécialement ici.

(3) *Description...*, I, 90; cf. Bertrand, *La Gaule..*, p. 58 s.

celui de *percuteur* appliqué au marteau de pierre employé dans la taille des outils et celui de *nucléus* réservé aux rognons de silex d'où on a levé les éclats pour les façonner ensuite en instruments divers.

Les étiquettes du classement sont empruntées au nom propre du lieu qui a fourni les types estimés caractéristiques. La terminologie qui a prévalu est celle de M. de Mortillet divisant toute l'instrumentation paléolithique en quatre grands groupes : I, *chelléen*, types de Chelles aux environs de Paris, dans la vallée de la Marne; II, *moustérien*, type fourni par la grotte du Moustier (Dordogne); III, *solutréen*, du vaste gisement de Solutré près de Mâcon, en Bourgogne; IV, *magdalénien*, des cavernes de la Madelaine en Périgord (1). Ce classement, qu'on pourrait dire *industriel*, est moins méthodique peut-être que ne le serait le classement *paléontologique* proposé aussi par M. Éd. Lartet : industries paléolithiques correspondant 1° à l'âge du grand ours des cavernes; 2° à l'âge du mammouth; 3° à l'âge du renne; 4° à l'âge de l'aurochs (2). Celui-ci néanmoins a l'inconvénient de n'être applicable qu'aux gisements des cavernes et ne se vérifierait plus dans les stations des plateaux, où les produits des in-

(1) C'est à peu de chose près la classification proposée en 1864 par M. Éd. Lartet, père du savant géologue de la mission de Luynes. Au lieu du type *chelléen*, Lartet employait la désignation d'*acheuléen*, pour conserver le souvenir du gisement de Saint-Acheul, illustré par les premières trouvailles de Boucher de Perthes. Il empruntait deux autres types à Laugerie-Haute (= solutréen) et à Eyzies (= magdalénien). Le village dit Les Eyzies (Dordogne) est célèbre en anthropologie par la découverte de squelettes typiques dans le gisement de *Cro-Magnon*, abri sous roche au voisinage de la localité (cf. Reinach, *Description*..., p. 186 ss.). Laugerie-Haute, dans le même département, avait par ailleurs l'inconvénient de se distinguer mal de la station toute proche de Laugerie-Basse, « la plus riche de toutes » les stations *magdaléniennes* (A. Falsan, *La période glaciaire*..., p. 271). Pour le profit de la clarté et de la brièveté, la terminologie de M. de Mortillet a été jugée préférable. Le gisement de Chelles offre du reste une plus parfaite homogénéité de types que les sablières de Saint-Acheul, aussi un caractère plus archaïque. De sorte qu'en fin de compte MM. G. et A. de Mortillet inscrivent l'*acheuléen* dans leur tableau de classification générale (*Musée préhistorique*, indications préliminaires — l'ouvrage n'a pas de pagination autre que le n° des planches) comme type de transition, conduisant de l'industrie chelléenne à celle du Moustier. Ils ont même adopté en cette classification un type plus ancien que le paléolithique, pour y rattacher les premiers rudiments du travail de la pierre, donnant à ce type le nom d'*éolithique* expliqué par lui-même. Quoique le terme ait cours chez la plupart des préhistoriciens contemporains, et quelle que soit la portée d'une distinction à établir entre le chelléen et l'acheuléen par les données synchroniques de la paléontologie, on peut négliger ce raffinement de précision en traitant de l'archéologie préhistorique palestinienne, où les données paléontologiques sont pour le moment insuffisantes.

(2) Cf. A. Falsan, *La période glaciaire*..., p. 249 s. Seule la désignation « âge du renne » paraît conservée dans les comptes rendus de fouilles pour caractériser l'époque des cavernes. Elle explique moins la fréquence de l'animal à cette phase quaternaire, que sa recherche par l'homme à qui il fournissait nourriture, vêtement, armes et bibelots, — dents percées pour pendeloques, etc.

dustries les plus distantes l'une de l'autre, comme aussi les vestiges des faunes les plus disparates, peuvent voisiner presque au même niveau dans une confusion apparemment inextricable. La classification des objets néolithiques, déduite également pour l'Europe des principaux centres de découvertes spécifiques — Robenhausen, village suisse du canton de Zurich, où une tourbière a conservé une grande variété d'objets, et Hallstatt, ville de la haute Autriche, — est beaucoup mieux caractérisée par l'apparition progressive des métaux (1).

Avec l'époque néolithique s'inaugurent les essais de chronologie chiffrée, très timidement d'abord quand il s'agit de mettre une date sur les premiers instruments de pierre polie (2) ; avec plus de précision à mesure qu'avançant vers les temps historiques on voit se mêler à l'outillage de pierre des objets de terre cuite, d'os, d'ivoire, de bronze et de fer. Dans l'industrie paléolithique tout essai de classification chronologique par les seuls outils et armes de silex demeure essentiellement approximatif, peut-être même devrait-on dire inexact. Aussi bien à la base d'un tel classement devrait-on poser le principe injustifié du progrès continu dans le travail humain, excluant toute contemporanéité entre des civilisations très inégales quoique développées en des contrées voisines les unes des autres. Sans vouloir nier ou diminuer le perfectionnement réel qui se manifeste dans l'outillage paléolithique représenté par les quatre types énumérés plus haut, la nécessité s'impose de recourir à d'autres éléments de classification (3). La stratigraphie géologique offre à ce point de vue quelque secours ;

(1) MM. Gabriel et Adrien de Mortillet adoptent pour la France une classification plus détaillée, qu'on trouvera dans le tableau initial et dans les planches de leur *Musée préhistorique.*

(2) M. Blanckenhorn a proposé pour le début néolithique syro-palestinien la date de 10.000 av. J.-C. (*Zeitschrift für Ethnologie*, 1905, p. 466), chiffre enregistré ici à simple titre documentaire. Inutile sans doute de rappeler que les époques désignées par les mêmes noms sont loin d'être synchroniques en tout pays. Elles ne le seraient même pas tout à fait dans les diverses régions d'un même pays si l'examen se faisait avec une rigoureuse précision.

(3) Quant à discerner le « perfectionnement lent et progressif » du type acheuléen par exemple sur celui de Chelles, comme estime pouvoir le faire M. Guibert, *Les origines*, p. 311, c'est appliquer à l'évolution de la culture une loi de progrès ascendant que les faits ne justifient guère. Il y a du reste en tout le chapitre où M. Guibert examine l' « État de l'homme primitif » une rigueur axiomatique non sans inconvénient pour les jeunes lecteurs à qui l'ouvrage s'adresse et qui s'accorde mal avec l'enseignement le plus convaincu des gens *du métier*. Il faut entendre, je suppose, M. de Mortillet ou M. A. Bertrand insister sur ce fait que les meilleures classifications actuelles ne sont pas encore des cadres rigides que nulle donnée présente ou future en aucun pays ne puisse déborder. Ce sont des rubriques conventionnelles sous lesquelles se rangent avec commodité et assez de logique la plupart des faits actuellement connus. Des citations topiques à ce point de vue ont été réunies par M. S. Reinach, *Description...*, I, 94 ss.

mais la flore et la faune sont les seuls indices capables d'offrir une relative précision. Avec la série chelléenne, dont les types sont en général des outils simplistes plutôt défensifs qu'industriels, toujours taillés à gros éclats, non retouchés, on rencontre exclusivement les plus gigantesques de ces pachydermes fameux : le mammouth, *elephas primigenius*, le rhinocéros à narines cloisonnées (*rhinoc. tichorhinus*), le bison, l'aurochs (*bos primigenius*), l'ours des cavernes, etc. (1). Quand les instruments plus perfectionnés de la série moustérienne sont devenus prédominants, apparaissent à côté d'eux de moins redoutables types d'animaux, de nombreuses variétés d'équidés et de cervidés par exemple, à qui la végétation encore très intense des forêts offre largement asile et pâture.

A l'époque de la grande station de Solutré (2), l'homme est devenu d'une habileté remarquable dans l'exécution de ses armes et de ses outils. Il donne à ses haches une finesse de retouche et un galbe bien différent des premières haches chelléennes. Des pointes de lance ou de flèches ont des formes sveltes et effilées vraiment remarquables; beaucoup de ces pointes sont taillées en manière de feuilles de saule. De nombreux outils nouveaux apparaissent : poinçons, tranchets, grattoirs perfectionnés, marteaux, etc. Et parallèlement c'est une autre zoologie qui se révèle, où dominent le cheval, le renne, beaucoup d'animaux domestiques, tandis que les fauves au grand corps, raréfiés à l'extrême, ne se montrent plus que sous des formes atténuées qui laissent en quelque sorte pressentir des mœurs moins farouches. Les éléphants-mammouths égarés jusqu'en cette plus clémente époque ont quasi, dans les vitrines des musées ou les gravures des manuels scientifiques, l'air bon enfant d'un pensionnaire de jardin d'acclimatation. Enfin se rencontrent les types magdaléniens, qui ne marquent pas à proprement parler un perfectionnement de l'industrie paléolithique puisqu'ils n'offrent point d'objets spécifiques nouveaux et n'atteignent même pas toujours à l'élégante perfection de l'outillage solutréen. Le type magdalénien se distingue néanmoins

(1) La documentation technique relative à tous ces fauves est condensée dans Reinach, *op. l.*, p. 41-70.

(2) Rappelons encore qu'en parlant d'*époque solutréenne* l'expression est prise avec toute la latitude possible, sans prétendre désigner explicitement une phase s'encadrant en des dates plus ou moins précises. M. S. Reinach (*op. l.*, p. 208, n. 3) cite à ce sujet le mot caractéristique d'un maître, M. de Saporta : « Il semble que le Solutréen réponde plutôt à un cantonnement régional qu'à une époque ». Cf. aussi les remarques de MM. E. Piette et J. de Laporterie, sur la relation objective entre solutréen et magdalénien par exemple, *Études d'ethnographie préhistorique*, V; dans *L'Anthropologie*, t. IX, 544, 553 ss., p. 14 et 23 ss. du tirage à part.

par une extension beaucoup plus large des gisements, surtout par le mélange plus important d'instruments en os, en corne, en bois de cerf. Pour remplacer les grands fauves, émigrés ou anéantis, apparaissent la plupart des espèces actuelles. Le renne en particulier, domestiqué peut-être en ce temps-là, en tout cas recherché activement par les chasseurs que furent les hommes contemporains du dernier âge paléolithique, est l'élément caractéristique de cette faune transformée.

Avec la complète apparition des diverses espèces d'animaux domestiques coïncide un perfectionnement notable dans l'exécution des armes et des outils de pierre. On ne se borne plus à les tailler par éclats, ni même à les retoucher finement pour en régulariser la forme et en effiler le tranchant : l'usage s'introduit de les polir en les frottant sur des blocs de grès, de calcaire, voire sur des silex choisis à cet effet ; c'est l'ère néolithique. Est-il besoin de dire que le polissage complet est loin d'être appliqué à tous les instruments ? Peut-être même n'est-il que l'exception pour telle catégorie d'objets, des haches par exemple, pouvant offrir un caractère religieux ou votif, ou représenter des objets de luxe. La grande majorité des autres pièces ne se distinguent des équivalents antérieurs que par un galbe plus parfait, un volume moindre et mieux encore par des formes spéciales. On rencontre désormais de véritables haches et des marteaux avec douille d'emmanchement, des couteaux munis d'une soie pour être fixés dans de l'os ou du bois, des scies, des faucilles et autres instruments répondant aux exigences d'une vie beaucoup moins fruste que celle des populations paléolithiques. La distance a même paru si profonde d'une industrie, ou plutôt d'une civilisation à l'autre, qu'elle a suggéré parfois l'hypothèse, apparemment abandonnée aujourd'hui, d' « un *hiatus* complet » (1). Quand le néolithique s'est substitué partout à l'industrie primitive, on ne tarde pas à entrer dans les temps historiques, auxquels les fouilles contemporaines viennent de donner en Palestine un recul de quinze à vingt siècles sur quelques points.

Le moyen à la fois pratique et simple de décrire l'industrie palestinienne aux divers âges de la pierre, consisterait presque à passer en revue méthodiquement la seule collection du musée de N.-D. de France en repérant chaque pièce sur son plus exact équivalent dans les planches des grands recueils tels que le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* ou le *Musée préhistorique* de MM. Gabriel et Adrien de

(1) Cf. de Lapparent, *op. l.*, p. 1236.

Mortillet, pour ne citer que les meilleurs en France seulement. Il n'est guère d'objets recueillis en Palestine qui ne puissent être substitués tout à fait strictement aux types correspondants de l'industrie gauloise. Et si l'on tient compte de quelque diversité de matériaux, de l'habileté ou de la gaucherie de certains ouvriers, dans les ateliers primitifs de l'Orient comme en ceux de l'Europe occidentale, les divergences faciles à relever ici ou là au premier aspect s'atténueront à un examen plus précis, pour laisser place à un parallélisme continu. Et de ces similitudes on n'aura garde assurément de conclure en hâte à des relations ethnographiques, avant d'avoir déterminé quelle part de ces analogies, si l'on veut même de ces identités, des conditions égales du milieu suffisent à expliquer.

Mais parce que d'une part les recueils techniques indiqués peuvent n'être pas encore si facilement accessibles à tout le monde ; parce que d'ailleurs il ne s'agit pas en ce moment de dresser un inventaire, il semble plus opportun de présenter ici un simple choix de pièces, dont l'esquisse, pour rapide qu'elle soit, donnera tout de suite une idée concrète de cette industrie antique.

Voici d'abord des échantillons de la série *chelléenne* (types de Chelles et de Saint-Acheul mélangés), représentant les premiers objets très manifestement façonnés de main d'homme en Palestine. Les plus caractéristiques appartiennent aux variétés multiples de la hache ou du coup de poing, comme on voudra l'appeler : type triangulaire ou amygdaloïde offrant une pointe parfois assez aiguë, deux grands côtés quelque peu amincis et une base arrondie presque toujours épaisse, avec de fréquentes traces de préhension; type discoïde; type légèrement effilé en manière de coin allongé avec un talon épais, lui donnant une vague ressemblance avec certaine forme de marteau. Les premiers types présentés proviennent des environs de Jérusalem (fig. 258 ss.). Silex noir veiné; taillé par très grands éclats presque sans retouches même sur les bords; longueur 0m,12, plus grande largeur vers la base



Fig. 258. — [illegible], près de Jérusalem. Hache chelléenne. 1/2 grandeur.

$0^{m},07$ et $0^{m},08$; épaisseur, en ce même endroit, $0^{m},036$. Quelques pièces de même galbe offrent des proportions plus considérables : telle une hache trouvée à Dera'at, en Transjordane, qui n'a pas moins de $0^{m},20$ de long sur $0^{m},15$ de large près de la base et une épaisseur de $0^{m},06$. Les haches discoïdes (cf. fig. 261) sont pour la plupart d'un travail déjà plus avancé, en ce sens que l'ouvrier a dû mettre plus de soin à diriger l'éclatement pour aboutir à une certaine régularité. Le procédé reste bien le même toutefois, de lever seulement de gros éclats sans nul souci de travailler en entier les faces de l'outil, qui garde souvent une bonne partie de sa gangue naturelle. C'est sans doute à l'outillage de la même période archaïque qu'il faut rattacher des instruments moins simples que les haches, quoique d'exécution tout à fait semblable : des pointes ayant pu faire office de coins, perçoirs à trouer les peaux, de grossiers racloirs pour les épiler ; mais on ne voit pas encore de lames, ni ces grattoirs assez habilement adaptés à la prise en main et munis d'un tranchant parfois très effilé. Ces instruments apparaissent surtout à la période suivante : série *moustérienne*. Les haches fréquentes alors sont encore plus fines (fig. 263 s.). Les outils de moindre

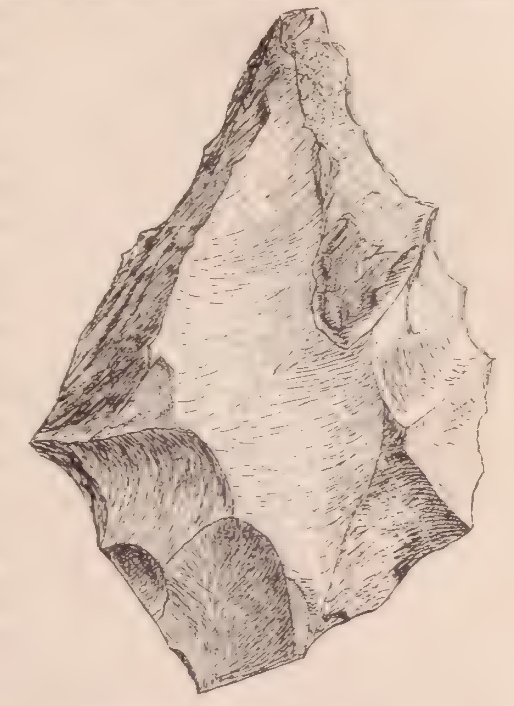


Fig. 259. — Scopus. Hache chelléenne. Silex jaune. Environ 1/2 grandeur.

Fig. 260. — Qeṣeimeh. Coup de poing chelléen. Silex gris conservant en partie sa gangue naturelle. 1/2 grandeur.

calibre et de tranchant plus accentué sont de préférence diverses varié-

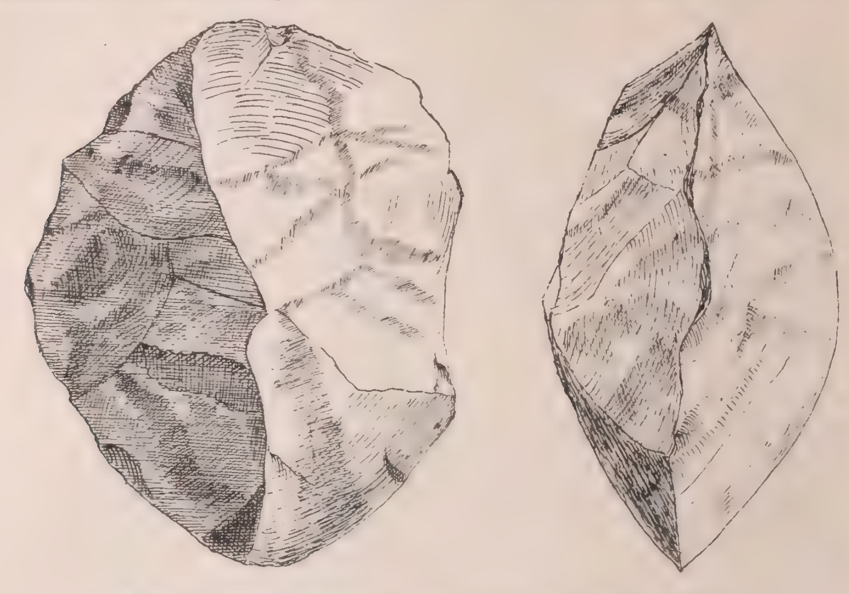


Fig. 261. — Scopus. Silex rosé, à veines noires. Environ 1/2 grandeur.

tés de grattoirs. La plus commune est le grattoir triangulaire, aplati sur

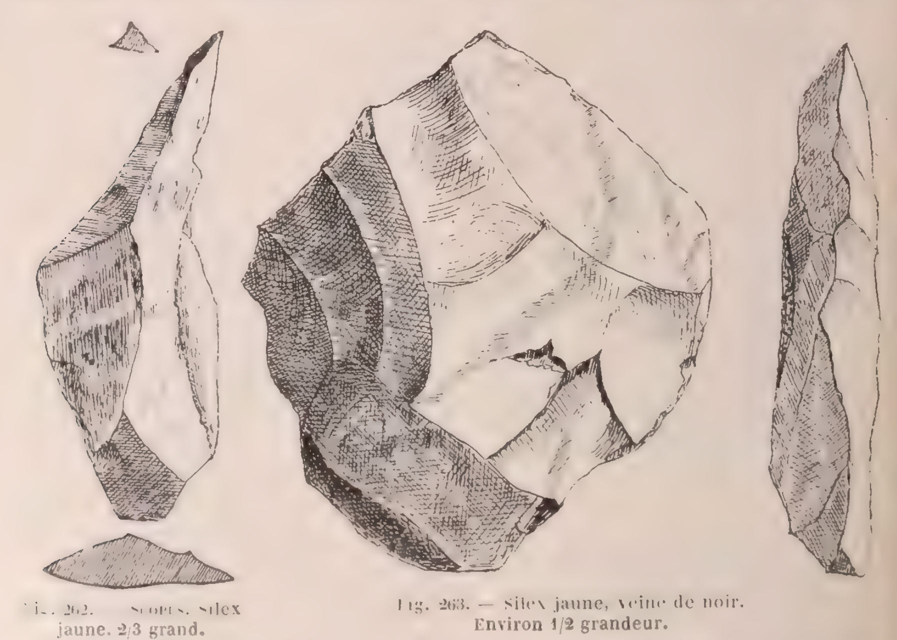


Fig. 262. — Scopus. Silex jaune. 2/3 grand.

Fig. 263. — Silex jaune, veiné de noir. Environ 1/2 grandeur.

une face, avec une arête centrale plus ou moins forte. Taillé à larges

éclats sur les côtés, il est retouché finement à un bout (fig. 262). En d'autres cas il présente une échine épaisse, tout à fait mousse, tandis que la pointe et l'extrémité d'un grand côté ont été effilées. Souvent la pièce est quadrangulaire et propre à servir par les deux bouts. Quelques pointes affectent des formes tourmentées dues peut-être à de simples bizarreries d'éclatement mais qui ont pu être recherchées aussi pour que l'arme fût plus meurtrière, ou l'outil plus efficace.



Fig. 264. — Hache amygdoïdale. 1/2 grandeur.



Fig. 265.—Scopus. Grattoir chelléen. Silex gris. 1/2 grandeur.

Cependant l'instrumentation à la fois élégante et commode qui décèle une vie déjà perfectionnée et de réelles aptitudes artistiques doit être classée aux époques ultérieures : types *solutréen* et *magdalénien*. La taille est exécutée alors avec une sûreté de main et une perfection de forme qui ne seront pas toujours surpassées même aux âges néolithiques. Le galbe de toutes les pièces est plus svelte et plus régulier. Le coup de poing primitif est devenu une hache au tranchant remarquable : mais l'objet ou plutôt la série générale de pièces plus caractéristiques est sans contredit cette arme de jet plus ou moins développée, pointe de javeline ou de flèche, aussi des têtes de lance à emmancher sans doute dans de l'os ou du bois, affectant la silhouette d'une feuille de laurier ou d'une feuille de saule. Ces pièces, à peu près invariablement très minces, à section ovale, ont été taillées par fines retouches et tranchent en général de toute part, excepté parfois à la base un peu plus épaisse par où elles étaient emmanchées. Non moins communs que ces fines pointes sont les grattoirs, triangulaires pour la plupart, avec une face plate et une échine mousse ou aiguë ; les couteaux à tranchant double ou simple, les tran-



Fig. 266. — Qesimeh. Silex blond. 2/3 grandeur.

chets affilés seulement à une extrémité, les poinçons, les lissoirs, etc. Un instrument assez fréquent a reçu le nom de scie. Il se présente ordinairement sous forme de lame rectangulaire avec face plane et dos souvent un peu concave; l'un des grands côtés — rarement les deux —, aminci par la levée d'un éclat régulier, est dentelé à des profondeurs et à des intervalles variables, en général avec beaucoup de régularité. Un type analogue se retrouve fréquemment aux temps néolithiques; mais alors, au lieu de la lame droite, l'outil dentelé a quelquefois une courbure assez accentuée; en ce cas le dos convexe est généralement beaucoup plus épais que

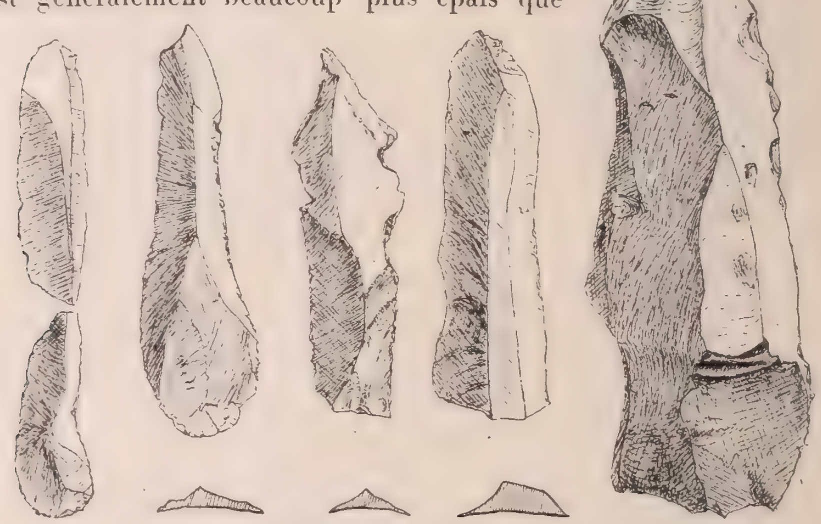


Fig. 267. — QESEIMEH. Grattoirs, racloirs, poinçon. Environ 1/2 grandeur.
(Recueillis par les PP. O'Reilly et Mainage.)

dans les lames droites et un examen très attentif permet d'observer que cette espèce de nervure n'offre pas la même patine que les parties voisines du côté dentelé. A maintes reprises ont été recueillies l'une à côté de l'autre des pièces analogues, dentelées ou non. Mises bout à bout grâce aux repères que fournissaient les cassures ou la courbe de chacune (cf. fig. 270), ces pièces rajustées constituaient de larges serpes ou des faucilles d'un arc plus ou moins ouvert, qu'il devenait facile d'emmancher à l'instar des outils semblables découverts en Égypte (fig. 269) et munis encore de la monture de bois ou d'os qui en rendait le maniement identique à celui des faucilles métalliques modernes. Presque tous les chantiers de fouilles en Palestine ont fourni les éléments plus ou moins complets d'instruments de ce genre, quoique tous n'offrent pas les dents de scie souvent d'ailleurs

Fig. 268. — Qesimeh. Grattoirs et burins paléolithiques. Silex[1] blonds et jaunes. 2/3 gr.

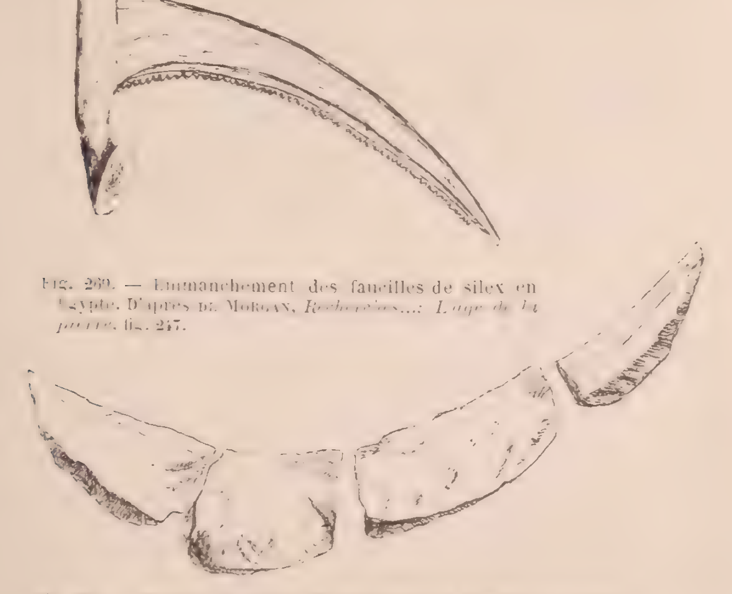


Fig. 269. — Emmanchement des faucilles de silex en Égypte. D'après de Morgan, *Recherches... : L'âge de la pierre*, fig. 247.

Fig. 270. — Faucille de Lachis. D'après Bliss, *A Mound...*, p. 124.

fort irrégulières sur de telles pièces. On en a inféré (1), peut-être avec raison en quelques cas du moins, que les dentelures dans les faucilles n'étaient pas intentionnelles. La lame effilée s'ébréchait à l'usage, au point de prendre quelque aspect de scie; quand les brèches devenaient trop nombreuses ou trop mousses on refaisait le fil.

Avec ces instruments nous sommes entrés dans l'outillage néoli-

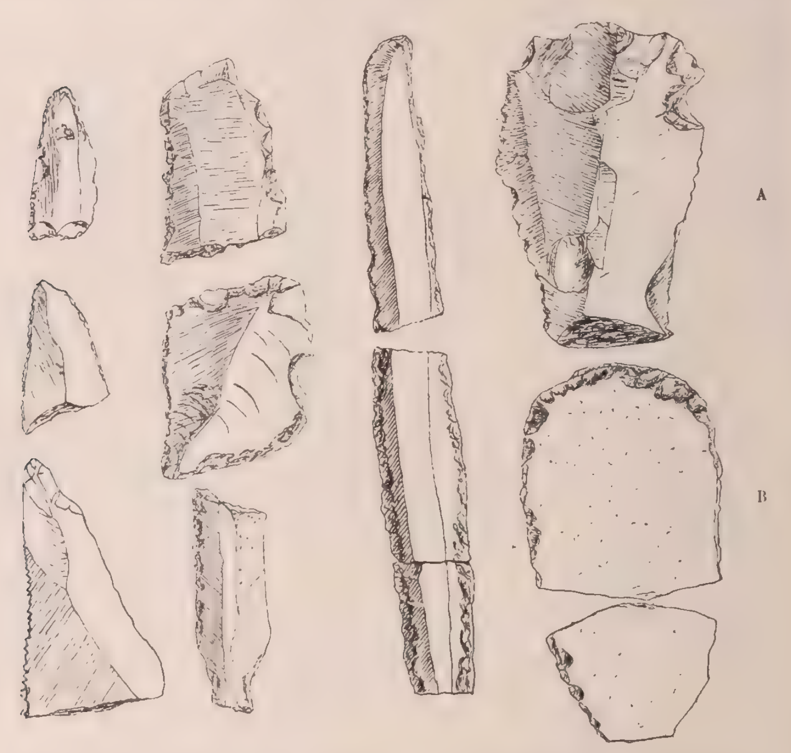


Fig. 271. — LACHIS. Hache paléolithique et instruments divers néolithiques. D'après Fl. PETRIE, *Tell el Hesy*, pl. 10.

thique, non assurément que les séries paléolithiques ne contiennent encore nombre de pièces remarquables, qui ne peuvent cependant être toutes passées en revue dans ce rapide aperçu. Les multiples stations ou ateliers signalés d'un bout à l'autre de la Palestine ont fourni une collection très variée d'instruments correspondant de tous points aux divers âges néolithiques. Tout ce que les fouilles dans les Tells ont fait découvrir se rattache en général aux dernières phases de la civilisation de la pierre et aux premiers âges des métaux. Là-

(1) Krause par exemple et Blanckenhorn; cf. *Zeitschr. für Ethnol.*, 1905, p. 462.

chis (1) a fourni peut-être une hache paléolithique (fig. 271, A), mais retouchée aux temps néolithiques, et un joli échantillon de hache ovoïde finement taillée (fig. 271, B). Les couteaux ou lames de toute forme sont légion; quelques lames offrent un rudiment de soie qu'on trouve au contraire tout à fait prononcée en certaines fines pointes de flèches du même lieu (fig. 272). Les échantillons publiés par Bliss montrent une faucille non dentelée, un grattoir triangulaire à pointe recourbée (fig. 273).

Fig. 272. — D'après Bliss, *A Mound...*, fig. 255.

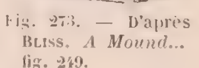


Fig. 273. — D'après Bliss, *A Mound...* fig. 249.

Les silex des Tells de la Chéphélah se distinguent surtout par l'absence presque totale de retouches (2). A côté des rudimentaires racloirs et grattoirs, se retrouvent les lames usuelles, quelques-unes tout à fait remarquables par leurs dimensions et leur peu d'épaisseur. A Gézer, bien qu'un petit nombre seulement des trouvailles en ce genre aient été signalées déjà, on sait qu'elles ont été riches (3) dès le début des travaux. A signaler surtout un grattoir à multiples et fines retouches et un magnifique poinçon très aigu, à base triangulaire. M. Blanckenhorn y a recueilli lui-même une belle faucille. De Megiddo, rien n'a été publié encore en ce genre; mais le compte rendu définitif des opérations comblera cette lacune, on peut se le promettre. A Ta'annak enfin les séries recueillies par M. Sellin (4) offrent les types variés, avec ou sans retouches, de lames petites et très grandes, de grattoirs, perçoirs, polissoirs, poinçons, ciseaux et faucilles (5).



Fig. 274. — Silex néolithiques de la Chéphélah. D'après Bliss-Macalister, *Excav.*, pl. 71.

Ces indications, pour sommaires qu'elles

(1) Fl. Petrie, *Tell el Hesy*, p. 49 et pl. X; Bliss, *A Mound...*, p. 123, fig. 246-258; cf. p. 193 ss. la description technique par M. Spurrell.

(2) Bliss et Macalister, *Excavations...*, p. 142; cf. p. 26 à Tell Zakariyâ découverte d'un atelier; p. 36 à Tell eṣ-Ṣâfy (cf. fig. 274).

(3) Macalister, *QS.*, 1902, p. 324; cf. pl. 3, n°s 1 et 2; voir aussi Blanckenhorn, *Zeit. für Ethn.*, 1905, p. 462.

(4) *Tell Ta'annek...*, pl. VII (cf. fig. 275).

(5) Le P. Germer-Durand a ramassé récemment dans les remblais, à Ta'annak, une splendide faucille.

soient, établiront pourtant la richesse de la documentation déjà mise en réserve pour le spécialiste qui entreprendra une étude précise de la civilisation palestinienne aux divers âges de la pierre.

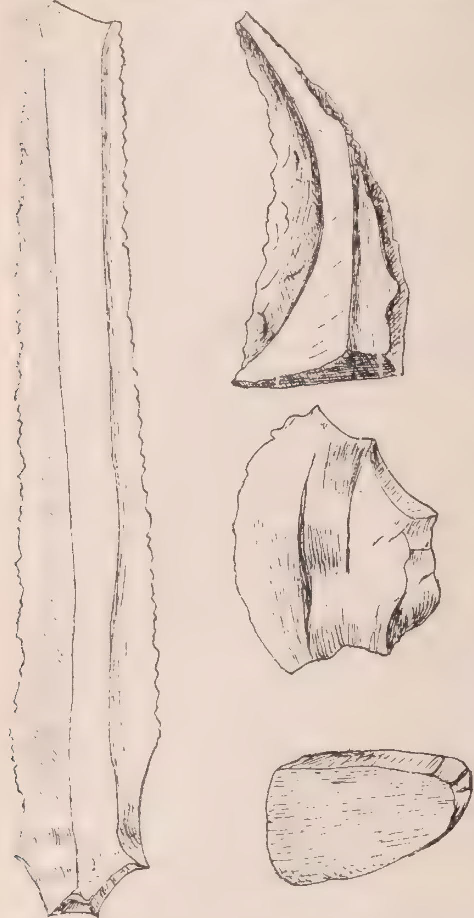


Fig. 275. — TA'ANNAK. Outillage néolithique. D'après SELLIN, *T. Ta'an.*, pl. VII.

*
* *

Un coup d'œil sur la carte diagrammatique, dressée avec les informations venues à ma connaissance, dira beaucoup plus vite qu'une énumération monotone l'aire d'habitation humaine aux époques préhistoriques en Palestine (fig. 276). A l'examen on discernera sans effort quatre groupes (1) entre lesquels se répartissent inégalement les trouvailles faites jusqu'ici :

I. Les hauts plateaux et les pentes des montagnes, en Cisjordane et en Transjordane. Le silex de diverses qualités y abonde, tant sous forme de rognons dans les assises calcaires, que sous forme de blocs répandus à la surface, parfois même en véritables bancs intercalés entre d'autres couches rocheuses. Les trouvailles sont essentiellement paléolithiques.

II. Les vallées, où le silex est fréquent encore sur les rives affouillées par les eaux, ou parmi les cailloux roulés par les torrents d'hiver. Le paléolithique y est prédominant aussi, mais par ses types les moins anciens.

1. Pour une intelligence plus claire du diagramme il sera bon de le mettre en regard d'une carte donnant le relief du sol. On comprendra plus vite par ce rapprochement que des stations paléolithiques et néolithiques par exemple, qui ont l'air de voisiner sur le diagramme, sont en réalité en des situations très différentes, celles-ci dans des vallées, celles-là sur des pentes ou de hauts plateaux.

III. Le Ghôr ou bassin du Jourdain, et le littoral méditerranéen, y compris la grande plaine étendue en arrière des dunes côtières jusqu'aux rampes de la montagne. Le silex y est plus rare et a dû manifestement en plus d'un cas y être apporté à l'état brut dans les ateliers. Quoique l'industrie néolithique ait ici le haut pas, les types paléolithiques ne font cependant point défaut (1), si ce n'est dans la zone immédiate du littoral et dans les alluvions du *Zôr*.

IV. Les stations révélées par les fouilles modernes dans les ruines de villes bibliques fameuses. Le silex s'offrait à portée de la main, ou provenait de carrières voisines, mais toute l'industrie est néolithique en ces endroits.

M. Blanckenhorn (2) ajoute un V[e] groupe qui a sa large raison d'être en une étude comprenant la Syrie, mais qui serait jusqu'ici à peu près sans représentants sur le domaine palestinien : c'est le groupe des cavernes et abris sous roche (3), avec trouvailles où se mêlent en proportions diverses paléolithique et néolithique. Nous le retiendrons pourtant pour y classer encore par hypothèse les découvertes de M. Morétain à Beit-Saḥour, celles de MM. de Luynes, Lartet, Zumoffen, etc., dans une grotte d'*'Adloun* au voisinage de Sidon (4). Cette dernière série, que des recherches ultérieures peuvent d'un jour à l'autre enrichir en Palestine, offrira du reste un précieux avantage à l'enquête finale : le rapprochement qu'elle suggère avec les découvertes analogues dans les cavernes du Liban permettra de saisir plus tôt les premiers vestiges humains dans les brèches ossifères.

On l'aura remarqué déjà, entre ces divers groupes et les périodes distinguées plus haut (p. 366 ss.) dans la formation définitive du continent palestinien, une certaine relation est manifeste. Les produits les plus

(1) Le gisement indiqué sur la carte entre Gézer et Ramleh n'est signalé que par une indication de M. Macalister, *QS.*, 1904, p. 108, sans documentation graphique. L'occasion m'a fait défaut jusqu'ici de vérifier sur place cette donnée.

(2) *Steinzeit... ; Zeitschrift für Ethnologie*, 1905, p. 449.

(3) Les préhistoriciens réservent le nom de *cavernes* aux excavations, naturelles ou artificielles, qui pénètrent profondément sous une montagne ou une colline par un couloir aboutissant à une ou plusieurs salles. *Abri sous roche* désigne pour eux ordinairement les stations protégées contre les vents froids par une saillie de montagne ou une paroi de rocher à pic ; mais ils appliquent aussi ce nom aux cavités peu profondes et non fermées creusées dans une muraille rocheuse, un peu en manière d'auvent. La station de Solutré, figurée par exemple dans Falsan, *La période glaciaire*, fig. 14, p. 262 — cf. Mortillet, *Musée préhist.*, pl. XX, 159, — ou celle du *Schweizerbild* près de Schaffouse (cf. Boule, *Nouvelles archives des missions scientifiques...*, t. III, 1892, fig. 1, p. 90 et pl. I) sont d'excellents types du véritable *abri*. Les anfractuosités de roc à Beit-Saḥour appartiennent à la seconde catégorie.

(4) Voir la description de la caverne à gisement paléolithique (?) d''Adloun dans de Luynes, *Voyage d'exploration...*, I, 23 ss.



Fig. 276. — Diagramme des stations aux divers âges de la pierre en Palestine.



Fig. 277. — Diagramme de situation des monuments mégalithiques en Palestine.

archaïques de l'intelligente activité de l'homme se rencontrent précisément en ces régions du haut pays émergées en premier lieu, et le moins bouleversées dans les grandes transformations qui suivirent. Cette dernière observation tend à faire constater une différence réelle entre des régions où les conditions physiques sembleraient égales à première vue, le plateau central aux abords de Jérusalem et le plateau oriental de Moabitide et d'Ammonitide, dit aujourd'hui le *Belqâ*. Aussi bien, tandis que celui-ci a conservé dans l'ensemble son aspect primitif, celui-là n'est devenu ce qu'il apparaît à nos yeux qu'après une longue suite de cataclysmes et de modifications de toute nature. Or si l'on pouvait tabler avec toute sécurité sur quelques récentes observations de M. Blanckenhorn (1), pas encore assez multipliées toutefois pour être décisives, on devrait classer aux débuts de l'ère paléolithique, voire à l'*éolithique*, nombre d'objets recueillis dans le Belqâ, avant toute trace d'industrie cisjordanienne.

Même si cette progression ne paraît pas pour le présent suffisamment fondée et si l'on tient pour une relative contemporanéité de l'homme sur les deux plateaux, on sera frappé du développement industriel qui le montre s'acheminant par étapes vers l'ouest à la rencontre du rivage à mesure que ce rivage se prolonge comme pour lui céder de nouveaux et plus avantageux domaines. Quand l'homme a achevé cette reconnaissance en quelque sorte préliminaire de l'espace à conquérir, graduellement ouvert devant lui, une soudaine recrudescence des grandes précipitations atmosphériques vient mettre un terme à la douceur du climat permettant la vie libre en plein air, sans souci de protection quelconque contre des intempéries qui ne se produisaient jamais. Devant la pluie et le froid, la nécessité s'imposa de chercher un abri : les cavernes béantes au flanc des montagnes ou sur le bord des torrents s'offraient comme un refuge tout préparé, en attendant que l'homme, stimulé dans son ingéniosité par les exigences de la vie, ait su s'en créer de mieux adaptés pour son bien-être. La tourmente passée, il s'aventure à nouveau hors des cavernes ; il commence sa prise de possession définitive du sol, que ne lui disputent plus ni les cataclysmes géologiques, ni les fauves redoutables des âges précédents. Alors se fondent les premières agglomérations humaines, humbles groupements qui échappent encore en partie aux rigoureuses investigations de l'histoire, mais que l'archéologie peut désormais atteindre, quelque peu même nous révéler, avec une précision croissante.

(1) *Zeitschrift für Ethnologie*..., p. 454, 465. Il a recueilli quelques pièces de silex d'un type dit *Mesvinien*, d'après le gisement caractéristique de Mesvin en Belgique, et il serait enclin à y voir des objets *éolithiques*.

Voici en effet, classées en quelques phases principales (1), et en faisant la somme des indications éparses dans les pages qui précèdent, les données dès maintenant acquises touchant l'évolution de la vie humaine en Canaan avant l'histoire.

I. L'existence de l'homme au début de l'ère pluviale des premiers temps quaternaires demeure tout à fait problématique, malgré l'émersion déjà longue du petit territoire qui nous occupe. Tout au plus la vie eût-elle été possible sur les hautes régions surtout méridionales, des deux côtés de la mer intérieure, étendue alors du seuil de l''Arabah au lac actuel de Tibériade. Encore la fréquence des bouleversements géologiques à cette date dans la partie occidentale du continent palestinien rend-elle la présence de l'homme assez invraisemblable. S'il a existé, il a dû se cantonner dans la région du Belqâ : c'est là seulement qu'on a cru pouvoir signaler quelques vestiges de son industrie rudimentaire : massues de silex ou coups de poing au Dj. 'Aṭṭârous, à 'Ammân, etc., si tant est qu'on leur puisse assigner cette très lointaine origine, antérieure à l'industrie paléolithique proprement dite.

II. Paléolithique. — 1° *Chelléen*. L'homme se développe rapidement sur toute la surface du haut pays, que couvrent alors des forêts profondes, hantées par de grands animaux contre lesquels il faut sans cesse entrer en lutte plutôt pour sa propre sauvegarde que pour se procurer une nourriture et un vêtement, dont nous ignorons tout d'ailleurs. L'outillage, réduit à quelques variétés d'armes défensives (2), casse-tête, haches, coups de poing, ne permet pas de supposer de bien nombreuses exigences pour le confort de la vie. On évitera sagement toutefois d'en inférer aussitôt que cet homme archaïque était plus ou moins mal différencié d'un *ancêtre simiesque*, doué d'instincts de fauve, sans souci de se vêtir et trop barbare encore pour savoir produire le feu et s'en servir. De telles généralisations ne sont plus de mise dans l'étude qui prétend demeurer objective; car du fait qu'on n'ait signalé encore en ces temps reculés nul indice de connaissance du feu, d'usage des vêtements et de pratiques re-

(1) Elles coïncident de tous points avec celles qu'a distinguées M. Blanckenhorn en son étude sur un champ plus vaste (*Zeitschr. für Ethnologie*, 1905, p. 454-465. Mais au lieu de discerner avec lui *six* âges de la pierre, en faisant appel aux informations tirées de la flore et de la faune, trois phases seulement nous permettent de grouper tout le développement saisissable dans la civilisation jusqu'aux temps historiques inaugurés à peu près au moment où paraissent les métaux.

(2) On a supposé aussi que l'homme chelléen pouvait user de ces mêmes instruments pour déterrer les racines dont il se serait nourri (cf. par ex. GUIBERT, *Les origines*, p. 308). Une branche arrachée au hasard dans la forêt devait remplir tout aussi bien cet office.

ligieuses quelconques, il n'y a rien à conclure, si ce n'est que nos informations peuvent n'être pas encore complètes (1).

2° *Moustérien-Solutréen.* Favorisée par l'extraordinaire douceur d'un climat qui donne à la nature une puissante splendeur, la vie humaine prend une expansion croissante. L'homme déborde des hauts plateaux où de plus amples découverts l'avaient fixé tout d'abord; il envahit les pentes des montagnes, occupe les vallées et s'achemine vers la mer occidentale, dont il avait pu à peine toucher çà et là le rivage à l'époque précédente (station d'ʿAdloun en Phénicie).



Fig. 278. — QEDEIRAT. Racloir, grattoir et perçoir paléolithiques. Silex veiné à patine jaune. Environ 1/2 grandeur. (Recueillis par les PP. Abel et Mainage.)

Il sait dès lors manifestement s'armer et se vêtir : les instruments dont il se munit en font foi. Sa hache et ses pointes de flèches sont déjà d'excellents engins de combat ou de chasse. Les belles lames au tranchant encore si finement effilé, d'innombrables grattoirs, racloirs, couperets, les longues aiguilles d'os, trahissent dans cette population d'énergiques chasseurs l'usage de prélever audacieusement sur la faune très développée qui l'entoure et la menace un tribut assez large pour suffire à son propre entretien. Non content d'avoir à satiété de la chair en pâture et des peaux pour se vêtir, le palestinien d'alors manifeste des goûts de luxe très marqués, pour éloigné que ce luxe puisse être encore de toute insolence. Le P. Ger-

(1) Les exemples ne sont pas tellement rares de peuples non civilisés n'ayant à coup sûr aucune attache spéciale avec un animal, singe ou de quelque nom qu'il plaise l'appeler, qui pourtant ne font usage encore d'aucun vêtement, bien qu'ils en connaissent l'existence chez les autres.

mer-Durand a recueilli par exemple, dans le gisement de Ṣour Bâher, une coquille percée d'un trou, qui a dû être portée comme pendeloque; d'ailleurs provient en sa collection un petit oursin troué pour être enfilé dans un collier (1). Le sentiment artistique si profond déjà chez l'homme solutréen des Gaules (2) n'est encore attesté, à ma connaissance, par aucun document incontestable chez le palestinien de l'âge correspondant. De quel droit pourtant le lui dénier? mieux vaut souhaiter quelque heureuse et pas trop lointaine trouvaille, plus

(1) Le même goût de rechercher pour la parure les coquilles marines ou fluviales se retrouve chez toutes les populations paléolithiques. La sympathie spéciale pour les oursins paraît attestée dans une région toute proche de Canaan, la Vallée du Nil, par les découvertes de M. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte; Ethnographie préhistorique...*, p. 59 et fig. 118. Sur les parures funéraires en coquillages dans les sépultures paléolithiques en Gaule, voy. Reinach, *Description...*, I, 259. Il est remarquable que des coquilles marines, associées aux coquilles symboliques de limaçon, se retrouvent dans les sépultures gallo-romaines et mérovingiennes en France. Voir par exemple les découvertes de M. T. Eck, *Bulletin archéol. du Comité...*, 1902, p. 242.

(2) Tout le monde a en mémoire quelqu'une au moins de ces remarquables gravures au trait, sur les bois de cerf, sur os ou sur pierre, qui représentent des animaux, rennes, cerfs, chevaux, bœufs, parfois des êtres humains, avec une si étonnante vérité de galbe et une si vivante expression. Par la fermeté et l'élégance sobre de ces très vieux dessins, il est facile de les discerner de tous les pastiches qui prétendent parfois les imiter pour duper la religion des préhistoriciens mal informés ou imprévoyants. Ils ne se confondent pas davantage avec les figurations rudimentaires tracées par des populations sauvages. Tous les manuels renseignent complaisamment sur cet art, dont les recherches contemporaines, dans les cavernes de France en particulier, fournissent incessamment de nouvelles productions. Il en a été publié un très grand nombre et l'ouvrage de M. Reinach, *Description...*, I, 167 ss., celui de MM. A. et G. de Mortillet, *Musée préhist.*, pl. XXVIII-XXX, ou la série du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, documenteront facilement sans que soient détaillées ici des références hors de propos. D'après MM. Capitan, Breuil et Ampoulange, *Une nouvelle grotte préhistorique à parois gravées...* (La Grèze, Dordogne) dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1904, p. 487 ss., il y en avait onze connues et étudiées à cette date.

Préhistoriciens et historiens de l'art semblent assez unanimes à proclamer que le « dessin au trait est la forme première de l'art »; l'expression est de M. L. Heuzey, décrivant de très archaïques objets découverts par M. de Sarzec à Tello (*Découvertes en Chaldée*, p. 258). Et voici le sentiment d'auteurs très écoutés en matière de préhistoire : « Les gravures sur rochers ou sur parois de cavernes constituent une des plus anciennes manifestations humaines artistique et religieuse dont on trouve des spécimens antiques dans le monde entier » (Capitan, Breuil, Charbonneau-Lassay, *Les rochers gravés de Vendée; Comptes rendus Acad. I. et B.-L.*, 1904, p. 132). Entre les coquilles gravées de la Chaldée primitive, dont traite M. Heuzey, et les rochers, vendéens ou autres, auxquels font allusion les derniers auteurs cités, la divergence est moindre qu'on pourrait ne l'imaginer; c'est dans les deux cas la même forme à la fois simple et abstraite de dessin : « simple par ses procédés d'exécution qui viennent naturellement sous la main, abstraite par la nécessité de supprimer les épaisseurs et de réduire des corps solides à de purs contours » (Heuzey, *l. l.*). En Palestine les premières traces de cet art ne se rencontreront qu'aux temps néolithiques et des silex gravés en seront la première manifestation. En un sens différent de ce qui vient d'être indiqué, MM. Piette et de Laporterie estiment que dans l'art des cavernes la sculpture en ronde bosse a précédé la gravure « à contours découpés », ou la gravure simple (*L'Anthropologie*, IX, 548, — 18 du tirage à part).

décisive parce que plus facile à dater que les exemples auxquels on songera peut-être déjà. Le meilleur serait évidemment ce curieux groupe de sculptures rupestres depuis longtemps signalé entre *Qânâ* et *Ḥannâoueh* au sud-est de Tyr, sur les premières rampes des montagnes de la Haute-Galilée. Renan les décrivit naguère avec brièveté (1), sans ouvrir aucun avis sur leur date.

Il émettait cependant l'hypothèse qu'elles seraient gravées au-

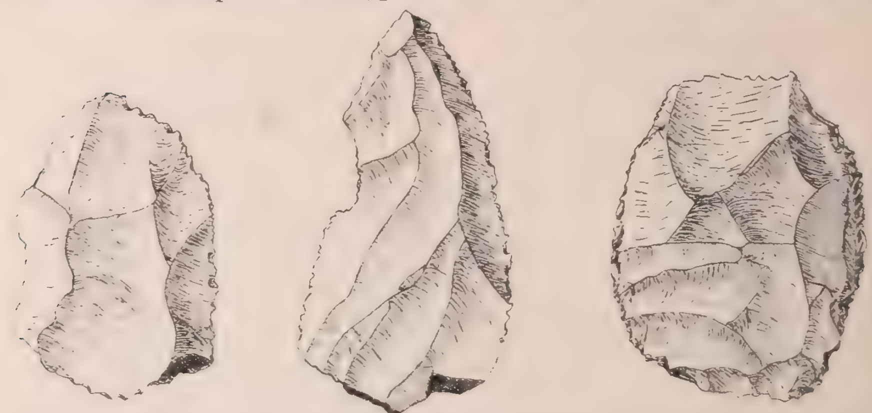


Fig. 279. — Ḥannâoueh. Grattoirs moustériens. D'après Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 139.

dessus de quelque hypogée à découvrir. Avant lui Thomson les estimait indifféremment de n'importe quelle époque, les mettant plus volontiers toutefois au compte des Phéniciens (2). En juin 1880, M. le Dr Lortet fit pratiquer au pied des rochers sculptés quelques sondages qui n'amenèrent la découverte d'aucune tombe, mais celle « bien autrement intéressante » d'un remarquable conglomérat renfermant « des myriades de silex taillés et de nombreux fragments d'os et de dents » (3). Quelques espèces purent être identifiées, le

(1) *Mission de Phénicie*, p. 635 « ...sculptures bizarres ... ouvrages d'une complète grossièreté, tels qu'en peut faire un homme dénué de tout sentiment du dessin et n'ayant pas la moindre éducation en ce genre ». Il les répartissait « en trois séries : la première forme une sorte de procession très-longue ; la seconde placée au-dessous, est composée de figures droites » ; la troisième « cachée parmi les broussailles » n'est pas autrement décrite. Et voici sa conclusion : « Impossible d'attribuer à un simple jeu de pâtres oisifs des images qui ont exigé un travail aussi suivi, et où l'on remarque beaucoup d'intentions ; il est bien difficile pourtant d'y voir des produits d'un art sérieux » (*op. l.*, p. 635 s.). Un peu plus tard il signalait dans la même région, plus près de Tyr, « A Deïr Canoun Ras el-Aïn... des sculptures extravagantes tout à fait semblables à celles du Wadi-Cana » (*op. l.*, p. 690 avec une gravure).

(2) *The Land and the Book*, p. 200 de la nouv. éd., 1887, avec une mauvaise gravure.

(3) *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 139 s. ; cf. *A Station of the Age of Stone near Tyre*, *QS.*, 1880, p. 198-200. On évitera de confondre M. le Dr Lortet avec M. L. Lartet le géologue de l'expédition de Luynes. Cette confusion, qui s'est produite dans l'article cité du *QS.*, se retrouve par exemple dans Perrot et Chipiez, *Histoire... ; Judée*, p. 349, n. 1.

cerf entre autres, l'ibex, le cheval et le bœuf. Quant aux outils de pierre, quelques-uns firent à Lortet l'impression d'appartenir au « type dit *moustierien* » (fig. 279). Aussi concluait-il : « Cette station humaine paraît dater de l'antiquité la plus reculée, car les silex nous présentent une forme très archaïque,..... et de plus, une très longue série de siècles peut seule avoir donné à ces débris de cuisine la dureté du porphyre. Nous pensons que ce magma a dû se former dans une caverne dont les parois et le toit auront été enlevés par les anciens Phéniciens auteurs des grossières figures..... cependant je ne pense pas que ces travaux soient l'œuvre des hommes de l'âge de la pierre »; et finalement il est enclin à attribuer ces « grossières sculptures » aux « proto-Phéniciens » qui succédèrent en cette station aux hommes de l'époque moustérienne et devancèrent « les Phéniciens des époques historiques », auteurs de multiples travaux dans le roc en ce même point (1). Une plus minutieuse étude de ces figures rudimentaires autorisera peut-être quelque jour un diagnostic plus précis; leur relation possible avec une station des premiers âges de la pierre valait pourtant d'être rappelée.

3° *Solutréo-magdalénien.* Si nous faisons à ce moment une excursion hors du territoire palestinien où s'est cantonnée notre étude, nous pourrons trouver enfin les premiers restes humains proprement dits : des ossements conservés dans les cavernes du Liban. C'est l'époque signalée tout à l'heure où l'abaissement momentané de la température contraint l'homme de se terrer en des abris naturels. La faim l'en arrache par intervalles et il court la forêt pour s'approvisionner, traînant jusqu'à son antre le produit de sa chasse et laissant s'amonceler autour de lui débris et ossements dont il ne peut tirer parti, mais qu'il n'a cure de pousser hors de son abri. A juger d'après ces débris, c'est des multiples variétés du cerf qu'il a été surtout friand; à tout le moins est-ce aux cerfs, bouquetins, antilopes, gazelles, etc., qu'il paraît s'être attaqué de préférence, sans d'ailleurs s'effrayer d'entrer en lutte avec de grands animaux tels que l'ours des cavernes, l'aurochs et certaine variété de la gent léonine (*felis spelaea*). Les pachydermes d'antan ont fait place aux chevaux, buffles, taureaux et autres espèces déjà utiles à l'homme, en attendant qu'il ait pu en faire les auxiliaires précieux de son labeur (2).

(1) Lortet, *op. l.*, p. 140.

(2) Dans la faune des brèches ossifères au Liban M. Lartet avait déterminé déjà les espèces suivantes : le daim (*Cervus dama*), le bouquetin (*Capra sinaitica*), l'antilope et une chèvre sauvage retrouvée en Crète (*Voyage...; Géologie*, p. 219 ss. et pl. VII). M. Blancken-

A propos de ces ossements humains de l'époque des cavernes signalés à *Antélias* au Liban, a été agitée la question du cannibalisme. Ces débris humains, en trop mauvais état pour que l'examen anthropologique en ait pu tirer aucune donnée sur les caractères physiques de la race, présentent des stries assez accentuées. On y a vu l'action des racloirs et des pointes de silex avec lesquels aurait été arrachée la chair de ces lambeaux humains, tout comme on estime avoir été dépecés les quartiers d'animaux. De telles stries sur ces os peuvent avoir été produites par de tout autres causes peut-être, durant le long intervalle nécessaire à leur empâtement dans la brèche où on les a découverts. Avant d'en conclure à la pratique, assurément possible mais toujours répugnante, du cannibalisme, généralisée surtout à la population entière d'une immense période, il faudrait s'être assuré, par un examen technique précis, de la nécessité d'attribuer à l'homme ce que ne sauraient expliquer ni la dent des carnassiers, ni les frottements multiples ayant pu se produire sur ces os (1). Et jusque dans les cas où l'homme devra être manifestement rendu responsable de ces stries et de ces entailles, on sait qu'avant d'en inférer son cannibalisme il faudra s'être assuré qu'il n'a pas traité ainsi des ossements de ses semblables dans un but religieux quelconque, par exemple pour s'en faire des talismans (2).



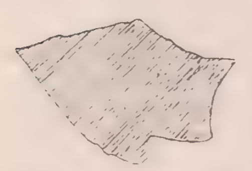


Fig. 280. — QESEIMEH. Grattoir paléolithique. Env. 1/2 gr.

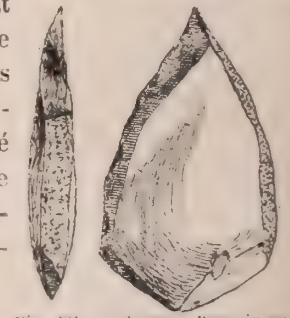


Fig. 281. — SCOPUS. Perçoir paléolithique. Silex jaune. Environ 1/2 gr.

horn (*op. l.*, p. 465) mentionne en outre d'autres variétés de cervidés et les espèces plus ou moins domestiques énumérées ci-dessus : *equus cabalus, Bison priscus, Sus scrofa,* auxquelles s'ajoutent des fauves tels que *Ursus syriacus* et *Felis spelaea*. On comparera cette faune avec des gisements *magdaléniens* de France, décrits par exemple par FALSAN et CHANTRE, *Monographie des anciens glaciers*..., II, 476 ss. D'autres comparaisons dans les manuels. On n'a signalé, je crois, qu'une fois la présence du renne (*Cervus tarandus*, ou *C. rangifer*) dans la faune magdalénienne actuellement connue de la Syrie-Palestine. Encore n'est-ce qu'une indication peut-être pas assez précise de Tristram, qui aurait constaté le renne en une caverne non loin de l'embouchure de Nahr el-Kelb (LARTET, *op. l.*, p. 2??).

(1) L'anthropophagie préhistorique demeure apparemment douteuse un peu partout. Voir la documentation réunie par REINACH, *Description*..., I, 155 et 293.

(2) Cf. l'observation faite naguère par M. Chauvet à propos d'ossements humains offrant des incisions de ce genre (*Bulletin archéol. du Comité*..., 1899, p. 528).

III. Néolithique. — Faut-il attribuer aux loisirs prolongés de la réclusion dans les cavernes le progrès immense réalisé par l'industrie humaine quand s'inaugure cette période? En tout cas les premiers vestiges de la pierre polie et les traces bien nettes d'une industrie parallèle, la poterie, se montrent dans les couches supérieures de dépôts des cavernes, en Phénicie et au Liban. Les trouvailles analogues sur le haut pays palestinien, à Khân Loubieh en Galilée et au Nébo en Transjordane, servent d'anneau pour relier l'évolution paléolithique à la grande expansion néolithique où les savants essayeront enfin de mettre une date relevant d'autres indices que d'une fantaisie toute subjective. Cette date est environ 5000-4000 avant J.-C. (1). Telle est à peu près en effet la distance chronologique où pénètrent les plus archaïques découvertes de Gézer. Les deux à trois mille ans qui suivent représentent en réalité le dernier âge de la pierre, car, à partir des grandes immigrations cananéennes, l'emploi des métaux, à commencer par le bronze (2), provoque une profonde transformation dans la culture générale, et relègue l'usage de la pierre au second rang, jusqu'à la supprimer finalement à une époque beaucoup plus tardive.

Quand le moment sera venu, grâce à de plus amples recherches, d'établir une classification spéciale du préhistorique palestinien, on pourra peut-être désigner cette fin du néolithique sous la rubrique de *Gézérite*. Les découvertes de M. Macalister à Gézer révèlent en effet dans une assez large mesure, à la fois l'industrie et la vie journalière de ces populations (3). Les cavernes naturelles leur servaient d'habitations ordinaires. De bonne heure toutefois l'homme néolithique sut transformer sa grotte en une demeure plus spacieuse ou plus commode, à l'aide de haches de silex capables de tailler la roche généralement friable des assises où abondent les excavations (4).

(1) Blanckenhorn, *Zeitschrift für Ethnologie...*, 1905, p. 466.

(2) Dès l'époque de l'immigration cananéenne l'usage des métaux put devenir assez vite courant. Les Cananéens avaient été à même d'acquérir en Babylonie la connaissance du fer dont l'emploi y est attesté, semble-t-il, depuis 2500 av. J.-C.; cf. pour la documentation la note du P. Scheil dans *Mémoires de la Délégation....* VIII, 328, n. 1. Le fer ne s'introduisit pourtant que beaucoup plus tard en Canaan.

(3) M. Macalister en esquissait naguère les grandes lignes en un tableau déjà précis. *QS.*, 1904, p. 113 s.

(4) La trace laissée sur le rocher par ces outils, un peu élémentaires malgré le réel progrès dont ils sont le résultat, est demeurée visible en beaucoup de grottes troglodytiques à Gézer. Nettement distinctes de tout ce que peuvent produire d'analogue des instruments de fer, ces traces avait frappé M. Macalister, qui a réussi à en créer d'identiques en attaquant des parois de cavernes à l'aide de ciseaux de silex emmanchés dans un morceau de bois et actionnés par un *percuteur* pris à l'aventure. Cf. *QS.*, 1904, p. 109; 1903, p. 320. A Lâchis M. Flinders Petrie a cru reconnaître aussi l'emploi beaucoup plus tardif du silex

L'accès fort caractéristique en la plupart de ces antres est presque toujours étroit, irrégulier, avec quelques hautes marches d'escalier prises dans la roche vive. Les cas sont très rares de deux pièces en communication; plus rares encore, on le conçoit, les vestiges d'un ameublement qui doit être sommaire. Une cavité dans le sol faisait office de foyer; parfois une saillie de la paroi peut avoir été un siège et des niches, peu fréquentes, servirent sans doute à ranger quelques objets plus menus que les vases de terre constituant l'élément principal du mobilier.

Sur les plateaux du centre et de l'est, ou à travers la plaine, quand la nature n'avait disposé à l'avance ni grottes, ni abris sous des pans de montagnes (1), l'homme se pourvoyait évidemment lui-même, habile ainsi qu'il l'était dès lors à mettre la pierre et le bois à son service. On comprend que des constructions nécessairement chétives comme le furent les premières huttes dressées à fleur de sol n'aient pas laissé de traces aujourd'hui saisissables dans les stations du haut pays. Les fouilles de Gézer ont suggéré au contraire, par quelques données solides, l'identité de la poterie par exemple, la contemporanéité relative des hommes qui habitèrent les gourbis érigés immédiatement sur le rocher et des troglodytes qui se terraient au-dessous (2).

Ces habitations se juxtaposent par groupes déjà nombreux : une jetée en terre battue munie d'un parement de cailloux et couronnée peut-être par des palissades sert de rempart à ce rudiment d'agglomération humaine (3) et manifeste pour autant le début très net

pour tailler des pièces de véritable architecture (*Tell el Hesy*..., p. 23). Ce diagnostic toutefois paraît moins sûr.

(1) Même sur les plateaux toutefois des cavernes peuvent avoir été creusées en grande partie par les eaux. Les exemples n'en sont pas très rares en certaines régions des hauts plateaux transjordaniens. Le plus célèbre est la *ville souterraine de Dera'at*, l'antique Edréi des Amorréens de Basan. Habité et transformé à des époques très diverses, ce vaste réseau de galeries et de chambres a dû servir de refuge en son état primitif à des populations troglodytes. On en trouvera la description partielle dans Wetzstein, *Reisebericht über Hauran und die Trachonen*, p. 47 s., plus complète avec un bon plan dans Schumacher, *Across the Jordan*, p. 135-146. Wetzstein (*op. l.*, p. 44 ss.) a d'intéressantes observations générales sur le troglodytisme dans la région hauranienne.

(2) Voyez Macalister, *QS.*, 1904, p. 110. Pour établir du reste la possibilité de huttes en branchage érigées par des hommes outillés seulement avec la pierre, il suffit de rappeler cette curieuse expérience contée par Montelius : « Au Danemark, le chambellan Sehested fit abattre des arbres et exécuter tout le travail nécessaire pour la construction d'une petite maison avec porte et fenêtres, sans autres instruments que des haches et d'autres outils de silex, à l'exclusion de tout outil en métal » (*Les temps préhistor*..., p. 22 s.).

(3) Avant même que l'homme ait eu l'art de se construire lui-même un rempart, se trahit parfois déjà la préoccupation de se protéger contre des atteintes ennemies. M. l'abbé Poulaine a signalé près de Surgy (Nièvre) une « station préhistorique » sur un « plateau na-

d'une organisation sociale, dont tout le reste au surplus nous échappe encore.

Le peuple qui prend ainsi une attache avec le sol nous apparaît surtout comme une race d'industrieux agriculteurs, à en juger par des *broyeurs* ou pierres à écraser le grain (cf. fig. 282 s.), en chaque habitation. Il a domestiqué dès lors les plus utiles d'entre les animaux : la vache, la brebis, la chèvre et le porc; probablement aussi le chameau et l'âne. La volaille ne faisait apparemment pas défaut, quoique les ossements trop ténus de ces animaux se soient plus complètement effrités. Quelques oiseaux, la cigogne en particulier, font la preuve que les instincts du chasseur des premiers temps néolithiques n'étaient pas entièrement éteints chez notre agriculteur. Il est commun de ramasser en son logis des becs ou des serres de grands oiseaux, utilisés peut-être pour la perforation des peaux dont on s'habillait. Rien ne signale encore la connaissance du tissu d'étoffe, à moins de considérer comme poids de tisserands quelques-uns au moins des nombreux petits disques ou des cônes d'argile ou de pierre perforés trouvés dans tous les strates de décombres et analogues d'autre part aux poids qui tendent souvent encore les fils sur des métiers contemporains quelque peu archaïsants. Ce n'est là, il faut le dire, qu'un indice bien vague; on conviendra pourtant que d'avoir sous la main le poil des chèvres domestiquées,



Fig. 282. — Moulin paléolithique en silex. Environs de Jerusalem. 1/8 gr.

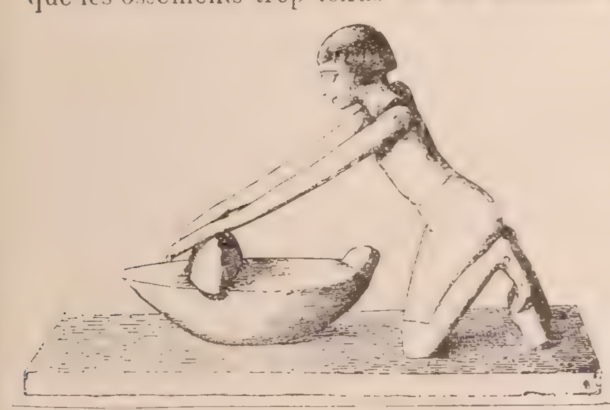


Fig. 283. — Égyptienne broyant du grain sur un moulin archaïque. D'après une statuette de la III[e] dynastie, trouvée à Dahchour (dans DE MORGAN, *Rech...*, I fig. 325).

turellement fortifié », où elle était « protégée d'un côté par la rivière et par des escarpements presque inaccessibles », de sorte « qu'on y pouvait vivre dans une sécurité relative, à l'abri des attaques des carnassiers » (*Bulletin archéol...*, 1900, p. 394).

plus encore la précieuse toison des brebis, a dû suggérer assez tôt leur mise à profit pour le vêtement. Quelques pendeloques en os ou en pierre, de banales amulettes en terre séchée ou grossièrement cuite, surtout de vrais amas de petites coquilles trouées (1), paraissent avoir suffi à tous les goûts du luxe en ce temps-là.

Un curieux détail vaut d'être noté encore : il a frappé M. Macalister, qui en donne une ingénieuse explication. Dans les plus anciennes huttes et la plupart des demeures troglodytiques ont été trouvés de petits tas de cailloux ronds, en général de la grosseur du poing. Quelquefois même ils ont été recueillis dans le foyer (2). L'explorateur a pensé qu'on s'en servait pour faire bouillir l'eau : chauffés dans la braise ardente du foyer, ils étaient plongés dans l'eau que contenait une peau cousue, ou quelque vase d'argile trop peu solide pour résister à l'action immédiate du feu. A qui ne serait point satisfait d'un procédé si primitif, on pourrait signaler un autre usage possible des petites pierres visiblement mises en réserve pour quelque office alors courant dans le ménage. N'auraient-elles pu en effet jouer le même rôle que les menus cailloux soigneusement conservés en maint endroit de la Palestine contemporaine auprès des fours à cuire le pain? Dans les villages où peuvent se rencontrer d'antiques pavements en mosaïques, les cubes très réguliers sont recherchés avec prédilection ; à leur défaut, chez les fellahs aussi bien que chez les nomades, on se fait une provision de galets dans les ravins (3). Quand on les

(1) Les comptes rendus des fouilles n'indiquant pas la nature de ces coquilles, on ne peut en rien spéculer à leur sujet. Elles sont pourtant signalées parfois en telle abondance qu'il est difficile de n'y voir que des bibelots importés de la côte pour servir d'ornements ; il est donc vraisemblable que les populations du temps s'adonnaient volontiers aussi à la pêche pour varier leur régime alimentaire. Des harpons de silex recueillis par le P. Germer-Durand au pied du mont Carmel font d'ailleurs la preuve que les Palestiniens néolithiques pratiquaient la pêche.

(2) Il se pourrait que la présence de ces galets dans les foyers néolithiques — quelques-uns même vraisemblablement paléolithiques — fût très familière aux spécialistes. L'unique comparaison assez topique rencontrée dans les ouvrages qui m'ont été accessibles est celle d'un foyer paléolithique du *Schweizerbild* (Suisse) fouillé par M. le Dr Nüesch et décrit par M. Marcellin Boule, *Nouvelles archives des missions scientifiques...*, t. III, 1892, p. 100 : « au centre du foyer, se trouvent plusieurs gros cailloux arrondis ». La pl. II, fig. 1 annexée au mémoire montre clairement ces cailloux répandus sur les dalles du foyer et mêlés à quelques autres pierres brutes. Faute de toute indication précise touchant le volume de ces cailloux, on ne peut insister sur leur comparaison avec ceux des foyers palestiniens.

(3) A maintes reprises, en voyage au Sinaï ou à travers la Transjordane, j'ai vu employer aussi des cailloux et des éclats de pierre ramassés au hasard pour cuire un mouton. Tandis que l'animal était abattu près du campement — non sans qu'on eût habituellement creusé un petit godet dans la terre pour y faire couler le sang, — un trou assez spacieux et profond de 30 à 40 centimètres était préparé. On y plaçait, d'abord avec assez de soin, puis pêle-mêle du combustible et des cailloux. Une ardente flambée dévorait rapidement tout ce qui pouvait brûler, laissant le trou rempli de cendre et de braise. A l'aide d'un tison

a chauffés au cœur d'un brasier obtenu avec les combustibles les plus divers, on étend sur eux les minces galettes de pâte à cuire en manière de pain, prenant soin d'en réserver pour les placer sur la pâte avant d'y ramener la cendre chaude.

Ces hommes qui se révèlent ainsi dans la simplicité d'une vie désormais bien au-dessus de la barbarie grossière à laquelle on condamne trop volontiers *a priori* les peuples primitifs (1), nous laissent également saisir quelque chose de leur religion : son existence à tout le moins, sinon encore sa nature et son objet. On a parlé de *matriarcat*, sur des fondements peut-être précaires (2). Ce qui demeure acquis, c'est la relation de cupules dans le roc avec leurs sépultures où les morts sont brûlés ; c'est aussi la découverte d'ossements, d'amulettes et emblèmes divers en tel souterrain dont la disposition n'est pas celle d'une habitation troglodytique ordinaire, tandis qu'au-dessus, à la surface du roc, apparaissent les cupules groupées en nombre important, quelques-unes mises en communication avec le souterrain par des canaux dirigés vers un petit puits qui traverse le plafond. Cet aménagement suggestif nous a paru être celui d'un lieu de culte, et partant s'est trouvé déterminé le caractère cultuel d'un certain nombre des cupules dans le roc habituellement signalées en toute installation antique.

Les fouilles heureuses qui ont fourni déjà les éléments de cet aperçu dans le passé très lointain permettront-elles jamais de tracer avec plus de précision le développement de la culture palestinienne ? Pourquoi ne pas l'espérer en face des résultats acquis depuis moins d'un quart de siècle ? Reconnaissons toutefois l'impossibilité où nous

quelconque, parfois avec la lame des longs couteaux-poignards, ou avec les baguettes qui [illegible] les tisons, on retirait braise, cendre et cailloux chauffés. Les quartiers de viande pantelante étaient déposés sur quelques-uns des cailloux laissés au fond de ce foyer simplifié; les autres étaient ramenés sur la viande et le tout recouvert pour quelques moments des débris fumants du brasier.

(1) Tous ceux qui se sont occupés pertinemment de préhistoire s'accordent à protester contre l'injustice d'un tel préjugé. Voir par exemple de Morgan, *Recherches...*, *L'âge de la pierre...*, p. 165; P. Germer-Durand, *RB.*, 1897, p. 442 s.; O. Montelius, *Les temps préhistoriques en Suède*, p. 50 (trad. Reinach); etc.

(2) Macalister, *QS.*, 1904, p. 112; cf. G. A. Barton, *The Levitical Cities of Israel in the Light of the Excavations at Gezer*, *Biblical World*, sept. 1904, p. 1[illegible] note. M. Barton interprète en cet endroit les découvertes de Gezer suivant son point de vue touchant les origines et l'évolution de la religion chez les peuples sémitiques telles qu'il les exposait en 1902 dans son volume *A Sketch of Semitic Origins social and religious*. Or un des points les plus faibles de sa thèse, d'ailleurs bien construite et fort érudite, est de vouloir faire entrer dans un même moule la constitution et le développement social et religieux de tous les Sémites. Trop de facteurs divers sont à l'œuvre dans la constitution d'un peuple pour que tous doivent traverser dans un ordre donné les mêmes phases de civilisation, à supposer même qu'ils se trouvent dans des milieux et des conditions analogues.

sommes encore de pénétrer plus avant dans la vie civile, politique et religieuse de ces premières populations ou d'y marquer les étapes d'une évolution sensible entre le sixième et le troisième millénaire avant notre ère.

En revanche, une étape saillante est marquée, dès le début du troisième millénaire, par l'arrivée probable de peuples nouveaux, autant du moins qu'on est en droit de l'inférer en voyant bientôt surgir de



Fig. 284. — Dolmen de Djedeid en Moabitide (cf. la fig. suiv.).

toute part des monuments inconnus dans le passé et apparemment plus ou moins caractéristiques de nouvelles races : on est entré dans l'ère des *monuments mégalithiques*. Chacun sait que sous ce nom sont désignées des structures variées, généralement faites en grands quartiers de roche, bruts ou sommairement épannelés. Assemblés en manière de table, ou si l'on veut d'abri quelque peu fermé, ils constituent les *dolmens*; entassés les uns sur les autres et supportant parfois un amas de terre, ce sont les *cairns*; fichés en terre, ils prennent les noms de *menhirs*, de *cromlechs* ou de *cercles*, suivant qu'ils se présentent isolés ou rangés en couronne autour d'un bloc plus imposant dressé au milieu. Les monuments de cette nature ne pouvaient manquer d'exciter la curiosité et de fixer l'attention de tous les visiteurs, rares encore, en Palestine au moins, qui ont quelque habitude de voir avec

leurs yeux et non pas exclusivement ce que connaît le *Guide*. Aussi les mégalithes ont-ils été signalés d'assez bonne heure par ceux qui abordèrent les régions transjordaniennes où ils se sont le mieux conservés. Par malheur les indications se réduisent avec une lamentable invariabilité à enregistrer l'existence de ces monuments pour en faire la base de spéculations pas souvent heureuses sur leur origine ou leurs accointances avec les vieux cultes proscrits du Ba'al moabite et de la



Fig. 285. — Dolmen de Djedeid en Moabitide (cf. la fig. précéd.).

divinité parèdre (1). Les mieux inspirés évoquent, pour mouvoir d'aussi grands blocs, ces géants Réphaïm cause d'un si terrible effroi pour les conquérants israélites. C'était déjà réaliser un progrès que de décrire les mégalithes, d'en relever l'exacte situation, de recueillir les légendes antiques ou modernes qui s'y attachent, en attendant leur étude plus fondamentale moyennant quelques fouilles intelligentes. Ces fouilles en somme demeurent très rares et nos informations en sont restées à peu près au point où s'arrêtèrent les recherches de la mission de Luynes, celles du *Survey* et de M. Schumacher en Transjordane.

(1) On les retrouve même sous la plume de quelques-uns des savants qui inaugurèrent la recherche systématique, M. Conder par exemple : cf. *QS.*, 1882, p. 81 ss., et la réplique provoquée presque aussitôt, *ibid.*, p. 271 s. ; cf. du même auteur *Heth and Moab*, ch. VII et VIII *passim*. En ce dernier ouvrage toutefois M. Conder s'exprime avec beaucoup plus de nuances et, pour autant, de manière plus objective.

Le développement de l'exploration topographique au nord et au sud a seulement fait connaître l'aire géographique des monuments méga-



Fig. 286. — Ruines d'un cercle de pierres aux environs de Béthel. Phot. communiquée obligeamment par le *PEFund*.

lithiques, beaucoup plus vaste qu'on ne l'avait supposée d'abord. Le seul bénéfice réel des recherches récentes en ce domaine a été de ruiner l'axiome prématuré proclamant l'absence de tout échantillon du genre en Palestine occidentale. La *Revue biblique* a conté naguère comment trépassa la légende par la découverte de dolmens en Judée et aux confins de Philistie (1). A côté des dolmens très caractéristiques du mégalithisme, elle tentait de grouper d'autres structures, d'une analogie indéniable, mais que leur forme moins spécifique avait fait passer inaperçues, les protégeant du reste ainsi contre le vandalisme qui a causé sans doute la destruction à peu près radicale des dolmens et des menhirs. Durant les quelques années écoulées depuis, bien

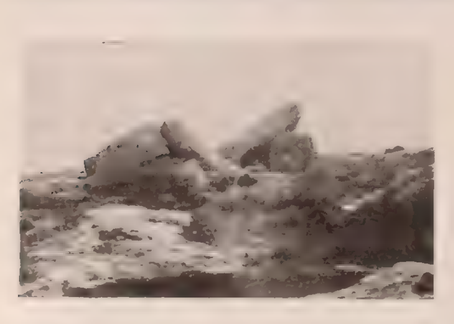


Fig. 287. — Dolmen écroulé, aux environs d'Abou Dis. D'après *RB.*, avril 1901.

(1) *Monuments en pierres brutes dans la Palestine occidentale*, *RB.*, 1901, p. 278 ss.

que la série des « monuments en pierres brutes » ait pu être enrichie de nombreux types, aucun cependant n'a paru assez original, d'aucun surtout l'examen assez complet par des fouilles n'a été possible, pour qu'il en fût de nouveau traité dans la *Revue*, ou pour que nous y revenions en ce moment (cf. fig. 277) (1).

(1) En manière d'explication du diagramme voici, pour le bénéfice des chercheurs, quelques indications documentaires, abstraction faite des simples récits de voyage mentionnant à la cantonade des monuments mégalithiques, sans fournir à leur sujet la moindre donnée précise, descriptive ou graphique, ou n'ajoutant rien à ce qui était précédemment connu. — **Palestine orientale**. On attribue à IRBY et MANGLES, *Travels in Egypt... Syria... during the years 1817-1818*, p. 235, la première indication des dolmens (citation non contrôlée, prise dans LARTET, *Voyage...; Géologie*, p. 233, n. 1; M. DE SAULCY, *Voyage en Terre Sainte*, I, 315, cite une éd. de « 1844, p. 99 et p. 143 »). En 1864 la mission de Luynes décrivait les groupes d' « Ala-Saphat » et de *Manfoumieh* : *Voyage d'exploration*..., I, 134 ss. (cf. la rectification de LARTET, *op. l.*, III, p. 233, n. 2); I, 156 s. (*Hadjar el-Mansoub*), 158 s. et les planches 40 et 41 de l'*Atlas;* voir enfin p. 174 ss. — En 1865 DE SAULCY, *Voyage en Terre Sainte*, I, 312 ss., dolmens entre *ʿAyoun Mousa* et *ʿAïn Soueimeh*. — En 1879, notes de M. le Dr Schick sur les monuments du Belqa, en particulier Ḥadjar el-Manṣoub, *ZDPV.*, II, p. 10, 12 et pl., fig. 7. — En 1881, pendant le *Survey* de la région entre le *Ouâleh* et le Jaboc, environ 800 monuments sont signalés et en partie décrits. Les notes éparses à ce sujet dans le *QS.* ont été groupées depuis dans le vol. I du *Survey of eastern Palestine*, publié en 1889 : cf. surtout p. 11 ss., 18, 20-26 (environs d'*ʿAmmân*; 125-133, 159-171 (région de *Hesbân*); 185-189 Ḥadjar el-Manṣoub et *el-Mareighât*); monuments isolés, p. 193, 197; région du Nebo, 202 s., 226 s., 229; *Tell el-Maṭâba*, 230-236; *ouâdy Djedeid*, 254-274, 277. L'un ou l'autre de ces monuments pourrait bien n'avoir qu'une authenticité de contrebande. On décrit quelque part un groupe de colonnes qui ne ressemblent guère à des menhirs ou à quoi que ce soit de préhistorique. La carte n'enregistre pas moins, aux abords de la route de Mâdaba au Ouâleh, une mention « Menhir » qui frappait naguère M. le Dr Bliss. Vérification faite par une petite fouille, ces menhirs se sont trouvés être des milliaires romains, dont l'un au moins porte une belle inscription (*QS.*, 1895, p. 213). — En 1885, M. Schumacher décrit des champs de dolmens dans le Ḥaurân occidental (*Across the Jordan*, p. 62-72; 149-152; 259). En 1886 dans le *Djôlân*, SCHUMACHER, *ZDPV.*, IX, 267-272. En 1890 dans l'*ʿAdjloûn*, SCHUMACHER, *Northern ʿAjlûn*, p. 131-134 et surtout p. 169-177, un champ de 1000 dolmens environ, dont une centaine ont été fouillés par l'explorateur. Voir aussi *MuNDPV.*, 1899, p. 37 ss. Dolmens du Nébo, SCHUMACHER, *ZDPV.*, XVI, 1893, p. 163; cf. prof. DALMAN, *MuNDPV.*, 1900, p. 24. Dans le Belqâ, SCHUMACHER, *ZDPV.*, XVI, 1893, p. 158; DALMAN, *MuNDPV.*, 1900, p. 26. Entre *Ledjoun* et *kh. Fityân* le P. Germer-Durand et le P. S. Vailhé ont découvert un alignement de « 18 menhirs », avec, auprès, « des restes de dolmens »; le tout au milieu d'un « gisement néolithique » très caractérisé (*Échos de N.-D. de France*, 1896, p. 235; 1897, p. 36). En Batanée méridionale, SCHUMACHER, *ZDPV.*, XX, 1897, p. 175 s.; cf. *MuNDPV.*, 1900, fig. 37, p. 68, 1904, p. 78, un menhir et un champ de dolmens. Un dolmen dans le *Cherâ*, sur la route de *Chôbak* à *Maʿân*, a été décrit par la *RB.*, 1898, p. 450 s., et un groupe mégalithique est signalé un peu plus au nord entre *Bseira* et *Gharandel* par le P. LAGRANGE, *RB.*, 1897, p. 212. On sait que Palgrave en a trouvé au cœur même de l'Arabie. On ne se rend pas bien compte, dans la description imprécise qui en est fournie, si le monument en pierres levées (?) que signale M. le prof. G. A. SMITH, *QS.*, 1905, p. 361, aux environs d'*Attârous* en Moabitide appartient ou non à la série mégalithique. On trouvera au contraire quelques indications nouvelles de dolmens transjordaniens (ʿAdjloûn et Galaad) dans le *Palästinajahrbuch* de l'Institut allemand, I, 1905, p. 41 s., 59 s. et pl. IV, 2.

Palestine occidentale. Les premiers monuments mégalithiques, à ma connaissance, furent signalés près de *Beit-Nouba*, par M. TYRWHITT-DRAKE, *QS.*, 1872, p. 46 s. Deux ans plus

Nous retiendrons seulement de l'examen fait alors, d'une part la destination funéraire assez évidente de ces structures, d'autre part leurs analogies de formes avec les monuments mégalithiques. Les jetées de pierres aussi développées qu'à Ḥizmeh ou aux environs d'Abou Dîs, pour ne pas citer d'autres exemples dont la description n'a pas encore été fournie, les cairns du Négeb ou de la Transjordane, ont leurs équivalents incontestables dans les noyaux de pierrailles que recouvrent souvent les tumulus des diverses contrées occidentales, ou dans ceux que viennent de faire connaître en Asie et dans les régions caucasiques de fructueuses explorations (1). Les chambrettes en blocage du type de Beitîn (fig. 288) ont une parenté plus étroite encore avec la plupart des célèbres nawâmîs sinaïtiques, avec les dolmens couverts du Talyche persan ou d'autres régions. Il ne serait même pas invraisemblable qu'en plus d'un cas l'identité primordiale ait été absolue ; aussi bien l'une ou l'autre des cistes de pierres de la Palestine occidentale mises aujourd'hui à découvert par l'éro-

tard le même auteur indiquait les vestiges d'un dolmen au cœur de la Judée, près de *Mouraṣṣaṣ* (*QS.*, 1874, p. 187). Cette double indication semble avoir passé inaperçue. En 1878, à l'achèvement du *Survey of Western Palestine*, M. H. Kitchener mentionnait la découverte de *huit* dolmens au total, *QS.*, 1878, p. 168; cf. la note insérée dans le *Survey of eastern Palestine*, p. 236 : mais d'après les informations d'ensemble résumées plus tard par M. Conder, *Heth and Moab...*, 3e éd., 1892, p. 197, cf. 247 ss., ils se répartissaient ainsi : *quatre* dans la Haute-Galilée, *un* dans la Basse-Galilée, les *trois* autres près de *Tell el-Qâdy* ; la Judée était expressément exclue. M. Conder n'avait pas remarqué non plus l'indication fournie en 1880 par M. V. Guérin d'un menhir sur les premiers contreforts du Liban à la hauteur et à l'orient d'ʿAdloûn : un grand bloc en « forme de menhir ou de pilier carré, légèrement aminci à son sommet. Il mesure 5m,40 de haut sur 85 centimètres de large à sa base » ; les faces sont « assez grossièrement taillées » ; on l'appelle ʿ*Amoud Chelbaʿan* (*Description géographique... : Galilée*, II, 530). On pouvait, il est vrai, considérer ce monument comme hors du territoire strictement palestinien. Il n'en va pas de même du dolmen signalé en Judée par M. L. Oliphant, *QS.*, 1885, p. 181. Au sujet d'une « pierre druidique » que M. Schick pensait avoir découverte naguère dans une fouille aux *Sebaʿa Roudjoum*, près Jérusalem, il serait fort à désirer qu'on fût renseigné par la publication des croquis annoncés dans la description (*QS.*, 1890, p. 22 s.) et demeurés apparemment inédits. Cette pierre a produit à M. Schick l'impression d'un « Canaanitic altar of offerings ». Un dolmen a été découvert et décrit par M. Macalister aux environs de T. Sandaḥannah (Bliss-Macalister, *Excavations...*, p. 192, fig. 64) ; un autre enfin a été trouvé par le P. Jaussen non loin de Béthanie (*RB.*, 1901, p. 279 ss. (fig. 287)). D'autres types — tels que le *trilithon* d'*el-Djib* (*RB.*, *l. c.*) et celui que le P. Germer-Durand a signalé, je crois, quelque part déjà, engagé dans un mur de pierres sèches bordant le chemin de Jérusalem à *Sainte-Croix* — peuvent n'être que des agencements naturels. Aux monuments signalés par le *Survey* dans le nord de la Palestine il faut ajouter maintenant les vestiges d'un « cercle de pierres » et les « menhirs » signalés aux abords de Taʿannak par M. Sellin, *Tell Taʿannek...*, p. 11 et fig. 3, pour le cercle, et les plans pour les menhirs. Tout récemment enfin M. Blanckenhorn a signalé sans les décrire « deux vrais menhirs, sur la route de Jérusalem à Engaddi au sud-est de *Teqoʿa* » (*Zeitschr. für Ethnol...*, 1905, p. 467) et le P. Savignac a relevé un dolmen près de *Rentis*.

(1) En particulier les missions de M. et Mme Chantre et de MM. J. et H. de Morgan.

sion pluviale a dû être à l'origine une réelle fosse murée, du type exact des sépultures de l'*ou. Nisrîn*, près de Feirân au Sinaï, à rapprocher de leur côté des cistes de la Perse ou des pays Scandinaves par exemple. Mais de tels groupements seront la tâche des maîtres quand la documentation palestinienne plus ample aura été publiée. Sans y insister donc, il faut du moins rappeler à nos lecteurs sous quel point de vue sont aujourd'hui envisagés les monuments mégalithiques, avec application exclusive à ceux de la contrée qui nous occupe.

Il est d'abord des théories radicales, qui ont pour tous les méga-

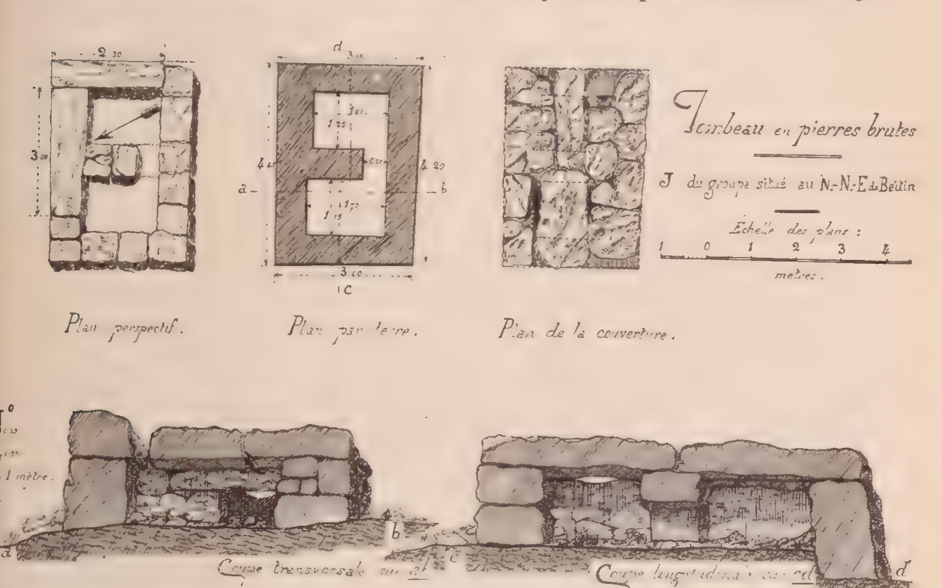


Fig. 288. — Tombe à caisson aux environs de Bethel. D'après *RB.*, avril 1901.

lithes une explication uniforme : religieuse, funéraire, commémorative ou utilitaire en un sens quelconque. L'utilitarisme peut être écarté sans autre discussion. Le simple point de vue commémoratif, qui donne assez raison de chaque monument isolé, explique mal leur diversité, plus mal encore leur situation ordinaire et leur groupement. Religion et sépulture demeurent seules en cause, avec des partisans également convaincus, semble-t-il, quoique tous ne paraissent pas appuyer leur conviction sur des informations aussi étendues, ni au même degré précises. La première hypothèse fait de tout dolmen un autel, de tout menhir une idole ou une représentation symbolique bien ou mal déterminée ; elle met les cercles de pierres ou les cairns en relation avec la mythologie ou un culte sidéral. Dans la seconde, tout devient réceptacle

de cadavres ou d'ossements, à tout le moins en signale le voisinage. On n'a guère moins spéculé sur les rites religieux ou funéraires, sur l'époque et sur la race que ces monuments pourraient révéler.

En réalité le problème ne saurait comporter aucune solution simple ni absolue, du moins avec les données actuelles, pour vastes qu'elles soient déjà. Entre un dolmen et une pierre levée, très petite ou très grande, entre un monceau de galets mêlés à de la terre (1) et un cercle de pierres, la diversité est trop grande pour que la destination ait dû être de toute nécessité identique. Par ailleurs le principe de telles structures paraît trop élémentaire pour impliquer de toute rigueur unité de race ou unité d'influence. Afin de sortir de ces généralités, rappelons d'abord la situation générale des monuments mégalithiques palestiniens (cf. fig. 277). Rarement isolés, ils s'entassent d'ordinaire par groupes quelquefois immenses en des sites toujours bien exposés, ou remarquables par un horizon grandiose à proximité de belles eaux et de terrains sinon toujours très propres à la culture, généralement riches en pâturages. C'est par centaines qu'on les peut compter en Moabitide, sur les pentes du Ouâleh ou du Zerqâ, aux flancs du Nébo, aux abords des sources et le long de l'ou. Ḥesbân. Ils ne sont pas moins denses sur les rives des ruisseaux qui donnent naissance au Jaboq dans la région d''Ammân, et ils le deviennent beaucoup plus encore dans les hautes vallées et les plateaux du Dj. 'Adjloûn et du Djôlân. Les dolmens isolés du Chérâ, près de Chôbak ou de Gharandel, sont en un cadre imposant, celui de Chôbak surtout, par la solitude même de la steppe ; et si ce dernier n'eut apparemment jamais beaucoup de voisins, puisqu'il fallait transporter de loin les gros blocs dont la région est tout à fait dépourvue, rien ne prouve qu'autour du grand dolmen incomplètement détruit près de Gharandel ne se dressèrent point jadis d'autres dolmens moins bien défendus par le hasard ou par leurs plus petites proportions contre le vandalisme destructeur. Il y aura lieu de revenir tout à l'heure, en quelques mots, sur cette destruction des mégalithes. Ceux que l'on connaissait d'assez vieille date en Cisjordane ne sont pas moins avantageusement placés, aux sources du Jourdain, sur les pentes majestueuses du Dj. Djermaq en Haute-Galilée, aux flancs du mont Gelboé en face de la plaine d'Esdrelon. En Judée, les sites sont moins remarquables peut-être, quoique tous les monuments déjà signalés aient quelque relation avec de très primitives agglomérations, avec des régions de pâturage, sur le meilleur versant d'un coteau, à proximité de quelque source, ou au bord d'un ravin que chaque hiver transforme

(1) Constituant ce qui est désigné en archéologie sous le nom de *galgal*.

pour un peu de temps en ruisseau. Une telle répartition ne saurait être le fait du hasard et on ne lui trouve pas de raison matérielle comme la présence de certains éléments de construction par exemple (1). Elle est donc le résultat d'un choix; et, pour le dire tout de suite, le mobile de ce choix paraîtra difficilement religieux; aucun souci de culte d'astres, de montagnes, de sources n'est obvie en face de chaque groupe examiné en particulier, sans parler des multiples difficultés qu'entraîne une opinion de ce genre quand il faut rendre compte des détails variables en chaque centre. Si quelque tradition populaire un peu concordante ou ferme existait, on y puiserait peut-être un indice de destination; mais rien n'est plus flou que la désignation même de ces structures par les populations contemporaines. Quand on les a rattachées aux *Yehoud* ou aux *Benê Isrâ'il* dans les milieux influencés par la culture religieuse, aux *Djinns*, à *Fira'oun*, dans ceux où la pensée native a été moins imprégnée d'éléments étrangers, c'est tout ce qu'on saura dire de leur origine. Le peuple n'est guère moins mal renseigné sur leur nature. Tel nom spécial comme « pierre de la cupule », حجر المنقع, « pierre du sang », حجر الدم et celui beaucoup plus fréquent de « pierre de la femme enceinte », حجر الحبلة (2).

(1) M. le recteur O. Eberhard a proposé récemment une raison de ce genre. A son sens, on aurait érigé les dolmens là où des matériaux avaient été préparés par la nature; il s'expliquerait ainsi la rareté de ces monuments en Palestine occidentale (*Palästinajahrbuch*..., I, 1905, p. 60). Une connaissance plus étendue de la contrée eût fait constater à M. Eberhard combien précaire est son hypothèse. Nombreuses sont les régions dépourvues de dolmens, où abondent pourtant des matériaux exactement de même nature que ceux du 'Adjloûn ou du Nebo. Les collines rocheuses de Judée ne sont pas moins riches en belles dalles brutes, sur beaucoup de points, que les pentes du Zerqâ ou du Djedeid. A l'inverse, on peut trouver des dolmens loin de belles carrières naturelles : celui de Chôbak en est un exemple topique. M. le prof. Dalman, en une note jointe au mémoire de M. Eberhard (*op. l.*, p. 60, n. 4), exprimait l'avis que ces mégalithes sont « toujours érigés sans aucune taille de la pierre », *stets ohne Steinhauerarbeit errichtet*, ce qui ne serait guère applicable aux *dolmens troués* à tout le moins, quoi qu'il en soit des autres. On voit combien peu sont opportunes en un tel sujet les formules généralisatrices ou radicales.

(2) Ce dernier nom, déformé quelquefois par ceux qui enregistrent la toponymie contemporaine, est expliqué par un véritable cycle de légendes dont le fonds est le même et que l'imagination populaire a nuancées selon les tendances spéciales de chaque milieu. Ici c'est une femme enceinte pétrifiée en des circonstances diverses au moment où elle allait enfanter; là une fille-mère maudite, ailleurs une femme proche de la maternité et astreinte à d'excessives corvées où elle trouve la mort. Parfois, dans les milieux plus contaminés d'idées étrangères, la pierre est distinguée de la femme enceinte, celle-ci portait ou traînait le bloc pour des motifs variables. Il est même tel menu détail de légende entendu à propos de l'Ḥadjar el-Ḥablah voisine de Meirom en Haute-Galilée, qui laisserait supposer, parmi la population féminine native, quelque croyance au bon office que peut rendre la grosse pierre conçue comme un réservoir d'enfants. Pour intéressant qu'il soit, ce folk-lore est spécialement ardu à recueillir et il n'est pas rare qu'une même pierre de ce genre soit l'objet de plusieurs versions d'une même légende, nuancée à l'usage du conteur et de l'auditeur suivant la condition extérieure de chacun.

ou des légendes de combattants figés, de noces soudainement pétrifiées, de jeunes filles métamorphosées en menhirs, ou absorbées de manière ou d'autre par des mégalithes, afin d'échapper à une brutale poursuite, ne sont manifestement pas des traditions objectives, mais l'adaptation du cycle national de très vieilles légendes aux monuments d'une race antérieure qui frappent par leur singularité et dont le mystère est à peu près ignoré (1). Cette préoccupation d'expliquer par les concepts familiers à un peuple les monuments d'une autre civilisation est du reste un trait d'autant plus digne d'être noté qu'on le peut constater à de fort lointaines époques en Canaan, on va le voir bientôt. Certains usages populaires observés dans les milieux les plus indemnes de mutations ethnographiques peuvent être d'un plus grand secours à qui veut s'éclairer sur la nature des mégalithes. C'est ainsi que la pratique fréquente encore, chez les Arabes du Belqâ en particulier, d'ériger autour d'une tombe vénérée un cercle de petites pierres ayant pour entrée une manière de dolmen en réduction qui fera office d'autel à immolation le cas échéant, paraît fort suggestive pour expliquer les grands cercles antiques. Les maisonnettes en blocage que les Bédouins sinaïtiques construisent pour leurs morts, dans la région de Cadès spécialement, — beaucoup mieux encore que la tombe plus soignée



Fig. 289. — Tombe moderne d'un santon bédouin aux environs de Mâdaba. Caveau surmonté des stèles rituelles et entouré d'un cercle de pierres. Symboles de sacrifice sur le devant ; petite ouverture sur le côté.

(1) Il en est aux abords même de Jérusalem un exemple saisissant. A quelque deux cents mètres au nord-ouest de ce qu'on nomme le Tombeau des Juges, le long de la vieille voie romaine descendant à l'*ou. Beit Hanina*, de grands blocs d'appareil détachés des bancs de roche et seulement épannelés ont été abandonnés en carrière. Trois sont groupés dans quelques mètres carrés d'espace : deux debout sur un petit côté émergent de plusieurs mètres au-dessus du sol et des pierrailles ; le troisième est posé de champ, avec une face presque entièrement dressée. La pointe d'un ciseau de fer est demeurée engagée dans une petite fissure. Les proportions de ces blocs (1m.35 de face × 0m.85 de haut, long. variable) et surtout les rudiments de cadre et de bossage en font l'équivalent exact de beaucoup de blocs faisant belle figure dans les vieux murs de la cité. Le peuple n'en a pas moins donné à ces trois pierres le nom de *Hadjârât el-Ghoul'h*, et conte à leur sujet une histoire d'*esprit* endiablé ; l'éclat de ciseau de tailleur de pierre prend un rôle curieux de clou planté là par une puissance magique. Aussi de temps à autre les trois cailloux sont-ils haussés à la dignité de menhirs et leur voisin muni d'un bossage très saillant (0m.08 dans un encadrement de 0.10) devient l'*autel* de ce pseudo-sanctuaire.

de quelque santon nomade à travers la Moabitide (fig. 289) —, doivent fournir la clef de la plupart des nawâmîs d'antan, érigés avec un peu plus de soin, mais sur un plan presque identique. Elles ont tout l'air d'expliquer aussi de façon satisfaisante mainte structure en pierres brutes relevée à travers le désert judéen. Quant aux dolmens proprement dits, si aucun usage subsistant ne supplée au défaut de tradition pour en dire le caractère, il y a pour l'expliquer certains rapprochements qui ne peuvent être fortuits et surtout les données précises fournies déjà en beaucoup d'endroits par des fouilles. Une première analogie aura été vue par le lecteur entre les nawâmîs ou les cases funéraires et quelques dolmens complets et fermés : ceux-ci sont en effet à première vue l'exécution mégalithique de celles-là. Formes et proportions coïncident parfois et il y a souvent, pour rendre l'analogie plus saisissante, la porte même des maisonnettes microlithiques percée dans un des blocs du mégalithe. Un autre rapprochement plus ténu, mais non sans valeur à coup sûr, est la présence sinon habituelle, à tout le moins fréquente, de cupules dans le roc au voisinage immédiat des cases et des dolmens et en relation évidente avec eux. On sait d'ailleurs qu'il n'est pas rare de trouver les cupules sur les dalles du dolmen (1) quand il ne s'en trouve aucune aux abords. D'autres points de contact entre le dolmen mégalithique et son équivalent en matériaux plus petits seront relevés par les spécialistes.

La plus abondante lumière est venue sans contredit des fouilles. Encore que l'on ne doive pas oublier la possibilité d'utilisation ultérieure, peut-être à date assez récente, de vieux dolmens pour des sépultures, il faudra accepter l'évidence que la plupart de ceux de Canaan fouillés en ces dernières années couvraient des sépultures, et des explorateurs doctes et informés, comme l'est M. Schumacher par exemple, savent faire la distinction que de droit entre les sépultures primitives demeurées intactes et les remaniements d'une époque quelconque. Aux objections alléguées contre la théorie des dolmens-sépultures : exiguïté fréquente de l'espace délimité par les blocs, manque de fermeture en beaucoup de cas (2), impossibilité de pratiquer une fosse dans le sol du dolmen, établi souvent à même la roche nue, etc. (3), il y a toujours une solution raisonnable. L'exiguïté

(1) Généralement sur la dalle supérieure, horizontale ou inclinée; parfois néanmoins sur d'autres blocs du dolmen qui offraient des saillies plus ou moins aptes à la création des godets apparemment déjà symboliques.

(2) C'est surtout le fait de ce qu'on nomme les demi-dolmens, constitués seulement par trois pierres assemblées en forme d'encadrement de porte et ouverts sur deux faces (fig. 290).

(3) Des objections de ce genre ont été formulées par M. Conder, *QS.*, 1886, p. 86, à l'encontre de la théorie des dolmens funéraires exposée par M. Schumacher, *Across the Jor-*

n'est jamais telle qu'on ne puisse enfermer en ce réduit un squelette contracté; et le fût-elle, la possibilité demeurerait de quelque inhumation partielle comme il en a été constaté dans les cavernes sépulcrales, d'un décharnement peut-être, ou de simples cénotaphes jouant dans ces nécropoles archaïques le même rôle attribué par quelques savants aux jarres pleines de sable fin qui voisinent, dans les nécropoles ultérieures, avec les jarres à ossements. Le défaut de fermeture dans quelques mégalithes n'est pas plus étrange, à tout considérer, que dans les hypogées cananéens. Le cas des demi-dolmens (cf. fig. 290) s'explique peut-être par tel mode d'ensevelissement qui nous échappe encore, par exemple une inhumation dans quelque vase grossier, ou dans une enveloppe quelconque, auxquels le trilithon servait d'abri tel quel. Dans les vrais dolmens dont un petit côté seulement restait ouvert, la clôture de l'entrée consistait vraisemblablement en menues pierres amoncelées avec de la terre, de façon à ce que la sépulture demeurât plus facile à rouvrir quand la nécessité s'en imposait. L'inconvénient enfin qu'on croit trouver à ce que les cadavres aient dû être parfois posés sur la roche nue, sans fosse, ni inhumation proprement dite, est-il plus grand quand il s'agit de ces caveaux rudimentaires que dans les tombes des villes cananéennes creusées aux flancs du coteau qui portait les habitations? Rien n'empêchait au surplus que de la terre fût entassée sur le cadavre jusqu'à remplir toute la cavité du mégalithe. Le mort était ainsi non moins bien protégé, somme toute, que dans beaucoup des caveaux ultérieurs, au moins jusqu'à ce que le lavage intense des pluies d'hiver ait



Fig. 290. — Demi-dolmen, aux environs du Nébo.

dan, passim. A ces objections M. Schumacher s'est judicieusement borné à répondre par la constatation d'un certain nombre de faits irréductibles à l'hypothèse des dolmens-autels et établissant de façon péremptoire l'existence de sépultures antiques dans quelques-uns de ces monuments. Sur ce même rôle funéraire des mégalithes d'Occident voyez la thèse, un peu trop rigide peut-être, de M. Alexandre BERTRAND, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 143 ss.

entraîné par les fissures du dolmen et la terre et la cendre du squelette usé par les siècles.

Qu'on veuille bien d'ailleurs ne point perdre de vue qu'il n'est pas question de traiter ici les dolmens comme un groupe unique, localisé dans une même et courte époque et considéré comme l'œuvre exclusive d'un clan fermé à toute influence du dehors, dans la durée entière de son évolution. Ils représentent à coup sûr les monuments caractéristiques d'un peuple spécial quand ils apparaissent d'abord en Canaan; mais ils évoluent comme ce peuple lui-même, suivant la loi universelle. Il est incontestable qu'il y a progrès entre l'assemblage bien ou mal équilibré de quelques dalles brutes et les chambres parfois relativement spacieuses formées par des blocs levés, juxtaposés avec soin et supportant en guise de toit une ou plusieurs tables énormes de roc. Le progrès s'accentue avec les doubles dolmens (fig. 291), c'est-à-dire les réduits accouplés couverts par une même dalle. Il atteint son apogée dans les dolmens troués et dans ceux munis d'une porte sur un de leurs petits côtés. Les dolmens troués n'ont pas encore été à proprement parler signalés en Palestine (1), si l'on réserve le terme à ceux où de petites ouvertures pratiquées dans la dalle du fond ne peuvent être considérées comme des portes. Les portes au contraire, ou plus exactement les dalles antérieures percées d'un trou spacieux en manière d'entrée, ne sont point rares. Le type de Tell el-Maṭaba, dont on a les photographies sous les yeux (fig. 293 s.), en est un bon exemple. Dans les croquis que M. Lartet a publiés des dolmens d' « Ala-Safat », vers le débouché du Jaboq dans le Ghôr, l'ouverture est même munie d'un encadrement ou d'une feuillure, comme si elle eût dû recevoir un vantail de pierre, de métal ou de bois. Il est clair que des travaux de cette nature impliquant une habileté telle quelle dans la taille de

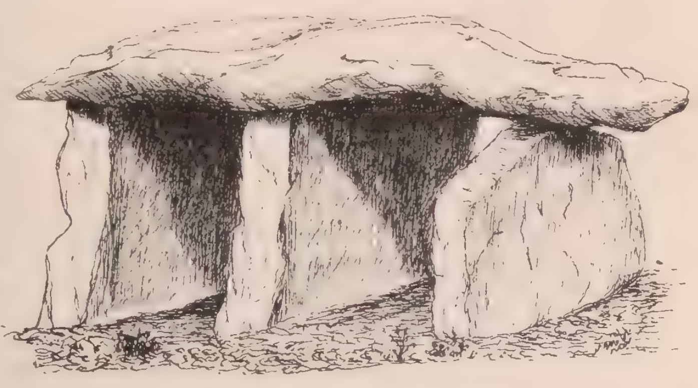


Fig. 291. — Double dolmen à l'occident d'el-Ḥosn.

(1) Excepté peut-être près d'*'Ain Dakar* sur la rive gauche du *Rouqqâd*; cf. SCHUMACHER, *Across the Jordan*, p. 67.

la pierre, et apparemment aussi la possession d'outils en métal, sont les témoins d'un art plus avancé que les trilithes bruts. Pourquoi d'ailleurs refuser d'admettre à propos des mégalithes ce que l'on



Fig. 292. — Tell Maṭaba. Vue generale prise de l'orient.

trouve fort naturel dans l'industrie de la pierre pour l'outillage de la vie courante, c'est-à-dire la persistance d'un type bien au delà de l'époque caractérisée par sa première apparition?

Voici donc à peu près au total l'idée concrète qu'on pourrait au-



Fig. 293. — Dolmen troué de T. Maṭaba, vu de l'est.

jourd'hui se faire des mégalithes palestiniens. Leur introduction dans le pays semble contemporaine des migrations de peuples qui substituèrent les races dites cananéennes aux aborigènes, entre le xxve et le xxe siècle avant notre ère. Ils marquent la fin de l'âge où

la pierre fournissait exclusivement l'instrumentation indispensable à la vie et l'introduction graduelle du métal. Leur nature était apparemment aussi diverse que leurs formes générales : un menhir ou une rangée de pierres levées étaient, à ce qu'il semble, des monuments commémoratifs de quelque fait important dans la vie individuelle ou celle de la tribu; les cairns ou les tumulus pouvaient jouer un rôle analogue ou servir à des fins plus banales, comme de marquer



Fig. 214. — Dolmen troué de T. Maṭaba, vu du sud.

des limites, ou de couvrir des tombes. En tout cas ce caractère funéraire paraît bien acquis pour la grande majorité des dolmens qui forment la plus large série des mégalithes primitifs. A l'examiner d'un peu près, cette sépulture si étrange en apparence qu'est le dolmen entre au contraire d'elle-même dans le principe fondamental de la tombe archaïque, conçue autant que possible à la façon des demeures de vivants. A l'époque reculée où nous reportent les premiers dolmens de Canaan, l'habitation usuelle n'est sans doute plus la caverne troglodytique, mais ce n'est guère encore, pour les races antiques établies sur le sol, que la paillotte ou le gourbis n'offrant pas grande résistance aux multiples causes de destruction. Avec les Cananéens (1) immigrants la vraie maison bâtie va se dresser au soleil, sous la figure d'un cube de maçonnerie en blocage ou en briques. Toutefois

(1) Il faut rappeler encore, pour éviter tout malentendu, que cette rubrique Cananéens ne spécifie aucune race et qu'elle est appliquée ici en particulier à la désignation de tous les peuples immigrés en Palestine avant les Hébreux et succédant aux races autochtones.

ces installations, dont nous avons cherché plus haut à donner quelque idée, ne se développeront dans le pays qu'après la prise de possession assez complète du sol par les nouveaux arrivants. Au début, sous quelque forme que se soit produit le premier contact avec les peuples de la terre, les Cananéens durent se pourvoir d'abris à la fois hâtifs et résistants. Et quoi de plus obvie, en des contrées où la pierre abonde, que d'entasser des quartiers de roche choisis avec quelque soin pour obtenir des parois droites, un toit généralement incliné pour protéger mieux contre les pluies et une ouverture pour donner accès dans le réduit? Ce que pratiquent partout les pâtres les moins cultivés n'excédait pas à coup sûr le génie cananéen le plus fruste. Pour les morts, on devait avoir souci d'un abri conçu tout à fait de même sorte, mais plus massif et par le fait mieux défendu contre la ruine accidentelle ou la violation. Le dolmen réalisa cet abri.

Il n'est pas jusqu'à la répartition même de ceux qui subsistent qui n'offre un certain intérêt. Abstraction faite des destructions ultérieures, nous voyons les dolmens groupés surtout au long de la grande vallée centrale du Jourdain, d'où ils rayonnent principalement à l'orient par toutes les vallées importantes pour atteindre les plateaux les plus riches en terrains de culture ou en pâturages. La comparaison des diagrammes des monuments mégalithiques et des stations de l'industrie de la pierre est instructive à ce point de vue. Les centres mégalithiques notables ne coïncident guère qu'en un point avec les plus vieilles stations paléolithiques : c'est dans la région de l'Ammonitide et du Belqâ; encore les groupes de dolmens sont-ils établis beaucoup plus au flanc des ravins autour des sources, tandis que les gisements primitifs d'outils de silex occupent de préférence le haut plateau. Cette divergence est expliquée sans doute par les conditions physiques tout autres à l'époque des primitives installations humaines et à l'arrivée des premiers Cananéens. Mais n'indiquerait-elle point aussi dans quelque mesure la marche de l'immigration cananéenne et les plus vieux établissements de la nouvelle race dans le pays? Depuis les sources du Jourdain, où nous trouvons les dolmens plus septentrionaux de la Palestine, la vallée s'ouvrait comme un chemin large et facile devant les nouveaux venus qu'elle introduisait au cœur du pays en leur assurant au mieux l'eau et la pâture indispensables à leurs troupeaux (1). La contrée orientale

(1) On verra ailleurs que la tradition biblique paraît s'être quelque peu inspirée de cette localisation, apparemment préférée par les immigrants, pour donner à la nouvelle race le nom générique devenu le sien propre : Cananéens, habitants des lieux plats et des vallées; Cf. *Nombr.*, **13**, 29; *Jos.*, **11**, 3 et *Jug.*, **18**, 7, 27 s. probablement aussi.

devait pour les mêmes motifs les attirer beaucoup plus que la haute chaîne des collines occidentales ; aussi est-ce de ce côté surtout que les dolmens jalonnent encore pour nous cette marche envahissante, le long du Ghôr et graduellement sur les plateaux du Djôlân, du 'Adjloûn, de Galaad et du Belqâ, jusqu'au Chérâ. Les rares dolmens connus à l'ouest du Jourdain sont précisément tous sur le versant oriental de la montagne et de préférence en des sites de pâturages. Une telle explication tendrait à établir que les dolmens furent toujours moins denses à l'occident qu'à l'orient du Jourdain et ainsi disparaîtrait en grande partie une apparente anomalie pour laquelle on n'a pas fourni encore de raison très plausible. On a dit, et non sans de sérieuses vraisemblances il est vrai, pour expliquer la rareté des monuments mégalithiques et spécialement des dolmens en Cisjordane, que leur destruction avait dû être systématique aux temps juifs. La raison vaut, sans être absolue. Pourquoi l'orthodoxie juive qu'on suppose si acharnée contre les mégalithes dans les régions cisjordaniennes, eût-elle été si tiède à travers les champs de dolmens laissés intacts en des lieux aussi sacrés dans l'histoire nationale que le Nébo ou les rives du Jaboq? Et puisque en dépit de ce prétendu zèle anti-mégalithique la recherche contemporaine plus patiente et plus soigneuse fait retrouver en Cisjordane de beaux vestiges des monuments proscrits, c'est donc que leur destruction, pour réelle qu'elle ait pu être, fut moins radicale qu'on ne l'a prétendu. Comme d'autre part, on s'en souvient, il n'est guère de raison matérielle satisfaisante à alléguer pour l'érection plus fréquente des dolmens en Moabitide qu'en Judée ou en Samarie, l'idée émise plus haut, donnant de cette répartition un motif en quelque sorte historique, trouvera peut-être quelque crédit.

La marche ultérieure de la migration des patriarches bibliques n'est pas du reste sans apporter quelque confirmation à celle qui vient d'être attribuée aux Cananéens. Venus de Mésopotamie par la même voie que la migration antique, lorsqu'ils arrivent au débouché de la Cœlésyrie à l'entrée du Ghôr ils trouvent le pays occupé par les Cananéens et vont par étapes parquer leurs troupeaux dans les régions du sud-est et du sud de la Cisjordane, en des situations moins avantageuses que la vallée du Jourdain ou les grasses prairies de l'orient dont ne sera faite que beaucoup plus tard la conquête. De longs siècles écoulés, quand les Hébreux devenus un peuple organisé durant un long stage dans les steppes du Sinaï et aux oasis du Négeb, Qedeis, Qeseimeh, Ruḥeibeh, etc., viennent tenter d'emporter de vive force le pays que les Cananéens ont fait le leur, ils trouvent sur leur

route, par delà le Jourdain, les mégalithes érigés par les Cananéens maudits qu'il s'agissait de déposséder pour les exterminer ensuite. Ce que représentèrent les dolmens par exemple dans la pensée des Israélites d'alors, il faut apparemment s'en faire l'idée par cette histoire de Balaq et de Balaam si pittoresque dans le récit biblique. Au moment où le prophète mandé par le prince moabite pour jeter un mauvais sort sur Israël doit prendre l'oracle divin, à trois reprises il demande qu'on lui érige sept autels de pierre où il offrira des sacrifices préalables. Ces trois groupes d'autels localisés par le récit à Bâmôth Ba'al, à Ṣophîm sur la crête du Pisgah et au sommet du Pe'or (1) ont bien l'air de coïncider avec les divers centres mégalithiques les plus importants d'el-Mekheyît, du Ṣiâgha et du Nébo, sites qui représentent dans l'ensemble les localités bibliques, au témoignage de la géographie la plus accréditée. Que Balaq et Balaam aient ou non bâti vingt et un autels de pierres, c'est affaire aux historiens exégètes de le discuter; il est difficile de ne pas voir, au simple point de vue archéologique, une relation entre les dolmens et ce récit hébraïque, le récit s'inspirant des monuments pour en produire une interprétation et les rattacher par un lien tel quel à un événement de l'histoire nationale. C'est le phénomène fréquent, et que nul ne voudrait plus méconnaître, du monument qui crée la légende, et les vingt et un autels de Balaam seraient aux dolmens du Nébo ce qu'est aujourd'hui dans les milieux arabes le récit du Djinn en prière ou de la femme enceinte pour tels groupes de blocs pouvant de quelque manière exciter la curiosité (2).

On tiendra du reste que sous cette première forme la légende hébraïque n'attribuait pas encore aux dolmens un caractère odieux, puisqu'en fin de compte ces autels étaient érigés pour des sacrifices à Iahvé, non à quelqu'une des divinités moabites. Par la suite seulement, et en vertu d'une évolution très normale dans la pensée populaire, ces autels en relation avec des peuples honnis ne pouvaient devenir que des monuments de culte idolâtrique et proscrit. Ceux qui traiteront plus tard de l'archéologie spéciale de la Bible auront à chercher quels rapports peuvent bien avoir les beaux mégalithes

(1) *Nombr.*, **22**, **23**, surtout **22**, 41; **23**, 1. 14. 28. Seraient-ce ces passages de la Bible qui auraient inspiré à Renan son hypothèse que le premier autel des Sémites fut un tell de pierres (*Mission de Phénicie*, p. 691 s.)?

(2) Il est à peine besoin de faire observer qu'en cherchant à démêler dans un trait tout accidentel du récit biblique l'origine de la conception inexacte du dolmen-autel, il n'est pas question de toucher à l'historicité de l'épisode de Balaam, dont l'étude doit ressortir aux biblistes.

d'Ammân par exemple avec le fameux lit de fer (?) d'Og roi de Basan, qu'on montrait, paraît-il, aux visiteurs de Rabbath Ammon, au temps où fut écrit le Deutéronome (1). Par ailleurs l'étude des mégalithes demeure en somme fort incomplète en Palestine. La série entière n'en est pas encore connue et leur exploration aura besoin d'être poussée plus avant et avec une plus rigoureuse méthode. Alors seulement il deviendra possible peut-être de les classer chronologiquement et de formuler à leur sujet des conclusions plus universelles et plus fermes que les aperçus signalés dans ce qui précède.

Si nous sommes encore fort insuffisamment éclairés sur les mégalithes à rattacher aux époques dites préhistoriques, ou aux premiers âges des métaux, les fouilles pratiquées dans les vieilles cités cananéennes ont révélé en maint endroit des monuments de même famille, à n'en pas douter, quoique leur destination générale ait dû être en effet plutôt religieuse que funéraire. Les pierres levées, stèles rudimentaires ou colonnes frustes, enceintes microlithiques, remises à jour presque en chaque ville, ont une évidente connexité avec des pratiques cultuelles. Gratifiées de vocables divers, bétyles, maṣṣêbôth, etc., on s'est hâté d'y voir de grossiers fétiches quand on n'en faisait pas de très réalistes symboles. Il nous a paru toutefois, à y regarder d'un peu près, que leur vrai caractère fut autre.

Quelque idée d'ailleurs qu'on se fasse au sujet des monuments mégalithiques en général, ce qui en sera retenu ici est d'une part le lien que la tradition biblique elle-même établit entre eux et les peuplades aux noms étranges qui précédèrent l'arrivée des Cananéens sémites; c'est d'autre part la civilisation plus avancée dont ils sont contemporains en Palestine. Si le troglodytisme persiste encore en maint endroit, à en juger par la désignation de *Horites* (2) que

(1) *Dt.*, **3**, 11. M. Conder a tenté quelques rapprochements plus hasardeux pour appuyer sa thèse caressée des dolmens qui seraient en général des autels. C'est ainsi qu'il croit voir dans « la porte du ciel » de la vision de Jacob à Béthel (*Gen.*, **28**, 17) une allusion à un dolmen qui aurait servi d'autel dans le sanctuaire où Jacob était venu passer la nuit (*Heth and Moab*, p. 241). L'argument vaudrait tout au plus pour un trilithon ou demi-dolmen; en fait, il a tout l'air de ne valoir rien du tout. La thèse des dolmens-autels ne gagne rien non plus quand on a cité la pierre sur laquelle Saül offre un sacrifice (*I Sam.*, **14**, 33 ss.), la *table* préparée pour un *Gad* quelconque (*Is.*, **65**, 11) ou les autels idolâtriques de Canaan qui ressemblent à des tas de pierres parmi les sillons des champs (*Os.*, **12**, 12); cf. CONDER, *op. l.*, p. 241. Tous ces passages et les autres analogues faciles à trouver s'expliquent mieux par toute autre structure que des dolmens.

(2) Cette relation entre les cavernes fréquentes dans les collines du Negeb et la désignation générique des clans édomites, admise de très vieille date, n'a pas l'agrément de M. Hommel, qui rattache au contraire les Horites au Ghôr (?); cf. *Grundriss der Geogr. und Gesch. d. alt. Orients*, p. 165 s.

la Bible applique à des clans très anciens, les agglomérations se développent. Gézer et Megiddo, sans parler de sites non moins célèbres, Hébron, Gaza, Édréi en Batanée, où n'ont pas encore été pratiquées des fouilles, ont déjà leur valeur, quelque peu conventionnelle on s'en souvient, de *villes*. Des tribus sont constituées, qui se nomment, ainsi que nous le verrons plus loin, par des désignations théoriques dont le contrôle nous échappe, Réphaïm, 'Anaqim, Eimim, etc. Elles sont groupées autour d'un centre principal d'où l'invasion ultérieure ne les déracinera pas sans effort. Au sein de ces tribus la culture paraît atteindre le plus haut développement possible sans le secours des métaux. Leur outillage de pierre, leur vaisselle de terre cuite ou séchée, commode et solide déjà si elle n'est pas encore bien artistique, mettront longtemps à disparaître pour faire place libre à la céramique et à l'ensemble de l'industrie des Sémites. Encore demeure-t-il même impossible de dire dans quelle mesure précise la civilisation des nouveaux envahisseurs est imprégnée d'éléments empruntés à la civilisation des vaincus, lorsqu'elle parvient tardivement à la supplanter. Dès le milieu du troisième millénaire apparemment se produit en Syrie la première immigration sémitique, celle qui amène les Phéniciens au rivage de la Méditerranée, et pousse les clans Cananéens dans la contrée où va se terminer enfin leur marche errante, où leur nom va se fixer au sol jusqu'alors anonyme pour nous. Ici finit, à proprement parler, l'archéologie préhistorique de la contrée, entre 3000 et 2500 avant notre ère. L'archéologie, disons même déjà l'histoire, de Canaan s'inaugure avec l'âge du bronze et des métaux précieux.

CHAPITRE VII

CANAAN DANS L'HISTOIRE GÉNÉRALE

A l'aube de l'histoire, lorsque déjà florissait aux rives du Nil et dans le delta du Tigre et de l'Euphrate une culture intense, presque raffinée, les cantons méridionaux de Syrie paraissent avoir été beaucoup plus entraînés dans l'orbite du grand empire oriental qu'en celui de l'Égypte. « Sargon d'Agadè et Naram-Sin s'attribuent la domination de l'Occident ; ils régnaient donc de l'Élam à la Méditerranée. Et ce n'est point là une légende ; chaque campagne de fouilles confirme l'existence de ces monarques et leurs conquêtes (1) ». A ne considérer que les distances, l'influence inverse eût semblé naturelle, puisqu'une navigation facile rangeant les côtes, ou quelques journées de marche seulement, pouvaient mettre en contact les Égyptiens de l'empire memphite (2) avec les peuplades palestiniennes, séparées au contraire de la Chaldée par cent cinquante à deux cents lieues de steppe aride, en la plus droite ligne, et par un trajet presque double le long des voies où les caravanes trouvaient l'eau, les pâturages et la sécurité nécessaires. C'est pourtant de cette situation géographique elle-même que devait être déduit « le fait de la prédominance babylonienne en Palestine pour un temps très reculé » (3). Le caractère respectif de chacune des deux puissantes civilisations antiques, certaines affinités de race, au moins pour des temps un peu postérieurs aux origines,

(1) Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., p. 56. Maspero (*Histoire*.... II, 17 s.) admettait déjà que malgré le caractère astrologique du document racontant la conquête par ces princes, « il faut accorder que leur civilisation avait envahi très tôt les contrées d'Occident qu'on range sous leur autorité » (*op. l.*, p. 18). Cf. L. W. King, art. *Babylonia* dans l'*Encyclopædia Biblica* de Cheyne, I, col. 440, 441 fin ; Zimmern-Winckler, *Die Keilinschriften und das A. T.*, 3e éd., p. 15.

(2) Selon la terminologie adoptée par M. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 229, pour désigner les dynasties I-X. Les dynasties XI-XX constituent pour lui la période *thébaine* ; XXI-XXXI, la période *saïte*. Ce classement et cette désignation par les plus importantes capitales successives est à la fois plus heureux et plus expressif que les désignations jusqu'ici courantes : Ancien, Moyen et Nouvel empire.

(3) Lagrange, *op. l.*, p. 57.

les circonstances historiques surtout, ne pouvaient manquer de fournir leur appoint en un tel groupement. Les éléments divers qui ont concouru à ce résultat ont été bien mis en lumière par M. Maspero (1). Dans une brillante page il esquisse la physionomie du monde ancien au moment où vont s'engager « les premières mêlées des peuples ». La Chaldée savante et supérieurement organisée menaçait d'étouffer en son berceau, que « la mer au sud, le désert à l'occident, les montagnes à l'est » faisaient trop étroit ; « elle se détourna vers les larges plaines septentrionales et remonta les deux fleuves ». Quand elle se heurta en cette direction aux contreforts gigantesques de l'Arménie, du Kurdistan et à la chaîne du Taurus fermant l'accès des plateaux d'Asie Mineure peuplés de races fortes et belliqueuses, les plaines de la Haute-Syrie devaient naturellement ramener sa marche vers le sud et la prolonger à travers les bassins de l'Oronte et celui du Jourdain jusqu'aux confins déserts du Négeb. Là seulement l'influence égyptienne s'exerçait assez forte et assez permanente pour limiter en partie celle de la Chaldée ; encore que celle-ci ait pu se faire sentir par intervalles au cœur même du désert sinaïtique.



Fig. 295. — Hathor, Dame des turquoises, à Sarabit el Khadim.

L'Égypte en effet, pour n'être d'ailleurs rien moins que la molle et indolente nation présentée trop souvent comme terrée dans les grasses alluvions de son Nil, satisfaite de son sort, et insouciante d'aventures à courir pour l'améliorer (2), l'Égypte populeuse, active, amie du bien-être et d'une richesse toujours croissante, sensible à l'attraction des périlleuses conquêtes ou de merveilles inconnues à découvrir, ne pouvait qu'être entraînée au long de son fleuve graduellement exploré et conquis vers l'Éthiopie lointaine, région mystérieuse où elle puiserait d'inestimables trésors. Tandis que tout l'attirait vers le sud presque sans limites, les lagunes du Delta (3) lui laissaient pour communication

(1) *Histoire...*, I, 783 s.

(2) Sur le goût des Égyptiens pour les aventures, voy. Maspero, *Les contes populaires de l'ancienne Égypte*, p. LXXXIII.

(3) Pour la formation du Delta voir Maspero, *Histoire...*, I, p. 3 ss. ; mais surtout de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte ; L'âge de la pierre...*, p. 38-44.

unique avec l'Asie l'isthme étroit que ne traversait plus le bras septentrional de la mer Rouge tendu vers la Méditerranée. A l'orient de ce pont malencontreux s'étendait la région sombre *des sables* qu'on eût volontiers renoncé à dominer jamais, où l'on n'eût pas même voulu s'aventurer, n'eût été l'appât des richesses minières à exploiter au cœur du Sinaï. L'Égypte entendait bien se réserver le bénéfice des métaux et des pierres précieuses (1) dont l'existence lui



Fig. 296. — Ruines du sanctuaire égypto-sémitique de Sarabit el-Khâdim. A droite, la caverne sacrée.

avait été révélée, dans la « Terre du Vide », par quelques timides importations des Nomades. Tout en laissant donc la voie ouverte de ce côté, on avait eu soin de se mettre à l'abri le plus possible contre un coup de main de la part de ces redoutables « coureurs des sables », francs archers, guerriers inlassables et pâtres faméliques, guettant sans cesse, de la lisière de leur désert, la plantureuse Vallée, don du Nil. Un mur puissant barrait l'isthme et refrénait leur convoitise (2).

(1) Mines de turquoises de *Sarabit el-Khâdim*, mines de cuivre et de turquoises de l'*O. Maghârah*. Sur cette exploitation minière du Sinaï par les Pharaons presque des premières dynasties, on trouvera d'intéressants détails et une ample documentation à travers le récent volume de Fl. PETRIE, *Researches in Sinai*; cf. *RB.*, 1907, p. 138 ss.

(2) Son existence, celle à tout le moins d'une série de forteresses, est certaine dès le cinquième millénaire avant Jésus-Christ, puisque Snefrou, premier roi de la IVe dynastie, vers

Quand ils pressaient trop violemment le rempart, Pharaon accourait en personne ou dépêchait un général de confiance. Les troupes équipées avec soin franchissaient la muraille et donnaient vigoureusement la chasse aux insolentes tribus. C'était pour quelque temps la tranquillité rétablie, grâce à la terreur répandue aux douârs, aux aiguades, à travers les ouâdys plus fréquentés, par l'incursion rapide et dévastatrice de l'armée royale. Les soldats ramenés dans leurs cantonnements du Delta ou dirigés, selon l'urgence, vers la Libye, la Nubie ou le Pouanît, les relations pacifiques avec l'extérieur, même à la frontière du nord-est, reprenaient leur cours. On voyait arriver sous le fameux rempart des caravanes d'Asiatiques, venus souvent de fort loin pour échanger en Égypte les métaux ouvragés, les objets d'art, les parfums, les produits de leur sol, contre de l'or, des céréales ou des objets d'industrie égyptienne. On se tromperait en effet à croire l'Égypte des dynasties memphites tellement fermée du côté de l'Asie qu'aucune pénétration asiatique n'y ait été possible, ou à supposer que les Pharaons antérieurs aux conquérants des XVIIIe et XIXe dynasties aient ignoré la richesse asiatique. En dépit de la muraille fameuse et du souci de défense sur lequel on a peut-être insisté à l'excès, les voies étaient largement ouvertes à toutes les relations pacifiques, échanges commerciaux, courses d'aventuriers, asile offert aux bannis de l'un ou de l'autre peuple sur le territoire voisin (1).

Cette situation devinée plutôt que saisie sur le fait pour les temps les plus reculés est attestée par des documents positifs dès les jours

4100, y fait pratiquer des réparations. La légende égyptienne en attribuait la création au dieu Ra en personne. Cf. Maspero, *Histoire...*, I, p. 170, 351, 469; II, 122, 409; W. Max Müller, *Asien und Europa nach altägypt. Denkmälern*, p. 43 ss.

(1) Cf. Perrot-Chipiez, *Histoire...*, VI, 1001 ss. M. Maspero a bien mis en relief (*Histoire...*, I, p. 391-394, 469 s.) la fréquence et la nature de ces relations nouées même avec les peuples d'Asie Mineure ou de l'archipel égéen désignés en bloc sous la rubrique de *Haoui-nibou*. « Rien, si ce n'est un vieux préjugé, ne nous empêche d'admettre que les Egyptiens des temps memphites allaient par mer aux villes d'Asie et chez les Haoui-nibou » (*op. l.*, p. 392). De son côté Max Müller, *Asien und Europa nach altägypt. Denkmälern*, p. 2, déclare qu'on a beaucoup exagéré l'apathie des Egyptiens et leur tendance à s'enfermer chez eux. Les découvertes contemporaines en Canaan nous ont fait constater à mainte reprise la trace des Egyptiens à des époques parfois très reculées, le xxve siècle par exemple pour l'hypogée de Gezer, probablement aussi pour des tombes et un palais à Megiddo, *MuN.*, 1906, p. 50 et 52. La même constatation a été faite dans l'archéologie crétoise (cf. la remarque générale de M. Hall, *Annual of Brit. School at Athens*, VIII, 1901-1902, p. 169 s., pour n'emprunter aucun fait particulier aux trouvailles de Cnossos, de Phæstos ou d'ailleurs). Mais la preuve sans contredit la plus décisive qui soit à fournir de l'expansion égyptienne aux âges les plus archaïques serait l'attestation de la visite fréquente de navigateurs égyptiens en un mouillage du littoral primitif au midi de la Gaule à l'époque néolithique « avant ou vers 5000 » (voy. Capitan et Arnaud d'Agnel, *Rapports de l'Égypte et de la Gaule à l'époque néolithique; Comptes rendus de l'Acad...*, 1905, p. 423 ss.).

lointains de la VI[e] dynastie, apparemment vers le milieu du quatrième millénaire avant Jésus-Christ (1). Dès avant que s'achève l'empire memphite avec les derniers monarques de la XII[e] dynastie, antérieurement à l'an 3000, un tableau célèbre conservé sur les parois d'un tombeau princier fixera la silhouette et l'accoutrement d'une caravane entière de ces Asiatiques, désignés déjà par tous leurs traits et surtout par le nom de leur chef, Abisa, comme des Sémites, venus pour leur trafic, sinon pour quelque ambassade, en l'un des nomes de l'Égypte centrale. Et si leur pays est désigné encore par le vocable dédaigneux « Terre Vide », ce protocole des hiérogrammates qui s'inquiètent médiocrement de noms propres étrangers, ou, selon la fine remarque de Max Müller, n'ont garde de profaner « l'écriture des divines paroles » par la transcription de noms barbares, ne donne le change à personne sur le vrai caractère de cette contrée (2). Aussi bien vers le



Fig. 297. — Le cheikh sémite Abisa présente au prince Khnoumhotpou. D'après MASPERO, *Hist.*, I, 468.

(1) Ces textes, groupés déjà par MM. Müller et Maspero, viennent d'être revisés d'ensemble par M. Raymond WEILL, *L'Asie dans les textes égyptiens de l'ancien et du moyen empire*, dans la revue *Sphinx*, VIII (1904), p. 179 ss.; IX (1905), p. 1-17, 63-69. M. Isidore Lévy publie à la suite (*ibid.*, p. 70-86) une étude sur « Lotanu-Lotan », dans laquelle il essaie de localiser la région ainsi désignée par les documents égyptiens aux environs immédiats des mines du Sinaï. Les seules régions asiatiques connues des vieux égyptiens, le *Lotan* et le *Horu*, auraient été restreintes au massif minier sinaïtique et à l'extrémité du Négeb et cela apparemment jusqu'au temps des grandes conquêtes de la XVIII[e] et de la XIX[e] dynastie. Cf. en ce même sens la dernière étude de M. Isid. LÉVY, *Les Horites, Édom et Jacob dans les monuments égyptiens*; *Rev. des étud. juiv.*, LI, janv. 1906, p. 32-51; voy. plus bas. Il n'y a pas très longtemps encore que M. Isid. Lévy paraissait lui aussi admettre entre la Syro-Phénicie et l'Égypte de la XIII[e] ou XIV[e] dynastie des contacts et des échanges d'influences religieuses; cf. *Rev. arch.*, 1904, II, p. 392, note 2.

(2) *Asien...*, p. 2. On trouvera en ce même ouvrage, p. 35 ss., mieux encore et avec d'excellentes reproductions dans MASPERO, *Histoire...*, I, p. 468 ss., l'interprétation de la fameuse fresque du tombeau de Khnoumhotpou à Beni Hassan. Dans le premier enthousiasme de la découverte on voulait y voir l'arrivée d'Abraham en Égypte (*Gen.*, **12**, 10-20), ou celle de Jacob et de sa famille (*Gen.*, **46**, 5-7, 27 ss). Si les caravanes patriarcales émigrant vers l'Égypte devaient présenter plus tard le même aspect, il faut se résigner à ne voir en celle d'Abisa qu'un convoi de trafiquants. Ils apportaient « du fard vert, de la poudre d'antimoine » (MASPERO, *l. l.*), probablement aussi des parfums, des pierreries, des « lainages brodés ou

même temps un proscrit de haut lignage trouvera en ce *désert* l'accueil le plus hospitalier et la plus confortable situation. Largement romanesque, on n'en saurait douter, le récit des aventures de Sinouhit (1) renseigne pourtant avec une assez heureuse précision sur ce qu'étaient vers le XXXe siècle les contrées méridionales de Palestine. Il y est accueilli par un cheikh prépondérant au nom sémitique d'*Ammiânsi*, qui connaissait l'Égypte et entendait sa langue. On lui constitue un harem : un large et fertile territoire lui est octroyé, où



Fig. 298. — Dames asiatiques et leur suite dans la caravane d'Abisa. D'après MASPERO, *Hist.*, I, 469.

croissent en abondance les figuiers, les oliviers et la vigne. Ses troupeaux se multiplient sans mesure. Établi l'interprète officiel d'Ammiânsi, sa fidélité et sa bravoure lui valent bientôt d'être mis à la tête des guerriers de toute la tribu et de devenir l'idole universelle, regretté de tous le jour où les circonstances politiques rendirent possible sa rentrée dans la douce Égypte, qu'aucune prospérité étrangère n'avait pu lui faire oublier.

Cette situation, connue aujourd'hui de tout le monde, valait pourtant d'être rappelée, parce qu'indispensable pour comprendre les origines et le vrai caractère de la civilisation en Canaan. Il va de soi

teints dont la Chaldée se réserva le monopole jusqu'au temps des Romains ». Au retour ils devaient convoyer en Asie les produits des manufactures égyptiennes. « les toiles fines, les bijoux ciselés et cloisonnés, les poteries vernissées, les amulettes en pâte de verre ou en métal » (*Ibid.*, p. 470). Le contact de ces Asiatiques avec la Chaldée, attesté par la forme et les couleurs du costume qu'ils portent, est déjà signalé par MASPERO, *Histoire*..., I, p. 719, note 4; cf. II, p. 18. C'est en ce dernier passage qu'est indiquée la date du monument : « Plus de trois mille ans avant notre ère ». Pour M. Spiegelberg au contraire (*Der Aufenthalt Israels in Aegypten im Lichte der aegypt. Monumente*, 2e éd., p. 28), la date ne serait que d'environ 1900 avant Jésus-Christ.

(1) Voy. MÜLLER, *Asien*..., p. 38 ss. et MASPERO, *Histoire*..., I, p. 471 ss.

en effet que le contact habituel avec l'Égypte ouvrait le pays à mainte influence de la culture pharaonique, lors même qu'il demeurait plus immédiatement et plus profondément pénétré par celle de la Chaldée. Si pénétré en réalité qu'il la communiquait même à l'Égypte; aussi bien voit-on celle-ci *sémitiser* dès la fin de l'empire memphite, tandis qu'en Canaan les éléments importés de chez elle vont s'amalgamer avec les traditions issues de Babylone (1) pour constituer une civilisation mixte, où un troisième élément reste encore à discerner : l'in-



Fig. 299. — Asiatiques de la caravane d'Abiša. D'après MASPERO, *Histoire...*, I, 469.

fluence locale de la race et du sol. Et ici le problème se hérisse de difficultés classiques, dont la discussion, pour autant du moins qu'elle peut aboutir à quelque résultat positif, n'a plus besoin d'être reprise, Historiens et exégètes ont peiné au labeur de discerner, à travers la complication des textes, seulement les noms authentiques et la succession chronologique des races, encore que chaque race ait pu, en prenant pied sur le sol, s'assimiler nombre d'éléments de la race antérieure qu'elle supplantait. Le P. Lagrange a récemment proposé une synthèse des données à peu près acquises et de l'interprétation la plus vraisemblable des textes bibliques et profanes intéressant la question (2). Laissant de côté les populations aborigènes primitives,

(1) Il n'est pas jusqu'aux procédés archaïques de construction cananéenne qui n'attest ni cette dépendance vis-à-vis des deux pays. A Lâchis par exemple, pourtant si proche de l'Egypte à qui l'on eût pu croire directement empruntée la maçonnerie en briques sechées au soleil, M. Flinders Petrie fait observer (*Tell el Hesy*, p. 21) que les briques employées par les premiers constructeurs, vers le XVIII[e] siècle av. J.-C., sont proportionnellement plus épaisses que longues à la façon babylonienne. En Égypte au contraire elles sont pour l'ordinaire longues et minces.

(2) *Études sur les religions sémitiques*, 2[e] éd., ch. I[er] : *Les Sémites*, p. 41-69; cf. G. A.

puisqu'elles échappent à l'histoire documentaire, il a tenté de définir la race sémitique, d'en indiquer l'aire, le fractionnement et l'évolution. Le résultat de son étude, accueilli avec faveur dans les cercles de spécialistes, peut donc servir de base à l'enquête ouverte maintenant sur la civilisation d'un peuple de cette race : les Cananéens, désignant par cette appellation, « comme la Bible elle-même le plus communément, tous les habitants du pays qui va de l'ou. el-'Arich à la hauteur de Hamath, sans exclure une limite plus septentrionale pour une époque très ancienne » (1). Partis des lagunes du golfe Persique, ils ont envahi d'abord l'Élam et la Chaldée, atteint les plaines fertiles et les riches montagnes de Syrie et subjugué l'Égypte même, où ils sont installés en maîtres peut-être dès le XXIII[e] siècle avant J.-C. Mais tandis que l'accord tend à s'établir sur le milieu du troisième millénaire, comme date initiale de la grande migration des Sémites, le P. Lagrange était « porté à considérer ce mouvement » qui créait l'installation des Phéniciens sur le littoral de la Méditerranée et mettait l'Égypte aux mains des Hycsôs, « comme un simple renfort donné à l'ancien élément cananéen déjà fixé dans l'ouest » (2). C'était rejeter apparemment tout au début du troisième millénaire, sinon jusque dans la fin du quatrième, la substitution, à tout le moins un premier alliage de l'élément cananéen sémitique aux races mal définies qu'on appellera *indigènes*, sans prétendre déterminer autrement leur homogénéité ni leur relation avec le sol : les redoutables Nephilim, que la Bible n'a pas cherché à cataloguer avec précision ethnographique en leur attribuant les noms de Réphaïm, 'Anaqim, Eimim, Zouzim et Zamzoumim. Cette suggestion, fondée sur « les récentes découvertes en Chaldée et à Suse » (3) et sur les monuments égyptiens auxquels il était fait allusion plus haut, reçoit une confirmation remarquable des trouvailles de chaque jour dans les chantiers de fouilles en Palestine. A Gézer notamment, M. Macalister proposait naguère d'assigner les origines sémitiques à la première moitié du troisième millénaire, vers 2700 (4). Il estime depuis, grâce

Barton, *A sketch of semitic Origins...*, ch. I : *The cradle of the Semites*, p. 1-29, et Zimmern-Winckler, *Die Keilinschr...*[3], p. 9 ss.

(1) Lagrange, *op. l.*, p. 57. Wellhausen, *Israelitische und jüdische Geschichte*, 2[e] éd., p. 5, recule cette limite jusqu'à l'Euphrate. Son classement des populations primitives (p. 6-9) est dans l'ensemble trop imprécis et subjectif.

(2) Lagrange, *Études...*, p. 59.

(3) Lagrange, *l. l.*

(4) *QS.*, 1904, p. 115. Quand il déclare, un peu auparavant, n'exister aucune preuve de communication entre l'Egypte et la race néolithique, il faut sans doute restreindre l'assertion aux preuves positives qu'aurait fournies la découverte à Gézer d'objets égyptiens, ou la trace précise d'influence égyptienne à cette époque.

à l'information plus ample d'une année de recherches actives et fructueuses, être beaucoup plus près de la vérité en rapprochant ces débuts sémitiques de l'an 3000, ce qui reporte vers 4000 av. J.-C. les origines de la vie humaine sur ce Tell (1).

D'autres vagues, issues du même réservoir de peuples, viendront à partir du XXe siècle environ déferler sur les premières couches sémitiques de Syrie; la plus fameuse est dite araméenne. Malgré leur communauté probable d'origine avec les Cananéens, les clans Araméens ne se considéreront pas du tout comme de même famille avec leurs devanciers : en tout cas ils ne se montreront pas imbus de la même culture. A cette migration araméenne doit être soudée celle des Hébreux (2), dont l'antipathie pour les Cananéens rencontrés plus tard devant eux s'expliquera dès lors de plus saisissante façon.



Fig. 300. — Bédouines du Lotanou et leurs enfants. Peinture égyptienne, d'après MASPERO, *Histoire*..., II, 155.

Le contact entre Cananéens et Hébreux ou Araméens se produit d'abord sous forme assez pacifique (3). A la faveur du morcellement politique de Canaan qui fait de chaque groupe de cités voisines autant de petits états sans cohésion, souvent rivaux, le clan dont Abraham est le chef peut traverser toute la contrée (4), cherchant les plus fertiles vallées pour y dresser ses tentes et les plus gras pâturages pour ses troupeaux. Une famine pousse la tribu en Égypte. Elle y trouve une large hospitalité. De retour en Canaan, ses migrations recommencent jusqu'au jour où l'on choisit enfin pour ordinaire habitat le Négeb, qui offre en particulière abondance les ressources préférées : l'eau et les pâturages. A la suite de quelques contestations avec les tribus avoisinantes, en possession jusqu'alors exclusive de tout ce domaine, les nouveaux arrivants s'installent autour des puits

(1) *QS.*, 1905, p. 28 s.

(2) LAGRANGE, *Études*..., p. 61. Wellhausen reconnaissait déjà que les Israélites en avaient eux-mêmes ainsi jugé; mais il n'y trouvait qu'une vaine prétention et s'efforçait de les rattacher — sans preuves — aux tribus nomades sinaïtiques (*Israel... Geschichte* ², p. 8 s.).

(3) Sur la difficulté extrême de définir exactement l'extension simultanée de chaque groupe et sur l'« émiettement des populations syriennes » vers le temps où Abraham s'établissait en Canaan, voy. MASPERO, *Histoire*..., II, p. 126, 147 ss.

(4) *Genèse*, **12** ss.

de Bersabée et de Gérar. Malgré le soin qu'ils prennent de conserver pur le sang de la race (1), ils font cependant assez cause commune avec les peuplades cananéennes ou les débris des antiques races indigènes pour éviter tout conflit. En ce temps-là le roi d'Élam Chodorlahomor, devenu l'arbitre provisoire du monde oriental, tenta de rétablir par un vigoureux coup de main sa domination apparemment mal respectée dans les provinces occidentales de l'empire. Comme sa course triomphante s'achevait, Abraham et ses gens furent assez heureux pour lui ravir tout le fruit de sa victoire sur les rois confédérés de la Pentapole et délivrer quelques-uns des leurs englobés parmi les captures (2). Plusieurs siècles durant, malgré sa population de plus en plus dense et plus hostile à tout fusionnement, Canaan devait suivre relativement en paix ses destinées. Il demeurait vassal de Babylone ou de Suse, suivant la prépondérance de l'Élam ou de la Chaldée ; mais l'allégeance devenait plus molle à mesure que les lointains suzerains étaient plus absorbés dans leurs dissensions intestines. L'Égypte toujours ouverte au commerce et à l'immigration asiatique était beaucoup plus accessible encore aux Sémites, depuis qu'une poussée violente de cette race, culbutant les derniers restes de l'empire memphite, avait fondé en face des premières dynasties thébaines une dynastie sémitique, dont la prospérité devait durer probablement plusieurs siècles (3). Aussi n'y a-t-il pas la moindre surprise à

(1) *Gen.*, **24**, 3 ss., Abraham envoie chercher pour son fils une femme araméenne; cf. **28**.

(2) *Genèse*, **14**, 1-16. Le rapprochement, tenu aujourd'hui pour à peu près certain, entre l'Amraphel de la Genèse et Ḥammourabi des documents babyloniens (cf. *RB.*, 1904, p. 461), fournit une précieuse donnée chronologique pour le début de l'histoire des Patriarches. D'après les récentes découvertes de Suse, le P. Scheil, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. V : *Textes élamites-anzanites*..., p. xiii, a pu fixer « vers 2050 » le règne d'Ḥammourabi placé communément jusqu'ici vers 2200.

(3) En indiquant, dans le raccourci très sommaire de ces notes, une opinion au sujet des Hycsôs, il n'est question ni de la justifier dans le détail, ni de méconnaitre la valeur d'opinions fort divergentes. On sait que tout ce qui concerne les Hycsôs demeure, parmi les égyptologues, sujet à ample controverse. La bibliographie intéressante, jusqu'en 1897, est dans Maspero, *Histoire*..., II, p. 50, note 3: cf. p. 51-61. W. M. Müller, dans son étude *Die Hyksos in Aegypten und Asien* (*Mitteil. d. vorderas. Ges.*, III, 1898, p. 107 ss.), aboutissait à des résultats plutôt négatifs sur l'origine des Hycsôs, leur rôle en Egypte et la durée de leur existence. Plus récemment le docte maitre a modifié en partie sa manière de voir (*Neues material zur Gesch. der Hyksos*; *Orient. Litt. Zeit.*, V, 1902, col. 173 ss.; cf. W. Spiegelberg, *Zu der Hyksosfrage*; *OLZ.*, VII, 1904, col. 130 ss.), reconnaissant en des noms propres par exemple une nuance sémitique incontestable (cf. *OLZ.*, V, 1902, col. 176, une note sur les statues de Khyân, un des pharaons Hycsôs dont le nom nous est connu). La dernière tentative de réduire le rôle des Hycsôs et d'en rabaisser la date, est celle de M. Isidore Lévy, *Les Horites, Édom et Jacob dans les monuments égyptiens* (*Rev. des études juiv.*, janvier 1906, p. 32-51). A son sens il s'agirait d'une simple bande nomade forçant un jour la barrière du Delta et s'y établissant à la faveur des circonstances, pour être bientôt absorbée par les Egyptiens; il n'y aurait jamais eu de dynastie Hycsôs en Egypte

trouver dans la Bible les Patriarches sur les routes de l'Égypte. Les caravanes qui s'y acheminent pour leur trafic, venues d'un point quelconque de l'Orient et faisant halte au puits de Dotân pour acheter au passage un Hébreu à revendre avec profit chez le Pharaon toujours à court d'esclaves pour son service ou ses ambitieux travaux, devaient être encore mieux accueillies qu'au temps jadis sur les marchés égyptiens. Les princes usurpateurs avaient tout intérêt à développer au sein de leur conquête l'influence de leur race; si donc les relations constantes d'un peuple à l'autre n'eussent existé dès l'Ancien empire, la situation nouvelle de l'Égypte entre le xxiiie et le xviiie siècle à peu près n'eût pas manqué de les créer.

Ainsi peut-on s'expliquer sans anomalie qu'en un pays vassal de la Chaldée, peuplé de races disparates unies pourtant à un moment donné dans l'usage d'une même langue qui est celle de Babylone, toute la culture soit à une certaine époque beaucoup plus tributaire de l'Égypte que de la Chaldée, quoique celle-ci garde une influence réelle (1). Il importe de pénétrer cette complication d'éléments à l'œuvre pour constituer la civilisation cananéenne si l'on veut comprendre le singulier mélange de faits révélés par les fouilles : bibelots égyptiens du cru le plus authentique (2) trouvés à côté d'objets nettement babyloniens, monuments qui évoquent par tel de leurs détails le souvenir et les procédés de l'Égypte avec des particularités explicables seulement par quelque réminiscence de l'art chaldéen, ou par des nécessités locales et un instinct de race.

Des populations indigènes, nous saisissons l'existence, déjà quelques traits physiologiques, des aperçus pleins d'intérêt sur leur vie

et l'épisode se placerait vers 1600 av. J.-C. (*op. l.*, p. 40 ss.). M. Lévy, qui se préoccupe de réagir, à l'aide des documents égyptiens étudiés d'une manière approfondie, contre le « panbabylonisme » estimé envahissant, s'est trop laissé absorber par la tâche de rendre lumineux des textes qu'il reconnait obscurs et insuffisants. Il a trop confiance dans les déductions chronologiques d'Éd. Meyer par exemple, et sa tentative de *minimiser* l'épisode des Hycsôs, de même qu'il a restreint à l'extrême les contacts égypto-palestiniens, au moins jusqu'au xve siècle, n'est apparemment pas destinée à un large succès. Peut-être voudra-t-on reconnaître qu'à côté des textes les monuments ont leur valeur. N'était-ce donc qu'un cheikh vulgaire, hasardant un jour une razzia malheureuse sur les domaines égyptiens, ce Khyân dont les scarabées ou le cartouche royal se retrouvent aujourd'hui en Palestine, après s'être trouvés en Haute-Syrie et jusqu'en Crète (cf. *QS.*, 1904, p. 227; *Annual of Brit. School at Athens*, VII, 1900-1901, p. 64 ss.)?

(1) Cette influence paraît n'avoir pas frappé M. Macalister, impressionné au contraire par la prédominance de l'importation égyptienne depuis l'époque la plus reculée à Gezer; cf. *QS.*, 1904, p. 121; 1905, p. 316, etc.

(2) Par exemple le fragment de stèle funéraire à inscription hiéroglyphique, ou la statuette d'Osiris trouvés à Gézer (*QS.*, 1903, p. 36 s. et 39) dans ce même strate initial de l'influence égéenne, vers 1400, auquel appartiennent nombre de *maṣṣêbôth* ou de pierres à cupules bien sémitiques. Cf. à Megiddo des Anubis mêlés à des Astartés, *MuN.*, 1906, p. 56.

quotidienne, les ressources dont ils disposaient, les produits de leur industrie, et nous essayons même de pénétrer leur religion : téméraire entreprise, il est vrai, en laquelle, faute de toute information autre que celle déduite des monuments où paraît s'être exercé leur culte, nous ne saurions progresser bien avant. D'un art indigène paléolithique, néolithique même au début de cette seconde période, il n'est évidemment pas question. Ces premières manifestations intelligentes de l'activité humaine qui consistent à se faire des armes avec des éclats de silex, à façonner l'argile en vases adaptés aux usages domestiques, à se tailler même quelques rudimentaires idoles ou amulettes, puis à décorer de représentations sommaires copiées dans la nature ses vases, ses armes ou la caverne qui sert de logis : tout cela naît spontanément où naît une agglomération humaine, aussi basse qu'on veuille la supposer dans l'échelle sociale, si dépourvue qu'elle soit de qualités d'intelligence et d'aptitudes artistiques. Aussi n'y a-t-il pas lieu d'être surpris que la trace d'influences extérieures n'ait pu être saisie dans ce que nous connaissons maintenant des vieux peuples de Palestine entre le ve et ive millénaire av. J.-C. C'étaient pourtant des Asiatiques, ces guerriers vêtus à peine d'un pagne, armés d'un bouclier taillé peut-être dans une peau verte, de massues et de haches de pierre, de frondes, un peu plus tard d'un épieu à pointe de bronze, qui formaient le principal contingent des armées pharaoniques presque toutes mercenaires dans l'ancien empire (1). Mais il ne semble pas que ces guerriers farouches aient pu estimer dans l'Égypte civilisée qui les appelait à sa solde autre chose que le prix de leur bravoure et les occasions de butin. A la longue sans doute ils se seraient laissé polir à ce contact : ils sont submergés par le flot sémitique avant qu'ait pu s'accentuer leur évolution progressiste.

Chez ceux qui les remplacent ou les absorbent, la culture est déjà moins élémentaire à leur arrivée. Elle a ses racines dans une nature apparemment mieux douée, que le génie babylonien a marquée au passage de sa vigoureuse empreinte. Cette impulsion première est complétée par le contact avec l'Égypte et l'adaptation au sol. De la Chaldée

(1) M. Müller (*Asien*..., p. 7 ss.) conclut de l'armement négligé et de l'accoutrement si bref de ces mercenaires, que c'étaient tous de misérables bédouins de la péninsule sinaïtique. Dans les nuances des représentations qu'il reproduit, d'autres savants avaient trouvé l'indice de divers groupes asiatiques ; il ne verrait là qu'une fantaisie de dessinateur négligent ou mal guidé par ses modèles. Cf. sur la physionomie générale des Sémites, leur costume, leurs armes d'après les représentations égyptiennes, l'étude spéciale de Müller, *Asien*..., p. 293 ss. ; *Mitteil. Vorder. Gesell.*, 1904, II, p. 9 ss. ; *Die alten Aegypter als Krieger und Eroberer in Asien*, dans *Das alte Orient*, V, 1, *passim* ; Maspero, *Histoire*..., II, 149 ss.

on voit dépendre surtout la religion, les croyances, les habitudes qui régissent la vie journalière et jusqu'à l'idiome dont on se sert dans les relations courantes. En même temps l'Égypte fournit au contraire beaucoup plus le mobilier, les objets de luxe et de fantaisie, quelques procédés artistiques, et dans l'architecture peut-être divers motifs ou éléments de décoration. C'est qu'en effet si Canaan est, de par son origine et sa situation politique, sous la mouvance de Babylone, il se trouve désormais en commerce plus immédiat avec l'Égypte. Concepts religieux inhérents à la race ou imposés par le vasselage, manière de se vêtir ou de s'armer, tout en continuant de se modeler sur ce qu'on pratiquait à Babylone, ne pouvaient échapper, au moins dans les classes moyennes de la population, aux modifications et aux transformations avantageuses suggérées par le voisinage égyptien et le contact incessant avec cette culture plus avancée, dont rien n'empêchait de mettre à profit la supériorité en ce qui n'était point du domaine religieux proprement dit. La religion même ne devait point d'ailleurs être soustraite à tout nouvel apport : il y a une exagération incontestable à faire dépendre exclusivement de Babylone la croyance et les cultes de Canaan (1). La croyance en effet, pour enracinée qu'elle ait pu être à l'origine, obéit comme tout le reste, quoique plus insensiblement, si l'on veut plus inconsciemment, aux lois de l'évolution. Il est manifeste que les premiers envahisseurs Sémites apportaient de leur ancienne patrie ou des principales étapes de leur migration initiale un concept religieux spécial, supérieur déjà à celui qu'on peut soupçonner chez les indigènes. Qui dira cependant avec assurance dans quelle mesure cette idée religieuse a pris corps sur le sol conquis sans se mêler d'éléments adventices? Même demeurée pure de tout syncrétisme avec la religion qu'elle supplantait, affirmera-t-on qu'elle s'est développée en ce milieu précisément comme elle l'eût fait si le hasard de la conquête eût dirigé la race cananéenne vers les plateaux d'Asie Mineure ?

Quant au culte, il est moins indépendant encore de l'action du milieu, pour autant qu'il exige des éléments plastiques : objets sacrés, instruments liturgiques, monuments religieux. A coup sûr, la religion

(1) M. le prof. H. Guthe, dans sa belle monographie sur les *Cananéens* (*Realenc. für prot Theol. und Kirche*[3], IX, p. 735 l. 50 s.), insiste peut-être trop sur cette dépendance : « *Auf dem Gebiete der Religion und der Mythologie hat freilich die babylonische Grundlage die Vorherrschaft behalten* ». Toute la culture de Canaan lui parait d'ailleurs la résultante d'un double courant d'influence babylonienne et égyptienne ; aucun élément local n'y aurait apparemment concouru. La formule beaucoup plus nuancée du P. Lagrange, « si la religion de Babylone a exercé de l'ascendant sur celle du pays de Canaan, cette derniere a pu conserver cependant sa forme propre » (*Études*[2]..., p. 57), tient mieux compte des faits archéologiques.

inspire et gouverne le culte ; le monument n'est que l'expression fondamentale de l'idée et la résultante de l'institution; mais en conservant l'adaptation la plus étroite avec l'idée, le monument peut se nuancer presque à l'infini et doit par ailleurs se proportionner aux conditions locales. Le concept essentiel d'une église catholique, partout le même et dans tous les siècles depuis les origines de l'architecture chrétienne, a inspiré la merveilleuse variété d'édifices qu'on sait, de la basilique romano-byzantine aux splendides églises romanes et aux cathédrales gothiques les plus hardies; et le même plan d'église gothique ou romane, à la même époque, a été réalisé fort différemment dans un canton septentrional de l'Allemagne ou des Flandres et dans une province du midi français. L'art est trop nécessairement tributaire du milieu et du temps pour que les Sémites fixés en Canaan aient pu y conserver figé dans les formes initiales importées de Babylonie même leur art religieux, autant que le terme peut être employé pour la période lointaine qui nous occupe. A plus forte raison lorsque aucune prédilection ethnique, ni aucune obligation religieuse ne contraignait de *babyloniser*, devait-on se modeler sur ce que l'Égypte, plus tard les nouveaux voisins avec qui l'on entrait en relations, offraient de plus avantageux pour l'élégance et le confort de la vie courante. Par la suite ces influences étrangères deviendront même sensibles à tel point qu'on sera porté à ne voir dans la civilisation palestinienne, dans l'art surtout, que l'amalgame pas toujours heureux d'éléments babyloniens et égyptiens à doses variables (1).

1 C'est apparemment l'avis, qu'on jugera très autorisé, de MM. Perrot et Chipiez. A propos de la Judée, dans leur *Histoire de l'art dans l'antiquité*, ils ne connaissent naturellement que les Hébreux; à peine pouvaient-ils en effet soupçonner, avant les récentes fouilles, la culture des populations antérieures. Or les Hébreux, pensent-ils, avaient reçu des Phéniciens « les rudiments de la vie policée » : les artisans juifs, s'il s'en forma par la suite, ne furent « jamais que des apprentis,... occupés à reproduire de leur mieux les modèles que créent Tyr et Sidon » (*Histoire...*, IV, p. 470 s.; cf. 124, 240). Par ailleurs l'art phénicien est ainsi caractérisé, au terme de l'enquête spéciale sur la Phénicie : « ... cet art s'évanouit en quelque sorte sous le regard du critique qui cherche à en saisir le principe... il se décompose en ses éléments, que l'on reconnaît les uns pour égyptiens, les autres pour chaldéens ou assyriens... Lorsque l'on a séparé et classé tous ces éléments d'emprunt, il ne reste pour ainsi dire plus rien... et la seule chose que la Phénicie puisse revendiquer comme sienne, c'est la formule même et le titre du mélange » (*Histoire...*, III, 883). Si l'on remarque « certaines dispositions suggérées par des besoins spéciaux,... certaines particularités de style qui s'expliquent... par les propriétés de la matière dont dispose » l'artiste phénicien, « ce ne sont là que des détails et des nuances; ... on est tenté de conclure que la seule originalité de cet art, c'est de ne pas être original » (*ibid.*, p. 883 s.; cf. IV, 300, à propos de l'architecture en particulier). Ce verdict, assurément juste, applicable, on l'a vu, à la Palestine comme à la Phénicie, ne demeure très juste que si l'on tient compte exact de toutes les dispositions spéciales que cet art éclectique sait prendre, c'est-à-dire si on fait la part que de droit au génie propre des populations cananéennes et aux conditions locales.

L'évolution de la culture chez un peuple dépend assurément du mouvement de son histoire politique; mais les périodes à discerner dans la civilisation générale ne correspondent pas chronologiquement aux transformations politiques. Longtemps après qu'elle a changé de maîtres une contrée peut vivre encore de ses habitudes anciennes, maintenir son culte indemne et garder l'idiome qui lui était familier depuis des siècles. Ainsi voit-on Canaan conquis depuis cent cinquante à deux cents ans par les vaillants monarques des dernières dynasties thébaines, annexé à l'Égypte, soumis au tribut et à la corvée pour le bénéfice ou selon le caprice et la force de Pharaon et de ses dieux insatiables, obliger ses vainqueurs à connaître sa langue et à respecter ses hauts-lieux (1).

Tandis que les Patriarches marchant à l'avant-garde de la migration araméenne prenaient pied sur le sol de Canaan morcelé en nombreuses populations rivales, l'Égypte agrandie reconstituait son unité longtemps rompue par l'intrusion des Hycsôs. Le moment vint pour elle d'être assez consciente de sa force pour secouer le joug des envahisseurs et les rejeter au delà de l'isthme, sur le continent asiatique. Akhmès I[er], fondateur de la XVIII[e] dynastie (2), fut le glorieux auteur de ce triomphe, probablement vers la fin du XVII[e] siècle avant notre ère. La terreur que semblent avoir inspirée à l'Égypte du temps les redoutables guerriers asiatiques (3), peut-être aussi quelque préoccupa-

(1) La conquête égyptienne, inaugurée vers 1600 av. J.-C. (MULLER, *Asien*..., p. 276), est définitive avant la fin du siècle qui suit. Les historiens guidés surtout par la documentation littéraire étaient donc bien fondés à dater d'environ 1500 la première influence égyptienne en Canaan (cf. GUTHE, *Realenc*...³, v° *Kanaaniter*, IX, 735, lig. 40 ss.), pourvu qu'en la disant première (*erst*) ils n'excluent pas les influences moins directes, réelles toutefois, de la période bien antérieure. L'exploration contemporaine montre à l'évidence qu'aucune transformation bien appréciable dans la culture ne correspond à cette date de 1500, c'est-à-dire à la suzeraineté officielle de l'Égypte. En tous les chantiers de fouilles c'est au contraire l'influence égéenne, phénicienne si l'on veut, qui clôt l'époque d'évolution cananéo-babylonienne et ouvre une nouvelle ère, à partir de 1400, voire même de 1350. Cf. à Lachis, F. PETRIE, *Tell el Hesy*, p. 15; BLISS, *A Mound*..., p. 138; dans les divers tells de la plaine méridionale, BLISS-MACALISTER, *Excavations*..., p. 72 ss., une date plus haute que 1400 n'est proposée que par hypothèse. C'est 1400 qu'on peut conjecturer à Ta'annak (SELLIN, *Tell Ta'annek*..., p. 102), comme première apparition de l'art égéo-phénicien qui atteint l'apogée de son influence à partir de 1300. A Gézer enfin, c'est 1400 qui a été nettement adopté pour marquer une évolution importante : la fin du Sémitisme dit *préisraélite* qui évoluait depuis 2000, MACALISTER, *Quart. Stat.*, 1903, p. 13; cf sir C. WILSON, *Quart. Stat.*, 1904, p. 313, et B. WELCH, *The influence of the aegean civilisation on south Palestine*, *Quart. Stat.*, 1900, p. 343.

(2) Avènement d'Akhmès I[er] (entre 1640 et 1590) d'après MASPERO, *Histoire*..., II, p. 106, note 2, fin; cf. p. 73, note 1, une chronologie empruntée à M. Erman qui vieillirait Akhmès d'un siècle et plus, bien qu'il se soit glissé peut-être quelque erreur dans le chiffre de 1730-1720 indiqué pour le commencement de la campagne contre les Hycsôs. Voir aussi, p. 336, note 6, où la date approximative de 1600 est adoptée en définitive par M. Maspero.

(3) Peut-être dès les premières dynasties, en tout cas régulièrement à partir de la XII[e],

tion du côté de la Nubie ne permirent pas à Akhmès d'exploiter sa victoire. Il avait toutefois poursuivi assez loin les vaincus pour atteindre les régions de culture au sud de Canaan, s'emparer de quelques places et y faire un ample butin. Ces conquêtes et ce que la renommée avait mis en circulation au sujet des richesses du pays sillonné par les allées et venues des courriers royaux, des marchands ou des chercheurs d'aventures, devaient naturellement exciter les convoitises des monarques égyptiens, libres dès lors de toute inquiétude sur leurs frontières de l'ouest et du sud, et aussi avides de s'assurer de nouvelles



Fig. 301. — Profils de prisonniers Amorréens. D'après MASPERO, *Histoire...*, II, 147.

richesses par l'extension de leur empire que préoccupés de prévenir toute nouvelle invasion orientale en refoulant plus loin leurs ennemis de ce côté. Entre temps Babylone était devenue absolument impuissante à faire respecter sa suzeraineté séculaire sur le trop lointain *Martou*; son prestige déjà fort ébranlé ne devait pas tarder à sombrer sous les coups d'une puissance nouvelle : c'est la première entrée en scène de l'Assyrie. A la faveur des discordes civiles qui occupaient chez eux les Babyloniens, l'Asie antérieure pouvait librement s'agiter, et le trop-plein de sa population attiré vers les grasses contrées de la Haute-Syrie avait fait refluer vers le sud les clans Sémites. Il n'y a pas lieu

les Asiatiques formerent un des principaux comme des meilleurs contingents dans les armées mercenaires de l'Egypte (cf. MULLER, *Asien...*, p. 7 ss., 301-305). De là venait sans doute en principe la terreur inspiree aux Egyptiens pour le pays d'où leur arrivaient ces rudes soldats : terreur devenue proverbiale quand la legende créée sur l'Asie par les racontars des aventuriers, des trafiquants ou des courriers royaux se fut développée en Egypte. Cf. MASPERO, *Histoire...*, I, 469; II, 16 s., 88, 100.

de refaire ici, même en traits généraux, l'esquisse de ce mouvement ethnographique, où s'emmêlent Hétéens et autres races asiatiques, Sémites de familles très diverses, Amorréens, Araméens, Cananéens aux clans multiples, évoluant dans un désordre que les spécialistes n'arrivent pas sans peine à tirer au clair. De telles conjonctures faisaient en somme le jeu de l'Égypte. Se trouva-t-elle menacée par quelque coalition ambitieuse organisée par les tribus syriennes de concert avec les monarques hétéens? Voulut-elle simplement mettre à profit le désarroi de Babylone? Toujours est-il qu'à peine en possession du pouvoir, Thoutmès III organisa la conquête de Syrie ébauchée par ses prédécesseurs, et l'accomplit en quelques vigoureuses et brillantes expéditions (1). Il dut assiéger d'abord une à une les places fortes de Canaan échelonnées sur les premières étapes de sa route vers le nord (2). Une victoire plus décisive sous les murs de Megiddo assura son triomphe et rien ne résista plus à sa marche conquérante jusqu'aux rives du haut Euphrate et à la chaîne du Taurus. La puissance hétéenne qui avait provoqué cet ébranlement n'était certes pas brisée et les Pharaons devraient s'employer plusieurs siècles encore à la réduire; mais à partir de 1500 environ la domination égyptienne sur les provinces de Syrie, implantée depuis une centaine d'années, a remplacé complète-



Fig. 302. - Profil syrien. D'après BENZINGER, *Hebr. Archäologie*, fig. 7.

(1) Cf. MASPERO, *Histoire...*, II, p. 209 ss.; MÜLLER, *Asien...*, p. 275.

(2) A peu près dans toutes les villes fouillées aujourd'hui s'est rencontrée la trace manifeste du passage de Thoutmès, par la destruction soudaine des remparts et des forteresses, dont les ruines sont partout mêlées à des objets égyptiens datant de la XIXe dynastie, le tout recouvert d'un strate où commencent d'apparaître les monuments égéens. A Lachis le conquérant ne laisse de la ville qu'un lit de cendres, Fl. PETRIE, *Tell el Hesy...*, p. 16; BLISS, *A Mound...*, p. 64 ss., cf. 138; SELLIN, *Tell Ta'annek...*, p. 102, attribue à Thoutmès III le sac et la ruine du fort occidental de Ta'annak; M. Schumacher vient de signaler (*MuN.*, 1906, p. 49) l'indice de sa vengeance contre Megiddo qui le tint quelque temps en échec et valut à Sa Majesté une heure de frayeur. A Gézer son attaque contre le rempart primitif de la ville est signalée par MACALISTER, *Quart. Stat.*, 1905, p. 29.

ment la suprématie de Babylone (1). Ce renversement de l'axe politique ne crée d'ailleurs pour Canaan aucune transformation soudaine dans l'évolution de sa culture. Au lieu de diriger son tribut vers les princes d'Élam ou de Chaldée, il l'achemine vers Pharaon : tout au plus celui-ci plus proche de son nouveau fief, plus rapace ou plus besogneux, exige-t-il une assiduité plus exacte dans les versements dont il a peut-être quelque peu haussé le taux (2).

L'organisation fédérale du pays demeure identique. L'occupation égyptienne est réduite à quelques places fortes où demeurent cantonnés des contingents trop faibles pour tenir tête en rase campagne au moindre soulèvement. Par une libéralité très habile Pharaon a su d'ailleurs pourvoir au mieux à la fidélité de ces turbulents sujets. En laissant à chaque centre de la fédération son espèce d'autonomie, il a eu soin de s'assurer des otages dans les familles princières, de préférence les fils des potentats locaux. Consignés avec toute la douceur imaginable dans la royale prison de Thèbes, ces otages « recevaient une éducation qui faisait d'eux des Egyptiens » (3) et semblait assurer d'avance leur dévouement au suzerain, quand le moment viendrait pour eux d'en administrer les fiefs. D'un clan à l'autre s'exerçait d'ailleurs une surveillance jalouse ; et qui parvenait à surprendre chez



Fig. 303. — Un habitant de Damas sur les bas-reliefs de Karnak. D'après BENZINGER, *Hebr. Archäol.*, fig. 41.

(1) Ce qui n'empêche pas l'influence babylonienne de s'exercer longtemps encore. M. SELLIN *Tell Ta'annek...*, p. 103, signale seulement vers l'an 1000 son entière disparition.

(2) Les documents égyptiens ne fournissent aucune lumière à ce sujet (cf. MÜLLER, *Asien...*, p. 275). Maspero est d'avis que les roitelets « payaient seulement une taxe proportionnée à leurs ressources » (*Histoire...* II, 271); les lourdes contributions indiquées dans quelques-unes des lettres d'el-Amarna (cf. WINCKLER, *Die Thontafeln von T.-el-Amarna*, **181** 17 ss., **228** 19 s., etc.) ne représenteraient pas le tribut habituel.

(3) MASPERO, *Histoire...*, II, p. 271. Les pages qui suivent dans l'*Histoire* sont la meilleure esquisse de Canaan à l'époque des lettres d'el-Amarna, d'après ces documents et les textes égyptiens. Voir aussi ZIMMERN-WINCKLER, *Keilinschr. und AT.* [3], p. 193 s. et NIEBUHR, *Die Amarna-Zeit; Aegypten und Vorderasien um 1400 v. Chr.*, p. 6 ss.

le voisin la moindre velléité d'insubordination ne manquait pas d'en informer Pharaon pour se targuer plus hautement de sa propre fidélité ou couvrir mieux ses agissements personnels. On se querelle de ville à ville, comme par le passé, sous les yeux des officiers royaux impuissants ou indifférents. Peu leur importe après tout la prépondérance de l'un ou de l'autre des roitelets cananéens, les modifications dynastiques, les dissensions civiles, pourvu que la contribution fixée arrive régulièrement dans les coffres du trésor, qu'on ne touche pas aux domaines assignés aux dieux, que les réquisitions de toute nature (1) soient ponctuellement livrées, sauvegarde et protection assurée partout aux courriers du prince, à ses caravanes marchandes (2), aux ambassadeurs des cours étrangères traversant la Syrie pour porter en Égypte l'hommage ou les requêtes de leurs souverains. Toute contravention à l'ordre et à la sécurité se rachetait par une compensation proportionnée au délit, surtout au bon plaisir ou à la puissance momentanée du souverain. Quand le trouble prenait quelque gravité et qu'une rébellion menaçait, on voyait reparaître l'armée, pillant, brûlant, dévastant tout sur son passage dans la contrée insoumise et le calme était rétabli jusqu'à ce que la moindre circonstance, bruit de guerre en Égypte, passage d'un émissaire hétéen ou babylonien, dégoût de s'appauvrir pour gorger le maître, simple impatience du servage, fît perdre le souvenir de la rude leçon infligée et courir les chances presque toujours aussi fâcheuses d'une nouvelle révolte.

Le tableau de cette situation a été trop souvent tracé par les maîtres pour qu'il soit opportun de le reprendre après eux. A côté des documents égyptiens décrivant l'organisation de la conquête, le développement intense des relations commerciales entre les provinces syriennes et l'Égypte et la réaction réciproque d'influences entre les deux pays, l'introduction officielle en Canaan d'Amon et de son cortège de divi-

(1) Telles qu'on les rencontre en ouvrant au hasard le recueil de la correspondance officielle (WINCKLER, *Die Thontaf....-el-Amarna* : **50** rev. 22 ss., **168** rev. 3 ss., **276** 10), des otages ou des esclaves : **249** 22 ss., une jeune princesse envoyée au harem royal : **51** 20 ss., **97** 38 ss., **128** 18 ss., **129** 25 ss., **144** 24 ss., **147** 19 ss., **161** 9 ss., **209** 10 ss., **250-253**, **263** s., approvisionnements et assistance aux troupes royales : **194** 11, **207** 15, **222** 10 ss., **234** rev., **276** 11 ss., contributions et présents divers ; **208** 15 ss., envoi de pierres *lupakku* (pierres précieuses?) qui ont été demandées par Pharaon. Dans ce même cadre rentrent aujourd'hui les lettres de Ta'annak, où se lit par exemple, tabl. I, 25 ss. (SELLIN, *Tell Ta'annek*..., p. 114), le prochain envoi de la fille d'Istarwassur au harem royal, et l'ordre transmis à Istarwassur en personne par un officier pharaonique au nom d'Amanhasir d'avoir à diriger en temps voulu sur Megiddo quelque otage, avec son tribut et des présents (SELLIN, *Eine Nachlese*..., p. 34 et 36 s.).

(2) WINCKLER, *Die Thontafeln*.... **130** 5 ss., **145** 6 ss., **235** 22 ss., **246** 16 ss., **256** 8 ss., **259** 24 ss. Un convoi royal ayant été pillé au voisinage d'Aialon, Abdkhiba se disculpe sur l'embarras où il est réduit dans Jérusalem, de n'avoir pu prévenir l'accident. **180** 55 ss.

nités incluant même Pharaon, l'adoption partielle des dieux sémitiques dans le panthéon égyptien, les lettres cunéiformes d'el-Amarna et les nouveaux textes de Ta'annak sont venus mettre en pleine lumière d'autres faits encore, parallèles à ceux-ci, mais qu'on n'eût pas autrement soupçonnés : la survivance de la langue babylonienne surtout, parmi les peuples de Canaan déjà vassaux de l'Égypte depuis deux siècles au moins. Et il ne s'agit point, comme on l'a dit parfois (1), d'une simple convention analogue à celle qui a fait du français par exemple la langue diplomatique. Si les princes cananéens adoptent pour leur langue l'écriture babylonienne, c'est qu'il y a entre les deux une étroite affinité ; si étroite, qu'il faut renoncer à exprimer le cananéen sous une autre forme adéquate, jusqu'à la création ultérieure d'une autre écriture encore mieux adaptée. D'où la nécessité pour le monarque égyptien d'introduire en sa maison civile tout un personnel d'interprètes et de scribes qui entendent le babylonien et sachent rédiger en cette langue les dépêches royales. Au surplus les récentes découvertes de Ta'annak nous ont appris qu'on usait du même idiome pour la correspondance privée en Canaan (2).

(1) Par exemple Fossey, *Journ. As.*, sept.-oct. 1904, p. 302.

(2) A leur intérêt historique très considérable, les documents d'el-Amarna, désormais aussi ceux de la bibliothèque de Taʿannak et la tablette de Lâchis, joignent une grande valeur philologique. Il faut souhaiter que l'étude approfondie en ce sens soit bientôt entreprise par un spécialiste et apparemment on peut l'espérer de M. Knudtzon qui a publié déjà dans les *Beiträge zur Assyriologie* (IV, 1902) les premiers résultats de la collation qu'il a entreprise de ces documents. Dès le premier moment on a reconnu le caractère spécial de cette langue écrite avec les sigles babyloniens, aussi avec des formes babyloniennes, mais où se mêlent bon nombre d'éléments propres à Canaan : construction particulière de la phrase, acceptions nouvelles données à des mots babyloniens, surtout emploi de mots inusités ou inconnus en Babylonie proprement dite, expliquant sous forme de gloses les termes babyloniens. Zimmern a extrait du vocabulaire général où Winckler les avait déjà signalées (*Die Thontafeln von T.-el-Amarna;* tables) des listes de ces particularités très suffisantes pour les bien mettre en relief (Zimmern-Winckler, *Die Keilinschriften...*, p. 651 ss.). Voici, pris au hasard dans ces listes, quelques exemples de *cananéismes* des lettres d'el-Amarna : 1° *gloses* marquées comme telles dans le texte par l'adjonction d'un signe :

ḫarri = הר « montagne » expliquant l'assyrien *šadu*, **55** 20;

zu-ru-uḫ = זרוע « bras » expliquant ass. *qâtu*, **180** 27, **181** 33;

Šaḫri= שער « porte » expliquant ass. *abulli*, **195** 16.

2° *Acceptions cananéennes inusitées pour le mot babylonien : akuli* = אכול infin.? « aliments », **154** 12; *anuki* = אנכי, **180** 66, 69; *laqaḫu* = לקח, **180** 36. A signaler dans les nouveaux textes, par exemple *a-si-ri* = אסירים « prisonniers », dans Ta'annak **5** 10 (Sellin, *Eine Nachlese*..., p. 36); ou le mot *ar-zi* = ארז « cèdre », employé au lieu du babylonien *erinu*, Taʿannak **6** 5 (*l. l.*, p. 37). Cf. les remarques de Hommel, *Grundriss G. G.*..., p. 157. Les noms propres méritent aussi un examen attentif et révèlent pour la plupart ces formes sémitiques occidentales cananéo-arabes discernées du sémitique babylonien par M. Ranke dans les documents de l'époque Hammourabienne (*Early Babylonian Personal Names...*, p. 29 ss., dans *The Babyl. Expedition...*, série D, t. III).

L'apparition d'Amon parmi les dieux syriens Hadad, Asirat-Astarté et en compagnie du Šamaš babylonien est une évidence nouvelle donnée au syncrétisme religieux imposé par la conquête égyptienne (1). Et cette information littéraire précise vient fort à propos fournir son contrôle à l'archéologie pour classer maint objet de culte manifestement d'origine égyptienne (2) déterré avec des scarabées contemporains de la XVIIIe dynastie ou des dynasties antérieures, en même temps que des idoles cananéennes. Dans quelle mesure ce syncrétisme fut réel, et comment il altéra les formes locales de la religion ancienne, on a essayé de le faire saisir à propos de la religion. Au point de vue de la culture générale cependant, la prise de possession de Canaan par l'Égypte ne marque pas à proprement parler une période, car cette conquête en multipliant des relations déjà établies de vieille date, en donnant une activité et une intensité plus forte aux influences réciproques, n'introduit point de courant nouveau, n'ajoute aucun élément à la civilisation antique. L'impulsion féconde vient d'ailleurs, presque à ce même moment.

Dès longtemps les peuples égéens ont développé avec leur génie propre la civilisation dont ils ont probablement reçu, eux aussi, les premiers germes de l'Orient (3). Religion, arts, industrie se sont développés avec le plus heureux succès en ces milieux féconds et privilégiés, côtes d'Asie Mineure et îles de l'Archipel. L'Égypte ne les ignorait pas, et de très bonne heure ont commencé des relations que les fouilles nous font de jour à jour mieux connaître (4). Favorisée par

(1) Tablette de Ta'annak IV, cf. I (Sellin, *Tell Ta'annek*..., p. 113-119). Voir l'hypothèse de Zimmern-Winckler, *Die Keilinschr*..., p. 194, touchant l'institution d'un culte solaire réformé à Jérusalem au temps de Khounaten, d'après quelques indices tirés des lettres d'Abdkhiba. M. Macalister explique aussi par quelque culte solaire le dispositif d'une porte dans le sanctuaire sémitique de Tell eṣ-Ṣâfy (cf. *supra*, p. 106).

(2) Tels que le brûle-parfums de Megiddo (Schumacher, *Mittheilungen des deut. Paläst. Vereins*, 1904, p. 55, fig. 17) et nombre d'idoles ou d'amulettes de Tell el-Ḥésy (Bliss, *A Mound*..., p. 40, fig. 80; 67 s., fig. 110), ou de Gézer (Macalister, *Quart. Stat.*, 1903, p. 213 et fig. 11; 1904, p. 15 s., fig. 3), etc.

(3) Ce n'est pas le lieu d'examiner, même en raccourci, l'origine si débattue de la civilisation égéenne ou mycénienne comme on préfère souvent la nommer. On n'a pas oublié avec quelle érudition et quel entrain M. S. Reinach s'efforçait naguère d'en revendiquer l'autonomie, ou mieux, la dérivation européenne (*Le Mirage oriental*, mémoire publié en articles dans *L'Anthropologie* de 1893 et reproduit, avec « quelques modifications », en appendice à la deuxième série des *Chroniques d'Orient* (1896), p. 509-565). On s'était à coup sûr exagéré au début les analogies orientales; mais une connaissance plus réfléchie et plus profonde, grâce à la multiplication des monuments et à la meilleure intelligence des textes, est en voie d'authentiquer l'influence orientale, de Babylonie et de Chaldée, sur toute la civilisation de l'Asie antérieure et celle de l'Occident, envahi peut-être jusqu'aux portes d'Hercule dès le milieu du IIIe millénaire par la première migration cananéenne. Cf. Lagrange, *Études*..., p. 53 s.

(4) Si les *Haoui-nibou* (cf. *supra*, p. 430, n. 1) sont considérés avec M. Maspero comme les

la navigation phénicienne, l'expansion égéenne encore à peine sensible dans les provinces méridionales de Syrie que ravagent les troupes d'Akhmès et de Thoutmès Ier à la fin du XVIIe siècle, les a au contraire absolument envahies tandis qu'au XIVe siècle les vassaux de Pharaon se montrent à la veille de ressaisir leur indépendance. C'est le contact avec cette civilisation, par l'intermédiaire phénicien d'abord, un peu plus tard par l'immigration des « Peuples de la mer », qui fait passer un souffle nouveau et fécond dans la culture de Canaan. A partir de là existe réellement un art en Palestine muni de formes neuves et d'éléments inconnus jusqu'alors. Les procédés de construction se perfectionnent; la céramique devient élégante et ses produits plus variés; les métaux sont plus et mieux utilisés, on apprend même à connaître celui qui va devenir le plus usuel : le fer.

Cependant les Hébreux étaient descendus, corps et biens, aux rives du Nil. Les récits bibliques ne fournissent sur cette migration en masse aucune date et lui assignent pour motif une formidable disette en Canaan (1). L'histoire égyptienne est muette sur un épisode bien des fois renouvelé à la frontière orientale du Delta. Mais les rois Hycsôs qui dominaient alors ne pouvaient évidemment être moins hospitaliers sur le territoire de leur conquête à des immigrants de même race que ne l'avaient été souvent dans le passé les monarques des dynasties autochtones. On ne saurait par ailleurs arguer d'aucune invraisemblance dans la tradition biblique livrant l'Égypte au bon plaisir d'un ministre favori, l'hébreu Joseph, fils de Jacob, qui use de son crédit pour assurer à sa tribu la libre jouissance d'une contrée choisie à souhait pour des demi-nomades traînant après eux d'immenses troupeaux. Le territoire de Gessen concédé aux Hébreux « est, aujourd'hui encore, un de ceux qui reçoivent le plus souvent la visite des nomades... Les tribus de l'isthme flottent sans cesse en effet d'un continent à l'autre »(2). Beaucoup plus avant dans l'histoire, au cœur même

populations de l'Asie Mineure et de l'Archipel égéen, ces relations auraient commencé dès les dynasties memphites. Mais Müller pense (*Asien*..., p. 30 s.) qu'il s'agit de tribus primitives installées dans les marais du Delta. Cf. Percy E. NEWBERRY, *Proc. Soc. B. A.*, XXVIII, 1906, p. 73 s. Pour appuyer l'identité asiatique admise à la suite de M. Maspero, les faits archéologiques signalés surtout par M. Flinders Petrie (bien résumés par M. S. REINACH, *Le Mirage oriental*; *Chroniques*..., p. 560 s.) attestent l'existence de relations commerciales et d'influences artistiques dès la XIIe dynastie. Si ces influences ont été niées, trop vite peut-être, pour une époque aussi reculée (PERROT et CHIPIEZ, *Hist*..., VI, 1003, n. 1), elles sont universellement admises à partir du XVIIe siècle, sous la XVIIIe dynastie. Quant aux monuments du IIIe millénaire déclarés égéens par M. Petrie, il suffirait de leur enlever cette étiquette trop spéciale pour les rattacher à une culture de Crète ou d'Asie centrale, babylonienne ou chaldéenne, mise parallèlement en contact avec l'Égypte et avec le monde égéen.

(1) *Gen.*, **42-46**. Le même motif avait poussé en Egypte Abraham et son clan, *Gen.*, **12**, 10.

(2) MASPERO, *Histoire*..., II, p. 71; cf. *ibid.*, note 3, l'indication de migrations contempo-

de la XIX[e] dynastie, après la réaction violente de l'Égypte contre l'Asie, les exemples ne sont pas rares de Syriens de fortune qui président aux destinées de l'Égypte par la faiblesse de monarques décrépits, ou avec la connivence d'un prince préoccupé de réagir contre les ambitieuses menées d'une féodalité turbulente (1).

L'organisation savante et forte établie par le grand conquérant Thoutmès III dans l'Égypte largement développée du côté de l'Asie fonctionna sans secousses violentes sous les premiers Pharaons qui lui succédèrent. Quelques velléités d'insubordination manifestées dans les provinces syriennes à l'occasion des changements de règne avaient été aussitôt réprimées avec une âpre rigueur et, durant les longues années d'Aménophis III, Canaan, qui sentait en son voisinage un suzerain énergique, s'abstint de toute vaine agitation contre lui. La paix n'y est cependant pas profonde, incessamment troublée par les rivalités de clans, compromise surtout par la constante menace d'une nouvelle invasion étrangère et par les sourdes provocations des émissaires du grand Khéta ou du prince de Babylone. Les Khabiri sont aux portes et leur poussée brutale a l'air de se produire partout à la fois (2).

raines sur ce point, et p. 72 la situation géographique de Gessen autant qu'on la peut préciser. Il y a une exagération manifeste chez Wellhausen, *Israelit... Geschichte*, p. 11, à considérer Gessen comme un simple pacage (*Weiderevier*) « appartenant proprement encore à l'Arabie » et demeure « de tout temps en la possession des Nomades ». Les Hébreux y auraient vécu de leur vie nationale, sans contact bien réel avec la culture égyptienne qui ne les aurait à peu près nullement influencés.

(1) Cf. Maspero, *Histoire*..., II, p. 438 et 440, le rôle du Sémite Ben-Azana dans les derniers jours de Ménephtah, et celui d'Arisou au cours des règnes suivants; voir aussi p. 485 s. A noter également dans les lettres d'el-Amarna (Winckler, *Die Thontafeln.*, **61** 31 ss., **66** 15, etc.) le nom du vizir d'Aménophis IV en Canaan, Iankhamou, qui a tout l'air d'être sémite.

(2) La tentation était fatale de voir dans ces redoutables *Khabiri* des lettres d'el-Amarna les Hébreux en devoir de conquérir Canaan. L'identification, proposée non sans réserve en 1890 par M. A. Zimmern, *Palästina um das Jahr 1400 vor Chr. nach neuen Quellen; ZDPV.*, XIII, 137 s.), a depuis lors fait beaucoup de chemin; cf. Zimmern-Winckler, *Die Keilinschr...*, p. 196 ss. Je ne sais pourtant s'il est encore très fondé d'affirmer comme le fait W. Spiegelberg, *Der Aufenthalt Israels in Aegypten*... (2[e] éd. en 1904), p. 32, qu'on reconnait à peu près universellement (*fast allgemein*) aujourd'hui « dans ce nom celui des Hébreux, עברים ». Il est vrai que dans sa théorie spéciale cette identification ne sera guère sympathique à ceux qui l'ont proposée avant lui, car ces *Hébreux* mauvais teint appartiendraient à un clan Israël demeuré en Palestine et distinct du clan Jacob émigré en Égypte (*op. l.*, p. 33 ss.; cf. p. 13, 50). L'hypothèse, aussi inutile que gratuite, n'a même plus d'ailleurs le mérite d'être originale; ce n'est guère qu'un replâtrage de la théorie plus consistante patronnée il y a quelques années par M. le prof. B. Stade (*Die Entstehung des Volkes Israel*), s'il n'en était déjà point l'auteur. Spiegelberg reconnait très bien (*Der Aufenthalt Israels*..., p. 11) sa dépendance vis-à-vis de Stade. Il a pourtant une telle confiance dans la solidité de la théorie des deux fractions d'Israel que d'après la stèle de Ménephtah, toute autre conception lui paraît « simplement impossible, schlechterdings unmöglich » (*op. l.*, p. 39)! Elle était déclarée abusivement *rationaliste* par un critique aussi peu partial en ce sens que

En tout cas leur soudaine irruption a remis en mouvement les peuples divers mal enracinés encore sur le sol dont ils avaient fait la conquête. La vague un instant apaisée reflue vers le sud de la Syrie, mêlant aux populations cananéennes des groupes amorréens, ramenant les Hétéens au cœur de la Palestine. Les envahisseurs trouvaient naturellement dans la situation même du pays la plus favorable condition de leur succès. Faute de cohésion et de solidarité, les petits princes de Canaan se voyaient tour à tour contraints de pactiser avec l'ennemi, quand ils ne songeaient pas d'eux-mêmes à l'appeler au secours de leurs rancunes personnelles, quitte à payer cher plus tard son assistance. Ces complications politiques survenues dès les jours si prospères d'Aménophis III, ne pouvaient que s'accentuer lorsque après lui l'Égypte commence à déchoir. Les documents d'el-Amarna laissent voir nettement la gravité croissante du péril sous Aménophis IV. Traqués jusque dans leurs dernières forteresses, les princes cananéens fidèles encore implorent avec une instance désespérée des secours urgents (1). Le temps n'est pas éloigné, on le sent déjà, où las d'implorer une protection qui se fait toujours trop attendre et n'arrive plus jamais efficace, les vassaux reprendront leur indépendance, essayant de faire à eux seuls face au péril, ou composant avec les agresseurs. Les textes récemment exhumés à Ta'annak donnent plus de vigueur à cette impression, en montrant le seigneur du district et ses officiers en train de prendre leurs dispositions contre l'ennemi, sans nul souci de recours à Pharaon (2). C'est qu'en ce temps-là, Pharaon s'est créé chez lui la tâche absorbante et néfaste de réformer la religion nationale. De par le bon plaisir de Khounaten, l'auguste Amon, jusqu'alors divinité suprême de l'Égypte, était en train de céder la préséance au

M. Winckler, et devrait avoir vécu. Voir les références et le résumé de la controverse dans LAGRANGE, *RB.*, 1899, p. 623 ss. La question des *Khabiri* a été résumée par le P. LAGRANGE, *RB.*, 1899, p. 127-132. Il propose d'y voir des bandes libres, de race cosséenne, agissant en Syrie à l'instigation du roi de Babylone qui n'ose pas rompre ouvertement encore avec l'Égypte, mais s'efforce d'en affaiblir la domination.

(1) Les demandes d'approvisionnements et de troupes sont un refrain trop constant pour qu'il soit nécessaire de fournir des références spéciales aux lettres d'el-Amarna. Quelques chiffres précis sont au contraire assez topiques pour faire ressortir la vraie portée de ces luttes. N° **68** 12 ss. (WINCKLER, *Die Thontafeln*...), avec 300 hommes de renfort Rib-Addi de Gébal reprendra Beyrouth; **150** 18, le roi de Tyr demande 20 hommes, d'arme spéciale; **240** rev. 5 ss., 30 hommes suffiraient, 100 au contraire avec 30 chars (**137** 35 ss.), ou 50 hommes seulement (**268** 11) sont requis ailleurs. Sur l'objectivité de ces chiffres, cf. MASPERO, *Hist*..., II, 275, n. 1, à l'encontre de la tentative du R. P. Delattre, qui voudrait trouver en ces chiffres précis, mais trop restreints à son goût, l'équivalent de notre expression « une poignée d'hommes » (*Proceed. of SBA.*, XV, 1892-3, p. 508).

(2) L'observation, qui a sa portée à la fois pour dater les tablettes et éclairer l'histoire de cette époque, a déjà été faite par M. SELLIN, *Tell Ta'annek*..., p. 102.

dieu privilégié *Atonou*, le disque solaire. Et la transformation religieuse, si indépendante en apparence des destinées politiques de l'Égypte, n'allait pas sans un bouleversement profond qui provoqua la ruine obscure d'une dynastie glorieuse.

Avec Harmhabi, que les maîtres de l'histoire égyptienne placent en tête de la XIXe dynastie (1), le retour au vieux culte national ramène la prospérité et la force. A peine a-t-il remis l'ordre à l'intérieur, que le jeune monarque s'inquiète de rétablir au dehors un prestige déjà trop effacé, surtout de ressaisir les provinces asiatiques sur le point d'échapper totalement à son sceptre. Il s'agissait de refouler d'abord, de contenir ensuite hors des limites septentrionales fixées jadis par Thoutmès III, les Hétéens, ces ennemis séculaires renforcés aujourd'hui des contingents redoutables fournis par les « Peuples de la mer ». Malgré ce regain d'énergie l'Égypte n'était plus assez puissante pour rejeter hors de ses frontières tous ceux qui s'y étaient installés comme en terre conquise. Il ne lui suffit bientôt plus de restreindre ses limites pour s'assurer le bénéfice d'une paix qu'elle ne pouvait plus imposer. A mesure qu'elle rétrogradait vers le sud, les envahisseurs la pressaient davantage et le jour vint où l'insurrection se fit générale jusqu'aux confins du Delta. Séti Ier venait de prendre en main le pouvoir. Une campagne hardie fut dirigée sur Canaan châtié avec rigueur. Rien ne paraît s'être opposé bien sérieusement à la marche victorieuse du monarque vers le nord (2). Mais à la suite de ce triomphe, les pos-

(1) Cf. MASPERO, *Histoire*..., II, p. 449, note 3. Cette dynastie est inaugurée vers 1350.

(2) M. Maspero (*Histoire*..., II, p. 371) restreint la fin de cette campagne à une course « à toute bride vers la frontière hittite ». M. Müller (*Asien*..., p. 200, 276, cf. la carte générale) donne aux conquêtes de Séti des bornes encore plus étroites. Après une rapide incursion chez les Hétéens dans la vallée de l'Oronte il se serait brusquement replié vers le sud, occupant à peine la Phénicie méridionale. La découverte d'une stèle au nom de Séti Ier à *Tell eš-Šihâb*, non loin d'*el-Mezeirib* en Transjordane, atteste, sinon des conquêtes bien stables, au moins son passage en cette contrée. La stèle a été trouvée en 1901 par M. le prof. G.-A. Smith et publiée par lui dans le *Quart. Stat. PEFund*, 1901, p. 347 ss. Il n'en subsiste que la partie supérieure, haute d'à peine un mètre. On y voit le monarque présentant une offrande à Amon accosté de la déesse Môt. Dans le bas de la stèle, dont il faut souhaiter la découverte, était indiquée sans doute la circonstance qui amena Séti Ier dans ces parages. Au dire de M. Smith, en effet, la pierre est bien de la région; les Arabes affirment qu'elle a été trouvée au lieu même où il l'a vue et il la croit d'ailleurs trop lourde pour avoir pu « être aisément transportée d'une certaine distance » (*op. l.*, p. 349). La situation géographique de Tell es-Sihâb, sur la route que pouvaient suivre les Égyptiens de Canaan à Damas, par le gué de Beisân et les plaines du Ḥaurân (cf. MASPERO, *Histoire*..., II, 138-140), rend d'ailleurs très vraisemblable que la stèle soit demeurée *in situ*. Un monument analogue, connu depuis longtemps déjà dans le voisinage, à *Cheikh Sa'ad*, attestait le passage de Ramsès II, fils et successeur de Séti Ier; cf. SCHUMACHER, *ZDPV.*, XIV, 1891, p. 142-147, la description de la stèle interprétée par ERMAN, *ZDPV.*, XV, 1892, p. 205-211. L'opinion récemment exprimée par le R. P. LAMMENS,

sessions effectives de l'Égypte en Syrie n'en demeurèrent pas moins



Fig. 304. — Stèle de Séti Ier en Transjordanie. Phot. communiquée avec obligeance par M. le prof. G. A. Smith.

fort diminuées et les armées royales n'y reparurent point dans toute la suite du règne.

Revue de l'Orient chrétien, 1904, p. 281 s., que « ce monument... montre d'une manière frappante l'influence de l'Egypte à Dunip, peut-être même l'existence d'un culte d'origine égyptienne », n'est apparemment pas plus heureuse que sa localisation de Dunip à Cheikh Sa'ad. Il pouvait exister, au cœur de cette région amorréenne, quelque haut-lieu hanté par une divinité fort en renom. La persistance des désignations onomastiques *Tell el-Aš'ary* (malgré les objections non sans valeur de SMITH, *Quart. Stat.*, 1901, p. 358 s., contre un rapprochement avec Astarté) et *Tell el-'Astarah*, est trop en faveur d'une telle hypothèse pour ne pas donner beaucoup de poids à l'interprétation d'Erman (*op. l.*, p. 210), adoptée par Maspero (*Histoire*..., II, 676 s.) : la divinité que Ramsès II honore dévotement n'a rien d'égyptien : ni la silhouette, pour autant qu'on la peut distinguer encore, ni le nom transcrit אננאצפן (Maspero : *Igana-Zaphon*); c'est à coup sûr quelque variété amorréenne d'Astarté. Si le père de Ramsès avait précédemment rendu ses hommages en ces mêmes lieux à un couple divin de son propre panthéon, c'est qu'il entendait mieux marquer sa suprématie, ou qu'il ne *sémitisait* pas au même degré que son fils, à moins que les divinités figurées sur sa stèle et dont les noms ne se lisent plus, n'aient été travesties à l'égyptienne par simple fantaisie de sculpteur.

Encouragées par cette apparente indifférence, les peuplades asiatiques intriguent de nouveau. Ramsès II, devenu roi, se vit bientôt contraint de reprendre la campagne pour tenter d'en finir avec la puissance hétéenne qui provoquait ces rébellions toujours renaissantes. Malgré le succès de plusieurs expéditions le Pharaon vainqueur ne vit d'autre moyen d'assurer finalement la sécurité de ses nouvelles conquêtes septentrionales que de traiter avec les Khâtis et cette alliance fameuse valut aux provinces syriennes de longues années de paix avec l'extérieur, c'est-à-dire de prospérité intérieure, de commerce actif avec le dehors et de rapide développement dans sa culture, malgré les perpétuelles discordes occasionnées par la confusion croissante des races qui se coudoyaient alors en Canaan. A l'intérieur du pays les Amorréens ont pris pied solidement. Les plateaux de la Transjordane sont devenus leur propriété à peu près exclusive; tout au plus rencontrerait-on encore quelques îlots de population indigène. Le royaume araméen limite en cette direction, au nord, la puissance amorréenne. Dans la Palestine occidentale cette puissance est beaucoup moins considérable. Quand la poussée hétéenne a rejeté les Amorréens hors de la Cœlésyrie leur ancien habitat, vers le sud, ils ont trouvé devant eux sur ce point les clans cananéens, peu disposés à se replier devant eux. Leur conquête de ce côté semble avoir été restreinte à la chaîne montagneuse du centre évacuée par les Cananéens qui se confinèrent, pour s'y défendre avec plus d'énergie et de succès dans le bas pays plus fertile, aux rives du Jourdain, dans les grandes plaines et sur le littoral (1). Par la voie de mer pénè-

(1) Cette localisation des Cananéens spécialement en Phénicie, et par extension dans la vallée du Jourdain reliée par la plaine d'Esdrelon à la côte méditerranéenne (*Nombr.*, **13**, 29, cf. **14**, 25ᵃ; *Jos.*, **11**, 3, où le « cananéen de l'orient » opposé à celui « de la mer » doit s'interpréter dans le sens des *Nombres*, et non pas d'une région transjordanienne), est confirmée par l'usage local contemporain des XVIIIᵉ et XIXᵉ dynasties égyptiennes. Le pays de *Kinaḫḫi* = כנח (WINCKLER, *Die Thontafeln von T.-el-Amarna*, **11** 15, 17; **14** 1, etc.), ou de *Kinaḫni* = כנחן (*ibid.*, **101** rev. 13; **151** 50, etc.), comprend surtout Tyr et Sidon, mais apparemment le littoral entier, d'Acre à Byblos. Dans les documents égyptiens réunis par MÜLLER (*Asien*..., p. 205 ss.) *Kanaʿana* n'est ni très ancien, ni surtout suffisamment précis, pour éclairer sur l'exacte compréhension que lui attachaient les hiérogrammates royaux. C'est même une controverse fameuse en certain cas — la campagne de Séti Iᵉʳ entre autres —, de savoir si *Pakanána* dans la liste des victoires désigne une ville inconnue du pays de Canaan (MULLER, *l. l.*; cf. E. CHASSINAT, *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, I, p. 99, note 2 [1901]), ou une localité spéciale des cantons méridionaux de Palestine (CONDER, *Quart. Stat.*, 1883, p. 175 s., *Khurbet Kenaʿân*, à 2 kilomètres environ au sud d'Hebron; cf. TOMKINS, *Quart. Stat.*, 1884, p. 57 ss.) : Maspero (*Histoire*..., II, 370, note 3, 371) estime que c'est bien une ville, mais appelée « de même que le pays ». Très séduisante, cette opinion de l'illustre maître n'est cependant pas

trent peu à peu les éléments de peuples nouveaux. Le trafic est actif dans les ports, d'où se répandent à l'intérieur la civilisation et

décisive pour fixer cette localité dans le sud palestinien, car il reste la multiplication possible après tout de ces villes homonymes du pays — cf. pour donner quelque vraisemblance à cette multiplication antique la fréquence relative du vocable moderne *Kena'an*, appliqué à des sites ou à des ruines de la Palestine contemporaine. — Dans un texte racontant l'organisation de Canaan sous Ramsès III, M. Maspero (*Histoire...*, II, 475 n. 1) croit « reconnaître la ville de Pakanâna de la Galilée ». De cette incertitude il résulte que le nom entendu par les Égyptiens avait une élasticité considérable. Tout au plus Muller a-t-il rendu vraisemblable (*Asien...*, p. 206 s.) qu'en écrivant *Kana'anmau* = כנענם *defective*) les scribes royaux désignaient en bloc les populations de la Syrie occidentale, tandis qu'ils réservaient *Kana'ân* aux cantons phéniciens. En ce sens on peut invoquer, semble-t-il, aujourd'hui le texte publié par M. E. Chassinat, *Bulletin de l'Institut français...*, I, p. 98-100, qui présente un fonctionnaire impérial de « la XXIIe dynastie, probablement sous Sheshonq Ier », au nom de *Pélisis fils d'Api*, comme l'interprète officiel pour les deux contrées de *Pakana'ân* et *Piléset* = פלשת. Il est vrai que même au temps de Sésac Ier on pouvait conserver en Egypte la prétention de gouverner encore non seulement les provinces côtières au nord de la Philistie, du Carmel au Liban, mais aussi l'intérieur du pays, conquis alors par les Israélites. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à l'Égypte qu'on peut demander la lumière nécessaire pour éclaircir les obscurités de la Bible sur Canaan et les Cananéens. Le nom est inconnu à la littérature assyro-babylonienne, qui désigne par *Martou*, *Akharrou*, lu plus volontiers maintenant *Amourrou* (cf. Zimmern-Winckler, *Die Keilinschr...*, p. 178 s.), les mêmes contrées où s'agitent confusément, d'après nos textes bibliques, Cananéens, Amorréens, Araméens, mêlés à des peuplades plus antiques et fractionnés en une kyrielle plus ou moins longue et compliquée de clans, qui prennent parfois des allures de peuples distincts en s'alliant à des noms de peuples survenus plus tard, les Hétéens par exemple. C'est ainsi que dans *Gen.*, **15**, 19-21, le pays promis à Abraham, c'est-à-dire Canaan d'après **12**, 1-7, est occupé par le Qénien, le Qenezéen, le Qadmonien, l'Hétéen, le Phérézéen, les Réphaïm, l'Amorréen, le Cananéen, le Girgasien et le Jebuséen. Le passage est manifestement rédactionnel et ne coïncide pas pour la nomenclature avec des textes d'autres sources tels que *Deut.*, **7**, 1, où il n'y a que « sept nations nombreuses et puissantes », et *Jos.*, **9**, 1, où ne s'en retrouvent que six. Dans l'inextricable complication des groupements (cf. l'essai de classement proposé par M. le prof. Guthe, *Kanaaniter*, dans la *Realencyklopädie...*, IX, 737 ss.) l'unique moyen de faire quelque lumière est de chercher à répartir d'abord les séries divergentes entre des sources distinctes dont le point de vue historique et l'époque ne sont pas identiques, et d'examiner ensuite à quel point l'énumération peut avoir été objective ou stylisée. On s'est dès longtemps aperçu que, d'une part, l'agglomération des Hétéens, Cananéens, Amorréens et Réphaïm était surtout l'œuvre syncrétiste d'un rédacteur et que, d'autre part, la source *élohiste* parlait toujours d'Amorréens aux endroits occupés par les Cananéens dans le document *jahviste*, ou décrit par le *code sacerdotal* (P) comme le « pays de Canaan » : *v. g. Gen.*, **48**, 7 (P) le pays de Canaan où Jacob revient après le séjour en Aramée a été conquis par lui sur l'Amorréen, **48**, 22 (E); *Gen.*, **14**, 13 (E) Abraham à Mambré est en territoire amorréen, tandis que **23**, 2, 9 etc. (P), Hébron au pays de Canaan est peuplé d'Hétéens. Il est vrai que cette solution fort heureuse de la difficulté présenterait l'inconvénient d'être un cercle vicieux, si le principe « J dit Canaan, E emploie Amorréen », était le motif exclusif d'attribution des textes à l'une ou à l'autre source (M. Mor. Jastrow (*jun.*), *Encyclopaedia biblica* de Cheyne, v^o^ *Canaan*, I, col. 640 § 7, semble avoir redouté le péril, assurément réel, facile à éviter néanmoins). C'est donc à un classement très attentif qu'il faut recourir, et l'on n'attend pas ici cette longue et minutieuse enquête qui relève de l'exégèse proprement dite. Une double observation de portée générale permet peut-être de s'orienter quelque peu dans le problème. Celle-ci

les richesses de l'étranger. Les villes restaurent leurs fortifications démantelées pendant la guerre; la culture reprend possession des

d'abord, que les documents bibliques, d'une époque postérieure en toute hypothèse aux migrations successives qui ont peuplé de races diverses le sol devenu hébreu par la conquête du XIIIe-XIIe siècle, ne pouvaient guère fournir d'informations ethnographiques plus précises que les textes égypto-babyloniens plus rapprochés des mouvements de peuples qui ont amené la complexité ultérieure. Si donc, au témoignage des maîtres de l'égyptologie (cf. MASPERO, *Histoire*..., II, p. 126), on a renoncé dans les chancelleries royales et dans toute la littérature historique égyptienne à démêler l'enchevêtrement des populations de la Syrie méridionale, fréquentées pourtant au jour le jour, et si les scribes assyriens, moins inventifs encore que leurs pareils des bords du Nil, se contentaient d'un ou deux termes génériques sans nulle prétention à désigner des races, il est fort naturel que la Bible, en face d'une difficulté croissante, à la période où son histoire débute, n'ait pu procéder avec rigueur ethnographique, ni avec une précision limpide. La seconde observation est que, à l'instar des documents les plus anciens, quand il s'agit de peuples d'origine obscure parce qu'ancienne, la Bible emploie volontiers des vocables descriptifs ou topiques. Dès lors il devient possible, en s'aidant du principe rappelé plus haut, d'en accorder les données en une esquisse générale dont les fouilles permettent peu à peu de préciser la valeur ethnographique, sans qu'il soit naturellement permis d'espérer en cette voie autre chose que les grandes distinctions raciales, jamais une répartition de clans ou de tribus dans une même race. Voici donc comment pourrait être compris ce schéma historique des peuples de la Terre Promise, d'après les indications bibliques. Décompte fait des tribus excentriques — Qénites, Amalécites, — ou des peuples apparentés aux Hébreux — Ammon et Moab, — quand la conquête commence, le pays est aux mains de populations cananéennes et amorréennes émiettées en une infinité de groupes. Les noms de ces groupes étudiés attentivement renseigneraient peut-être en partie sur leur nature; ce qui ressort surtout des énumérations, c'est l'éclat du triomphe d'Israël, seul avec le secours de son Dieu, en lutte contre tant de nations valeureuses. Qu'un document ait voué ses préférences aux Amorréens, l'autre aux Cananéens, il n'importe; aussi bien la Bible elle-même justifie cette distinction tout en laissant subsister une unité de race, par le fait qu'elle ne leur assigne jamais le même habitat, dans les passages où son récit historique nous est demeuré clair.

Les Amorréens occupent tout le haut pays, la plaine est réservée aux Cananéens, de préférence même au bord de la mer (*Nombr.*, **13**, 29; *Dt.*, **1**, 7; *Jos.*, **11**, 3) : si *Jug.*, **1**, 9 mentionne des « Cananéens habitant la montagne », il est facile d'y reconnaître une expression rédactionnelle moins précise, puisqu'on ajoute qu'ils habitent aussi « le Negeb et la Chephélah ». C'est l'information des *Nombres* (**13**, 29) qui demeure la plus intéressante par sa précision géographique : Amaleq au Negeb, les Amorréens — avec tous leurs clans ou les peuples surajoutés par les plus récentes invasions — dans la montagne, Canaan sur la mer et au Jourdain. Certaine donnée de la Table ethnographique (*Gen.*, **10**, 15) présentant Sidon comme le premier-né de Canaan et lui donnant Khet pour frère, prend même un spécial intérêt mise en regard du texte des *Nombres*, des textes postérieurs qui ramènent Canaan vers la Phénicie (*Is.*, **23**, 11; *Sophonie*, **2**, 5, etc.), le tout rapproché des informations extraites d'autres sources, traditions phéniciennes transmises par les auteurs classiques, renseignements fournis par les textes assyriens ou égyptiens, aujourd'hui aussi par l'archéologie. De cette confrontation il résulte que les auteurs bibliques voulaient donner l'impression d'une immigration des races sémitiques dans la Syrie méridionale précédemment peuplée de tribus dont on ne savait que l'existence et pour qui l'on créait des termes descriptifs d'une compréhension plus ou moins large. Ces autochtones n'avaient pas tellement disparu qu'on n'en pût rencontrer quelques îlots encore aux temps plus voisins de la conquête, peut-être même à ses débuts : c'était des Eimim, des Zouzim, des 'Anaqim, des Rephaïm. La Bible s'abstient seulement de signaler l'origine des premiers immigrants; après cela, rien de plus fondé que de montrer d'abord tout le pays au pouvoir des Cananéens, tandis

campagnes désormais à l'abri de la dévastation laissée après le passage d'une armée; la sécurité des routes y ramène un monde affairé de commerçants, de courriers royaux et de fonctionnaires, qui contribue largement à l'expansion du bien-être et à la prospérité momentanée du pays.

C'est bien à la fois cette situation florissante et ce mélange de peuples que la Bible décrit en Canaan, à l'époque où les Hébreux, devenus, eux aussi, un peuple durant leur immigration et leur séjour prolongé en Égypte, vont essayer d'y pénétrer à nouveau, cette fois pour s'en assurer la possession exclusive (1). Après avoir longtemps joui, non sans un large profit, de l'hospitalité libérale des Égyptiens sur le sol de Gessen, le clan des Patriarches hébreux se trouva réduit soudain à une condition plus dure. Pharaon fit peser sur ces hôtes, dont la richesse et l'accroissement étaient vus probablement d'assez mauvais œil par ses sujets, le poids des impôts et de la corvée. Sous Ramsès II le joug s'alourdit brusquement : il fallait créer en hâte des villes grandes et fortes : Ramsès et Pithom, et les exacteurs pharaoniques se firent si rudes pour les Israélites réduits au même servage que des prisonniers de guerre, qu'à la première occasion ils prirent la fuite (2). Entraînés par Moïse, ils franchirent l'isthme qui les séparait

qu'ils doivent le partager plus tard avec les Amorréens et que par-dessus le tout surviendront plus tard encore des épaves hétéennes. Cananéens et Amorréens faisaient partie de l'ébranlement initial qui avait introduit les Sémites en Syrie : mais tandis que les premiers pénétraient jusqu'à la mer et s'y installaient, quitte à occuper ensuite le reste du pays qui leur offrait moins d'avantages, les Amorréens se cantonnaient dans la plantureuse Cœlésyrie. D'où étaient venus les noms? Malgré la répugnance manifestée parfois (cf. GUTHE, *Realenc.*, *l. l.*, IX, 733), rien ne s'oppose expressément à ce qu'une assez large part de vérité gise dans certain usage linguistique de la Bible (v. g. *Néh.*, **9**, 24) jouant sur la racine כנע araméisée, ou mieux arabisée, pour exprimer l'état de dépression où Dieu a réduit les Cananéens. Il se peut évidemment que leur situation géographique depuis longtemps connue ait seule provoqué cette adaptation.

(1) Cf. *Ex.*, **3**, 8, 17 ; **33**, 2-3; *Nombr.*, **13**, 27 ; *Dt.*, **6**, 10-12, etc. A propos de l'expression ארץ זבת חלב ודבש « une terre coulant du lait avec du miel » fréquente dans les passages cités, voir GUIDI, *RB.*, 1903, p. 241-244. La nature des échanges entre la Syrie et l'Égypte en une époque un peu antérieure que les documents égyptiens nous ont fait mieux connaître indique bien aussi la prospérité de Canaan pacifié (cf. MASPERO, *Histoire*..., II, 284-286) et c'est le cas de rappeler le mot de Maspero décrivant la Syrie au début de la conquête du XVIIe siècle : « Somme toute, ce qu'on aperçoit de la Syrie à travers les réticences et les mépris des chroniqueurs égyptiens, nous donne la vision d'un pays plantureux, civilisé, où il faisait bon naître, malgré la perpétuité des guerres et la fréquence des révolutions » (*Histoire*..., II, 153-154). Le témoignage indirect des fouilles accentue cette impression favorable produite par les textes. Pour la nature des richesses du sol cf. *Gen.*, **43**, 11; *Nombr.*, **13**, 23 ; **32**, 1 ss.

(2) *Ex.*, **1**, 8-22 l'oppression ; cf. **5**, 5-21. La fuite est racontée *Ex.*, **12**, 37-42 et l'on fixe à 430 ans (LXX : 435 ans) la durée totale du séjour des Hébreux en Égypte. Leur prospérité signalée **1**, 7, est rappelée **12**, 38. Comme on peut s'y attendre, l'histoire égyptienne est

du désert oriental et s'acheminèrent vers Canaan. C'était à n'en pas douter la ruine irrémédiable. Informé de la fuite de cette immense et précieuse légion d'esclaves, Pharaon ne manquerait pas de se lancer à sa poursuite. D'ailleurs on se heurterait sans faute à la résistance des peuples de Canaan avant d'y être assez préparé. Un ordre divin ramène les fugitifs dans les solitudes austères et grandioses du Sinaï. On y prendra le temps nécessaire à l'organisation nationale qui fait encore défaut. La lutte avec les tribus rencontrées dans les vallées de pâturages et autour des puits aura pour résultat d'aguerrir le peuple pour les combats plus redoutables qu'exigera la conquête de Canaan. Après une vaine tentative pour entraver leur fuite, Pharaon qui a vu les Israélites s'enfoncer au désert estime superflu de les y poursuivre, soit que d'autres soucis l'appellent ailleurs, soit qu'il juge assurée la ruine des fuyards; en tout cas, pour lui, leur race n'est plus; aussi af- fecte-t-il d'en parler avec plus encore de négligent mépris que des populations insubordonnées de la Palestine méridionale, parmi lesquelles il a dû en ce même temps pratiquer « une opération de police, plutôt qu'une opération militaire (1) ». Ce Pharaon qui avait succédé dans l'entrefaite à l'oppresseur des Hébreux, Ramsès II, avait nom Ménephtah, et dans le document auquel il vient d'être fait allusion, tout le monde a suffisamment reconnu la stèle fameuse découverte naguère par M. Flinders Petrie dans les ruines de l'*Amenophium* à Thèbes. On y lit les éclatants succès de Ménephtah, son immense empire pacifié, les rebelles cananéens châtiés et les plus brouillons emmenés captifs. C'est dans ce contexte qu'est présenté *Israïlou*, désigné pour la première fois dans les textes égyptiens par son nom authentique : « Israël est déraciné, et n'a pas de graine (2) ».

demeurée muette sur cette fuite d'une tribu rebelle. M. Th. Reinach, en réunissant les « nombreuses variantes » de ce qu'il nomme le « récit egyptien de l'Exode », observe que ce « récit tout entier ne reposait sur aucune tradition historique sérieuse » (*Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au Judaïsme*, p. 15, note 1). Tous ces récits (cf. *op. l.*, p. 14-15 Hécatée d'Abdère; p. 27-34, Manethon; p. 57, Posidonios d'Apamée; p. 99-101, Strabon p. 116-120, Chœremon et Lysimaque d'Alexandrie, etc.) de basse époque ont une allure trop tendancieuse pour être de quelque utilite. L'historicite du séjour d'Israël en Egypte n'est du reste plus guere révoquée en doute par la critique contemporaine et on peut voir dans la plaquette de Spiegelberg par exemple (*Der Aufenthalt Israels*.... p. 15-20) un bon résumé des motifs qui expliquent le silence des documents égyptiens.

(1) Virey, *Note sur le Pharaon Ménephtah et les temps de l'Exode*; *RB.*, 1900, p. 585.

(2) Traduction de M. Virey (*l. l.*, p. 579), qui a le plus approfondi l'etude du texte dans la phrase en question. Le mémoire du savant égyptologue fournit, outre cet examen philologique précis, des apercus pleins d'intérêt sur les circonstances et la date de l'Exode, apparemment en l'an III de Menephtah, dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Voir aussi a ce sujet Deiber, *La stèle de Mineptah et Israel*. *RB.*, 1899, p. 267 ss., et Maspero, *Histoire*.... II, p. 436. p. 443 s., où l'on trouvera aussi la bibliographie relative a l'identification

Pendant ce temps néanmoins Israël prenait le caractère d'une nation organisée, consciente de sa force, impatiente aussi d'entrer en possession de la Terre qui lui avait été promise. Après les événements du Sinaï et la halte prolongée de Cadès (1), malgré les informations décourageantes rapportées de Canaan par les espions qu'on y avait dépêchés, un essai fut tenté pour y prendre pied directement par les plateaux fertiles du Négeb. L'entreprise était téméraire et l'échec semble avoir été complet (2). Il fallut recommencer les marches au désert, tourner la mer Morte, conquérir d'abord avec un moindre effort la région orientale, mal défendue par de plus faibles habitants et pénétrer enfin par de plus faciles issues dans le pays convoité. Avant que fût achevée cette partie déjà laborieuse de la tâche, les circonstances allaient modifier une fois de plus Canaan, de très heureuse sorte pour les Hébreux. A la suite des incidents relatés par la stèle de l'an V de Ménephtah, la vie tranquille et prospère dans les provinces

des Hebreux avec les *Apouriou* mentionnés en des textes antérieurement connus : identification hâtive et mal fondée, qui n'a plus les sympathies de l'égyptologie contemporaine. Spiegelberg, *Der Aufenthalt Israels...*, p. 41, adopte comme date de l'Exode l'année 1240 environ, précisément la même qu'indiquait peu auparavant le P. Lagrange, *Juges*, p. xliv. Il est superflu de rappeler de très érudites théories équilibrées pour reculer dans le passé la date de l'Exode ou distinguer plusieurs émigrations des Hébreux vers Canaan. Ces systèmes n'avaient d'autre but que d'expliquer en Palestine la présence alléguée parfois d'Hébreux avant la lettre ; ils n'ont aucun appui dans les monuments et créent d'ailleurs autant de difficultés qu'ils en aplanissent. Signalons pourtant une des plus récentes tentatives, de retour à une date archaïque : M. K. Miketta, *Der Pharao des Auszuges; Bibl. Studien*, VIII, ii (1903), a prétendu établir que l'exode avait eu lieu sous le règne d'Aménophis II, entre 1461 et 1436. Il n'aboutit à cette combinaison, estimée nécessaire pour justifier des indications chronologiques (*I Rois*, **6**, 1, 480 ans de la sortie d'Égypte à la construction du Temple et 645 ans d'après *Gen.*, **21**, 5; **25**, 26; **47**, 9 ; *Ex.*, **12**, 40, pour la durée depuis l'entrée d'Abraham en Canaan jusqu'à la sortie d'Egypte) qu'au prix de combinaisons fort précaires. A propos de chronologie biblique il canonise trop hâtivement la Massore à l'encontre des LXX, dans les passages cités, cf. *Actes*, **7**, 6; *Gal.*, **3**, 15 ss., et trouve en Egypte et en Babylonie des synchronismes aussi faciles a troubler qu'ils ont été laborieux à equilibrer. Dans l'indication d'*Ex.*, **1**, 11 sur les villes bâties durant l'oppression, il croit devoir conserver seulement Pithom et substituer Ṣoan à רעמסס. A la suite de Müller, il voit dans *Asrou* des listes de Séti Ier et Ramsès l'Aser biblique ; il trouve dans les lettres d'el-Amarna le récit de la conquête progressive de Canaan par les tribus d'Israël, telle que l'indique la Bible dans les premiers chap. des Juges. En ce qui concerne la chronologie à tout le moins, la thèse de M. Miketta n'a même pas le mérite d'une grande nouveauté ; on en trouvera les éléments principaux dans divers mémoires de M. Lefébure, cf. par exemple celui qu'analyse *RB.*, 1897, p. 320 s.

(1) Sur l'itinéraire des Israelites depuis leur sortie de Gessen, jusqu'à l'arrivée au Jourdain, voy. Lagrange, *RB.*, 1900, p. 63-86, 273-287, 443-449; la localisation du Sinaï, *id.* *RB.*, 1899, p. 369-392: le site de Cadès, 1896, p. 440-451.

(2) *Nombr.*, **13** les espions, **14**, 41-45 la déroute à Khormah ; cf. **21**, 1-3. De ce dernier passage Steuernagel, *Die Einwanderung der israelit. Stämme in Kanaan* (1901), a déduit son hypothèse de la pénétration de Juda-Siméon en Canaan par le sud ; cf. les observations du P. Lagrange sur cette thèse, *RB.*, 1902, p. 124 ss.

palestiniennes avait repris son cours sans incident notable en tout le long règne de ce prince. Lui mort, le pouvoir tomba en des mains débiles : occasion invariable de rébellion dans les régions extrêmes de l'empire. On s'agita en Libye; mais le principal danger se produisit du côté de la Syrie. Plusieurs règnes éphémères s'étaient succédé; une autre dynastie, la XXe, venait d'être fondée; elle produisit juste à point un monarque assez énergique pour sauver l'Égypte quand déjà l'invasion formidable des Libyens en avait franchi les frontières. Son nom même, Ramsès III, était d'heureux augure et sa vaillance en soutint le prestige. Mais tandis que Ramsès concentrait ses efforts contre la Libye, les peuples d'Asie Mineure, culbutés apparemment par quelque migration septentrionale, avaient reflué vers la Syrie; rien n'avait tenu devant l'irrésistible choc de ces masses : royaume hétéen, régions amorréennes, Phénicie, provinces égyptiennes de Canaan, tout avait été mis à mal et le danger menaçait d'atteindre l'Égypte elle-même. Pharaon n'eut que le temps de réunir et d'équiper ses troupes pour se lancer au-devant du péril. On était en l'an VIII de son règne, soit à peu près 1200 avant J.-C., et moins de quarante ans s'étaient écoulés depuis que la domination égyptienne avait été glorieusement rétablie sur Canaan par Ménephtah.

La rencontre eut lieu « quelque part... sur la lisière de la Shéphélah... Aucun site n'est indiqué » (1). Malgré leur bravoure les envahisseurs furent refoulés; acculés au rivage, où croisait leur flotte, ils n'eurent pas le loisir d'y trouver un refuge. Ramsès triomphant poussa jusque vers l'Euphrate une course rapide et sans obstacle. De retour en Égypte, il lui suffit de la gloire attachée à son nom par cette brillante campagne. Pour repeupler ses fiefs de Canaan dévastés par la guerre et augmenter dans ce pays, en même temps que l'enchevêtrement des populations si favorable à son autocratie, les revenus qu'il en tirerait, le vainqueur « installa sur la côte ce qui subsistait des vaincus, les Philistins dans la Shéphélah, les Zakkala sur la lisière de la grande chênaie, du Carmel à Dor » (2). Ce fut un renouveau

(1) Maspero, *Histoire...*, II, p. 466 et note 3. C'est l'intéressant et difficile problème de l'invasion des « Peuples de la mer », que l'histoire et l'archéologie contemporaines n'ont pu encore dirimer avec toute la précision désirable. A la documentation qu'on trouvera dans Maspero s'ajoutent de récents mémoires tels que H. R. Hall. *Keftiu and the Peoples of the Sea* dans *Annual of Brit. School...*, VIII, 1901-2, p. 157-189; R. Weill, *Le vase de Phaestos; un document de l'histoire du monde créto-asianique; Rev. archéol.*, 1904, I, p. 52-73; Fl. Petrie, *Notes on the XIXth and XXth Dynasty*, *PSBA.*, 1904, p. 36-41.

(2) Maspero, *Histoire...*, II, p. 470, cf. 697. R. Weill, *Rev. arch.*, 1904, I, p. 61, ne paraît pas très confiant dans cette installation des vaincus sur le territoire de Canaan de par la volonté du Pharaon. En tout cas, c'est en ces régions que désormais Philistins et Zakkala sont localisés : ceux-ci par les documents égyptiens, ceux-là par la Bible. Les données bi-

d'influence égyptienne en Canaan : pour veiller de plus près sur les ennemis d'hier devenus les vassaux d'aujourd'hui, on érigea des forteresses; un temple fut consacré à la divinité de Pharaon qui se contenta désormais de percevoir avec régularité la taxe imposée à ces provinces, dont le morcellement ethnographique, plus compliqué que jamais, brisait la force et garantissait la fidélité. A cette heure même les Hébreux avaient franchi le Jourdain et s'étaient massés dans la plaine occidentale, à Gilgal. Jéricho fut enlevée au premier choc, mais il s'agissait d'atteindre maintenant le haut pays, d'attaquer ces grandes villes aux puissantes murailles dont l'aspect avait naguère si fort glacé d'effroi les vaillants guerriers envoyés en recon-



Fig. 305. — Un Philistin. D'après Maspero. *Histoire...*, II, 463.

bliques relatives aux Philistins sont familières à nos lecteurs. Le récit de voyage d'un Égyptien de la XXIe dynastie (environ vers l'an 1000 av. J.-C.) pour chercher des bois de construction en Phénicie semble bien montrer les Zakkala établis sur le littoral au sud du Carmel (W. Golénischeff, *Papyrus hiératique... contenant la description du voyage de l'égyptien Ounou-Amon en Phénicie;* dans *Recueil de trav...*, XXI, 1899, p. 74-102; cf. *RB.*, 1899, p. 481 et Maspero, *Recueil...*, XXVIII, 1906, p. 15-20). Le messager pharaonique vient en effet débarquer à *Diro* (= Dôr?) et il est fort bien accueilli par le prince *Bodil*, qui avait donc quelque obligation vis-à-vis de l'Egypte. M. Clermont-Ganneau tentait naguère d'établir l'origine sémitique du « peuple des Zakkari » et de leur rattacher ce groupe « nabateo-arabe, qu'Etienne de Byzance mentionne à plusieurs reprises » sous le nom de Δαχαρηνοί (*Recueil d'arch. orient...*, IV, 250-254). M. Weill (*Rev. arch.*, *l. l.*, p. 64) écarte « l'hypothèse d'une origine sémitique » comme « tout à fait invraisemblable » et maintient les Zakkala parmi les races asianiques diverses dont il cherche à fixer les traits physiologiques dans son étude. Un élément non sans valeur a été versé au débat par les découvertes contemporaines : l'attestation d'un courant égéo-mycénien ou creto-mycénien, comme il serait peut-être mieux de l'étiqueter (cf. Weill, *l. l.*, p. 71), très accentué à travers la civilisation palestinienne depuis la fin du XVIe siècle jusqu'au XIIe. Les faits archéologiques nouveaux sont donc très à l'appui de la théorie vigoureusement présentée par Hall (*Annual of Br. School*, *l. l.*), identifiant la Crète surtout avec le *Keftiu* egyptien, incluant par conséquent les Crétois parmi les « Peuples de la mer » ou les « Septentrionaux » dont ils auraient été l'elément principal, et faisant du littoral de Canaan la voie ordinaire des communications entre l'Egypte et ces peuples de culture égéo-mycénienne. Dans le même sens Fl. Petrie incline a penser que les Zakkala sont originaires de la Crète orientale et il rapproche leur nom de celui de Zakro (*PSBA.*, 1904, p. 40 s.). Les récentes découvertes sur le sol

naissance (1). Il fallait surtout se mesurer non plus avec l'Amalécite nomade des steppes sinaïtiques, ni même avec les clans amorréens de la Transjordane, mais à ces hommes redoutables de Canaan qui avaient tenu tête à mainte reprise aux armées égyptiennes, quand ils n'en constituaient pas les plus solides contingents. La mémoire ne pouvait s'être perdue parmi les Israélites immigrants de ces géants farouches que leur avaient décrits les espions envoyés de Cadès, quand ils se comparaient, vis-à-vis d'eux, à des sauterelles (2).

Moins qu'à nulle autre époque cependant, Canaan décimé, affaibli, divisé, n'était en mesure d'arrêter les nouveaux envahisseurs. Leur marche d'autre part, inaugurée à l'opposé de la sphère d'influence égyptienne plus directe, ne devait pas causer plus de souci à Pharaon que les incessantes querelles d'un clan à l'autre; et la conquête commença. Brillante et rapide, si l'on s'en tient à quelques récits à tournure synthétique, deux ou trois campagnes hardies l'auraient consommée, du vivant même de Josué. L'histoire biblique, interrogée plus en détail, indique une tout autre marche des événements (3).

Épouvantés à l'approche du péril qui menace leur indépendance beaucoup plus que la suzeraineté de l'Égypte, les roitelets cananéens organisent un essai de confédération. Tous ceux de la contrée méridionale, répondant à l'appel du roi de Jérusalem plus immédiatement menacé, viennent offrir la bataille aux Hébreux déjà parvenus

crétois donnent beaucoup de poids à cette opinion en nous faisant constater dans les fresques surtout et les reliefs de Cnossos ou de Phœstos le prototype de ces Philistins que les représentations égyptiennes ultérieures nous ont rendus si familiers.

(1) *Nombres*, **13**, 28.

(2) *Nombres*, **13**, 33.

(3) *Josué*, **11**, 21-23 on a exterminé même les redoutables 'Anaqim; le pays est en paix: cf. la récapitulation du ch. **12**. Le ch. suivant n'en débute pas moins par cette parole de Jahvé à Josué fort avancé en âge : « le pays qui te reste à soumettre est très grand », **13**, 1". La difficulté créée par ces antilogies — qu'il est superflu de citer en détail — est assez considérable pour que les défenseurs les plus résolus de ce qu'on nomme l'histoire traditionnelle, adversaires déclarés et convaincus de tout ce qui sent la critique, se voient contraints d'y recourir pourtant. Mais du moins feraient-ils sagement d'y recourir avec franchise, et de ne pas porter atteinte, par d'invraisemblables compromis, à la dignité de la Bible. Pour M. Miketta par exemple, toute la seconde partie du livre de Josué, depuis le ch. **12**, est criblée de « gloses postérieures à l'époque de Josué »; mais ces gloses doivent être d'« un rédacteur qui vivait *immédiatement* après la mort de Josué » (*Der Pharao des Auszuges*; *Bibl. Stud.*, VIII, II, p. 92). On a souligné *unmittelbar*, dont la naïveté est aussi entière qu'inutile. On devra en effet recourir à d'autres *successeurs* pour expliquer les *gloses* analogues dans les *Juges* et *Samuel*. Et si l'on admet la retouche d'un rédacteur inspiré, qu'importe qu'il soit plus tard que plus tôt? On trouvera du reste dans le docte mémoire de M. Miketta (p. 91, note 6), pour faire pendant à son mauvais compromis, divers expédients suggérés en guise de solution au problème de la survivance des Cananéens après leur extermination par Josué !

sur la montagne par la vallée montant de Jéricho à Béthel et maîtres de Gabaon qui s'est rendue avec les localités de son ressort. La coalition cananéenne est vaincue par un effort apparemment commun des Israélites. Mais à partir de ce moment l'action commune cesse ; c'est la prise de possession effective qu'il s'agit d'inaugurer, et les clans se dirigent chacun vers le lot de son choix, ou qui lui a été assigné. C'est affaire aux exégètes de déterminer par les livres de Josué et des Juges l'action réelle et le groupement des tribus dans cette conquête. On voit d'abord Juda secondé par Siméon et des alliés Qénites, profiter de l'ébranlement que la victoire de Gabaon vient de causer à la puissance des Cananéens du sud, pour marcher à la conquête de cette région. Les places fortes échappent en partie à son pouvoir ; tout le reste de la contrée jusqu'au Négeb est bientôt son apanage et le temps viendra de réduire enfin les fâcheuses enclaves que l'ennemi conserve encore. Pour le moment on tâche de composer avec lui ; sous un prétexte ou sous un autre, les cas sont fréquents non plus de simple cohabitation, mais de mélange avec cette race maudite, vouée en principe à l'extermination radicale.

Tandis que Juda et ses alliés s'installent dans le midi, les tribus de Ruben et Gad sont revenues à leurs troupeaux parqués grassement à l'orient du Jourdain. Le reste des clans d'Israël s'est efforcé d'entamer le centre et le nord de Canaan. La résistance qu'ils y rencontrent est violente ; ils demeurent impuissants contre les villes fortifiées et se brisent contre les armées solides heurtées sur tous les points où ils tentent de se glisser. Une fois encore s'organise une action commune, à laquelle toutes les tribus sont convoquées. Juda, suffisamment occupé encore chez lui, manque à l'appel ; Gad et Ruben n'y répondent pas davantage ; Aser et Dan se tiennent à l'écart (1). Les autres tribus, groupées autour de chefs héroïques, font

(1) *Juges*, 5, 17. L'abstention d'Aser en particulier a été spécialement exploitée en faveur de la théorie qui veut diviser les tribus et opposer à l'histoire biblique de l'Exode la présence d'Israélites authentiques dès le début de la XIX[e] dynastie en Canaan. C'est surtout le cas d'Aser. On n'a pas oublié avec quelle énergie de conviction M. Müller, *Asien*..., p. 236-239, s'est efforcé d'établir l'identité d'*Asrou*, *Asarou*, des listes de peuples cananéens vaincus par Séti I[er] et Ramsès II avec אשר de la Bible. Phonétiquement identiques les deux désignations s'appliqueraient à la même contrée : d'où la présence d'une tribu d'Israël en Palestine à peu près un siècle avant le passage du Jourdain et le début de la conquête. D'autres noms relevés dans la correspondance d'el-Amarna ont également fourni l'indice d'une population cananéo-israélite dès le XV[e] siècle, Malkiel par exemple, ou les « fils de Labâ — Lévi ! » ; cf. l'égyptien « *Lui-el*, transcription exacte de *Levi-el* » dans les listes géographiques de Médinet-Habou publiées par Daressy, *Recueil de travaux*..., XXI, 1899, p. 37, et rapportées à l'époque de Ramsès III. Le fait d'Aser est seul vraiment concluant, à supposer que la similitude des noms doive nécessairement entraîner l'identité. Or rien n'est moins nécessaire que cette induction. Les contrats babyloniens ont fourni des noms *Abi-*

merveille à la bataille du Thabor contre l'armée confédérée de tous les rois de Canaan septentrional. Le résultat de ce triomphe mémorable est d'ouvrir le pays à la conquête de détail. Désormais au nord comme au sud la puissance cananéenne est brisée. Seules quelques villes aux orgueilleux remparts continuent longtemps encore de braver les vainqueurs. Grâce aux relations actives qui s'établissent partout de vainqueurs à vaincus, Israël s'introduit progressivement dans ces places et finit par en expulser les derniers Cananéens, à moins qu'il ne les conserve pour s'en faire des esclaves.

Mais ainsi qu'il arrive en toute conquête d'un pays où la civilisation est déjà très développée par un peuple de culture moins parfaite, le conquérant ne tarde pas d'être absorbé par la civilisation plus avancée. En dépit de toute l'hostilité de race, des anathèmes divins, du précepte religieux et du dommage qui en peut résulter pour l'unité nationale, Israël se laisse imprégner des usages cananéens, même en son culte de Iahvé. Il adopte en maint endroit les sanctuaires des Ba'als locaux, continue d'y sacrifier les mêmes victimes exécrables, modèle sa vie entière sur la vie qui résulte, dans la société cananéenne contemporaine, des conditions du sol et des multiples influences extérieures.

Aussi l'installation israélite dans le pays, qui doit être un fait accompli dès le début du XII[e] siècle avant notre ère, entre 1200 et 1180, n'entraîne-t-elle aucune transformation radicale, voire même absolument aucune modification appréciable dès l'abord dans la culture des antiques cités cananéennes. Non seulement Ta'annak, Megiddo, Gézer, échappées à la conquête, mais les moindres tertres fouillés, montrent dans leurs ruines un développement poursuivi avec régularité près de deux siècles encore après l'invasion. C'est aux jours de la grande monarchie juive seulement, c'est-à-dire à

ramu, *Ja'qubilu* et *Jachupilu* très probablement identiques par leurs formes à Abram, Jacob et Joseph, sans que personne ait songé à y reconnaître les Patriarches. Quelle que soit l'origine du nom chez la tribu israélite ainsi désignée plus tard, son identité n'est pas établie par le fait même de la similitude avec celui du clan cananéen dont la localisation n'est pas d'ailleurs si évidente que l'a pensé Müller, suivi généralement avec une trop aveugle confiance à ce propos. C'est ainsi que MIKETTA, *Der Pharao des Auszuges*, p. 68-72, pour citer un auteur des plus récents, se réfère exclusivement à l'identification proposée par Müller pour déduire de l'existence de cet Aser en Canaan vers 1340 la confirmation de son Exode vers 1450. Or la théorie de Müller n'a même point l'assentiment de tous les égyptologues. D'après une notice bibliographique de l'*Oriental. Litter. Zeitung*, 1905, col. 78, un spécialiste aussi compétent que M. K. SETHE, *Götting. gelehr. Anzeigen*, 1904, n° XII, estime que le fameux *i ;-s ;- ru* de la liste de Seti doit se lire *Assur* et non *Aser*, et cela convient d'ailleurs beaucoup mieux à l'énorme importance que paraît avoir dans les textes cet *Asarou*, qui aurait dû déchoir sans qu'on voie quand ni comment pour devenir une assez insignifiante tribu israélite, dans l'opinion de Müller.

l'extrême fin du XIe siècle, qu'une inspiration nouvelle anime à peu près complètement toute la culture civile et religieuse; non pas qu'elle réalise un progrès notable en dehors de l'épuration de l'idée religieuse, mais parce que sans être plus indépendante de l'extérieur elle présente dans sa façon de syncrétiser les influences une autonomie plus caractéristique. Cette évolution progressive, sans nulle trace de l'hiatus qu'eût nécessairement produit la substitution violente et brusque des Israélites aux Cananéens exterminés en bloc, est la plus directe confirmation que pouvaient apporter les fouilles au schéma historique de la conquête tel qu'on peut le tracer d'après la Bible. L'absorption lente de Canaan par les Israélites se poursuivit avec des alternances de revers et de prospérité en toute la période des Juges, durant un intervalle d'un siècle et demi environ (1).

A ce moment il ne restait plus guère dans l'intérieur du pays qu'une ville insoumise : Jérusalem. En revanche toute la plaine du littoral méditerranéen était aux mains des Philistins. Installés, avons-nous dit, par la volonté de Pharaon (2), ils avaient su s'y maintenir, s'y développer même et leur voisinage devenait d'autant plus gênant pour Israël qu'il le privait des plus fertiles contrées et de tout le bénéfice des ports. Jusque sous le règne de David ils venaient encore molester toute la région aux alentours de Jérusalem. Leur intelligence avec les débris de la population antique pouvait constituer un sérieux danger pour la royauté naissante. Salomon résolut de supprimer ces ennemis intérieurs et de s'assurer du moins contre les Philistins la possession des places fortes qui commandaient l'accès de son royaume par l'occident. La principale était Gézer, demeurée cananéenne. Ce fut au roi d'Égypte, toujours suzerain au moins nominal de la contrée, que Salomon recourut pour réduire Gézer. Durant le long intervalle de l'installation des Hébreux, l'Égypte, qui n'avait cessé de décliner, n'était plus intervenue dans les affaires de Syrie et ne semble pas même avoir eu souci de protéger ses fiefs. Peu lui importait maintenant qu'une monarchie unifiée fût substituée dans le pays aux multiples clans cananéens puisqu'en

(1) « Tout ce qu'on peut dire a propos des faits de l'histoire des juges, c'est qu'ils tiendraient aisément dans une période 200 ans » P. LAGRANGE, *Juges*. Introduction. p. XLVI. D'après M. MASPERO. *Histoire*..., II, 685, n. 1, « un siecle et demi, de 1200 à 1050 environ » On ne discerne pas sur quoi Miketta appuie son opinion que « l'époque des Juges exige à elle seule un laps de temps beaucoup plus considerable » que deux cent quatre-vingts ans (*Der Pharao*..., p. 23).

(2) Cf. supra, p. 459. L'histoire des Philistins telle qu'on peut aujourd'hui l'établir a été résumée par LAGRANGE, *Juges*, p. 262-268.

changeant de maitres Canaan continuerait d'être sous l'allégeance de Pharaon.

Salomon en effet reconnaissait la suzeraineté du roi d'Égypte, recevait une de ses filles en mariage, adoptait ses dieux et les honorait en face de Iahvé. Vassalité douce au surplus, qui assurait au monarque juif les larges profits d'un commerce très actif avec son puissant voisin. sans parler de l'appui efficace que lui prêtèrent les armées pharaoniques pour porter le coup de grâce à la résistance cananéenne. Gézer enlevée d'assaut fut incendiée, puis fortifiée à frais nouveaux et livrée en dot à la princesse devenue épouse de Salomon (1). Tout ce qui pouvait subsister n'importe où des populations anciennes — et la Bible laisse entendre que le nombre en était considérable encore. — devint gent taillable et corvéable à merci (2). La conquête était bien définitive.

Il n'entre pas dans notre but de retracer en détail ce que cette belle unité monarchique avait de précaire. L'enchaînement général des faits doit pourtant être remis en mémoire pour faire comprendre qu'à l'apogée même de la monarchie, dans la période, juive par excellence, de la civilisation palestinienne. l'Égypte, l'Assyrie et Canaan marquent d'une empreinte si profonde cette culture qu'on s'attendrait à voir ne relever que de l'idée nationale et du sentiment religieux le plus orthodoxe.

Il était inévitable que la puissance d'Israël portât quelque ombrage à l'Égypte. Tout vassal que fût Salomon, sa fidélité devenait douteuse dans la mesure où croissait son pouvoir désormais sans contrepoids, si ce n'est peut-être dans les cantons occidentaux conservés par les Philistins. Aussi les premiers essais de rébellion contre la royauté juive et la moindre tentative pour détruire l'unité monarchique établie à grand effort sous David, trouvèrent un appui assuré en Égypte. C'est d'abord Hadad, l'édomite insurgé, qui est accueilli à la cour du Pharaon avec sa nombreuse suite; il y est traité avec un honneur égal à celui qu'on avait fait naguère à Salomon, car il obtient la main d'une princesse égyptienne du sang royal (3). Plus tard c'est Jéroboam qui trahit les intérêts de son maître et se réfugie en Égypte pour y attendre l'accomplissement de la promesse que lui a faite, au moment de sa fuite, Akhiah le voyant (4). Un prince plus

(1) *I Rois*, **9**, 16-17.
(2) *I Rois*, **9**, 20-21; cf. **5**, 27-30, où ces hommes de corvée sont dénombrés presque par centaines de mille.
(3) *I Rois*, **11**, 17 ss.
(4) *I Rois*, **11**, 40.

énergique, Sésac, régnait alors à Tanis, nouvelle capitale de l'Égypte depuis la XXIe dynastie. A peine la mort de Salomon eut-elle soulevé les compétitions qui firent deux parts de son royaume et déjà Sésac était en Palestine, conduisant une armée infinie, apparemment au secours de Jéroboam son homme-lige, pour consolider son trône encore mal assuré, en réalité pour saisir l'occasion d'affirmer énergiquement sa suzeraineté, rétablir par une facile conquête un prestige que deux siècles d'inaction menaçaient d'ensevelir dans l'oubli, et compenser par un ample butin l'irrégularité sinon la suppression du tribut prélevé jadis en Canaan (1). Si Jéroboam avait provoqué lui-même cette intervention de l'Égypte, elle finit par tourner à son détriment. Mis en goût de conquêtes ou entraîné par l'appât des trésors à piller, Sésac, à l'en croire du moins sur parole dans la liste triomphale qu'il fit graver à Karnak, prit et rançonna les meilleures villes du royaume septentrional, Ta'annak entre autres et Megiddo (2). La rivalité croissante d'Israël et de Juda les vouait sans faute, l'un et l'autre, à la domination égyptienne en attendant l'intervention de quelque puissance nouvelle. Au point de vue de la culture, cette rivalité entraînait de non moins profondes divergences. Les éléments venus du dehors pénétraient à Samarie comme à Jérusalem ; leur adaptation toutefois n'y était pas identique. En Juda une religion plus pure se développait parallèlement à la civilisation plus intense. Le Temple somptueux qu'avait bâti Salomon avec toutes les ressources artistiques de l'Égypte et de la Phénicie occupait une place prépondérante dans la vie nationale. Si, malgré tout, le peuple restait imbu des anciennes formes du culte, ou s'attachait aux pratiques superstitieuses que lui avaient léguées les Cananéens, l'ortho-



Fig. 306. — Un des Juifs emmenés en captivité par Sésac. D'après MASPERO, *Hist.*, II, 773.

(1) M. Clermont-Ganneau a publié récemment un fragment de stèle découvert à Byblos par M. Loytwed (*Recueil d'arch. orient.*, VI, 1903, p. 74 ss.). A côté du cartouche de Sésac Ier on a gravé un petit texte phénicien. Quoi qu'il en soit de l'interprétation à donner au document phénicien, peut-être sera-t-on tenté de voir dans la stèle un monument attestant le passage de Sésac à Byblos, au cours de sa victorieuse campagne.

(2) Cf. MASPERO, *Histoire...*, II, p. 774.

doxie religieuse ne manquait jamais de partisans, et bientôt allaient surgir les prophètes, ses plus énergiques promoteurs. En Israël au contraire, le principe même de la royauté semble avoir été de maintenir la religion nationale dans son premier concept : le Iahvé qu'on prétend honorer est ce même dominateur des forces de la nature, maître des eaux dont il a suspendu le cours devant la marche d'Israël, maître de l'atmosphère qu'il peut à son gré charger d'orage, maître de la terre qu'il ouvre pour engloutir qui l'offense; c'est Iahvé du Sinaï, représenté comme alors sous la forme d'un taureau, à qui l'on érige des autels de pierres brutes (1) en attendant d'avoir appris des Phéniciens ou des Syriens d'autres usages artistiques, et d'en avoir surtout reçu d'autres dieux.



Fig. 307. - La noblesse israélite apporte son tribut à Salmanazar III. D'après MASPERO, *Hist.*, III, 125.

Les Syriens qui entrent maintenant en scène ne tardent pas à prendre une importance considérable. Ils occupent l'ancien habitat des Araméens immigrants et forment un puissant royaume avec Damas pour capitale. Leur rôle va être de s'agrandir et de se fortifier aux dépens d'Israël et de Juda en vendant leur appui à l'un ou à l'autre. Sur ces entrefaites l'Assyrie, pour lors en pleine prospérité, dirige ses forces vers l'Occident.

Presque au début du IXᵉ siècle les armées d'Assournasirpal font leur apparition dans la vallée de l'Oronte et jusqu'aux confins de la Phénicie. Dès le règne de Salmanazar II, vers 860, le royaume de Damas conquis sert de voie aux Assyriens pour atteindre Israël. Quelques années encore, et la monarchie juive, d'abord tributaire de l'Assyrie, va sombrer pour longtemps. Après dix siècles environ de suzeraineté égyptienne plus ou moins effective, le vieux sol cananéen se trouve replacé, comme il l'avait été naguère, sous la mouvance de l'empire oriental, dont le centre seulement s'est déplacé : Ninive au lieu de Babylone. En vain les Rois de Juda, se sentant périr, implorent le secours

(1) *I Rois*, **12**, 26-33.

de l'Égypte : l'Égypte, presque impuissante à défendre même sa frontière naturelle au bord du Delta, ne peut répondre à leur appel. Quand un Pharaon repasse enfin l'isthme, il est trop tard. Nécao peut bien profiter de quelques embarras momentanés à la cour d'Assyrie pour une course rapide aux rives de l'Euphrate, le roi de Juda s'est vu contraint d'abandonner son allégeance pour porter ailleurs son tribut et son hommage. Ce n'est guère plus qu'une inutile parade pour Nécao de mettre une lourde taxe sur le pays auquel il donne un roi de son élection (1) ; comme il franchissait la muraille de l'isthme pour rentrer chez lui triomphant, avec son butin et ses otages, l'Assyrien reparu avait déjà ruiné toute l'entreprise. D'un mot saisissant la Bible marque bien la fin de cette domination égyptienne : « et le roi d'Égypte ne s'aventura jamais plus hors de son pays, car le prince de Babylone avait occupé, du torrent d'Égypte à l'Euphrate, tout ce qui fut jadis au roi d'Égypte » (2).



Fig. 308. — Paysannes de Juda défilant devant Sennachérib à Lachis. D'après MASPERO, *Hist.*, III, 127.

La suppression d'Israël par la ruine de Samarie, en 722, et l'installation de colons étrangers parmi le menu peuple hébreu laissé dans le pays, devaient en transformer rapidement la civilisation. D'une part cet état de choses introduisait des éléments neufs; par ailleurs il donnait plus libre circulation aux influences de la Grèce, sensibles depuis un siècle environ, grâce à l'expansion de Chypre, de Rhodes et des autres îles par l'intermédiaire des marchands phéniciens, mais contenues encore par la prédominance d'usages nationaux et d'idées religieuses qui s'harmonisaient difficilement avec cette culture grecque. La décadence de Juda ne pouvait qu'accentuer cet envahissement, qui devint complet après la chute de Jérusalem. Les classes inférieures, échappées à la transportation, étaient une proie facile en apparence pour la civilisation avancée de l'Occident grec.

(1) Après avoir tué Josias, qui avait tenté de s'opposer à son passage et lui avait offert la bataille apparemment au débouché des passes du Carmel, vers Megiddo, *II Rois*, **23**, 29 s. A l'encontre de W. Max Muller (*Die Schlacht zwischen Necho und Josia ; Mitteil. der Vorderas. Ges.*, III, 1898, p. 54 s.) etablissant le bien-fonde de la donnée biblique, Zimmern-Winckler (*Die Keilinschr....*, p. 105) sont revenus, sans preuves suffisantes, à l'indication d'Herodote qui fixerait l'événement à Μάγδωλον = מגדל, designant ici Césarée.

(2) *II Rois*, **24**, 7.

Un moment entravé au retour de la captivité par la restauration d'une vie juive affectant une autonomie exaltée malgré son fort alliage d'éléments orientaux, l'hellénisme allait bientôt pénétrer même cette civilisation juive par excellence, avant de l'absorber au temps des Séleucides.



Fig. 309. — Signatures d'un contrat entre Assyriens établis à Gézer vers 650 av. J.-C. Tablette de Gézer. Phot. due à l'obligeance du *PEFund*.

Encore que radicale en apparence, cette victoire de l'hellénisme raffiné devait rester absolument de surface en Palestine. Pour triompher dans toute la mesure possible des survivances multiples de la culture antique, austère comme les races dont elle fut l'apanage, rude comme le sol où elle s'était développée, une influence plus profonde que toutes les influences à l'œuvre au cours des siècles en Canaan était nécessaire. Un jour parut, dans les âpres sentiers de la Palestine, le Sauveur Jésus. Il allait prêchant aux hommes une fraternité fondée sur l'existence du Père qu'il leur révélait aux cieux. Il leur enjoignait le pardon des offenses et leur enseignait Dieu, plus grand que le Temple merveilleux de Jérusalem, plus universel que ne l'avaient connu les Juifs, plus sublime que ne l'invoquaient les Samaritains sur le haut-lieu du Garizim. Et l'on dirait plus lumineuse la trace laissée par son passage, plus doux et plus pénétrant l'écho de ses divines leçons, quand on peut s'abandonner à leur charme après avoir erré longuement en des chantiers de fouilles pour chercher à saisir encore, parmi la cendre et les ruines, les vestiges d'un passé si pauvre de sentiment moral quelque peu élevé et de vrai sens religieux.

TABLE DES CITATIONS BIBLIQUES

Pages
Gen. **2** 7 300
10 15 455
12 1-7 454
10 448
10-20 431
14 1-16 436
13 454
15 17 187
19-21 454
21 5 458
23 2, 9 454
4 ss 225
24 3 ss 436
25 26 458
28 436
17 425
31 19, 30 ss 154
42 448
43 11 456
46 448
5-7, 27 ss 431
47 9 458
48 7, 22 454
Ex. **1** 7, 8-22 456
11 458
3 8, 17 456
5 5-21 456
12 37-42 456
40 458
30 1 ss 183
32 4 170
33 2-3 456
37 25 ss 183
Nomb. **13** 458
23, 27 456
28, 33 461
29 .... 422, 453, 455
14 25 453
41-45 458
21 1-3 458
6-9 176
Pages
22 41 424
23 1, 14, 28 424
32 1 456
Dt. **3** 11 425
6 10-12 456
7 1 454
Jos. **6** 26 200
9 1 454
11 3 .... 422, 453, 455
21-23 461
12 461
13 1 461
Jug. **1** 9 455
5 17 462
28 66
6 20 95
9 4 138
46 ss 57
13 19 95
18 7, 27 422
I Sam. **5** 2 122
7 6 97
9 13, 19, 25 147
13 19-21 352
14 33 ss 425
15 12 188
19 13 ss 154
31 12 263
II Sam. **5** 8 27
17 28 300
18 18 205
I Rois **3** 2, 4 s 147
5 27-30 465
6 1 458
4 66
36 39
9 16 s., 20 s 465
24 57
11 17 ss., 40 465
12 28 ss 170
16 34 200
Pages
II Rois **12** 21 57
18 4 174
23 19 s 185
29 s 468
24 7 468
Is. **14** 15 243
19 272
23 11 455
26 14, 19 296
31 9 187
38 18 243
65 11 425
Jér. **7** 31 147
18 1-9 300
19 2 300
Ez. **10** 184
26 20 243
31 14 243
37 3-14 296
40 7 ss 45
Os. **4** 13 147
12 12 425
13 14 296
Habac. **2** 11 37
Sophon. **1** 16 62
2 5 455
Ps. **28** 1 243
30 4 243
88 5 243
143 7 243
Prov. **1** 12 243
Job **17** 15 s 296
Neh. **9** 24 456
I Paral. **4** 23 359
18 5 359
II Paral. **11** 5-11 359
16 2 359
26 15 62
Actes **7** 6 458
Gal. **3** 15 ss 458

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

ʿAbdeh, usage du bois dans les édifices de cette ville, 37.
Abdkhiba, 145, 147.
Abîramu, 462 s.
Abiša, 131.
Abou Chahréïn, nécropole à inhumation, 264.
Abou Dîs, monument en pierres brutes, 256.
Abou Ghôch (figurine archaïque trouvée à), 156.
Abou Ouérideh, dépôts géologiques, 365.
Abousir, sanctuaire sémitico-égyptien, 145.
Abraham en Canaan, 135 s.
Abris sous roche, définition, 393; — nature des trouvailles qu'on y fait, 375.
Absalom, son tombeau, 205.
Abside, dans un sanctuaire cananéen, 103 s.
Abyssinie, installation d'un sanctuaire avec pierres levées, 145.
Achérah, déesse, 131, 140 s.; v. *Astarté*.
Achérah, pieu sacré, 131 s.; — découverte probable d'*achérim* à Megiddo, 97, 141.
Acheuléen, type d'outillage paléolithique, 380; — son rapport avec le chelléen, 381.
Adytum, dans le haut-lieu cananéen de Gézer, 117 s., 137 ss.; — à Megiddo, 139.
Agana-Zaphon, déesse amorrhéenne, 152.
Agate (scarabée en), 231.
Age du bronze, tombes de cette période, 222; — bronze et métaux précieux, 126.
Age du fer, 344.
Age de la pierre, en Égypte, 376; — en Palestine, 374 ss.; — distinction en plusieurs périodes, 397; — essai de chronologie, 163.
Age du renne, 380.
Agriculture, hypothèse sur son origine mise en relation avec la sépulture, 286; développée dès les premiers temps néolithiques en Palestine, 405.
ʿAïn Dakar, site de dolmens troués, 419.
» el-Émir, trouvaille de silex, 375.
» Fechka, repère d'observation sur le niveau de la mer Morte, 369.
» Oumm ed-Darâdj, 27.
Akharrou, 151.
Akhmès Ier, ses conquêtes en Asie, 141 s., 148.
Albâtre, parmi les offrandes d'une tombe à Gézer, 219; — dans des tombes philistines à Gézer, 231 s.; — vases, 224.
Aliments déposés dans les tombes; v. *Offrandes funéraires*.
Alluvions, formations géologiques, 368 s.
Amalécites, 455, 461.
Amanhasir, 145.
Aménophis II, 158; — III et IV, 14, 149 s.
Amenti, séjour des morts pour les Égyptiens, 261.
Ammiansi, 132.
Ammon, 455.
Amon (dieu), son culte en Syrie, 172, 145, 147; — dépossédé en faveur d'Atonou, 150.
Amorréens, 143, 150; — leur localisation, 153, 455; — leurs relations avec les autres peuplades de Canaan, 154 ss., 161.
Amourrou, 451.
Amulettes, dans des sanctuaires cananéens, 131, 151; — dans des tombes, 210, 213 s., 231 s.; — formes diverses usuelles, 175 ss.; — valeur talismanique qu'on leur attribue encore, 177.
Anaqim, 131, 155.

ANATHOTH, monuments mégalithiques, 96.
Animaux figurines, montés sur roulettes, 178: — dans le décor céramique, 333, 340; — domestiques, époque de leur apparition sur le continent palestinien, 401 s.; — à l'époque néolithique, 405.
Anse, élément céramique, son origine et son développement, 310 s.; — ondulée, 311; — trouée, 313 s.; — en formes animales, 339 s.; — exagérée à l'époque judéo-hellénique, 351; — estampillées d'un timbre royal, 357-360.
Anthropologie, ses données d'après les trouvailles dans les nécropoles de Gézer, 209, 212, 227, 262, et de Megiddo, 223 s., 233.
Anthropomorphisme, n'est pas une notion primitive en religion, 202.
Anthropophagie supposée sans preuves suffisantes en des banquets funéraires, 275; — douteuse, même aux âges préhistoriques, 402.
ʿAPÎ, 154.
APOURIOU, 458.
Appareillage, dans les constructions antiques, 85 s.; appareil cyclopéen, 30 s.; son emploi à Taʿannak, 52: — à épi, 32; employé à Megiddo, 50; en Babylonie, 88 s.; — en feuille de fougère, 22; — polygonal, 31; employé à Taʿannak, 52; — réticulé, 31 s.
ʿARABAH, formation géologique, 365.
ARAMÉENS, 435, 443, 453 s.
Arbres, en relation avec des lieux de culte, 131, 144-146; — sacré accosté d'animaux symboliques, 181.
Archéologie palestinienne, sa nature spéciale, 2 s.; — préhistorique de Palestine: notions générales, 373 ss.; — origines, 374 ss.; — classement, 378 ss.; — chronologie, 381 ss.; — outillage paléolithique acheuléen, 381 s.; moustérien, 385 ss.; solutréo-magdalénien, 387; — outillage néolithique, 390-392; — groupement topographique des stations, 392 ss.; — apparition de l'homme et développement de sa vie aux époques préhistoriques, 396 ss., 402; — évolution des ères néolithiques, 403-407.
Architecture, sa valeur pour le classement chronologique, 15 s.: — traits généraux de son évolution en Canaan, 80 ss.; — relève plutôt de Babylonie que d'Égypte, 82 ss.: — funéraire, n'existe pas en Canaan, 251 s., cf. 239.
Argent, vases divers dans une tombe, 234 s.; plaque insérée dans la mâchoire d'un squelette, 235.
ARGOS, situation de son acropole primitive, 29.
ARIELS de Iahvé, 122; — traînés devant Camos, 187.
ARISOU, sémite omnipotent en Égypte, 449.
Armes, dans les tombes; v. *Offrandes funéraires.*
Art, aux époques préhistoriques, 398 s., 400; — mycénien, égéo-mycénien ou créto-mycénien en Palestine, 16, 160: — juif, 354; — indigène archaïque, 438.
ASER, 462 s.
AŠÉRÎM, pieux sacrés; v. *Achérah.*
ASIATIQUES, caravane de trafiquants en Égypte, 429 ss.; — populations guerrières, 438, 441; — en contact aussi avec la Chaldée, 432.
AŠIRAT, déesse, 447.
ASROU (Asarou), 458, 462 s.
ASSYRIE, sa suzeraineté sur la Palestine, 467 s.
ASTARTÉ, déesse, sa statue dans une maison cananéenne, 73; — moulée sur des plaques d'argile en Canaan, à Sarabît el-Khâdim, en Égypte, en Babylonie, en Chaldée et en Susiane, 158 s.: — type égyptisant, 160, 162; — type à la tiare, 161 s.; — type hétéen, 164; — type chypriote, 165 ss.; — évolution plastique, 162; — figurines en ronde bosse, 163; — divinité gréco-romaine (peut-être Baubo?), 167; — type de la fécondité de la nature, 203; — costumée volontiers en Hathor après la conquête de Thoutmès, 203: — déesse-vache (?), 220; — figurines dans des tombes israélites, 228; — idoles mêlées à des Anubis, 437: — déesse amorréenne, 452; v. *Achérah.*
ASTORETH QARNAÏM, déesse, 164.
ATANAḪILI, 170.
ATARGATIS, déesse, 173.
ATONOU, dieu-soleil, 451.
Autel, domestique dans une demeure cananéenne, 72; — de roc, 95; — autels archaïques à Gézer 115, 135 s.; à Megiddo, 134, 187; — de roc dans une nécropole cananéenne à Taʿannak, 193 ss.:
israélite ou brûle-parfums à Taʿannak: description, 181 s.; ornementation, 182; caractère religieux syncrétiste, 183 ss.: identifié dans une certaine mesure à

la divinité, 181; date, 185: — participe, à l'origine, à la nature même du dieu, 203; — cananéen (?) aux Seba'a Roudjoum, près de Jérusalem, 112: — sémitique : fausse hypothèse de Renan sur son origine, 424.

BA'AL, dieu local, propriétaire du sol, 145 s.; absence de symboles caractéristiques aux origines, 168: — figuré plus tard en taureau, 169: — principe essentiel à la propagation de la vie, 203.
Ba'alisme, 153.
BABYLONIE, influence sur Canaan aux époques archaïques, 427 s., 433: — suzeraineté sur Canaan, 136; fin de cette suzeraineté politique, 441: — influence religieuse, 439 s.; fin de cette influence en Palestine, 467; expansion d'influence sur le monde antique, 447.
BAIT-IL, 128.
BALAAM et ses vingt-un autels de pierres, 121.
BALAQ, 121.
Bâmah, 117.
BÂMÔTH BA'AL et ses monuments de pierres, 121.
Basalte, emploi dans les industries paléolithique et néolithique, 378.
Bassins, dans le sanctuaire cananéen de Gézer, 117.
Bastions avec réduits intérieurs, 42.
BAUBO (?), figurine d'époque séleucide, 167.
BEGIG, l'obélisque échancré d'Ousirtasen Ier, 124.
BEISAN (gué de), 151.
BEIT SAHOUR, collection préhistorique de M. l'abbé Morétain, 375: — abri sous roche, 393.
Bélier, usité comme symbole divin, 169: cf. 186.
BÉLIT, déesse courtisane et amazone, 159.
BEN AZANA, sémite vizir de Ménephtah, 449.
BÈS, idole, 172, 185: — multiplicité, 203: — dans des tombes de Gézer et de Ta'annak, 219.
BÉTHEL, monuments mégalithiques, 96.
BETH-MILLO, analogie à Ta'annak, 57.
Bétyle, symbole divin mais non personnification divine, 202.
Bilbils, catégorie de vases archaïques, 328 s.; — d'époque israélite, 348 s.
BIR AYOUB, atelier de foulon (?), sanctuaire antique au voisinage, 100.
BODIL, prince des Zakkala, 160.
BOGHAZ-KEUÏ, procédés de structure, 37, 45.
Bois, son rôle dans les constructions antiques, 36 s.; — dans un soubassement de mur à Megiddo, 38 s.
Bossage, usité à Ta'annak, 59 s.
Botanique palestinienne, indications bibliographiques, 371.
Bouquetins affrontés devant un arbre stylisé, 183.
Bracelet israélite en fils métalliques tressés, 231.
Bractées mycéniennes, 121 s.
Braseros, 181 : — crétois et chypriotes, 186.
Brique, employée sèche dans des remparts, 30 : — cuite employée pour des revêtements, 31 : — dimensions très variables, attestant l'absence d'un module dans les ateliers de Canaan, 32, 34, 82 ; — module fixe en Egypte et flottant en Babylonie, 82 s.: — avec estampilles, 32 s. ; — employée à la base d'un rempart, 35: — de galbe babylonien dans les constructions de Lâchis, 433; — placée sous la tête d'un mort en Chaldée, 264.
Bronze, sa première apparition en Palestine, 403 ; — couteau sur les offrandes d'aliments dans une tombe cananéenne à Gézer, 216: — en lingots dans une sépulture archaïque, 224 ; — armes diverses en des hypogées israélites, 231 : — objets variés dans deux tombeaux philistins (?), 234; v. *Age du bronze*.
Brûle-parfums liturgique, 181 ; — analogies crétoises et grecques, 185 s. : — égéo-cananéen, 343 ; — israélite, 351 ; v. *Autel*.
Bucrâne, son symbolisme, 186.

Cacholong, sur les silex, 379.
Cadavres brûlés, 190 ; — dépecés, décharnés, salés avant la sépulture, 274, 277.
Cailloux, blancs, ayant une valeur magique (?), 178 ; — employés à l'époque néolithique pour faire bouillir l'eau, 406 : — — employés de nos jours pour la cuisson du pain ou de la viande, chez les nomades, 406 s.
Cairns, 408, 421.
Calcaire blanc, choisi fréquemment pour les idoles et les amulettes, 155: — pour des phallus, 168.
CANAAN, relations avec l'Égypte et la Baby-

lonie, 89 : — caractère de sa culture primitive et influences qui s'y exercent, 132 s. ; — évolution raciale, 133 ss. ; — évolution de la culture, 141, sans hiatus après la conquête israélite, 163 s. ; — morcellement des populations, 135, 154 s., 460 ; — organisation politique après la conquête par Thoutmès III, 441 ; — langue usitée dans le pays, 446 : — situation politique et sociale à l'arrivée des Hébreux, 153 ss., 458 s., 461.

Cananéens, sens donné à ce vocable, 431 : — populations qui succèdent en Palestine aux races dites aborigènes, 121 ; — leur habitat de préférence dans les vallées et les régions basses du littoral, 422, 153-155 ; — interprétation biblique de leur nom, 456 : — assujettis par les Hébreux conquérants, 163, 465 ; — leur type survivant dans le fellaḥ palestinien moderne, 25 s.

Canaux créés au moyen de jarres, en Canaan et en Babylonie, 76 s. ; — d'assèchement dans les nécropoles chaldéo-babyloniennes, 263.

Cannibalisme préhistorique ; v. *Anthropophagie*.

Casemates, dans un saillant de forteresse à Ta'annak, 57 s.

Castagnettes liturgiques (?), 179.

Cavaliers, terres cuites archaïques, 317.

Caverne, dans le sanctuaire néolithique à Gézer, 92, 94 s. ; — sacrée dans les religions antiques, 138 s. ; — funéraire et son évolution, 226, 237 ; v. *Tombe* ; — formation géologique, 369 s. ; — nature des trouvailles qui s'y font de vestiges préhistoriques, 393.

Cénotaphes, dans une nécropole d'enfants, 194.

Céramique du sud palestinien, 7 ; — son rôle dans le classement des ruines, 11 ss. ; similitudes entre les productions des Cananéens primitifs et celles des Péruviens primitifs, 13 ; — évolution, 13 : — classement en périodes d'après des terminologies diverses, 17 s. ; — origines de cet art industriel, 297 : — développement, 298 ; — premières collections palestiniennes, 299 s. ; — débuts de l'étude technique, 300-303 ; — classifications et chronologie, 303-305 : — extrêmement rares échantillons aux âges paléolithiques, 305 : — productions néolithiques, 305 : — d'époque indigène, 306 ss. : — décor strié et incisé, 308 s., 318 ; par appliques en relief, 309 s. ; par incrustation, 309 ; — détails de structure, 310 ss. ; — trous de suspension, 313 s. ; — vases imitant des formes vivantes, 314-318 ; — premier décor peint, 319 s. ; décor linéaire, 321 ; — éléments et procédés du décor archaïque, 322 ss. ; — production locale et influences étrangères, 325 s. ; — égéo-cananéenne, 326 ss. ; — types nouveaux et structure spéciale, 327-332 ; décor peint, 332-337 ; — vases imitant des formes vivantes, 338 s. ; — originalité des productions cananéennes, 340 s. ; — israélite, 341 ss. ; — caractères généraux, 341 s., 351 ; — formes et décor peint, 346 ss. ; judéo-hellénique, 351 ss. ; — dégénérescence et imitation étrangère, 352 s. ; — céramique grecque importée, 353 ; — formes et structure générale, 354 s. ; décoration, 355.

Cercles de pierres, microlithiques, autour des cupules d'un sanctuaire à Gézer, 91 : dans le téménos néolithique de Gézer, 101 ; dans le haut-lieu cananéen, 120.

Cerf, recherché par l'homme solutréo-magdalénien en Palestine, 401.

Cervidés, dans l'ornementation céramique d'époque indigène, 322, et égéo-cananéenne, 333, 340.

Chaldée, influence sur Canaan, 132, 137, 138 s.

Chameau et cavalier en terre cuite, 316-318.

Chandeliers égyptiens et crétois en terre cuite, 342.

Chasse pratiquée en Palestine aux âges préhistoriques, 398, 401, 405.

Chaux, son usage dans la construction antique, 31.

Cheikh Sa'ad, lion sculpté, 184 ; — stèle égyptienne, 451.

Chelléen, type d'outillage paléolithique, 380 ; — échantillons palestiniens, 384 s. : l'homme à cette période, 397 s. ; v. *Archéologie préhistorique*.

Chéol, sa relation avec la fosse, 243.

Chérubins, modelés sur l'autel des parfums de Ta'annak, 182 : nature et caractère, 181.

Chèvre crétoise au Liban préhistorique, 101.

Chien, ossements dans une sépulture, 212.

Chodorlahomor, 136.
Chronologie de la formation géologique en Palestine, 371 s. ; — des premières populations sémitiques, 120 s.; — de l'Exode, 457 s.; — de la conquête de Canaan et de la période des Juges, 163 s.
Chypre, idoles primitives, 157 ; — type d'Astarté imité en Canaan, 163; — influences sur la céramique de Canaan, 344, 348-351 ; — influence sur la culture générale en Palestine, 168.
Cimeterre en bronze dans un hypogée à Gézer, 231.
Cippes à double pointe en Arabie, 124.
Circoncision, les prétendus couteaux de pierre de Josué, 375.
Citernes antiques, formes variées, 72.
Civilisation, israélite, 79 : — unité possible d'origine pour celles de Babylonie et d'Égypte, 259; — aucune évolution n'est perceptible à la conquête de Canaan par les Hébreux, 345; — n'évolue pas toujours en progrès, 348 : — n'évolue pas toujours selon les mêmes principes, ni en traversant partout les mêmes phases, 407.
Classement des ruines, 11 ss.; — de la céramique, 303, 346.
Climatologie aux premières époques du continent palestinien, 364, 370 s.
Colombe, symbole de déesse, 170, 171; — montée sur roulettes, 178.
Colonnes en bois, 67 ; — une base proprement dite avec moulures (?) dans un édifice du XVe s. à Gézer, 69.
Conquête de Canaan par les Israélites, son mode historique, 461 ; — ne marque aucun progrès dans la culture générale, 225.
Construction à pilastres, à Lâchis, 68 s.
Coquilles, dans une tombe cananéenne à Gézer, 213 : — portées en pendeloques par les primitifs, 399; — trouées, 406.
Cornes, de consécration créto-mycéniennes, 124 s. : — de bélier, 182, 186.
Couleurs, usitées dans la décoration céramique : noir lustré ou brun, rouge indien, parfois vermillon, pourpre, jaune et blanc sur fonds variés (v. *Engobe*) pour l'époque indigène, 320 ; — noir brun, rouge foncé, blanc mat ou bleuté, bistre, pour l'époque égéo-cananéenne, 333 ; — noir sombre, ocre, terre de Sienne, pour l'époque israélite ; — noir et rouge pour l'époque judéo-hellénique, 355.
Crâne, enseveli isolément dans un sanctuaire, 116; d'autres, dans une sépulture, groupés à part, 273; — ensevelis face contre terre, 224, 273; — portant des lésions, 233.
Crémation ; v. *Incinération.*
Crépissages antiques, 36.
Crète, influence sur la céramique de Canaan, 344, 348 : — pays des Keftiu, 160.
Cromlechs, 408.
Culte, cananéen, survivances tardives, 200 ss. : — des morts, 286 ; — solaire à Jérusalem, 447.
Cupules néolithiques à Gézer, 92 ss., 118 ; — à T. Djedeideh, 95 ; — à T. Zakariyâ et T. eṣ-Ṣâfy, 96 ; — sur un dolmen à T. Sandaḥannah, 96 ; — à Megiddo, 96 s., 132 s. ; — à Ta'annak, 97 ; sur des stèles, 111 ss., 187 ; — pas toujours but religieux, 99 s. ; — leur nature, 125-131, 135 ; — en relation avec un hypogée néolithique à Gézer, 211 ; avec diverses tombes : évolution et symbolisme, 252-254, 287 ; sur des dolmens, ou au voisinage de monuments en pierres brutes, 117.
Cylindres à nervures, hochets ou bibelots à usage magique, 178 s.: — cylindre babylonien à représentation religieuse trouvé à Ta'annak, 170 s.

Damas = דמשק, *Dimašqi* = דרמשק = *Darmešeq*, 359.
Δαχαρηνοί, 160.
Déboisement en Palestine, 370.
Décharnement des cadavres avant les sépultures, 274, 277.
Décor céramique, 307-310 ; — origine, 315 ; — brunissage à la main ou au silex et peinture, 318 ; — évolution de la peinture, 320 s. ; — géométrique n'est pas primitif, 321 ; — éléments usités à l'époque égéo-cananéenne, 333 ; — mycénien : hypothèse douteuse sur son origine, 340 ; — israélite, 345, 349, 351 ; — judéo-hellénique, 355.
Déesse cananéenne, son caractère général, 158 ss.; variantes du type, 162, 164 : divinité féminine identifiée primitivement avec la Terre, 166 : — anthropomorphisée par degrés et relativement tard, 168 : — type poisson, 173 : — aux serpents, en Crète, 174.
Déformations toponymiques dans le langage, courant en Palestine, 4.

Deir Canoun, sculptures archaïques, 400.
Delta, formation géologique, 428 s.
Dendrites sur les silex, 379.
Dera'at, outils de silex, 385; — ville souterraine, 401.
Désert, nuances d'aspect, 146.
Dessin, aux âges préhistoriques, 399.
Dieux emmenés en captivité ou adoptés par des vainqueurs, 122 s.
Diro = Dôr, 460.
Disque, son symbolisme, 178; — en agate et en cornaline dans une tombe, 213.
Divinité, graduellement anthropomorphisée, 128 s.; — sous une figuration animale, 169.
Djébel Ousdoum, formation géologique, 368.
Dolmens, leur géographie en Palestine, 410-412, 422 s.; cf. 96; — rapport avec les nawâmis du Sinaï, 417; — demi-dolmens, 417 s.; — double, 419; — troués, 419.
Dougga, stèles et tables d'offrandes, 129 s.
Dunip, 452.

Eau, son importance dans le choix d'un site de ville antique, 26 s.; — dans les sanctuaires, 107 s., 143; — dans les approvisionnements funéraires, 288.
Éboulis des pentes, outillage néolithique qu'on y recueille, 375.
Écuelles égéo-cananéennes, 332.
Ed-Dhoura; v. *Ophel.*
Égéen, date d'influence, 441.
Égouts antiques, 76.
Égypte, relations avec Mycènes sous la XVIIIe dynastie, 14; — idoles primitives, 157; — colonie égyptienne à Gézer vers 2500 av. J.-C., 218; — influences archaïques sur Canaan, 128, 133; — premières relations avec l'Asie et avec la Crète, 129 ss.; — classement chronologique et dynastique, 427; — Snefrou, 1er roi de la IVe dyn. vers 4100, 429 s.; — VIe dyn. inaugurée au milieu du quatrième millénaire, 431; — Hycsôs, 436 s.; — XVIIIe dyn., 441; — XIXe et XXe dynasties, 451, 457 s., 459; — échanges commerciaux avec l'Asie, aux IVe et IIIe millén., 431 s., 436 s., 439 s., 447 s.; — suzeraineté sur Canaan, 444 ss.; — nouvelles campagnes pharaoniques en Syrie, 451 ss.; — suzeraineté sur la monarchie israélite sous Salomon et ses successeurs, 461 s.; — fin de cette suzeraineté sur la Palestine, 467 s.
Égyptiens, leur goût pour les aventures, 128 ss.; navigateurs hardis, abordant aux côtes de Provence dès le VIe-Ve millénaire, 130.
Eimim, 434, 455.
El-Hibba, tombes chaldéennes à incinération, 263.
El-Mekheyit, groupe de monuments mégalithiques, 424.
Émail, perles dans une sépulture cananéenne de Gézer, 213; dans une tombe égyptienne à Ta'annak, 219; — pot à cosmétique émaillé, dans une tombe égyptienne à Gézer, 217; — scarabées et bibelots divers en des tombes, 223 s., 228 s.; — très rare à l'époque égéo-cananéenne, 343 s.
Emblèmes phalliques contemporains des premières figurines d'Astarté, 168; — religieux caractéristiques font défaut dans les hypogées cananéens, 217; — apparaissent dans les sépultures d'époque israélite, 228.
Emmurés vivants, sacrifice de fondation, 199 s.
Encens, parmi des offrandes funéraires archaïques, 193.
Enfants ensevelis dans des jarres à Megiddo, 50; — à Gézer, 116, 189 ss.; — en Babylonie, 191; — dans le sol d'un sanctuaire, 117, 134; — mort-nés ensevelis dans les maisons en Égypte de nos jours, 191; — nouveau-né sacrifié dans l'adytum cananéen de Gézer, 117.
Enfer babylonien, relief en bronze, 175 s.
Engobe, inusité dans la céramique néolithique; à l'époque indigène généralement blanc, quelquefois brun, rouge clair, noirâtre et jaune-blanc est le plus ancien, 319 s., 321; — égéo-cananéen : blanchâtre, gris, verdâtre, violacé, 327, 333; israélite : brun, olivâtre, blanc terne, 349; — judéo-hellénique : noirâtre, ocre, jaune, 355 s.
Éocène, période initiale de l'âge tertiaire, 364.
Éolithique, 380; — types de cette industrie dans le Belqâ, 396.
Épigraphie, son importance pour le classement archéologique, 16 s.
Épingles, à cheveux, dans une tombe cananéenne, 217.
Er-Rachidieh, poterie de la nécropole 206, 326.

Éryx, lettres phéniciennes marquant les blocs du rempart, 68.
Estampilles sur des briques, 32; — royales en hébreu, sur des anses de jarres, 357-360; — rhodiennes, 360.
Ethnographie des nécropoles de Gézer, 209.
Évolution générale de la culture palestinienne, divisions en périodes, 19 s.
Exode des Hébreux, 456 ss.

Faïence, apparaît à l'époque égéo-cananéenne, 313 s.
Faucilles en silex, 388, 390 s.
Faune, des premières époques du continent palestinien, 364, 368, 382 ss., 396 ss., 401 s.; — indications bibliographiques, 371.
Fenêtres dans les édifices antiques, 66.
Fer, dans des tombes, 231 s.; — époque de son apparition en Babylonie, 403; en Canaan, 448.
Feu, à l'époque paléolithique, 397.
Fibule de bronze dans une tombe, 235.
Figurines humaines et animales, dans le mobilier funéraire, 291-294; — terres cuites diverses, 356 s.
Fillettes ensevelies vivantes chez les anciens Arabes et chez quelques tribus de l'Inde, 191; — à Megiddo, 50 s., 197.
Flanquement, ses principes dans la fortification antique, 42.
Flore, aux premiers âges d'émersion du continent palestinien, 364, 368, 396 ss., 401; — indications bibliographiques, 371.
Folk-lore relatif aux pierres en Palestine, 415 s.; v. *Pierres*.
Forteresses, origine et nature, 47 ss.; — type asiatique représenté sur un tableau égyptien vers 3600, 48; — cananéenne archaïque à Megiddo, 49 ss.; — diverses de Ta'annak : occidentale, 52 ss.; orientale, 57 ss.; septentrionale, 61 s.; — de Tell Zakariyâ, 63.
Fortification antique, 28; — du Ve au IVe millénaire à Gézer, 30; — ses caractères généraux en Canaan, comparés à ceux des fortifications usitées en Égypte et en Babylonie, 83-89; — préhistorique, 404 s.
Fosses à offrandes, à Megiddo, 51, 120; dans le sanctuaire de Ṣâfy, 107; — dans les sanctuaires de Gézer, 116 s., 120; à Tirynthe et à Mycènes, 120; — dans les nécropoles, et analogie avec l'ἐσχάρα mycénienne, 252; — dans un temple cananéen à Gézer, 151.
Fosse à serpents (douteuse), 137.
Fossé, devant un rempart archaïque, 41.
Fouilles archéologiques dans l'antiquité, 15.
Four crématoire à Nippour, 265.
— à potier cananéen, 76 s.
Fournaise ardente, symbole de Iahvé, 186 s.
Foyer, dans les habitations cananéennes, 71.
Fruit usité dans la construction antique, à Ta'annak, 60.
Fusaïoles, 177.

Gabaon, tunnel hydraulique antique, 27.
Gad, table dressée pour cette divinité, 125.
Géologie de Palestine, bibliographie, 361, 364; — périodes, 362 ss.; — formation définitive du relief actuel, 365-370; — mutations du littoral méditerranéen aux époques historiques, 369 s.; — durée des époques géologiques, ou l'âge du monde, 371 s.
Gessen, 448 s., 456.
Gézer, les fouilles de M. Macalister, 9 s.; — superficie de la ville, 28; — exploration antérieure du P. Lagrange, 9, 108.
Ghôr, 369.
Gilgal, découverte de silex, 375.
Gilgamès, 185.
Girgasien, 454.
Glaciaire (période géologique), 366.
Glacis en galets contre un rempart, 29 s.; — en terre battue, 34 s., 40.
Goulots de vases, élément de classification, 311 s.; — en formes animales, 340; — à tamis usités dans les périodes antiques et disparaissent dans la poterie judéo-hellénique, 354.
Gourde, 350.
Gravure sur rochers ou parois de cavernes, aux âges préhistoriques, 390.
Grenier antique, 73.
Groupes divins symbolisés par un unique bétyle, 128.
Gué de Beisan, route de Canaan à Damas, 451.

Ḥabsi, nom gravé sur un cylindre babylonien de Ta'annak, 170.
Haches de silex, 384 ss., 391.

Hadad, dieu, dans le panthéon cananéen, 172, 117.
Ḥadjar el-Manṣoub, dans le Belqâ, et une autre au nord, près de Ṭannour, 136.
Ḥadjar el-Ḥableh, 115.
Ḥadjârât el-Ghoûleh, 116.
Hallstatt (Autriche), station de l'industrie de la pierre et des premiers métaux, 381.
Hammourabi, date et identité avec Amraphel, 136.
Hanaï-Tépeh, nécropole, 274.
Ḥannaoueh, sculptures rupestres et gisement paléolithique, 400 ss.
Hanouards, leur rôle dans les sépultures royales au Moyen-Age, 274.
Haoui-nîbou, 430, 447 s.
Ḥaram de Jérusalem, lettres phéniciennes sur les blocs d'appareil, 68.
Ḥarem de Pharaon approvisionné par les princes de Canaan, 445.
Harmhabi, 151.
Harpons de silex, 106.
Haut-lieu, 90; — le nom, 147; — sa physionomie générale vers le milieu du IIIe millénaire, chez les populations néolithiques, 99; — absence d'orientement, 99, 101; — aspect général et évolution à l'époque cananéenne, à T. eṣ-Ṣâfy, 107; — à Gézer, 110-111; — aspect des hauts-lieux sémitiques d'après des monuments anciens, 144 s.
Hébreux, leur immigration en Canaan, 135; — défaut d'originalité artistique, 140; — migrations, 148; — identification avec les Khabiri, 449; — séjour en Égypte, 456; — Exode, 456 s.; — historicité de leur séjour en Egypte, 457; — conquête de Canaan, 460 ss.; — installation des tribus, 462 s.
Hébron, ateliers de poterie, 359.
Hellénisme, son développement en Palestine, 468 s.
Herakles, 185.
Hermès, analogie de quelques stèles cananéennes avec les hermès grecs, 113, 131.
Héroïsation des morts, 286.
Hétéens, 143, 150 s., 151; — traité avec Ramsès II, 153.
Hierapolis, stylites sur les colonnes du temple, 121.
Ḥillâni, 19; — analogie avec les migdols cananéens, 87 s.
Ḥizmeh, monuments mégalithiques, 96, 112; — absidioles dans ces monuments, 256 ss.
Homme, date de son apparition sur le sol palestinien, 371 s.; — évolution de l'histoire humaine préhistorique, 397 ss.
Ḥorites, leur relation probable avec les troglodytes, 425 s.
Ḥoru, localisation hypothétique, 431.
Hourds en bois à la crête des remparts cananéens, 46.
Huttes primitives, 404; — évolution de l'habitation, 421 s.
Hyksôs, 136 s., 141, 148.

Iachupilu, 463.
Iahvé, concept qu'on s'en faisait dans le royaume d'Israël, 167.
Iankhamou, sémite, vizir d'Aménophis IV, 449.
Ia'qubili, 463.
Ia-sa-rw = Assur, 463.
Idolâtrie, persistante en Israël, 204.
Idole, parmi les décombres du sanctuaire cananéen à Megiddo, 134; à Gézer, 151, 163; — dans des tombes iraélites, 228; — néolithiques, 153; — féminines, à gaine ou à base cylindrique, dérivée du bétyle (?), 166; — en forme de clou, 166; — pré-mycéniennes, 156 s.; — cappadocienne, 165 s.; — susienne préhistorique, 166 s.; — idole de Cana (Galilée) coiffée en Isis, 167; — égyptiennes, 171 ss.; — dactylique, 178; — évolution plastique, 157; — évolution du concept, 202.
Iguanodon, reptile de l'ère mésozoïque, 364.
Immolation, v. *Sacrifice*.
Incinération, 207; — chez les néolithiques de Gézer, 208 s.; — relation avec l'inhumation, 260 ss., 266 ss.; — usitée en Égypte, 261 s.; — en Babylonie et Chaldée, avec des modalités spéciales, 263 ss.; — en Susiane, 265 s.; — pratiquée dans une fosse, 266; — origine du rite, 268; — son sens en Égypte, 277.
Inhumation, 207; — pratiquée par les premiers Sémites installés à Gézer, 208, 212; — corps couchés sur un côté et contractés, 212; — cadavres étendus sur un lit de galets, 213, 223, 281; — cadavres étendus sur le dos, 213, 233, couchés au-dessus d'un trou, 214; — cadavres enveloppés en des peaux ou des nattes, 217; — genoux repliés jusqu'à hauteur de ...

poitrine ou du menton, 223, 227; crânes face contre terre, 224, 233; squelette sur le dos, jambes repliées sous les fémurs, 228; — vêtement ou linceul, 231, 235; — pieds relevés sur une pierre, 232; — relation avec l'incinération, 260 ss., 266 ss.; — usage et modalités spéciales en Chaldée, 264 s.; — inaugurée par les Sémites, 266-268; — contraction des cadavres des divers peuples du bassin méditerranéen, 269; — inhumations partielles, 273 s., 277, 279, 281 s.; — dans les dolmens, 418.
Inscription mentionnée sur un cippe archaïque à Ta'annak, sans autre indication, 187; — sur le monolithe de Siloé, 239.
Intailles, cananéennes, 180; — dans une tombe égyptienne archaïque à Gézer, 219; — dans les tombes philistines, 234 s.
Irbid, rempart cyclopéen, 31.
Israélites; v. *Hébreux*; — culture spéciale et influences étrangères qui s'exercent parmi eux, 463 ss., 466, 468.
Israïlou, sur la stèle de Ménephtah, 457.
Ištar, son double caractère et ses attributs figurés, 159 s.; — trônant sur des animaux symboliques, 167.
Ištarwaššur, édifice attribué à ce personnage, gouverneur de Ta'annak au xve s., 56; — cavernes sous cet édifice, 97 ss., avec poterie archaïque, 309; — nature de cet édifice, peut-être temple fortifié, 139; — le prince de Ta'annak envoie sa fille au harem de Pharaon, 145.
Itinéraire des Israélites après l'Exode, 458.

Jacob, sa stèle à Béthel, 202.
Jardins funéraires sur des tombes, 285 s.
Jarres, néolithiques, 306; — indigènes, 306 s.; — égéo-cananéennes, 327, 331; — israélites, 346 s.; — judéo-helléniques, 354 s.; — à trépied, 342; — supports de, 341 s.; — poissées, contenant des offrandes funéraires, 198; — avec enveloppe de bronze, 198; — sépulcres et vases accessoires, 118, 189, 193, 196.
Jébuséens, 151.
Jephté, son sacrifice, 192.
Josué, maudit Jéricho, 200; — son tombeau, 205.

Kana'ana, 453; v. *Canaan*.
Kana'anmai = כנענם, 151.
kaunakes, 170.
Keftiu, 460.
Kena'an, 154.
Keroub; v. *Chérubins*.
Khabiri, 149 s.
Khatis, 153; v. *Hétéens*.
Khet, 455.
Khirbet er-Raghabneh, tombe mégalithique, 256.
Khirbet Kena'an, 453.
Khnoumhotpou, fresque de son tombeau à Beni Hassan, 431.
Khormah, 458.
Khorsabad, superficie du palais de Sargon, 27.
Khounaten, sa réforme cultuelle, 450 s.
Khyân, pharaon hycsos, 436 s.
Kinaḫḫi = כנע, 453.
Kinahni = כנען, 453; v. *Canaan*.
Kjækkenmøddings égyptiens, leurs débris céramiques, 309.
Kôkim, d'origine tardive en Palestine, 227.

Laba = Lévi (?), 162.
Lampes dans un hypogée cananéen, 216 s.; — israélites, 230 s.; — symbolisme et caractère, 289-291; — sur des tombes musulmanes modernes, 291; — en formes d'animaux, 317; — canard, 315 s., cygne, 338 s.
Langue babylonienne usitée en Canaan au xve s., mais notablement *cananéisée*, 446.
Légende créée par un monument préexistant, 124.
Libations, primitives, 202; — vase à, 180 s.
Lieu de culte, situation et physionomie, 202; — d'époque néolithique, 407; v. *Haut-lieu* et *Sanctuaire*.
Lingas, 113.
Lions, moulés sur l'autel à parfums de Ta'annak, 182, 184; — supports pour des colonnes à Sendjirli, 181.
Lit de pierres en des hypogées archaïques, 270-272.
Lithologie, sa définition et son rôle, 362.
Littérature funéraire chez les divers peuples de l'antique Orient et de la Grèce, 240 s.
Lotanou, localisation hypothétique, 431.
Lui-el, prétendu nom cananéo-israélite, 162.
Lychnaria chrétiens dans des tombes, 291.

Macpélah, sépulture patriarcale, 205.
Magasins, dans les habitations antiques, 73.
Magdalénien, type d'outillage paléolithique, 380; v. *Archéologie préhistorique.*
Μαγδωλον = מגדל = Césarée, 468.
Maisons cananéennes, leur exiguïté, 65; — mauvaise structure, 65; — ajourement, 66 s.; — toiture plate, 70; — sol d'argile, pavé assez rare, cour antérieure, 71; — répartition et aménagement, 72 s.; — évolution, 75; — difficulté d'un classement chronologique, 75.
Manchons en terre cuite pour l'aération et l'éclairage des maisons, 66, 342.
Marésa = מרשה, 359 s.
Marmites cananéennes, 329, 331; — israélites, 351.
Martou, 442, 451.
Massébôth; v. *Pierres levées.*
Massues votives, 179 s.
Matriarcat, 153; — assez mal établi, 407.
Medaïn Salih, tombes nabatéennes, 206.
Medinet-Habou, chapelle funéraire de Ramsès III imitant la structure d'un migdol cananéen, 87 s.
Mégalithisme, n'est pas un critère d'antiquité, 78.
Megiddo, superficie de la ville antique, 28; — prise par Thoutmès III, 443; par Sésac Ier, 466.
Ménephtah, 449, 457.
Menhirs, 408; — leur géographie en Palestine, 411 s.
Mensa, succédant aux cupules, 130.
Mer Morte, sa formation, 365, 370.
Messène, sacrifice de fondation à une porte de la ville, 200.
Mesvinien, type d'industrie paléolithique, 396.
Métallurgie, influence sur la céramique, 338; — monopolisée longtemps par les Philistins, 352.
Meurtrières archaïques, 47, 62.
Migration des peuples en Canaan, marche générale qu'elle a suivie, 422 ss.
Miocène, période moyenne de l'âge tertiaire, 361.
Mirît, déesse, 173.
Miroir, manche, dans une tombe, 234 s.
Moab, 455.
Mobilier funéraire, sa valeur comme donnée chronologique, 15 s.; v. *Offrandes funéraires.*
Moloch, figuré en taureau, 169.
Momification, ni générale ni très archaïque en Égypte, 217.
Monarchie israélite, 464 ss.; — sa ruine, 468.
Montagne, son caractère religieux, 146 s.
Monuments mégalithiques, à Béthel, Ḥizmeh, ʿAnâta, etc., 96, 256; — caractère, 408 ss.; — géographie, 411 s., 414; — monuments en pierres brutes, 410 s.; — analogies en d'autres contrées, 412 s.; — leur nature, 413 ss.; — leurs auteurs, 420 ss. — leur destruction par une soi-disant orthodoxie juive, 423; — leur rôle possible dans la tradition biblique, 424 s.
Mort, concept qui en est suggéré par l'archéologie de Canaan, 288 s., 294; — terreur qu'elle inspirait, 295 s.
Mortier de boue, dans l'appareil cyclopéen, 31, 101.
Môt, déesse, 451.
Moughéir, nécropole à inhumation, 264.
Moustérien, type d'outillage paléolithique, 380, 385 s., 401; v. *Archéologie préhistorique.*
Moussian, nécropole et céramique, 265 s., 271, 280 s.
Mouton, déposé entier sous les genoux d'un mort, 235; — immolé dans une sépulture philistine, 287.
Muraille égyptienne, à l'orient du Delta, 429 s.
Murs de refend, parfois très épais, 45.
Musée préhistorique de N.-D. de France, 377.
Mycènes, situation de son acropole, 29; — procédés de structure, 31; — fosse à offrandes, 120; — emblème divin mycénien dérivé du bouclier en forme de 8, 157.
Mycénien (art), dit aussi égéen : ses origines, 147, 460; v. *Céramique.*

Naprît, déesse, 173.
Naram-Sin, sa domination sur la Syrie, 427.
Natte enveloppant un mort, en Susiane, 261 s.
Nawâmis sinaïtiques, 412; — leur rapport avec des tombes modernes, 417.
Néby Samwil, haut-lieu de Gabaon, 147.
Nécao, 468.
Nécropole d'enfants à Taʿannak, 192-195; — spéciale pour les enfants, 282-284.
Négadah, particularité de l'hypogée royal,

250; — sépulture de Ménès (?), 277; — vases de la période dite de Nég., 304.
Néolithique, caractère de cette industrie, 378, 381 ss.; — outillage en Palestine, 390; — géographie des stations, 393; évolution, 403.
Nergal, dieu, 170 s.
Nippour, modes de sépulture, 261 s.
Nouveau-nés ensevelis dans deux vases emboîtés, 51.
Nummulites, 365.

Octopous, son rôle dans le décor égéo-cananéen, 340.
Oenochoés, 328; — israélites, 348 s., 351.
Offrandes funéraires, 211, 213 s.; — aliments, boisson, armes, parure, lampes, 216 s., 219, 224, 228 s.; — réduites à un minimum qui touche au symbolisme, 229, 292; — leur situation dans la tombe, 230, 235; — leur nature, 232, 234 s.; — influences chaldéennes sur leur modalité, 253; — agneau sous les genoux du mort, 235, 253; — survivances modernes, 254, 285; — usage en Chaldée, 261; en Susiane, 281; — offrandes spéciales dans les nécropoles d'enfants, 284; évolution, 284, 292; — caractère, 287 ss.; — mutilées ou « tuées », 293 s., cf. 230.
Oie *barnache*, origine légendaire, 340.
Oiseaux, élément de décor céramique, 322 ss.; — modelés en vases, 338 s.
Olives, parmi des offrandes funéraires, 287.
Ophel, superficie, 28.
Ophiolâtrie, 174-176.
Or, bijoux dans des tombes, 219, 223, 235.
Orientation des sanctuaires, pas de principe saisissable dans les hauts-lieux de Canaan, 101, 106, 110, 139, 140; — très variable dans les tombes des diverses époques en Canaan, 212, 216, 227, 232 s., et au Moussian, 281.
Osiris, 173; — variations de sa légende et influences sur l'évolution des rites funéraires, 278 s.; — statuette dorée trouvée à Gézer, 137.
Os resectum, son symbolisme, 271.
Ossements de chameaux, brebis et vaches, dans des hauts-lieux, 107, 188; — de victimes diverses dans des fosses à offrandes en un temple de Gézer, 151; de porc dans un lieu de culte, 188; — divers parmi des dépôts funéraires, 221, 231; — d'oiseaux, 232; — humains, mêlés à du sable dans des jarres, 219, 220 s.; désagrégés, 228; à coloration rougeâtre, 233, 274; taillés en amulettes, 275 s., ou talismans, 102; mêlés à des silex dans des brèches ossifères, 402; — talons humains façonnés en osselets, 176.
Ossuaires, 228.
Ouady Magharah, mines, 429.
» Nisrîn, tombes à caissons, 413.
Ouarka, nécropole à inhumation, 264.
Oudjas, 178.
Oumm Lachis, ne représente pas Lâchis, 4.
Ounou-Amon, son voyage en Phénicie, 460.
Oursins fossiles, objets de parure, 399.

Pakana'an, 454.
Pakanana, 453 s.; v. *Canaan*.
Palais cananéen à Lâchis, analogue au Hillani syrien, 61.
Paléo-anthropologie, 374.
Paléolithique, caractère de cette industrie, 378 ss.; — types palestiniens, 384-390, 391; — géographie des stations, 392; — évolution, 397-402.
Paléontologie, définition et rôle, 362; — au Musée de N.-D. de France, 377; — importance pour le classement des industries préhistoriques, 380.
Panaghia-Capouli, amulette ex-voto, 157.
Paon, figuré dans un décor céramique, 323.
Paphos, les colonnes du pylône, 124 s.
Patriarches bibliques, itinéraire de leur migration, 123 s.; — en Égypte, 456.
Pavement en cailloutis, rôle religieux possible, 141 s.
Peau d'animal, symbole d'un sacrifice, 253.
Pêche, pratiquée par les Palestiniens néolithiques, 406.
Perles, dans des tombes cananéennes, 217.
Pétisis, 451.
Peuples de la mer, 236; — leur influence possible sur les rites funéraires cananéens, 276; — 448, 451, 459.
Phallus, stèle l'imitant (?), 113; — sculpté en visage humain, 168; — dans les cornes d'un taureau idole de Moloch (?), 169; — symbolisé par des pierres coniques, 127.
Pharaon, son culte en Syrie, 116, 460.
Phénicie, architecture et rites funéraires, 206.
Phéniciens, immigration en Syrie, 434; —

leur art, 110; colporteurs des civilisations étrangères, 168.
Phérézéen, 151.
Philistins, 236, 459 ss., 461.
Phylactères, 178.
Pierres, formant la base d'un mur en briques, 36; — portant des sigles en hébreu archaïque ou en phénicien, à Megiddo, 67 s.; dans les remparts d'Éryx, 68; dans les substructions du Ḥaram eš-Šérif, 68; — levées ou maṣṣêbôth, 96, 102 s., 140; — au sanctuaire cananéen de Ṣâfy, 105; — à Gézer, 109-115; — origine et symbolisme, 119-123; — nature et évolution, 123; — dans un sanctuaire à Ta'annak, 125 s.; — en terre punique, 128 ss.; — à Megiddo, 132 s.; — en relation avec un hypogée cananéen à Gézer, 214; — pas nécessairement bétyles, 67, 125; — blanches ou noires employées pour des amulettes, 176; — noires, leur caractère prophylactique, 155, 219; — rouges, choisies pour sculpter des phallus, 168; — taillées en cône, 127 s.; — usées ou polies par la vénération dévote, 111 s.; — rôle dans le folk-lore palestinien, 115.
Pilastre de pierre, supports de colonnes en bois, 67.
Piléset = פלשת, 151.
Piliers de bois sur socles de pierre, 69.
Pithom, 456, 458.
Plan chaldéen sur la tablette de Goudéa, 86.
Plaques trouées chaldéennes, 179.
Plate-forme en blocage dans des hauts-lieux, 105, 114 s.; dans une tombe, 228; — en galets, sous un cadavre, 227, 233; v. *Pavement*.
Pléistocène, période initiale du quaternaire, 361.
Pliocène, période finale de l'âge tertiaire, 361.
Pluvio-glaciaire, période géologique déterminée surtout par M. A. Falsan, 366, 368.
Poids de tisserands, 177; — dans une tombe cananéenne archaïque à Gézer, 214.
Poisson, usité comme symbole divin, 169; — élément de décor peint dans la céramique indigène, 321 s.; dans la céramique égéo-cananéenne, 333.
Poliorcétique, ses moyens antiques, 28.
Polissage des vases, 354; — des outils néolithiques, 383.
Polissoir en silex, usité par les potiers, 307.
Polychromie dans l'ornementation céramique, 323.
Porc, ossements parmi les offrandes dans un lieu de culte archaïque, 188; — usité comme victime dans le culte primitif, 202.
Portes fortifiées, plan et défense, 42 ss., 46, 55, 59; — porte percée obliquement dans l'enceinte d'un sanctuaire à Ṣâfy, 106.
Poterie, dans les plus anciens hypogées de Gézer, 211, 213; — en des sépultures cananéennes, 221; — dans les nécropoles israélites, 229 ss.; — israélite dans la fosse à offrandes d'un haut-lieu, 117; — autour de l'idole d'Astoreth Qarnaïm à Gézer, 161; — phénicienne, manque d'originalité, 326 s., 345; — ateliers antiques en Canaan, 359 s.; — son apparition parmi les vestiges préhistoriques, 403.
Poulpe, dans le décor céramique égéo-cananéen, 340.
Poutres constituant un chaînage dans les constructions antiques, 36 s.; — théorie fantaisiste de M. Th. Friedrich sur le rôle de ces pièces de bois, 37 s.; — fermeture éventuelle dans une entrée de ville, 43.
Préhistoire : v. *Archéologie préhistorique*.
Préhistorique, n'est pas synonyme de barbarie, 303; — v. *Archéologie préhistorique*.
Pressoirs, 77 s.
Primitif, n'est pas identique à barbare ou sauvage, 407.
Procédés de nivellement dans les villes orientales, 21 s.
Prognathisme des races pré-sémitiques de Canaan, 156.
Protomes d'animaux dans la décoration céramique égéo-cananéenne, 337 s.
Puits funéraire, 215, 217, 237, 257 s.; — généralement quadrangulaire dans les hypogées égyptiens, rond en Canaan, 258; — puits est synonyme de tombe dans le langage biblique, 243.
Pyramide sur les tombeaux de basse époque en Palestine, 237.

Qadmonien, 151.
Qana (bas-relief égyptien de), 172; — sculptures rupestres au voisinage, 100.
Qénézéen, 151.

Qenites, Qenites, 154, 155, 162.
Qbour Isra'il, 96; — désignés aussi dans la région sous les noms de Qbour el-Esreb, ou Qbour ben-Sreb, 236.

Ra, dieu, dans le panthéon cananéen, 172.
Rammanirari Ier, son sabre, 231.
Ramsès II, 154; — oppresseur des Hébreux, 156 s.
Ramsès III, 159.
Ramsès, ville, 156, 158.
Ras el-'Aïn, près Tyr, sculptures archaïques, 100.
Refend, son usage antique à Ta'annak, 59 s.
Religion, son rôle prépondérant dans les civilisations antiques, 90; — difficulté de son étude en ce qui concernait Canaan avant les fouilles, 91; — ce qu'on peut actuellement saisir de son caractère, 148; — évolution, 152 s., 201; — influences étrangères, 202; — à quel point de vue l'apprécier, 201, 203 s.; — premières traces à l'époque néolithique, 107; — évolution aux époques archaïques, 139; — caractère syncrétiste en Canaan après la conquête égyptienne, 147; — aux temps israélites, dans les royaumes du nord et de Juda, 166 s.
Remparts archaïques en terre battue, 29; — structure, 39 s.; — principe du tracé, 41 s.
Renne, 380; — sa présence dans la faune magdalénienne en Syrie-Palestine, 402.
Réphaïm, 434, 154 s.
Résurrection, origine de ce concept en Israël, 296.
Rhodes, influence sur la Palestine, 314, 168.
Rites religieux, fixité et évolution, 191 s.; — funéraires, impliquent une idée telle quelle de survivance, 269.
Rogel, origine hypothétique du nom, 100.
Roseaux, interposés entre les lits de briques dans les vieilles constructions babyloniennes, 38.
Roue, son symbolisme, 178.
Rues, chaussées de pierres dans la ville du IIIe millénaire à Gézer, 73; — chaotiques dans les villes de l'Orient antique et moderne, 73 s.; — bordée de colonnes (?) à Ta'annak, 67, 122.

Sable répandu dans des fondations, 39, 68; — en Chaldée et en Susiane, 89; — dans des sépultures à Lâchis, 220; — mêlé à de la cendre et à du charbon dans les tombes de divers pays, 270, 272 s.
Sacrifice, victimes animales, 188; — victimes humaines, enfants nouveau-nés, ou premiers-nés, 188-189, 191, 195 s.; — à Nippour, 191; — en Égypte, 275; — funéraire, 250 s., 213; son vrai caractère, 253, 287 s.; — de fondation, 50 s., 192, 196, 199 s.; — en des circonstances spéciales, 192; — symboles, 197 ss., 253.
Sālagrāmas indoues, 127.
Salmanazar II, 167.
Samaš dans le panthéon syrien, 172; — 147.
Sanctuaire en relation avec une forteresse archaïque à Megiddo, 51; — on n'en connaît aucun de l'âge paléolithique en Canaan, 92; — néolithique, à Gézer, 92 ss., 100; à T. Djedeideh et ailleurs dans la Chéphélah, 95 s.; — sous l'édifice d'Ištarwaššur à Ta'annak, 97 s.; — cananéen, 102 s., 108 ss., 125, 132 ss.; — probablement sans aucune enceinte à l'origine, 115; — évolution, 119 ss., 135, 157 s.; — détermination du site, 145 ss.; — divergences entre les sanctuaires des diverses villes, 149; — multiplicité en une même ville, 150 s.
Santorin, procédés de construction antique qu'on y a constatés, 37.
Sarabît el-Khadim, stèles avec table d'offrandes, 130; — sanctuaire sémitique, 145; — mines, 129.
Sargon d'Agadé, sa domination en Syrie, 127.
Satiou pourchassés par l'égyptien Anti, vers 3600 av. J.-C., 48.
Saül, incinération de son cadavre, 263.
Ṣbaiṭa, bois employé dans les constructions, 37.
Scie en silex, 388.
Seba'a Rouдjoum, près Jérusalem, autel cananéen (?), 412.
Sekhet, déesse, imitée dans une Astarté, 160; — statuette dans une tombe israélite, 228 s.
Sémites, époque de leur première immigration en Canaan, 126; — origine, 134 s.; — physionomie générale, 138; — culture, 139; — relations avec d'autres peuplades, 139, 143, 156; — individus de cette race devenus omnipotents à la cour égyptienne, 149.

SENDJIRLI, matériaux et procédés de construction antique, 34-37, 39, 45; — lions supports de colonnes, 184; — sacrifice de fondations dans un palais du XIVe s., 200.

Sépulture d'enfants dans des jarres, 187, 189 s.; — présumée d'animaux, 195, 220.

Serpent, en bronze dans une fosse à offrandes cananéenne à Gézer, 117, 174; — vivants dans les temples grecs, 137; — attribut des divinités chtoniennes, 174, 176; — relief susien, 175; — sur la coupe de Goudéa et sur une coupe gallo-romaine, 176; — amulettes et charmeurs de serpents, 175; — héros luttant contre un serpent, 184.

SÉSAC Ier, 454; sa campagne en Palestine, 466.

SÉTI Ier, 451, 453.

SIAGHA, monuments mégalithiques, 421.

SIBOU, personnification égyptienne de la Terre, 270 s.

SIDON, sa nécropole, 206.

SIDON, premier-né de Canaan, d'après la Bible, 455.

Sigles hébréo-phéniciens sur des pierres, 67 s.; — en forme d'X et de V dans une caverne de troglodytes, 95; — en forme d'E et d'Y, dans le haut-lieu de Megiddo, 133.

Silex, valeur comme donnée de classement chronologique, 15 s.; — instruments, dans une tombe archaïque, 221; — emploi dans l'outillage primitif, 378; v. *Archéologie préhistorique*; — silex étonnés, 379; — sa fréquence en Palestine, 392; — son emploi pour tailler la pierre, 403; expérience moderne de construction d'une maisonnette avec un outillage exclusivement en pierre, 404.

SILOÉ (« Monolithe » de), 206, 255; — monuments funéraires archaïques transformés en cellules monastiques, 237.

SINAÏ, richesses minières, 429.

Ṣinnor = צנור, 27.

SINOUHIT, 132.

SIPPAR, nécropole à inhumation, 264, 280; vestiges d'incinération, 266.

SIROU, dieu, symbolisé par le serpent chez les Babyloniens, 175.

ṢOAN, 458.

Soleil, hypothèse de son culte en Canaan, 106.

Solutréen, type d'outillage paléolithique 380; — rapport avec le magdalénien, 382; — types palestiniens, 387 s.; — l'homme à cette période, 401 s.

Soubassement en briques, 35; — incliné en talus dans les remparts, 40 s.; — fait de simple terre battue, 68; — son usage en Chaldée, 69.

SOUEIDA (lion sculpté trouvé à), 184.

SOURGHOUL (Chaldée), tombes à incinération, 263.

Statuette funéraire dans une tombe égyptienne, 220.

Stèle, à rainure latérale, à Gézer, 113, 136 s.; — religieuses, v. *Pierres levées*; — funéraires, 237, 253; — de Mésa, 378 s.; — des Vautours, 287.

Stratification des ruines, 11 ss., 20 s.; — indiquée par les débris céramiques, 325.

Stratigraphie, 362; — son rôle dans le classement des industries primitives, 381 s.

Succession des peuples en Canaan, 408, 420 s., 422 ss., 426.

Survivances, cananéennes, 24 s.; — dans les rites funéraires, 251, 285; — idée d'une survivance de quelque principe humain attestée par les rites funéraires, 260.

SUSE, nécropole archaïque, 280.

Swastica, 340.

Symbolisme attribué à des pierres coniques, 127; — à une peau d'animal, 253; — à l'*os resectum* chez les Romains, 271; — à la colombe, 170, 174; — à un bucrâne, 186; — au bélier, 169; — aux chérubins, 181.

Syncrétisme religieux égypto-syrien, 173.

SYRIENS, royaume de Damas, 467.

TA'ANNAK, superficie de la ville antique, 27 s.

Table, d'offrandes funéraires, 251; — sa relation avec les cupules pratiquées au voisinage de quelques tombes, 252; dressée pour un dieu, 425.

Tablettes cunéiformes, 16; — à Ta'annak, 57; à Gézer, 16, 469.

Talismans, os humains, 402.

Talons humains sculptés en amulettes, 176.

TANIT, déesse (symboles de), 157.

Taraph, 153-156.

Taureau, symbole divin, 169 s.

TELL DJUDEIDEH, fouilles de MM. Bliss et

Macalister, 6 s. : — superficie de la ville antique, 27.
Tell el-Amarna, lettres cunéiformes, 416.
— el-'Asary, rempart archaïque, 31 : — stèle égyptienne trouvée au voisinage, 152.
— el-'Ašṭarah, 152.
— el-Ḥésy = Lâchis, d'après les données des fouilles de M. Fl. Petrie et de M. F. J. Bliss, 4 s. ; — superficie de la ville antique, 27.
— el-Mouteselim = Megiddo : fouilles de M. G. Schumacher, 10 s.
— eṣ-Ṣâfy, fouilles de MM. Bliss et Macalister, 6 s. ; — superficie de la ville antique, 27.
— eš-Sihâb (stèle égyptienne trouvée à), 151.
— Maṭaba, dolmens, 419.
— Ta'annek = Ta'annak, fouilles de M. E. Sellin, 7 s.
— Zakariyâ, fouilles de MM. Bliss et Macalister, 6 s. ; — superficie de la ville antique, 27.
Temple-citadelle en Canaan, 139.
Temple-palais — 150.
Téraphim ; v. *Taraph*.
Terre fine introduite dans des jarres sépulcrales avec des ossements, 134, 189, 193, 196, 199 ; — mêlée à des ossements dans un hypogée archaïque de Gézer, 213.
Terre-mère, déification de la Terre, 166, 243, 270 s., 284, 286.
Terre du Vide, désignation égyptienne pour les steppes sinaïtiques, 429, 431.
Théophanie, son rôle dans la détermination d'un lieu de culte, 146.
Théra ; v. *Santorin*.
Thot, cynocéphale, statuette palestinienne (?), 173.
Thoutmès III, sa conquête de Canaan, 171, 443 ; — Ier, 418.
Thrace, idoles archaïques, 157 : — figurines diverses, 163.
Tibériade, formation du lac, 369.
Tibneh, prétendu tombeau de Josué, 205 : — outils de silex, 375.
Timbres de potiers, 357 s.
Timnath Ḥérès, Timnath Serakh, tombeau de Josué, 205.
Tirynthe, procédés de structure, 31 ; — fosse à offrandes, 120.
Tissu, poids de tisserands impliquant l'existence de métiers à tisser dès les premiers temps cananéens, 214 : — sa découverte à l'époque néolithique, 405 s.
Tombes, néolithiques, antérieures à 2500, 207-211 ; — tombe sémitique la plus archaïque à Gézer, 212 s. ; — à puits, cananéennes, 215 s., 222 s. : — israélites, 225 ss., 237 ss., 246 : — égyptiennes, à Gézer, 217 s. ; à Ta'annak, 219 ; caractère des tombes égyptiennes, 247-249 ; — philistines, à Gézer, 233-236, 256 : — susiennes et assyro-babyloniennes, 263 ss. ; — leur situation à l'intérieur des villes, dans la haute antiquité, 214 s. ; dans des habitations privées, 214 ; dans une citadelle à Megiddo, 51 : — leur relation avec l'habitation des vivants, caverne troglodytique, hutte ou maison, 242 s., 255, 280, 294 ; — construites en blocage, 232 s. : — voûtées, 222 s., 259 ; — cavités dans le sol intérieur, 227 s., 231 : leur nature, 249-254 ; relation avec la chapelle funéraire égyptienne (?), 258 ; — absence de fermeture proprement dite dans les hypogées archaïques de la contrée, 226 ; contraste avec le souci de dissimuler les morts chez les autres peuples de l'antique Orient, 246 ss. ; — nombre relativement minime des tombes retrouvées, 244 s. ; — divergence entre les tombes opulentes et celles du menu peuple en tous pays, 245, 249, 280 ; — immutabilité relative du type sépulcral en Canaan jusqu'aux temps grecs, 245 s. ; — caractère religieux des tombes, 294 ; — exclues cependant de l'enceinte sacrée, en Babylonie, 266 ; — modernes de santons vénérés, 416 s.
Tombeau dit des Rois, 237.
Touéris, déesse hippopotame, 172 s.
Tour à potier, emploi sporadique à l'époque indigène, fréquent dès le début de l'ère égéo-cananéenne, d'usage courant par la suite, 307, 327, 354.
Tours, dans la fortification antique, 42.
Tracé à crémaillère dans les forteresses de Canaan, 54, et de Chaldée, 86.
Travaux hydrauliques dans l'antiquité, 26 s. : — à Gabaon, 27 ; — à Lâchis et à Gézer, 76 ; — en Assyrie, 27.
Tremblements de terre en Palestine, 370.
Trépied votif en os, 179.
Trésors, dans les sanctuaires cananéens, 138 : — dans une chambre voûtée de la

citadelle cananéenne à Meggido (?), 51.
Tribu ; v. *Hébreux*.
Tribut imposé par les Pharaons à Canaan après la conquête, 111 ; — nature des taxes, 445.
Troglodytes, 74, 79 ; — aménagement de leurs cavernes, 103 s.
Troie, procédés de structure, 31, 37, 41.

Unité de la civilisation en Canaan, du nord au sud de la contrée, 7, 9.
Uraeus, imité dans la coiffure d'une Astarté, 161 s.
Usages funéraires, fixité et persistance, 213 ; — ensevelissements dans les maisons, 214, 249, 280 ; — se mettre sur la tête de la cendre du foyer en signe de deuil, 249 ; — coucher les morts *sur* ou *sous* une peau, en Égypte, 253 ; — pas identiques pour toutes les classes de la société, 261, 263-267 ; — évolution inégale chez les divers peuples, 268 s. ; — influences extérieures sur ceux de Canaan, 276-282 ; — portée exagérée qui est parfois attribuée à ces usages, 286 ; v. *Rites* et *Offrandes funéraires*.

Vache, déesse, 170, 171.
Vaisselle, types divers, d'époque indigène, 306 s., 312 ; — égéo-cananéenne, 327-332 ; — éléments accessoires, entonnoirs, couvercles, tamis, passoires, 343 ; — israélite, 348-351 ; — judéo-hellénique, 354 ss.
Vannerie, influence sur la décoration céramique primitive, 309.
Vases-femmes, 229, 314 s. ; — vases-oiseaux, 316 ; — en formes animales diverses, dans des tombes, 229 ; — disparaissent à l'époque judéo-hellénique, 355 ; — raccommodés dans l'antiquité, 312 s. ; — à étrier, 327.
Végétaux, rôle dans le décor céramique, 322, 333.
Vénus pudique, 158.
Verre, en des tombes philistines, 234.
Vêtement à l'époque paléolithique, 397 s.
Villes grecques antiques, 27 ; — cananéennes, 23 ; — leur exiguïté, 27 ; — situation et détermination de ce site, 26-28 ; — apparemment toutes fortifiées à l'origine, 62, à la différence des premières villes grecques, généralement ouvertes, 30 ; — physionomie générale, 79.
Voiture, origine religieuse qu'on lui suppose, 178.
Voûtes en briques, 36 ; en pierres (ou indéterminées), 41, 51, 70 s.

Zakkala, 459 s.
Zakro, 460.
Zamzoumîm, 134.
Zoologie, indications bibliographiques, 370 s.
Zôr, formation, 369 ; — ne contient aucune trace d'industrie paléolithique, 393.
Zouzîm, 434, 455.

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

Pl. I-II. — Aire comparée de quelques villes cananéennes; neuf diagrammes topographiques redessinés par Bineteau. — Voy. p. 27 s.

Pl. III. — Idoles et amulettes cananéennes. — Voy. p. 156 ss., 168.

Pl. IV. — L'autel israélite de Ta'annak. Vue de face; d'après la pl. XII de Sellin, *Tell Ta'annek*.... et une phot. directe reçue du Musée de Constantinople par le très obligeant intermédiaire de M. A. Boppe.

Pl. V. — L'autel israélite de Ta'annak. Vue de trois quarts; d'après la pl. XIII de Sellin. *Tell Ta'annek*... — Voy. p. 181 ss.

Pl. VI. — Échantillons de poterie « indigène » et cananéenne archaïque de la caverne à incinération à Gézer, et débris d'offrandes funéraires en des vases. D'après des photographies obligeamment communiquées par le *PEFund*. — Voy. p. 211, 213, 306.

Pl. VII. — 1. Buste de femme séparé du reste du squelette, dans une sépulture cananéenne. D'après *QS*., janv. 1903, pl. IV. — Voy. p. 188.
2. Cadavre contracté, dans la même sépulture.
3. Crâne de sémite, dans la caverne néolithique de Gézer. D'après *QS*., oct. 1902, fig. 18. (Indice céphalique 78).
4. Sépulture d'enfant à Megiddo; époque israélite. D'après Schumacher, *MuNDPV*., 1906, fig. 13. — Voy. p. 232.

Pl. VIII. — Spécimens de céramique peinte *indigène* (nos 9 et 20) et *égéo-cananéenne* (nos 1-8, 10-19, 21). Dessins de Waret, d'après Bliss et Macalister, *Excavations*..., pl. 36-41, nos 5-7, 10, 12, 26, 37, 55, 57, 72, 76, 90, 113, 123-125, 133-135, 142. — Voy. pp. 320 ss., 332 ss.

Pl. IX. — Spécimens de céramique peinte des diverses périodes en Canaan.
A : Cruche d'époque indigène, au musée de Sainte-Anne à Jérusalem. Environ 1/2 gr. Dessin de Waret d'après une aquarelle.
B : Goulot de vase égéo-cananéen, au musée de Sainte-Anne. Environ 1/2 gr. Dessin de Waret d'après une aquarelle. — Voy. p. 333.
C, D, E : Fragments égéo-cananéens reproduits peut-être à l'époque israélite. Dessins de Waret d'après Bliss et Macalister, *Excavations*.... pl. en frontispice.

Pl. X. — Types de vaisselle égéo-cananéenne. D'après des photographies obligeamment communiquées par le *PEFund*. — Voy. p. 329 ss.

Pl. XI. — Types de vaisselle judéo-hellénique. D'après des photographies obligeamment communiquées par le *PEFund*. — Voy. p. 355.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

Fig. — Pages

1. Tell el-Ḥésy vu d'est-sud. Phot. du P. Savignac 5
2. Tell el-Ḥésy vu d'est-nord. Phot. du P. Savignac 6
3. Tell Zakariyâ vu du nord-ouest. Phot. du P. Savignac 7
4. Tell Ta'annak vu de l'est. Phot. du P. Savignac 8
5. Tell el-Mouteselim vu du nord. Phot. du P. Savignac 10
6. Gézer. Rempart de terre avec glacis caillouté 30
7. Un coin du rempart cyclopéen d'Irbid. Phot. du P. Savignac 30
8. Briques cananéennes estampillées. Croquis du P. Savignac 32
9. Megiddo. Rempart en briques. Phot. de M. Schumacher 32
10. Marques de potiers cananéens. Copies du P. Savignac 33
11. Megiddo. Appareil à épi. Phot. du P. Savignac 34
12. Megiddo. Construction en briques sur un soubassement de pierres. Phot. du P. Savignac 35
13. Ta'annak. Voûte en briques. Phot. du P. Savignac 36
14. Megiddo. Soubassement d'une muraille. 38
15. Gézer. Glacis au pied d'un rempart. Phot. du P. Savignac 40
16. Gézer. Un saillant du rempart israélite. Phot. du P. Savignac 41
17. Lâchis. Rempart avec bastion et chambres intérieures. Plan 42
18. Gézer. Plan et coupe de la porte méridionale de la ville 43
19. Gézer. La porte méridionale pendant le déblaiement. Phot. du P. Savignac. 44
20. Gézer. La porte méridionale après les fouilles. Phot. du P. Savignac 45
21. Un migdol cananéen avec corniche en encorbellement. Croquis du P. Lucien Richard 46
22. Dapour (Thabor) assiégée par les Égyptiens. Phot. du P. Savignac 47
23. Megiddo. Les arasements de la forteresse. Phot. du P. Fernandez 49
24. Megiddo. Base du rempart occidental. Phot. du P. Savignac 50
25. Megiddo. Coupe du fossé de la citadelle. 51
26. Megiddo. Coupe de la chambre voûtée à l'extrémité méridionale de la forteresse, et stratification des décombres. 52
27. Ta'annak. Plan du fort occidental 53
28. Ta'annak. Coupe du mur occidental de la forteresse 54
29. Ta'annak. L'édifice d'Istarwassur. Plan. 56
30. Ta'annak. La citadelle orientale 58
31. Ta'annak. Diagramme de restauration d'une porte de la citadelle 59
32. Ta'annak. Plan du fort septentrional .. 61
33. Ta'annak. Meurtrières. Phot. du P. Savignac 62
34. Tell Zakariyâ. Plan de la citadelle 63
35ᵃ. Lâchis. Plan d'un palais cananéen au xive s. Croquis du P. Savignac 64
35ᵇ. Lâchis. Diagramme de restauration du plan de palais 64
36. Gézer. Un coin de la ville cananéenne du xvie s. Phot. du P. Savignac 65
37. Ta'annak. Manchon de terre cuite 66
38. Megiddo. Pierre portant des sigles hébreux archaïques. Phot. du P. Savignac 68
39. Lâchis. Construction à pilastres. Plan. Croquis du P. Savignac 69
40. Tello. Voûte chaldéenne du xle s. Phot. du P. Savignac 70
41. Édifices assyriens voûtés. Phot. du P. Savignac 71
42. Gézer. Un grenier cananéen 72
43. Gézer. Une jarre à grains 73
44. Gézer. Plan d'un quartier de la cité cananéenne 74
45. A travers le village moderne de Beit Zakariyâ. Phot. du P. O'Reilly 75
46. Gézer. Un égout cananéen. Dessin du P. Abel 75
47. Gézer. Canal en jarres. Dessin du P. Abel 76
48. Lâchis. Un four à potier cananéen 76
49. Nippour. Un four à potier babylonien. Dessin du P. Abel 77
50. Coupe d'un four à potier romain. Dessin du P. Abel 77
51. Ta'annak. Un pressoir à olives 78
52. Lâchis. Un pressoir du xiiie s. Croquis du P. Savignac 78
53. Gézer. Un bastion dans le mur salomonien. Phot. du P. Savignac 79

Fig. Pages.
54. Ta'annak. Appareil d'époque israélite. Phot. du P. Savignac........ 80
55. Lâchis. Un montant de porte mouluré, d'époque israélite........ 82
56. Représentation égyptienne d'un migdol cananéen........ 84
57. Un château-fort assyrien sur un soubassement rocailleux. Phot. du P. Provot........ 85
58. Construction archaïque de Tello. Phot. du P. Savignac........ 86
59. Plan chaldéen sur la tablette de Goudéa. Phot. du P. Savignac........ 87
60. Plan du pavillon royal de Médinet-Habou. Copie du P. Richard........ 87
61. Un côté du pavillon royal de Médinet-Habou. Phot. du P. O'Reilly........ 88
62. Appareil à épi en Chaldée. Phot. du P. Savignac........ 88
63. Gézer. Plan du haut-lieu néolithique. 93
64. Gézer. Dans le sanctuaire néolithique. 94
65. Tell es-Safy. Rocher à cupules........ 95
66. Tell Djedeideh. Rocher à cupules... 95
67. Megiddo. Un sanctuaire d'époque néolithique. Phot. du P. Savignac..... 97
68. Ta'annak. Cavernes sous l'édifice d'Ištarwaššur. Plan........ 98
69. Ta'annak. Cavernes sous l'édifice d'Ištarwaššur. Coupe transversale..... 99
70. Le téménos archaïque de Gézer..... 101
71. Tel es-Ṣafy. Le sanctuaire cananéen. Plan........ 104
72. Tell es-Ṣâfy. Le sanctuaire cananéen. Vue isométrique. Dessin de Waret. 104
73. Tell es-Ṣâfy. Le sanctuaire cananéen, pendant le déblaiement. Dessin de Waret........ 106
74. Gézer. Les stèles du haut-lieu avant les fouilles. Croquis du P. Delau... 108
75. Gézer. Les stèles pendant le déblaiement........ 110
76. Gézer. Le haut-lieu cananéen. Plan.. 111
77. Gézer. Le haut-lieu cananéen. Coupe longitudinale........ 111
78. Gézer. Les stèles du haut-lieu, après le déblaiement........ 112
79. Gézer. La stele n° VIII. Phot. du P. Savignac........ 113
80. Gézer. L'autel cananeen devant les maṣṣébôth. Phot. du P. Savignac... 114
81. Gézer. Serpent de bronze........ 117
82. Gezer. Plan des cavernes sous le haut-lieu........ 118
83. Pierre à double pointe........ 124
84. Stèles à double pointe en Arabie.... 124
85. Bractée mycénienne avec cornes de consécration sur un petit temple. Phot. Romaïdes........ 125
86. Ta'annak. Deux maṣṣébôth dans un haut-lieu........ 126
87. Stèle votive africaine. Ph. du P. Provot. 129
88. Table d'offrandes engagée dans le pied d'une stele funeraire africaine. 130
89. Megiddo. Haut-lieu cananéen. Plan... 133
90. Megiddo. Devant le haut-lieu cananéen. Phot. du P. Savignac........ 134
91. Gézer. Le haut-lieu envahi de nouveau par les décombres. Vue du sud-est. Phot. du P. Savignac...... 142
92. Gézer. Après les fouilles. Etat actuel des stèles. Phot. du P. Savignac.... 143
93. Physionomie d'un haut-lieu sémitique........ 144
94. Gézer. Vestiges d'un temple cananéen du XIVe s. av. J.-C........ 150
95. Megiddo. Idole archaïque........ 153
96. Gézer. Idole néolithique........ 154
97. Rudiment de statue néolithique en Gaule........ 154
98. Tell es-Ṣâfy. Un taraph archaïque. Dessin de Waret........ 155
99. Gézer. Profil de troglodyte........ 155
100. Aboughôch. Un habitant primitif de Canaan........ 156
101. Ta'annak. Astarté portant un animal symbolique........ 159
102. Gézer. Astarté égyptisante........ 160
103. Tell eṣ-Ṣâfy. Astarté-Sekhet. Dessin de Waret........ 160
104. Ta'annak. Astarté à la tiare........ 161
105. Ta'annak. Astartés cananéennes à emblèmes égyptiens........ 161
106. Ta'annak. Astarté cananéenne....... 163
107. Gézer. Astoreth-Qarnaïm........ 164
108. Ta'annak. Astarté d'époque israélite. 165
109. Lâchis. Astarté d'époque israélite. Dessin de Waret........ 165
110. Megiddo. Idole cananéenne. Phot. du P. Savignac........ 166
111. Idole cappadocienne........ 166
112. Idole susienne archaïque........ 167
113. Tell Sandaḥannah. Astarté ou Baubo, d'époque séleucide........ 167
114. Kefr Kenna. Figurine de bronze. Phot. du P. Savignac........ 168
115. Moloch. Croquis d'après une terre cuite, redessiné par Waret........ 169
116. Têtes de taureaux et de vaches. Idoles (?)........ 170
117. Ta'annak. Cylindre babylonien...... 170
118. Lâchis. Idole de Ptah........ 171
119. Lâchis et Ta'annak. Bès........ 171
120. Tell Zakariyâ. Atargatis. Dessin de Waret, ainsi que les deux précédents........ 173
121. Serpent de bronze, à Suse........ 175
122. Amulettes en pierre........ 176
123. Amulettes en argent; disque et croissant........ 177
124. Fusaïoles et pesons........ 177
125. Gézer. Trépied votif en os........ 179
126. Massues votives et tête de sceptre... 179
127. Intailles cananéennes. Dessin de Waret........ 180
128. Type du vase à libations........ 180
129. Lâchis. Épigraphe peinte sur un tesson. Dessin de Waret........ 180
130. Lâchis. Epigraphe sur un tesson. Dessin de Waret........ 181
131. Megiddo. Brûle-parfums égyptien. Dessin du P. Abel........ 181
132. Ta'annak. Brûle-parfums (?)........ 182
133. Megiddo. Autel archaïque........ 187
134. Gézer. Jarre-sépulcre........ 189
135. Gézer. Types des cruches déposées dans les sépultures d'enfants...... 189
136. Gézer. Sépulture d'enfant dans une jarre........ 190

Fig. Pages.
137. Gézer. Vieille femme ensevelie sous le fondement d'une maison....... 192
138. Ta'annak. Vases accessoires d'une sépulture d'enfant. Phot. du P. Savignac 193
139. Megiddo. Jarres-sépulcres et vase accessoire. Dessin de Waret ... 196
140. Megiddo. Groupe funéraire. jarre et vases accessoires. Dessin de Waret. 196
141. Megiddo. Fillette emmurée. Phot. de M. Schumacher.................. 197
142. Dépôt symbolique dans des fondations. Dessin de Waret............ 198
143. Gézer. Dépôt de fondation. Lampe et vases. Dessin de Waret........... 199
144. Coupe d'un dépôt de fondation. Dessin de Waret...................... 199
145. Gézer. La caverne funéraire néolithique. Plan.......... 208
146. Gézer. Escalier descendant à la caverne funéraire. Phot. du *PEFund.* 209
147. Gézer. La caverne funéraire. Coupe longitudinale......... 210
148. Gézer. Amulette en os 211
149. Gézer. Diagramme de tombe à puits cananéenne. Plan et coupes....... 215
150. Gézer. Hypogée égyptien, d'époque cananéenne. Plan.................. 218
151. Ta'annak. Vases dans une sépulture égyptienne........... 220
152. Ta'annak. Jarre funéraire. Phot. du P. Savignac......... 221
153. Megiddo. Diagramme de tombe à puits. Plan et coupe................ 223
154. Megiddo. Vases accessoires d'une sépulture archaïque.......... 224
155. Megiddo. Autre groupe de vases funéraires........... 224
156-159. Gézer. Diagrammes de tombes d'époque israélite.................. 226
160. Gézer. Figurine représentant une vache......... 229
161. Figurine chypriote en forme de rhinocéros............ 229
162. Coupe d'un tombeau élamite. Phot. du P. Provot..................... 230
163. Gézer. Cimeterre trouvé dans un hypogée......... 231
164. Sabre de Rammanirâri Ier........... 231
165. Gézer. Intaille philistine (?).......... 234
166. Gezer. Vases de bronze et d'argent trouvés dans une tombe philistine (?). Dessin du P. Abel...... 234
167. Gézer. Intaille philistine (?)......... 235
168. Siloé. Tombe d'époque israélite. Plan. 238
169. Siloé. Tombe israélite. Coupe longitudinale........... 238
170. Siloé. Tombe israélite. Coupe transversale........... 239
171. Table d'offrandes trouvée dans un tombeau palestinien. Phot. du P. Savignac........... 251
172. Sépulture égyptienne préhistorique dans une fosse murée en galets. Phot. du P. Savignac................ 256
173a Mastaba de Gizeh. Plan.............. 257
173b Monument de Ḥizmeh. Plan.......... 257
173c Autre type de mastaba. Plan......... 257
173d Chapelle d'un mastaba. Plan......... 257
174. Coupe d'un tombeau élamite 259
175. Coupe d'un tombeau babylonien. Phot. du P. Provot................. 259
176. Coupe d'une tombe égyptienne d'Abydos. Phot. du P. Savignac....... 260
177. Squelette contracté, dans une sépulture égyptienne archaïque. Phot. du P. Savignac..................... 269
178. Gézer. Crâne adhérant à un bol...... 273
179. Ossements désagrégés dans une sépulture égyptienne archaïque. Phot. du P. Savignac..................... 275
180. Squelette comprimé dans une urne en une sépulture égyptienne archaïque. Phot. du P. Savignac...... 276
181. Amphore funéraire susienne. Dessin du P. Abel......................... 280
182. Sépulture susienne en des manchons de terre cuite...................... 280
183. Sépulture babylonienne en des manchons de terre cuite. Phot. du P. Savignac.......................... 281
184. Tombe archaïque de Moussiar en Susiane. Phot. du P. Savignac........ 281
185. Sépulture archaïque de Moussian, avec ossements incomplets. Phot. du P. Savignac.................... 281
186. Tello. Fragments de la Stèle des Vautours : sacrifice à une divinité et offrandes funèbres aux morts. Phot. du P. Savignac..................... 283
187a Gezer. Lampe israélite............... 290
187b Gézer. Lampe cananéenne......... 290
187c Megiddo. Lampe cananéenne........ 290
188. Gézer. Cruche cananéenne peinte, du xxve siècle av. J.-C., et lécythe grec importé vers le vie siècle. Dessin du P. Abel........................ 298
189. Jérusalem. Amphore peinte, d'époque israélite. au Louvre. Dessin du P. Abel.................................. 298
190. Jérusalem. Tessons peints, d'époque israélite. Dessin du P. Abel........ 297
191. Gézer. Jarres d'époque archaïque.... 306
192. Tell eṣ-Ṣafy. Jarre archaïque......... 307
193. Ta'annak. Jarre archaïque............ 309
194. Décor strié. Dessin de Waret......... 308
195. Diagrammes de décor incisé......... 308
196. Ornementation céramique imitée de la vannerie. Dessin de Waret...... 309
197. Décor par appliques en relief....... 310
198. Types de l'anse ondulée............. 311
199. Oreillette à trou de suspension...... 314
200. Gézer. Vases avec trous de suspension. 314
201a Tell eṣ-Ṣâfy. Goulot de vase avec éléments de figuration féminine...... 315
201b Gezer. Vase-femme................... 315
201c Troie. Vase-femme................... 315
202. Gézer. Lampe-canard................ 315
203. Vase volatile du musée de Gizeh. Dessin du P. Abel...................... 316
204. Ta'annak. Chameau (?) et son cavalier. Phot. du P. Savignac.............. 317
205. Éléments et procédé de décor linéaire peint dans la céramique primitive. 321
206. Ta'annak. Oiseaux et arbres peints sur des tessons. Dessin de Waret...... 321
207. Gézer. Oiseau peint sur un tesson. Dessin du P. Abel.................. 321

Fig. Pages.
208. Ta'annak. Poisson peint sur un tesson archaïque. Dessin de Waret... 322
209a Megiddo. Bouquetins affrontés devant un arbre. Dessin de Waret......... 322
209b Chéphélah. Chèvre ou cervidé et son petit, peints sur un tesson archaïque. Dessin de Waret............. 322
209c Ta'annak. Cerfs à la course, sur un tesson archaïque. Dessin de Waret. 322
210. Ta'annak. Animal fantaisiste, sur un tesson archaïque. Dessin de Waret. 323
211. Ta'annak. Animal fantaisiste, et éléments de décor géométrique. Dessin de Waret..................... 323
212. Tell es-Sâfy. Oiseau peint selon la technique plus récente (égéo-cananéenne). Dessin de Waret......... 324
213. Lâchis. Oiseau peint selon la technique primitive (indigène). Dessin de Waret............................. 324
214. Gézer. Animal fantaisiste, sur un tesson archaïque. Dessin du P. Abel.. 325
215a Type de la cruche d'époque égéo-cananéenne. Dessin de Waret........ 328
215b Type de la cruche d'époque indigène. Dessin de Waret.................. 328
216. Bilbils. Dessin de Waret............. 328
217. Cruches à anse surhaussée. Dessin de Waret........................... 329
218. Marmites cananéennes. Dessin de Waret............................. 329
219. Types spécifiques de vaisselle égéo-cananéenne. Diagrammes dessinés par Warret....................... 330
220. Brocs égéo-cananéens. Dessin de Waret.......................... 331
221. Gézer. Orifice d'un vase archaïque avec tamis, tube et goulot en mufle de lion. Dessin du P. Abel...... 331
222. Jatte cananéenne. Dessin de Waret.. 331
223. Écuelles égéo-cananéennes. Dessin de Waret.......................... 332
224. Écuelles égéo-cananéennes peintes. Dessin de Waret.................. 332
225. Écuelle mycénienne peinte. Dessin du P. Abel.......................... 332
226. Ta'annak. Tessons égéo-cananéens à décor géométrique. Dessin de Waret................................ 334
227. Amphores égéo-cananéennes peintes. Dessin de Waret............. 334
228. Ta'annak. Fragment de cruche peinte à décor géométrique. Dessin de Waret................................ 335
229. Décor linéaire au début de l'époque égéo-cananéenne. Dessin de Waret. 335
230. Tell es-Sâfy. Cruche à décor géométrique. Dessin de Waret........... 335
231. Marmite cananéenne peinte. Dessin de Waret............................ 336
232. Gézer. Ornementation d'une coupe cananéenne. Dessin du P. Abel....... 337
233. Tell es-Sâfy. Lampe ou coupe votive. Dessin de Waret.................... 338
234. Cassette égyptienne en forme de biche. 339
235. Anses et goulots de vases cananéens en formes animales................ 339
236. Supports de jarres.................. 342
237. Support d'aiguière. Dessin de Waret. 342
238. Chandeliers égyptien et crétois, ou supports d'aiguières. Dessin du P. Abel............................. 342
239. Coupe à pied, d'époque égéo-cananéenne. Dessin de Waret.......... 342
240. Gézer. Jarre à trépied, d'époque égéo-cananéenne....................... 343
241. Tell Zakariyâ. Réchaud ou brûle-parfums, d'epoque égéo-cananéenne. Dessin de Waret.................. 343
242. Ta'annak. Faïence égéo-cananéenne à décor géométrique. Dessin du P. Abel............................ 343
243. Lâchis. Tessons peints, d'époque israélite. Dessin de Waret........... 345
244. Évolution du type de la jarre. Diagrammes dessinés par Waret........... 347
245. Tesson de poterie crétoise peinte, de basse époque, importée à Gézer.. 348
246. *Bilbil* d'époque israélite. Dessin de Waret.............................. 349
247. Ta'annak. Vase d'imitation chypriote. Dessin de Waret.................... 349
248. Ta'annak. Vase israélite d'imitation chypriote. Dessin de Waret........ 349
349. Ta'annak. Type de la gourde....... 350
250. Ta'annak. Flacon imité de la poterie chypriote. Dessin de Waret........ 351
251. Échantillons de vaisselle judéo-hellénique peinte à l'intérieur. Phot. du P. Savignac......................... 354
252. Jarre d'époque judéo-hellénique.... 356
253. Tell es-Sâfy. Figurines en terre cuite, d'imitation chypriote.............. 356
254. Profils de Sémites, d'après des terres cuites d'époque judéo-hellénique.. 357
255. Types divers des estampilles royales sur des anses d'amphores......... 358
256. Diagramme géologique de la Palestine. Croquis redessiné par Waret. 363
257a Coupe longitudinale de l''Arabah. Croquis redessiné par Waret......... 367
257b Coupe géologique transversale de la Palestine méridionale. Croquis redessiné par Waret................. 367
258. Buqéi'a. Hache chelléenne.......... 384
259. Scopus. Hache chelléenne........... 385
260. Qeseimeh. Coup de poing chelléen. Dessin du P. Abel.................. 385
261. Scopus. Hache discoïde............. 386
262. Scopus. Grattoir chelléen............ 386
263. Scopus. Hache chelléenne........... 386
264. Buquéi'a. Hache amygdoïdale....... 387
265. Scopus. Grattoir chelléen... 387
266. Qeseimeh. Pointes solutréo-magdaléniennes. Dessin du P. Abel......... 387
267. Qeseimeh. Grattoirs, racloirs, poinçon. Dessin du P. Abel............ 388
268. Qeseimeh. Grattoirs et burin paléolithiques. Dessin du P. Abel......... 389
269. Emmanchement des faucilles de silex en Égypte. Dessin du P. Abel..... 389
270. Lâchis. Faucille en silex. Dessin du P. Abel............................ 389
271. Lâchis. Hache paléolithique et instruments divers néolithiques. Dessin du P. Abel........................ 390
272. Lâchis. Pointes de flèches néolithiques. Dessin du P. Abel........... 391

Fig. Pages.
273. Lâchis. Grattoir à pointe recourbée. Dessin du P. Abel.... 391
274. Chéphélah. Types divers d'instruments néolithiques. Dessin du P. Abel.... 391
275. Ta'annak. Types divers d'instruments néolithiques. Dessin du P. Abel.... 392
276. Diagramme des stations aux divers âges de la pierre en Palestine..... 394
277. Diagramme des monuments mégalithiques en Palestine............... 395
278. Qudeirât. Racloir, grattoir et perçoir paléolithiques. Dessin du P. Abel. 398
279. Ḥannâoueh. Grattoirs moustériens. Dessin du P. Abel................. 400
280. Qeseimeh. Grattoir paléolithique. Dessin du P. Abel..................... 402
281. Scopus. Perçoir paléolithique....... 402
282. Moulin paléolithique en silex....... 405
283. Égyptienne broyant du grain sur un moulin archaïque. Phot. du P. Provost.............................. 405
284. Dolmen de Djedeid en Moabitide. Phot. du P. Savignac............... 408
285. Dolmen de Djedeid en Moabitide. Phot. du P. Savignac............... 409
286. Cercle de pierres aux environs de Béthel.... 410
287. Dolmen écroulé aux environs d'Abou Dis. Phot. du P. Savignac.......... 410
288. Tombe à caisson aux environs de Béthel. Plans et coupes............. 413
289. Tombe d'un santon bédouin, aux environs de Mâdabâ. Phot. du P. Savig. 416
290. Demi-dolmen aux environs du Nébo. Phot. du P. Savignac............... 418
291. Double dolmen à l'occident d'el-Ḥosn. Croquis du P. Abel................. 419
292. Tell Maṭaba. Vue générale prise de l'orient. Croquis du P. Abel....... 420
293. Dolmen troue de Tell Maṭaba. Phot. du P. Savignac.................... 420

Fig. Pages.
294. Autre vue du même dolmen........ 421
295. Hathor, Dame des turquoises, à Sarabit el-Khâdim. Phot. du P. Savignac. 428
296. Ruines du sanctuaire égypto-sémitique de Sarabit el-Khâdim. Phot. du P. Savignac........................ 429
297. Le cheikh sémite Abiša présenté au prince Khnoumhotpou. Phot. du P. Savignac.......................... 431
298. Dames asiatiques et leur suite, dans la caravane d'Abiša. Phot. du P. Savignac............................ 432
299. Asiatiques de la caravane d'Abiša. Phot. du P. Savignac.............. 433
300. Bédouines du Lotanou et leurs enfants. Phot. du P. Savignac......... 435
301. Profils de prisonniers amorréens. Phot. du P. Savignac.............. 442
302. Profil syrien. Dessin du P. Delau..... 443
303. Un habitant de Damas sur les bas-reliefs de Karnak. Dessin du P. Delau... 444
304. Stèle de Séti Ier en Transjordane. Phot. communiquée par M. G. A. Smith................ 452
305. Un Philistin. Phot. du P. Savignac... 460
306. Un des juifs emmenés en captivité par Sésac. Phot. du P. Savignac.... 466
307. La noblesse israélite apporte son tribut à Salmanazar III. Phot. du P. Savignac............................ 467
308. Paysannes de Juda défilant devant Sennachérib à Lâchis. Phot. du P. Savignac.......................... 468
309. Signatures d'un contrat entre Assyriens établis à Gezer vers 650 av. J.-C. Phot. due à l'obligeance du *PEFund*........................... 469
310. Singe (?) susien archaïque (Louvre, Musée d'Elam) et son sosie méditatif canaéen...................... IX

